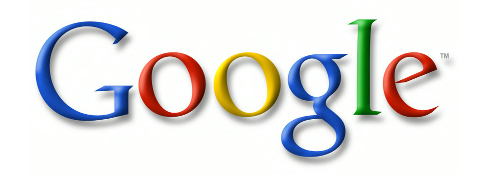


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

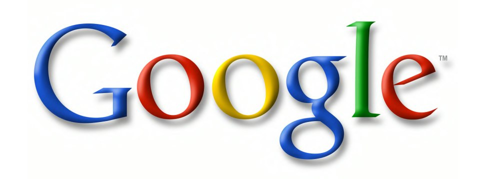
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

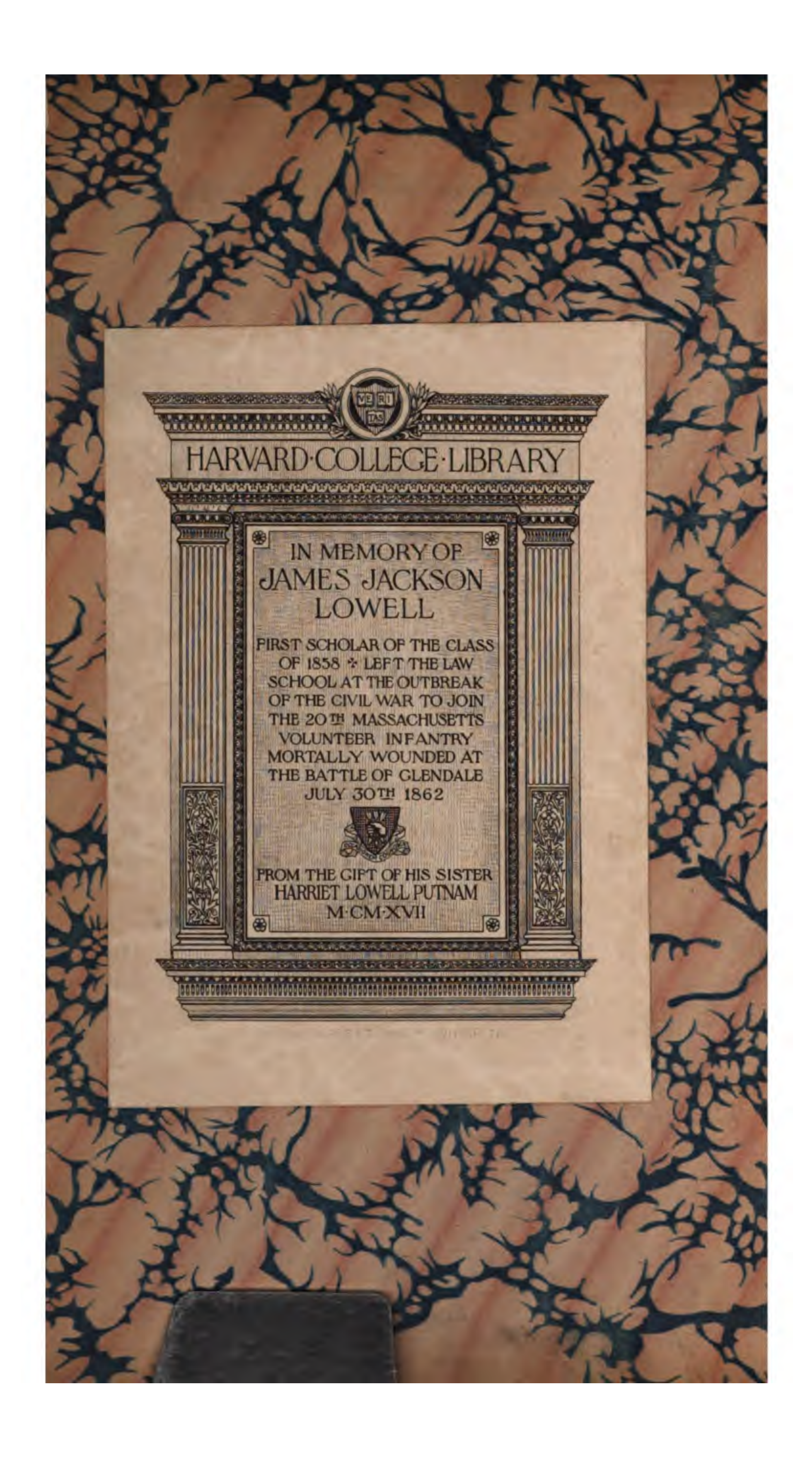
Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`




VE RI TAS
HARVARD·COLLEGE·LIBRARY
IN MEMORY OF
JAMES JACKSON
LOWELL
FIRST SCHOLAR OF THE CLASS
OF 1858 ✣ LEFT THE LAW
SCHOOL AT THE OUTBREAK
OF THE CIVIL WAR TO JOIN
THE 20TH MASSACHUSETTS
VOLUNTEER INFANTRY
MORTALLY WOUNDED AT
THE BATTLE OF GLENDALE
JULY 30TH 1862
FROM THE GIFT OF HIS SISTER
HARRIET LOWELL PUTNAM
M·CM·XVII



ANATOLE FEUGÈRE
DOCTEUR ÈS-LETTRES

LAMENNAIS

AVANT

L'« ESSAI SUR L'INDIFFÉRENCE »

D'APRÈS

DES DOCUMENTS INÉDITS

(1782-1817)

ÉTUDE SUR SA VIE ET SUR SES OUVRAGES

Suivie de la liste chronologique de sa correspondance et des extraits de ses lettres dispersées ou inédites

---

PARIS (VIe)
LIBRAIRIE BLOUD ET Cie
4, RUE MADAME, 4

1906
Reproduction et traduction réservées



LAMENNAIS

AVANT

L'« ESSAI SUR L'INDIFFÉRENCE »

ANATOLE FEUGÈRE

DOCTEUR ÈS-LETTRES

LAMENNAIS

AVANT

L'« ESSAI SUR L'INDIFFÉRENCE »

D'APRÈS

DES DOCUMENTS INÉDITS

(1782-1817)

ÉTUDE SUR SA VIE ET SUR SES OUVRAGES

Suivie de la liste chronologique de sa correspondance
et des extraits de ses lettres dispersées ou inédites

PARIS (VIe)

LIBRAIRIE BLOUD ET Cie

4, RUE MADAME, 4

—

1906

Reproduction et traduction interdites

C 1270.87

HARVARD COLLEGE
APR 9 1923
LIBRARY

J. J. Lowell fund

A

M. VICTOR GIRAUD

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG (SUISSE)

Hommage reconnaissant.

PRÉFACE

Ce travail a pour origine une thèse de doctorat ès-lettres, présentée à l'Université de Fribourg (Suisse). Depuis que je l'ai entrepris, Lamennais a été l'objet de nombreuses publications : durant ces trois dernières années, une quinzaine de revues ont publié des articles relatifs au grand écrivain ou des lettres de lui, et à partir de septembre 1904, il ne se passe guère plus d'un mois sans qu'on nous apporte sur son compte des renseignements nouveaux et des documents inédits (1).

Deux mennaisiens même ne se sont pas contentés d'étudier en quelques pages un point spécial de sa vie ou de son œuvre :

(1) Cf. *Nouvelle Revue rétrospective*, 10 août et 10 novembre 1903; *Revue de Fribourg*, janvier et février 1904 ; *Revue latine*, 25 septembre et 25 octobre 1904 ; *Revue du monde catholique*, 15 décembre 1904 ; *Revue de Fribourg*, février 1905 ; *Revue de Bretagne*, mars 1905 ; *Revue des Deux-Mondes*, 1er avril 1905 ; *Quinzaine*, 16 avril et 1er mai 1905 ; *Revue de Paris*, 15 mai et 1er juin 1905 ; *Revue de Belgique*, juin 1905 ; *Revue d'histoire littéraire de la France*, avril-juin 1905 ; *Revue Bleue*, 29 juillet, 5 et 12 août 1905 ; l'*Hermine*, 20 août, 20 septembre, 20 octobre et 20 novembre 1905 ; *Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre et 1er novembre 1905 ; *Demain*, 24 novembre et 1er décembre 1905 ; *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, 20 décembre 1905 ; *Revue latine*, 25 janvier 1906 ; *Revue de Fribourg*, janvier 1906 ; *Annales de Philosophie chrétienne*, mars 1906 ; *Quinzaine*, 16 juin 1906.

M. l'abbé Boutard a publié, en 1905, la première partie d'une étude d'ensemble (1) qu'il est en train de poursuivre dans *la Quinzaine* (2), et M. Christian Maréchal, après ses deux intéressantes publications, *La clef de « Volupté »* (3), en 1905, *Lamennais et Victor Hugo* (4), en 1906, vient d'éditer un ouvrage de Lamennais que l'on croyait perdu, l'*Essai d'un système de philosophie catholique* (5). Il annonce une étude sur *Lamennais et Lamartine* en attendant un livre plus considérable : *Lamennais et le Christianisme social* qui paraîtra en même temps que sa *Bibliographie générale et critique des œuvres de Lamennais contenant les variantes des manuscrits et de toutes les éditions*. De son côté, M. Victor Giraud nous fait espérer, sur *Lamennais, son œuvre et son temps*, un travail qui promet d'être de très longue haleine (6). M. Roussel enfin, l'auteur du *Lamennais d'après des documents inédits* (7), se propose de publier tout ce qu'il a recueilli d'intéressant depuis l'apparition de cet ouvrage. Avant que tous ces volumes aient vu le jour, bien des travaux de détail auront sans doute paru. Il faut signaler entre autres la publication prochaine des notes manuscrites de Lamennais en marge d'un exemplaire de Rousseau. M. Roustan doit donner, dans la *Revue de Lyon et du Sud-Ouest*, des lettres de Lamennais.

(1) *Lamennais, sa vie et ses doctrines. La renaissance de l'ultramontanisme*. Paris, Perrin, 1905, in-8.
(2) Voir le nº du 16 juin 1906.
(3) Paris, Savaète, 1905, in-8.
(4) Paris, Savaète, 1906, in-8.
(5) Paris, Bloud, 1906, in-12.
(6) « Il y aurait, nous dit M. Victor Giraud, il y aurait à écrire, sur *Lamennais, son œuvre et son temps*, un livre qui serait, qui pourrait être tout au moins, pour notre XIXᵉ siècle français, ce qu'est l'admirable *Port-Royal* de Sainte-Beuve pour le XVIIᵉ : un livre qui, en même temps qu'une étude d'histoire littéraire, serait une étude de psychologie et d'histoire religieuses... Ce livre, je voudrais, je n'ose dire l'écrire, du moins l'essayer et l'exquisser quelque jour. » (*Revue latine*, du 25 septembre 1904, p. 540).
(7) Rennes, Caillière, 1892, 2 vol. in-12.

D'autres lettres sont actuellement communiquées à la *Revue latine* (1). Un lecteur avisé le disait avec raison l'autre jour : « Nous ne nous lasserons jamais de voir paraître les inédits de Lamennais (2) ».

Des raisons sérieuses expliquent, je crois, la faveur dont jouit Lamennais auprès de nos contemporains. On s'apercevait que son influence, considérable de son vivant, est encore loin d'être épuisée aujourd'hui. Au moment où la séparation de l'Eglise et de l'Etat, préconisée dans l'*Avenir* en 1830, est un fait accompli, le nom de Lamennais se trouve naturellement lié à des préoccupations actuelles : les enseignements qu'il nous donne sont moins que jamais négligeables ; il eut en effet le don de prophétie ; ses intuitions politiques ne parurent insensées qu'à ceux qui n'ont pas su ou voulu porter aussi loin leurs regards ; et si ses idées furent inapplicables en leur temps, c'est parce qu'elles devaient s'adapter exactement au nôtre. Lamennais eut le mérite de comprendre que le régime de la séparation était conforme à la logique des choses, de même que le système démocratique dans la société civile, ou la doctrine de l'infaillibilité dans la société religieuse. Il y a des courants qu'on ne remonte pas, des changements dont il nous faut admettre la légitimité, si nous voulons, par notre action, les

(1) J'ai moi-même entre les mains des inédits intéressants que j'espère publier un jour : une centaine de lettres de Lamennais à Benoît-Champy, écrites entre 1829 et 1853 ; — une douzaine de lettres de Béranger à Benoît-Champy où il est fort souvent question de Lamennais ; — un article de Benoît-Champy fort curieux et très juste de ton intitulé : *Souvenirs sur la mort de M. de Lamennais* ; — les manuscrits autographes des *Affaires de Rome* ; des *Maux de l'Eglise et de la Société* (1836-1837) ; des *Discussions critiques et pensées diverses sur la religion et la philosophie* (1841) ; enfin des *Amschaspands et Darvands* (1843), dans lesquels on peut relever des corrections, qui ne manquent pas d'intérêt (Cf. p. 22, n. 2).

(2) M. l'abbé Brémond, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, juin 1906, p. 317.

rendre salutaires. Ces idées que suggère toute étude sur Lamennais, nous n'osons pas croire qu'il soit superflu de les méditer en notre temps. Son œuvre appartient donc à la « littérature vivante », il est de ceux qu'on doit étudier attentivement, minutieusement même. C'est ce que j'ai tenté de faire, en m'attachant à la période la plus négligée jusqu'à ce jour, mais non la moins importante, car, à ce moment unique, on découvre ses tendances primitives, que les circonstances n'ont pu encore altérer.

Malheureusement, pour les vingt-cinq premières années, les renseignements sérieux et précis nous font trop souvent défaut : la crise sentimentale et la période mondaine, la première communion et la crise religieuse restent des points obscurs dans la vie de Lamennais. Nous savons les choses en gros, mais les détails manquent, les détails admissibles du moins, car, selon l'usage, l'imagination est venue en aide à la curiosité, et l'on a supposé ce qu'on désirait connaître. Il fallait donc tout d'abord déblayer le terrain et « déromancer » l'histoire. Cette besogne n'est pas aussi ingrate qu'elle le paraît tout d'abord : car s'il est parfois pénible d'avoir à reléguer dans le domaine de la légende de jolies anecdotes ou des fantaisies poétiques et gracieuses, en revanche, on éprouve une joie sensible à détruire de misérables contes, dont la platitude solennelle rachète mal l'insignifiance. Après avoir accompli cette tâche toute négative, quand on se demande par quoi remplacer ce qu'on a détruit, la question ne laisse pas d'être embarrassante. Des scrupules qui font grand honneur à sa délicatesse morale ont empêché Lemennais d'écrire ses mémoires. Or, aucun document du dehors n'a la valeur des souvenirs intimes, car, s'il est juste de se défier d'un homme qui nous fait sa propre histoire, on conviendra cependant qu'il a chance de la connaître mieux que personne. Quelque imagination que Rousseau et Chateaubriand aient déployée au service de leur amour-propre, ils n'ont pas inventé de toutes pièces les *Confessions* et les *Mémoires d'outre-tombe*. Leurs fantaisies partent du réel. Leur manière même de l'altérer les trahit

et nous le livre. Mais Lamennais, il nous l'a dit, à défaut de mémoires, nous a laissé sa correspondance, c'est là qu'on doit la trouver.

Seulement, les lettres qu'il a pu écrire avant 1809 ne nous sont pas parvenues (1). Devons-nous, pour éclairer la période antérieure, chercher des renseignements épars à travers sa correspondance tout entière ? Une pareille entreprise paraît à première vue bien vaine : Lamennais avait horreur, nous le savons, de se mettre en scène et de revenir sur le passé (2). La même discrétion qui l'a empêché d'écrire ses *Mémoires* explique la réserve qu'il observait en présence même de ses amis intimes. Ainsi nous aurons beau faire, son passé restera impénétrable. — A cela il est facile de répondre que, si Lamennais n'a pas eu l'intention de nous renseigner, il a pu le faire, sans le vouloir. De brèves allusions, des aveux, des regrets involontaires ne sont pas moins significatifs, parfois, que les plus longs récits. Certains mots, revenant sous sa plume, toujours les mêmes, à de longs intervalles, attestent chez lui une disposition permanente que, sans ses lettres, nous n'aurions pu que deviner. Les présomptions font place alors aux certitudes.

On a prétendu par exemple que Lamennais devint sombre et morose dans sa vieillesse, après et par suite de sa défection. Or, telle lettre écrite en 1819, indique quel fut l'état de son âme « douloureuse », depuis sa première enfance (3). Nous apprenons de même que sa tristesse ne fut pas le résultat de ses réflexions philosophiques ou la conséquence d'une attitude littéraire, mais que les racines en sont plus profondes, qu'il était né « avec une plaie au cœur », et quand il dit enfin, en 1850 : « Je ne crois pas, depuis cinquante ans, avoir passé en tout la valeur d'une année

(1) Sauf deux. La plus ancienne, qui est fort importante (cf. p. 63), est datée du 11 janvier 1806.

(2) Forgues, *Œuvres posthumes de F. Lamennais, correspondance*, Paris, Didier, 1864 (2ᵉ éd.), t. I, p. 5.

(3) Cf. plus loin, p. 43.

sans souffrir (1) », nous avons la preuve que depuis longtemps la maladie l'a rendu incapable de réagir contre ses nerfs qui le dominent et le mènent. Par là, des lacunes peuvent être, sinon comblées, du moins réparées dans une large mesure : ainsi, nous ignorons les faits qui précédèrent sa conversion, mais les réflexions qui l'acheminèrent à la foi, ses lettres à Moorman, écrites dix ans plus tard, nous les font connaître. De l'amour qu'il ressentit, dit-on, dans sa jeunesse, il est regrettable que nous ne sachions rien. L'essentiel pourtant n'est-il pas de comprendre quels furent les besoins profonds de son cœur et quel genre de vie pouvait le mieux les satisfaire? Or, quand nous le voyons écrire le 21 décembre 1850, à une dame exilée loin de son pays, mais vivant au milieu des siens : « Remerciez Dieu de n'être pas condamné à ce qu'il y a de plus dur dans la vie humaine, vieillir seul (2) » ; lorsque dans une lettre datée du lendemain il s'écrie : « La vie humaine n'a qu'un printemps, et encore ne sais-je ce qu'il est, je ne l'ai connu que par ouï-dire (3) » ; si nous nous rappelons qu'une espèce d'hymne désespéré antérieur de vingt ans au moins se terminait par ces mots : « Laissez pleurer ceux qui n'ont point de printemps » (4), ces rapprochements ne jettent-ils pas un jour inattendu sur l'âme de Lamennais et n'apercevons-nous pas mieux alors la cause profonde du déchirement qu'il éprouva en 1816, lorsqu'il se sentit engagé irrévocablement dans une voie qui le condamnait à « vieillir seul » ?

Voulant vérifier des hypothèses à l'aide de semblables concordances, j'ai été amené à dépouiller la vaste correspondance de Lamennais. Il a semblé que ce second travail compléterait le premier

(1) Lettre à Alexis Gérard, du 21 août 1850 (*Revue Bleue*, 5 août 1905, p. 163).
(2) Lettre inédite.
(3) Lettre à Alexis Gérard, du 22 décembre 1850 (*Revue Bleue*, 12 août 1905, p. 199).
(4) Cf. plus loin, p. 39-40.

et pourrait rendre service à tous les mennaisiens. J'ai donc classé d'après l'ordre chronologique toutes les lettres que j'ai pu retrouver en donnant des extraits ou des analyses de celles qui sont dispersées dans divers ouvrages, revues ou journaux. En examinant la Bibliographie qui précède cette liste, des lecteurs mieux informés en apercevront aisément les lacunes. Je leur saurai gré de bien vouloir me les signaler. J'espère qu'ils me pardonneront les erreurs que je n'ai pu manquer de commettre au cours de ces pages. En attendant, je m'empresse de remercier tous ceux qui, par des indications précieuses, ont facilité ma tâche. Sans parler de M. Victor Giraud, qui a guidé mes premiers pas, je suis particulièrement redevable à MM. Alfred Roussel, Maurice Masson et Christian Maréchal. Si imparfait que soit mon travail, il l'eût été, sans eux, bien davantage. Je suis donc heureux de pouvoir leur témoigner ici toute ma gratitude.

Anatole Feugère

Fribourg, le 26 juin 1906.

LES SOURCES

Les sources de la biographie de Lamennais sont pauvres et médiocres pour la période qui comprend les vingt-cinq premières années de sa vie (1782-1807) (1). Au lieu de mémoires, de souvenirs personnels et de lettres, on n'a que de courtes notices écrites sous l'empire de préoccupations peu scientifiques ; car, de leur vivant comme après leur mort, les hommes passionnés passionnent ceux qui les approchent; ils ne trouvent que des adversaires acharnés ou de chaleureux partisans et ils espèrent en vain que

(1) *Biographie des Malouins célèbres, nés depuis le* xve *siècle jusqu'à nos jours, précédée d'une notice historique sur la ville de Saint-Malo depuis son origine*, par Fg. P.-B. Manet, prêtre, chef de l'institution de la même ville. Saint-Malo, 1824, in-8 p. 244-246. B. N. : L 25 n ; 121. Manet parle d'une *Biographie des hommes vivants* qui a, dit-il, « marqué d'avance la place que les Lamennais occuperont dans l'histoire ». Le tome IV de cet ouvrage est de 1818 et Lamennais n'y figure pas.

Résumé analytique de l'essai sur l'indifférence en matière de religion, présenté en forme de discours et lu dans une société de Gens de lettres, précédé d'une notice sur M. de Lamennais, orné de son portrait et du fac-simile de son écriture. Montpellier, A. Virenque, 1828, in-12. L'auteur déclare qu'il a utilisé les meilleures biographies. B. N. : D 50358.

Biographie universelle et portative des Contemporains, ouvrage publié sous la direction d'Alph. Rabbe, Paris, Levrault, 1834, in-8, t. III, p. 565, 567. B. N. : G 27905.

Quérard, dans sa *Notice bibliographique des ouvrages de M. de La Mennais* Paris, 1849, in-8, p. 108. B. N. 8° Q 896 (extraite des *Supercheries littéraires dévoilées*), signale un article de l'abbé Gerbet qui aurait paru en 1828 : du

la justice s'assoira sur leur tombe (1). Leur souvenir suffit à rallumer des passions éteintes changeant leurs historiens en apologistes ou en accusateurs. Dès que l'on parle d'eux, on perd la liberté d'esprit nécessaire pour les juger ; soit qu'on désire venger leur mémoire de calomnies indignes, soit qu'on veuille se garder d'un enthousiasme indiscret, on songe plus à louer ou à blâmer qu'à bien connaître. Alors même qu'ils n'apportent que des faits, les biographes les mieux placés pour être exactement informés ont un style qui nous met en défiance. Il faut noter cependant que ce ton déclamatoire qui nous surprend est leur ton habituel, et l'on n'en doit rien conclure contre leur sincérité. Souvent c'est la manière seule dont ils nous présentent les choses qui leur ôte de la vraisemblance et leurs récits deviennent plausibles quand on a pris soin de les transposer.

Tous, heureusement, ne sont pas dans le même cas. Sainte-Beuve, en effet, publiait dans la *Revue des Deux-Mondes* (2), le 1er février 1832, un article biographique qui offre de sérieuses garanties d'exactitude. Il était alors très lié avec Lamennais qui croyait voir en lui un ami et presque un disciple (3) ; et c'est de

Nécrologe et du Biographe réunis, t.II, p. 179. Or, je ne trouve qu'un *Biographe* pour l'année 1828 et où il n'y a pas d'article de Gerbet. En revanche, à la p. 179, dans *le Biographe et le Nécrologe réunis faisant suite à toutes les biographies publiées par A.-E., Le M... ancien magistrat* (n° du 13 janvier 1835), se trouve un article sur Lamennais signé Paillet (de Plombières).

(1) « ... Au reste, si la haine, la colère, l'injure poursuivent pendant sa vie l'homme qui ne connut que le Juste et le Vrai, la justice s'assied sur sa tombe. » Lettre de Lamennais citée par Forgues, *Œuvres posthumes de Lamennais* (2e édition), 1864, t. I, 139. L'écrivain exprime la même idée avec une nuance d'amertume plus prononcée, quand il écrit, le 28 novembre 1836 : « La justice vient pourtant, mais jamais sa voix ne retentit que sur un tombeau. » Villerabel, *Confidences de Lamennais* (1886), p. 124.

(2) P. 359-380. L'article a été recueilli dans les *Portraits contemporains*, éd. définitive, I, 198-230.

(3) Sur les relations de Sainte-Beuve et de Lamennais, il faut consulter, outre les nombreux passages où Sainte-Beuve parle de Lamennais,

l'abbé Jean-Marie, frère de l'écrivain, qu'il tenait ses renseignements (1). Il l'affirme, et nous en avons la preuve : il cite en effet une lettre de Féli à Jean qui fut publiée dans la suite par Ange Blaize (2). Nous marchons avec lui en terrain ferme, et, quand il ne contredit pas les autres biographes, on peut tenir pour certain ce qu'il avance. Son autorité est d'autant plus grande ici qu'il écrit avant qu'on puisse entrevoir la possibilité d'une défection de Lamennais, puisque celui-ci n'a pas encore été condamné. Si l'article

(cf. la table générale et analytique des *Causeries du Lundi*, des *Portraits de femmes* et des *Portraits littéraires*, par A. Ch. Pierrot, Paris, Garnier, celle de *Port-Royal*, par A. de Montaiglon, Paris, Hachette, celle des *Premiers Lundis*, des *Portraits Contemporains* et des *Nouveaux Lundis*, par V. Giraud, Paris C.-Lévy, et les lettres à Sainte-Beuve analysées dans l'*appendice* du présent volume), le beau livre de M. G. Michaut, *Sainte-Beuve avant les Lundis*, Paris, Fontemoing, 1903, in-8, et l'étude si captivante de M. C. Maréchal, intitulée *La clef de Volupté*, Paris, A. Savaète, 1905, in-8. Le premier semble croire que l'admiration inspirée par Lamennais à Sainte-Beuve aurait pu le ramener à la foi, quand survint la publication des *Affaires de Rome* (1836) qui le rejeta dans le scepticisme. C'est ce que Sainte-Beuve nous donnait à entendre lorsqu'à la fin de l'article qu'il écrivit à cette occasion il s'écriait : « Est-ce bien possible d'abdiquer brusquement de la sorte, et cela vous était-il permis ? Rien n'est pire, sachez-le bien, que de provoquer à la foi les âmes et de les laisser là à l'improviste, en délogeant. Rien ne les jette autant dans ce scepticisme qui vous est encore en horreur, quoique vous n'ayez plus que du vague à y opposer. Combien j'ai vu d'âmes espérantes que vous teniez et portiez dans votre besace de pèlerin, et qui, le sac jeté à terre, sont demeurées gisantes le long des fossés. L'opinion et le bruit flatteur, et de nouvelles âmes plus fraîches, comme il s'en prend toujours au génie, font beaucoup oublier sans doute et consolent, mais je vous désigne cet oubli, dût mon cri paraître une plainte ! » *Portraits contemporains*, I, 265. Mais de l'argumentation très serrée de M. Maréchal il ressort que la sincérité de Sainte-Beuve dans ses rapports avec Lamennais fut de très courte durée, et qu'en laissant échapper cette plainte, il était soucieux avant tout de se donner un beau rôle (Cf. *Clef de volupté*, p. 99-102).

(1) *Portraits contemporains*, I, 214.

(2) *Œuvres inédites de F. Lamennais*, Paris, 1866, I, 149.

était postérieur de quelques mois seulement, fût-il identique, on devrait accueillir avec moins de confiance le témoignage de Sainte-Beuve, car on pourrait le soupçonner de n'être plus assez calme en parlant de Lamennais, d'avoir « une pensée de derrière la tête » et d'altérer les faits les plus reculés dans le temps pour expliquer comme à l'avance sa défection, car c'est là l'écueil quand on se reporte aux premières années du grand écrivain ; on les revoit au travers de toutes celles qui les suivent, et l'on est tenté de lire son avenir dans son passé, éliminant ainsi la part d'imprévu et d'accidentel que comporte toute existence. L'exemple du même Sainte-Beuve est à cet égard fort instructif. Il a consacré à Lamennais plusieurs articles (1), et, en 1868, il revient sur la période qui nous intéresse, à propos de la publication des *Œuvres inédites de F. Lamennais* par Blaize (2). Il a commencé par lui dresser un piédestal, mais ensuite il s'efforce de l'en faire descendre, et, pour « amener » la chute de celui qu'il accuse de l'avoir égaré, il est près d'accepter des témoignages sans grande valeur qui sont de nature à rabaisser Lamennais, dès ses débuts même, au niveau commun (3). Il est vrai que, depuis 1832 jusqu'en 1866, il n'apprit rien de nouveau sur la jeunesse de l'écrivain, ce qui fit qu'il admira en lui la volonté (4) qui est, de toutes les facultés, celle que le violent polémiste possédait au moindre degré ; et quand il put connaître les documents essentiels, il n'avait plus, en abordant ce sujet, toute la sérénité qui eût convenu.

(1) 1er février 1832, 1er mai 1834, 15 novembre 1836, (*Portraits contemporains*, I, 198-271), 23 septembre 1861 (*Nouveaux Lundis*, I, 22-43).

(2) 7 septembre et 14 septembre 1868, *Nouveaux Lundis*, XI, 347-399.

(3) « Béranger qui, à plus de trente ans de là, eut bien des confidences de Lamennais, a dit dans une lettre à un ami : « Vous avez bien jugé la nature de son esprit. Mais savez-vous que, avec ce petit corps, il a été jadis un vert galant ; que c'est pour s'arracher aux plaisirs sensuels qu'il a endossé la soutane. Savez-vous que cet extrait d'homme était un ferrailleur redoutable ? En effet, toute sa vie devait être une longue escrime. » *Nouveaux Lundis*, XI, 351.

(4) *Portraits Contemporains*, I, 201-202.

Bien mieux informé cependant que tous ceux qui écrivirent du vivant de Lamennais, il n'a été démenti ni par Féli ni par Jean. Robinet (1), au contraire, est un témoin disqualifié qu'il ne faut consulter qu'avec une extrême prudence. Lamennais déclare, en effet, qu'il y a dans sa notice « des faits inexacts et même tout à fait faux » (2). Or, il n'a aucun intérêt à déprécier le travail de ce jeune homme qui l'admire et qui lui paraît avoir « de belles et nobles qualités », malgré des faiblesses jugées très sévèrement par Montalembert (3). Les auteurs des nombreuses notices ou des articles (4) qui se succèdent jusqu'à la mort de Lamennais puisent leurs renseignements soit chez Sainte-Beuve, soit chez Robinet, ou bien ils passent sous silence la jeunesse de l'écrivain (5).

(1) *Études et Notice biographique sur l'abbé F. de Lamennais*, par M. Edmond Robinet, Paris, Daubrée et Cailleux, 1835, in-8, B. N. : L 27 n 11234.

(2) Eug. Forgues, *Lettres inédites de Lamennais à Montalembert*, p. 350.

(3) Id., *ibid.*, p. 357.

(4) Germain Sarrut et B. Saint-Edme : *Biographie des hommes du jour*, Paris, 1835, t. I, 2e partie, p. 175-183. B. N. : G 6659.

(Nobili, Annesio) *Biografia dell'abati F. de Lamennais* (Pesaro), 1835, in-8.

A.-H. de Lahaye, *Deuxième lettre à M. de Lamennais à l'occasion de son livre du Peuple, avec de nombreuses notes et suivie d'une notice biographique sur le même*, Paris, Hivert, 1838, in-8, p. 40-51. B. N. : Inv. Ye 2525.

Galerie de la Presse, de la Littérature et des Beaux-Arts, 60e livraison de la 1re série, signé M. R., Paris, 1839, in-4.

(L'abbé H. Barbier) : *Biographie du clergé contemporain par un solitaire*, Paris, Appert, 1841, t. I, p. 145-180, B. N. : L 4 n ; 8.

Elias Regnault, *Procès de M. F. Lamennais devant la Cour d'assise, à l'occasion d'un écrit intitulé : « Le Pays et le Gouvernement ». Relation complète... suivie d'une notice biographique et littéraire sur M. F. Lamennais.* Paris, Pagnerre, 1841, in-8, B. N. : L 51 b 3244. Artaud : *Encyclopédie des gens du monde*, Paris, Treuttel ; 1842, t. XVI, p. 128-132 ; *Profils révolutionnaires*, 5 décembre 1848.

(5) Silvestre de Sacy : *Affaires de Rome de M. de La Mennais. Journal*

Plusieurs des articles parus l'année de la mort de Lamennais en 1854 sont intéressants quoiqu'on y trouve peu de détails sur les premières années (1)·

Jusqu'en 1858, tous ces témoignages ne reposent que sur la tradition orale (2). Mais alors celui de Blaize, neveu de Lamennais, vient confirmer le récit de Sainte-Beuve (3) ; son *Essai Biographique* contient en outre quelques pièces importantes, mais dont le nombre est plus petit que ne le faisaient prévoir le titre et les dimensions de l'ouvrage. Renan, pour écrire sa remarquable notice (4)

des Débats, 7 juillet 1837 (*Variétés Littéraires*, nouv. éd., Paris, Didier, 1861, in-12, t. II, p. 14-26).

Louis de Loménie : *Galerie des Contemporains illustres par un homme de rien*. Paris, A. René, 1840, in-12, t. I, p. 1-36. B. N : G 23746.

(1) Paulin, *Lamennais, L'Illustration*, 4 mars 1854, t. I, XXIII, p. 141.

H. Rigault, *Lamennais*, *Journal des débats*, 23 mars et 6 avril 1854 (*Œuvres complètes*, Paris, 1859, t. III, p. 244-270).

Laurent Pichat, *Lamennais*, *Revue de Paris*, 1er avril 1854, p. 21.

V. de Chalembert, *M. de La Mennais, étude philosophique*, *Le Correspondant*, 25 février et 25 novembre 1854, t. XXXIII, p. 724-742 et t. XXXV, p. 241-261.

C. Laroche Héron : *Biographie : Féli de Lamennais*, *Le Correspondant*, 25 juin 1854, t. XXXIV, p. 370-329.

Eugène de Mirecourt : *Les Contemporains ; L'abbé de Lamennais*, Paris, Roret, 1854, petit in-18 B. N. : L 2 n 11765.

(2) A. Rispal, *Lamennais, sa vie, ses écrits*, *Le Correspondant*, 25 mars et 25 mai 1855, t. XXXV, p. 826-854 et t. XXXVI, p. 226-249.

Léopold de Gaillard, *Le Dante et Lamennais*, *Le Correspondant*, 25 décembre 1855, t. XXXVII, p. 432-450.

Hippolyte Castille, *Portraits historiques au* XIXe *siècle*. *Lamennais*, Paris F. Sartorius, 1857 petit in-18. B. N. : G 20988-21092.

Aucun article n'est consacré à Lamennais dans Levot, *Biographie Bretonne. Recueil de notices sur tous les Bretons qui se sont fait un nom*, Vannes, Cauderan, Paris, Dumoulin, 1852-57, 2 vol. in-8.

(3) A. Blaize, *Essai biographique sur M. F. de Lamennais*, Paris, Garnier, 1858, in-8. B. N. : L 27 n 11238.

(4) *Biographie universelle ancienne et moderne*, Paris, Desplaces, s. d. in-8, t. XXIII, p. 63-81.

parue dans la nouvelle édition de la Biographie Michaud, se servira de cet *Essai* et des *Notes et Souvenirs* publiés la même année en tête des *Œuvres posthumes de F. Lamennais* (1), éditées par Forgues. Celui-ci nous fournit des renseignements utiles dont il a le grand mérite de ne pas exagérer l'importance ; il sait peu de chose, dit-il, sur la jeunesse de Lamennais dont l'écrivain n'aimait pas à parler (2).

Des indications plus positives nous sont données par E. de la Gournerie, en 1862, dans l'introduction qui précède le recueil des lettres adressées à Mgr Bruté par Jean-Marie de Lamennais, à partir de 1806, et par Féli à partir de 1809 (3).

Quant à l'opuscule de Peigné (4), écrit dans une très bonne in–

(1) E. D. Forgues, *Œuvres posthumes de F. Lamennais, publiées selon le vœu de l'auteur, Correspondance*, Paris, Paulin et Le Chevalier, 1858, 2 vol. in-8, B. N. : Z 4963. Je désigne cet ouvrage par le nom de l'éditeur, Forgues, et je renvoie à la nouvelle édition, Didier, 1863, B. N. : Inv. Z 52835.

Les principales études auxquelles donna lieu l'apparition de cet ouvrage sont celles de Sainte-Beuve (mentionnée plus haut p. 6, note 1) ; de Prévost-Paradol, dans le *Journal des Débats*, 30 octobre et 5 novembre 1858 (*Essais de Politique et de Littérature*, 1re série, Paris, M. Lévy, in-12, 3e éd. p. 222-258) ; de Barbey d'Aurevilly, dans le *Pays, Journal de l'Empire*, 15 décembre 1858 (*Prophètes du Passé*, Paris, Palmé, 1880, in-12, p. 305-330) ; de Caro dans ses *Nouvelles Etudes morales sur le temps présent*, Paris, Hachette, 1861, in-12, p. 205-247. L'article de Renan, dans la *Revue des Deux-Mondes*, du 15 août 1857, paraît à l'occasion du volume suivant : E. D. Forgues, *Œuvres Posthumes de F. Lamennais publiées selon le vœu de l'auteur, Mélanges philosophiques et politiques*, Paris, Paulin et Le Chevalier, 1856, in-8, B. N. : Z 4963. Un article que je mentionne ici, mais qui a été écrit antérieurement est celui de Ch. Sainte-Foi (Jourdain) publié après sa mort dans la *Revue du monde catholique*, 10 janvier 1862, t. II, p. 437-448.

(2) Forgues, I, 5.

(3) Nantes, V. Forest et E. Grimaud, 1862, in-12.

(4) J.-Marie Peigné, *Lamennais, sa vie intime à la Chênaie*. Paris. Bachelin-Deflorenne, 1864, petit in-18, B. N. : L27 n 11239.

tention par un homme qui a pu être bien informé, ce serait une source excellente si l'on y trouvait autant de précision que d'éloquence (1).

En 1866, les pièces décisives voient enfin le jour (2) ; ce sont les lettres de Féli, adressées en grande partie, à l'abbé Jean, depuis 1809. Quelques lettres de M. des Saudrais à ses neveux (3) nous permettent de remonter jusqu'à l'année 1806 ; et enfin l'*Introduction* de Blaize complète les vagues et rares renseignements égarés dans les considérations générales qui encombraient son *Essai Biographique*.

A part les recueils de correspondances partielles qui n'intéressent pas directement la période que j'étudie, aucune source n'apparaît avant le *Lamennais d'après des documents inédits* (4) de M. Roussel, en 1892, suivi quelques années après de deux articles essentiels du même auteur, *Lamennais à la Chênaie* (*1806-1815*) (5), et *Une*

(1) L'eau-forte de Staal est placée en tête du volume comme pour indiquer le ton de l'ouvrage : au-dessus du portrait de Lamennais, dont la main est appuyée sur des livres qui se trouvent être les *Evangiles* et les *Paroles d'un croyant*, on voit, à droite, l'écrivain errer dans une avenue plantée de beaux arbres, le dos courbé, solitaire et pensif ; à gauche, au bord d'un étang, gît un grand chêne déraciné, tandis qu'un aigle plane dans les airs.

(2) *Œuvres inédites de F. Lamennais publiées*, par A. Blaize, Paris, Dentu, 1866, 2 vol. in-8. Les principales études suscitées par l'apparition de ce livre, outre l'article de Sainte-Beuve (cf. *supra*, p. 6, n. 2), sont celles de Scherer dans le *Temps*, 27 novembre 1866 (*Etudes sur la littérature contemporaine*, Paris, C.-Lévy, in-12, t. IV, p. 47-62 (de X. Eyma dans la *Liberté*, 29 janvier 1867, du P. Mercier dans les *Etudes Religieuses historiques et littéraires*, 15 juin et 15 juillet 1867, t. XII, p. 793-817, t. XIII, p. 195-223 ; d'A. de Lansade dans la *Revue du monde catholique*, 10 juillet 1867, t. XVIII, p. 665-695.

(3) Blaize, I, 25-44.

(4) Rennes, Hyacinthe, Caillière 1892, 2 vol. in-12. B. N. : L 27 n ; 41540. Je renverrai à cette 1re édition, identique aux éditions ultérieures, sauf pour la pagination à partir de la page 282 du t. I ; car les 2 premiers chapitres (p. 1-66) du t. II, sont devenus les derniers du t. I.

(5) *Revue du monde catholique*, juillet et août 1899, réimprimé dans

correspondance inédite des deux Lamennais (lettres adressées à Querret de 1811 à 1815) (1).

Enfin, en 1903, la biographie de Jean-Marie par le P. Laveille (2) ne nous fait pas seulement connaître le frère de Féli, ce qui déjà était très important, mais elle apporte quelques faits nouveaux sur Féli même et permet de se faire une idée exacte du milieu dans lequel les deux frères ont passé leur jeunesse.

On peut donc distinguer quatre périodes qui permettent de fixer la valeur relative, au point de vue documentaire, des travaux relatifs à la biographie de Lamennais.

Durant la première période, qui s'étend jusqu'à la mort de Lamennais, en dehors du premier article de Sainte-Beuve, nous ne possédons que des renseignements vagues et suspects.

Entre 1854 et 1866, les témoins n'affirment plus seulement ; ils apportent des preuves. Malgré leur mutuelle hostilité, on s'aperçoit en les confrontant qu'ils sont d'accord sur certains points.

A partir de 1866, on pouvait croire que rien ne viendrait s'ajouter à ce qu'on savait déjà et qu'il était temps d'écrire la vie de Lamennais. Mgr Ricard s'y est essayé en 1886 (3). Mais il a dû constater que bien des éléments lui manquaient encore pour mener ce travail à bien. Spuller l'entreprend après la publication d'une partie importante de la correspondance, et notamment des lettres au baron de Vitrolles et à Marion (4). Son étude est vivante et originale, mais si la valeur littéraire en est grande, l'auteur, par les

les *Mélanges de littérature et d'histoire religieuses publiées à l'occasion du jubilé épiscopal de Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier*, Paris, A. Picard, 1899, III, 121-169. Je renverrai à cet ouvrage.

(1) *Revue du monde catholique*, 1er et 15 juillet, 1er août 1901.

(2) R. P. Laveille, prêtre de l'oratoire, *Jean-Marie de La Mennais* (1780-1860), Paris, Ch. Poussielgue, 1903, 2 vol. in-8. J'indiquerai cet ouvrage par le nom de l'auteur.

(3) *Lamennais et son école*, Paris, Plon, 1881, in-12. En 1895, dans sa 5e édition, l'auteur n'indique pas qu'il ait remis au point la 4e qui est de 1886.

(4) V. *Bibliographie de la correspondance*.

préoccupations politiques qui dominent chez lui, se rapproche des biographes polémistes de l'époque précédente. Il ne prétend pas d'ailleurs le dissimuler, puisqu'il intitule son livre : *Lamennais. Etude d'histoire politique et religieuse* (1).

Une étude purement biographique s'imposait après la publication de M. Roussel, en 1892. Le P. Mercier l'a esquissée en 1895 (2). Son ouvrage est un honnête résumé des travaux antérieurs, mais il a le même inconvénient que plusieurs articles consacrés à Lamennais ; il est trop succinct pour que tous les documents essentiels y soient utilisés. Un ouvrage de dimensions plus considérables a paru dernièrement. M. l'abbé Boutard prend Lamennais à ses débuts et s'arrête à l'année 1828 (3). Il ne cache pas l'intérêt que lui inspire le grand écrivain, trop maltraité jusqu'à présent, et parle sans effroi de son libéralisme, qu'il me paraît même exagérer quelque peu, surtout durant cette période. Cette étude d'une lecture facile est encore trop subjective, et nous renseigne moins sur son objet que sur son auteur. En outre, celui-ci n'a pas fait usage de ce qui a été publié au cours de ces dix dernières années.

Ces publications récentes et quelques documents inédits que j'ai consultés, grâce à l'obligeance de M. Roussel qui les possède et se réserve de les publier intégralement, m'ont permis de compléter

(1) Hachette, 1892, in-12. A la suite de cette publication et du livre de M. Roussel, paraissent, entre autres articles, ceux de F. Brunetière dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1er février 1893 (*Nouveaux Essais sur la littérature contemporaine*, Paris, C.-Lévy, 1895, in-12, p. 31-53), de F. Klein dans le *Correspondant*, 25 février 1893; d'Edmond Biré dans la *Gazette de France*, 6 mars, 1893, (*Histoire et Littérature*, Lyon, Vitte et Perrussel, 1895, in-8, p. 297-318) ; de Geoffroy de Grandmaison dans l'*Univers*, 5 et 19 septembre 1893, 24 mai et 7 juin 1898 ; d'Ed. Pontal dans la *Vérité*, 29 janvier et 25 février 1894.

(2) *Lamennais d'après la correspondance et les travaux les plus récents*, par le R. P. Mercier S. J., Paris, Lecoffre, 1895, in-12.

(3) L'abbé Charles Boutard, *Lamennais, sa vie et ses doctrines. La Renaissance de l'Ultramontanisme*, 1782-1828, Paris, Perrin, 1905, in-8.

ou de rectifier les trois premiers chapitres du P. Mercier et les huit premiers de M. Boutard.

Actuellement, l'attention se reporte d'une façon toute particulière sur Lamennais (1). Mais on s'occupe plutôt de ses idées sociales et philosophiques que de sa personne même, et l'on paraît croire que sa biographie n'offre d'intérêt qu'aux environs de 1830. Il m'a semblé qu'il ne serait pas inutile d'indiquer ce que l'on peut savoir de sa vie antérieure et de ses débuts. Sainte-Beuve estimait que cette période de formation est la plus importante à bien connaître. « Le point essentiel, disait-il, dans une vie de grand écri-

(1) Cf. les articles de FAGUET dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1er avril 1897 (*Politiques et moralistes du XIXe siècle*, Paris, soc. franç. d'impr. 1898, in-12, p. 83-132) ; du P. LAVEILLE dans la *Revue du Clergé français*, 15 mai et 1er juillet 1896, 1er juillet et 1er novembre 1897, dans la *Nouvelle Revue rétrospective*, 1er semestre 1897, dans la *Quinzaine*, 16 juin 1901 ; d'O. PFÜLF S. J., dans les *Stimmen aus Maria Laach*, 1898, t. LIV, p. 45-58, 128-151, 282-299 et 375-395 ; du P. DUDON dans les *Etudes, etc.*, janvier et mars 1901 ; et d'A. LE ROY dans la *Revue Bleue*, 31 janvier 1903 ; le livre de W. GIBSON, *Lamennais and the liberal catholic movement in France*, London, 1896, in-8 ; l'étude de MOLIEN, *Lamennais, sa vie et ses idées, pages choisies*, Lyon, Vitte, 1898, in-8, p. 15-139.

On trouvera dans la bibliographie de la correspondance de Lamennais une liste des articles contenant des lettres, et dont l'importance, au point de vue biographique, est très grande. De leur côté, les protestants ou catholiques dissidents étudient beaucoup Lamennais. Entre autres recueils généraux je citerai : la *Bibliographie biographique universelle* d'ŒTTINGER, Bruxelles, Stiénon, 1854, in-8, où sont mentionnées des publications étrangères que nos bibliographes paraissent ignorer ; l'article intéressant de Jules ARBOUX sur Lamennais, dans l'*Encyclopédie des sciences religieuses*, Paris, 1868, in-8 ; et, parmi les thèses soutenues devant des facultés de théologie, les études suivantes : Georges REYSS, *Lamennais apologète catholique, étude biographique et critique*, Genève, 1887, in-8. (Je relève nombre d'erreurs dans la partie biographique, notamment aux p. 17, 18 et 22) ; Paul LAZERGES, *Lamennais, étude sur l'unité de sa pensée*, Montauban 1895, in-8 ; Alphonse CHRÉTIEN, *Le christianisme de Lamennais, étude théologique*, Berne, 1897, in-8 ; JULLIARD *Lamennais, son œuvre et son évolution religieuse*, Genève, 1899, in-8.

vain, de poète, est celui-ci : saisir, embrasser et analyser tout l'homme au moment où, par un concours plus ou moins long ou facile, son génie, son éducation et les circonstances se sont accordés de telle sorte qu'il ait enfanté son premier chef-d'œuvre. Si vous comprenez le poète à ce moment critique..., alors on peut dire que vous possédez à fond et que vous savez votre poète » (1). J'ai donc essayé « d'entrer dans mon auteur » et de « m'y installer » (2) au moment où son génie, encore ignoré du public et de lui-même, perce déjà dans ses premiers écrits. J'espère avoir apporté à ce travail de la probité intellectuelle et toute l'impartialité compatible avec la sympathie qui aide à comprendre ceux dont on parle.

(1) *Portraits littéraires*, I, 31.
(2) *Ibid.*, 29.

CHAPITRE PREMIER

LES ORIGINES

Famille de Lamennais. — Sa grand-mère maternelle est Irlandaise. — Piété mystique et valeur intellectuelle de sa mère. — M. de La Mennais, anobli pour sa conduite « héroïque ». — Il confie l'éducation de ses enfants à son frère, M. des Saudrais. — Le tempérament maladif de Féli explique sa tristesse. — Dévouement de la Villemain. — Premières impressions à Saint-Malo et ce qui en restera chez l'écrivain. — On l'envoie à l'école où il ne veut pas travailler. — Ses trois précepteurs, l'abbé Carré, son frère Jean-Marie et M. des Saudrais. — Il finit par prendre goût à l'étude. — Ses lectures indiquent une grande précocité. — Sa piété mystique s'accommode mal du catéchisme. — Il fit sa première communion en 1804. — Caractère de l'enfant : indocile, mais attachant.

Né à Saint-Malo dans un bel hôtel de la rue Saint-Vincent (1), le 19 juin 1782, à trois heures de l'après-midi (2), Félicité Robert de

(1) Laveille, t. I, p. 4, n. 3.

(2) Villerabel, p. 305. L'extrait des registres de la paroisse constatant la naissance et l'ondoiement (19 et 20 juin), et le baptême (26 octobre) a été publié par Peigné, 94-95, et aussi dans l'ouvrage suivant : *Anciens Registres paroissiaux de Bretagne, baptêmes, mariages, sépultures. Saint-Malo, évêché, seigneurie, communs, sénéchaussée de Dinan*, par l'abbé Paul Paris Jallobert, Rennes. Plihon et Hommay, 1903, 4e semestre, p. 335.

La Mennais appartenait à une famille de marins, de ces hardis corsaires dont les expéditions aventureuses contribuèrent à la richesse de la France, pour laquelle ils exposaient leur vie (1).

Le grand-père de Félicité, Louis-François Robert de La Mennais, avait épousé en premières noces Marie-Thérèse Padet Dudreneuf qui lui donna deux fils, tous deux nés à Saint-Servan, Pierre-Louis, le 10 juin 1743, et Denis-François, le 14 mai 1744 (2). Ainsi que leur père, ils furent armateurs. M. Blaize de Maisonneuve, qui plus tard devint l'allié de leur famille, était associé avec eux. Sous l'impulsion de Pierre-Louis surtout, l'entreprise commerciale atteignit son plus haut point de prospérité (3).

Le 5 septembre 1775, les deux frères avaient épousé les deux sœurs (4) : Gratienne et Félicité Lorin étaient filles de Pierre Lorin, conseiller du roi, sénéchal, premier juge, magistrat civil, criminel et de la police de la juridiction de Saint-Malo. Leur mère, née Bertranne Roce, était d'origine irlandaise (5) ; c'était une femme d'un esprit distingué ; elle avait donné à ses filles une éducation

(1) Un des ancêtres de Lamennais était établi au cap François à l'île Saint-Domingue, en 1688, quand éclata la guerre de la ligue d'Augsbourg. « Il se crut obligé de se réunir à l'armée française et fut tué dans la bataille. » Lui du moins, par sa mort, ne risquait pas d'enrichir l'Espagnol, mais son gendre, François Robert, le trisaïeul de Féli, avait mieux que sa vie à garantir, car il commandait un « navire de 40 canons et marchandises ». Prairier donc, « prévoyant le malheur qui devait lui arriver, conseilla à Robert de se rendre avec son vaisseau à Port-au-Prince pour n'être pas pris par les Espagnols ». Roussel, I, 3-4. Ce qui dans ce vieux récit nous frappe, c'est une très grande simplicité ; l'action héroïque de Prairier paraît toute naturelle à celui qui la fait comme à celui qui la conte.

(2) Suivant l'usage ordinaire en ce temps-là, l'aîné conserva le nom de La Mennais emprunté par son père à un petit domaine situé dans la commune de Trigavoux. Denis reprit celui de son aïeul et se fit appeler Robert des Saudrais. Roussel, I, 5.

(3) Laveille, I. 6 et suiv.

(4) Lettre du 15 juin 1829. Forgues, II, 56.

(5) Blaize, I, 3.

religieuse et une instruction très solide (1). Avait-elle cette fougue et cette vivacité d'imagination qui, si l'on en croit Michelet, distinguent les Celtes d'Irlande, les anciens Galls, des Kimri, leurs frères, restés en Armorique (2) ? Est-ce d'elle notamment que F. de La Mennais tenait « une certaine impétuosité opiniâtre », dont il s'est accusé lui-même (3)? on l'ignore. Mais on sait en revanche que sa physionomie rappelait beaucoup celle de Mme Lorin, front vaste, visage ovale et décharné, aux saillies prononcées, des yeux gris, des lèvres minces, le corps grêle (4).

Sa mère, Gratienne Lorin, ne put exercer une grande influence sur lui, car il n'avait que cinq ans lorsqu'elle mourut ; il se souvenait seulement de l'avoir vue réciter son chapelet et jouer du violon. Les souvenirs de Jean-Marie son frère, plus âgé que lui de deux ans, sont plus précis. « Il conserva jusqu'à sa mort quelques pages écrites par elle sur des sujets religieux, et il les montrait comme des reliques à ses disciples de prédilection » (5). Elle avait lu et réfléchi beaucoup. Elle rédigea même un plan d'éducation à l'usage de ses enfants (6). Le dernier biographe de Jean-Marie a

(1) Laveille, I, 5.

(2) *Œuvres complètes* (*Histoire de France, Moyen Age*), édition définitive, Paris, E. Flammarion, s. d. t. I, p. 6-7, 12-13, 105, 125-126.

(3) Dans une lettre bien curieuse, datée du 30 juillet 1834, et adressée à Sainte-Beuve. Parlant de son caractère dont les défauts ont été délicatement critiqués dans *Volupté*. « Il est sûr, dit-il, qu'il y a dans le mien une certaine impétuosité opiniâtre et blâmable que je ne me suis pas assez appliqué à réprimer, que mes idées me préoccupent trop, que je les pousse en avant avec trop d'ardeur. » *Cf. Bibl. de la Corresp.*

(4) *Œuvres inédites* de F. Lamennais publiées par A. Blaize, Paris, Dentu, 1866, t. I, p. 8. Voir le portrait placé en tête du *Lamennais*, d'Alfred Roussel.

(5) A. Laveille, t. I, 5.

(6) Ces enfants étaient au nombre de six : Louis-Marie naquit le 12 septembre 1776 ; Pierre-Jean, le 24 juin 1778 ; Jean-Marie, le 8 septembre 1780 ; Félicité, le 19 juin 1782 ; Marie, le 25 février 1784 ; Gratien-Claude, le 2 mai 1785. Plusieurs biographes n'en ont compté que trois. Leur erreur s'explique par ce fait que trois d'entre eux étaient encore

pu étudier deux opuscules manuscrits qui « témoignent, dit-il (1), à la fois de sa culture littéraire et de sa haute piété. C'est une paraphrase du *De Profundis* et un commentaire du *Magnificat*. On trouve parfois, sous la phrase un peu traînante de la fin du XVIII[e] siècle, une doctrine et une onction qui feraient honneur à un écrivain ascétique. » On voit par là de combien fut redevable à sa mère celui qui devait traduire *Louis de Blois* et commenter l'*Imitation*. M[me] de La Mennais n'eut pas le temps de cultiver les qualités qu'elle avait transmises à son fils. Mais elle pouvait en mourant se reposer de ce soin sur M[me] des Saudrais, sa sœur, qui, n'ayant pas d'enfants, devint pour ses neveux une seconde mère (2).

Le caractère de M. Robert de La Mennais le portait à combattre les dispositions mystiques qu'il trouvait chez quelques-uns de ses enfants, non qu'il ne fût bon chrétien ; [mais il croyait, en homme d'action, qui n'a pas le loisir de méditer. Il avait par son labeur acquis une fortune assez considérable pour être en état de rendre à ses concitoyens lesplus grandsservices. Ainsi, lors d'une disette qui affligea la Bretagne en 1786, il fit vendre, « à 25 °/₀ au-dessous du prix du marchand, du lin et du chanvre, et des grains au prix d'achat, c'est-à-dire 40 ou 50 sols par setier meilleur marché que partout ailleurs » (3). Et c'est dans un esprit de charité qu'il fait le bien, car il s'en cache, « de peur, dit Bertrand de Molleville, de blesser la délicatesse de ses concitoyens qui auraient puêtre humiliés de recevoir de lui des secours aussi multipliés et aussi considé-

jeunes quand ils moururent, Pierre-Jean en 1784, Louis-Marie en 1805, Gratien-Claude en 1818.

(1) LAVEILLE, *ibid.*, 5.

(2) M[me] des Saudrais ne survécut pas longtemps à sa sœur : elle mourut en 1794.

(3) Lettre inédite de Bertrand de Molleville, intendant de Bretagne. J'en dois la communication à M. l'abbé Roussel qui se réserve de la publier ainsi qu'un grand nombre de documents inédits concernant Lamennais, et qui constituent ce que j'appellerai le *manuscrit Roussel*.

rables ». C'est donc à bon droit que l'intendant de Bretagne parle de « la manière vraiment héroïque » dont s'est conduit M. Robert de La Mennais. Mais « ce brave homme », comme il l'appelle, n'est pas un héros républicain, à la Plutarque, repoussant d'un geste noble les honneurs qui l'accablent (1). Fidèle serviteur du roi, il estimait que nulle compensation pécuniaire ne valait des lettres de noblesse bien méritées. En conséquence, il adressa une requête au baron de Breteuil, ministre de la maison du roi ; et, la réponse se faisant attendre, il demanda l'appui (2) de Bertrand de Molleville, intendant de Bretagne, qui écrivit alors la lettre dont on vient de lire quelques fragments (3).

Sous la Terreur, il vécut ; c'est dire qu'il fit les concessions nécessaires pour n'être pas mis au nombre des suspects. Il en profitait pour donner asile aux prêtres non assermentés. On conçoit qu'en ces moments difficiles, l'intransigeance de son fils Jean-Marie l'impatientât (4), quand, sur le conseil de sa tante, il refusait d'assister à une revue où des intrus devaient se trouver ; quand, plus tard, il conseillait à sa sœur de ne pas se rendre à un bal républicain. Ce jour-là, « monsieur le docteur » reçut un soufflet qu'il supporta

(1) Blaize, dans son *Introduction*, ouvrage cité, t. I, p. 7 et 8, ne lui prête pas directement cette attitude, mais il ne serait pas fâché, on le sent, qu'elle lui fût prêtée par le lecteur.

(2) Lettre inédite de M. Robert de La Mennais à Bertrand de Molleville. *Manuscrit Roussel.*

(3) Deux autres armateurs étaient dans le même cas que M. Robert de Lamennais. Quand on leur offrit l'anoblissement, l'un d'eux : Pierre-Marie Beaugeard, seigneur de la Salmonais et de la Villesno, répondit qu'il était déjà noble ; l'autre, Blaize de Maisonneuve, allégua qu'il était noble, lui aussi, en sa qualité de malouins, tous les malouins ayant été anoblis par Louis XIV à la suite d'un prêt à lui fait par la ville de Saint-Malo et qu'il ne pouvait restituer. Voir un ouvrage du comte de Bellevue intitulé : *Le Comte du Loû, président de la noblesse aux Etats de Bretagne de 1768 et de 1772, et généalogie de la famille Desgrées*, Paris. Lamulle et Poisson, 1 vol. in-8, 1903, p. 57, note 1.

(4) Laveille, I, 22.

sans murmurer, offrant cette peine à Dieu pour le salut de son père, qu'il devait croire bien compromis.

Sans cesse absorbé par les affaires, M. Robert de La Mennais ne pouvait entrer dans tous les détails de l'éducation de ses jeunes enfants. Il l'aurait fait, s'il avait fallu, mais moins volontiers, partant moins bien que ne le fit son frère, M. des Saudrais, *Tonton*, comme l'appelaient ses neveux, auxquels il inspirait confiance, parce qu'il savait leur parler et s'intéresser à leurs jeux. M. des Saudrais (1) avait toutes les qualités qui constituent « l'honnête homme » : prompt à saisir les idées les plus diverses, évitant de les approfondir de peur de s'y embrouiller et de n'y plus voir clair, « ami » d'Horace et traducteur de Job, causeur charmant, enjoué, s'emportant parfois dans ses moments d'humeur contre la philosophie du XVIIIe siècle, coupable à ses yeux de vouloir détruire la poésie et la religion, les deux seules choses qui puissent nous assurer ici-bas le repos, sinon le bonheur : tel nous apparaît celui à qui devait finalement incomber la tâche assez rude de former le jeune Féli, ardent et indocile.

Sur les premières années de Féli, nous n'avons que de vagues renseignements. Lui-même n'en a presque rien dit (2). On sait qu'il était né à sept mois. Un vice de conformation, une dépression considérable de l'épigastre (3), dont il devait souffrir toute sa vie, causa longtemps de grandes inquiétudes. Une servante très dévouée, « la Villemain », prit soin de lui dans son enfance et se montra digne de la confiance que Mme de La Mennais lui témoignait lorsqu'en mourant elle lui confia tout particulièrement Féli (4). Il était alors sujet à des accès de colère suivis d'évanouissements (5). Quand on voulut le faire travailler, il résista, se refusant à rien apprendre,

(1) BLAIZE, I, 13.
(2) FORGUES, I, 5.
(3) BLAIZE, I, 8.
(4) PEIGNÉ, 25.
(5) A l'âge d'homme, il éprouvait encore des crises analogues. ROUSSEL, I, 104, et du même, *Lamennais intime*, p. 15 et 16.

sauf pour faire plaisir à sa vieille bonne qu'il vénérait. Aussi, prenait-elle sa défense quand il était grondé, disant : « Il est vif, mais il a un cœur d'or (1). »

Il est néanmoins des affections que nul dévouement ne remplace. Féli surtout avait besoin d'être entouré par la tendresse vigilante d'une mère, dont, plus qu'un autre, il devait ressentir le manque. « Il y en a qui naissent avec une plaie au cœur (2) », disait-il plus tard à Sainte-Beuve. Seule, sa mère aurait su deviner de bonne heure qu'il était de ceux-là, et, en pansant la plaie, apaiser, sinon guérir, le cœur ulcéré de son enfant.

Comme les autres petits malouins, il se promenait sur les remparts de la ville en regardant la mer, et, comme eux, il aspirait à s'aventurer sur quelque barque de pêcheur à la merci des vagues (3). Spuller (4) a fait justice de l'anecdote (5) suivant laquelle, un jour de grande tempête, il aurait cru *voir l'infini et sentir Dieu*, et, se comparant aux autres spectateurs, se serait dit : « Ils regardent ce que je regarde, mais ils ne voient pas ce que je vois. » Ce langage paraît bien solennel pour être celui d'un enfant de huit ans. Pourtant, même très jeune, un Lamennais a dû éprouver ce que tous n'éprouvent pas à la vue de l'océan démonté; par contraste, il a dû trouver plus insipide la vie de tous les jours, et quand il s'embarquait furtivement, il ne cédait pas seulement à la tentation de courir un danger et de faire une chose défendue, il cherchait aussi la solitude, dont le goût s'accorde si bien avec la tristesse qui était *née avec lui* (6), « cette tristesse, écrit-il un jour, que mon cœur boit, pour ainsi dire, comme l'éponge s'imbibe d'eau (7) ».

(1) Peigné, 25.
(2) *Nouveaux Lundis*, XI, 385.
(3) Forgues, I, 5.
(4) *O. c.*, p. 28 et 29.
(5) Blaize, I, 8.
(6) « Vous avez raison de dire qu'il y a beaucoup de tristesse dans mon âme ; cela est né avec moi. » Forgues, I, 177.
(7) Blaize, II, 52.

Le paysage qu'il avait sous les yeux était bien fait pour caresser sa mélancolie naissante. Nul n'a mieux dit le charme des flots « dont le bruit et le mouvement bercent comme un rêve (1) ».

Il conserva toujours pour cette côte bretonne un goût de prédilection. Après avoir décrit dans les *Affaires de Rome* « la ravissante beauté de ces rivages toujours attiédis par une molle haleine de printemps », il ajoute : « Cependant, telle est la puissance des premières impressions, que dans ces riantes et magnifiques scènes, rien pour moi n'égalait celles qui frappèrent mes jeunes regards : les côtes âpres et nues de la vieille Armorique, ses tempêtes, ses rocs de granit battus par des flots verdâtres, ses écueils blanchis de leur écume, ses longues grèves désertes où l'oreille n'entend que le mugissement sourd de la vague, le cri aigu de la mouette tournoyant sur la nuée, et la voix triste et douce de l'hirondelle de mer (2). » Il écrivait encore un peu plus tard (3) : « Le bassin à flot que l'on construit avance-t-il ? Je ne le verrai jamais, et je ne sais pourquoi je serais bien aise de savoir quelle impression ce changement dans les lieux et dans leur aspect a produite sur vous. Il me semble, à moi, que l'on me gâte mon vieux Saint-Malo. Ce n'est plus celui de mon enfance, celui où tout me rappelait quelqu'un de ces souvenirs qui ne s'effacent jamais. Cette grève, ces ponts qui la coupaient, ces bateaux à marée haute, ces charrettes à la basse marée, qui me rendrait maintenant tout cela ? Et tout cela est ma vie, la vie de ma jeunesse, alors que l'horizon indéfini où plonge le regard est encore si pur et si beau. »

(1) Forgues, II, 70.

(2) *Affaires de Rome*, Paris, Garnier, in-12, s. d., p. 10. Voici la première rédaction qu'on peut reconstituer à l'aide des ratures du manuscrit autographe des *Affaires de Rome*, que Mme Benoît Champy a bien voulu me communiquer. Il avait écrit d'abord : « *ébranlés* par *les* flots » ; le mugissement sourd « de l'*abîme* » ; enfin « *planant au-dessus des énormes vagues* et *le chant plaintif* (puis : « la voix *plaintive* ») de l'*alouette* de mer. » Le reste n'a pas été corrigé.

(3) A Marion, le 21 novembre 1839, Villerabel, p. 209.

Ces premières impressions, si vives et dont le souvenir fut si durable, eurent une part dans la formation de son génie ; car chez lui les idées abstraites s'animent et se changent en images ; or, images métaphores et symboles, c'est la côte bretonne qui le plus souvent les fournit, entrevue de préférence par une nuit de tempête, au moment où les flots qui la viennent battre, se colorent d'un vague reflet, précurseur de l'aurore. Parmi tant de passages qu'on pourrait citer, je transcrirai celui-ci qui est très caractéristique :

« Regardez ces royautés pâles. Elles ont entendu ce bruit qui précède la tempête, qui court devant elle pour annoncer qu'elle vient. Elles ont aperçu à l'horizon un point noir, comme une tache de deuil. Assises à la table de leurs festins, dans l'enivrement d'une joie insensée, tout à coup une ombre a passé devant elles, et sur le mur s'est avancée une main qui traçait des mots sinistres. Qu'est-ce donc qui se prépare? Est-ce une aube ? est-ce un crépuscule ? C'est un crépuscule pour vous tous, fils de la vieille société, qui descend dans la région des morts. Pour toi, peuple, c'est l'aube du jour que te réservait le Père céleste dans les décrets de sa justice, tardive à nos yeux, mais certaine (1). »

Lamennais enfant, ombrageux et fantasque, semble, malgré sa chétive apparence, s'être fait respecter de ses camarades (2) et redouter de ses maîtres « qui ne savaient comment le maintenir tranquille sur son banc, et on (3) ne trouva un jour d'autre moyen que de lui attacher avec une corde à la ceinture un poids de tournebroche (4). » Eut-on recours très souvent à ce procédé et fut-il ef-

(1) Autographe tiré de l'Album Millaud, reproduit dans l'*Autographe*, n° 42, 15 juin 1872, p. 125, B. N. : L 16 c ; 18.

(2) « Il mettait en émoi tous ses camarades du même âge, par ses malices, ses saillies et ses jeux. » SAINTE-BEUVE, *Portraits contemporains*, I, 209.

(3) « Le Père M*** », dit PEIGNÉ, 25.

(4) SAINTE-BEUVE, *ibidem*. Selon Peigné, c'était un gros galet. J'indique ces différences de détail qui montrent que Peigné n'a pas copié Sainte-Beuve.

ficace ? Il faut bien l'admettre, puisque l'élève rebelle finit par mériter une récompense. « Le plus beau jour de ma vie, raconte-t-il lui-même, d'après Peigné, fut celui où, à l'âge de huit ans, mon vénérable professeur me donna une image (1). »

En dehors de la classe, il était dirigé par un précepteur, l'abbé Carré, qui partit vers 1792. Son attitude politique (2) put indisposer M. de La Mennais, si même il ne fut pas congédié pour un très grave défaut (3). Nous verrons d'ailleurs que son ancien élève est resté en bons termes avec lui.

Après la Révolution, Féli ne fréquenta plus d'école. Son frère Jean le guida pendant quelques mois ; mais, malgré sa ténacité, il ne pouvait encore avoir une autorité suffisante (4) ; et l'oncle des Saudrais dut intervenir de bonne heure. On lit en effet sur un des cahiers de Féli, à côté d'un thème qui est celui d'un débutant, la réflexion suivante : « Mon oncle se fâche contre moi parce que je ne veux pas relire mes règles avant que de faire mon devoir. » Voici ce thème : « Noé eut trois fils, Sem, Cham et Japhet : *Noemus habuit tres filius, Semus, Chamus et Japhetus.* — Ces arbres sont

(1) Peigné, *ibidem.*

(2) Il avait prêté serment à la Constitution de 1792. Roussel, *Mélanges*, etc., 1899. t. III, p. 125.

(3) Il aimait trop à boire. Lettre inédite de Mgr Meslé de Grandclos à Mgr Enoch, du 22 octobre 1805 *Manuscrit Roussel.*

(4) Son père, dit Barbier, « le mit entre les mains d'une vieille gouvernante qui le fit lire dans l'alphabet, non sans des peines infinies ; et, après avoir essayé de plusieurs écoles que révolutionnait toujours le petit espiègle, il lui donna pour maître de français et de latin son frère aîné, M. Jean-Marie de La Mennais. Fort bien, mais le nouveau mode d'enseignement ne fut ni plus ni mieux accepté. Les insurrections se multiplièrent, les exercices dégénéraient sensiblement en guerres civiles. On se balafrait à coups de plume d'oie ; on se barricadait en brisant tout et force était, comme toujours, au supérieur d'évacuer la place malgré sa légitimité, et le vainqueur se portait au milieu, plantant sur deux tabourets renversés un vieil échalas coiffé de sa casquette. » *Lamennais, o. c.*, I, 153.

très bien fleuris : *Hi arbores sunt optime floridi.* — Ce thème a été fait par moi : *Hic scriptio factus est ab ego* (1). »

Bientôt pourtant l'élève mutin ne tarda pas à se tourner du côté de l'étude, et ses progrès furent bien rapides, s'il est vrai qu'à douze ans il lisait déjà Horace et Tacite. Déjà, nous voyons qu'au temps même où il faisait de très faibles devoirs, il avait l'habitude de lire (2) la plume à la main, car, tout près du mauvais thème, au verso, se trouve une épigramme en latin, contre les moines, et cette phrase : « Panurge qui parlait dix langues avait soixante-trois manières de gagner de l'argent, dont la plus honnête était de le voler (3). » Mais ces lectures, il les faisait à la hâte et peut-être en cachette. En été, à la campagne, il fouillait dans la riche bibliothèque de son oncle. Est-il vrai que celui-ci l'enfermait, pour le punir, dans son cabinet, et que plus d'une fois on le surprit escaladant la cloison qui séparait « l'enfer » du reste de la bibliothèque (4) ? Ce qui paraît certain, c'est qu'il aimait trop la lecture, emportant nombre de volumes qu'il allait lire dans sa chambre où il n'aimait pas qu'on vînt le déranger.

« Pièces de théâtre, romans, histoire, voyages, philosophie et sciences, tout y passait, tout l'intéressait ; mais il goûtait les *Essais de morale*, de Nicole, plus que tout le reste ; à dix ans il avait lu Jean-Jacques, mais sans en rien conclure contre la religion. On voit d'où lui viennent les habitudes solides et anciennes de son style (5). Il s'essayait dès lors à de petites compositions sur le *Bonheur de la vie champêtre*, par exemple. Vers douze ans, il apprit le grec et parvint à le savoir assez bien sans autre secours que

(1) Blaize, I, 13.

(2) On sait que c'était une loi pour les hôtes de Lamennais de lire ainsi la plume à la main.

(3) *Id. ibid.* Cf. Rabelais, l. II, ch. xvi.

(4) Robinet, *notice, etc.*, et Peigné, 23-24.

(5) Sainte-Beuve, dans la suite, devait se montrer plus sévère : « Rien ne ressemble à du mauvais ou à du médiocre Rousseau, comme du bon Lamennais ». *Causeries du Lundi*, XV, 236.

les livres, car il ne rentra plus jamais dans aucune école. Sa dévotion, malgré tant de lectures mélangées, continuait d'être pure et avait des accès de vivacité ; il allait souvent adorer le Saint-Sacrement dans les chapelles d'alentour » (1). On le surprenait à genoux devant la statue de la Vierge. Il passait ainsi des heures entières. Aussi ses camarades l'avaient-ils surnommé le petit bigot (2).

Néanmoins, entre toutes les leçons qu'on lui imposait, le catéchisme surtout lui faisait horreur. Ces notions très abstraites, présentées dans une langue brève et sèche, formaient un violent contraste avec les célestes images qui l'enchantaient dans les heures d'extase. Incapable d'en saisir le rapport, il s'irritait, et les objections tirées de Rousseau et du *Dictionnaire philosophique*, que jusqu'alors il s'était amusé à formuler, il les fit bientôt plus sérieusement, avec le désir de vaincre et de réfuter son maître, un curé du pays chez lequel on l'avait placé à l'âge ordinaire de la première communion. Celui-ci le prit-il d'un peu haut avec le jeune raisonneur et fut-il trop cassant? Toujours est-il que l'amour-propre se mit en jeu. Sa première communion fut retardée ; il ne la fit qu'après son entier retour à la foi, c'est-à-dire à vingt-deux ans (3).

On trouvera peut-être invraisemblable qu'un enfant de dix ans ait fait des objections sérieuses au catéchisme, et aussi que la famille Robert, catholique et bretonne, ait permis que Féli restât de longues années sans accomplir un acte si important. Mais l'invraisemblance du fait ne nous autorise pas à rejeter le témoignage unanime des biographes, celui de Sainte-Beuve notamment, qui, je le répète, écrivant au mois de février 1832, ne pouvait pas être tenté d'expliquer la défection de Lamennais. Il est vrai que son récit ne semble pas exempt parfois de fantaisie ; mais s'il avait accrédité une légende, l'abbé Jean qui lui avait remis des notes

(1) Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, I, 210.
(2) Peigné, 26.
(3) Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, I, 210.

pour son article, n'aurait-il pas protesté dans l'intérêt de la famille et démenti une histoire que les nombreux ennemis de Lamennais pouvaient si bien exploiter afin de montrer qu'il ne fut jamais orthodoxe ?

Sainte-Beuve, averti, n'a-t-il pas tenu compte des observations qu'on lui a faites? On ne voit pas quel eût été son intérêt, et d'ordinaire il met une sorte de coquetterie à rectifier les erreurs de ce genre (1). Néanmoins, M. Roussel incline à croire que Féli avait fait sa première communion vers l'âge de dix ans, comme c'est l'usage en Bretagne, mais que la solennité n'aurait pu avoir lieu, vu les circonstances, puisqu'en 1792 les cérémonies du culte étaient déjà troublées. Féli aurait donc communié pour la première fois pendant une de ces messes, que, sous la Terreur, l'abbé Vielle disait en secret dans une chambre écartée de l'hôtel des Robert (2). Seule, la cérémonie de la première communion eût été ajournée jusqu'au moment où les églises furent rouvertes.

Mais tandis que le Concordat est de 1801, Féli ne fait sa première communion qu'en 1804. Pourquoi donc, si, depuis 1792, il continuait à communier réellement, a-t-il attendu trois ans pour le faire solennellement? Cette solennité ne s'explique que si l'on admet qu'il avait alors, depuis quelque temps déjà, cessé de communier et c'est là ce qui est essentiel ; car la question du fait matériel de la première communion n'a en elle-même qu'une faible importance. Qu'il l'ait faite ou non à l'âge ordinaire, ce qu'il faut noter, c'est que, dans son adolescence et sa première jeunesse, sa piété se refroidit au point que l'année 1804 marque la date d'une totale conversion.

Il est d'ailleurs probable que malgré sa précocité, Féli à l'âge de dix ans, répétait, sans les bien entendre, les arguments des esprits

(1) Nous en avons un exemple dans ce même article quand il atténue dans une note ce qu'il avait d'une passion unique et profonde soupçonnée par lui chez Lamennais (*Portr. Cont.* I, 211, note.) Cf. plus loin, p. 38.

(2) Blaize, I, 10.

forts contre la religion. Son caractère violent et rebelle, plus peut-être qu'une science prématurée, fut ce qui détermina le prêtre chargé de l'instruire à différer sa première communion.

Il supportait mal toute gêne et toute contrainte, physiquement incapable de s'astreindre à des occupations régulières et surtout imposées. Mais, après de brusques écarts et des emportements furieux, il avait des retours charmants ; alors même il inquiétait encore, parce qu'en tout, il était excessif : ainsi après une période de paresse continue, on le voit se mettre à l'étude avec frénésie, dévorant à tort et à travers tous les livres qui lui tombent sous la main. A tout prendre, c'était une nature difficile, qu'il ne fallait pas heurter, mais dont on pouvait obtenir beaucoup par la douceur (1). Son premier mouvement était la révolte : il croyait, par la résistance, affirmer sa volonté. M. des Saudrais, obligé de se fâcher quelquefois, sut diriger cette volonté capricieuse et la rendit un peu plus ferme en l'exerçant à se soumettre.

(1) C'est ce que savait bien celui qui disait en parlant de lui : « C'est un homme qu'il faut conduire avec la main dans son cœur. ». ROUSSEL, t. I, p. VII.

CHAPITRE II

L'ADOLESCENCE

L'influence de Rousseau explique l'attitude religieuse de Féli. — Sa méthode de travail. — Il veut apprendre tout. — Son voyage à Paris en 1796 est une date dans sa vie. — Il s'essaie dans le journalisme. — Il s'ennuie à Saint-Malo. — Efforts pour se divertir. — Inquiétudes de son père qui voudrait lui trouver plus d'aptitude pour le commerce. — Ses premiers essais littéraires montrent le goût qu'il a maintenant pour les poètes. — Lamennais amoureux. — Il ne semble pas qu'il ait éprouvé une de ces grandes passions qui laissent dans le cœur une trace profonde. — Rien dans son œuvre ne nous permet de supposer qu'il ait eu son roman. — Lamennais, vers vingt-cinq ans, fait preuve de gaieté. — Sa préface aux *Philosophes* de M. des Saudrais et sa diatribe contre La Mettrie attestent son humeur satirique. — Mais le genre plaisant lui convient mal. — Son fond véritable est la tristesse.

Les événements de la Révolution durent contre-balancer l'influence que la lecture des philosophes du XVIIIe siècle avait pu exercer sur l'esprit de Lamennais. Il en fut vivement frappé : ces messes célébrées sur une table transformée en autel, au péril de tous les assistants, dans une ville qu'un Le Carpentier terrorisait, les récits effrayants qu'on se racontait à voix basse, les tracas de toute sorte qui tourmentaient le père de famille et que trahissaient sans doute des gestes d'impatience ou des humeurs sombres, la

mort de Mme des Saudrais, peut-être hâtée par ces épreuves, tout cela mit au cœur de l'enfant une haine des révolutionnaires si profonde et si tenace, qu'elle survécut à ses anciennes convictions politiques et religieuses, et, qu'en préparant 48, il maudissait encore 93 (1). Il devait donc détester les grands écrivains dont la Révolution prétendait s'autoriser. Toutefois il en est un, Rousseau, qui, par une affinité de nature, prit sur lui un ascendant considérable ; il le combattit sans cesse, et peut-être dès cette époque, mais en le répétant : Rousseau a été son premier *maître à penser*, il l'a façonné et comme pétri à son image, au moment où le cerveau de l'enfant est encore tout malléable. Sans cesse, en écoutant Lamennais, on croit entendre Rousseau ; et ce n'est pas dans la forme seule de leurs écrits que les deux auteurs présentent de frappantes similitudes, mais souvent ils ont la même manière de voir les choses et de les sentir. On raconte qu'en 1826, un enfant de treize ans (2) ayant avoué qu'il avait lu le *Gil-Blas* de Lesage, quelqu'un blâma devant Lamennais la négligence qui avait laissé tomber ce livre entre ses mains. Mais l'écrivain, se rappelant les vagabondes lectures de son enfance, prit la parole : « Bah ! dit-il, l'essentiel, c'est que l'enfant lise et qu'il aime à lire ; le choix des lectures se fera plus tard ! (3) » Faut-il voir là une trace de l'influence de

(1) Cf. Spuller : *Lamennais*, 35-36. Il n'est d'ailleurs pas plus exact de soutenir avec Spuller qu'il conserva tous ses anciens préjugés à l'égard de la Révolution, que de dire avec l'abbé Boutard (*O. C.* p. 51) : « Sans doute il a flétri dans l'ouvrage même que nous analysons (*Les Réflexions sur l'état de l'Eglise*) les excès de la Révolution, il n'a pas maudit la Révolution elle-même. » Voici un texte de Lamennais même qui est de nature à remettre les choses au point. Il écrit à l'abbé Touche, le 28 mai 1831, parlant de la politique arriérée de Rome : « Comme nous-mêmes, *il y a dix ans*, on ne voit dans la grande Révolution qui changea l'état du monde que les désordres qu'elle entraîna. Ces désordres sont réels, mais il y a autre chose : on le reconnaîtra plus tard. » (V. *Bibl. de la Corresp.* et Ricard : *L'abbé Combalot*, p. 83).

(2) Forgues, I, 58-61.

(3) Forgues, I, 61.

Rousseau à laquelle Lamennais n'aurait pas échappé, même au temps de sa plus grande ferveur religieuse (1) ? Il semble bien plutôt que son expérience personnelle a dû seule l'amener à croire qu'il n'est pas mauvais de laisser l'enfant lire à son gré.

En revanche, l'attitude prise par Lamennais dans sa jeunesse à l'égard de la religion révèle en lui un disciple de Jean-Jacques. En effet, d'après l'auteur de l'*Emile*, on ne doit donner à l'enfant aucun préjugé religieux ; c'est le jeune homme, capable de réflexion, qui, en toute connaissance de cause et en toute liberté d'esprit, doit choisir, entre toutes les religions positives, celle qu'il juge la meilleure. Or, Féli, suivant ce précepte (2), voudra examiner longtemps avant de donner sa complète adhésion au catholicisme.

Après avoir opposé à ses maîtres une résistance opiniâtre, il a, vers douze ans, la passion de tout comprendre. Les cahiers qu'il a soigneusement conservés et dont Forgues et Blaize citent des extraits, témoignent de l'ardeur qu'il mettait à s'instruire. Quand il put lire le latin couramment, il apprit le grec, sans pour cela négliger l'étude des langues vivantes, anglais, italien, espagnol et allemand. « Les documents qu'il nous a laissés, dit Blaize, donnent la clef de sa méthode. Il commençait par faire un abrégé de la grammaire et menait ensuite de front les versions et les thèmes. On imprimait des volumes de ces exercices où l'on trouve à chaque page des pensées ingénieuses qui ne seraient point déplacées parmi celles qu'il a publiées (3). »

Est-ce pour le distraire et le sortir de ses livres que son père l'emmena à Paris en 1796 ? On ne nous le dit pas, mais on assure qu'il avait gardé de son premier séjour à Paris un vif souvenir (4) :

(1) Spuller, 34.

(2) « Rousseau, écrit-il quelque part, ne voulait pas qu'on parlât de Dieu à son Emile avant dix-huit ans. » *Premiers mélanges* (1819), p. 174.

(3) Blaize, I, 14.

(4) Forgues, I, 6.

en effet, le contraste était grand entre l'existence laborieuse et retirée qu'il menait à Saint-Malo et cette vie facile dont les Parisiens jouissaient doublement au sortir de la Terreur, sous un gouvernement faible. Il disait que jamais, depuis, on n'avait vu de liberté pareille et « il racontait la gaîté de ce peuple livré à lui-même, l'absence de toute contrainte et de toute police, au moins apparente, les opinions s'exprimant tout haut et presque partout, l'arène du journalisme ouverte à qui voulait y descendre. « A telles enseignes, nous disait-il, que moi-même, à quatorze ans, je glissai quelques articles dans je ne sais quelle feuille obscure (1). » On aimerait à connaître les premiers articles du futur polémiste. Sainte-Beuve, de son côté, nous dit : « en 1796 ou 1797 il envoyait au concours de je ne sais quelle académie de province (2) un discours dans lequel il

(1) J'ai essayé de retrouver cet article, mais ces recherches sont restées infructueuses. Ce qui rend presque nulles les chances d'une découverte, c'est que les journaux sont très nombreux, que les collections en sont fort incomplètes, enfin et surtout que la plupart des articles ne sont pas signés ; on trouve cependant quelquefois des initiales qui peuvent être F., ou F. L. M., ou peut-être encore F. R, pour désigner Félicité Robert de La Mennais. En parcourant le *Miroir*, B. N. : L 2 c ; 916, au n° 32 du 1er juin 1796, p. 128, ces deux lettres F. R. au bas d'une pièce de vers intitulée : *Les serments à Zélis*, avaient attiré mon attention. Mais en voyant ce nom de convention reparaître le 8 août à la p. 400 et de nouveau à la p. 412, j'ai dû renoncer à attribuer cette pièce à Féli. Pour limiter les recherches, il faudrait connaître exactement l'époque et la durée de son séjour ; en attendant que quelque hasard nous éclaire là-dessus, j'indique à ceux qui voudraient continuer ces recherches quelles sont les feuilles que j'ai pu dépouiller à la Bibliothèque Nationale : *Les Actes des Apôtres* à partir du 1er juin 1796, *L'Abréviateur universel*, du 1er janvier au 12 novembre, nos 1-307 : *L'Accusateur public*, nos 1-35 ; *Les Annales religieuses*, toute l'année ; *Le Messager du soir*, du 1er janvier au 21 septembre, nos 74-337 ; *Le Miroir*, à partir du 2 mai ; *La Quotidienne*, du 1er juillet au 31 décembre, nos 79-210. — *Le Bonhomme Richard* et le *Contradicteur* manquaient complètement.

(2) Je n'ai pas trouvé de journaux mentionnant les prix proposés par des académies de province ; ce qui nous permettrait de savoir quelle

combattait avec beaucoup de chaleur la moderne philosophie, et qu'il terminait par un tableau animé de la Terreur (1). »

Ces exercices littéraires suffisaient-ils à absorber son activité dévorante? Il est probable plutôt qu'à Saint-Malo, dans la petite chambre qu'il occupait sous le toit et dont la fenêtre était ornée de fleurs qu'il soignait lui-même (2), il a connu l'ennui d'assez bonne heure (3). Mais, à la différence de Chateaubriand, il ne semble pas s'être laissé aller sans lutte au charme troublant de la mélancolie. Il essaye toujours de secouer la torpeur qui tend à l'envahir; il s'adonne avec ardeur aux exercices physiques, équitation, escrime, natation ; il pense peut-être dès lors à s'embarquer en qualité de corsaire, émule du fameux Surcouf, son compatriote. Tout cela ne l'empêchait pas de lire assidûment toute sorte d'auteurs français ou étrangers ni d'étudier la musique (4). Malgré tant d'occupations diverses, le temps lui paraissait toujours trop long. C'est en hiver surtout que les soirées sont interminables, quand les mêmes personnes sont rassemblées aux mêmes heures dans une même salle, échangeant des propos qui forcément ne varient guère. Pendant que ses frères causaient ainsi avec M. de La Mennais, Louis l'aîné s'intéressant déjà aux affaires, Jean-Marie portant à ces entretiens la gaîté qu'il alliait si naturellement à sa piété fervente, sa sœur Marie prêtant l'oreille ou parlant bas à Gratien, le plus jeune, Féli, lui, restait pensif, l'air absorbé ; et, une fois remonté dans sa chambre, il écrivait quelque réflexion piquante dans le goût

ville possède dans ses archives le manuscrit de Lamennais, si toutefois l'académie a jugé son discours digne d'être conservé.

(1) Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, I, 211.

(2) Blaize, I, 14.

(3) Cette disposition que nous avons pu soupçonner auparavant dut s'accentuer lorsque, rentré au fond de la province, il se rappelait le séjour à Paris qui formait comme un point lumineux dans son existence terne et monotone.

(4) Il faisait sa partie de flûte dans les concerts que donnait l'Odéon, société philharmonique de Saint-Malo. Blaize, I, 20.

de celle-ci : « L'ennui naquit en famille, une soirée d'hiver (1). »

Dans les temps difficiles que l'on traversait, M. de La Mennais sentait le besoin d'être secondé activement par ses fils dans la direction des affaires. A défaut de Jean-Marie qu'il avait vu avec peine résolu à se faire prêtre, il désirait occuper Féli à son comptoir. Mais celui-ci ne montrait aucune aptitude pour ce genre de travail. Son père craignait qu'il ne fît qu'un triste négociant, et qu'il ne sût même pas se conduire dans la vie, dépourvu qu'il était de tout esprit de suite. Il faisait part de ses inquiétudes à Mgr de Pressigny, évêque de Saint-Malo, exilé à Chambéry depuis la Terreur. Le prélat, tâchant de le rassurer, faisait preuve d'une perspicacité rare, s'il est vrai qu'il lui écrivit alors : « Laissez agir la Providence : pour moi j'ai l'idée que cet enfant sera un jour la gloire de l'Eglise, aujourd'hui malheureuse et dispersée (2). »

En attendant un premier et assez imparfait retour à la foi, le jeune Féli cultivait pour son plaisir les lettres profanes, antiques et modernes. Il était, vers l'âge de seize ans, « d'une incrédulité désespérante » (3). A ce moment, les auteurs graves, moralistes et philosophes durent céder le pas à des poètes tels qu'Anacréon, Catulle, le Tasse, Métastase. Féli aimait à les lire en compagnie de son cousin Pitot, de l'Ile-de-France, seul admis dans son intimité. Il s'exerçait aussi à les imiter en vers et en prose. Quelques-uns de ces vers, sans avoir l'aisance ni la grâce du modèle, témoignent

(1) Blaize, I, 19.

(2) Peigné, 27. — Cette prophétie, qu'il faut prendre pour ce qu'elle vaut, serait, d'après Mirecourt (p. 27-28), bien antérieure. Le père se désolait parce que Féli, au lieu d'aller à l'école, s'arrêtait à la cathédrale et passait sa matinée à servir la messe aux chanoines. Le prélat, au contraire, s'en réjouissait : « Laissez faire, disait-il, et ne vous opposez point aux vues de la Providence. Un jour, cet enfant sera la gloire de l'Eglise. » Ainsi, Mgr de Pressigny a dû dire « quelque chose » mais quoi ? c'est ce que nous ne savons pas encore après avoir entendu Mirecourt et Peigné.

(3) Peigné, 27.

d'une réelle facilité. Voici par exemple la fin de l'imitation qu'il avait fait de l'ode εἰς ἑαυτόν.

« Sur mon tombeau ne semez pas de fleurs ;
Pour qui seraient, hélas ! ces parfums enchanteurs ?
C'est maintenant, c'est pendant que mon âme
Peut encor partager une amoureuse flamme,
Que je veux au printemps demander ses faveurs,
Au zéphir ses parfums et son tendre murmure,
Au bosquet sa fraîcheur, au lilas ses bouquets,
Ses naïves chansons, sa voix flexible et pure
A l'oiseau, chantre des forêts ;
A toi de doux baisers, ô ma douce maîtresse,
Au plus puissant des dieux son amoureuse ivresse,
A Bacchus ses transports et l'oubli des regrets (1). »

Mais ses vers ne valent pas sa prose, qui, dans sa limpidité, reflète les fraîches couleurs de la poésie antique ; on peut en juger par cette traduction libre de Catulle (2) :

« Charmante Lydie, je vous ai dérobé, au milieu de vos jeux, un baiser plus doux que la douce ambroisie. Mais hélas ! que ma témérité a été sévèrement punie ! Combien j'ai souffert en voyant que ni mes excuses, ni mes regrets, ni mes larmes ne pouvaient, cruelle, obtenir de vous le pardon d'une faute si légère. Comme si mes lèvres eussent souillé vos lèvres, vous avez voulu qu'une eau pure en effaçât jusqu'aux dernières traces. Vous ne cessez d'exciter mon amour pour le tourmenter, et d'un tant doux baiser vous en avez fait un baiser plus amer que l'absinthe. Ah ! si c'est le châtiment que vous réservez aux indiscrets, charmante Lydie, je ne vous déroberai plus de baisers (3). »

Quelle que soit la date exacte de ces exercices, sans doute entre 1797 et 1800, le choix des textes, la nature des sujets semblent indiquer une orientation nouvelle des idées de Féli durant cette pé-

(1) Blaize, I, 16.
(2) *Carmen*, XCIX.
(3) Blaize, I, 16.

riode de transition, marquée par le premier éveil du cœur et des sens.

Entre 1800 et 1804, (1) il devint amoureux. La jeune fille qu'il songea peut-être à épouser appartenait à la société que fréquentait la famille Robert (2). Fut-elle coquette ou seulement indifférente ? Nous l'ignorons (3). On ne sait pas davantage si elle fut la cause du duel qui eut lieu en 1802 ou 1803. et dans lequel Féli blessa légèrement son adversaire (4). Ce qui est sûr, c'est qu'en 1800 déjà, soit inquiétude naturelle, soit blessure de cœur profonde, soit dégoût de la tâche quotidienne au comptoir de son père, ou bien pour tous ces motifs, il songeait à se créer une existence indépendante.

Il exprimait à son ami Pitot le désir qu'il avait de le rejoindre à l'Ile-de-France, au cas où l'on pourrait l'employer utilement dans la colonie (5) Mais l'année suivante (1801) il avait déjà changé d'idée. Son cousin en est tout étonné : « Quoi, lui écrit-il, tu veux qu'au moment où dame Fortune, lasse de nous faire la moue, se rapproche de nous d'un air riant, nous lui tournions brusquement le dos et nous refermions brusquement la caisse quand à peine elle y a laissé tomber quelques parcelles de ce qui est si fort apprécié à l'Ile-de-

(1) D'après Peigné, il avait alors 18 ans (*Lamennais*, p. 28). D'après H. Barbier (*Bibliographie du clergé contemporain*, Paris, 1841, t. I, p. 157), Lamennais, âgé de 18 ans, inclinait vers les idées ascétiques.

(2) C'est la tradition orale telle que me l'a rapportée M. Roussel.

(3) Peigné prétend que ce fut une coquette, mais M. Roussel est d'avis que la personne dont il s'agit ne se douta jamais de l'amour qu'elle avait inspiré.

(4) Blaize, I, 248, note, et 20. Blaize assigne au duel une « cause futile ». Cf. Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, I, 212, et *Nouveaux Lundis*, XI, 350.

(5) Lettre de Pitot, de l'Ile-de-France, le 1er vendémiaire, an X (23 septembre 1801) : « Les vaisseaux, le *Naturaliste* et le *Géographe*, partis d'Europe le 27 vendémiaire, an IX (19 octobre 1800), sont arrivés ici le 25 ventôse (16 mars) dernier et m'ont apporté ta lettre du 2 octobre 1800. Tu me témoignes le désir de te réunir à ton meilleur ami, et tu me demandes ce que je pense de ce projet, et si je crois que tu puisses trouver à t'employer utilement dans la colonie... » Blaize, I, 19.

France comme à Saint-Malo, pour le bonheur de notre chétive espèce ! O langage illibéral, sentiments honteux et dégradants ! va s'écrier certain jeune homme à la tête un peu romanesque, qui croit que ce vil métal doit être considéré par le sage d'un œil de mépris (1). »

L'amant désolé, qui tout d'abord voulait s'enfuir, trouve maintenant le courage de rester. La blessure s'est donc bientôt cicatrisée. Elle n'a pas été très grave, s'il faut voir dans l'épigramme suivante l'expression de sa rancune :

On a vu souvent des maris
Jaloux d'une femme légère :
On en a vu, même à Paris,
Mais ce n'est pas le tien, ma chère.

On a vu des amants transis,
Ainsi qu'une faveur bien chère,
Implorer un simple souris,
Mais ce n'est pas le tien, ma chère.

On a vu, l'on voit même encor
Quelquefois un cœur à l'enchère
Rester fidèle au moins à l'or,
Mais ce n'est pas le tien, ma chère.

Hier, ah ! que je fus heureux
En te voyant près de Glycère !
Soudain je devins amoureux,
Mais ce n'est pas de toi, ma chère (2).

Ces vers sont jolis et piquants, mais on n'a pas tant d'esprit quand on aime et qu'on souffre. Il y a loin du ton enjoué de cette épigramme à la passion qui respire dans telle pièce de Catulle maudissant celle qu'il aime. Il ne faut donc voir là qu'un essai analogue aux imitations dont nous avons vu des fragments. On voudrait avoir des renseignemeuts précis sur la vie de Féli à cette époque,

(1) Blaize, I, 19-20, lettre de l'an XI (1802-3).
(2) Blaize, I, 24.

cette vie « toute de crimes », comme il l'appelait un peu plus tard (1), lorsqu'il la jugeait avec une sévérité probablement excessive, et l'on ne saurait trop regretter que l'obscurité enveloppe ces années décisives, qui précédèrent la crise religieuse de 1804. Nous n'en savons pas plus aujourd'hui que Sainte-Beuve qui, en 1832, effleurait ce point délicat avec son tact habituel : « Quant à ce qui touche, disait-il, le genre d'émotions auquel dut échapper difficilement une âme si ardente, et ceux qui la connaissent peuvent ajouter si tendre, je dirai seulement que sous le voile épais de pudeur et de silence qui recouvre aux yeux mêmes de ses plus proches ces années ensevelies, on entreverrait de loin, en le voulant bien, de grandes douleurs, comme quelque chose d'unique et de profond, puis un malheur décisif qui du même coup brisa cette âme et la rejeta dans la vive pratique chrétienne, d'où elle n'est plus sortie. Toutes conjectures d'un ordre inférieur doivent tomber comme grossières et dénuées de fondement » (2).

Le fait que Lamennais eut un sentiment tendre pour une jeune fille de Saint-Malo semble bien établi. Mais conclure de là qu'il éprouva « quelque chose d'unique et de profond », c'est ce qui était téméraire. Aussi, plus tard, Sainte-Beuve, craignant d'avoir été trop loin dans ses conjectures, ajoute en note : « Il serait même possible que notre soupçon sur une passion unique et profonde fût excessif et au delà du vrai. On s'expliquerait peut-être encore mieux par cette absence d'emploi en son temps la jeunesse perpétuellement recrudescente de son âme, ses naïves et fougueuses échappées dans les choses, n'ayant pas été attendri ni réduit dans l'âge par l'humaine passion (3). »

Rien donc jusqu'à présent ne nous autorise à croire que Lamennais ait eu son roman. Cette hypothèse, toute gratuite, n'est pas appuyée sur des textes. Ceux que l'on pourrait à la rigueur invoquer semblent plutôt l'infirmer. Parfois, en effet, d'après certains

(1) Lettre de Féli à Bruté, du 17 février 1809. Cf. plus loin, p. 106.
(2) *Portraits contemporains*, I, 211.
(3) *Ibid.*, 211-212, note.

mots qui lui échappent dans sa correspondance, on voit qu'il s'afflige d'être demeuré étranger à tout un ordre de joies. Il écrit un jour à M. de Coux qui était sur le point de se marier : « J'espère que vous serez bientôt à Paris avec une personne qui vous assure la possession de ce qu'il y a de meilleur dans la vie, la paix et le bonheur domestique. Ce sont deux choses choses dont je ne jouirai jamais (1). » Et après le mariage de celui-ci : « Veuillez, je vous prie, lui-dit-il, offrir mes respectueux hommages à celle qui vous assure cette douce part de félicité qui n'a pas été réservée à tous (2). »

Il écrivait encore le 3 mars 1840 : « C'est une dure chose que de vieillir seul, sans avoir près de soi l'ombre même d'aucune affection... Il y a surtout des jours comme ceux-ci par exemple, où l'on se réunit en famille. Alors, pour n'être pas indiscret, l'homme qui vit seul doit rester chez soi. C'est en ce moment que le contraste de sa position et de celle des autres se fait surtout vivement sentir. Lorsqu'après les lentes heures de la journée, il s'assied à la table solitaire, devant les restes du petit bouilli de la veille, ce n'est pas des privations matérielles qu'il souffre, qu'est-ce que cela ? mais du vide profond de son existence. Le plus pauvre a sa femme, ses enfants, un cœur enfin sur qui il peut appuyer le sien, le son d'une voix amie qui réjouit son oreille. Le vieillard isolé n'a rien... (3) »

Ces courtes allusions deviennent plus significatives lorsqu'on les rapproche de telle page émue des *Paroles d'un croyant* (4) ou de cet hymne au printemps qu'il murmurait un jour, se croyant seul dans la chapelle de la Chênaie :

« Mon âme, pourquoi es-tu triste ? Est-ce que le soleil n'est pas

(1) Charles Périn, *Le Modernisme dans l'Eglise* (1881), p. 11 (lettre de Lamennais à de Coux, probablement du 21 mai 1834).

(2) *Ibidem*, 19. Lamennais à de Coux, le 28 juin 1834.

(3) Villerabel, 218.

(4) Le célèbre morceau de l'*Exilé*, chap. xli où Lamennais, sous une forme très impersonnelle, dit les peines qu'il a éprouvées. (Cf. plus loin, p. 203). « J'ai vu des jeunes filles sourire d'un sourire aussi pur que la brise du matin, à celui que leur amour s'était choisi pour époux ; mais pas une ne m'a souri. L'exilé partout est seul. » Ed. Garnier, p. 87.

beau? Est-ce que sa lumière n'est pas douce, à présent que l'on voit et les feuilles et les fleurs avec mille nuances éclore sous ses rayons et la nature entière se ranimer d'une vie nouvelle? Quand les vents légers agitent l'air, on dirait le souffle des anges se jouant dans une mer de parfums. Tout ce qui respire a une voix pour bénir Celui qui prodigue à tous ses largesses. Le petit oiseau chante ses louanges dans le buisson, l'insecte les bourdonne dans l'herbe. Mon âme, pourquoi es-tu triste, lorsqu'il n'est pas une seule créature qui ne se dilate dans la joie, dans la volupté d'être, qui ne se plonge et ne se perde dans l'amour.

« Le soleil est beau, sa lumière est douce, le petit oiseau, l'insecte, la plante, la nature entière a retrouvé la vie et s'en imprègne et s'en abreuve; et je soupire parce que cette vie n'est pas venue jusqu'à moi, parce que le soleil ne s'est pas levé sur la région des âmes, parce qu'elle est demeurée obscure et froide. Lorsque des flots de lumière et des torrents de feu inondent un autre monde, le mien reste noir et glacé. L'hiver l'enveloppe de ses frimas comme d'un suaire éternel. Laissez pleurer ceux qui n'ont point de printemps (1). »

C'est ainsi qu'il chantait la volupté d'être et le plaisir d'aimer, que toutes les créatures peuvent goûter sur cette terre, où il passait errant et seul, lui, le pauvre exilé. Ces pages sembleraient moins touchantes, si l'on n'y surprenait l'inconscient aveu d'un regret. Mais ce qui l'attriste, ce n'est pas le souvenir d'un bonheur passé, et quand il s'écrie : « Laissez pleurer ceux qui n'ont point de printemps », on devine à son accent qu'il n'a jamais possédé ce qu'il pleure.

Quoi qu'il en soit, le jeune « sage à la tête romanesque », comme l'appelle Charles Pitot (2), semble, à l'âge de vingt-deux ans, se laisser distraire. En 1804, sa sœur Marie avait épousé M. Ange Blaize de Maisonneuve (3), dont le père était l'associé de M. de La Mennais (4). Elle réunissait dans son salon la bonne société de

(1) *Discussions critiques*, Paris, Pagnerre, 1841, in-8, p. 253-254.
(2) Lettre citée, *supra*, p. 36-37.
(3) Blaize, I, 21.
(4) Laveille, I, 6.

Saint-Malo. On y causait beaucoup et avec passion de la littérature. Féli, qui lisait toute sorte de livres et des romans en quantité, mêlait à ces entretiens une gaîté très active. (1)

Nous retrouvons en effet dans une préface composée par lui, en 1802, pour un petit écrit de M. des Saudrais intitulé : *Les Philosophes* (2), la même veine satirique qu'attestent les quatrains cités plus haut. L'auteur, après avoir distingué avec d'Alembert le public qui parle du public qui pense, interpelle son libraire. Comme celui-ci l'engage à se méfier du public qui écrit, il répond qu'il ne le redoute pas; car il peut le combattre avec des armes égales ; et tout à coup il invoque Sterne, qui a donné, en même temps qu'une grande satisfaction à ses lecteurs, le meilleur modèle à la plupart des écrivains, en laissant beaucoup de pages blanches. Un autre morceau (3) plus long, quoiqu'incomplet, appartient probablement à cette époque : Féli s'en prend au conseil municipal de Saint-Malo qui se proposait de placer une statue ou quelque inscription à la mémoire de La Mettrie. Le début ne manque pas de fermeté. L'auteur raille la manie d'élever des monuments commémoratifs et de « voir dans ces burlesques écriteaux qui décorent les carrefours une distinction honorifique ». Mais ce qu'il ne pardonne pas au conseil, c'est son intention d'honorer un La Mettrie. Ses admirateurs sont éblouis par son titre de « philosophe » gravement allégué pour fermer la bouche à tous ceux qui, dupes ou complices des prêtres, répandent contre lui de fausses accusations. Lamennais, guidé par son instinct de polémiste, comprend que son avis personnel, si bien motivé soit-il, ne vaut pas ,aux yeux du conseil, l'autorité des philosophes. Il invoque donc le témoignage du « Grand Lama de Ferney », qui malmène fort La Mettrie. Les citations de Voltaire font ressortir ce qu'il y a d'un peu gauche et de forcé dans l'ironie du jeune malouin. Il gâte, par exemple, une page amusante et bien venue par quelques-unes de ces plaisanteries faciles qu'on

(1) *Portraits contémporains*, I, 212.
(2) Blaize, I, 18.
(3) Roussel, I, 8-16.

n'excuse pas, en disant qu'elles manquent rarement leur effet auprès de certains auditeurs.

« Admirez, dit-il (1), la Providence philosophique. La Mettrie, médecin, devait naturellement n'empoisonner que ses compatriotes ; La Mettrie, devenu cosmopolite, se dut au genre humain tout entier, et il acquitta sa dette par ses écrits. A quoi cependant tenait cette haute destinée ? Hélas ! à une tête de femme ; *et puis, qu'on dise que les femmes n'ont pas de tête.* Le père de notre philosophe se mit un jour en frais, *comme la cigogne,* pour traiter ses amis. La Mettrie, qui apparemment craignait le brouet clair, et qui déjà aimait les expériences, quoique simple *frater* (2) dans un hôpital, crut faire merveille en renforçant le potage des reliefs d'une dissection à laquelle il avait assisté le matin. La tête d'une femme adroitement jetée dans la marmite, à l'insu de la cuisinière, prépara à celle-ci une grande surprise, et aux convives un mets tout nouveau, *du moins dans ce temps-là.* Mais voyez ce que c'est que les goûts : ce bouillon ne fut pas trouvé bon du tout par les administrateurs d'alors, *qui n'étaient pas les administrateurs d'aujourd'hui,* et notre jeune anatomiste, noblement couronné, et même, puisqu'il le faut dire, avec raison un peu effrayé de l'accueil que ses premières expériences recevaient dans sa patrie, se retira prudemment à Berlin, où une indigestion mortelle prouva bientôt, en dépit de ses prétentions, qu'il n'était ni *plante* (3) ni *machine* (4). »

La suppression des phrases que je souligne n'aurait rien enlevé à la saveur de ce texte. Malheureusement, avec la fin du morceau, nous en avons peut-être perdu le meilleur : il est vraisemblable qu'après avoir cité le jugement sévère que Diderot porte sur La Mettrie, Féli, quittant le ton enjoué, devenait sérieux et véhément. Il aurait, dans ce cas, repris tous ses avantages ; la gaîté, en effet,

(1) Roussel, I, 12-14.
(2) Souligné dans le texte.
(3) Souligné dans le texte.
(4) Souligné dans le texte.

n'est pas son état normal ; elle lui vient par « quintes » (1), nerveuse et fébrile. Il en est comme grisé. De là alors dans sa démarche une certaine lourdeur et quelque embarras. On dirait qu'il ne peut rire sans se tenir les côtes ; il est « jovial » (2) plutôt que spirituel, et ses bons mots, presque toujours excessifs, il les assène comme des coups de massue. C'est aux heures de tristesse qu'il est vraiment lui-même, car s'il n'a jamais connu la sérénité, il a pu goûter à loisir « cette espèce de joie amère attachée aux souffrances du cœur. Elle fait bien du mal, dit-il, et pourtant on l'aime (3) ». Mal incurable, puisqu'on le chérit, et dont, malgré ses efforts, il est atteint dès cette époque, comme l'indique la lettre suivante :

« Tu me distrais de moi-même, écrit-il à Benoît d'Azy (4), de cette profonde tristesse qui me dévore intérieurement, et cela depuis ma première enfance, car je ne me suis jamais senti bien en ce monde ; j'en ai toujours désiré un autre ; et quand je détournais mes regards du seul où nous devions espérer la paix, mon imagination, jeune encore, en créait de fantastiques, et ce m'était un grand charme dans ma solitude. Sur les bords de la mer, au fond des forêts, je me nourrissais de ces vaines pensées, et, ignorant l'usage de la vie, je l'endormais en berçant dans le vague mon âme fatiguée d'elle-même. Jamais je ne serais sorti volontairement de cet état ; Dieu m'en a tiré en m'imposant des devoirs pénibles, et les plus opposés à mon caractère. Devenu malgré moi une espèce d'homme public, j'ai cessé de m'appartenir ; il faut que je vive pour autrui et que je renonce au seul bien réel dont il nous soit donné de jouir ici-bas, le repos. »

(1) SAINTE-BEUVE, *Nouveaux Lundis*, t. XI, p. 374, note.

(2) C'est ainsi qu'on l'appelait aux Feuillantines, V. ROUSSEL, I, 103.

(3) Lettre du 21 octobre 1821. Eugène FORGUES : *Correspondance inédite entre Lamennais et le baron de Vitrolles*, Paris, Charpentier, 1886, p. 86. Il écrit le 6 avril 1817... « Ce n'est qu'une source abondante de souffrances et pourtant, chose étrange, on ne voudrait pas qu'elle tarît. » BLAIZE, I, 275.

(4) LAVEILLE, *Un Lamennais inconnu*, Paris, Perrin, 1898, 1 vol. in-12, p. 70. Lettre du 7 avril 1819.

CHAPITRE III

LA CONVERSION DE LAMENNAIS (1804)

Son témoignage est très net, touchant les motifs qui l'amenèrent à la foi. — Analyse des deux lettres adressées à H. Moorman en 1815. — Il eut plus qu'une conviction rationnelle. — Nous ignorons les circonstances de sa conversion. — Il doit à Rousseau d'avoir compris l'importance du principe d'autorité. — Il s'est efforcé de démontrer qu'il est raisonnable de se soumettre à « une autorité quelconque ». — Nature de sa foi. — Part prépondérante de l'intelligence. — Lamennais n'a rien d'un sceptique. — Les seules objections qui ont prise sur lui sont celles du rationalisme dogmatique. — Influence de la philosophie du XVIII[e] siècle sur les penseurs catholiques contemporains de Lamennais. — Il voit dans la doctrine catholique le système le plus satisfaisant pour la raison. — Les docteurs du Moyen Age n'ont pas une conception différente.

On a vu comment la première communion de Féli avait été différée. Il ne consentit pas à la faire tant qu'il avait des doutes, mais il lutta pour les dissiper, car il avait soif de certitude. « L'âge des emportements et des passions survint : il le passa, à ce qu'il paraît, dans un état, non pas d'irréligion (ceci est essentiel à remarquer), mais de conviction rationnelle sans pratique. Le christianisme était devenu pour le bouillant jeune homme une opinion très probable, qu'il défendait dans le monde, qu'il produisait en conversation,

mais qui ne gouvernait plus son cœur ni sa vie (1). » Très vite, il eut raison du matérialisme et du panthéisme, si même il s'est arrêté à l'examen de ces systèmes. Sa foi était analogue à celle du « Vicaire Savoyard » ; il croyait à une religion naturelle, supérieure à toutes les religions positives qui se disent révélées. Mais cette religion trop vague et un peu incohérente ne pouvait lui suffire.

On ignore quelles circonstances précises accompagnèrent sa conversion. En revanche, il a marqué l'enchainement des réflexions qui l'acheminèrent à la foi catholique, dans deux lettres adressées, en 1815, à un jeune protestant qui songeait à se convertir (2).

« Ma raison, lui écrivait-il, est la faiblesse même, et, en vous faisant part des motifs qui m'ont déterminé dans le choix d'une religion, le plus important qu'un homme puisse faire, bien qu'elles opèrent en moi une conviction complète, je ne doute nullement que votre propre esprit ne vous en suggère de bien plus propres et de bien plus frappantes. Quoi qu'il en soit, voici à peu près l'enchaînement d'idées qui me conduisit à préférer l'Eglise catholique aux autres communions chrétiennes. Ne vous rebutez pas, je vous prie, de la sécheresse de cette discussion.

« Tout rapport entre les êtres dérive nécessairement de leur nature car, s'il n'en dérivait pas, il leur serait donc étranger ; ce ne serait donc pas un rapport, ce ne serait rien.

« Donc les rapports entre Dieu et l'homme dérivent de la nature de l'homme et de celle de Dieu.

« Ces rapports constituent ce que j'appelle la religion.

« Mais, de lui-même, l'homme ne connaît ni la nature de Dieu, ni sa propre nature, l'une et l'autre éternellement inexplicables à sa raison.

« Donc l'homme ne pouvait de lui-même découvrir la vraie religion.

« Donc il fallait que Dieu suppléât à son impuissance, en lui révé-

(1) *Portraits contemporains*, I, 211.

(2) Henry Moorman : Ces deux lettres datées du 24 et du 26 mai 1815 se trouvent dans Blaize, II, p. 271-286.

lant ce qu'il était nécessaire qu'il connût de sa propre nature et de celle du premier être.

« Jusqu'ici, l'homme est purement passif dans l'œuvre qui l'établit en relation avec son auteur. Dieu parle, il se soumet à son autorité ; de sa part tout se borne à croire et à obéir ; il n'est pas même nécessaire qu'il comprenne. Mais voyons la suite.

« Donc il n'est pas de vraie religion, ou cette religion est fausse.

« La nature de Dieu, comme la nature de l'homme, étant immuable, les rapports qui en dérivent sont également immuables.

« Donc la religion, qui n'est au fond que l'expression de ces rapports, est immuable comme eux. »

Toute religion variable est donc fausse. Or, l'erreur dans la foi sépare l'homme de Dieu, « considéré comme vérité suprême », de même que l'erreur dans les actions où le péché sépare l'homme de Dieu « considéré comme souveraine justice ». L'homme ne peut donc être sauvé que dans la vraie religion ; et, comme Dieu veut sauver tous les hommes, il leur a donné à tous un moyen suffisant de discerner la vraie religion des religions fausses. Ce moyen est, selon les protestants, la raison humaine. Ainsi la raison pourrait par un choix arbitraire juger ce qu'il faut croire entre les vérités révélées, ce qu'on ne peut admettre ; en outre, avant d'interpréter l'Ecriture, il faut étudier l'authenticité des textes sacrés, travail ardu et compliqué, moins pourtant que celui de l'interprétation même qui devra le suivre, et dont bien peu sont capables. Les autres doivent ou ne croire à rien, ou renoncer au principe de l'examen particulier, fondement de la religion protestante. Dira-t-on que l'Ecriture soit par elle-même très claire ? Alors pourquoi voit-on dans le protestantisme tant de sectes toujours en conflit ? Etrange clarté d'où résultent toutes ces opinions contradictoires ! Le principe de l'examen est donc opposé à la raison, aussi bien qu'à l'Ecriture. Il n'y a donc d'autre règle de foi que l'autorité. Reste alors à chercher quelle est l'Eglise où cette autorité réside : « Ici la question se réduit à un point de fait. Toutes les communions chrétiennes, hors l'Eglise catholique, rejettent l'autorité pour

établir en sa place l'examen particulier. L'Eglise catholique seule établit sa doctrine sur le fondement immuable d'une autorité toujours enseignante ; elle est donc l'Eglise que je cherche. Aussi Rousseau dit-il dans ses *Lettres de la Montagne* : « Qu'on me prouve que je dois me soumettre à une autorité quelconque, et dès demain je me fais catholique (1). »

Après avoir montré comment, en fait, le Protestantisme ne subsiste que par une continuelle abjuration de son principe fondamental, puisque l'immense majorité croit sans persuasion raisonnée, Lamennais se résume ainsi :

« Il n'y a qu'une seule vraie religion ;

« Cette religion a été établie pour tous les hommes ;

« Donc elle porte en elle-même un caractère au moyen duquel tous les hommes peuvent aisément la discerner de toutes les autres. Ce caractère est l'autorité ;

« Il ne se trouve que dans la religion catholique ;

« Donc on ne peut se sauver, hors de la religion catholique.

« Voilà, en abrégé et très imparfaitement, les principaux motifs qui me portèrent à embrasser cette religion sainte, qui dès ici-bas fait mon bonheur au milieu des traverses de la vie, et me conduira, je l'espère, un jour, à une immortelle et pure félicité (2). »

A prendre certaines expressions à la rigueur, la conversion de Féli serait purement intellectuelle et ne se distinguerait pas d'une simple opinion humaine, de cette persuasion raisonnée que l'auteur condamne dans le protestantisme. Il semble être arrivé, après de longues et patientes recherches, à cette conclusion, logiquement déduite, que le principe d'autorité est plus raisonnable que la libre recherche de la raison individuelle. Mais ce n'est là qu'une apparence, et certains passages de ces lettres doivent nous mettre en garde contre une telle interprétation, qui ferait de Lamennais un simple philosophe et non un croyant ; car « on n'est

(1) Blaize, II, 271-278.
(2) Blaize, II, 279.

pas chrétien par l'intelligence, mais par le cœur et par la foi (1) ».

On voit en effet que la conviction de l'esprit ne lui paraît pas la condition unique et essentielle de la conversion. « Je vous préviens, dit-il au début de sa première lettre, que vous ne trouverez en moi ni un savant, ni un argumentateur », et en la terminant : « Je ne vous dirai point : Examinez, discutez, raisonnez. Mais je vous dirai : Venez et goûtez combien le Seigneur est doux. » Ce n'est pas la pénétration d'esprit qu'il aime le plus chez son jeune correspondant. « La droiture, lui dit-il, la candeur d'âme qui vous sont comme naturelles, sont, à mes yeux, d'un bien plus grand prix, et je ne doute pas qu'à ces dons si aimables que vous tenez de sa bonté, Dieu, tôt ou tard, n'ajoute celui qui mettra le comble à tous les autres et vous en fera recueillir le fruit ; car il se plaît à répandre ses grâces sur les cœurs tels que le vôtre, *humilibus dat gratiam* (2). » Comment l'homme peut-il répondre à la grâce qui lui donne le désir de sortir du doute et de guérir, sinon par un sacrifice, par l'immolation du sens propre, qui constitue l'acte de foi : « La foi n'est point une opinion, mais la vérité même de Dieu ; elle n'est point raisonnement, mais obéissance, et sans cela, où serait le mérite de croire ? Le mérite est de se soumettre à une autorité plus haute, et de courber cette fière raison sous un joug qu'elle ne porte jamais sans murmurer (3). »

On voit par là ce qui sépare Lamennais de Rousseau, dont l'influence est pourtant si fortement marquée dans le passage cité plus haut.

L'homme qui parle ainsi n'est pas un rationaliste qui s'ignore, mais un véritable croyant. Seulement, comme en écrivant à Moorman, il n'avait pas à se confesser ni à conter une « histoire d'âme », on n'aperçoit de sa conversion que le côté abstrait ; on saisit donc les motifs qui éclairèrent son esprit ; mais quels mobiles agirent sur sa sensibilité dans le même sens, quelles furent en particulier l'in-

(1) Sainte-Beuve, *Port-Royal*, III, 383.
(2) Blaize, II, 281.
(3) Id. *Ibid.*, 284.

fluence de son frère Jean-Marie (1) et celle de M. des Saudrais ? on l'ignore et l'on ne peut là-dessus que hasarder des conjectures. Il est probable que, sous l'empire des idées de Rousseau, il se tenait en garde contre tous les préjugés qui pouvaient l'empêcher de choisir librement sa religion, et qu'il attendit, pour se faire catholique, d'avoir trouvé la preuve logique, exigée par son maître, « qu'il est raisonnable de se soumettre à une autorité quelconque ».

Ainsi, par loyauté, il a dû se défier de son cœur et se croire tenu de résister aux opinions d'autrui, dans la mesure même où elles lui étaient plus chères. Après avoir beaucoup cherché et réfléchi, fut-il, comme il arrive, surpris du peu qu'il savait ? Espéra-t-il trouver, dans les divertissements, ce repos auquel il aspirait et qui le fuyait toujours, et n'aperçut-il pas bientôt que là encore il n'y a que vanité ? Le duel qu'il eut en 1803 (2) fut-il à cet égard une dernière et décisive leçon ? N'est-ce pas à ce moment qu'en proie au remords, les exemples qu'il avait autour de lui, celui surtout de l'abbé Jean dont la sérénité offrait avec sa propre inquiétude un si frappant contraste, durent se joindre aux impressions favorables (3) qu'il avait reçues de la religion catholique? Quoi qu'il en soit, sa première communion (4) faite à vingt-deux ans marque son entier retour à la foi.

On a cru voir une allusion précise à cette conversion dans un sermon de l'abbé Jean (5) : il citait l'exemple d'un jeune mathé-

(1) Ordonné prêtre le 25 février de cette même année 1804, Laveille, I, 46.

(2) Et dans lequel il blessa légèrement son adversaire. Blaize, I, 20.

(3) Selon Robinet, ouvrage cité, l'exemple de tous les grands hommes que le christianisme a produits et qui ont cru dans la simplicité de leur cœur l'émut profondément.

(4) Que ce soit ou non la première, peu importe, s'il paraît bien établi que depuis longtemps il avait cessé de pratiquer.

(5) Voici le passage de ce sermon tel que l'a publié M. A. Laveille qui prétend identifier Féli et le jeune homme dont il est ici question : « quelqu'un m'amena un jour un de ses amis qui s'était particulièrement appliqué à l'étude des mathématiques et qui ne savait de la reli-

maticien qui n'arrivait pas à croire, bien qu'il cherchât sincèrement la vérité : il se mit un jour à genoux, se confessa et soudain

gion que ce qu'il avait lu dans les livres écrits contre elle. Ce pauvre jeune homme cherchait la vérité de bonne foi, et je n'eus pas de peine à la lui découvrir. Cependant il avait toujours une répugnance secrète dont il ne pouvait connaître la cause à croire à nos dogmes. Les preuves que je lui donnais ne lui paraissaient pas encore suffisantes pour soumettre pleinement sa raison. « Confessez-vous », lui dis-je. A l'instant même, il se met à genoux ; les larmes coulent de ses yeux, la grâce l'éclaire, et se levant : « J'ai la foi, me dit-il, et je suis surpris de n'avoir pas compris ce que vous me disiez tout à l'heure. » Et le voilà de le développer lui-même beaucoup mieux et avec infiniment plus de clarté et de force que je ne l'avais pu faire. Depuis ce temps-là, chaque fois que je le voyais, il déplorait et l'ignorance et l'aveuglement dans lesquels il avait vécu ; il me communiquait les réflexions qui se présentaient à son esprit sur les plus hauts mystères du christianisme ; et j'avoue que je n'ai jamais trouvé personne qui sût mieux les défendre, et en qui se fût vérifié d'une façon plus frappante ce que dit l'Ecriture : que l'amour enseigne toutes choses ! » (LAVEILLE, I, 47.) S'agit-il de Féli ? nous remarquerons d'abord que quelques détails ne conviennent pas de tous points. Pourquoi, s'il songe à son frère, l'abbé Jean dit-il : « J'ai connu quelqu'un qui m'amena un jour un de ses amis ? » — Quant à l'étude des mathématiques, si Féli n'y était pas resté étranger, le fait qu'il enseigna ces matières au collège de Saint-Malo ne suffit pas à prouver qu'il s'y fût particulièrement appliqué. — Enfin, le frère de l'abbé Jean savait, de la religion, autre chose que ce qu'il avait lu dans les livres écrits contre elle. — Il est d'ailleurs facile de répondre à ces objections que, par une discrétion bien naturelle, Jean a voulu dérouter ceux de ses auditeurs qui pouvaient soupçonner qu'il parlait de son frère. — Peut-être à cette époque, Féli s'occupait-il tout spécialement de mathématiques, et c'est même probable, puisque, de tant de choses qu'il est alors en état d'enseigner à l'école de Saint-Malo, il choisit les mathématiques. — En disant que Féli ne savait de la religion que ce qui est écrit contre elle, Jean veut faire entendre que cela seulement avait fait impression sur son esprit, tandis qu'il n'était pas frappé par tout ce qu'il avait pu voir qui fût favorable à la religion. — Mais on peut alléguer un argument plus sérieux contre l'identification, c'est la banalité de ce développement oratoire. Nous ne voyons là que la conversion d'un jeune homme quelconque.

fut touché par la grâce. Jean pensait-il à son frère en rapportant ce trait? Quand on l'admettrait, on devrait avouer que rien dans son récit n'éclaire d'un nouveau jour la conscience religieuse de Féli.

Nous sommes encore réduits aux conjectures, en ce qui concerne les circonstances qui accompagnèrent sa conversion. Saurions-nous même très exactement d'où il est « revenu », il resterait toujours dans ce retour une part de mystère que nous n'essaierions pas de supprimer.

Mais si nous ignorons comment il devint croyant, sachant quelles furent pour lui les raisons de croire, nous pouvons comprendre la nature de sa foi. Dans toute croyance, la volonté intervient pour affirmer ce que l'intelligence conçoit plus ou moins nettement selon les individus ; dans la foi de Lamennais, l'élément intellectuel me paraît avoir une part prépondérante. Il n'a rien de ceux qui, s'ils n'étaient catholiques, se reposeraient dans un « scepticisme absolu », et quand il rencontre cet état d'esprit chez des hommes qu'il estime d'ailleurs, il témoigne une surprise bien significative (1). Est-il vrai cependant, comme il l'avouait *beaucoup plus tard* (2) à Charles Jourdain, que le doute n'eût « jamais complètement cessé dans son âme » ? Il est probable qu'il eut, comme d'autres, à lutter pour préserver sa foi ; mais si quelques arguments des rationalistes purent l'ébranler, je ne crois pas qu'il ait jamais connu la tentation du doute, telle que l'ont éprouvée les

(1) « Un homme d'une rare intelligence et d'une parfaite bonne foi me disait un jour : « Si je n'étais pas catholique, soumis à toutes les décisions de l'Eglise et du Pape, quelque opposées qu'elles soient à ma raison propre, toutes mes croyances s'évanouiraient, je n'en pourrais conserver aucune, et mon esprit ne s'arrêterait que dans le scepticisme absolu. » Ces paroles m'étonnèrent de la part d'une personne d'un grand sens, qui a beaucoup voyagé, beaucoup vu le monde, ce qui ne dispose guère aux opinions excessives. Je lui témoignai ma surprise d'entendre avancer un paradoxe si peu vraisemblable... » *Discussions critiques, etc.*, 1re éd., p. 97-98.

(2) *Revue du monde catholique*, 10 janvier 1862, II, 448.

pyrrhoniens de race ou même seulement les esprits critiques. Il ne faut donc pas dire, pour montrer combien l'influence des mauvaises lectures faites dans son enfance lui a été funeste, que « sa raison était restée sceptique » et que « de ce côté il tenait plus de Montaigne et de Pascal que de saint Paul et de saint Augustin (1) ». C'est au contraire depuis qu'il croyait qu'il semble avoir lu attentivement Montaigne et Pascal, et il le fit peut-être alors pour combattre une tendance, qu'il conserva toujours, à exagérer les droits que l'intelligence peut légitimement revendiquer dans les choses de l'ordre moral. Il a trop peu d'affinités avec ces deux penseurs, non pas « sceptiques », mais « relativistes », pour avoir subi leur influence. Quant à celle du XVIIIe siècle, elle parait beaucoup moins contestable. Lamennais affirme le principe d'autorité avec une ardeur de conviction qui n'a d'égale que celle des « philosophes » proclamant la souveraineté de la raison ; et par là, tout en les réfutant, il les rappelle. Or, ce n'est pas une leçon de septicisme qu'il a trouvée dans leurs écrits, notamment dans ceux de Rousseau ; car leur intransigeance dogmatique eut pour effet de provoquer celle de leurs contradicteurs et, à cet égard, leur influence ne se fait pas moins sentir chez Bonald et J. de Maistre que chez Lamennais même. Les cartésiens et beaucoup de leurs adversaires catholiques doivent être considérés comme des frères ennemis ; l'intellectualisme qui leur est commun, ils l'ont tous hérité de la scolastique. On ne fait donc qu'exploiter un vague thème oratoire, lorsque, pour expliquer la défection de Lamennais, on s'en prend à la philosophie du XVIIIe siècle ; et ce n'est pas elle que l'on met en cause, si l'on note qu'il est dangereux d'exagérer l'importance religieuse des spéculations métaphysiques. Il se peut que Lamennais ait défendu avec une ardeur trop intéressée et comme *sa* vérité les dogmes dont il s'aidait, ainsi qu'un métaphysicien de son système, pour comprendre l'univers, oubliant de faire au doute une part aussi grande que le comportent l'humilité chrétienne et

(1) *Revue du monde catholique*, 10 janvier 1862, t. II, p. 448.

la modestie scientifique (1). On doit reconnaître cependant qu'à tout prendre, il rappelle moins les « philosophes », qu'il combat, que les grands docteurs du Moyen Age, dont il suit en quelque sorte la tradition, en alliant, comme eux, à une foi profonde un besoin d'évidence qui paraît l'exclure (2).

(1) Lorsqu'il écrivait, en 1833 : « Simple fidèle en religion, je marche les yeux fermés dans la voie commune, à la suite du pauvre charbonnier » (Roussel, II, 328), on sent bien que cette nuit de la foi à laquelle il aspirait, lorsqu'il subissait l'influence de Bruté, répugne trop à sa nature d'esprit, pour qu'il marche plus longtemps les yeux fermés.

(2) Renouvier a bien mis en relief cette dualité si frappante chez Lamennais. Lamennais, dit-il, « prit pour « premier principe » cette thèse : que « ce que tous les hommes croient être vrai est vrai... Cette uniformité « et cet accord, écrit Lamennais, *qui nous sont connus par le témoignage*, « constituent ce que nous appelons la raison générale ou l'autorité. L'auto-« rité ou la raison générale est donc la règle de la raison individuelle. » Cette définition est fort à remarquer, car elle montre qu'en son évolution personnelle, Lamennais ne changea rien à son *premier principe*. » Il le plaça dans le Pape d'abord et dans le peuple ensuite. « Dans l'*Essai sur l'Indifférence*, il avait déjà été obligé de substituer son jugement personnel, c'est-à-dire la *raison individuelle*, au *témoignage universel* (qui ne se donne pas à connaître tout seul et sans interprétation) ainsi qu'il le fit plus tard en décidant que l'autorité cessait d'avoir son siège dans l'Eglise. Il avait eu à démontrer, en effet, pour rattacher la vérité du catholicisme au premier principe, — qu'il existe une religion vraie, — qu'il n'en existe qu'une, — qu'on ne peut se sauver en dehors d'elle, — qu'elle ne peut être révélée de Dieu, — qu'elle est le catholicisme. Vit-on jamais un usage plus flagrant du raisonnement, et avec des prémisses à tout moment adoptées, plus individuelles, pour établir des thèses qui, d'après le critère prétendu, ne pourraient être assurées que par l'autorité et le témoignage, indépendamment de tout raisonnement ? Ce critère ne sert de rien à l'auteur qui a fait ce que chacun peut faire, un système avec plus de talent seulement et aussi plus de sophisme que cela ne se voit communément. » *Philosophie analytique de l'histoire*, Paris, Leroux, 1897, in-8, t. IV, p. 120-121.

CHAPITRE IV

LES DEUX LA MENNAIS (1805-1806)

A la fin de 1805, les deux La Mennais malades vont se reposer à la Chênaie. — Ils quittent bientôt cette retraite et font un séjour de six mois à Paris. — Leurs relations avec Saint-Sulpice. — L'abbé Teysseyrre. — L'abbé Bruté de Rémur. — Féli fréquente surtout le Collège de France. — Ses rapports avec l'helléniste Gail. — Cependant les questions religieuses l'intéressent. — Le baron de Sainte-Croix. — La méthode historique : défiance à l'égard du vraisemblable. — Féli défend-il cette méthode en voulant rétablir contre Sainte-Croix le miracle de Typase ?. — Le bruit court que Féli veut être prêtre. — Les deux frères retournent à la Chênaie où ils se soignent trop peu au gré de M. des Saudrais qui s'ingénie à les distraire. — Il les met en garde contre l'agriculture et contre la métaphysique. — Il ose attaquer Bonald. — Il engage Féli à commenter l'*Imitation*. — Influence heureuse mais limitée de M. des Saudrais sur Lamennais.

En 1804, Féli entra comme professeur de mathématiques au collège de Saint-Malo, école ecclésiastique fondée en 1802 par MM. Engerran, Vielle, Hay et Jean-Marie de La Mennais (1). Cette école, appartenant à l'évêque, était destinée à former des élèves capables d'exercer un jour le ministère pastoral, comme le porte l'acte même de fondation, approuvé par décret de l'Empereur (2). Elle prospéra sous le titre de collège de Saint-Malo, jusqu'au mo-

(1) Laveille, I, 43.
(2) Blaize, I, 46.

ment où Napoléon créa l'Université impériale, qui finalement devait l'anéantir.

L'abbé Jean, absorbé par les fonctions dont il s'acquittait avec tant de zèle, professeur de théologie et prédicateur au collège, nommé en outre vicaire suppléant à la cathédrale (1), s'était épuisé à la tâche. Quant à Féli, le chagrin que lui causa la mort prématurée de son frère Louis (2) ébranla violemment son organisme, affaibli déjà par une longue maladie (3). Les médecins prescrivirent aux deux frères un repos complet (4) : pour éviter toute occasion de travail et de fatigue, [ils se retirèrent à la Chênaie, propriété dont ils avaient hérité du chef de leur mère (5).

La maison de la Chênaie avait été bâtie par leur grand-père, M. Lorin, au milieu des bois, sur la lisière de la forêt de Coëtquen. Ce site, dont Maurice de Guérin nous a laissé une description accomplie, fut toujours cher à Lamennais, qui se plaisait à l'orner de beaux ombrages. C'est à la Chênaie qu'un jour il marqua sa tombe (6), non loin de l'étang fameux, au pied d'un chêne isolé, son emblème (7), car il se rappelait avoir vécu là ses meilleures années (1806-1816). A l'en croire (8), il aurait connu, durant cette

(1) Depuis le 3 novembre 1804. V. LAVEILLE, I, 52.

(2) Survenue à la fin de 1805.

(3) Elle remonte au début de 1805 ou à la fin de 1804. Des Saudrais lui écrit en effet, le 23 avril 1806 : « Tu me parles de seize mois sans mieux ». ROUSSEL, *Mélanges, etc.*, III, 127.

(4) En décembre 1805, v. LAVEILLE, I, 57.

(5) BLAIZE, I, 22.

(6) « Hier, en me promenant sur le bord de notre étang, je remarquai sur un rocher qui forme une espèce de croûte et d'où sort un chêne isolé une place que je destinai en moi-même pour mon tombeau. » Lamennais à Montalembert, le 25 septembre 1833. Eug. FORGUES, 186. « N'oubliez pas cette petite place que je vous ai montrée et que j'ai choisie pour ma sépulture, au pied d'un rocher, sous le chêne qui l'ombrage. » Lamennais à Marion le 23 novembre 1833, VILLERABEL, 93-94.

(7) BLAIZE, II. 351.

(8) « La Chênaie, dit-il en 1817, fut longtemps et serait encore mon paradis terrestre. » BLAIZE, I, 274.

période, une tranquillité que sa célébrité l'empêcha de goûter dans la suite. Lui furent-elles donc plus douces, ces années de retraite studieuse et d'obscure solitude, que les années brillantes qui leur succédèrent ? C'est possible, mais, comme il arrive, surtout à ces natures tourmentées, les plus heureux moments de sa vie, on se les rappelle sans les avoir vécus. Ils n'appartiennent qu'au passé ou à l'avenir. De même, l'endroit où l'on se trouve perd le charme que lui prêtait l'éloignement. Rien donc de plus naturel que de retrouver à la Chênaie cette tristesse maladive de Féli telle que nous l'avons surprise à Saint-Malo, et plus sombre encore, plus amère, car elle se trahit dans ses lettres au moment où elle l'étreint.

Malheureusement, de toutes celles qu'il a écrites avant 1809, presque aucune ne nous est parvenue : il entretenait pourtant une correspondance très active avec M. des Saudrais (1), dont les lettres, intéressantes par elles-mêmes, contiennent, en outre, de curieux détails sur la vie des La Mennais entre 1806 et 1809.

Si l'aspect de la Chênaie est calme et triste (2), on comprend que deux malades, affligés par un deuil récent, n'y aient pas trouvé la distraction qui leur était salutaire. Aussi, dès le mois de janvier 1806, ils se rendaient à Paris où ils devaient consulter le docteur Pinel (3), alors en renom. Ils furent en relation avec des hommes d'un grand mérite, dont les uns, tels que M. Emery, supérieur de Saint-Sulpice, et M. Duclaux, étaient déjà connus par leur science et leur vertu, et dont les autres, plus jeunes, ne faisaient que d'entrer dans les rangs du clergé (4). Parmi ceux-ci, il en est deux qui devaient exercer plus tard sur Féli une assez grande influence : Teysseyrre et Bruté. Le premier, né à Grenoble en 1785, fut admis très jeune à l'Ecole Polytechnique (5), et son examinateur, le célèbre

(1) Blaize, I, 24.
(2) *Ibidem.*
(3) Roussel, *Mélanges, etc.*, III, 127.
(4) Laveille, I, 64-66.
(5) Le 12e sur 108, Paguelle de Follenay, *M. Teysseyrre.* Paris, Poussielgue, 1882, in-12, p. 28-29.

Monge, l'avait même remarqué. En préparant ce concours, il s'était surmené au point de tomber gravement malade. Les réflexions qu'il fit alors lui montrèrent la vanité de cette science qu'il se reprochait de chercher trop avidement. Sa piété, déjà profonde, devint fervente, et c'est ce rapide progrès dans la vie intérieure qu'il nommait sa « conversion (1) ». Teysseyrre représente assez bien le type du mathématicien mystique. Il garde dans les transports exaltés de sa foi une lucidité toute intellectuelle et les pousse à leurs extrêmes conséquences avec la rigueur qui est de mise dans les démonstrations des géomètres. A l'Ecole Polytechnique où maîtres et élèves étaient imbus du préjugé anticatholique, il ne rougit pas de pratiquer sa religion avec le zèle d'un chrétien, dont la charité embrasse les œuvres de l'apostolat : il réconfortait ceux de ses camarades dont la foi était chancelante, et les aidait à affirmer leurs convictions, sans manquer aux égards dus à des professeurs, qui souvent se montraient hostiles (2). Nulle part, il n'oubliait sa mission : tout lui était un prétexte à démontrer la nécessité de croire. Un jour, par exemple, il voyageait en diligence avec des personnes qui semblaient étrangères à toute pratique religieuse. Un orage éclata ; il saisit l'occasion et représenta en des termes très forts la situation terrible des âmes qui vont paraître devant Dieu, sans être prêtes (3). Il fut donc de ceux qui travaillèrent sans bruit, mais efficacement, à la renaissance de l'idée chrétienne en France. Il y contribua moins peut-être par des leçons adressées aux incrédules, en diligence ou ailleurs, que par l'exemple qu'il leur donnait : il fit comprendre à tous que la valeur intellectuelle et la piété ne sont pas incompatibles (4). Quoiqu'il eût fait beaucoup déjà, il voulut se consacrer

(1) Id., *ibid.*, p. 19-20.

(2) Id., *Ibid.*, p. 96-98. On y verra dans quel embarras il mit Andrieux qui avait donné pour sujet de composition française une lettre de Viani, défendant Galilée devant le tribunal de l'Inquisition.

(3) Id., *ibid.*, p. 93 et 103-111, c'est ce qu'il appelait les « petites missions en diligence ».

(4) Paguelle de Follenay, *o. c.* p. 126-127.

tout entier au service de Dieu, et, malgré la résistance de sa mère, dont il eut peine à triompher, il entra au séminaire de Saint-Sulpice, où il retrouva l'abbé Bruté qu'il avait connu chez le père Bourdier-Delpuits; car les deux jeunes gens faisaient partie de la Congrégation, bientôt fameuse, que le pieux missionnaire avait fondée en 1801 (1).

Gabriel Bruté de Rémur, d'origine bretonne, un peu plus âgé que Teysseyrre, appartenait, comme lui, à une famille bien posée (2), mais il n'avait pas cet air de noblesse qui distinguait son ami (3). L'ardeur de celui-ci était toute concentrée. Bruté aussi ardent, était plus expansif : incapable de contenir les emportements de sa charité, une confiance parfois aveugle dans la Providence lui faisait mépriser les calculs de la prudence humaine (4) : il s'imposait les plus dures mortifications (5) et se jetait dans le péril avec joie, lançait un jour son cheval dans un torrent qui lui barrait la route ou s'égarait au milieu des neiges, en allant porter les secours de la religion aux habitants de quelque village perdu (6).

(1) Id., *ibid.*, p. 45-59, cf., la *Vie de Mgr Bruté de Rémur, premier évêque de Vincennes,* par l'abbé Charles Bruté de Rémur, Rennes, Plihon et Hervé. Paris, Haton, 1887 in-8°, p. 77, et sur la Congrégation, cf. Geoffroy de Grandmaison, *La Congrégation*, Paris, Plon 1889, in-8°, et l'article d'Edmond Biré dans le *Correspondant* du 25 janvier 1890, p. 197-233.

(2) Charles Bruté : *ouvrage cité.*

(3) V. leurs portraits en tête de leurs biographies, et Cf. Paguelle, *o. c.*, p. 38-39.

(4) Ch. Bruté, *o. c.*, p. 95 : voulant sauver un de ses amis qui avait encouru la colère de Napoléon, il profite de ce qu'il servait la messe dans la chapelle impériale pour lancer un placet au milieu du cortège et manque de se faire embrocher par les baïonnettes des gendarmes de la suite. C'est bien le même homme qui, après la défection de Lamennais voudra qu'on agisse sur lui à grands tours de bras, tandis que l'abbé Jean préférait qu'on le menât « la main dans le cœur ». Cf. Roussel, t. I, p. 7 et t. II, p. 291.

(5) Ch. Bruté, *o. c.*, p. 100 et 196.

(6) Ch. Bruté, *o. c.*, p. 184-187.

Aux dons du cœur, il joignait un esprit très précis : il montra pour les sciences concrètes une aptitude, que favorisait son excellente mémoire ; en 1803, il soutint brillamment sa thèse de doctorat en médecine ; après avoir obtenu le prix Corvisart, il venait d'être nommé médecin d'un grand hôpital de Paris, quand, à la stupéfaction de ses amis, il donna sa démission afin d'embrasser la carrière ecclésiastique (1). Il voulait alors se consacrer à l'éducation cléricale. Il fut, en effet, professeur au grand séminaire de Rennes après sa sortie de Saint-Sulpice (2) ; mais dès l'année 1810, il quittait la France et allait évangéliser les populations du Nouveau-Monde (3). Il mourut évêque de Vincennes (Etats-Unis). On a retrouvé dans ses papiers les lettres si intéressantes qu'il reçut de La Mennais. Or, il résulte d'une note inscrite par lui-même sur celles de Féli qu'il n'avait pas vu ce dernier en 1806 (4).

Ce détail nous montre que si les deux frères avaient les mêmes relations, l'abbé Jean recherchait de préférence la société de ceux qui pouvaient l'éclairer sur l'état de l'Eglise en France, sur ses maux et sur les remèdes qu'il convenait d'y apporter, tandis que Féli était plus désireux de se perfectionner dans la connaissance des lettres profanes. Ils étaient descendus aux Missions étrangères, rue du Bac, au coin de la rue de Babylone (5). Quand ils sortaient ensemble, il est probable que, d'ordinaire, arrivés à la hauteur de Saint-Sulpice, ils se séparaient : l'abbé Jean s'arrêtait rue du Pot-de-Fer et Féli poussait jusqu'au collège de France ; il suivait assi-

(1) Id., *ibid.*, p. 80-82.

(2) Id., *ibid.*, p. 97-99.

(3) V. à l'appendice, p. 263, l'extrait de la belle lettre que Lamennais lui adressait à Bordeaux le 25 mai 1810.

(4) Sur une lettre de Féli du 17 février 1809, on lit ces mots écrits par Mgr Bruté : « Une des lettres de Féli avant qu'il fût venu au séminaire de Rennes et que je l'eusse connu personnellement, excepté par ma correspondance avec un frère qui l'avait regagné à Dieu. » GOURNERIE, p. 28.

(5) Eugène FORGUES : « Lamennais critique et bibliophile », *Le Livre*, n° du 10 janvier 1884, p. 23.

dûment les cours de l'helléniste Gail avec lequel, depuis plusieurs années déjà, il était en correspondance (1). Gail, par amour du grec, et pour vendre ses livres, se faisait obligeamment son commissionnaire en librairie. Il lui envoyait un jour, non sans avoir au préalable touché une lettre de change, un important ballot. « Vous trouverez dans le paquet, dit-il (2) :

1. Dictionnaire grec.	25 fr.
2. Racines grecques.	2fr. 10
3. Grammaire grecque.	1fr. 70
4. Cours grec, six parties en un seul volume, plus extraits d'Homère et oraison funèbre de Thucydide	ʳ
5. Anacréon, quatre volumes en deux	4fr. 10
6. Lucien, in-4°	5fr.
7. Xénophon, in-8°	3fr. 10
Emballage et port	1fr. 10
Total.	50fr. 10 »

Cette lettre, la première de Gail à Lamennais, est seulement datée du 3 germinal. On lit ce post-criptum :

« A la tête de mes racines grecques et de la grammaire grecque vous trouverez le catalogue de mes livres (3). »

Le professeur ménageait dans cet étudiant appliqué une bonne pratique, le billet suivant qu'il lui adresse le 15 mars 1806 est à cet égard bien significatif : « Hier, en rentrant chez moi, je m'attendais à vous voir. M. Mennais (*sic*) n'y était pas. Permettez que je vous témoigne toute ma peine. Dans l'intervalle du premier

(1) Blaizé, I, 14-15, Forgues, I. 7-8.

(2) Eug. Forgues, *Le Livre*, n° du 10 janv. 1884, p. 22.

(3) Lamennais n'ignorait pas la vanité du personnage. Il écrivait en 1809 : « J'ai reçu une lettre fort amicale du Gail ; j'ai pris part, dit-il, à ses longues douleurs, et maintenant le voilà dans les prospérités jusqu'au cou. Sa signature tient plusieurs lignes : membre de l'Institut, chevalier de l'Ordre de Wladimir, etc., etc. *O vanæ hominum mentes* ! Il venait encore de recevoir une lettre de l'Empereur de Russie avec une riche bague qui ne donnait pas peu de prix à sa lettre. » Blaize, I, 60.

cours au second, où êtes-vous allé vous morfondre ? Un convalescent a besoin de ménagements. Veuillez donc désormais disposer de ma chambre comme si c'était la vôtre. Dans l'intervalle d'un cours à l'autre, vous y trouverez des livres et du feu.

« Ainsi que vous le désirez, j'ai acheté un *Idiotisme* de Viger et un *Thucydide* grec. Quant à la grammaire de Veller et de Hogeven, nous ne l'aurons que dans un mois. Il faut tirer cela d'Allemagne. Salut et amitié (1). »

Féli n'allait pas toujours seul au Collège de France, il y entraîna l'abbé Jean dont Gail parle comme d'un de ses auditeurs : « M. votre frère l'abbé, dans quelqu'un de ses sermons, a-t-il trouvé à placer quelqu'un de ces beaux mouvements oratoires que nous admirions dans la harangue de Périclès ? Revenez donc à notre auditoire, ou lui ou vous. Au printemps, enfin rétabli, il vous faudrait revenir vers les muses grecques ; vous êtes digne de les cultiver (2). »

De même que Jean ne se désintéressait pas de la littérature, Féli se faisait tenir au courant de ce qui se disait à Saint-Sulpice. Les questions que l'on y agitait ne le laissaient pas indifférent. La belle lettre qu'il écrivait au baron de Sainte-Croix (3), le 11 janvier 1806, et qui est la première que l'on connaisse de lui, nous montre combien il prenait à cœur l'étude de l'histoire, en tant qu'elle peut fournir des arguments favorables à la doctrine catholique (4).

(1) Eug. Forgues, *Le Livre, ibid.*, p. 23-24.
(2) Id., *ibid.*, p. 24.
(3) H. Omont, *Rev. d'Hist. Litt. de la France*, avril-juin 1899, p. 271-6.
(4) Guilhem de Clermont Lodève, baron de Sainte-Croix, ancien capitaine de cavalerie et du corps des grenadiers de France, membre de l'Académie des Inscriptions, Mourmoiron, 1746. †Paris 1809. Il composa l'ouvrage suivant : *Mémoires pour servir à l'histoire de la religion secrète des anciens peuples ou Recherches historiques sur les principaux mystères du Paganisme*, Paris, Nyon, 1784, in-8°, réimprimés en 1817 par S. de Sacy, sous ce titre : *Recherches historiques et critiques sur les mystères du Paganisme*, Paris, Crapelet, Debure, 2 vol. in-8 ; et l'*Ezour Vedam ou l'ancien commentaire contenant l'exposition des opinions religieuses et philoso-*

L'*Examen critique des historiens d'Alexandre* avait été proposé comme concours par l'Académie des Inscriptions. Sainte-Croix obtint le prix en 1772 (1). Louis de Chénier, dans son rapport, l'accuse de décocher « incessamment des traits amers contre les conquérants, les républiques et les philosophes » (2). On voit par là que l'auteur de l'*Examen* n'a pas voulu dissimuler ses opinions politiques et religieuses ; mais, à la différence de Lamennais, il envisage l'histoire en historien plutôt qu'en apologiste ; il y cherche des faits et non des arguments. Dans l'exposé des principes généraux qui lui servent de règles, il émet des vues qui aujourd'hui paraîtront banales à force d'être vraies, mais qui alors étaient neuves et hardies. Il ne craint pas de mettre ses lecteurs en garde contre la vraisemblance sur laquelle on se fonde à tort pour nier sans contrôle tout ce qui choque les préjugés reçus. « Plus on étudie l'histoire, dit-il (3), plus on réfléchit sur les événements dont nous sommes nous-mêmes témoins, plus on doit se convaincre que non seulement le vrai n'est pas toujours vraisemblable, mais encore que ce qui porte le caractère de l'invraisemblance est souvent très vrai. Il est facile d'imaginer un fait appuyé sur des circonstances qui n'ont que de la vraisemblance. Au contraire, on suppose difficilement une chose pleine d'invraisemblance. » Or, Lamennais reproche ici à Sainte-Croix d'être infidèle à sa méthode en supprimant un fait miraculeux pour la seule raison qu'il est invraisemblable. L'historien déclarait, en effet, absurde et supposé le miracle de Typase attesté par Procope et par cinq autres témoins oculaires, selon lesquels des chré-

phiques des Indiens, traduit du sanscrétant par un brame. Yverdon (Avignon), 1778, 2 v. in-8. Lamennais renvoie plusieurs fois à cet ouvrage, dans l'*Essai sur l'indifférence*, Cf. III, 323, n. 1, IV, 32, n. 1 et 71, n. 1 (1re éd.).

(1) La dissertation devint un volume publié sous ce titre : *Examen critique des historiens d'Alexandre*, Paris, Dessain, 1775, in-4°. Lamennais eut peut-être sous les yeux la seconde *édition considérablement augmentée, Paris, Delance*, XIII-1804, in-4°.

(2) Cité par Quérard, dans *La France Littéraire*, à l'article Sainte-Croix.

(3) *Examen critique, etc.* (2e édit. 1804), p. 29.

tiens, à qui Huneric avait fait arracher la langue, avaient recouvré l'usage de la parole (484). Enée de Gaze rapporte ce fait dans son *Théophraste*, publié la même année. Personne parmi les ariens ni parmi les chrétiens n'y contredit. Si l'on rejette ce miracle, « il faut, dit Lamennais, accuser de fourberie et de démence non seulement Enée de Gaze, mais encore quatre autres historiens, qui, écrivant dans divers pays et à diverses époques, rapportent le même fait et assurent avoir vu eux-mêmes ces catholiques dont on avait arraché la langue et les avoir entendus parler. Chose étrange que la même imposture soit tombée dans l'esprit de six hommes différents, qui n'avaient, au moins pour la plupart, aucun intérêt à l'accréditer, et qui, ne s'étant jamais vus ni parlé, n'ont pu se concerter ensemble ». Victor de Vite, évêque d'Afrique, retiré dans la Grèce, y composait, vers 487, son histoire de la persécution des Vandales ; son témoignage confirme celui d'Enée de Gaze. « Un évêque, jouissant de la considération publique, s'expose-t-il de gaîté de cœur à la honte d'un démenti inévitable, à l'indignation de tous les gens de bien, sans le moindre espoir qu'un mensonge si mal tissu puisse jamais séduire personne. Une si incroyable démence ne serait pas moins inconcevable que le miracle qu'on voudrait rejeter. » Il faudrait supposer cette démence chez le comte Marcellini et chez Victor, évêque de Tuone. Justinien dit avoir vu les miraculés. « Qui croira-t-on, si l'on refuse d'ajouter foi à la déposition de six témoins oculaires, qui tous disent : « J'ai vu » ; et le disent à la face des ariens, lesquels avaient le plus grand intérêt à les démentir, si cela leur eût été possible, et qui cependant restent muets... Je désire, Monsieur, dit-il en terminant, que ces preuves vous paraissent convaincantes. Avec plus de talent, j'aurais pu leur donner plus de force ; mais la vérité a-t-elle besoin de cette force que les hommes lui prêtent ? Elle est avant et après eux, et tous leurs efforts ne peuvent rien contre elle. »

L'argumentation de Lamennais est forte et serrée. Il serait intéressant de connaître la réponse de Sainte-Croix ; peut-être n'attribuait-il pas, à tous les témoignages qu'on lui oppose, plus de valeur

qu'à celui de Procope, dont il avait lui-même signalé dans son *Examen critique des historiens d'Alexandre* (1) la crédulité et les inconséquences. Comment Lamennais, qui avait lu ce livre (2), n'a-t-il pas prévu l'objection et pourquoi défend-il les autres témoins avec tant de chaleur ? C'est parce qu'il est prévenu en faveur du miracle, persuadé qu'il est qu'en l'éliminant, on détruit une preuve du christianisme. De même, il s'emporte contre Gibbon qui ne veut pas convenir de la rapidité surprenante avec laquelle la nouvelle religion s'est propagée dans l'Empire romain. « Cet édifice immense, dit-il, que les passions avaient cimenté n'était plus qu'une ruine, dès ce second siècle, et sous le troisième à peine en restait-il pierre sur pierre ; les mœurs, les habitudes, la croyance, tout était changé ; et cette grande révolution, qu'est-ce qui l'avait faite ?... La Croix ! (3) » Enfin, dans l'*Essai sur l'Indifférence*, il accuse d'être de mauvaise foi les « écrivains qui ont prétendu que le christianisme s'était établi naturellement (4). » Mais, en croyant défendre contre Sainte-Croix la méthode historique, il n'en aperçoit peut-être pas toute la portée : de ce que l'invraisemblance n'est pas toujours une présomption d'erreur, on ne peut en conclure que certains faits doivent être admis comme miraculeux par la critique ; elle constate qu'ils sont inexpliqués, elle ne prétend pas qu'ils sont inexplicables. Elle pourchasse même résolument tous ceux qui, dans la série des effets et des causes, ne se rattachent à rien. Or, Lamennais juge cette tentative impie. Et cependant, si les faits rejetés par le rationalisme de jadis, parce qu'ils étaient invraisemblables, doivent être admis à la condition qu'ils garderont ce caractère, en tant que miraculeux, et que le domaine de la vraisemblance ne s'agrandira pas, le champ d'expérience nécessaire à l'activité humaine se trouverait de nouveau limité, sans nul profit pour la religion, car ceux qui veulent la remplacer par la science

(1) 2e éd., 1804, p. 141.

(2) *Rev. d'hist. litt.*, avril-juin 1899, p. 271.

(3) Dissertation non datée adressée à Bruté mais probablement pendant qu'il était professeur à Rennes, entre 1808 et 1810. GOURNERIE, 43-44.

(4) *Essai sur l'Indifférence* (3e éd.), I, p. 16.

ne verraient certes pas là une raison de désarmer, et les « fidèles », pour nier le progrès scientifique, n'en deviendraient pas forcément meilleurs. Le miracle est objet de foi et non de science. Aussi étranges que paraissent certains faits dûment établis, jamais, sans la « bonne volonté », on ne les expliquera par une intervention divine (1).

A l'attention que Féli apportait aux choses religieuses, à la manière dont il discutait ces sortes de problèmes, on ne pouvait s'y tromper, ce laïque apparaissait comme un ami déclaré qui allait, par son talent, rendre à l'Eglise les plus grands services.

Le bruit même qu'il voulait se faire prêtre avait couru, et M. des Saudrais s'en inquiète ; non qu'il désapprouve une telle détermination (2), mais il craint que son père n'apprenne par hasard et indirectement cette nouvelle, qui ne lui sera pas agréable et que, pourtant, il ne convient pas de lui cacher (3). Il est donc probable que Féli songeait dès lors très sérieusement à s'engager dans cette

(1) Ici déjà s'affirme la tendance a prioriste de la pensée de Lamennais. Lorsqu'il croyait au miracle, il se persuadait aisément qu'il est *impossible* de nier de bonne foi des faits qui nous sont rapportés comme des miracles. Dans la suite, il prétendait, je crois, nier la *possibilité* du miracle, quand il disait : « Il y a des miracles quand on y croit ; ils disparaissent quand on n'y croit plus. » *Discussions critiques*, Paris, Pagnerre 1841, p. 64. On peut admettre, même du point de vue catholique, que cette formule renferme une part de vérité, car elle marque l'importance considérable de l'élément subjectif dans l'affirmation du miracle.

(2) « A quoi je dirais tant mieux », écrivait-il le 9 juillet 1806. Roussel, *Mélanges*, etc., III, 128.

(3) « Le bonhomme susdit (Kerloguen) en aurait parlé aussi bien à mon frère qu'à moi ; et puisque cela se dit, cela se répétera et pourra lui revenir. Alors, dans tous les cas, je n'en saurais rien, cela ne conviendrait pas. A votre retour, on verra. Je n'y prévois pas d'empêchement, car il ne veut réellement que votre bonheur. S'il n'est rien de tout cela, n'en dites pas un mot. Autrement, écrivez-moi sous le couvert de Gilbert » (jeune homme qu'élevait alors M. des Saudrais), *Manuscrit Roussel.*

voie, mais il n'avait sans doute pris encore aucune décision, puisqu'il ne recevra la tonsure que le 16 mars 1809. En attendant, il se consacra tout entier avec l'abbé Jean à des travaux qui devaient aboutir aux *Réflexions sur l'état de l'Eglise en France pendant le* XVIIIe *siècle*.

Au mois de juillet 1806, les deux frères étaient de retour à Saint-Malo. Ils allèrent bientôt s'installer à la Chênaie, car on leur avait recommandé l'air de la campagne, le régime du lait, beaucoup d'exercice et peu de travail intellectuel (1). Alors Féli se livre aux exercices violents jusqu'à l'épuisement complet, et M. de Saudrais se désespère, car c'est en vain qu'il prêche toujours la modération : « Une promenade modérée, ou le cheval, voilà le nécessaire, l'utile et l'agréable (2). »

Et quand Féli se rejette avec la même fougue du côté de l'étude, son oncle s'alarme de nouveau. Un jour, il se montre très content d'une « petite *drôlerie* » que son neveu lui a envoyée : « Rien, dit-il, de si bon ni de mieux fait. Cela est clair et précis. Voilà le *multa in paucis*. Celui qui écrit ainsi possède bien son sujet ; il a réponse à tout et je me tais (3). » S'il s'agit de la satire où Féli raillait la municipalité de Saint-Malo (4), M. des Saudrais est trop indulgent ; ce morceau offre en effet un étrange contraste avec la lettre écrite au baron de Sainte-Croix (5). C'est qu'en discutant un point d'histoire, Féli s'intéressait au fond des choses, il s'animait, et les mots venaient d'eux-mêmes s'enchaîner dans son discours. Mais, dans le genre léger, ses puissantes facultés sont mal à l'aise. On sent qu'il peine ; car il n'a pas la malice souriante, ni la fantaisie capricieuse, ni une certaine curiosité un peu frivole et primesautière qui font le charme de mille petits écrits qu'on ne peut analyser, car ils semblent faits avec rien. Mais ce que M. des Saudrais, se rappelant un

(1) Roussel, I, 18.
(2) Roussel, *Mélanges*, etc., III, 129 ; cf. Blaize, I, 25.
(3) Blaize, I, 29.
(4) Roussel, etc., I, 8-16.
(5) Du 11 janvier 1806, analysée *supra*, p. 62-63.

trait du *Bourgeois gentilhomme* (1), nomme une drôlerie, était sans doute quelque dissertation philosophique, car il ajoute : « Vraiment, je suis persuadé que je retrouverais encore dans *cette* métaphysique le même attrait et le même plaisir qu'autrefois » ; et plus loin : « Je crois que tu irais loin sur ce chemin-là, et peut-être au bout du chemin. Mais ta santé ! ta santé ! Renvoie toute étude sérieuse et fatigante à l'autre été. Qui te presse ? tu as tout ton temps ; le temps est à toi. Jouis-en dès aujourd'hui... Avez-vous su prendre du repos ? Vous avez plus fait que celui qui a pris des empires et des villes (2). »

C'était alors « Bonaparte » qui prenait des empires et des villes. La logique exigerait ici que M. des Saudrais s'emportât contre cet ennemi du repos. Mais, au contraire, il commente avec enthousiasme les exploits du conquérant, car bien que d'humeur paisible, il est bon patriote. Il a la haine des Anglais : « Que ne fussent-ils tous morts à Londres », dit-il, et, après Iéna et Auerstaedt, il pousse un cri de triomphe (3).

Durant l'hiver, les deux solitaires s'ennuyaient à la Chênaie. Ils manifestaient le désir de retourner à Saint-Malo. Malgré l'envie qu'il a de les revoir, leur oncle, pour leur bien, les engage à rester où ils sont : « Bon petit feu, bonne petite cuisine et bon esprit, le vivre et le couvert, que faut-il davantage ? Ajoutez des batailles, des trônes fracassés, des couronnes chancelantes, des sceptres brisés, des rages, des désespoirs, des pleurs et des remords, que voulez-vous de plus ? Quoi de plus agréable encore que la honte et l'humiliation d'un roi à qui chacun dit : Je n'ai fait que passer, vous n'étiez déjà plus. Oh ! c'est charmant, il n'y a rien comme ça ! (4) » Malgré tous les sages conseils que lui prodiguait son oncle, Jean a

(1) Molière, *Le Bourgeois gentilhomme*, a. I, s. 2, et *Le médecin malgré lui*, a. III, s. 2. La plaisanterie consiste dans l'emploi maladroit de ce mot pour désigner une chose supposée sérieuse et grave.

(2) Blaize, I, 30.

(3) *Manuscrit Roussel.*

(4) *Ibidem.*

fait une fugue à Saint-Malo : « J'ai grande envie, écrit alors M. des Saudrais, que ton frère soit retourné à la Chênaie, il en a grand besoin. Il avait déjà un meilleur teint qu'il a déjà reperdu. Peut-on se détruire de gaieté de cœur? C'est l'œuvre de la raison ; je la reconnais bien là. Comme je la hais, comme je la méprise! D'elle seule vient tout le mal (1). » Féli s'étant mis à l'étude de l'hébreu : « Je ne crains l'hébreu, lui disait-il, que pour ta santé (2). » Il lui reproche de ne pas ménager ses forces : « Tu te plains de maux de tête ; plains-toi de toi. Est-il possible que tu fatigues cette pauvre tête sans qu'elle s'en ressente? Elle aurait le plus grand besoin d'inaction, un besoin de repos absolu, et elle est toujours en travail ; une lecture continuelle, de l'étude, de la métaphysique. Si je m'étonne d'elle encore, c'est qu'elle te laisse malgré toi du sommeil, mais un sommeil de lassitude et plus forcé que naturel... Vous ne savez pas vous distraire, vous amuser et choisir vos idées, rejetant celles qui déplaisent, qui attristent, les idées bilieuses, mélancoliques, les idées sombres, les idées noires, et toutes ces vaines images, ces fantômes qui viennent et s'en vont comme il nous plaît, et qui ne résistent point à notre volonté! Voilà la bonne, la vraie métaphysique (3).» L'essentiel, selon lui, est de se *défumer*, de se *dénoircir*, de se *désennuyer de tout* (4).

Il leur conseille un régime qui lui a réussi : il avalait jusqu'à vingt œufs par jour (5). Il insiste à maintes reprises sur l'utilité de l'équitation ; il fait là-dessus de petits discours plaisants, à la manière des médecins de Molière, afin de « désennuyer » ses neveux (6), car, en fin psychologue, il sait que la distraction qui parfois est le meilleur des remèdes, perd toute efficacité, à être prescrite. Mais les malades sont défiants, ils s'aperçoivent bien vite qu'on cherche à

(1) Roussel, *Mélanges*, etc., III, 130.
(2) Id., *ibid.*, 131.
(3) Lettre du 28 mars 1808. Id., *ibid.*, 134.
(4) C'est lui qui souligne. Id., *ibid.*, 135.
(5) Id., *ibid.*, III, 135.
(6) Id., *ibid.*, 136.

les amuser. Aussi, M. des Saudrais quitte souvent le ton de la plaisanterie ; s'efforçant alors de secouer la torpeur qui envahissait Féli, il fait appel à son énergie, il l'exhorte éloquemment à réagir contre son mal (1).

M. de La Mennais, qui aimait ses fils, mais qui se défiait de sa brusquerie, avait souvent recours au tact de son frère. Il le chargeait des missions délicates ; c'est ainsi que M. des Saudrais dut les avertir que certaine distraction, très bonne pour leur santé, risquait d'être coûteuse : le printemps venu, ils s'amusaient à faire de l'agriculture ; leur père en était inquiet.

« Il ne craint qu'une chose, écrit l'oncle, c'est que vous n'imaginiez qu'il ne vous donne ses idées que pour contrarier les vôtres. Pour moi, je lui ai dit en riant que vous n'aviez pas d'idées sur ces choses-là, parce que c'est impossible, parce qu'enfin l'on ne sait point ce que la seule expérience apprend (2). » Mais « on croit savoir » et c'est le danger ; ainsi leur grand-père avait manifesté pour l'agriculture un goût prononcé qu'il prit malheureusement pour une aptitude.

On voit par là comment M. des Saudrais sait insinuer de prudents conseils, et ménage toujours la susceptibilité de ceux aux-

(1) « Quoi que tu puisses dire, et ton médecin, écrit-il le 23 mai 1807, je suis persuadé et convaincu qu'il ne faut que le temps pour rétablir ta santé. J'y ajouterai pourtant la tranquillité d'esprit fondée sur la patience. Tu ne saurais croire combien ici le moral influe sur le physique. Cela est incalculable, mais on ne saurait l'imaginer, ni se le persuader, parce que cela ne peut pas se démontrer par l'algèbre, ni s'expliquer par figures. Ni les A, ni les B, ni les +, ni les — n'expliquent point les rapports intimes entre l'âme et le corps. Mais *cela est*. Voilà tout ce qu'on sait, *cela est*. Il est vrai qu'il est très difficile de profiter de cette vérité, parce que l'âme s'y refuse, et se laisse aller sous l'influence du corps, qui l'écrase de tout son poids, si elle ne l'altère elle-même de toute l'énergie qui lui est propre et dont elle peut toujours se servir. Tâchons donc, mon cher Féli, d'employer ce grand moyen, et de renvoyer, loin, bien loin, encore plus loin de toi toute idée noire, même sombre, et la tristesse et l'ennui, et d'y substituer les contraires. » Id., *ibid.*, 140-141.

(2) Id., *ibid.*, 135.

quels il s'adresse. Un jour, une discussion s'était élevée entre lui et ses neveux à propos de Bonald : « L'ami Bonald, avait-il écrit, voudrait trouver ensemble la *précision et la concision*. Voilà Montesquieu. Il l'accuse d'être tranchant (1), il l'est dix fois moins que lui, Bonald. Je ne connais pas d'auteur plus tranchant que ce dernier, ni d'écrivain plus modéré que Montesquieu. Il me semble entendre l'écrevisse dire à sa fille : Comme tu vas, bon Dieu, ne peux-tu marcher droit (2). » Mais il ne fallait pas toucher à Bonald dans lequel Féli admirait un penseur capable de concilier le mystère et la raison (3). Son frère et lui prirent vigoureusement sa défense.

(1) Je relève ce passage de Bonald, dans lequel Rousseau reçoit l'épithète de tranchant, tandis que Montesquieu est jugé timide et indécis : « Comme les écoles tiennent toujours quelque chose du tour d'esprit de leurs fondateurs, les adeptes de J.-J. Rousseau, tranchants comme leur maître, attaquèrent à force ouverte les principes de l'ordre social, que les partisans de Montesquieu ne défendirent qu'avec la faiblesse et l'irrésolution que donnent une doctrine équivoque et un maître timide et indécis. » *Législation primitive, Discours préliminaire. Œuvres complètes de M. de Bonald* publiées par M. l'abbé Migne. Paris, 1859, I, 1092.

(2) Lettre du 6 mai 1807, *manuscrit Roussel*. La citation est de La Fontaine, *Fables* XII, 10.

(3) C'est de Bonald qu'il s'inspire et c'est à lui qu'il pense, quand il écrit dans ses *Réflexions* : « Sans doute, ces vérités (les mystères) qui rentrent de tous côtés dans l'infini seront éternellement inconcevables à l'esprit de l'homme ; mais si, comme on l'a dit, il ne lui est pas possible d'en *imaginer le comment et le pourquoi*, il peut du moins, et cela lui suffit, *en concevoir la nécessité*, et je ne crains point d'avancer qu'il n'est pas dans la religion chrétienne un seul mystère qui ne puisse être ainsi démontré par la raison. Déjà un écrivain de génie a pénétré avec succès dans cette nouvelle route ouverte aux défenseurs du christianisme, et ses ouvrages immortels que la prospérité appréciera feront un jour révolution dans la philosophie comme dans la politique, car la vérité, toujours faible à sa naissance, ressemble, dit le grand maître, à la pâte qui fermente et au germe qui se développqe par un insensible accroissement ; il faut que le temps la mûrisse, et l'Evangile lui-même a été soumis à cette loi sans exception. » *Réflexions sur l'état de l'Eglise, en France, pendant le* XVIII[e] *siècle*, Paris 1808, p. 103-104.

« Je savais bien, leur répond M. des Saudrais, que je vous réveillerais, et vous tirerais de votre léthargie, en touchant certaine fibre ou fibrille de l'amour-propre. Ce que c'est qu'à propos toucher la passion ! La vôtre pour Bonald me le livre tout entier. « Je ne voudrais pas, dites-vous, qu'il changeât sa monarchie en despotisme. » Et voilà le fond de sa doctrine, par où pèche tout son système (1). » Et M. des Saudrais, non content de démolir la construction politique de Bonald, élève le débat et fait son procès à l'idéologie elle-même. « Quand il a raison, c'est une raison trop haute et trop hautaine, c'est le défaut des métaphysiciens. Dans leurs abstractions ils croient toujours tenir la vérité, et ils se trompent de la meilleure foi du monde. Comment pourraient-ils douter de ce qui leur est infailliblement démontré ? Cependant ces démonstrations infaillibles ne sont le plus souvent que des illusions et des chimères (2). » Ce n'est pas sans intention que l'ancien précepteur de Féli signale les dangers du dogmatisme, car il lui dit en terminant ces paroles significatives, qui attestent sa clairvoyance : « Ta logique, mon cher Féli, est bien serrée, bien raide et bien rude. Ne pourrais-tu pas en atténuer les conséquences ? (3) »

Durant ces années, Féli méditait plusieurs ouvrages, il se préparait aux travaux d'apologétique par des lectures sérieuses et de longues méditations. Mais il se fatigue encore très vite. En attendant qu'il puisse se livrer aux études qui exigent une forte tension d'esprit, il compose un petit traité sur l'*Imitation*. Il l'envoie à son oncle ainsi qu'une épigramme en vers. Celui-ci trouva l'épigramme jolie, les vers bien tournés, mais il déclara qu'il préférait la prose. Il engageait l'auteur à donner plus de développement à cet opuscule qui pouvait devenir *excellent, délicieux*. Il lui traçait un plan, lui conseillant de mettre d'abord en relief *l'étonnante variété qui caractérise l'Imitation*. Dans une seconde partie, il devrait étudier spécialement les huit Béatitudes. Il indiquait aussi « *l'abnégation*

(1) Blaize, I, 37.
(2) Id., *ibid*, I, 38.
(3) Id., *ibid.*, 39.

de soi-même, point traité dans des chapitres *merveilleux*, comme les appelle Fénelon, et réellement ils renferment ce qui est le plus profond et le plus pur de la vie spirituelle. François de Sales semble les avoir copiés, et quelquefois mot à mot dans ces ouvrages. » Et, comme on est toujours de son temps, il en demandait une analyse « sentimentale ». Il désirait qu'on joignît à l'*Imitation* les préceptes de l'Evangile. « Quel plus heureux mélange que celui de l'Evangile et de l'*Imitation*. C'est tout le cœur humain, c'est la métaphysique de l'amour. » Enfin, il conseillait à Féli de faire un parallèle entre le stoïcisme et le christianisme (1). Toutes ces indications ne seront pas perdues. Féli ne voulut pas aborder trop tôt des œuvres telles que l'Evangile et l'*Imitation*. Il devait s'y préparer en traduisant un ouvrage ascétique, le *Miroir spirituel* de Louis de Blois, et dans sa préface, mettre à profit les conseils de son oncle, en rapprochant cet ouvrage humain des livres inspirés.

M. des Saudrais envoyait régulièrement à ses neveux les journaux, qu'il commentait dans ses lettres. Il semble que les événements contemporains devaient lui fournir une ample matière, on pouvait enregistrer, dans la seule année 1807, les triomphes d'Eylau, de Dantzig, de Friedland. Mais tous ces succès militaires n'avaient pas assez d'intérêt aux yeux des deux La Mennais pour compenser l'insignifiance des rares faits politiques que la censure laissait publier. Les nouvelles locales n'étaient guère plus intéressantes. Il restait « la chronique mondaine » (2), et « l'article nécrologique » (3),

(1) Roussel, *Mélanges*, etc., III, 114.

(2) Chateaubriand est de retour après son voyage en Terre-Sainte : « Quel rapprochement que ces chrétiens et ces Juifs en présence du sépulcre de Jésus-Christ. Les uns espèrent, les autres jouissent ; ceux-là attendent, ceux-ci possèdent. Tous pleurent, tous souffrent, tous meurent, voilà la vie :

Je veux, sans que la mort ose me secourir,
Toujours aimer, toujours souffrir, toujours mourir.

C'est de notre Corneille et de Thérèse, l'un dans le sens profane, l'autre dans le bon sens. » Lettre du 10 juillet 1807. Id., *ibid.*, 145-146.

(3) A propos de J.-J. Rousseau : « Ne voilà-t-il pas que l'on nous pro-

dont M. des Saudrais tirait le meilleur parti possible. Mais parfois aussi, il ne restait rien. En vain, il se creusait la tête pour trouver quelque chose, disant qu'il transcrirait volontiers un « *exemple* de maître d'écriture (1)... Tant imaginer c'est vouloir faire quelque chose de rien ; c'est trop (2). »

Il était rare qu'il fût ainsi réduit au silence, car il trouvait en lui-même ses plus grandes ressources ; outre les qualités d'un charmant causeur, il avait du bon sens et l'esprit sérieux : il préfère le fond à la forme, les belles pensées aux jolies phrases et la prose à la poésie. Selon lui, on ne doit pas se lasser de relire les grands écrivains qui font penser. Ceux qu'il goûte le plus et dont il apprécie le mieux les mérites, sont des moralistes, tels qu'Horace (3) et Montaigne (4). En philosophie, une sorte d'instinct le guide et l'avertit du bon et du mauvais, du fort et du faible des systèmes ; mais il n'en saurait faire une critique approfondie et raisonnée. Au début d'une lettre, il n'admire pas sans réserve Malebranche, et puis, à mesure qu'il réfléchit, il s'aperçoit qu'il est tout à fait d'accord avec ce philosophe (5). C'est sa manière, car il ne craint pas de se contredire ou plutôt d'avouer qu'il ne peut concilier les données contradictoires qui s'imposent à son expérience. Mais s'il

met des détails intéressants sur la mort de J.-J. Rousseau. J'ai vu dans le temps une petite brochure où l'on en parlait. Il dut s'empoisonner dans sa prise de café du matin, après laquelle il tomba bientôt comme en apoplexie et mort. Ce fut, comme disait Buffon, un fou de la grande espèce ; cela me rappelle qu'hier on écrivait de Paris que le banquier Perregaux est devenu fou. C'était un jeune homme de 75 ans, philosophe épicurien, aussi de la grande espèce. Le lit et la table partageaient son existence. Toujours aimant, toujours buvant, toujours mangeant. Ce sera en folâtrant qu'il sera devenu fou. » Lettre du 24 juillet 1807, *Manuscrit Roussel.*

(1) Roussel, *Mélanges*, etc., III, 150.
(2) Id., *ibid.*, 151.
(3) Blaize, I, 35.
(4) Id., *Ibid.*, 27.
(5) Id., *Ibid.*, 26.

se sentait mal à l'aise dans le domaine des abstractions, il avait un sens des réalités qui le servit bien dans son rôle d'éducateur. Lamennais a reçu de lui la culture indispensable au génie même, qui, sans elle, ne saurait se manifester dans les lettres. Après avoir façonné le caractère violent et opiniâtre de son neveu, M. des Saudrais avait entrepris d'assouplir son esprit. Il sut lui inspirer un goût très vif pour nos auteurs classiques, les plus aptes à le former. Les citations et les allusions, qui reviennent sans cesse dans la correspondance de Lamennais, prouvent que les leçons de l'oncle ne furent pas perdues. Jusqu'à quel point cependant l'avait-il transformé ? Ici se marquent les limites de son influence qui paraît se jouer à la surface, tandis qu'il n'arrive pas à entamer ce fond de raideur et de rigueur logique, qui, se combinant avec les qualités acquises, aisance et fermeté du style, eût assuré à l'écrivain un rang fort distingué déjà, si l'imagination et la sensibilité ne l'avaient pas mis au nombre de ces prosateurs, dont lui-même disait qu'ils sont nos plus grands poètes (1).

(1) Napoléon Peyrat rapporte qu'un jour il instituait un parallèle entre Bossuet et Rousseau, concluant par ces mots : « Les grands poètes de la France ce sont les prosateurs. » *Béranger et Lamennais*, Paris, Meyrueis, 1861 in-12, p. 118.

CHAPITRE V

[LES « RÉFLEXIONS SUR L'ÉTAT DE L'ÉGLISE EN FRANCE PENDANT LE XVIII[e] SIÈCLE ET SUR SA SITUATION ACTUELLE » (1808).

Part qui revient à l'abbé Jean dans ce travail. — Influence de J. de Maistre, de Chateaubriand et surtout de Bonald. — Mais Lamennais insiste plus que ses prédécesseurs sur cette idée que le protestantisme est responsable de la révolution française, par l'esprit d'indifférence qu'il engendre forcément. — Les *Réflexions* annoncent par là l'*Essai sur l'indifférence*. — L'écrivain admet encore sans les contrôler quelques jugements de ses maîtres. — Qualités littéraires de l'ouvrage. — Bien qu'il combatte l'individualisme, Lamennais, par sa défiance à l'égard du pouvoir civil, se rapproche des libéraux. — Intérêt que présente à ce point de vue l'histoire des *Réflexions*, confisquées en 1808, malgré l'éloge de Napoléon, qui disparaît en 1814. — Préface de 1819 : « Je n'y ai rien ajouté. » — Lamennais est obligé de s'expliquer sur la suppression de cet éloge, qu'il aurait voulu voir oublié. — Succès du livre en 1814.

Les *Réflexions sur l'état de l'Eglise en France pendant le* XVIII[e] *siècle et sur sa situation actuelle*, parurent à Paris en 1808, sans nom d'auteur (1). On ne peut surprendre dans les lettres de M. des Saudrais aucune allusion à cet ouvrage qui permette d'assister à sa genèse et de préciser la date de sa publication. Féli le composa en

(1) Avec cette épigraphe : *Portæ inferi non prævalebunt adversus eam*, S. Math., xvi, 18. Bib. Nat. : L, 4, d. 4229.

collaboration avec l'abbé Jean. L'a-t-il rédigé en entier? c'est probable, mais on ne peut résoudre cette question, en l'absence du manuscrit. Pour le fond, les considérations d'ordre général, développées dans la première partie, lui appartiennent en propre, mais la seconde partie, toute pratique, où sont exposés les divers moyens de restaurer le catholicisme affaibli en France, c'est Jean-Marie qui l'a suggérée, sinon dictée à son frère. Toute sa vie, en effet, a été consacrée à réaliser point par point les réformes qu'il préconisait en 1808, en sorte que l'on (1) a pu dire des pages qui forment la seconde partie des *Réflexions* qu'elles sont comme la « table des matières » dont l'existence du persévérant apôtre sera le développement. Ce programme de réformes était, suivant l'auteur (2), l'objet principal du livre. Néanmoins c'est la première partie qui offre le plus d'intérêt au point de vue littéraire, car elle annonce et contient en germe les œuvres qui feront la gloire de Lamennais (3).

L'auteur veut montrer comment le principe de la liberté d'examen, posé par les protestants au XVIe siècle, dans le domaine religieux, aboutit à une sorte d'anarchie intellectuelle qui, après l'intervalle formé par le règne de Louis XIV et durant lequel elle fut réprimée et contenue, s'étale dans les doctrines du XVIIIe siècle, entraînant une anarchie morale, dont la Révolution est la conséquence politique.

Que la Révolution soit une calamité funeste, et qu'elle soit le résultat de la philosophie, l'auteur en est si convaincu, qu'il ne songe pas à le prouver. Ce qu'il s'efforce de rendre sensible aux yeux des moins clairvoyants, c'est la transition du protestantisme au déisme,

(1) M. Louis Gigon, dans une conférence faite à l'Université de Fribourg, le 1er février 1904. *Les Réflexions sur l'état de l'Eglise, etc., et l'œuvre des deux La Mennais.*

(2) *Avertissement*, p. VI (éd. de 1808).

(3) « Les *Réflexions* résument préventivement toute sa mission; je pourrais affirmer qu'il n'a pas eu, depuis, une pensée qu'on n'y retrouve en germe. » BARBIER, *Biographie du clergé contemporain par un solitaire, o. c.*, I, 158.

et du déisme à l'athéisme. « Après avoir attaqué Jésus-Christ dans le sacrement, on l'attaqua dans sa nature même ; on le dégrada de sa divinité ; et le protestantisme va se perdre dans la philosophie, comme ces fleuves qui, disparaissant tout à coup, se précipitent sous terre, dans des abîmes inconnus (1). » Pour prouver ces assertions, Lamennais passe en revue les principaux philosophes du XVIIIe siècle, commençant par Bayle, leur précurseur. « Il sut, dit-il, employer avec art la méthode, perfectionnée depuis par ses disciples, de porter des coups détournés, d'attaquer en paraissant défendre, et d'enfoncer le poignard avec respect. Peut-être aussi, malgré ses écarts, était-il trop éclairé pour porter dans l'irréligion cette effrayante certitude qui semble ne pouvoir être le partage que de la sottise ignorante ou du crime désespéré (2). » Mais il est « très difficile à lire pour les gens du monde. Ses pesants in-folio surchargés de citations, enflés de métaphysique, sont faits pour effrayer les lecteurs qui ne veulent qu'être amusés... M. de Voltaire employa des armes toutes différentes et bien plus dangereuses. Il allait, distribuant d'une main légère la raillerie et le sarcasme, sa plume intarissable versait des flots d'ironie sur les objets les plus saints, en prose, en vers, et avec une fécondité qu'on admirerait, si on ne frémissait pas. Ainsi, peu à peu, on s'accoutumait à considérer la religion sous un point de vue ridicule, à rire de ses pratiques, de ses dogmes, de ses ministres. Le respect s'affaiblissait insensiblement, on eût craint de compromettre son esprit en s'avouant chrétien, et la foi retirée dans le fond du cœur y combattait chaque jour avec plus de désavantage contre la honte, cet inexorable tyran des âmes faibles (3). » La philosophie se propageait ainsi, « elle allaitait d'impiété la génération naissante (4) ». Les conséquences en apparaissent bientôt : « Il y avait dans les hommes une tendance visible

(1) *Réflexions*, etc., 1re édition, 10-11.
(2) *Ibid.*, 14.
(3) *Ibid.*, 31-32.
(4) *Ibidem*, 43.

à s'isoler ; car l'erreur divise, comme la vérité rapproche (1). » De tous les pays de l'Europe, la France est ravagée la première par la philosophie : « Après avoir longtemps dominé sur l'Europe, moins encore par la force de ses armes que par l'ascendant de son génie, la France, se dépossédant elle-même de son empire, s'humiliait au pied de ses antiques rivales, de l'Angleterre, de l'Allemagne, de toutes les nations protestantes, dont elle singeait les mœurs, exaltait les lois, prônait la lumière, admirait la littérature et adoptait jusqu'aux modes. Ce n'étaient plus ces Français si brillants, si fiers et quelquefois si vains, il semblait qu'ils eussent mis leur orgueil à s'avilir : peuple dégénéré, même de ses vices !

« Le petit esprit, le goût des frivolités, la fureur des jouissances, formait le caractère national. Tous les rapports entre les personnes étaient intervertis, tous les rangs confondus, toutes les bienséances violées. On entendait des femmes disserter gravement sur les sciences, les arts, la philosophie, dans le même cercle où les militaires brodaient ou faisaient des nœuds. Des magistrats, des ministres, des femmes titrées, de plus grands personnages encore, prostituant leur dignité, se donnaient en spectacle sur des théâtres de société. La vieillesse, réduite à se taire devant l'enfance insolente et présomptueuse, n'inspirait que le mépris, ne recueillait que l'insulte, véritable anarchie de mœurs qui préparait et annonçait l'anarchie politique (2). »

Tels sont les ridicules d'une société en décadence, vivement dépeints dans ce tableau satirique. Si l'on en veut voir les misères morales, il n'est que de consulter les statistiques : elles attestent le nombre croissant des enfants trouvés, des crimes, des suicides. Ce sont là les premiers effets de la philosophie, ce « monstrueux chaos d'idées incohérentes (3) », qui n'est, comme la réforme, « que la révolte de l'orgueil contre l'autorité, et par conséquent contre Dieu,

(1) *Réflexions*, 1re éd. 43-44.
(2) *Ibidem*, 45-46.
(3) *Ibidem*, 46.

source de toute autorité (1) ». Voltaire, J.-J. Rousseau, Locke, Condillac, Diderot sont vivement pris à parti : avec chacun d'eux s'accentue la tendance matérialiste : « la philosophie ne voit dans l'homme que son corps, et bientôt après, elle n'aperçoit dans l'univers que la matière ; elle nie Dieu après avoir nié l'âme, et, se perdant dans une succession infinie d'effets sans cause, elle s'efforce d'expliquer l'intelligence avec l'étendue, la force avec le mouvement, l'éternité avec le temps, l'ordre avec le hasard (2) ».

Tandis que l'Eglise était attaquée dans sa foi par les philosophes, les restes factieux du jansénisme, cet autre « enfant honteux de la réforme (3) », ébranlaient sa discipline, tentaient d'introduire en France le presbytérianisme, faisaient expulser les jésuites. Alors les philosophes purent s'emparer de l'éducation d'autant plus aisément que « l'esprit de zèle et de foi s'était singulièrement affaibli dans le corps même des pasteurs ; non qu'il y eût dans le plus grand nombre d'entre eux aucun penchant pour la philosophie, mais par cette influence insensible qu'ont sur tous les hommes les opinions dominantes (4) ». Enfin, par une *vengeance miséricordieuse* (5) de la Providence, la Révolution éclate. Son premier acte est la spoliation des biens du clergé. « Ainsi une grande iniquité fut la première application du principe de la souveraineté du peuple, et à peine ce nouveau souverain entra-t-il dans l'exercice de sa puissance qu'il fallut, pour en justifier l'usage, recourir à la maxime anarchique du calviniste Jurieu : le peuple est la seule autorité qui n'ait pas besoin de raison pour valider ses actes, maxime qui attribue aux hommes ce qui n'appartient pas même à Dieu, c'est-à-dire le pouvoir de créer la justice par une volonté arbitraire (6). » On s'acharne contre les congrégations, malgré les im-

(1) *Réflexions*, 1re éd., 47.
(2) *Ibidem*, 58.
(3) *Ibidem*, 20.
(4) *Ibidem*, 68-69.
(5) *Ibidem*, 74.
(6) *Ibidem*, 75-76.

menses services qu'elles rendent à la société dans le domaine scientifique, littéraire et politique. Le régicide, les mauvais traitements infligés au pape Pie VI couronnent les forfaits de la Révolution. L'auteur alors rend grâce au gouvernement actuel d'avoir réparé, dans une certaine mesure, les iniquités de la Convention, et trace de l'empereur un magnifique éloge, souhaitant que celui-ci continue de le mériter (1). Il constate que présentement, « à la persécution du glaive, a succédé une espèce de persécution plus dangereuse peut-être, la persécution de l'indifférence (2) ». La plupart des chrétiens sont en proie à ce mal, car « l'amour de l'or endurcit les cœurs; une insurmontable barrière s'élève entre le pauvre et le riche, et divise le genre humain en deux classes qui n'ont de commun qu'une haine mutuelle, ceux qui jouissent et ceux qui souffrent (3) ».

Pour apprécier exactement l'originalité du jeune écrivain, on doit

(1) *Réflexions*, 1re éd., 100 : « Il achèvera pour sa gloire ce qu'il a commencé pour notre félicité. »

(2) *Ibidem*, 104.

(3) *Ibidem*, 111. Voici l'analyse succincte de la deuxième partie : Les moyens proposés pour remédier aux maux dont souffre l'Eglise de France sont : 1° le rétablissement des conciles nationaux et provinciaux ; 2° l'établissement des synodes pour maintenir la régularité dans le clergé des campagnes ; 3° l'institution des dogmes ruraux pour prévenir le relâchement ; 4° des retraites et des conférences assez fréquentes pour ranimer l'esprit de zèle et de piété ; 5° des conférences doctrinales pour entretenir les études ecclésiastiques ; 6° la vie en commun de tous les prêtres d'une paroisse, ce qui augmenterait l'autorité du clergé et rendrait la vie moins dispendieuse ; 7° l'œuvre essentielle serait de former de bons prêtres, qui seuls pourraient régénérer les campagnes dépravées : les curés devraient choisir parmi les enfants ceux qui présenteraient les meilleures dispositions afin de les confier aux petits séminaires ; 8° même dans les autres classes que celles du clergé, le rétablissement des écoles chrétiennes s'impose contre une immoralité générale et précoce ; 9° les missions réveilleraient la foi ; 10° les congrégations l'entretiendraient en répandant les bons livres ainsi que les bons exemples. *Ibidem*, 117-149.

le replacer dans son groupe, auprès des maîtres qui exercèrent sur lui une grande influence. En effet, J. de Maistre, Bonald, Chateaubriand s'accordaient à voir dans la religion le fondement de tout l'ordre social. Suivant eux, la révolution française est une démonstration expérimentale de cette vérité. « Ce serait une chose curieuse, écrivait J. de Maistre, d'approfondir successivement nos institutions européennes et de montrer comment elles sont toutes christianisées ; comment la religion se mêle à tout, anime et soutient tout. Les passions humaines ont beau souiller, dénaturer même les créations primitives, si le principe est divin, c'en est assez pour leur donner une durée prodigieuse (1). »

De son côté, Bonald avait écrit : « La société intellectuelle ou religieuse a pour objet la conservation de l'homme social par la répression de ses volontés dépravées ; la société politique a pour objet la conservation de l'homme social par la compression des actes extérieurs de ces mêmes volontés : ces deux sociétés ont donc un objet commun, la conservation de l'homme social et elles le remplissent de concert, puisque l'une, en réprimant ses volontés, empêche les actes extérieurs, et que l'autre, en réprimant les actes extérieurs, rend les volontés impuissantes. Mais ces deux sociétés sont rendues extérieures et visibles, l'une par la religion publique, l'autre par la forme du gouvernement. L'identité d'objet se manifestera donc par une identité d'effets. Si la religion est impuissante à réprimer les volontés ou l'homme moral, le gouvernement sera hors d'état d'empêcher les actes extérieurs ou l'homme physique ; à mesure que le gouvernement sera plus faible, la religion deviendra moins réprimante ; le gouvernement ne pourra chanceler sans que la religion ne soit ébranlée, ni la religion être attaquée, sans que le gouvernement ne s'affaiblisse (2). »

(1) Joseph de Maistre, *Considérations sur la France* (1797) ; *Œuvres complètes*. Lyon, Vitte, 1891, I, 57.

(2) Bonald, *Théorie du pouvoir politique et religieux dans la société civile* (1797). Partie I, livre I, chap. v. *Œuvres complètes*, édition Migne, I, 167.

Enfin, Chateaubriand avait mis en lumière la valeur sociale du christianisme en montrant surtout combien, dans les lettres et les beaux-arts, son influence fut heureuse. En ce qui concerne l'esthétique, la démonstration était faite et le sujet épuisé. Les bienfaits pratiques du christianisme avaient été, eux aussi, célébrés dans de belles pages, dont Lamennais se souvient à l'occasion (1).

Mais ce qu'il est amené à étudier, c'est les vicissitudes du christianisme dans un temps où on ne lui laisse plus la liberté de faire le bien, et ce qu'il note, c'est « le rapport constant des principes religieux et politiques pendant le cours de la révolution française. En 1790, le presbytéranisme dans l'Eglise concourt avec la démocratie dans l'Etat ; en 1793, la destruction de toute espèce de culte avec l'abolition de tout gouvernement ; en 1795, un gouvernement sans unité et sans consistance, avec une religion faible et vague, ou la théophilanthropie ; en 1800 enfin, la religion catholique renaît et avec elle la monarchie » (2). Avec J. de Maistre, il voit dans la révolution quelque chose de surnaturel ; cette catastrophe est une leçon, envoyée d'en haut à la France, qui a oublié sa mission. Pour l'avertir, Dieu a cessé un moment d'intervenir en sa faveur, il a laissé les doctrines philosophiques porter leurs fruits ; et la révolution s'est produite. Et, s'il est vrai, comme l'affirme Bonald, que la religion a fondé l'autorité civile en commandant au sujet « l'obéissance active pour le bien et la résistance passive au

(1) Ce passage des *Réflexions* rappelle la manière de Chateaubriand dans le *Génie du christianisme*. Il s'agit des chartreux : « Ils retraçaient dans toute leur pureté, au milieu d'un siècle profondément corrompu, les mœurs antiques et les héroïques vertus des premiers solitaires, et l'on aimait à retrouver dans la société ces vénérables monuments élevés et affermis par la main de la religion, comme le voyageur, fatigué d'une longue et pénible route à travers les sables brûlants, remonte avec joie ces lieux couverts de verdure et rafraîchis par les eaux que la nature a semés de loin en loin dans les déserts embrasés de l'Afrique... » *Réflexions*, 1re éd., 73.

(2) *Ibidem*, 98.

mal (1) », ceux qui ont attaqué le principe d'autorité dans la religion sont nécessairement des révoltés politiques ; ils ne peuvent s'armer contre l'Eglise, sans attaquer en même temps le pouvoir civil dont l'Eglise est la garantie. « La société, dit Bonald, vécut, pour ainsi dire, sur cette doctrine (celle qui fonde sur la religion l'autorité civile) jusqu'au XVe siècle, où les opinions de Wiclef et de Jean Hus, commentées par Luther, étendues par Calvin, et poussées aux plus extrêmes conséquences par nos philosophes, vinrent commencer en Europe cette sanglante tragédie qui dure encore et dont la Révolution présente est une catastrophe et peut-être sera le dénoûment (2). »

On voit très bien par là comment s'est faite, sur le terrain politique, l'alliance de deux principes qui paraissent aujourd'hui si contradictoires, l'esprit de la Renaissance et l'esprit de la Réforme (3). En effet, c'est à propos des réformés que s'est posé d'une manière pressante le problème de la liberté de conscience. Or, si ce problème avait été résolu alors, et non supprimé par la force, si les protestants n'avaient pas été en France des mécontents politiques et des opprimés, ne seraient-ils pas devenus les adversaires acharnés des « philosophes », comme ils le furent, au XVIe siècle, de leurs précurseurs (4) ?

Il est permis de le croire. Or, Lamennais ne veut pas qu'on le croie ; selon lui, ce n'est pas par accident que les protestants s'allièrent aux philosophes, mais ils ne pouvaient manquer de se perdre dans la libre pensée, parce qu'ils ne reconnaissaient plus d'autorité : « Les réformateurs du XVIe siècle sapèrent à la fois les fondements de l'ordre religieux et de l'ordre social. Ils établirent

(1) *Législation primitive. Discours préliminaire ; Œuvres complètes*, etc., éd. Migne, I, 1086.

(2) *Ibidem.*

(3) BRUNETIÈRE, *Histoire de la littérature française classique*, Paris, Delagrave (1904), t. I, p. 194-195.

(4) Id., *ibid.*, p. 212-213.

l'anarchie en principe dans l'Eglise et dans l'Etat, en attribuant la souveraineté au peuple, et à chaque particulier le droit de juger de sa foi. Aussi, la dernière conséquence et le résultat nécessaire de leurs maximes a-t-il été la destruction la plus complète de la religion et le plus effroyable bouleversement de la société. Mais cette révolution, inouïe dans l'histoire de l'homme, ne s'est pas opérée en un jour; et il est d'autant plus utile d'en suivre les progrès et d'en marquer, pour ainsi dire, tous les pas, que, parmi ceux mêmes qui en ont été les victimes, un grand nombre s'obstinent encore à en méconnaître les causes (1). »

Ici donc commence cette polémique de Lamennais contre les protestants qui aboutit à l'*Essai sur l'Indifférence en matière de religion*, et l'on en saisit la raison profonde : il a constaté avec effroi que l'esprit du protestantisme s'est insinué à leur insu chez nombre de catholiques : les protestants, amenés à se faire toutes les concessions possibles en matière de dogme, se disent unis dans la morale ; mais cette morale n'ayant d'autre fondement que la conscience individuelle, l'athéisme pratique se trouve être la conséquence de leur indifférence spéculative. Beaucoup, il est vrai, ne souhaitent pas cette conséquence et ne veulent pas l'admettre ; ceux-là, qui sont de bonne foi, il faut les ramener, et surtout, il importe de mettre en garde les catholiques, qui, dans un esprit de charité mal entendue (2), ou séduits par les prestiges de l'erreur, font trop de concessions à leurs adversaires ; et l'auteur, avec une clairvoyance, aiguisée de toute l'antipathie qu'il ressent déjà pour les esprits de juste milieu, analyse sans pitié la tolérance, dont il montre les funestes effets :

« On croit faire beaucoup de tenir aux grands principes quand tout le monde s'en éloigne ; on espère même y ramener les autres par des ménagements dangereux et une fausse condescendance,

(1) *Réflexions*, etc., 1re éd. p. 7.

(2) « La charité même devient un piège, parce qu'elle engage souvent à des condescendances qui finissent par dégénérer en un véritable relâchement. » *Ibid.*, 128.

qui engage à sacrifier ce qui paraît moins important à ce qui est essentiel : comme si le traité entre la vérité et l'erreur était un compromis d'arbitres. A force de considérer les objets sous ce point de vue, à force de vouloir concilier, on s'habitue imperceptiblement à regarder comme des abus les pratiques les plus sages, et à ne voir que des préjugés dans les croyances les plus respectables et les mieux établies. On ôte, on ajoute, on modifie ; on dispose, sinon de la foi, du moins de ce qui tient de plus ou moins près à la foi, de ce qui sert à l'entretenir et à la fortifier. Sous prétexte de rendre la religion plus spirituelle, on la dépouille peu à peu de ce qu'elle a de sensible, on abolit les dévotions autorisées par l'Eglise et consacrées par la piété des peuples. Une orgueilleuse raison s'applaudit de tout peser dans les froides et trompeuses balances du raisonnement ; et cependant le cœur se dessèche, le sentiment s'éteint, et je ne sais quel attachement glacé à des principes stériles remplace cet amour ardent qu'inspire aux âmes vraiment chrétiennes une religion qui est tout amour (1). »

Mais s'il est vrai que, détruite elle-même par la tolérance, la réforme ne subsiste plus, on peut se demander pourquoi Lamennais montre tant d'acharnement contre « son cadavre » (2), alors que les indifférents, ces pires ennemis de l'Eglise, vivent et agissent ? C'est que sur ceux-là on n'a plus aucune prise : « car enfin, il y a des moyens de convaincre un incrédule, mais comment se faire écouter de l'indifférent ? Comment ramener aux principes religieux des hommes qui ont vieilli dans un athéisme pratique et dont le cœur profondément perverti ne peut pas plus désormais s'ouvrir à la vertu que leur raison à la lumière » (3).

Dieu seul peut sauver ces incurables ; mais ceux qui n'ont que les premières atteintes du mal, ces athées qui s'ignorent, si on leur découvre l'abîme où ils courent, ils reculeront épouvantés. Pour

(1) *Réflexions*, 1re éd., 69.
(2) *Ibidem*, 11.
(3) *Ibidem*, 109.

eux donc, Lamennais écrira le premier volume de l'*Essai sur l'indifférence*, qu'il eût mieux fait d'intituler : *Essai sur l'indifférentisme* (1), car il y combat, non pas une disposition du cœur, mais une erreur de l'intelligence (2). Après avoir réfuté les trois systèmes d'indifférence, l'athéisme qui admet encore l'utilité d'une religion pour le peuple, le déisme et le protestantisme, il se trouvera en présence des athées, qui n'admettent l'utilité de la religion ni pour autrui ni pour eux-mêmes.

Voulant poursuivre ceux-là jusque dans leurs derniers retranchements, Lamennais imaginera sa théorie du consentement universel afin de les convaincre que, s'ils mettent en doute la vérité du catholicisme, ils ne peuvent affirmer aucune vérité.

Ainsi les *Réflexions* annoncent l'*Essai sur l'indifférence* et justifient même ou du moins expliquent ce qu'il y a d'un peu équivoque dans le titre de cet ouvrage.

Nous saisissons ici l'originalité de Lamennais à l'instant où, ayant adopté une théorie, soutenue déjà par trois grands écrivains et la pensant à nouveau, il la fait sienne, en prenant la question par une autre face. Mais il n'a pas entièrement secoué le joug de ses maîtres. Il admet encore plusieurs de leurs jugements sans les contrôler. Il ne fait par exemple que reproduire l'appréciation paradoxale de Chateaubriand sur Voltaire : « Ce qu'il y a d'étrange,

(1) V. *Essai*, etc., II, p. XXIX-XXXIII de la 1re édition où il distingue les deux sens du mot *indifférence*. L'emploi de ce terme indiquait un ouvrage destiné comme celui de Pascal à tous les incrédules. Le mot *indifférentisme* eût annoncé que l'auteur se bornait à la discussion de certains systèmes nettement définis. Lamennais a choisi le premier, croyant que l'*Essai* contenait Pascal et quelque chose de plus. « L'ouvrage de Pascal, dit-il, doit se retrouver presque en entier dans le mien et n'en fera pas la moitié. » BLAIZE, I, 279. Pascal aurait pu dire cela de Montaigne, plus justement. Très bien adapté aux besoins de son époque, l'*Essai* ne fait plus partie de la littérature vivante, tandis que les *Pensées* répondent encore aux préoccupations actuelles.

(2) Sauf le chapitre VIII du 1er volume où il attaque la véritable indifférence.

dit-il, dans cet homme extraordinairement vain, c'est qu'étant redevable à la religion chrétienne des plus belles productions de son génie qui semblera l'abandonner toutes les fois qu'il écrit sous l'influence d'une autre doctrine, il avait sacrifié l'intérêt de sa gloire aux préventions de son esprit ou au besoin de satisfaire sa haine (1). »

Sur Descartes, il ne se prononce pas encore ; on sait que les philosophes désiraient voir en Descartes un libre-penseur. Or, il était prouvé qu'il avait professé la religion catholique ; dès lors il n'y avait, pour eux, que deux partis à prendre : ou bien affirmer que Descartes avait pratiqué sans croire, ou, si l'on admettait sa sincérité, contester sa valeur philosophique. Quant aux catholiques, ils ne songeaient pas à attaquer les principes du cartésianisme. On faisait bien quelques réserves, mais on était trop content de pouvoir alléguer son autorité pour prouver aux philosophes qu'un grand esprit ne saurait être l'adversaire de la religion. Bonald en particulier fait de lui le plus grand cas ; il le loue d'avoir détruit la scolastique (2). Soit qu'il partage encore cette admiration pour Descartes, soit pour éviter d'avoir à contredire Bonald, Lamennais passe sous silence le novateur, chez lequel il surprendra plus tard la prétention de la raison individuelle à penser librement dans le domaine de la métaphysique (3). Il accordera donc aux philosophes que Descartes est

(1) *Réflexions*, 1re éd. 31. — « Tour à tour il encense et dénigre l'antiquité ; il poursuit à travers soixante-dix volumes ce qu'il appelle l'*infâme* ; et les morceaux les plus beaux de ses écrits sont inspirés par la *religion*. » *Génie du Christianisme*, seconde partie. L. I, ch. v (p. 191 de l'édition de Hachette, in-12).

(2) « Au milieu de cet asservissement général des esprits à la méthode d'Aristote, l'esprit indépendant des Descartes osa disputer les titres de ce *sage* à la domination tyrannique qu'il s'était arrogée sur l'enseignement public. » *Législation primitive, discours préliminaire*, édition Migne, I, 1060.

(3) Par contre, la philosophie du Moyen Age est réhabilitée dans les *Réflexions* : « Qu'on se garde bien de rejeter les anciens théologiens et les scolastiques aujourd'hui si décriés. » *Réflexions*, 1re éd., 142.

leur précurseur, et il attaquera de front le cartésianisme en son principe.

En politique, l'idéal de Lamennais n'est pas celui de Bonald, qui, cherchant dans le passé la constitution parfaite, s'arrête au XVII[e] siècle (1), tandis que Lamennais remonte jusqu'au Moyen Age. Aussi, Bonald n'est-il pas effrayé des tendances gallicanes que l'auteur des *Réflexions* attaque chez les jansénistes (2) ; Lamennais croit que les jansénistes et les gallicans, opposés à certains égards, unis pourtant par leur commune défiance à l'endroit de la papauté, ont, comme tous les schismatiques, favorisé les entreprises du despotisme, qui tente d'affaiblir Rome, pour confisquer à son profit l'autorité spirituelle ; car les souverains ambitieux veulent s'affranchir d'un pouvoir, qui les empêche d'ériger en lois leurs caprices. Donc, la suprématie de Rome, telle qu'on l'a reconnue au temps de Grégoire IX, absolue dans le domaine spirituel, et non pas atténuée par les maximes gallicanes, apparaît déjà, dans les *Réflexions*, comme la seule garantie de l'indépendance politique.

Les nombreux extraits qu'on a pu lire de cet ouvrage montrent quelle en est la valeur littéraire. Le style est classique : ferme et nerveux sans aucune affectation d'originalité. On pourrait relever des expressions qui datent, telles que celle-ci : « l'irréligion commença à lever plus hardiment sa tête hideuse (3) ». Mais, en général, il y a dans ce style moins de pompe que de dignité, moins de déclamation que d'éloquence, et quand Lamennais s'emporte (4),

(1) V. Emile FAGUET, *Politiques et Moralistes du* XIX[e] *siècle*. Première série, Paris, Lecène, Oudin et C[ie], 1891, p. 106.

(2) *Réflexions*, 1[re] éd., p. 21 et suiv. La citation que Lamennais fait de Bonald montre que celui-ci attaque dans le Jansénisme une erreur théologique, et le Jansénisme même, tandis que Lamennais y voit surtout une nouvelle forme de la tendance schismatique.

(1) *Ibidem*, 25.

(3) « Le dirai-je ? Me pardonnera-t-on de le rappeler ce cri, cet épouvantable cri, *écrasez l'infâme !...* Grand Dieu ! cette religion à qui l'Europe doit ses lois, ses mœurs, sa civilisation : cette religion qui a aboli parmi nous l'esclavage, l'infanticide, les sacrifices humains, les guerres

sa phrase va d'une telle allure, on est si remué en l'écoutant, que pour caractériser la puissance de l'auteur des *Réflexions* on ne saurait trouver de formule plus juste que celle de Frayssinous, disant après la publication de l'*Essai sur l'indifférence* : « Cet homme-là possède un genre d'éloquence qui réveillerait un mort (1). »

L'histoire des *Réflexions* est assez curieuse. Dès sa première publication, Lamennais inquiétait le gouvernement impérial, comme plus tard il inquiétera le gouvernement de la Restauration et la Monarchie de juillet ; et ceux qui s'expliqueraient mal encore comment le défenseur de l'autorité en est venu à revendiquer si chaleureusement la liberté de la presse, n'ont qu'à se rappeler qu'il parut trop libéral au gouvernement de Napoléon. L'autorité spirituelle du pape garantit seule l'indépendance du clergé français en face de l'autorité civile : tel est l'enseignement qui se dégageait des *Réflexions* d'une façon si nette que la censure n'hésita pas à confisquer l'ouvrage. Lamennais attendit, et, dès 1814, les *Réflexions* paraissaient de nouveau (2), sans nom d'auteur (3), avec cette mention : « Edition corrigée ». On lit au

exterminatrices ; cette religion, toute dévouée au soulagement des misères humaines, qui ordonne au riche de nourrir le pauvre, au pauvre de respecter les propriétés du riche ; qui, dans les trésors de son immense charité, a des secours pour tous les besoins, des consolations pour toutes les douleurs, des baumes pour toutes les blessures ; qui défend les pensées même du mal, et ne connaît point de crimes inexpiables ; parce qu'elle peut appliquer des mérites infinis ; qui offre le pardon au repentir, et à la vertu une récompense digne d'elle ; religion sublime de sainteté et d'amour, c'est elle que l'on veut ravir à l'humanité ; c'est elle que l'on nomme infâme !... Ah ! je le dis à mon tour, je le dis aux gouvernements instruits par l'expérience ; je le dis à tous les hommes à qui la tranquillité, l'ordre, la morale, la société sont chères : *écrasez l'infâme !* écrasez cette philosophie destructive qui a ravagé la France, qui ravagerait le monde entier si l'on n'arrêtait enfin ses progrès : encore une fois *écrasez l'infâme !* » *Réflexions*, 1re éd., 49.

(1) Blaize, I, 318.

(2) Bib. Nat. : L, 4, d, 4229, D.

(3) Quoi qu'en dise Quérard dans sa *Notice bibliographique de M. de La Mennais*, Paris, 1849, p. 14.

verso du titre : « Nota. — Cet écrit, imprimé en 1809 (*sic*), vit à peine le jour qu'il fut saisi par ordre du gouvernement. Les exemplaires viennent d'être restitués, à l'arrivée du *Roi très chrétien*, et nous nous empressons de faire reparaître cet opuscule sous des auspices si favorables à l'Eglise de Jésus-Christ.

« Ce n'est pas, comme on le voit, une nouvelle édition, quoique le frontispice semble l'annoncer ; on a seulement fait, avec le secours des cartons, deux corrections indispensables : il est même utile, en lisant ces réflexions, de se reporter au temps où elles furent imprimées. Note de l'éditeur. »

Comme on n'avait plus de précautions à prendre avec l'empereur déchu, son éloge fut remplacé par des considérations générales fort éloquentes sur les bienfaits dont la France était redevable au clergé de l'Ancien Régime. Voici le texte de 1808 en regard du texte de 1814, qui l'a remplacé :

Texte de la 1re édition (1808) (1).	*Texte de la 2e édition* (1814) (2).
Arrêté dans sa capitale, abreuvé d'outrages et d'opprobres, traîné de *prisons* en *prisons* comme un vil criminel, ce vénérable pontife, qui plus d'une fois excita le respect et l'admiration de ses bourreaux mêmes, soutint avec un noble courage jusqu'au dernier moment la gloire de la *thiare* et la dignité de son caractère et couronna la vie d'un saint par la mort d'un martyr.	Arrêté dans sa capitale, abreuvé d'outrages et d'opprobres, traîné de *prison* en *prison* comme un vil criminel, ce vénérable pontife, qui plus d'une fois excita le respect et l'admiration de ses bourreaux mêmes, soutint avec un noble courage, jusqu'au dernier moment, la gloire de la *tiare* et la dignité de son caractère et couronna la vie d'un saint par la mort d'un martyr.

(1) *Réflexions sur l'état de l'Eglise en France, etc.*, p. 95-101 des éditions de 1808 et de 1814, p. 91-97 des *Premiers Mélanges*, (1819).

(2) A la vérité, ce n'est que l'édition de 1808 cartonnée en 1814, notons aussi la suppression de cette phrase dans l'*Introduction* p. VII « et je me suis trouvé heureux, en défendant ma foi, d'avoir à établir les principes fondamentaux du gouvernement qu'un grand homme a rendu à la France pour son bonheur. »

Grâces soient rendues au gouvernement qui, par des honneurs expiatoires, a réparé ce monstrueux scandale, et justifié la France, aux yeux de l'Europe et de la postérité, d'un forfait dont elle ne fut point complice !

O France ! réjouis-toi, tes calamités enfin sont à leur terme. Voilà que, des extrémités de l'Afrique, la Providence t'amène, comme par la main, à travers les mers, un de ces hommes puissants qui, destinés à la représenter sur la terre, apparoissent pour tout rétablir quand tout semble désespéré. A sa voix, les ruines de la société entrent en mouvement, chaque débri (sic) *va trouver sa place, et l'édifice social se reconstruit de lui-même. Il guérit les plaies qu'il n'avoit point faites, il essuie les larmes qu'il n'avoit point fait couler. La Religion et la Monarchie renaissent ensemble, et la révolution est terminée.*

Qu'a vingt-quatre ans un homme se soit montré le plus grand capitaine de son siècle et peut-être de tous les siècles, qu'il ait gagné lui seul plus de batailles que Condé, Turenne, Vendôme, Luxembourg n'ont livré de combats ; que son génie ait enchaîné la fortune, et que son nom soit devenu celui de la victoire ; qu'il brise à son gré et relève les trônes, et que les empires soient sous sa main comme ces fragiles édifices construits par l'enfance, et qu'elle renverse en se jouant pour les reconstruire encore : ce n'est pas

Enfin les temps marqués par la Providence arrivent. La hache du jacobinisme, insatiable de destruction, avait couvert la France de débris : édifices sacrés et profanes, institutions civiles, morales, religieuses, tout étoit renversé ; tout, et en beaucoup de lieux, jusqu'à la chaumière du pauvre. Dans notre belle patrie naguère si florissante, le voyageur ne pouvoit faire un pas sans poser le pied sur des décombres. Soudain la dévastation s'arrête : je ne sais quelle puissante énergie féconde en un moment toutes ces ruines : les temples se relèvent, le culte renaît, et avec lui les sentiments que le christianisme inspire et nourrit. Les haines, les inimitiés s'apaisent ; et tant de victimes innocentes d'une révolution désastreuse oublièrent leurs souffrances dès qu'elles purent pleurer au pied des autels du Dieu qui console.

là, ô Napoléon, ce qu'admirera le plus en toi la postérité ! Fils aîné de la Providence, elle t'a réservé une gloire plus belle, et le restaurateur de la France a triomphé du vainqueur de l'Europe.

Convaincu « qu'aucun état ne fut fondé, que la religion ne lui servît de base », la première pensée de l'Empereur fut une pensée religieuse et son premier acte un hommage à la divinité. Il relève les temples, rappelle dans leur patrie les ministres exilés; le culte renaît, et avec lui *tous* les sentiments que le christianisme inspire et nourrit. Les *haines*, les inimitiés *s'appaisent*, et tant de victimes innocentes d'une révolution dévastatrice oublièrent leurs souffrances et leurs malheurs dès qu'elles purent pleurer au pied des autels du Dieu qui console.

C'étoit beaucoup que d'avoir rendu à la France sa religion : ce n'était pas assez ; il falloit en assurer l'existence, fixer les droits de ses ministres, et déterminer leurs rapports avec le gouvernement et l'administration. Ce fut l'objet du concordat. *L'un des plus sages pontifes qui aient gouverné l'Eglise se joignit à l'un des plus grands monarques qui aient régi la France, pour rétablir l'Eglise gallicane dans son antique splendeur. Le temps n'étoit plus où des assemblées séditieuses confondant toutes les idées, violant toutes les règles, s'arrogeoient une juridiction qui ne*

C'étoit beaucoup que d'avoir rendu à la France sa religion : ce n'était pas assez ; il falloit en assurer l'existence, fixer les droits de ses ministres, et déterminer leurs rapports avec le gouvernement et l'administration. Ce fut l'objet du concordat.

pouvoit d'aucune manière leur appartenir. Instruite par l'expérience et dirigée par d'autres vues, la puissance civile, loin de s'effrayer du concours nécessaire de l'autorité ecclésiastique, l'engagea au contraire à user de son pouvoir dans sa plus grande extension. Des circonstances impérieuses ordonnoient une nouvelle organisation du clergé. Les anciennes divisions de territoire ayant cessé d'être en harmonie avec les divisions politiques de ce même territoire, *ne pouvoient plus* subsister : On supprima les anciens évêchés, on en créa de nouveaux, *et tous ces changemens s'opérèrent selon les principes, parce que tout se fit de concert avec le souverain Pontife et la majorité des évêques, qui sacrifièrent généreusement, pour le bien de l'Eglise, des droits qu'ils avoient défendus avec courage contre l'usurpation du schisme. On légitima la vente des biens du clergé, et l'on pourvut, par des pensions, à la subsistance des ministres chargés des fonctions curiales. Les pasteurs du premier et du second ordre ne furent plus réduits au pain de l'aumône ; et certes on ne pouvoit rien faire de plus à l'époque du Concordat : le clergé constitutionnel, abjurant ses maximes schismatiques, rentra dans le sein de l'unité ; plus de divisions, plus de querelles et l'Eglise jouit enfin d'une profonde paix.*

Des circonstances impérieuses ordonnaient une nouvelle organisation du clergé. Les anciennes divisions *du* territoire, ayant cessé d'être en harmonie avec les divisions politiques de ce même territoire, *sembloient alors ne pouvoir* plus subsister *sans de graves inconvénients.* On supprima les anciens évêchés, on en créa de nouveaux. *La plupart des évêques, dociles à la voix du souverain Pontife, remirent entre ses mains leur démission volontaire. D'autres, non moins zélés au fond pour le rétablissement de l'ordre religieux, ne crurent pas cependant devoir concourir, par cet acte de soumission, aux changemens qui s'opéroient. Ils craignoient pour l'avenir ; et leurs craintes, dont nous n'examinons point ici le fondement, les entraînèrent peut-être au delà des bornes dans lesquelles les vrais principes leur prescrivoient de se renfermer. Ils avoient certainement le droit d'adresser au Saint-Siège des remontrances ; mais le successeur de Pierre étoit seul juge de ce qu'exigeoit l'intérêt de l'Eglise. Dès qu'il eut définitivement prononcé, le devoir des pasteurs fut de donner au troupeau l'exemple de l'obéissance.*

Aussi le Pape n'hésitoit-il point à déclarer aux évêques que toute opposition seroit inutile ; chef suprême de l'ordre pastoral, et source de la juridiction, il lui ouvrit de nouveaux canaux pour fertiliser cette antique Eglise des Gaules, fondée par ses prédécesseurs. Jamais les vicaires de Jésus-Christ n'avoient exercé leur puissance avec tant d'éclat ; jamais ils n'avoient déployé une autorité si grande et si magnifique. La Providence le vouloit ainsi pour confondre les doctrines de schisme, qui gagnent, a dit l'apôtre, comme « la gangrène », et pour venger la chaire éternelle des blasphèmes des novateurs.

Ici, je ne puis m'empêcher *d'observer* le rapport constant des principes religieux et politiques pendant le cours de la révolution française. En *1790*, le presbytéranisme, dans l'Eglise, concourt avec la démocratie dans l'Etat ; en 1793, la destruction de toute espèce de culte, avec l'abolition de tout gouvernement ; en 1795, un gouvernement sans unité et sans consistance, avec une religion faible et vague, ou la théophilanthropie ; en 1800 enfin, la religion catholique *renaît et avec elle la monarchie* ; et l'autorité du chef de l'Eglise, comme l'autorité du *Monarque*, acquièrent, dans une proportion correspondante, un nouveau degré de force nécessaire au rétablissement de l'ordre politique et religieux.

Ici je ne puis m'empêcher *de faire observer* le rapport constant des principes religieux et politiques pendant le cours de la révolution française. En *1791*, le presbytéranisme dans l'Eglise concourt avec la démocratie dans l'Etat ; en 1793, la destruction de toute espèce de culte, avec l'abolition de tout gouvernement ; en 1795, un gouvernement sans unité et sans consistance, avec une religion faible et vague, ou la théo. philanthropie ; en 1800 enfin, la religion catholique *et l'unité de pouvoir renaissent ensemble*, et l'autorité du chef de l'Eglise, comme l'autorité du *chef de l'Etat*, acquièrent, dans une proportion correspondante, un nouveau degré de force nécessaire au rétablissement de l'ordre politique et religieux.

La France reconnoissante venoit de proclamer Napoléon empereur : il désira recevoir, comme un autre Charlemagne, des mains mêmes du souverain Pontife, cette auguste consécration qui fait de la royauté une espèce de sacerdoce. Celui devant qui la terre s'est tue, reconnut hautement la souveraineté de Dieu, et la cérémonie du couronnement fut comme une renonciation solennelle au principe athée de la souveraineté au peuple.

Ainsi les antiques maximes et les institutions anciennes refleurissoient ensemble pour le bonheur de la société. Un prince, qui jamais ne fléchit devant aucune opinion ni devant aucune puissance, exécutoit avec toute l'énergie de son caractère ce qu'il avoit conçu avec toute la force de son génie, et la merveille de son règne sera d'avoir employé, pour tout recréer, moins de temps qu'il n'en fallut à cent mille tyrans pour tout détruire.

Sans doute la Religion peut espérer, doit attendre de lui de nouveaux bienfaits. L'expérience indiquera des améliorations à opérer, et la politique même réclamera peut-être des institutions dont la prudence a dû jusqu'à présent différer le rétablissement. Chaque chose a son moment que la sagesse prépare et que l'habileté saisit. Reposons-nous, pour ce qui reste à faire, sur celui qui jamais ne fit rien à demi : n'en doutons pas, il achèvera pour sa gloire ce qu'il commença pour notre félicité.

Les richesses du clergé avoient été longtemps le texte des déclamations d'une philosophie envieuse ; elle reprochoit aux ministres d'un Dieu de charité, jusqu'au pain dont ils nourrissoient le pauvre ; car, si l'on voyoit quelquefois des prêtres avares et sans entrailles, ces âmes dures étoient peu nombreuses. J'en appelle à la multitude d'infortunés qui vivoient presque uniquement des secours que leur prodiguoient en secret tant de pieux ecclésiastiques. Une tendre commisération pour les misères de l'humanité étoit partout le caractère distinctif du clergé catholique, dévoué par état aux actes de bienfaisance, et, pour ainsi dire, consacré à la miséricorde. Existoit-il quelque part une abbaye opulente, on s'en apercevoit d'abord à l'aisance qui régnait dans les lieux d'alentour. Il étoit rare et peut-être inouï que l'indigent n'entrât pas en partage des revenus attachés à ces saintes fondations, qui étoient comme le patrimoine que, dans sa touchante sollicitude, la religion tenoit en réserve pour ceux de ses enfans qu'avoit déshérités la fortune. Qu'on interroge le pauvre, et on saura ce qu'il a gagné aux spoliations, qui remirent, comme on parloit alors, en circulation ces richesses oisives. Elles étoient oisives sans doute pour le calculateur, qui, ne voyant dans l'or que le moyen d'acquérir de l'or, suppute froidement ce que peuvent produire la faim, le froid, la nudité, et toutes les an-

goisses de l'extrême besoin, englouti dans ses coffres la substance des malheureux dont il a consommé la ruine, et dévore les familles entières par ses usures homicides. Elles étoient oisives, enfin, comme ceux qui les distribuoient étaient eux-mêmes oisifs.

Que faisoient-ils en effet ces hommes désœuvrés? Ils cherchoient de tous côtés des peines pour les adoucir, des pleurs pour les sécher, des douleurs pour les consoler : du cachot où ils venoient de promettre leur pardon au repentir, ils passoient au lit de l'agonisant pour verser dans son cœur, à ce moment terrible, les joies immortelles d'une espérance qui alloit s'accomplir.

Quelle que fût, au reste, l'utilité ou même la nécessité des dotations ecclésiastiques, la politique ne permettoit pas peut-être, à l'époque du concordat, de réintégrer le clergé dans des biens qui déjà plusieurs fois avoient changé de possesseurs. Cette raison d'intérêt public porta le souverain Pontife à en légitimer la vente; et provisoirement il fut pourvu, par des pensions, à la subsistance des ministres chargés de fonctions curiales.

L'extinction du schisme fut le grand bienfait du concordat. Une sage clémence tempéra la sévérité des peines prononcées par les canons contre ceux quirompent l'unité. Le Pape prit pour modèle en cette occasion la conduite que tinrent ses prédécesseurs lors du schisme des

Admirons cependant la profondeur des desseins de Dieu dans les épreuves qu'il envoie à son Eglise, et apprenons, *pauvres mortels dont les vues sont si courtes et les pensées si bornées*, à ne jamais nous défier de la Providence. *Quand toute espérance paroit éteinte, c'est alors qu'il faut espérer davantage, c'est alors qu'il faut se confier sans réserve en cette puissance infinie qui, disposant à son gré des hommes et des événements, amène tout à ses fins*, « *avec force et avec douceur* »

Timide passager sur le vaisseau de l'Eglise, vous tremblez dans la tempête, parce que Jésus-Christ vous semble endormi ; mais l'instant du réveil est proche, *et craignez alors*, craignez que le Seigneur ne vous adresse, comme au chef des apôtres, ces paroles de reproche et de colère : « Homme de peu de foi, pourquoi avez-vous douté ? » Il y a à peine *douze* ans, l'anéantissement de la religion chrétienne en France paraissoit inévitable. En butte à la fois à tous les genres de persécutions, étoit-il probable, étoit-il même possible, à parler humainement, qu'elle n'eût pas succombé ? *Eh bien ! regardez maintenant : ses racines se sont affermies par la tem-*

Donatistes. Oubliant sa qualité de juge pour se souvenir seulement qu'il étoit père, il détourna sa vue du passé, n'adressa même aux plus coupables que des paroles de bonté, et conquit la paix par l'indulgence.

Admirons cependant la profondeur des desseins de Dieu dans les épreuves qu'il envoie à son Eglise, et apprenons à ne jamais nous défier de la Providence.

Timide passager sur le vaisseau de l'Eglise, vous tremblez dans la tempête, parce que Jésus-Christ vous semble endormi ; mais l'instant du réveil est proche ; craignez que le Seigneur ne vous adresse, comme au chef des apôtres, ces paroles de reproche et de colère : « Homme de peu de foi, pourquoi avez-vous douté ? » Il y a à peine *seize* ans, l'anéantissement de la religion chrétienne en France paroissoit inévitable. En butte à tous les genres de persécutions, étoit-il probable, étoit-il même possible à parler humainement, qu'elle n'eût pas succombé ? *Cependant, loin de s'affoiblir, elle s'est fortifiée dans la persécution.* Plus elle a été violente, plus aussi seront grands

pête, les vents ont cessé, les nuages se sont dissipés, le calme et la sérénité ont reparu, et cet arbre indestructible et sacré élève avec une vigueur nouvelle ses rameaux mystérieux, où les oiseaux du ciel viennent se reposer.

Il en est de l'Eglise comme de chaque fidèle, il faut qu'elle se purifie par les souffrances, et qu'elle marche vers le ciel, en portant sa croix ; combien de fois n'a-t-on pas observer que, loin de s'affaiblir, elle se fortifioit dans les persécutions. Plus *celle qu'elle vient d'essuyer* a été violente, plus aussi seront grands les avantages qu'elle en retirera. Et déjà n'en est-ce pas un, etc.

les avantages qu'elle en retirera. Et déjà n'en est-ce pas un inappréciable, que le rétablissement de la discipline et la réformation du clergé, par le retranchement volontaire des membres qui le déshonoroient. S'il a perdu des richesses, il a acquis, ce qui est bien préférable, le respect de ses ennemis mêmes, et cette vénération qu'inspirent naturellement de grands malheurs et de grandes vertus.

Un peu plus loin, à la page 124, un court passage fut encore modifié. Il importe de le relever car on va répétant (1) qu'entre autres choses propres à irriter l'empereur, il était dit que les conciles provinciaux ne sauraient inspirer de défiance à un prince « qui n'aurait pas le secret dessein d'envahir l'autorité spirituelle ». Si Napoléon est visé là, c'est pourtant Louis XVIII qui est averti, puisque ce passage a été ajouté en 1814. Voici en effet ces deux textes :

(1808)

Il n'en est pas ainsi aujourd'hui, et, certes, ce ne seront pas ces craintes ridicules qui porteront le chef de l'Etat à se priver des nombreux avantages qu'offrent les conciles provinciaux et nationaux. *Il veut le bien, et il le fera ; il veut l'ordre, et il l'établira ; ce n'est pas*

(1814)

Il n'en est pas ainsi aujourd'hui et, certes, ce ne seront pas ces craintes ridicules qui porteront le chef de l'Etat à se priver des nombreux avantages qu'offrent les conciles provinciaux et nationaux. *Je conçois qu'on redoute les assemblées politiques après la fatale ex-*

(1) Spuller, *o. c.*, 53 ; Mercier, *o. c.*, 26 ; Laveille, *o. c.*, I, 76 ; Boutard, *o. c.*, p. 57, note 1.

à lui que peuvent en imposer les préventions surannées de l'esprit de parti ou les timides considérations d'une politique étroite et pusillanime. Non, il ne sera pas dit qu'il manque quelque chose à sa gloire, et Charlemagne revivra tout entier dans le plus grand de ses successeurs. Et que demande l'Eglise après tout, etc...

périence que nous en avons faite; mais un concile n'est pas un club ; des évêques ne sont pas des démagogues. Une institution purement religieuse, qui a existé pendant dix-huit siècles sous tant de gouvernements divers, ne sauroit inspirer de défiance raisonnable à un monarque qui n'aurait pas le secret dessein d'envahir l'autorité spirituelle. Et que demande l'Eglise après tout, etc...

Ce changement, que les circonstances imposaient en 1814, serait passé inaperçu, si dans l'édition parue en 1819 (1) Lamennais n'avait jugé à propos d'écrire ces quelques lignes : « Les *Réflexions sur l'état de l'Eglise,* publiées en 1808, furent aussitôt saisies par la police de Bonaparte. On n'y a rien ajouté. Il y aurait trop à dire sur ce qui s'est passé depuis cette époque, et sur ce qui se passe encore aujourd'hui relativement à l'Eglise de France (2). » Il y a là une équivoque que les adversaires de Lamennais relevèrent aigrement. Dans un article de l'*Album*, du 10 novembre 1822, A. Dumesnil reprochait à l'auteur cette palinodie mal dissimulée (3).

On lit d'autre part, dans la deuxième édition du *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes* de A.-A. Barbier, la note suivante (4) : « Dans la très courte préface placée en tête de l'édition de

(1) *Réflexions sur l'état de l'Eglise en France pendant le* XVIIIe *siècle et sur sa situation actuelle suivie de mélanges religieux et philosophiques,* par M. l'abbé F. de La Mennais. A Paris, chez Tournachon-Molin et H. Séguin, libraires, 1819, in-8. Bib. Nat. : L, 4, d, 4229, A. Ces « premiers mélanges » ont été réimprimés en 1820, Bib. Nat. : L, 4, d, 4229, B ; en 1825, Bib. Nat. : L, 4, d. 4229, C et en 1836 au t. VI de l'édition Cailleux des *Œuvres complètes de F. de La Mennais.* Bib. Nat. : Z 4964 ; et en 1844 au t. V de l'éd. Pagnerre des *Œuvres complètes de La Mennais*, Bib. Nat. : Z 52824.

(2) Préface.

(3) *L'Album*, t. VI, p. 331 et suiv.

(4) Sous le n° 15914.

1821 (1), l'auteur déclare n'avoir rien ajouté à ses *Réflexions sur l'état de l'Eglise*. Il devait plutôt dire qu'il en a au moins retranché une page entière. Voyez la page 95 de l'édition de 1808 et la page 91 de l'édition de 1821 (2). La page retranchée est un éloge pompeux de Napoléon. »

Féletz, dans un article des *Débats* où il rendait compte du *Dictionnaire*, avait tiré parti de cette note contre Lamennais, qui, pour se justifier, écrivit au Rédacteur des *Débats* la lettre suivante :

« Monsieur, je viens de lire dans votre journal qu'un article signé A., dans lequel se trouve le paragraphe suivant : « Un de nos plus célèbres écrivains avait publié sous l'empire, en 1808, un ouvrage politique et religieux ; il le fit réimprimer sous la Restauration, et, comme pour affirmer une grande fermeté de principes et une grande indépendance de caractère, il dit dans une courte préface qu'il n'y avait rien *ajouté;* mais M. Barbier prétend qu'il aurait dû dire qu'il en avait retranché une page. Il est certain que cela eût été plus franc ; et si l'auteur ne voulait pas avoir cette franchise, il ne fallait pas faire de préface. Je ne nommerai point cet écrivain. Les *fanatiques* partisans qui seraient sans doute désarmés par lui, n'auraient pas la même discrétion à mon égard, s'ils me trouvaient dans le même cas ; mais il ne faut les imiter ni dans leur âcreté, ni dans leur animosité, ni dans bien d'autres choses encore ». Malgré cette espèce de protestation de douceur et de politesse, il se pourrait cependant que cette épithète de *fanatique* parût un peu âcre. Au reste l'*écrivain que M. A. ne nommera point*, dit-il, n'éprouve aucune répugnance à se nommer lui-même. Je publiai effectivement en 1808 une brochure non pas *politique*, mais toute religieuse. Cet écrit contenait des leçons sévères ; il était à craindre qu'il blessât et qu'on n'en permît pas la publication, désirée par M. Emery,

(1) Lire : 1819.

(2) V. Féletz, *Mélanges de philosophie, d'histoire et de littérature*, Paris, Grimbert, 1828, t. III, 483-486. Bib. Nat. : Inv. 20383. Cette lettre est insérée dans le *Journal des débats*, n° du 16 décembre 1824.

ancien supérieur de Saint-Sulpice. Pour désarmer l'homme qui régnait alors, je le louai de ses succès militaires et d'avoir rendu à la France catholique le libre exercice de sa religion, chose que je ferais encore aujourd'hui. Cette précaution n'empêcha pas que cet ouvrage ne fût saisi et supprimé par la police. En le faisant réimprimer sous les Bourbons, le sentiment des convenances m'imposait le devoir retrancher le passage qu'on rappelle avec affectation, et je ne vois pas bien comment la *franchise* m'obligeait de faire dans ma préface l'histoire de cette *page* qui, au reste, ne renferme rien que j'aie à désavouer. »

Dans sa réplique, Féletz remarque insidieusement que Lamennais s'est reconnu dans un *de nos plus célèbres écrivains*. C'est lui en effet que désigne Barbier dans son *Dictionnaire*. « A la vérité, ajoute-t-il, on m'avait assuré que les louanges qu'il avoue étaient un peu moins froides que l'analyse qu'il en donne aujourd'hui ; mais, ne les ayant jamais lues, je m'en rapporte parfaitement à lui. J'observerai toutefois que son explication n'est pas tellement satisfaisante qu'il ne reste encore quelque chose d'un peu équivoque dans la préface qui fait le sujet de cette petite discussion. Certainement, tout homme qui avait lu cette préface devait croire que M. l'abbé de La Mennais fait réimprimer son ouvrage en 1821 (1), tel exactement qu'il l'avait fait imprimer en 1808, ce qui n'est pas rigoureusement vrai. Tel était pourtant le sens naturel de sa phrase ; telle était l'idée que l'auteur semblait vouloir imprimer dans l'esprit de tous ses lecteurs. Je persiste donc à croire après la lettre de M. l'abbé de La Mennais, comme avant, qu'il eût mieux valu ne pas faire de préface, ou du moins qu'il y eût eu plus de franchise à ne pas y glisser cette petite phrase adroite et captieuse... »

Si Lamennais avait eu raison de supprimer l'éloge de Napoléon, comme il le prouve dans sa lettre au Rédacteur des *Débats*, pourquoi veut-il cacher cette suppression ? C'est là ce qu'on ne peut comprendre. A tous égards, il eût mieux fait de ne rien dire ;

(1) Lire : 1819.

car quel est le but de sa préface, sinon d'insinuer qu'il reproduit simplement l'édition de 1808 alors qu'il y a changé quelque chose ? Or, dire « on n'y a rien ajouté » pour faire entendre qu'on n'y a rien changé, c'était appliquer sans motif suffisant la doctrine des restrictions mentales. Peut-être Lamennais, après avoir longtemps souffert (1) de ne pouvoir s'exprimer librement, s'efforçait-il d'effacer jusqu'aux moindres traces d'une servitude dont le souvenir l'humiliait (2) ? Quoiqu'il dise que loin de désavouer l'éloge de Napoléon, il le ferait encore s'il y avait lieu, il n'en est pas moins vrai qu'il l'a écrit pour désarmer celui qui en était l'objet. On conçoit donc qu'il lui en ait coûté de laisser subsister l'indication même vague de ces pages écrites à contre-cœur et dont le résultat inattendu se trouvait être de mettre en relief son apparente versatilité. Mais il a beau se débattre, son premier ouvrage l'a engagé dans une de ces situations fausses qui ne conviennent pas aux natures droites et ardentes, car elles exigent, sinon de la ruse, du moins une souplesse qui souvent leur manque. Les hommes de cette trempe, se sentant forts de leur loyauté, et souffrant d'autre part de sembler

(1) Cf. la fin de l'article intitulé : *Du droit du gouvernement sur l'éducation.* « Nous savons assez qu'il y a des gouvernements sous lesquels on ne peut que se taire et souffrir. » *Premiers mélanges*, 1819, p. 450.

(2) Nous ignorons si c'est par une négligence de l'éditeur ou sur les instances de Lamennais qu'un certain nombre d'exemplaires cartonnés, et probablement le plus grand nombre, parurent avec la date de 1808 et sans la note de l'éditeur. Ce fait est attesté par Quérard et par Olivier Barbier. Le premier avait comparé les deux éditions citées par A.-A. Barbier, celle de 1808 et celle de 1819, « et à notre grande surprise, dit-il, aux pages 95 de celle de 1808 et 91 de celle de 1819, nous n'avons trouvé aucune page supprimée ni éloge d'aucun genre de Napoléon qui n'y est même pas nommé. Et voilà comment on écrit l'histoire ! » On peut lire en tête de l'exemplaire de l'édition 1808 appartenant à la Bibliothèque Nationale la note suivante écrite au crayon : « Exemplaire de l'édition originale non cartonnée aux pages 95-100. Mon père n'en avait pas vu. Offert à la Bibliothèque Nationale. Ol. Barbier, 21 avril 1871. »

hypocrites, veulent sortir d'une telle impasse, à tout prix, fût-ce même par un détour. Mais ils ont si peu l'habitude de biaiser; ils cachent alors si mal leur confusion qu'on les a vite pris sur le fait. Si Lamennais avait été plus habile, nul ne se serait aperçu de rien, ou l'on n'aurait pas songé à relever la chose. Son tort fut de ne pas s'aviser que pour nous tromper il lui suffisait de se taire. De telles fautes sont loin de porter atteinte à l'honneur de ceux qui les commettent.

Bien que les *Réflexions* n'aient pu paraître à leur date, elles avaient encore de l'actualité au début de la Restauration. Le succès en fut grand. Les approbations des ultramontains n'eurent d'égales que les critiques des gallicans (1). Mgr de Pressigny, alors ambassadeur de France à Rome, écrivit à l'occasion de cet ouvrage une lettre fort sévère à l'abbé Jean, qu'il en considérait comme l'unique auteur: « Un de vos ouvrages, dit-il, que je n'ai lu qu'ici, quoiqu'il ait fait de l'éclat à Paris, m'a prouvé que vous aviez l'esprit trop tranchant et le style quelquefois amer... Vous blâmez vos supérieurs, vos juges, qui êtes-vous pour dire à des évêques : « Ils ont été entraînés au delà des bornes dans lesquelles les vrais principes leur prescrivaient de se renfermer? » Dieu vous a-t-il donné une mission pour faire la leçon à ceux qu'il a revêtus de son autorité pour enseigner les peuples? Qui vous a donné le droit de déterminer les principes qu'ils devaient suivre? (2) »

Devant ce blâme catégorique, le premier mouvement de Féli fut de riposter. « M. de Pressigny, dit-il, a trouvé qu'on parlait d'une manière trop décisive des anciens évêques dans les *Réflexions*; il doit s'en plaindre à l'auteur. Si l'auteur fait une nouvelle édition, il en dira dix fois plus. Voilà ce que je sais de science certaine (3). » Néanmoins, la menace resta sans effet et l'édition de 1819 ainsi que les suivantes sont identiques à l'édition de 1814.

(1) Blaize, I, 159.
(2) Laveille, I, 78.
(3) Blaize, I, 188-189.

CHAPITRE VI

LAMENNAIS MYSTIQUE (1809)

L'école ecclésiastique de Saint-Malo. — Féli essaye de la défendre. — Après avoir hésité, il reçoit la tonsure le 16 mars. — Son exaltation mystique est inquiétante. — Traduction du *Guide spirituel* de Louis de Blois. — La préface de Féli. — Charme de l'auteur. — Travaux ecclésiastiques poursuivis en commun par les deux frères. — Contraste de Féli et de Bruté. — Complexité du premier. — La vie contemplative l'attire, mais il aime l'indépendance autant que la solitude. — Nombreuses lectures. — Moments de gaîté. — Il est charitable : sa sollicitude envers le jeune Bois. — Mais il ne croit pas devoir négliger les intérêts temporels.

A la fin de décembre 1807, les deux La Mennais purent reprendre leurs fonctions au collège de Saint-Malo (1) où leur présence était d'autant plus utile, que, M. Engerran étant mort en 1805, quatre maîtres devaient pourvoir à tout et diriger quatre-vingts élèves (2). L'établissement, reconnu comme école secondaire subventionnée par la ville, était en voie de prospérité, lorsque, le 7 mars 1808, paraissait un décret ainsi conçu : « L'enseignement public dans tout l'Empire est confié exclusivement à l'Université. Aucune école, aucun établissement quelconque d'ins-

(1) Laveille, I, 97
(2) Id., *ibid.*, 96.

truction ne peut être formé hors de l'Université impériale et sans l'autorisation de son chef. Nul citoyen ne pourra ouvrir d'écoles, ni enseigner publiquement, sans être membre de l'Université et gradué dans une de ses Facultés (1). » Informations prises, l'abbé Jean crut que s'il renonçait à instruire les élèves laïques, il n'aurait rien à craindre, car, en ce cas, l'école considérée comme petit séminaire, ne relèverait que de l'évêque. En conséquence, on demanda aux parents de déclarer que leurs enfants entraient au collège en vue d'embrasser l'état ecclésiastique (2). Mais, le 9 avril 1809, un nouveau décret soumettait les petits séminaires eux-mêmes à l'Université (3). Les inspecteurs généraux, MM. Ampère et Guéneau de Mussy, qui furent envoyés à Saint-Malo, constatèrent la supériorité du petit séminaire sur le collège communal, dont le principal, M. Luzierre, mettait tout en œuvre pour faire disparaître ses rivaux. Les inspecteurs, au contraire, animés des meilleures intentions, désiraient que l'établissement de l'abbé Jean subsistât seul et devînt l'unique collège communal, comprenant deux catégories d'élèves, laïques et ecclésiastiques. Mais l'abbé Jean voulait rester sous la dépendance de l'évêque. Il importait donc, selon lui, que le titre d'école ecclésiastique fût maintenu (4). Très peu soutenu par Mgr Enoch (5), il implora l'appui de M. Emery, membre du Conseil de l'Université, tandis que Féli écrivait à un autre membre de ce conseil un mémoire où est exposée très clairement la situation (6). Ils eurent gain de cause; mais leur tranquillité ne devait pas durer longtemps, car, le 15 novembre 1811, était promulgué un décret aux termes du-

(1) Laveille, I, 112.
(2) Id., *ibid.*, 113.
(3) Id., *ibid.*, 114.
(4) Id., *ibid.*, 114-115.
(5) « Le nom que portera votre établissement, lui disait ce prélat, ne fait rien à la chose; nous verrons cela plus tard. » Id. *ibid.*, 115.
(6) Blaize, I, 46. La mention 1808 est inexacte puisqu'il y est fait allusion à la visite des inspecteurs.

quel il ne pouvait exister plus d'une école secondaire ecclésiastique par département ; encore cette école devait-elle se trouver dans une ville pourvue d'un lycée ou collège universitaire. Aussitôt Féli écrivit (1) à l'un des inspecteurs qui avaient marqué aux directeurs de l'établissement une grande bienveillance ; grâce à l'intervention de celui-ci, et parce que l'école ecclésiatique de Rennes venait de se disperser, celle de Saint-Malo put subsister encore quelques mois. Mais, en août 1812, M. Vielle, directeur de cette maison, reçut notification du décret qui la supprimait (2).

Ce rapide aperçu montre que Féli prit à cœur les intérêts de l'école menacée, il fit ce qu'il pouvait pour la défendre et ses efforts restèrent vains. Pour la seconde fois, sa volonté se brise contre la puissance de l'Empereur, qui, après lui avoir imposé silence, restreint encore son champ d'action, nouveau motif de haïr ce régime oppressif.

Féli s'était décidé à faire le premier pas dans la carrière ecclésiastique vers la fin de 1808 ou au début de l'année suivante ; mais il n'osait pas encore avouer à son père cette résolution. Le 11 février 1809, l'abbé Jean écrivait à ce propos à leur ami Bruté : « Gardez le secret à mon frère jusqu'à nouvel ordre ; ne parlez de lui qu'au bon Dieu ; il se consacre à son service avec bien de la joie, et je crois qu'il dira dans toute l'étendue de son âme son *Dominus pars*, (3). » Féli lui-même écrivait de son côté : « Hélas, cher Bruté, c'est la misère toute vive que votre pauvre ami. Quand je réfléchis sur ma vie passée, sur cette vie toute de crimes que les austérités les plus rigoureuses ne seraient pas suffisantes pour expier, et qu'après cela je viens à considérer mon état présent, cette tiédeur, cette mollesse, ce poids des sens qui me lasse et qui m'abat, cet amour-propre qui ne se sacrifie jamais qu'à demi et qui renaît sous le couteau même, j'entre dans une

(1) Blaize, I, 66. La mention 1809 est inexacte puisqu'on parle du décret du 15 novembre (1811).

(2) Laveille, I, 130.

(3) Blaize, I, 50.

frayeur qui n'a que trop de fondement, et je me demande si c'est donc à un malheureux tel que moi de pénétrer dans le sanctuaire, et si je ne devrais pas bien plutôt me tenir prosterné au bas du temple, comme ce pécheur de l'ancienne loi, moins pécheur que moi. Une chose toutefois me rassure un peu : j'obéis à des conseils que je dois respecter, et ce m'est une raison d'espérer de la miséricorde du bon Dieu les secours qui me sont nécessaires, et sur lesquels je compterai bien plus encore, si vous daignez les lui demander pour moi (1). »

Cependant on craignait l'opposition de M. de La Mennais qui, surtout depuis la mort de son fils aîné, aurait voulu que Féli le secondât dans la direction des affaires, bien compromises par suite du Blocus continental (2). Féli dut enfin se déclarer lorsqu'il sut que la date de l'ordination était proche. « Papa a été sensible à la détermination de mon frère, écrit Jean le 7 mars ; mais cependant il s'est résigné, et nous avons son consentement. Dieu soit béni (3) ! »

Le 16 mars, Féli recevait la tonsure (4). Le lendemain il écrit à Bruté une lettre qui indique avec quelle ferveur il avait embrassé la croix :

« O Jésus ! Jésus crucifié, je veux n'aimer, ne connaître que vous désormais. Je veux m'attacher à votre croix, y mettre toutes mes pensées, mes affections, mes désirs, tout mon cœur et toute mon âme, en union avec votre sainte mère, la mère de douleurs, et le disciple bien-aimé, qui, du cénacle où il venait de reposer

(1) Lettre de Féli à Bruté du 17 février 1809, Gournerie, 29.

(2) « Papa ignore encore sa résolution, et ne la connaîtra qu'au moment même où elle devra s'exécuter. » Jean-Marie à Bruté, le 11 février 1809. Blaize, I, 50. « Nous attendons la réponse de Monseigneur et la vôtre, pour parler à papa de la détermination de mon frère. » Du même au même le 2 mars 1809, Gournerie, 35.

(3) Gournerie, 44.

(4) Blaize, I, 50, note 2. Le 19 juin, il fit un acte de consécration à la Vierge, cité par Laveille, I, 39, note 3.

sur le cœur de Jésus, passa au calvaire pour y partager, au pied de la croix, les angoisses de la passion de Jésus !

« Communion du sacré corps de Notre-Seigneur, encouragement à porter la croix. — Mon Dieu, il me semble que vous m'appelez à vous par la croix. Croix sainte, croix adorable, croix divine, soyez à jamais mon partage, ma joie, ma consolation, mon espérance. J'ai aimé, ô mon Dieu, oh ! j'ai trop aimé les joies amères du monde ; maintenant je ne veux que la croix, la croix seule, la croix de Jésus, et encore la croix ; je vivrai sur le calvaire en esprit d'amour, de pénitence, de renoncement et de sacrifice absolu. O quelle vie ! quelle douce, quelle heureuse vie ! C'est le ravissement de mon cœur d'être crucifié avec Jésus, par les souffrances, les contradictions, les mépris, les rebuts, les ingratitudes, les haines, les outrages, les persécutions, et tout ce qui peut le plus crucifier mon orgueil et ma chair, par lesquels je vous ai tant offensé, ô mon bon, mon divin maître, mon tendre Sauveur, ô ma vie et mon espoir, ma consolation, mon trésor et tout mon bien ! Je veux, oui, je veux m'abreuver à longs traits des saintes délices de l'humiliation ! Mon Dieu ! mon Dieu ! Encore une fois la croix, la croix et rien que la croix ! — Cher ami, priez notre bon maître qu'il m'attache avec lui à la croix, car c'est à nous aussi, comme à saint Jean, que Jésus-Christ a dit : *Voilà votre Mère !* Aimons à jamais cette tendre mère et son divin fils mort pour nous, crucifié pour nous. *Sic Deus dilexit mundum ut filium* etc. (1). Oh ! quand nous sera-t-il donné de l'aimer, de le louer, de le glorifier éternellement dans la compagnie des esprits célestes, des intelligences bienheureuses, avec une ardeur toujours croissante, loin de cette terre de douleur et de péché, dans le sanctuaire de paix, la céleste Jérusalem, où les justes, embrasés de tous les feux de l'amour, resplendiront comme le soleil, et éternellement s'enfonceront, se perdront, s'abîmeront dans les cœurs de Jésus et de Marie,

(1) Saint-Jean, chap. III, v, 16.

comme dans un océan de délices et d'enivrantes voluptés (1) ! »

Pour ne pas être trop surpris de l'exaltation dont témoigne cette lettre, il faut songer qu'écrite au lendemain de la cérémonie, elle est comme un prolongement des prières et des méditations dans lesquelles Féli tout naturellement s'était abîmé. En outre, c'est au mystique Bruté qu'il s'adresse, à l'un de ces hommes dont l'ardeur est si contagieuse que nous prenons instinctivement pour leur parler un ton plus élevé que celui qui nous est ordinaire. Ces réserves faites, on ne peut s'empêcher d'être inquiet de l'état mental que cette lettre trahit, surtout quand on la compare à la précédente qui laissait voir un si grand découragement. Une telle volupté dans la souffrance est trop vive pour n'être pas morbide. L'excès même des termes qui l'expriment fait craindre qu'elle ne soit factice, Ne semble-t-il pas que, rêvant d'atteindre à des hauteurs inaccessibles, il s'agite et ferme les yeux et se donne l'illusion qu'il plane? Mais l'effort surhumain qu'il s'impose le laissera épuisé et haletant ; alors l'état de sécheresse et de langueur ne fera que redoubler. Il le sait, il en souffre ; et cette absence de toute consolation, par un détour, devient une consolation suprême à laquelle il aspire ; car elle le rapproche de Jésus crucifié. Par là s'expliquent ces brusques alternatives d'effusions mystiques et d'abattements amers qu'en suivant sa correspondance, il nous faudra enregistrer, heureux, lorsque parfois, comme en cette année 1809, nous verrons le malade reposer, durant une période où, si l'accalmie n'est pas complète, la joie, du moins, et l'espoir dominent encore.

En mars (2), parut la traduction d'un petit livre de piété com-

(1) Féli à Bruté, le 17 mars 1809 (Gournerie, 45-47). L'abbé Bruté avait écrit sur une des lettres de Féli : « Sensibilité si vive que toute la lettre est un peu exagérée. » *Ibid.*, Introduction, XVIII. La remarque s'appliquerait bien à cette lettre.

(2) Le 31 mars, l'abbé Bossard remercie de l'envoi de cet ouvrage dans une lettre où il félicite Féli d'avoir reçu la tonsure. Puisse l'Eglise, dit-il, « avoir un grand nombre d'ouvriers forts comme vous, de

posé au XVIe siècle par Louis de Blois (1) et intitulé *Speculum religiosorum*. Les deux La Mennais y travaillèrent, et nul doute que la part principale ne revînt à Féli dans l'exécution de ce travail, qui exigeait surtout des qualités littéraires. C'est lui en effet qui répond aux questions et aux objections de l'abbé Bruté, dans cette lettre curieuse : « Notre projet, écrit-il, avait d'abord été de mettre en regard de la traduction le texte latin ; nous en fûmes détournés par le libraire, qui, d'après l'avis du Père abbé de la Trappe, nous conseilla de changer aussi le titre de l'ouvrage ; et c'est ainsi que le *Miroir des Religieux* est devenu le *Guide spirituel*, ou le *Miroir des âmes religieuses*, titre, comme vous le remarquez très bien, moins exact que le premier, mais qui par cela même qu'il est plus général, procurera peut-être plus de lecteurs à ce pauvre *Guide*, lequel, sous son ancienne dénomination, n'aurait probablement *guidé* que fort peu de personnes (2). » L'auteur admet le bien-fondé de certaines critiques de détail, mais il défend plusieurs expressions que son ami trouve répréhensibles : « *Rasséréner* avait vieilli, mais il a repris faveur, et La Harpe, je crois, s'en est servi ; d'ailleurs, je ne sais pas trop quel autre mot pourrait le remplacer. — *Emanations* me paraît rendre mieux que tout autre mot ce charme atti-

cette volonté, de cét amour, si rares aujourd'hui. » Notons que le mot *rasséréner* le choque. ROUSSEL, *Mélanges*, etc., III, 155.

(1) Ce *bon* Louis de Blois que l'abbé Jean *aimait de toute son âme*, naquit en 1506, au château de Chatillon, d'une famille princière. Il brilla à la cour de Charles-Quint dont le fils, Philippe II, devait plus tard le faire appeler à son lit de mort. A quatorze ans, il quitta le monde et se retira à l'abbaye de Liessies. Dix ans plus tard, le suffrage des moines lui confia la crosse abbatiale. Le traité en question fut traduit en 1741 par le Père de la Nauze, jésuite, sous ce titre : *le directeur des âmes religieuses*. L'ouvrage de Lamennais, parut en 1809, ne portait pas le nom du traducteur. En voici le titre exact : *Le guide spirituel ou le miroir des âmes religieuses par le vénérable Louis de Blois. Traduction nouvelle*. Paris, société typographique, 1809, petit in-12.

(2) Féli à Bruté, le 1er mai 1809. GOURNERIE, 56.

rant, cette impression de grâce et d'amour, ce je ne sais quoi de tendre et de doux, qui sort de l'*Epoux* pour ravir le cœur de l'*Epouse*. Marmontel parle quelque part des *émanations célestes de la bélle âme de Fénelon*. — Une cognée ornée de perles et toute brillante d'or serait, en effet, une très mauvaise cognée, mais ne serait-ce pas une cognée très précieuse, et Blosius a-t-il voulu dire autre chose ? Voilà pour le fonds ; mais c'est bien peu de chose ici que le fonds, si effectivement le goût est blessé de l'expression. A cet égard, nous avons toutes les raisons possibles de nous en rapporter au vôtre ; permettez toutefois que nous vous rappelions ces *harpes d'or* que l'on met entre les mains des séraphins, et qui font, ce nous semble, un assez heureux effet pour l'imagination. Je suis tout honteux moi, pauvret, de n'être pas entièrement de votre avis ; mais je serais encore plus honteux, cher ami, de ne pas vous le dire librement, car ce serait témoigner que je fais quelque cas de ce que je puis penser ou dire, ce qui serait en vérité bien fou, quoique, par cela même, peu surprenant.

« Si nous étions à refaire la préface, peut-être ferions-nous un peu moins généreusement les honneurs d'A. Kempis, mais dans les premiers moments de connaissance avec ce bon Louis de Blois, il nous a tellement ravis que nous n'avons pu nous empêcher de faire un peu violence à son humilité, d'autant plus que nous ne savons pas trop aux dépens de qui (1). » Féli propose ensuite à son ami d'écrire un petit livre de piété qui contribuerait à répandre le culte et l'amour de la Sainte Vierge.

Le *Guide spirituel* répondait à un besoin. On était las des secs traités composés au XVIII[e] siècle par des écrivains qui, du jansénisme, n'avaient hérité que les défauts. Celui-ci au contraire, plein d'onction, eut un vif succès. « Je l'ai lu en entier, écrivait l'abbé Duclaux à Jean-Marie ; j'en suis très content ; il n'appartient qu'aux saints d'écrire ainsi. Je vous remercie d'un si beau présent. Ce livre est digne de vous et de M. votre frère (2). » Le témoignage de l'abbé

(1) GOURNERIE, 57-59.
(2) LAVEILLE, I, 81.

Teysseyrre est encore plus flatteur : « Ce livre, dit-il, n'est pas assez connu. Il y règne une onction et une douceur inimitable. Je vous dirai cependant franchement que je soupçonne le traducteur de l'avoir beaucoup embelli. Il me semble que nos bons aïeux n'avaient pas tant d'esprit et de délicatesse dans la pensée et dans l'expression (1). » Ce soupçon paraît légitime à quiconque a lu la préface, où le traducteur, voulant caractériser Louis de Blois, fait preuve à un si haut point des qualités qu'il loue chez son auteur, qu'il semble les lui prêter. Un passage de cette préface est même égal à ce qu'on a écrit de plus beau en ce genre. Féli ne l'ignorait pas, et, dans un article où il rendait compte de cette traduction, il ne résiste pas au plaisir de citer cette page. « Le traducteur du *Guide*, écrit-il, nous paraît avoir très bien peint le caractère propre des ouvrages de spiritualité, et particulièrement de l'*Imitation*, à qui plusieurs de ses réflexions s'appliquent, ce semble, d'une façon plus spéciale : « A Dieu ne plaise, dit-il, que nous prétendions établir aucun parallèle entre les écrivains sacrés et les écrivains spirituels, ou attribuer à ceux-ci une inspiration que l'Eglise ne reconnaît que dans ceux-là. Mais, sans blesser en rien la foi, ne pourrait-on pas supposer... que ces hommes ou plutôt ces anges sur la terre éclairés intérieurement de l'éternelle splendeur, rafraîchis et vivifiés par cette *rosée de lumière* dont parle le Prophète, en ont laissé tomber quelques gouttes dans leurs écrits et que c'est moins encore leur parole qu'ils nous font entendre que la parole de Dieu même. Leurs pensées, leur langage, tout chez eux décèle une origine céleste. Non, ce n'est pas ainsi que l'homme parle : il n'a point avec tant de grandeur tant de simplicité, ni tant de calme avec tant d'amour. Ce mélange divin de naïveté et de sublimité, d'ardeur et de quiétude, est encore un caractère distinctif des auteurs ascétiques. Eux seuls savent toucher, émouvoir profondément l'âme, sans lui rien faire perdre de sa paix. L'éloquence de l'homme, toute passionnée parce qu'elle s'adresse aux passions, échauffe, exalte, remue, boule-

(1) LAVEILLE, I, 81-82.

verse ; sa force est dans la violence, c'est un torrent qui, dans sa course, froisse, brise et entraîne les cœurs. Mais écoutez un pauvre moine vous parlant du Sauveur Jésus, son front est calme et serein ; ses paroles sont simples et douces ; et toutefois, à peine a-t-il dit deux mots que vous vous sentez tout ému et que vos larmes coulent délicieusement (1). »

Lamennais lui-même avait quelque chose de ceux qu'il décrit dans cette page toute imprégnée de parfum mystique.

« J'ai entendu raconter, dit H. Rigault, par quelqu'un qui l'avait connu alors, qu'avec ce corps léger, enveloppe délicate de l'âme, ce regard profond et lumineux, cette voix douce et qui semblait lointaine, avec ce mélange extraordinaire de naïveté, de sublimité, d'ardeur et de quiétude, c'était à le prendre pour un ange véritable, quand, après avoir parlé avec une éloquence infinie des choses du ciel, il se levait et allait tomber tout en pleurs entre les bras de ceux que sa parole avait ravis (2). »

Les deux La Mennais ne se contentaient pas de répandre parmi les fidèles des livres de piété ; ils poursuivaient en même temps des travaux d'histoire religieuse et d'apologétique. Au commencement de l'année 1809, ils avaient l'idée de donner une édition « complète, fidèle » des discours de l'abbé Fleury sur l'histoire ecclésiastique. Mais, au lieu de l'étudier avec impartialité, Féli ne songeait qu'à réfuter cet auteur, trop gallican à ses yeux : il le malmenait si fort que l'abbé Bruté menaçait par représailles de se « faire fleuriste (3) ».

Si ce projet des Lamennais n'eut pas de suite, publièrent-ils en

(1) *L'Ami de la Religion*, 1814, III, n° 66, p. 210.

(2) *Œuvres complètes de H. Rigault*, Paris, 1859, III, 244-296. Ces deux articles insérés au *Journal des Débats*, n^{os} du 23 mars et du 6 avril 1854, offrent un grand intérêt : car ils sont écrits par un de ces esprits de juste milieu que Lamennais abhorrait autant qu'il les scandalisait ; et parce qu'il est modéré, Rigault juge Lamennais, au lendemain de sa mort, avec plus de finesse et d'équité que les violents.

(3) Roussel, I, 37-38.

revanche, en 1809, quelque autre opuscule qui aurait disparu sans laisser la moindre trace ? C'est peu vraisemblable. Mais cependant l'abbé Jean fait allusion le 22 juin 1809 (1) à une « petite brochure » qui ne saurait être le *Guide*, puisqu'il désire, « dans une seconde édition, donner à l'ouvrage plus d'étendue et le rendre plus utile en le rendant plus complet ». S'agit-il des *Réflexions* ? La Gournerie ne le pense pas, car il remarque que les *Réflexions* publiées en 1808 furent saisies par la police (2). Mais le rapprochement de quelques textes lui donne tort : « M. Emery et M. Duclaux, continue Jean en parlant de la brochure, en ont reçu chacun un exemplaire ; pourriez-vous obtenir du premier les observations qu'il vous a en quelque sorte promises, dans la lettre que vous avez bien voulu nous communiquer (3). » Cette lettre de M. Emery à Bruté est datée du 12 mars 1809 (3) : « Le mémoire, dit M. Emery, est très bien écrit et plein de bonnes vues. Il est des endroits qui pourraient déplaire au gouvernement et d'autres dont il ne pourrait qu'être content. Si Larévellière-Lépeaux vivait encore, je crois qu'il faudrait adoucir ou supprimer son article. Si j'avais eu le temps, j'aurais pu faire quelques observations. On voit bien que l'auteur est un ecclésiastique (3). » Ce jugement convient et s'applique de tous points aux *Réflexions* (4).

Tout donc porterait à croire qu'il s'agit bien des *Réflexions* dont quelques exemplaires, échappés à la police, pouvaient circuler secrètement, si une lettre de l'abbé Jean, datée du 18 février 1809, ne prouvait que l'ouvrage en question n'avait pas été imprimé à cette

(1) Gournerie, 65-67.
(2) Id., *Ibid.*, 66, note.
(3) Roussel, I, 18-19.
(4) Voici le passage sur Larévellière-Lépeaux : « Un membre du Directoire voulut fonder un culte nouveau, une Religion simple et composée seulement *d'une couple de dogmes* comme il s'exprimait lui-même, et il se flatta de l'établir sur les ruines du christianisme. Ce projet, dans un autre temps, eût pu n'être qu'extravagant, mais alors il eut toutes les suites que pouvait faire craindre la déraison armée du pouvoir. » *Réflexions*, 1re éd., 94.

date : « De propos en propos, écrivait-il à Bruté, j'en viens vite à vous proposer de lire les feuilles que je vous envoie, et de les faire passer ensuite à M. Emery sans faire connaître de qui vous les tenez. Nous serions bien contents s'il avait la bonté de parcourir ce petit ouvrage et de dire s'il convient qu'il soit imprimé (1). »

Ainsi le manuscrit dont l'abbé Emery rend compte le 12 mars 1809 est devenu la brochure que Jean lui envoie à la fin de juin et dont il accuse réception par un billet daté du 5 juillet 1809 (2).

Pour identifier cette brochure et les *Réflexions* il faut admettre que l'ouvrage imprimé en 1809 a été antidaté par l'imprimeur, soit pour échapper à la censure, soit pour toute autre raison (3). Cette hypothèse serait bien hardie si elle ne reposait sur ce fait qu'on lit en tête de l'édition des *Réflexions* de 1814 une note de l'éditeur déclarant que l'écrit fut imprimé en 1809 (4).

Au reste, que leurs traités aient été imprimés ou non, il est sûr que les La Mennais en composèrent plusieurs à cette époque. J'ai trouvé dans le catalogue inédit de la maison Charavay la mention d'un opuscule écrit en latin : *De imitatione Christi, mss autographe en latin, 115 pages in-4°, œuvre de la jeunesse de Lamennais*. On est bien tenté de croire qu'il y a là une erreur. Ne s'agit-il pas de la traduction de l'*Imitation*, dont le titre seul serait rédigé en latin ? Ceux qui auraient vu ce manuscrit rendraient un grand service aux « mennaisiens », s'ils voulaient bien sur cette question leur fournir des renseignements précis. Pour nous en te-

(1) Gournerie, 30.

(2) Roussel, I, 19. « J'ai bien des remerciements à vous faire de l'exemplaire de votre ouvrage que vous avez bien voulu me faire remettre. »

(3) Ce qui est sûr, c'est que Lamennais n'a pas essayé de post-dater ses ouvrages comme c'est l'usage aujourd'hui : ainsi le premier volume de l'*Essai* porte la date de 1817, bien qu'il ait été mis en vente tout à la fin de cette même année (v. Blaize, I, 302).

(4) V. *Supra*, p. 90.

nir aux écrits français, outre la critique de Gibbon signalée plus haut, nous constatons l'existence d'une *réponse aux objections des athées* que les deux La Mennais voulaient « retravailler » (1). Féli l'envoie un jour à Bruté pour que son ami l'annote, car il a une grande confiance dans son jugement. L'abbé s'empresse d'envoyer les observations que lui a suggérées la lecture de ce traité : l'ancien élève de l'Ecole de Médecine déclare qu'il n'est « point effrayé de la matière éternelle revêtue de forces intérieures, chimiques et autres, changeant perpétuellement ses formes (2) ». Par contre, la métaphysique lui fait peur : « J'ai commencé, dit-il à propos de Malebranche, à en voir des choses qui m'ont ravi, mais, prévenu de la fausseté de son optimisme, et sachant quel jour séduisant il lui donne, je ne lis pas avec confiance et je crains d'être surpris dans ma simplicité. J'ai peur des métaphysiciens de profession, de lui, de Descartes, de M. de Bonald, de Leibnitz avec sa théodicée. Je n'en prends que le général, le goût céleste, intellectuel ; c'est comme une belle musique ou une belle poésie pour l'âme que je laisse avec plaisir entrer dans la mienne et l'affecter agréablement, mais qui la traverse sans laisser trace ni croyance (3). »

Mais, quelques jours plus tard, il s'accusa d'avoir mis là deux blasphèmes : « Je suis si peu d'humeur métaphysique, qu'à la lettre je crois en Dieu et le sens, bien plus que je ne le raisonne. » Il en est plein de remords : « Grondez-moi pourtant, tout cela ne vaut rien ; sûrement il y aurait trop de paresse à ne pas se rendre compte plus solidement d'une preuve aussi rigoureuse au fond que celle du seul être nécessaire (4). »

De son côté, Féli se reproche d'avoir une foi trop abstraite : « Ah ! que vous avez bien raison, lui dit-il, et qu'une seule page, une seule ligne, un seul mot de saint François de Sales ou de

(1) Gournerie, p. 60, Féli à Bruté, le 1er mai 1809.

(2) Lettre inédite de Bruté à Féli, du 4 mai 1809, *manuscrit Roussel.*

(3) Même lettre, *Manuscrit Roussel.*

(4) Bruté à Féli, le 13 mai 1809, *Manuscrit Roussel* et *Revue du monde catholique*, 15 août 1900.

l'*Imitation* est au-dessus de ces tristes et contentieuses brochures qui ne servent qu'à flétrir et dessécher l'âme, la mienne surtout, déjà si froide, si aride » (1).

Ainsi à cette époque, chacun des deux amis, l'un enviant l'autre, a la conscience très nette de ce qui lui manque et des penchants qu'il doit combattre, paresse d'esprit chez l'un, fondée sur un excès de confiance et d'amour, sécheresse d'âme et amertume chez l'autre. Plus tard, quand les traits de leurs caractères se seront accentués, le contraste de ces deux natures ira s'exagérant, s'exaspérant jusqu'au conflit, pour aboutir à une rupture violente (2).

Féli se demandait alors s'il ne devrait pas fuir le monde : « Cher ami, dit-il à Bruté (3), je ne sais ce que je deviendrai ; je ne sais ce que la divine Providence demandera de moi, et je veux demeurer entre ses mains comme un petit enfant qui n'a point de volonté et qui obéit à tout sans résistance. Toutefois il me semble que la solitude me serait bonne ; il me semble entendre une voix qui m'appelle au désert : d'autres en décideront, et, pour moi, il ne me reste qu'à dire du fond du cœur : *Ecce venio ut faciam, Deus, voluntatem tuam* (4). Qu'elle soit à jamais louée, bénie, aimée, adorée, cette sainte et divine volonté en laquelle je suis et serai jusqu'à mon dernier soupir, avec les sentiments les plus vifs et les plus tendres, tout à vous en N.-S. J.-C. et sa Sainte Mère, *in æternum, in æternum !* Priez, mon aimable frère, pour le pauvre pécheur. »

(1) Roussel, I, 22. Féli répond à la lettre de Bruté (du 4 mai) qui disait, en parlant des athées : « Oh ! s'ils voulaient plutôt lire de saint François de Sales, de l'*Imitation* ou du *Miroir fidèle*, p. 49, mais ils liraient sans y rien voir ni sentir. » *Manuscrit Roussel.*

(2) V. la lettre de rupture, du 10 mars 1836 (Forgues II, 463). Féli le jugeait déjà sévèrement en 1824 : « C'est une belle âme, écrit-il, un esprit facile, une vive imagination, mais une pauvre tête. Son *adoration* pour les sulpiciens le rabaisse d'ailleurs à leur niveau, et l'on ne peut guère descendre plus bas sous certains rapports. » A l'abbé Jean, le 9 mai 1824, Blaize, I, 446.

(3) Mai 1809, Roussel, I, 24.

(4) Ps. xxxix, 8 et 9.

Mais Jean ne croyait pas que son frère eût reçu tant de talents, eût acquis, avec la grâce de Dieu, des connaissances si étendues pour n'en faire aucun usage (1). « D'ailleurs, dans *ces jours mauvais*, peut-on sans des raisons extrêmement fortes refuser de combattre les *combats du Seigneur* ? » Il est vrai que Féli se croit appelé à la vie contemplative. « Il faut donc prendre garde *de contrister l'Esprit Saint* (2) et de s'opposer à ses mouvements ; mais aussi une grande prudence, une extrême réserve sont nécessaires : les imaginations vives s'exaltent si facilement et quelquefois vont si loin ! Au fond, il me semble qu'une crainte excessive des périls auxquels on est exposé en vivant au milieu des hommes, n'est pas toujours une raison pour les fuir. Si la solitude a ses attraits, n'a-t-elle pas aussi ses dangers, et en se renfermant en soi-même, n'y est-on pas encore environné d'ennemis ? Le plus dangereux de tous, l'orgueil, ne nous y poursuivrait-il pas, et si nous sommes condamnés à le trouver partout, il faut bien nous résigner à le combattre sans cesse, et vraiment il ne serait pas raisonnable de renoncer à faire le bien, de peur de tirer vanité du peu de bien qu'on pourrait faire » (3).

Cette recommandation nous indique que l'abbé Bruté était alors le conseiller le plus en faveur auprès de Féli. Ce conseiller était un peu trop exalté peut-être au gré de Jean, qui lui-même était trop charitable pour en avoir laissé rien paraître. Mais il semble pourtant que, dans cette lettre, il cherche à le convaincre, comme s'il craignait que celui-ci ne fût pas de son avis. De même, sur la question de l'attitude que devaient prendre les directeurs d'écoles ecclésiastiques à l'égard du gouvernement qui voulait leur imposer le régime universitaire : « Ecoutez donc, lui dit-il le 29 juin, ne nous exaltons pas ; ne com-

(1) « Voilà mon petit avis : je vous le dis dans la sincérité de mon cœur, et afin qu'en répondant à Féli, vous lui parliez dans le même sens : ne lui donnez pourtant aucune connaissance de ce que je vous marque. » Jean-Marie à Bruté : Roussel, t. I, 25, et suiv.

(2) Eph. IV, 30. *Nolite contristare Spiritum Sanctum Dei.*

(3) Roussel, I, 28.

mençons point par réaliser les maux que nous craignons..... sommes-nous donc plus sages que tant de gens si sages, si pieux, si sincèrement et si fortement attachés aux vrais principes ?... Calmez, calmez les esprits. Quand ils s'exaltent jusqu'à un certain point, ils n'entendent et ne voient plus rien ; les maux qui en résultent sont incalculables. Je ne crains pas moins l'avenir que vous, mais enfin l'avenir n'est pas le présent... Défions-nous de notre imagination, c'est la folle de la maison ; elle mettrait bien vite le désordre dans notre pauvre petit ménage. » Et en post-scriptum on lit cette recommandation, dont l'insistance est significative : « Dans votre réponse à Féli, je vous le demande en grâce, ne mettez rien qui puisse enflammer une imagination si vive (1). » Dans ces démêlés du clergé avec le gouvernement, Féli et Bruté devaient être parmi les intransigeants, qui voulaient qu'on brisât les vitres, reprochant à leurs chefs trop de modération et de complaisance.

On voit assez par là combien le caractère ardent et mobile de Féli inquiétait Jean. Au mois de juillet, Féli, au moment de s'engager à faire un pas qui le rapprocherait du sacerdoce, hésite encore. Il y aura, dit-il, « bien des choses à considérer d'ici le mois de septembre ; de nouveaux délais seront peut-être nécessaires. Il ne faut rien brusquer, ni rien négliger, surtout pour apporter les dispositions convenables à une action si grande, et qui en exige de si parfaites (2) ». Il semble que l'idée d'être prêtre, sans entrer dans un ordre contemplatif, l'effraye. Il s'y résigne, sans cesser d'aspirer *à la meilleure part*, (3) comme disait l'abbé Jean. Il envie son frère d'avoir vu « ces bons solitaires du Sennaar..., ces anges du désert, dont j'aimerais tant, quoique indigne, partager la solitude. Peut-être un jour... mais n'anticipons pas sur les temps marqués par la Providence, dont la sainte volonté doit être à jamais l'unique règle

(1) Gournerie, 70-72.
(2) Féli à Jean, juillet 1809, Blaize, I, 51.
(3) Luc, X, 43.

de nos actions et de nos désirs (1) ». « Tout ce que je vois et attends, écrit-il encore (2), m'attriste et me dégoûte, et me serre l'âme de plus en plus. Oh ! qui me donnera les ailes de la colombe pour m'envoler dans la solitude. *Felices nemorum* oh, oui ! *felices nemorum, terque quaterque felices !* Mais, Dieu le veut, il faut écarter cette idée au moins pour quelque temps. *Tua, non mea fiat voluntas.* »

Sa tristesse à ce moment semble assez douce et comme apaisée : « Je suis en paix au fond de mon ignominie, sans aucun désir, ce me semble, pour l'avenir, content de recevoir jour par jour, de la main du bon Dieu, ce qu'il lui plaira de m'envoyer dans sa miséricorde. Je ne demande point de consolations, et, au contraire, je crois qu'en ce moment elles me seraient une peine. Patience, humilité, résignation, voilà ce que je supplie à genoux notre bon maître de m'accorder, quoique bien indigne d'obtenir de lui de si grandes grâces. Je lui dis et redis : *Ego sum pauperculus servulus tuus et abjectus vermiculus, multo pauperior et contemptibilior quam scis et dicere audes.* Et quand j'ai dit cela, mes larmes coulent, et mon pauvre cœur est soulagé. Ma plus grande affliction est d'être séparé pour si longtemps encore de celui que j'ai si indignement abandonné (3). »

Le sens de cette dernière phrase est ambigu. S'agit-il de la mort qu'il appelle si souvent ? C'est probable, à moins qu'il ne fasse allusion au parti qu'il a pris à ce moment de rester « prosterné au bas du temple », sans faire cette démarche qui devait avoir lieu au mois de septembre.

Si Lamennais trouve le temps de souffrir et d'analyser sa souffrance, ce n'est pas qu'il ne sache s'occuper et s'intéresser à autre chose qu'à son mal ; il prend à cœur les intérêts du clergé, défendant l'école de Saint-Malo, ou demandant des nouvelles des

(1) Féli à Jean, le 3 septembre 1809. Blaize, I, 52.
(2) Le 30 août. Blaize, I, 61.
(3) Féli à Jean, 1809. Blaize, I, 57.

écoles analogues (1) ; il se tient au courant de tous les décrets, et, si la prudence exigeait qu'il les commentât peu par écrit, on devine avec quelle âpreté il le faisait de vive voix.

Il ne cesse de lire et de travailler : pendant les vacances, l'abbé Jean était à Paris ; Féli lui demande d'envoyer des livres : le second volume du *Dictionnaire français espagnol et espagnol français* par Gattel (2), les 3e et 4e volumes du *Dictionnaire des ouvrages anonymes de Barbier* (3), afin de compléter ces ouvrages dont il a les premiers volumes ; un « *Essai sur la première formation des langues*, etc., traduction de l'anglais d'Adam Smith ; suivi du premier livre des *Recherches sur la langue et la philosophie des Indiens*, extrait et traduction de l'allemand de Schlegel par J. Manget (4) », l'*Euripide* de Beck, l'*Essai d'un nouveau cours de langue*

(1) Son cousin Denis Lorin est venu le voir à Saint-Malo ; il en profite pour s'informer de la manière dont se comporte l'Université concernant l'instruction religieuse. Le lycée de Caen est « un des mieux tenus de France... Approche qui veut des sacrements, c'est l'affaire de chacun et on jouit à cet égard de la plus grande liberté », lettre des 8-9 septembre 1809. BLAIZE, I, 53.

(2) BLAIZE, I, 54.

(3) Id. *Ibid.*, 65.

(4) Id. *Ibid*,. 54. Manget ne traduit que ce qui, dans l'ouvrage de Schlegel, a rapport à la langue : dans ce premier essai de grammaire comparée, Schlegel montre la conformité du sanscrit avec les langues romaine, grecque, germanique et persane qui en dérivent comme d'une tige commune. Il distingue du sanscrit l'arabe et le tartare qu'on ne peut selon lui ramener à une source commune. Dans la partie du livre traduite par Manget, il n'y a pas d'autres idées neuves et suggestives dont Lamennais aurait pu tirer parti dans l'*Essai sur l'Indifférence*. — Il faut noter que le titre est exactement transcrit par Lamennais qui l'abrège un peu : le voici tel qu'on le lit en tête de l'ouvrage : « Essai sur la première formation des langues et sur la différence du génie des langues originales et des langues composées, traduit de l'anglais d'Adam Smith, avec des notes, suivi du premier livre des Recherches sur la langue et la philosophie des Indiens, extraits et traduction de Schlegel par J. Manget, à Genève, chez Manget et Cherbuliez ; à Paris, chez Renouard, 1809. » En allemand : *Über die Sprache und die Weisheit der Inder*. Heidelberg, 1808.

allemande, contenant le poème des quatre âges de Zacharie (1). Tout cela, un peu par curiosité ; mais en même temps, il questionne l'abbé Jean sur des choses plus sérieuses : « Sur la généalogie, que penser de ces couches superposées et formées de coquillages qui s'éloignent d'autant plus des espèces connues qu'ils sont plus éloignés de la surface du sol ? — Chronologie de l'Hébreu et des Septante, laquelle faut-il adopter ? — Création : peut-on se passer du système de Deluc, qui considère les six jours comme six époques indéterminées ?

« Critique sacrée. — Quels sont les ouvrages fondamentaux et ceux qui ne sont qu'utiles, et à quel degré ? Que pense M. Garnier du système de lecture de Masclef. La connaissance des points massoréthiques est-elle indispensable ? Note des meilleurs ouvrages sur les langues orientales. Plan d'étude, méthode à suivre... L'ouvrage de Bonald (2) avance-t-il ? » (3)

Jean-Marie était alors à Saint-Sulpice, ainsi que Bruté. Féli aurait voulu être avec eux : « Chacun, dit-il, t'a chargé de ses commissions, car on dirait que c'est pour le public qu'on va à Paris : pour moi, voici les miennes : un petit assortiment composé de la raison forte et pénétrante de M. Emery, de l'humble simplicité de M. Duclaux, de l'érudition profonde de M. Garnier (je dirais de sa science, si je le connaissais mieux), du zèle ardent de M. de Janson, et de la douce piété de Teysseyrre, dis-je bien ? Oh ! la douce récolte et avec quelle joie nous la partagerions (4) ! » Ce fut donc une grande joie pour lui de les revoir. En revenant, ils avaient couru un réel danger, car M. Emery les avait chargés de faire connaître en Bretagne la bulle d'excommunication lancée par Pie VII, le 10 juin 1809, contre Napoléon qui, en affectant

(1) Blaize, I, 60.

(2) Probablement, les *Recherches philosophiques sur les premiers objets de nos connaissances morales*, ouvrage qui ne parut qu'en 1818.

(3) Blaize, I, 63.

(4) Id. *Ibid.*, 52.

de la mépriser, faisait tout pour en arrêter la divulgation. Ils auraient été très sévèrement punis, si la police avait découvert le document que l'abbé Bruté « cachait dans la cuve de son chapeau (1) ».

Durant les premiers jours d'octobre, Féli est en retraite. Les lettres qu'il écrit alors à Bruté trahissent moins d'exaltation que les précédentes. De son côté, Jean se montre content des dispositions de son frère. « Son âme, dit-il, est toute ardente de foi et d'amour ; il se perd, il s'abîme en Dieu. Oh ! quelle consolation pour mon cœur ! Quand je pense à ce qu'il était et que je vois ce qu'il est, mon âme tressaille de joie, et mes larmes coulent en abondance (2). »

Les lettres, adressées par Féli à Jean au mois d'octobre, sont écrites sur un ton enjoué. Il raille les travers de l'abbé Carré, son ancien précepteur, qui s'est « tout à fait pris de grippe contre la raison. J'essayai hier, en dînant, de les raccommoder, mais il n'y eut pas moyen, la brouillerie est trop ancienne (3) ». Une autre fois, et toujours en dînant, l'abbé Carré a dit de belles choses et inoubliables : il affirmait qu'il serait bien aise de voir la France démembrée. Après avoir rapporté cette conversation : « Je vous fais grâce, dit-il, des bons mots, des armes usées de l'Eglise, et de ses *canons* qui ne tirent plus (4). » On voit que Lamennais fait peu de cas de son ancien maître. Les traits de lui qu'il rapporte justifient son opinion.

En l'absence d'obligations professionnelles, Féli avait assumé les

(1) Jean-Marie de Lamennais à M. Faillon, 22 mai 1846, Roussel, I, 20. La lettre de Faillon est du 4 avril 1846.

(2) Roussel, I, 30. Cette lettre annonce un billet de Féli, elle est datée : octobre 1809. Si le billet est bien celui qu'on lit dans Roussel, I, 34, le mois que Lamennais dit avoir passé avec l'abbé Bruté doit se réduire à deux ou trois semaines tout au plus, car Jean et Bruté sont encore à Paris le 9 septembre (Blaize, I, 64) et dès le 3 octobre, Féli écrit à Bruté (Blaize, I, 54).

(3) Blaize, I, 56.

(4) Id., I, 69.

tâches les plus diverses : il profitait de la confiance qu'il inspirait à un jeune rhétoricien de Saint-Malo pour lui donner une direction intellectuelle et morale : « Bois, écrit-il à son frère, me témoigne de l'amitié ; c'est le meilleur enfant du monde, mais je lui désirerais plus de ressort ; cela viendra peut-être avec le temps. Il me paraît dans un très grand vague, ne pensant guère au lendemain, étudiant pour passer le temps, sans aucun projet arrêté » (1). C'est uniquement pour lui que Féli va passer un ou deux jours à la Chênaie. « Je mènerai Bois avec moi; dit-il, je lui ai promis de lui faire voir Dinan où il n'a jamais été. Ce sera une occasion de dire beaucoup de choses pour lesquelles il faut saisir le moment. Ce n'est que pour lui que je fais ce voyage (2). » Au retour, il paraît satisfait des dispositions qu'il a trouvées chez son « cher petit Bois », qu'il a sondé habilement. Mais il juge inutile de confier à la poste le résultat détaillé de son enquête, et après avoir indiqué l'itinéraire qu'ils ont suivi : « Je te dirai le reste, écrit-il, à ton retour (3) ». Dans le même temps, on le voit préoccupé de bâtir à la Chênaie une chapelle, sans recourir à l'aide d'aucun architecte (4). Ce travail d'un nouveau genre ne l'empêche pas de se tenir au courant des spéculations commerciales auxquelles il s'intéresse, risquant d'un seul coup la somme de 1500 francs (5) ; car ce mystique, cet intellectuel, ce maître attentif est aussi un homme d'action d'humeur aventureuse; et ces différents personnages ne sont pas séparés par une cloison étanche, ils ne s'ignorent pas l'un l'autre, au contraire Lamennais semble préoccupé de concilier leurs aspirations contradictoires. « La gloire de Dieu, dit-il, la religion chrétienne et la charité envers le prochain exigent que nous fassions part aux autres, chacun selon notre vocation, des biens spirituels que Dieu nous accorde

(1) Blaize, I, 62.
(2) Id., *Ibid.*, 64.
(3) Id., *Ibid.*, 65.
(4) Id., *Ibid.*, 58.
(5) Id., *Ibid.*, 66.

par son évangile ; mais nous devons à cet égard nous occuper de préférence de ceux qui nous sont utiles pour les affaires de ce monde, ou de qui et par qui nous nous procurons les richesses et les commodités de cette vie. Car, de cette manière, nous nous assurerons de la fidélité de ceux dont nous retirons ces avantages, et nous attirerons sur nous, avec plus d'abondance, les bénédictions de Dieu, tant spirituelles que temporelles (1). »

(1) Rousseл, I, 29-30.

CHAPITRE VII

LE SOLITAIRE DE LA CHÊNAIE (1810-1813)

Période douloureuse de la vie de Lamennais. — Il prépare la *Tradition de l'Eglise sur l'institution des évêques*. — En politique, ses sombres prévisions sont justifiées. — Il commente éloquemment le concile de 1811. — L'absence de toute distraction dans la solitude de la Chênaie accentue sa tristesse et son amertume. — Précision avec laquelle il décrit son mal. — Sincérité de l'accent. — A côté de l'homme qui crie sa douleur, il y a un écrivain qui en tire parti. — Il se nourrit des *lettres spirituelles* de Fénelon. — Celui-ci, aussi tourmenté que Lamennais, n'a pas son exaltation. — Vocation indécise. — Gaîté des lettres à Querret. — Ruine de MM. de La Mennais et des Saudrais.

Comme on peut en juger d'après quelques lettres de Féli, peu nombreuses mais bien significatives, la période de sa vie qui s'étend de 1810 à 1814 fut particulièrement douloureuse. Si l'année 1809 semble marquer une amélioration dans son état, le malade est encore loin d'être guéri, et tout, maintenant, va concourir à irriter le mal dont il souffre. Confiné à la Chênaie, où l'a attiré son irrésistible penchant pour la solitude, il s'adonne à un travail d'érudition pour lequel il n'est pas fait, lui-même l'avoue (1) : il s'agit de coor-

(1) « Je n'ai quasi rien fait depuis ton départ ; je choppe sur Joppé et sur son évêque Sergius. L'érudition n'est point mon fait ; aussi je ne lirai jamais le grec de saint Ambroise. » BLAIZE, I, 75.

donner les notes de l'abbé Jean et les siennes qui doivent former l'ouvrage intitulé : *Tradition de l'Eglise sur l'institution des évêques* : « J'ai placé, dit-il, ce me semble, assez à propos, à l'article de saint Jean Chrysostôme, ce que dom Constant rapporte des libéralités des papes dans les premiers siècles. Sa note y sera tout entière, mais il a fallu abréger dans le texte. J'en suis à Nestorius et à la page 90. Jamais je n'en aurais fini à Saint-Malo, je le vois tous les jours, et ici même, cela ne va pas vite. Ce qu'il y a de désespérant, c'est l'uniformité ; toujours les mêmes choses à dire, et l'embarras de lier tout cela, mais c'est de la nature même de l'ouvrage (1). » La tâche est si ingrate que seul, et sans le secours de son frère, il ne peut continuer : « Il est impossible d'avancer. Après avoir bien sué pendant une heure, je me retrouve précisément au même point. Je suis d'ailleurs arrêté par le sujet même. Il faudra que nous en causions ensemble avant de continuer (2). »

La situation politique ne lui inspire que dégoût dans le présent, inquiétude pour l'avenir. Ses sombres prévisions étaient justifiées par les événements : en effet, les rapports entre le pape et l'empereur étaient singulièrement tendus. Relégué à Savone, privé de son conseil, Pie VII n'avait que trop de motifs pour ne plus faire de concessions à Napoléon ; il refusait toujours de donner l'institution canonique aux évêques nommés par celui-ci (3). L'empereur alors se résolut à passer outre, et décida que ces évêques entreraient en fonctions (4). Comme le cardinal Fesch s'y était refusé, Maury fut nommé à sa place à l'archevêché de Paris (5) ; et l'abbé d'Osmond consentit à partir pour Florence, sur la promesse qu'on lui fit qu'il recevrait avant son arrivée les bulles d'institution cano-

(1) Blaize, I, 84.
(2) *Ibid.*, 84.
(3) Welschinger, *Le Pape et l'Empereur*, Paris, Plon, 1905, in-8, p. 133, et d'Haussonville : *L'Eglise romaine et le premier Empire*, 2e édition, Paris, 1869 ; III, 371-374.
(4) Welschinger, *ibid.*, 134, et d'Haussonville, *ibid.*. 397.
(5) D'Haussonville, *ibid*,, 401-405.

nique (1). Mais Pie VII, malgré la surveillance étroite dont il était l'objet, avait pu faire divulguer deux brefs d'intrusion visant ces deux prélats (2).

Cependant, Napoléon s'adressa aux évêques pour obtenir d'eux ce que le pape ne voulait pas lui accorder. Le 27 avril 1811, un concile fut convoqué, pour le 9 juin suivant ; la séance d'ouverture, reculée à cause de la naissance du roi de Rome, eut lieu à Notre-Dame sous la présidence du cardinal Fesch (3). Pris individuellement, les membres de cette assemblée étaient timides et indécis ; une fois réunis, ils firent preuve d'une grande fermeté (4) : Napoléon avait chargé l'évêque de Nantes, Duvoisin, de présenter une adresse qui, au lieu de contenir, selon l'usage, quelques formules banales de politesse à l'égard du souverain, était rédigée de manière à compromettre la dignité du concile (5). Cette adresse fut profondément modifiée (6), et, sur la question essentielle de savoir si, le concordat étant aboli, le concile pouvait, en l'absence du pape, statuer sur l'institution canonique, la commission du message conclut à l'incompétence du concile (7). Alors Lamennais exulte :

« Comme la Providence, dit-il, se joue des passions humaines et de la puissance de ces hommes qu'on appelle grands ! Il s'en est rencontré un, qui a fait ployer sous lui le monde entier ; et voilà que quelques évêques en disant seulement : *je ne puis*, brisent ce pouvoir qui prétendait tout briser, et triomphent du triomphateur au milieu de sa capitale et dans le siège même de son orgueilleuse puissance ! Que cela est divin ! Qu'est-ce qui, à ce spectacle, refuserait de croire à l'Eglise et à ses célestes promesses ? J'ai tremblé de tous mes membres en voyant Duvoisin s'interposer, lui

(1) D'Haussonville, *o. c.*, III, 406-407.
(2) Welschinger, *o. c.*, 135-138.
(3) Id. *ibid.*, 195-196 et 210.
(4) D'Haussonville, *o. c.*, IV, 202.
(5) Welschinger, *o. c.*, 225-227.
(6) Id., *ibid.*, 230.
(7) Id., *ibid.*, 233-240.

et ses principes gallicans, entre le pape, entre l'Eglise, entre le concile ; heureusement qu'on lui a dit : Retirez-vous de là ; et c'est s'en tirer assez tristement (1). »

Avant que la congrégation générale eût pu statuer sur la conclusion de la commission, le concile, brusquement, fut dissous (10 juillet 1811) (2). Les trois prélats les plus en vue parmi les opposants furent arrêtés (3) : terrorisés par de telles représailles, les évêques furent individuellement travaillés par Bigot de Préameneu, qui les priait de passer à son cabinet et les exhortait à signer une déclaration compromettante (4).

« Il paraît, dit alors Lamennais, qu'on revient à la méthode des signatures particulières ; il est heureux qu'on n'ait pas commencé par là. Aujourd'hui, c'est sans danger ; et cela ne peut guère avoir de suites. Je suis étonné même qu'on puisse avoir recours à un expédient aussi niais ; mais tout dans cette affaire est marqué au même sceau... La fermeté du cardinal Fesch est peut-être un moyen dont Dieu se sert pour sauver l'Eglise. S'il eût cédé, je ne sais où nous en serions. Au reste, c'est une plaisante manière d'interroger les évêques que de leur donner la question : on ne s'était pas avisé encore de faire des prisons autant de cénacles. Il faudra bientôt que le concile rende ses décrets sur l'échafaud, et alors le bourreau sera le grand protecteur des canons (5). »

Cependant la séance du 5 août devait clore misérablement le concile qui avait mieux débuté. Les évêques s'inclinèrent devant les prétentions de l'empereur ; ils admirent leur compétence, au cas où le pape persisterait dans l'attitude qu'il avait prise à l'égard de Napoléon (6). Féli devait avoir connaissance de ces faits quand il écrivait :

(1) Blaize, I, 108.
(2) Welschinger, *o. c.*, 242.
(3) Id., *ibid.*, 243-4.
(4) Id., *ibid.*, 260. Cf. D'Haussonville, *o. c.*, IV, 343 et 359.
(5) Blaize, I, 107-8.
(6) D'Haussonville, *o. c.*, IV, 360-369, Welschinger, 281-282.

« Quel bouleversement ! quelle haine du bien dans ceux qui influent ! Quel présent et quel avenir ! L'Eglise de France a une dure vieillesse. Entourée d'enfants ingrats que son existence lasse et irrite, elle descend au tombeau en se voilant le visage, et il ne s'est trouvé personne qui essuyât ses derniers pleurs (1). »

Au nombre des mesures de rigueur, que Napoléon, irrité, prit à l'égard du clergé, encore trop indépendant à ses yeux, il faut compter la fermeture de plusieurs établissements ecclésiastiques qui, depuis 1809, étaient seulement tolérés. L'école de Saint-Malo ne tarda pas à succomber. Féli ne s'était fait aucune illusion sur le sort qui l'attendait.

« Vous verrez, disait-il, ou je me trompe fort, attaquer les uns après les autres tous les établissements d'instruction théologique. C'est l'art fort ancien, mais très perfectionné, d'opprimer avec sagesse : *opprimamus eos sapienter*. On commence par la base, le reste viendra de soi-même (2). »

Il presse son frère de faire une démarche décisive pour savoir au moins à quoi s'en tenir :

« Tu verras que partout le décret s'exécute ; on ferme, on confisque les petits séminaires ; on érige des lycées où l'enfance est plus travaillée encore qu'elle ne travaille. Ce sera bien beau. Avec tout cela, notre incertitude se prolonge. Tâche de nous rapporter quelque chose de définitif, car je n'aime point les longues agonies (3). »

Il sait par expérience ce que les longues agonies ont de pénible, quand l'âme affaiblie est en proie aux atteintes d'un mal physique et moral dont l'intensité n'est plus réduite par aucun objet capable de la divertir, en captivant son attention. Il a tout le loisir nécessaire pour se tourmenter (4) ; on dirait qu'il s'y applique avec

(1) Blaize, I, 113.
(2) Id., *ibid.*, 85.
(3) Id., *ibid.*, 78.
(4) « J'envie M. Vielle bien plus que je ne le plains ; cette paix me touche et m'est presque incompréhensible ; non que je ne conçoive, ce me semble, qu'on se mette par la foi au-dessus des douleurs du corps que

autant de soin que de succès, ingénieux à trouver des motifs de redoubler sa tristesse : il se reproche la seule distraction qui vienne rompre la monotonie de sa vie retirée : « J'attends tous les deux jours mon courrier avec une impatience que je me reproche. Une feuille légère, aussi fugitive que le temps dont elle nous apporte les nouvelles, obtient toute notre attention, occupe toutes nos facultés, tandis que nous avons là, près de nous, dans les auteurs qu'inspira l'esprit de Dieu, des messagers de l'éternité qui demandent audience et ne l'obtiennent pas. Quand je viens à considérer en moi-même ce prodige d'aveuglement, et que je songe de combien de distractions, de misères, de faiblesses et de chutes horribles le corps nous est une occasion toujours présente, je commence à entrer dans le désir de l'apôtre : *quis me liberabit a corpore mortis hujus* ? Heureux ceux en qui la force de la grâce a complètement assujetti cette puissance rebelle (1). »

Après de longues hésitations, il s'était décidé à recevoir les ordres mineurs, le 23 décembre 1809 (2), quelques mois plus tard il semble faire allusion à un obstacle qui le tiendrait, malgré lui, éloigné du sacerdoce (3). Que s'est-il donc passé dans l'intervalle ? Très probablement, une crise analogue à celle qui se produira en 1816, après sa détermination irrévocable. Il a dû prendre trop sur lui, et en tendant à l'excès sa volonté, provoquer une réaction nerveuse. Toutes les tentations, qui alors ont pu

l'habitude, d'ailleurs, contribue à rendre supportables : mais les douleurs de l'âme ; mais les secrètes angoisses d'un cœur malade, où les sentiments les plus doux s'aigrissent et qui n'a de force que pour se tourmenter lui-même, voilà ce qui ne se peut allier avec la tranquillité que nous admirons, et ce qui ne laisse espérer d'autre paix que la paix éternelle de la tombe. » Blaize, I, 106.

(1) Blaize, I, 70 ; Cf. Laveille, I, 141.

(2) Laveille, I, 141, note.

(3) « Je m'attends à voir aujourd'hui M. Marie qui s'attend à voir son cousin avant l'Assomption. Je suis renvoyé plus loin, moi. » Une allusion à Bruté, parti pour l'Amérique à la fin de mai, indique que la lettre est postérieure à cette date. Blaize, I, 74.

l'assaillir (1), deviennent à ses yeux autant de crimes, dont il se repent amèrement.

« Je crois que le Seigneur m'éclaire, malgré ma profonde indignité ; je crois reconnaître, au fond de mon âme, quelques faibles rayons de cette lumière qui annonce sa présence et prépare à la goûter. Mon Dieu ! serait-il donc vrai que vous ne m'eussiez pas abandonné ? Je pourrais encore retourner à vous et vous consentiriez à me recevoir encore ! Le prodigue de votre évangile ne quitta qu'une fois la maison de son père, n'offensa ce bon père qu'une fois ; après s'être assis au festin de réconciliation, il ne retourna point partager avec les pourceaux leur nourriture immonde : à moi seul était réservé ce comble de l'avilissement et de l'ingratitude. Que ferai-je cependant? Ah ! il n'y a que vous, ô mon Dieu ! qui puissiez m'inspirer ce que je dois faire. Aidez-moi à me connaître pour m'aider ensuite à me changer. Tout est entre vos mains, le conseil et la force, la volonté et l'exécution. Je suis devant vous comme un effroyable néant de tout bien : il ne me reste qu'une timide et mourante espérance, et c'est encore, Seigneur, un de vos dons. Soyez à jamais béni, Père céleste, Père tendre, qui n'avez pas voulu ravir, à mon inénarrable misère, ce dernier gage de miséricorde et d'amour !

« La cause première de tous mes maux n'est pas à beaucoup près récente ; j'en portais depuis plusieurs mois le germe dans cette mélancolie aride et sombre, dans ce noir dégoût de la vie, qui, s'emparant de mon âme peu à peu, finit par la remplir tout entière. Abandonné alors à une accablante apathie, totalement dépourvu d'idées, de sentiments et de ressorts (*sic*), tout me devint à charge, la prière, l'oraison, tous les exercices de piété, et la lecture, et l'étude, et la retraite, et la société ; je ne tenais plus à la vie que par le désir de la quitter, et mon cœur éteint ne trouvait une sorte de repos léthargique que dans la pensée du tombeau.

(1) « Il est, écrivait Teysseyrre en 1816, dans un état violent d'épreuves, de tentations de tout genre, il est comme le prophète, suspendu par un cheveu sur l'abîme du désespoir. » ROUSSEL, I, 100,

« J'écrivais ceci hier au soir ; je n'ai pas ce matin le courage de continuer. A quoi bon d'ailleurs ? Tu sais le reste. Je te remercie de tes conseils ; demande à Dieu pour moi la force de les pratiquer. Ce que tu dis de la croix est vrai, sans doute ; mais comment appeler ceci une croix ? Ma croix, je le sens, quel que soit pour moi l'avenir, sera cette insurmontable tristesse, ces défaillances intérieures, ces angoisses, cette agonie de l'âme, contre laquelle il me faudra lutter jusqu'à la dernière heure, et plût à Dieu que ce fut là ma plus grande torture ! Je m'y soumettrais avec joie. — Point d'avenir, dis-tu, point de passé : Ah ! oui, et s'il était possible, point de présent (1). »

Prendre à la lettre cette confession de Lamennais serait faire injure à sa délicatesse morale : nous avons vu qu'il se reproche d'être trop attaché à ses amis, et parce qu'il attend leurs nouvelles avec impatience, il voudrait s'anéantir. Si l'on mesurait la grandeur des fautes à celle des remords, les plus saints paraîtraient toujours les plus coupables, Jean-Marie tout le premier (2). Mais chez celui-ci, même aux heures de découragement et de lassitude, on sent qu'il n'y a aucune disproportion entre l'idéal poursuivi et les moyens dont il dispose pour l'atteindre (3). Au contraire, le sentiment de son impuissance radicale est ce qui afflige l'âme de Féli, cette âme « douloureuse de tous côtés (4) ». La clairvoyance

(1) Blaize, I, 91-92. Il termine ainsi une des lettres de la même année 1810. « Adieu et à Dieu seul. Je le retrouve un peu dans la solitude ; mais que cette parole est triste, *le retrouver* ; est-ce qu'il devrait être possible de le jamais perdre. » *Ibid.*, 84.

(2) « Mon cher Bruté, écrit-il, le 4 juillet 1807, priez pour moi avec une ardeur nouvelle. Si vous saviez combien je suis pauvre, combien je suis faible, vous auriez pitié de ce frère Jean qui a reçu tant de grâces et qui en profite si mal ! N'est-il pas affreux que toutes les passions soient encore vivantes au fond de ce cœur dans lequel J.-C. descend tous les jours ? Priez pour moi. » Gournerie, 12.

(3) Gournerie, 13, et Laveille, I, 169-171.

(4) Blaize, I, 85.

avec laquelle il observe son mal et l'accent qu'il met à le décrire dispensent de tout commentaire :

« Sécheresse, amertume et paix crucifiante (1), voilà ce que j'éprouve, et je ne veux rien de plus ; la souffrance est mon lit de repos. Quelquefois, surtout en lisant les relations des missionnaires, je serais tenté de m'affliger de ma profonde nullité qui m'ôte tout moyen d'être jamais utile à l'œuvre de Dieu. Je me sentirais dans ces moments un si grand désir de partager les travaux d'un si touchant apostolat ! Mais bientôt je fais réflexion que l'orgueil humilié et dépité a plus de part peut-être dans ces désirs inquiets que le véritable zèle : on est tourmenté de n'être bon à rien ; tout en s'avouant son incapacité, on en souffre ; on se figure un état et des occupations auxquels on serait plus propre : quelle misère ! Eh ! pourquoi s'obstiner à vouloir rendre à Dieu des services qu'il ne veut recevoir de nous ? Mais c'est qu'à tout prix et à toute force il faut nourrir cette vie secrète d'amour-propre qui languit dans l'obscurité, et expire, faute de pâture, dans le vide du parfait anéantissement (2). Oh ! que nous ne sommes rien ! s'écriait Bossuet ; et, à mon tour, je m'écrierais volontiers : Oh ! qu'il fait bon n'être rien ! la belle, la sainte vocation ! Mais qu'il est difficile d'y être fidèle ! Puisse le bon Dieu me donner la force d'avancer dans cette voie où j'ai si longtemps refusé d'entrer (3). »

Il demande sans cesse des livres, car il craint de se trouver un seul jour sans avoir à lire du nouveau, en face de ses pensées (4).

(1) Les souvenirs de Fénelon sont très fréquents dans ces lettres : « Pour moi, écrivait ce dernier, je suis dans une paix sèche, obscure et languissante. » *Lettres spirituelles*, *Œuvres complètes*, Paris, Leroux et Gaume, 1852, VIII, 625.

(2) « L'œuvre de Dieu ne se fait en nous qu'en nous dépossédant de nous-mêmes, à force d'ôter toute ressource de confiance et de complaisance à l'amour-propre. » Fénelon, *ibid.*, 583. V. aussi la belle lettre sur l'amour-propre démasqué, *ibid.*, 660-661.

(3) Blaize, I, 87.

(4) Il écrit pourtant une fois : « Je ne t'ai désigné aucun ouvrage,

Son irritabilité nerveuse se trahit parfois; il a écrit par exemple à M. Vielle (1), qui tarde à lui répondre : « C'est comme à confesse, dit-il, chacun à son rang : le mien viendra quand il plaira à Dieu (2) », et quelque temps après : « Je ne compte plus du tout sur la lettre de M. Vielle (3). » Il en veut au vénérable prêtre, si absorbé, de ne pas tout quitter pour lui répondre. De même, il s'emporte contre ceux qui, pour le guérir, en guise de remède, lui conseillent la gaîté :

« *Gaudete*, le conseil est sage; que n'est-il enfin aussi facile à suivre qu'à donner ! Eh ! qui est-ce qui refuserait la joie si elle lui était offerte ? Est-ce par goût qu'on est malade et qu'on souffre ? Portez-vous bien ! excellent avis à un homme qui se meurt ! et pourtant voilà tout ce que savent faire les médecins. Oh ! que j'aimerais bien mieux qu'on me dît comme le sauvage à son fils : *souffre et tais-toi*. Au moins, j'entends ce langage; il est dur, mais il est vrai, il me rappelle à la condition humaine, et me la montre telle qu'elle est, sans adoucissement, mais sans dérision. Nous ressemblons à un homme qui se ruine, et qui cherche à se faire illusion sur sa fortune; il n'ose jeter les yeux sur son bilan; toute dette qu'il oublie lui semble payée, et le malheureux ne voit pas que l'effet certain de cette pusillanimité est d'assurer les maux qu'il craint, de hâter et d'aggraver sa chute. On ne trompe point la nature avec des mots, et, quoi qu'on en ait, il faut acquitter, jusqu'à la dernière, toutes les conditions du bail onéreux de la vie. Mon seul désir en ce moment est de passer le reste de la mienne dans la solitude : *Oblitus omnium, obliviscendus et illis*. Il n'est personne au monde dans le désir de qui je désire subsister. Toute liaison et même toute communication avec les hommes m'est à charge; je voudrais pouvoir rompre avec moi-même, et c'est aussi ce qui

parce que je ne me sens le désir d'en lire aucun. Il m'importe peu lequel tu m'enverras. » Blaize, I, 115.

(1) Blaize, I, 88.

(2) Id., *ibid.*, 90.

(3) Id., *ibid.*, 94.

arrivera, mais malheureusement pas tout de suite. Encore un peu de temps... Je suis dans ta chambre depuis hier. Je n'y entends rien que le vent et le bruit de mes pas : *sic vivere amem sic obeam libens*... 9 heures 1/4 (soir). Dis-moi sincèrement ce que tu penses de moi. Je ne me connais plus. Depuis quelques mois, je tombe dans un état d'affaissement incompréhensible. Rien ne me remue, rien ne m'intéresse, tout me dégoûte. Si je suis assis, il me faut faire un effort presque inouï pour me lever. La pensée me fatigue. Je ne sais sur quoi porter un reste de sensibilité qui s'éteint ; des désirs, je n'en ai plus. J'ai usé la vie ; c'est de tous les états le plus pénible, et de toutes les maladies la plus douloureuse, comme la plus irrémédiable (1). »

La résignation farouche qui plaît à Féli n'est pas sans grandeur, et l'accent du malade est aussi poignant, dans son âpreté, que celui d'un pessimiste convaincu (2). Il n'y a là encore aucune recherche de l'effet, mais voici poindre l'homme de lettres, le compatriote de René, qui caresse son mal où il pressent une source d'inspiration.

« J'ai été deux jours noyé dans les rhumes, je suis mieux à présent, ma tête se dégage, et avant la fin de la semaine, il ne sera plus question de rien. Mon autre maladie ne se guérit pas si vite, et il ne faut pas même espérer qu'elle se guérisse jamais entièrement. On corrige l'esprit, mais on ne refait point le cœur. La

(1) Blaize, I, 88.

(2) Cf. Vigny. *La mort du loup :*

Ah ! je t'ai bien compris, sauvage voyageur,
Et ton dernier regard m'est allé jusqu'au cœur !
Il disait : « Si tu peux, fais que ton âme arrive,
A force de rester studieuse et pensive,
Jusqu'à ce haut degré de stoïque fierté,
Où, naissant dans les bois, j'ai tout d'abord monté.
Gémir, pleurer, prier, est également lâche,
Fais énergiquement ta longue et lourde tâche
Dans la voie où le sort a voulu t'appeler,
Puis, après, comme moi, souffre et meurs, sans parler.

Providence a mis dans le mien une source de douleur qui s'est répandue sur ma vie dès sa naissance et ne s'épuisera qu'avec elle. Le bon Dieu en soit béni ! Je ne pense pas qu'il y ait de croix plus pesante que celle-là, ni plus méritoire (1) pour une âme vraiment résignée. C'est cette résignation (2) paisible et amoureuse dans son amertume même, que je m'efforce d'acquérir. Mais ce n'est pas le travail d'un jour. Quelquefois je croirais presque la posséder, parce que je la désire, et le moment d'après une attaque soudaine me détrompe et me rejette dans un abattement plein d'angoisse. Ce flux et ce reflux violents de souffrances et de combats usent l'âme et le corps tout ensemble. On avance promptement vers l'éternité quand on est sans cesse poussé par des orages (3). »

Il désespère d'être jamais heureux ou, du moins, tranquille ici-bas, et cette aptitude à souffrir n'est pas sans le flatter secrètement : humilié de n'être rien, de ne découvrir en lui aucun talent : « A quoi suis-je donc bon ? s'écrie-t-il ; à souffrir ; ce doit être là ma façon de glorifier Dieu (4). » Se considérant comme une victime d'élite, il chérit le mal qui le torture, et tandis que, dégoûté de la vie, il rêve d'un monde meilleur et aspire au moment de la délivrance, il se repaît de toutes les idées les plus propres à favoriser sa « mélancolie aride et sombre (5) » ; il ne peut s'en déprendre, tant son imagination en est obsédée ; son talent, qu'il nie, tire un merveilleux parti des angoisses qu'il éprouve ; alors que le chrétien gémit, l'écrivain romantique apparaît triomphant, mais c'est à son insu et malgré ses efforts : quand il évoque les scènes les plus tourmentées, les aspects les plus tristes de la nature, « ces champs qui se

(1) « Une bonne volonté soutenue et toute sèche, sans goût, sans vivacité, sans plaisir est souvent ce qu'il y a de plus pur aux yeux de Dieu. » Fénelon, *Œuvres complètes*, éd. Gaume, VIII, 521.

(2) « C'est une paix, quelquefois sèche et même amère, mais que l'âme aime mieux que l'ivresse des passions. » Fénelon, *ibid.*, 465.

(3) Bl. *o. c.*, I, p. 93.

(4) Blaize, I, 96.

(5) Cf. *supra*, p. 133 et Blaize, I, 106.

flétrissent, ces feuilles qui tombent, ce vent qui siffle ou qui murmure (1) », il ne songe assurément point à surpasser Rousseau ni Chateaubriand.

C'est Fénelon qui est alors son modèle et son guide ; on aurait peine à le croire, si des réminiscences inconscientes et plusieurs citations (2) ne prouvaient qu'il se nourrit des *Lettres spirituelles*, si lui-même enfin ne nous suggérait la pensée d'une comparaison que, dans son humilité, il juge « odieuse » (3) et qui est seulement intéressante, car, en accusant le contraste de ces deux génies, elle montre combien Lamennais est de son temps et souffre le mal du siècle.

(1) « La vue de ces champs qui se flétrissent, ces feuilles qui tombent, ce vent qui souffle ou qui murmure, n'apportent à mon esprit aucune pensée, à mon cœur aucun sentiment. Tout glisse sur un fond d'apathie stupide et amère. Cependant les jours passent, et les mois, et les années emportant la vie dans leur fuite rapide. Au milieu de ce vaste océan des âges, quoi de mieux à faire que de se coucher, comme Ulysse, au fond de sa petite nacelle, la laissant errer au gré des flots, en attendant en paix le moment où ils se refermeront sur elle pour jamais. » Blaize, I, 95. « De quelque côté que je tourne les yeux, je ne vois qu'un horizon menaçant ; de noires et pesantes nuées s'en détachent de temps en temps et dévastent tout sur leur passage ; il n y a plus pour moi d'autre saison que la saison des tempêtes. » Blaize, I, 106. « Le coup de vent des morts est arrivé à jour fixe. J'aime ces noms-là et les idées qui lient les deux mondes. » Blaize, I, 114.

(2) Blaize, I, 95. — Il cite ce passage de Fénelon qu'on trouvera dans les *Œuvres complètes*, éd. Gaume, VIII, 568 : « Cette tristesse qui vous fait languir m'accable et me serre le cœur, je la crains plus pour vous que toutes les douleurs sensibles. Je sais par expérience ce que c'est que d'avoir le cœur flétri et dégoûté de tout ce qui pourrait lui donner du soulagement. Je suis encore à certaines heures dans cette disposition d'amertume générale ; et je sens bien que, si elle était sans intervalle, je ne pourrais y résister longtemps. »

(3) « Certainement, je ne veux pas profaner la mémoire d'un saint par une comparaison odieuse ; mais avec toutes les différences et les modifications qu'on doit y mettre, je ne pourrais souvent mieux peindre mon état qu'en répétant ce qu'il disait de lui-même ; seulement, il faudrait rembrumir un peu les couleurs. » Blaize, I, 124.

L'idée qu'il se fait de Fénelon est déjà significative ; comme il le regarde sous un certain jour, il n'aperçoit pas ce qui distingue de la sienne cette nature, tout aussi mobile et tourmentée au fond, mais qui dans la souffrance affecte le calme, et laisse rarement échapper une plainte brève, d'autant plus touchante qu'on la sent plus contenue. En face du prélat philosophe (1), cher aux hommes du xviiie siècle, il nous présente un Fénelon romantique. Il n'a pas besoin pour cela d'altérer les textes ; il lui suffit de choisir et de grouper avec art quelques passages où Fénelon parle de sa tristesse. Or, ces passages sont rares et très courts. Tandis que Lamennais cherche à soulager son âme en l'épanchant, Fénelon indique en peu de mots ce qu'il souffre. L'un s'étonne et se plaint de sa misère, l'autre constate la sienne et l'explique, car son cœur est comme un livre ouvert où il lit pour s'instruire (2). Sa physionomie, dit Saint-Simon, « rassemblait tout, et les contraires ne s'y combattaient pas. » Cela est vrai, même au moral, car il eut la maîtrise de soi, et sut, en les dominant, ramener à l'unité les tendances les plus contraires, les plus propres à se combattre. Alors même qu'il est abreuvé d'amertume, il ne perd pas courage, car il sait que tout fait de conscience est passager, en vertu d'une « loi de vicissitude » qui gouverne la vie intérieure, et il insiste sur cette idée que les fidèles doivent être agités tour à tour des sentiments les plus opposés, pour ne point s'endurcir au mal.

Ce Fénelon, pénétrant et résigné, dont les orages intimes sont trop vite apaisés pour être d'un vrai romantique, Lamennais le masque pour ne pas le voir. Voici par exemple une des lettres qu'il a lues :

« Laissez votre cœur aller comme Dieu le mène, tantôt haut, tantôt bas ; cette vicissitude est une rude épreuve. Si on était tou-

(1) Faguet : *Dix-septième siècle, Etudes Littéraires*. Paris, Lecène, Oudin et Cie, 13e éd. 1894, p. 344.

(2) « Dieu nous ouvre un étrange livre pour nous instruire quand il nous fait lire dans notre propre cœur. » Fénelon, *Œuvres complètes*, éd. Gaume, VIII, 568.

jours dans la peine, on s'y endurcirait, ou bien on n'y durerait guère ; mais les intervalles de calme et de respiration renouvellent les forces et préparent une plus douloureuse surprise dans le retour des amertumes. *Pour moi, quand je souffre, je ne vois plus que souffrances sans bornes ;* et quand le temps de consolation revient, la nature craint de sentir cette douceur, de peur que ce ne soit une espèce de trahison, qui se tourne en surprise plus cuisante quand la croix recommencera. Mais il me semble que la vraie fidélité est de prendre également le bien et le mal comme ils viennent, voulant bien essuyer toute cette secousse. Il faut donc se laisser soulager quand Dieu nous soulage, se laisser surprendre quand il nous surprend et se laisser désoler quand il nous désole.

« *En vous disant tout ceci, j'ai horreur de tout ce que l'expérience de ces choses porte avec soi ; je frémis à la seule ombre de la croix ; mais la croix extérieure, sans la croix intérieure qui est la désolation, l'horreur et l'agonie, ne serait rien.* Voilà, Monsieur, ce que je vous dis sans dessein, parce que c'est ce qui m'occupe dans ce moment. J'ai aujourd'hui le cœur en paix sèche et amère ; le demain m'est inconnu : Dieu le fera à son bon plaisir et ce sera toujours le pain quotidien. Il est quelquefois bien dur et bien pesant à l'estomac. Ecoutez Dieu et point vous-même : là est la vraie liberté, paix et joie du Saint-Esprit (1). »

Lamennais avait noté les deux passages que je souligne, en négligeant le reste. Quand, pour caractériser Fénelon, il veut les citer, il trouve choquante cette lacune qui les sépare, il la comble à l'aide d'un morceau extrait d'une autre lettre, et ces trois fragments, accompagnés d'une quatrième, s'enchaînent si bien que, malgré les points de suspension, ils semblent à première vue ne former qu'un tout :

« Je ne comprends point mon état : tout ce que j'en veux dire me semble faux et le devient dans le moment. Souvent la mort me

(1) FÉNELON, *Œuvres complètes*, éd. Gaume. VIII, 555.

consolerait, souvent je suis gai et tout m'amuse. De vous dire pourquoi l'un et pourquoi l'autre, c'est ce que je ne puis, car je n'en ai point de vraies raisons (1)... Quand je souffre, je ne vois plus que souffrances sans bornes (2)... Tout est croix ; je n'ai aucun goût que d'amertume : mais il faut porter en paix ce qui est le plus pesant. Encore n'est-ce point porter ni traîner : c'est demeurer accablé et enseveli (3)... En vous disant tout ceci, j'ai horreur de tout ce que l'expérience de ces choses porte avec soi ; je frémis à la seule ombre de la croix ; mais la croix extérieure sans l'intérieure qui est la désolation, l'horreur et l'agonie, ne serait rien (4). »

On voit au prix de quelles mutilations Fénelon apparaît si proche de Lamennais. Pour rendre la ressemblance plus frappante, il aurait fallu encore « rembrunir un peu les couleurs (5) » et trouver dans les *lettres spirituelles* de grandes images sombres, au lieu de ces comparaisons familières et enjouées, dont Fénelon se sert pour atténuer l'austérité de la morale chrétienne et son amer désenchantement. Toutefois, Lamennais, en lisant ces *lettres* cherchait autre chose que le stérile plaisir de se retrouver dans un grand homme ; il voulait surtout devenir meilleur. De cette lecture, en effet, il tire une conclusion pratique :

« Avant tout, il faut renouveler l'intérieur par la pénitence, la prière, les bonnes lectures, l'oraison ; souffrir en paix, mourir en paix. Plus ensuite je serai occupé, remué, fatigué, mieux cela vaudra, je crois, pour l'âme, et même pour le corps. Et encore, ce que je dis là, je n'en sais rien. J'ai le grand malheur d'être dépourvu de raison et de caractère. Le *jour pour le jour* et le *laisser aller* de l'enfance, avec sa mobile vivacité et son imagination dominante, font de moi à trente ans un être bien inutile, bien mépri-

(1) Fénelon, *Œuvres complètes*, éd. Gaume, VIII, 590.
(2) Id., *ibid.*, 555.
(3) Id., *ibid.*, 664.
(4) Blaize, I, 124. Il cite ensuite un passage de saint Augustin, rapporté par Fénelon, *ibidem*, 523.
(5) Blaize, I, 124, cité *supra*, p. 139, n. 3.

sable et bien malheureux. A cela quel remède ? Se faire petit, se laisser conduire... (1) » Fénelon n'aurait pu qu'approuver cette résolution dont il semble qu'il ait dicté les termes mêmes (2). Mais les expressions qui suivent l'auraient peut-être surpris et alarmé : « Se familiariser avec la vie, c'est-à-dire avec la croix... » A cet endroit, il s'arrêterait pour faire observer que la croix avec laquelle nous sommes familiarisés est celle qui ne nous décourage plus, sans néanmoins cesser d'être accablante (3) ; « résister aux premières impressions... », il noterait qu'il est bien dangereux de résister en face, en prenant de front l'amour-propre, qui se pique au jeu pour s'applaudir de la victoire ; il conseillerait de laisser tomber tout cela, car on n'a raison de l'amour-propre que par la non-résistance (4) ; « souffrir enfin... », il serait ému, non du mot lui-

(1) Blaize, I, 125.

(2) Parlant de l'état de sécheresse et de privation auquel il faut s'accoutumer : « Une mère caresse moins les grands enfants que les petits. » *Œuvres complètes* éd. Gaume, VIII, 642. « Une mère qui veut attirer son petit enfant se présente à lui avec les mains pleines de douceurs et de jouets ; mais le père se présente à son fils déjà raisonnable sans lui donner aucun présent. Dieu fait encore plus ; car il voile sa face, il cache sa présence et ne se donne souvent aux âmes qu'il veut épurer que dans la profonde nuit de la pure foi. Vous pleurez comme un petit enfant le bonbon perdu. Dieu vous en donne de temps en temps. Cette vicissitude console l'âme par intervalles quand elle commence à perdre courage, et l'accoutume néanmoins peu à peu à la privation. » *Ibid.*, 662.

(3) « On souffre, on est environné de contradictions, on est privé des consolations même spirituelles ; mais on est libre, parce qu'on veut tout ce qu'on a ; et on ne voudrait pas s'en délivrer. On souffre sa propre langueur et on la préfère aux états les plus doux, parce que c'est le choix de Dieu. Le grand point est de ne pas se décourager. » Fénelon. *Œuvres complètes*, éd. Gaume, VIII, 606.

(4) « Le grand point est de céder sans cesse à Dieu, et de le laisser faire en nous par simple non-résistance. Cette non-résistance qu'on est tenté de regarder comme une inaction s'étend au delà de tout ce qu'on peut croire. Elle ne laisse aucune vie à la nature, et lui ôte jusqu'à l'activité qui lui servirait de dernier appui. On aimerait mieux travailler sans relâche et voir son travail, que se réduire à ne résister jamais. Ne résistez ja-

même, mais de l'accent avec lequel il l'entendrait prononcer. « Vous vous exagérez les sacrifices, dirait-il, sans envisager les consolations (1) » ; et ce qu'il blâmerait hautement surtout, c'est la prévoyance inquiète (2) qui fait dire à Lamennais en terminant : « et se bien persuader qu'on souffrira toujours ». Il verrait là une réserve de l'amour-propre qui désire s'accoutumer à la souffrance pour n'en plus ressentir toute la vivacité. Il reprocherait doucement à cette âme, trop avide des consolations qu'on lui retire, de pleurer « comme un petit enfant le bonbon perdu (3) », il l'exhorterait à se remettre tout « emmaillotée » (4) entre les mains de Dieu pour goûter « une paix quelquefois sèche et même amère, mais que l'âme aime mieux que l'ivresse des passions (5) ».

Tels sont les avis que Lamennais a lus et relus sans cesse, et que sans cesse, Fénelon lui eût prodigués, jusqu'au jour où il aurait perdu l'espoir de le corriger, car « on corrige l'esprit, mais on ne refait point le cœur (6) ».

Cependant, ses dispositions naturelles n'expliquent pas seules son état présent : outre qu'il est malade et solitaire, un souci constant le ronge : il hésite encore sur le choix de la carrière qu'il doit suivre :

« Je souffre toujours et même beaucoup. Je suis habituellement dans l'état que les Anglais appellent *despondency*, où l'âme est sans ressort et comme accablée d'elle-même. Peut-être se relèverait-elle

mais et tout se fera peu à peu. Soyez simple, petit et sans raisonnement; avec souplesse tout s'aplanira ; sans souplesse tout vous deviendra comme impossible, et vous succomberiez terriblement. » Id., *ibid.*, 577.

(1) Id., *ibid.*, 471.

(2) « Les croix que nous nous faisons à nous-mêmes par une prévoyance inquiète de l'avenir ne sont point des croix qui viennent de Dieu, etc. », Id., *ibid.*, 610.

(3) Cf. *supra*, p. 142, note 2.

(4) Id., *Ibid.*, 662.

(5) Id., *Ibid.*, 465.

(6) Cf. *supra*, p. 136.

un peu si j'étais un peu plus éclairé sur ma destinée. Cette pauvre âme languit et s'épuise entre deux vocations incertaines qui l'attirent et la repoussent tour à tour. Il n'y a point de martyre comme celui-là. Ce qui me plaît dans le parti pour lequel je m'étais décidé, c'est qu'il finirait tout, et qu'après l'avoir pris, je ne vois pas quels sacrifices il resterait encore à faire. Mais cela même n'est peut-être qu'une illusion et qu'un désir produit par un retour subtil de l'esprit de propriété et l'ennui de la souffrance. La croix qu'on porte est toujours celle qu'on ne voudrait point porter. Toutes les autres nous paraissent légères de loin. On est fort contre les maux qu'on ne sent pas, et l'on se croit capable de soulever des montagnes, dans le temps même où l'on succombe sous un brin de paille. D'un autre côté, un désir constant qui semble résister à tous les obstacles et triompher des répugnances naturelles les plus vives, n'offre-t-il pas un caractère de vocation digne au moins d'être examiné ? Toutes ces réflexions se mêlent, se croisent et se combattent dans mon pauvre esprit. Je m'y perds et je tâtonne dans des ténèbres profondes (1). »

Quelles sont donc ces deux vocations qui l'attirent et le repoussent ? La question qui le tourmente, au fond, est celle de savoir s'il a bien la vocation sacerdotale ; mais il ne l'envisage pas ainsi : car, résolu à embrasser l'état ecclésiastique et déjà entré dans cette voie, il ne songe pas à reculer ; mais il se demande uniquement s'il doit choisir le clergé séculier ou le clergé régulier. Si pourtant il ne recule pas, il saisit cette occasion de s'arrêter ; et, au lieu de commencer par recevoir la prêtrise, en ajournant toute décision relative à la vie monastique, il attend au contraire, avant de se faire prêtre, d'être fixé sur ce point. Nous avons vu qu'en 1809, il désirait entrer dans un ordre contemplatif ; l'abbé Jean ne savait s'il devait l'y engager ; maintenant Féli est dans l'expectative, soumis à la décision de son frère quelle qu'elle soit (2).

(1) Blaize, I, 113.
(2) Id., *ibid.*, I, 99.

Si l'on s'en tenait aux lettres citées jusqu'ici dans ce chapitre, on se ferait une idée incomplète du caractère de Féli, dont l'extraordinaire mobilité passerait inaperçue. Or, parmi ses correspondants, il en est un qui a le don de l'égayer, c'est Querret, un ami d'enfance et qui l'avait initié aux mathématiques (1). Il lui écrit des lettres pleines de verve et d'entrain ; son état, qu'il se plaît à décrire en termes sombres, quand il pense tout haut devant son frère, et qu'il oublie parfois en adressant à Bruté des lettres empreintes d'un ardent mysticisme, il en plaisante avec Querret :

« Ne vous pressez pas de m'accuser de paresse, mon cher ami, car vous pourriez vous y tromper. Jamais je ne fus plus occupé que depuis mon arrivée à la Chênaie, occupé de manger, occupé de dormir, occupé de ne rien faire. Ce sont des occupations à n'en point finir. Comment trouver au milieu de tout cela le temps d'écrire ? Il n'y a que celui d'aimer qui ne cède sa place à aucun autre et vous remplissez, je vous assure, une bonne partie de celui-là. Au lieu donc de le gronder, plaignez plutôt le pauvre solitaire accablé sous le poids de tant de travaux divers. D'abord douze heures de sommeil, et cela sans discontinuation, sans relâche. Quel fardeau ! Est-ce trop, je vous le demande, de cinq ou six heures pour se reposer ? Relevez ensuite le temps des repas, celui de la digestion, la petite promenade du matin, celle du soir si recommandée par l'école de Salerne ; vraiment je ne sais pas moi-même comment j'y suffis ; il y a des grâces d'état.

« Au reste, mon cher ami, n'allez pas vous imaginer que le temps que je passe ici soit perdu pour l'étude. J'y apprends tous les jours des choses que je n'aurais certainement jamais apprises ailleurs. Un vieux maçon, normand de naissance, me contait naguère

(1) Laveille, I, 97, note. Querret, professeur de mathématiques à l'école ecclésiastique de Saint-Malo, fut agréé comme principal d'un collège de cette ville quand l'école de l'abbé Jean fut dissoute (1812). Il put ainsi continuer son œuvre. Il quitta ces fonctions en 1823 et fut remplacé par l'abbé Manet, l'auteur d'une courte notice biographique sur les deux La Mennais. Id., *Ibid.*, 132-134. Cf. Roussel, I, 42.

comme quoi il avait lu : « Ma foi, Monsieur, je ne sais pas trop si c'est dans une prophétie ou dans un *estrait mignonne* (1) (mettez l'accent, je vous prie); il y a longtemps que j'ai lu ça ; il était dit que la *poussinière* (2) représente les sept sacrements. Vous, Monsieur, qui êtes philosophe, vous savez ça. Je voudrais bien savoir, Monsieur, ce que c'est qu'une étoile. J'en vis un jour, Monsieur, qui tomba, ma foi, Monsieur, dans votre prairie. » — « Eh bien, La Butte, c'était une belle occasion de savoir ce que c'est. »

« Oui, Monsieur, mais, ma foi, Monsieur, on ne la retrouva pas. Je voudrais bien, Monsieur, m'entretenir avec vous plus longtemps, Monsieur, mais ma foi, Monsieur, il est dix heures et il faut que je me couche... (3) »

Dans une autre lettre adressée à Querret, Féli raille les innombrables productions poétiques qu'a fait éclore la naissance du roi de Rome : « L'élite des poèmes, odes, dithyrambes, etc., nés à propos de la naissance de l'impérial bambin, forment un charmant recueil que chacun peut lire pour quinze livres dix sols franc de port et non pas franc d'ennui (4). » Et la plaisanterie se poursuit encore un peu longuement à notre gré.

On voit par là que Querret était du petit nombre de ceux que

(1) Sorte d'almanach pieusement ridicule, en usage autrefois parmi certaines populations dévotes (note de M. Roussel).

(2) Appellation vulgaires des Pléiades (note de M. Roussel).

(3) ROUSSEL, *Revue du monde catholique*, 1er juillet 1901.

Avec son frère il ne se met pas tant en frais d'esprit. « Voici, écrit-il, notre journée : à sept heures ou sept heures et demie nous disons nos prières et faisons à peu près vingt minutes d'oraison ; suit le déjeuner, après quoi la cuisine ; les ouvriers, les fermiers, etc., ne me laissent pas une demi-heure de suite pour travailler. Vers midi, l'examen particulier, le dîner, puis la promenade où nous portons quelques livres. Viennent ensuite le chapelet et la lecture spirituelle. A sept heures, nous soupons et promenons un peu ; à neuf heures, Bois prend son lait, nous lisons un chapitre de l'*Imitation* et chacun se couche pour recommencer le lendemain. » BLAIZE, I, 123.

(4) ROUSSEL, *Revue du monde catholique*, 1er juillet 1901.

Féli aimait à voir et qu'il regrettait dans la solitude. Mais c'est l'abbé Jean surtout qui lui manquait. Lorsque le collège ecclésiastique est dissous (1), il se console à la pensée que son frère, désormais plus libre, pourra vivre de nouveau avec lui à la Chênaie.

« Je vois avec plaisir que tes embarras diminuent un peu et que nos affaires s'arrangent au mieux possible. Il faut en remercier le bon Dieu qui semble écarter tous les obstacles à l'exécution de nos desseins et nous conduire comme par la main au genre de vie le plus conforme à nos goûts et aussi, je crois, le plus analogue à notre vocation. Aussitôt que ta santé se sera raffermie par le repos du corps et la tranquillité d'esprit, il faudra reprendre notre travail et le poursuivre avec cette persévérance sans laquelle rien ne s'achève. C'est désormais notre ministère ; tâchons de l'exercer avec fidélité, en conscience, et, de mon côté, avec un sentiment d'humilité de sentir que je ne suis bon qu'à cela qui est si peu de chose (2). »

La rareté des lettres de Féli à Jean durant l'année 1813 s'explique par ce fait que les deux frères vécurent le plus souvent ensemble. Les épreuves ne leur furent pas ménagées à cette époque : La politique de Napoléon qui avait anéanti l'école de Saint-Malo entraîna aussi la ruine totale de M. de La Mennais dont la fortune était déjà bien compromise depuis la Révolution. Vers le milieu de 1813, l'armateur dénonça la cessation de ses paiements et la fermeture de son comptoir commercial (3). Son frère et lui firent l'abandon de tout ce qu'ils possédaient à leurs créanciers (4). Comme ils étaient âgés et hors d'état de mener à bien la liquidation, l'abbé Jean prit en main la direction des affaires et parvint à contenter les créanciers (5). Mais les deux vieillards n'avaient plus rien en propre : il fallut sub-

(1) « Encore une destruction, écrit-il à ce propos, bientôt on ne les pourra plus compter et les souvenirs mêmes ne seront que des ruines. » Blaize, I, 121.

(2) Blaize, I, 115.

(3) Laveille, I, 136.

(4) Id., *ibid.*, 137.

(5) Id., *ibid.*, 137.

venir à leurs besoins : Jean, Féli, Mme Blaize et Gratien s'entendirent pour leur faire une pension viagère, qui leur permit de se retirer à Rennes, car le bel hôtel de la rue Saint-Vincent avait été vendu (1).

Malgré les tracas et les dérangements qu'occasionnait cette situation pénible, Jean et Féli eurent le temps d'achever ensemble l'ouvrage qui donnait tant de mal à Féli : la *Tradition de l'Eglise sur l'institution des Evêques*.

(1) Laveille, I, 137.

CHAPITRE VIII

LA « TRADITION DE L'ÉGLISE SUR L'INSTITUTION DES ÉVÊQUES » (août 1814)

Collaboration des deux La Mennais : Jean-Marie apporte la doctrine et les matériaux ; la mise en œuvre est la part de Féli. — Analyse de l'*Introduction*. — Intérêt littéraire de la *Tradition*. — Lamennais comme Bossuet explique les faits par des considérations psychologiques. — Mais la personnalité de l'auteur apparaît dans son œuvre. — Apostrophes et invectives. — Succès réel, mais peu retentissant de l'ouvrage en 1814. — Mécontentement des auteurs. — Hardiesse du livre, même sous les Bourbons. — Rapport de la *Tradition* et du livre *Du Pape* de J. de Maistre. — Influence sérieuse de la *Tradition*. — Pourquoi cet ouvrage semble-t-il oublié aujourd'hui ?

Si les deux La Mennais ont collaboré à la *Tradition*, il faut délimiter aussi exactement qu'on peut le faire, en l'absence du manuscrit, la part de chacun dans l'œuvre commune. Le plus récent biographe de Jean-Marie, qui seul a serré de près cette question, revendique pour son auteur « la meilleure part de l'œuvre (1) ». En effet, cet ouvrage d'érudition témoigne de connaissances théologiques que Féli n'avait pas (2). Est-ce à dire pour cela que Jean ait seul rédigé les parties essentielles et que le rôle de Féli se soit

(1) Laveille, I, 91.
(2) « Un peu de théologie me serait bien utile, car je suis bien igno-

borné à écrire les pages brillantes, les morceaux à effet, comme l'accorde le biographe de Jean ? Il ne le semble pas, si l'on se reporte à la lettre que Féli écrivait à Bruté, de Londres, le 25 avril 1815 : « Mon départ, dit-il, sous plusieurs rapports,est un gage de sûreté pour Jean, et c'est ce qui m'a décidé. Cela lui donne le moyen de désavouer la *Tradition*, qui est en effet mon ouvrage, l'ayant fait en entier, sur les textes qu'il avait recueillis (1). » Quand l'abbé Houet affirme (2) que « Ropartz n'a pas compris que cette fuite avait été concertée de même que la responsabilité de la *Tradition* dont Féli se déclara l'auteur », il veut simplement justifier la conduite du fugitif, que Ropartz accusait d'avoir abandonné son frère à l'heure du danger.

Cela n'infirme en rien le témoignage si net de Féli, que la lettre suivante de l'abbé Jean ne contredit pas davantage. Celui-ci écrivait à Bruté le 18 juin 1815 : « Si l'ouvrage dont vous avez lu quelques pages est utile à l'Eglise, c'est vous, au fond, qui en avez le mérite, car vous savez quelle main dirigea mes premiers pas dans la carrière que j'ai parcourue. Plusieurs fois, épuisé de fatigue, j'ai été sur le point de m'arrêter en route et de m'endormir, comme ces voyageurs qu'un froid mortel saisit au milieu des neiges ; mais enfin la main de Dieu m'a relevé, poussé, soutenu, et les deux frères appuyés l'un sur l'autre sont arrivés tant bien que mal au but qu'ils se proposaient d'atteindre (3). » Enfin, une lettre de Féli citée dans le chapitre précédent (4) nous l'a montré aux prises avec les difficultés du travail littéraire proprement dit, qui consiste dans la mise en œuvre des matériaux.

Il est vrai que la *Tradition* ne figure pas dans les œuvres complètes de Lamennais éditées de son vivant. Faut-il en conclure

rant des choses, même les plus nécessaires et les plus communes. » Blaize, I, 113.

(1) Gournerie, 95.

(2) Roussel, I, 67.

(3) Gournerie, 99.

(4) Cf. *Supra*,, p. 128.

avec Forgues (1) qu'il ne s'en regardait pas comme le principal auteur ? Pourquoi donc alors la seconde édition de la *Tradition*, dont on paraît ignorer généralement l'existence, porte-t-elle au titre : « par M. l'abbé F. de Lamennais (2) » ? Il semble plutôt que ce gros ouvrage était d'un intérêt trop spécial pour trouver place dans une édition des œuvres complètes destinée au grand public. Pour les mêmes raisons, bon nombre d'articles, qui, ceux-là, sont bien du seul Féli, n'ont pas été recueillis en volumes. On peut donc affirmer que, si la *Tradition* a une réelle valeur littéraire, c'est à Féli qu'en revient tout le mérite.

Dans l'*Introduction* qui n'a pas moins de cent vingt pages, l'auteur prend position d'une manière très nette, il ne se déclare pas seulement l'adversaire des novateurs tels que Fébronius (3) et Tabaraud (4) dont il tient les doctrines pour schismatique, mais il s'en prend à l'esprit gallican même, à cette tendance, qui le constitue, de limiter l'autorité du pape, grâce à de subtiles distinctions: ainsi, pour ne pas reconnaître l'infaillibilité personnelle du pape, on a inventé « dans les moments d'aigreur (5) » l'indéfectibilité inhérente au Saint-Siège. Or, « ces deux opinions ne diffèrent que dans les mots. Une logique rigoureuse conduit inévitablement de la deuxième à la première, et celle-ci dans le fond est si peu opposée aux principes gallicans que l'évêque de Meaux a montré que le 4e article de la déclaration de 1682 n'y portait aucune atteinte (6) ».

(1) Forgues, I, 10.

(2) Bruxelles, Demengeot, 1830, in-4°.

(3) Sur Fébronius cf. Georges Goyau : *Fébronianisme et Joséphisme*. La *Quinzaine*, n° du 16 janvier 1906, p. 141-160.

(4) Oratorien janséniste et gallican, censeur de la librairie sous l'Empire et la Restauration, auteur de nombreux travaux théologiques et, entre autres, d'un *Essai historique et critique sur l'institution canonique des évêques*, sans cesse critiqué par Lamennais.

(5) *Tradition de l'Eglise sur l'institution des évêques*, Liège, Le Marié, Duvivier. Paris, Soc. typograph., 1814, 3 vol. in-8°, Bib. Nat. Inv. E 6287, *Introd.* t. I, p. v.

(6) *Ibid.*, p. 6.

L'auteur esquisse à grands traits l'histoire du christianisme depuis son origine : « Constituer une société qui embrasse tous les hommes, dans tous les siècles, dans tous les lieux, sous tous les climats, qui, sans varier elle-même, se prête à toutes les variations des gouvernements, s'accommode à tous les états par où l'homme peut passer, depuis la vie errante des nomades jusqu'à la fixité des nations agricoles, et depuis la brute ignorance du sauvage jusqu'au plus haut degré de science où puisse parvenir un peuple civilisé ; qui dans ces diverses situations atteigne également son but, qui est de réprimer les plus forts penchants de notre nature et de nous conduire au bonheur par une perpétuelle succession de sacrifices, tel est le problème que la religion chrétienne a résolu (1). » A mesure que le christianisme se propage, apparaît « une longue hiérarchie de pouvoirs intermédiaires entre le premier et le dernier degré de la juridiction (2). »

Ceux qui veulent restreindre l'autorité du pape tombent dans des contradictions que rend manifestes une argumentation très serrée : « Prenant acte des témoignages allégués, nous demanderons : Si saint Pierre a reçu *seul* les clefs pour les communiquer aux autres pasteurs, de qui ceux-ci les recevront-ils, s'ils ne veulent pas les recevoir de Pierre ? Sera-ce de l'Eglise universelle ? Mais l'Eglise universelle, tant qu'on lui attribue la juridiction, qu'est-ce autre chose que le corps des pasteurs qui se donneront eux-mêmes les clefs, et puisqu'ils les donnent, ils les ont donc, et tout ensemble ils ne les ont pas, puisque la question est de savoir de qui ils les accepteront (3). » Ainsi « pour ne pas reconnaître les droits du Saint-Siège, on outrage sans remords ceux du bon sens » (4).

Bossuet, cependant, a soutenu que, si la priorité avait été donnée à Pierre, les apôtres n'auraient pu être institués directement, ce qui serait contraire à l'Ecriture. En outre, par ces paroles : « Tout ce

(1) *Introduction*, VIII.
(2) *Ibid.*, XXIII.
(3) *Ibid.*, XL.
(4) *Ibid.*, LXII.

que vous lierez sur la terre sera lié au ciel,etc. », Jésus-Christ « accorde la puissance et la juridiction épiscopale, non à Pierre seul, mais à tous les apôtres et à leurs successeurs (1). » — On répond que, selon saint Augustin, Pierre est désigné spécialement, mais non pas exclusivement ; il représente l'Eglise, c'est-à-dire ses successeurs, qui auront les mêmes prérogatives. Quant aux apôtres, ils ont été établis immédiatement par Jésus-Christ « car, Pierre n'agissant qu'à sa place et comme son représentant, il ne dut entrer dans l'exercice de son autorité qu'après que le Sauveur eût quitté la terre (2) ».

Il faut se défier de ceux qui opposent les conciles au Souverain Pontife, car « séparer l'Eglise de son chef, c'est détruire la notion même de l'Eglise... parce qu'elle aurait cessé d'être l'Eglise fondée par Jésus-Christ sur Pierre (3). »

Si la constitution de l'Eglise « s'adapte à toutes les circonstances, se plie par toute la terre aux mœurs des peuples, à leurs gouvernements, à leurs progrès plus ou moins avancés dans la civilisation, la raison en est que le pouvoir qui la régit est indestructible, et qu'émanant d'un centre unique, il peut prendre à sa volonté toutes les formes, en restant immuablement le même, et se communiquer à tous les degrés, selon les convenances variables des hommes, des temps et des lieux. Il faudrait des volumes si l'on voulait présenter les détails de cet admirable ensemble, et surtout montrer dans l'histoire le développement des principes que nous venons d'exposer. Nous l'avons fait pour ce qui touche l'institution des évêques : le reste est au-dessus de nos forces et demande un plus habile pinceau qui se trouvera sans doute quand la Providence jugera nécessaire de dévoiler aux yeux des chrétiens surpris ces profondeurs de sagesse qu'ils ne soupçonnent même pas. Chaque chose a son moment caché dans les trésors de la science de Dieu. Les lumières dont il nous est donné de jouir ici-bas se déroulent successivement comme les flots de l'Océan qui dans un ordre magnifique et jamais

(1) *Introduction*, XLIV-V.
(2) *Ibid.*, LII.
(3) *Ibid.*, LIII.

interrompu viennent l'un après l'autre baigner ses rivages immenses (1) ».

L'auteur s'élève contre ceux qui prétendent examiner les droits du pape avant de les reconnaître ; et, à ceux qui l'accusent de faire du pape un monarque absolu, il répond :

« Si l'on appelle absolu un pouvoir indépendant des hommes, libre, souverain, qui ne doit compte de ses actes qu'à Dieu seul, mais qui a sa règle dans les canons, et sa borne dans la loi divine, nous le confessons sans hésiter (car nous n'aimons pas à disputer des mots), le pouvoir des papes est absolu. Que ceux qui nous attaqueront sur cet aveu soient conséquents une fois, et qu'ils attaquent aussi Bossuet, qui, avec plus d'énergie encore, déclare que le pape *peut tout*, et n'y met d'autre condition que la nécessité ou une utilité bien marquée, condition de droit, quand elle ne serait pas exprimée, et qui, en laissant entière l'autorité du chef, n'exclut que ses caprices, que la raison seule excluait déjà (2) ».

Ce sont les papes les plus saints qui ont eu la plus haute idée de leurs prérogatives, Jules Ier, saint Damase, saint Innocent Ier, saint Léon, saint Gélase (3).

Après avoir établi directement les principes du pouvoir pontifical, l'auteur examine « quels sont les hommes que ce pouvoir a constamment eus pour ennemis, par quels moyens ils l'ont attaqué, sur quels fondements, dans quel esprit » (4).

Les adversaires allèguent les prétentions non justifiées de la papauté dans la célèbre querelle des investitures : « La question des investitures d'abord mal éclaircie parce qu'on ne songea pas à distinguer dans la même personne le vassal qui reçoit un fief de son souverain, du pasteur à qui le Vicaire de Jésus-Christ peut seul donner la mission, occasionna de longs troubles et des guerres heureusement plus opiniâtres que sanglantes. Des deux côtés on

(1) *Introduction*, LV-LVI.
(2) *Ibid.*, LXVI.
(3) *Ibid.*, LXVII-IX.
(4) *Ibid.*, LXX.

défendait et on attaquait un véritable droit, car il y avait deux droits en litige, et l'erreur vient de ce qu'on les confondit. Nous le déclarons nettement, pour prévenir les interprétations sinistres : nous ne croyons pas que le pape ait aucun pouvoir direct ni indirect sur le temporel des rois ; nous ne croyons pas qu'il puisse disposer de leur couronne, ni délier leurs sujets du serment de fidélité. Ils ont eu ces prétentions, qui l'ignore ? et, dans les siècles où ils les eurent, ce fut un bonheur pour l'Europe qu'elles aient trouvé croyance dans l'esprit des peuples. Cette opinion les sauva de l'anarchie ou d'un état pire encore peut-être ; elle était devenue un besoin pour la société, et l'on s'en aperçoit, (qu'on nous permette cette expression), à l'avidité avec laquelle elle la saisit. C'est peut-être l'unique fois qu'une erreur ait été un bienfait (1). »

Sur ce point sont unanimes des écrivains de principes très opposés sur tout le reste, Chateaubriand (2), Leibnitz (3), Sismondi (4), Müller (5). Les protestants, tout d'abord, eurent peine à s'écarter de la tradition catholique en ce point. Mélanchthon signale les bienfaits de cette *monarchie du pape* (6). « Hélas ! nous avons laissé bien loin derrière nous les premiers réformateurs : c'est aujourd'hui des protestants mêmes qu'à la honte de notre siècle il nous faut recevoir des exemples de modération et des leçons d'orthoxie (7). » Grotius regrette l'absence d'un tel pouvoir parmi les protestants (8). Quant aux adversaires de la Papauté, ils sont les agents du despotisme politique :

« Le principe fondamental de tous les systèmes inventés pour

(1) *Introduction*, LXXI-II.
(2) *Génie du christianianisme*, partie IV, livre VI, ch. XI.
(3) *Opera Leibnitzii*, t. V, p. 65 (2e lettre à M. Grimaret).
(4) *Histoire des républiques italiennes au Moyen Age*, t. IV, p. 144.
(5) *Geschichte Schweizerischer*, etc., l. I, ch. XIII, t. I, pp. 312-313. Le titre exact est : *Geschichte der Schweizerischen Eidgenossenschaft*.
(6) *Introduction*, LXXX-I.
(7) *Ibid.*, LXXXII.
(8) *Ibid.*, LXXXIII.

dépouiller le pape de sa juridiction, est que la souveraineté spirituelle réside dans le peuple, et que les pasteurs par conséquent ne sont que ses délégués, ses ministres, ou, comme ils les appellent, des *chefs ministériels*. Nous verrons bientôt quelles sont les conséquences de ce principe, conséquences avouées et déduites sans ménagement, toutes les fois qu'on a cru le pouvoir faire sans risque. Cependant, comme on avait besoin de l'appui des princes, on a flatté leur ambition, en les représentant comme les avoués du peuple et les exécuteurs de sa puissance, en sorte que la communauté leur ayant confié ses droits par le pacte social, ils réunissent dans leurs personnes le pouvoir politique et le pouvoir religieux tout ensemble (1). »

Aujourd'hui, en s'adressant à des gouvernements « pour qui la religion n'est qu'un instrument de la politique... il ne s'agit point de discuter... des droits mais des intérêts. Or, les Souverains en ont un bien puissant qui devrait les éloigner des doctrines schismatiques dont quelques-uns d'entre eux se laissent si follement éblouir. On ne porte pas un coup à la puissance des papes, qui ne retombe sur celle des rois (2) ».

L'exemple de Gerson, d'Almain, de Jean Major et de Richer montre qu'il y a connexion entre la doctrine politique de la souveraineté du peuple et l'opinion théologique favorable à la prééminence du concile sur le pape (3).

« Que tout homme non prévenu compare ces affreuses doctrines à la doctrine catholique, si simple, si pure, si éminemment sociale ; et qu'il choisisse. Dans la société politique comme dans la société religieuse, l'Eglise nous apprend à révérer un pouvoir qui vient de Dieu, et commande au nom de Dieu ; un pouvoir par conséquent inviolable, qu'on ne peut attaquer sans crime, et qui n'est responsable à nul autre qu'à l'Etre tout-puissant qu'il représente et qui l'institua. Elle nous montre deux chefs, l'un civil, l'autre spiri-

(1) *Introduction*, LXXXVI.
(2) *Ibid.*, XCII.
(3) *Ibid.*, XCV-CX.

tuel qui, dans deux ordres différents et parfaitement distincts, ont un égal droit à notre obéissance, en ce qui ne choque pas évidemment la loi naturelle et divine. Qu'ils demeurent sincèrement unis, sans chercher à envahir l'autorité l'un de l'autre, et toutes les passions se viendront briser contre leur puissance imprescriptible. L'Eglise sera tranquille et florissante sous la protection de l'Empire ; et l'Empire défendu par la religion, dans la conscience des sujets, participera à l'immortalité de l'Eglise (1). »

L'auteur indique le but et le plan général de son ouvrage : « Personne n'ignore qu'une Eglise particulière n'ayant pas le pouvoir de changer la discipline générale ni de s'y soustraire, elle ne saurait ôter au pape le droit d'instituer les évêques, qu'il possède depuis plusieurs siècles. Mais l'Eglise entière le pourrait-elle, voilà ce que nous examinons (2)... Quant à la distribution des matières et au plan général de l'ouvrage, voici l'ordre qu'on a suivi. La première partie commence par une histoire abrégée de l'établissement des Patriarches. On fait voir qu'ils ont été tous institués par l'autorité de saint Pierre, et que leurs privilèges, parmi lesquels il faut compter le pouvoir de confirmer les évêques, n'étaient qu'une émanation de la primauté du Siège apostolique. On montre ensuite que les Patriarches eux-mêmes ont toujours été confirmés par les Pontifes romains, à qui l'Eglise grecque, depuis son origine jusqu'au schisme qui la sépara de l'unité catholique, n'a pas cessé d'attribuer un droit suprême et inaliénable sur les ordinations.

« La seconde et la troisième partie sont consacrées à prouver que la doctrine de l'Eglise d'Occident n'était pas différente sur ce point de celle de l'Eglise orientale. On explique en quel sens le pape peut être appelé Patriarche d'Occident, expression dont quelques-uns ont abusé pour tâcher d'ébranler les droits des Souverains Pontifes sur l'Eglise universelle. Après avoir répondu aux objections qu'on tire du sixième canon de Nicée et fixé le vrai sens

(1) *Introduction*, CXV.
(2) *Ibid.*, CXVI.

de ce canon, on démontre que les métropolitains n'avaient d'autre autorité que celle qu'ils tenaient du Saint-Siège qui les avait établis et dont ils étaient à proprement parler les Vicaires...

« L'histoire des Conciles de Constance et de Bâle, de la pragmatique sanction et du Concile de Trente, prouve qu'en France même on n'a jamais mis en question le droit des Pontifes romains sur la confirmation des évêques, droit que l'Eglise gallicane, fidèle aux principes qu'elle avait hérités de ses saints fondateurs, s'est plu à proclamer avec une fermeté et une constance aussi honorables pour elle que désespérantes pour les novateurs (1). »

« Ce qu'il y a de désespérant, disait Féli en 1810, c'est l'uniformité : toujours les mêmes choses à dire et puis la difficulté de lier tout cela ; mais c'est de la nature même du sujet (2). » Il est intéressant d'observer comment l'auteur, condamné par la nature même de son sujet à être monotone, a su rendre moins pénible la lecture de l'ouvrage, en dégageant de ces faits et de ces détails arides des considérations d'un ordre général et permanent, qui, loin d'être des hors-d'œuvre, éclairent au contraire le sujet particulier dont il s'occupe. Veut-il par exemple expliquer l'erreur de ceux qui allèguent contre les papes l'expression *J'affermis* usitée autrefois au lieu du mot *Je confirme ?* « Un défaut très commun, dit-il, dans les hommes qui cultivent les sciences théologiques, c'est premièrement de trop négliger les sources, et en deuxième lieu de se livrer à une lecture immense, d'entasser dans la mémoire des faits, des textes sans choix comme sans mesure, et surtout sans joindre à ce labeur mécanique le noble travail de la méditation, seule capable de féconder cette masse inerte de connaissances qui surchargent l'esprit sans le nourrir. Glissant légèrement sur les surfaces et sachant rarement distinguer les variétés apparentes des différences réelles, ce qui est semble presque toujours, à ces théologiens superficiels, en contradiction avec ce qui fut. Les choses sui-

(1) *Introduction*, CXVII-CXIX.
(2) BLAIZE, I, 84.

vent pour eux la destinée des mots (1). » Voici pourquoi on ne doit pas reculer devant les objections tirées du silence des historiens : « Quand un ordre de gouvernement est établi depuis longtemps, on ne remarque point que tout se fait selon cet ordre, parce qu'on n'imagine même pas que rien puisse se faire autrement. Il faut que des circonstances singulières, des contestations, des résistances ou tout au moins l'éclat extraordinaire de quelques événements contraignent les historiens à entrer dans des détails qu'ils négligeraient en d'autres occurrences, pour trouver dans leurs récits des traces de certaines coutumes, qu'ils songent d'autant moins à rappeler qu'elles étaient alors plus universellement suivies (2) ».

Si l'Eglise de France, malgré son attachement au Saint-Siège, a été tout près du schisme sous Louis XIV, c'est que « la raison n'est jamais moins écoutée que dans les occasions où un intérêt général semble être compromis : on s'anime mutuellement, on craint de paraître moins généreux que les autres et moins attaché au bien public, en se montrant plus sage : toutes les passions s'ennoblissent sous le nom de zèle. La première impression donnée, rien ne peut plus arrêter le mouvement ; on le conçoit malgré soi, on le communique à son insu ; il en est comme des ondulations d'une foule immense, où chacun concourt et s'en aperçoit à peine : au milieu de cette masse qui se meut, on se croirait immobile, et cependant on accroît de tout son poids, sans presque s'en douter, cette force aveugle et terrible qui renverse tout sur son passage (3). »

Ainsi, Lamennais ne se contente pas de noter des faits, mais il s'efforce de les expliquer par la psychologie. Le souvenir de Bossuet le hante : il cherche à l'égaler dans l'art de tracer un portrait moral :

« Photius avait reçu du ciel d'heureux dons que l'orgueil corrompit. Aspirant avec une ardeur démesurée aux dignités ecclésias-

(1) *Tradition*, I, 136-137.
(2) *Ibid.*, 145-146.
(3) *Ibid.*, III, 320.

tiques, il ne respecta rien pour y arriver et pour s'y maintenir. La science, le talent, la souplesse et la pénétration de l'esprit, la force et la hardiesse du caractère, tout en lui devint un instrument de destruction, parce que, trouvant à ses desseins sans cesse de nouveaux obstacles, il lui fallut sans cesse détruire, et qu'il ne put s'élever que sur des ruines. On pourrait à plusieurs égards le comparer aux réformateurs du xvi[e] siècle. Moins fougueux, moins véhément que Luther, il eut plus d'adresse et de profondeur, mais aussi plus d'hypocrisie ; car tel est le sort de ces hommes hautains et ennemis de l'humble soumission qui conserve et purifie toutes les vertus, qu'on ne peut reconnaître en eux une qualité, sans être aussitôt contraint de flétrir un vice. L'autorité du Saint-Siège fut le but commun contre lequel ils dirigèrent leurs efforts ; avec quel succès, l'univers le sait, et la chrétienté portera longtemps encore les cicatrices de ces terribles déchirements. Toutefois, on peut remarquer cette profonde différence entre le patriarche grec et le moine allemand, que l'un entraîné par les circonstances à des excès qu'il n'avait point prévus, et dont il fut le premier à s'étonner, sembla durant trente années être un instrument aveugle que poussait et retenait à son gré un invisible bras ; tandis que Photius, toujours maître de lui-même, sut préparer les événements, les faire naître et leur commander. Dans la fièvre d'une des plus violentes passions qui aient tourmenté le cœur d'un homme, jamais il ne se laissa emporter au delà des bornes qu'il s'était fixées : il renversa tout ce que ses intérêts lui prescrivaient de renverser, et rien de plus : on eût dit qu'il dominait le crime (1). »

Mais, tandis que Bossuet reste aussi impersonnel qu'il se peut, la personnalité fougueuse de Lamennais apparaît à maintes reprises dans la *Tradition* : il ne discute pas seulement avec ses adversaires ; il s'irrite et s'emporte contre eux ; l'invective alors se joint à la psychologie, ou la remplace. Ainsi, après avoir cité « l'énergique censure (2) » que Bossuet fait de Dupin quand il l'ac-

(1) *Tradition*, I, 218-219.

(2) *Ibid.*, 186. On ne peut s'empêcher de trouver la censure de Bossuet

cuse d'être entré dans l'esprit des Grecs schismatiques, Lamennais distingue « une autre classe de théologiens, qui, quoique animés d'intentions droites, ne laissent pas d'avoir singulièrement nui à la cause de la vérité par leurs timides ménagements pour les opinions régnantes et pour des préjugés qu'ils ne partageaient pas (1) ». Il montre comment, par leurs lâches concessions, ils ont obscurci la tradition et préparé la voie aux novateurs. « Voilà, s'écrie-t-il alors, on ne peut trop le redire, les funestes effets que produisent tôt ou tard ces écrivains qui, criant sans cesse : *Paix, paix, là où il n'y a point de paix* (2), et oubliant que tout pacte entre la vérité et l'erreur est la mort de la vérité, se croient sages parce qu'ils sont lâches, et modérés parce qu'ils ne plient qu'un genou devant l'idole. Plus coupables que ceux que l'ignorance aveugle ou que transportent les passions, ils calculent ce qu'ils doivent dire sur ce qu'ils peuvent craindre, et pèsent froidement dans la même balance leurs convenances personnelles, l'intégrité de la foi et le salut de l'Eglise. Non, ce n'est point ainsi que l'Evangile a conquis le monde, ce n'est point avec cette prudente circonscription que les apôtres triomphèrent du paganisme, de ses dogmes corrupteurs, de son culte enivrant et de sa morale voluptueuse. Pleins d'une juste horreur pour le *silence qui souille les lèvres* (3), *ils répétaient sur les toits ce qu'on leur avait dit à l'oreille* (4), sans s'inquiéter des suites, sans même songer aux périls auxquels ils s'exposaient ; car ils avaient appris de leurs maîtres que *quiconque* (5) *met la main à la charrue et regarde derrière soi n'est pas propre au royaume de Dieu* (6).

Si l'auteur condamne avec tant de sévérité ceux auxquels il re-

singulièrement modérée dans la forme, quand on vient de lire le commentaire qu'en fait Lamennais.

(1) *Tradition*, I, 186.
(2) Jérém. VI, 14.
(3) Isai, V, 6.
(4) Math., X, 26.
(5) Luc, IX, 62.
(6) *Tradition*, I, 187-188.

connait des intentions droites, il ne trouve plus de termes assez forts pour qualifier « tous ces prédicateurs d'anarchie, ces théologiens démagogues qui ne voient de salut que hors la barque de Pierre et de gouvernement régulier que dans l'anéantissement de la hiérarchie. Sans autre mission que l'ardeur d'innover, ils se présentent avec confiance pour réformer l'enseignement de l'univers catholique. Ecoutez-les, ils n'ont que le mot de paix à la bouche ; et ils vont, répandant sans cesse, entre la puissance spirituelle et le pouvoir civil, des semences d'aigreur et de division. Ils disent au prince : tu peux tout, pour l'engager à tout entreprendre ; ils disent au peuple : ta volonté est l'autorité suprême, pour le disposer peu à peu à n'en reconnaître aucune autre. Tantôt, au nom de la liberté, ils transforment l'Eglise en république ; tantôt ils en font la conquête d'un chef étranger. Flatteurs des rois par intérêt, leurs secrets penchants, comme leurs principes avoués, les entraînent avec une force invincible vers l'indépendance absolue. Laissez-les faire, d'antiquité en antiquité, ils remonteront jusqu'au chaos, véritable objet de leurs vœux et infaillible résultat de leur doctrine (1). »

Parmi les adversaires de la Papauté il en est deux surtout que Lamennais poursuit de ses sarcasmes et de ses imprécations : c'est Tabaraud, « dont les ouvrages, remplis de conséquences fausses, tirées de faits infidèlement rapportés, vaudraient infiniment mieux, s'il se défiait davantage de sa main, quand il copie, et de son jugement, quand il raisonne (2) », et le maître dont il n'est que l'instrument servile, Napoléon. Il fait payer cher à celui-ci le portrait flatteur qu'il avait dû tracer de lui dans les *Réflexions*. Il appelle maintenant de ses vœux le triomphe de l'Espagne ; car il aime cette « fière et généreuse nation (3) » de toute la haine qu'il a avouée au « despote » (4) :

(1) *Tradition*, II, 324.
(2) *Ibid.*, 289.
(3) *Ibid.*, 218.
(4) *Ibid.*, 220.

« Tu as vu ravager tes villes, tes hameaux, tes chaumières, brûler tes temples, égorger tes prêtres, massacrer tes femmes, tes vieillards, tes enfants qui connaissaient à peine la vie : pleure ces victimes chères et sacrées ; pleure, mais espère : ce sont autant de soldats qui combattent pour toi dans le ciel ! L'aigle du moderne Attila est plus terrible mille fois que le croissant des Sarrasins : cependant, n'en doute pas, tu vaincras l'un, comme tes frères ont vaincu l'autre. C'est la cause de l'humanité que tu défends contre le fléau de Dieu et des hommes : tu ne succomberas point dans cette lutte sainte, où tu te présentes armée de la croix qui a sauvé le monde ! Peuple magnanime ! rejette loin de toi l'affreux joug qui pèse sur la France désolée, sur cette France, jadis si heureuse, et maintenant le royaume des douleurs ; lamentable région où l'on ne possède que pour être dépouillé, où les mères ne sont fécondes que pour assouvir le glaive, où dans un silence éternel, on n'entend que la voix du despote, qui commande de décimer un troupeau de quarante millions d'esclaves. Nouveau Néron, s'il nous force à descendre contre toi dans l'arène, ne crains pas qu'il nous rende jamais complices de sa fureur. Nos bras te peuvent frapper parce qu'ils ne sont plus à nous : enchaînés, étouffés dans de triples liens de fer, sans mouvement que celui qu'on nous imprime, le tyran, dans ses jeux atroces, nous lance comme une balle d'une extrémité de l'Europe à l'autre : nos lèvres mêmes sont flétries du sceau de la servitude : il ne nous reste rien de libre que le cœur qui palpite d'admiration pour ton sublime dévouement, gémit des revers qui éprouvent ton courage sans lasser ta constance, et se nourrit en secret de l'espoir de ton triomphe (1)... »

Il excite la France à se révolter : « Dans ces jours de combat, ce ne sont point de stériles pleurs que la religion demande, mais un actif dévouement à sa cause sacrée ; ses vrais enfants, ce sont ses soldats. Notre timide silence encourage le persécuteur ; il nous

(1) *Tradition*, II, 219-220.

croit vaincus, parce qu'il croit nous avoir ravi tout moyen de montrer que nous ne le sommes pas. Pourvu que nous nous taisions, il nous permet de vivre. Retenant une partie de sa rage ou ne l'exerçant qu'en secret, il s'abstient du sang si doux à son palais, et se contente, pour accomplir plus sûrement ses desseins, de tuer et de torturer l'âme. Comme cette statue, horrible invention d'un ancien tyran, il vient à nous le front serein, les bras ouverts, pour nous serrer contre sa poitrine hérissée de pointes aiguës ; plus dangereux, plus terrible mille fois que s'il se présentait la hache à la main. Qu'on ne s'y trompe pas, une guerre ouverte sauvera seule la religion, en ranimant l'énergie presque éteinte des fidèles. Le christianisme expirant ne renaîtra que sur l'échafaud. N'hésitons donc point à la provoquer, cette guerre que Dieu nous réserve comme un dernier don de sa clémence. A l'exemple des confesseurs des premiers siècles, irritons la bête féroce à laquelle nous sommes livrés. Il y a trop longtemps qu'on nous étouffe ; forçons le moderne Julien à nous égorger, et conquérons le martyre (1) ! » Tout en constatant que le monde est opprimé par le génie du mal, Lamennais espère invinciblement : « Si Dieu t'a livrée dans sa colère aux bienfaits de Napoléon, dit-il en s'adressant à l'Eglise de France, sa clémence abrégera l'épreuve. Non, le jour n'est pas éloigné où, l'enfer réclamant son roi, tu pourras, tranquille enfin, comparer la domination des Empereurs avec celle des maîtres que Jésus-Christ t'a donnés (2). »

Le parallèle entre Valentinien et Napoléon ne manque pas non plus d'énergie virulente ; Lamennais en le terminant parle du concile de 1811. « Le plus grand nombre des évêques résiste, dit-il, et, stupidement atroce, il les punit de leur fidélité qui est sa sauvegarde (3). »

L'écrivain fait de l'héroïsme à peu de frais soit que, réellement il ait écrit ces pages sous l'Empire, sans se dissimuler qu'elles ne

(1) *Tradition*, II, 256-257.
(2) *Ibid.*, 255.
(3) *Ibid.* 307.

pouvaient être publiées, soit qu'il les aient insérées en 1814 et qu'en prédisant la chute de Napoléon, il se montre prophète après l'événement.

Connaissant l'aridité de son sujet, il a introduit ces grands morceaux oratoires afin de varier le ton ; de même, pour reposer ses lecteurs, il cesse quelquefois d'être grave et raille ses adversaires. Après avoir cité des fragments de Gerdil : « Ces propositions, dit-il, semblent assez bien liées, et on ne voit pas aisément comment on en pourrait éluder la conséquence. Un écrivain constitutionnel s'est chargé de ce tour de force ou d'adresse, car la théologie a aussi ses bateleurs. Celui-ci mérite qu'on l'écoute, ne fût-ce qu'à cause de l'assurance avec laquelle il nous harangue, de dessus sa corde, où il se place en équilibre avec son église (1)... » Ailleurs il met en scène Fébronius ; il engage avec lui un dialogue plein d'ironie ; il le presse de questions embarrassantes, jusqu'à ce qu'il l'amène à s'écrier enfin : « Eh ! non, je ne vous dirai rien. Pour qui me prend-on ? Est-ce que je suis fait pour répondre aux interrogations éternelles des questionneurs curieux ? Ma parole doit vous suffire. — N'en demandez pas davantage. Une décision tranchante, sans discussion de texte, sans l'ombre même d'une preuve, vous n'obtiendrez rien de plus de Fébronius. Il a prononcé ; la cause est finie ; et c'est ainsi que *d'un seul coup*, c'est-à-dire d'un seul mot, ce redoutable logicien *renverse* tout, en niant tout, et jusqu'à l'évidence. Pour nous, théologiens vulgaires à qui les forces manqueraient pour nous maintenir à la hauteur de ces sublimes généralités, et qui d'ailleurs nous sommes très éloignés de la prétention d'être crus sur notre parole, nous continuerons de descendre dans le détail de la tradition et d'en exposer avec fidélité les monuments ; heureux, en recueillant les témoignages de nos frères, d'y trouver sans cesse de nouveaux motifs d'admirer les conseils de Dieu sur son Eglise et de nous attacher à cette chaire qui bénit ceux qui l'aiment, protège ceux

(1) *Tradition*, III, 212.

qui se réfugient à son ombre, à cette chaire *d'où devait partir dans tous les temps le rayon du gouvernement* et à qui a été confié l'inaltérable dépôt des promesses (1). »

On voit par cette dernière phrase avec quelle souplesse l'écrivain sait passer de l'ironie à l'éloquence. Il est vrai que cette ironie est souvent pesante et la plaisanterie un peu grosse, que d'autre part l'éloquence y est proche quelquefois de la déclamation. C'est dire que la *Tradition* n'est pas un chef-d'œuvre et que l'auteur en est encore à « se chercher ». Mais quand maints passages n'attesteraient pas qu'il est près du but, il suffit d'ouvrir au hasard un traité analogue sur le même sujet pour apprécier toute la différence, qui, au point de vue littéraire, sépare l'écrivain de race d'un auteur quelconque.

Les La Mennais ne se pressèrent pas d'achever leur livre, qui, terminé seulement à la fin de 1813 (2), aurait pu l'être un an plus tôt (3) ; car, si les *Réflexions* avaient été saisies par la police, la *Tradition* ne pouvait manquer d'avoir le même sort et en outre, d'attirer sur les auteurs un châtiment rigoureux. Mais dès qu'ils furent libres, ils songèrent à publier cet ouvrage : le 2 avril 1814, le Sénat avait prononcé la déchéance de Napoléon, et le 27 du même mois, l'abbé Jean écrivait à Bruté : « Nous allons faire paraître l'ouvrage dont nous avons plusieurs fois parlé en termes ambigus (4). » Trois mois plus tard (5), l'ouvrage parut, en effet, sans

(1) *Tradition*, I, 153-154.

(2) « Cet ouvrage, dont nous commençâmes il y a six ans à recueillir les matériaux, n'a été terminé que sur la fin de 1813, peu de mois avant l'heureuse révolution qui nous permet de le publier librement. » *Avertissement*.

(3) « Les petites notes que vous aviez vues avant votre départ, croissant et grossissant tous les jours, sont devenues ou deviendront bientôt 3 volumes in-octavo. » Jean à Bruté, le 8 juin 1812 : Gournerie, 83.

(4) Gournerie, 84.

(5) Féli écrit le 6 août 1814 : « Je pense que nous serons prêts dans huit jours. » Blaize, I, 167.

nom d'auteur (1). Par surcroît de précaution, on feignit d'avoir imprimé à Liège (2), et Féli désirait qu'on expédiât à l'étranger tout ce qu'on croyait pouvoir y placer et qu'on ne vendît à Paris qu'après avoir mis en lieu sûr le reste de l'édition (3).

Ainsi, même sous le gouvernement des Bourbons, il était dangereux de reconnaître l'infaillibilité du pape, tant les maximes gallicanes étaient accréditées, et s'il n'y avait aucun péril à maltraiter Napoléon, il était hardi de s'en prendre aux rois de France, à Louis XIV surtout, comme l'auteur l'a fait, avec modération toutefois. Mais il n'hésite pas à laisser entendre ce qu'il pense des prétentions de ce souverain. Il parle des magistrats qui « n'ont jamais manqué, dit-il, d'excellentes raisons pour appuyer leurs arrêts. C'est ainsi que, plus tard, ils prouvèrent l'universalité du droit de régale par la forme de la couronne de nos rois *qui, étant ronde, n'a point de fin*. Il est vrai que cette démonstration est du siècle de Louis XIV (4) ». Il a bien bien marqué le point faible de ce prince « excessivement jaloux de ses droits qu'il ne savait pas toujours distinguer de ses prétentions, dans l'impossibilité où il était de juger par lui-même, il s'en rapportait trop pleinement à des magistrats que des préjugés de corps égaraient souvent (5) ».

(1) Voici le titre exact : *Tradition de l'Eglise sur l'Institution des évêques*. A Liège, chez Lemarié, Duvivier, imprimeurs-libraires, et se trouve à Paris, à la société typographique, Place Saint-Sulpice, n° 6, 1814.

(2) Malgré l'avis de l'abbé Jean : « Nous pensons ici, lui écrit Féli, que tu te trompes relativement au titre du livre. Ce n'a été que d'après le conseil de personnes fort instruites que nous avons pris le parti en question. Sans doute on ne sera pas dupe du mot, mais ce mot nous met à l'abri de l'inconvénient d'une déclaration que nous ne pouvions pas faire et à laquelle néanmoins les règlements actuels nous obligeaient D'ailleurs on a bien annoncé que l'ouvrage était *sous presse*, mais sans dire où ; ainsi cette annonce ne peut fournir de preuve matérielle contre nous. » BLAIZE, I, 167.

(3) BLAIZE, I, 143.

(4) *Tradition*, III, 246.

(5) *Ibid*, 315

Quand il se voit obligé de le condamner, il s'en tire par l'argument d'usage : le roi était bon et voulait le bien, mais il était égaré par des conseillers perfides. « L'archevêque de Reims (Le Tellier) aurait voulu régir l'Eglise, comme son frère, le marquis de Louvois, gouvernait la France par des volontés arbitraires. Si le code du despotisme eût été perdu, on l'eût retrouvé dans ces deux têtes (1). »

La *Tradition* n'eut pas tout le succès que les auteurs se promettaient. Ils se réjouissent moins des éloges de leurs amis qu'ils ne déplorent ce silence de leurs adversaires ; car, en écrivant, ils voulaient agir, ils voulaient, en provoquant des discussions, confondre les gallicans et amener un revirement de l'opinion publique en faveur du souverain Pontife (2).

L'indifférence avec laquelle la *Tradition* fut accueillie, il était réservé à un autre d'en triompher par la publication d'un livre qui eut un grand retentissement : le *Pape* de J. de Maistre avait toutes les qualités brillantes qui manquent forcément à un ouvrage d'érudition, et l'auteur remplissait toutes les conditions nécessaires pour attirer sur son livre l'attention du public lettré, il avait pour lui sa

(1) « La *Tradition* est toujours vue d'un très mauvais œil ; on est bien décidé, dit-on, à ne pas souffrir que cette doctrine se propage. » Féli à Jean, le 4 décembre 1815, Blaize I, 236.

(2) « On m'assure, écrit Jean à Querret le 15 juillet 1814, que notre livre sera imprimé au 1er août et peut-être avant. J'ai bonne envie de le relire et encore davantage d'entendre ce qu'on dira contre. Je regretterais infiniment qu'il n'y eût pas de tapage et qu'on ne nous mît pas dans le cas de nous défendre. Je rassemble en ce moment des armes dont je serais très fâché de ne pas faire usage un jour. » Roussel. *Une correspondance inédite des deux Lamennais. Revue du monde catholique*, 1er juillet 1901. — Le 19 septembre, il écrit à Bruté : « Nous avons perdu désormais l'espoir d'être attaqués, nous disons l'espoir parce que nous aurions pu beaucoup fortifier notre thèse dans notre réponse qui ne se serait pas fait longtemps attendre ; mais le goût des réfutations est passé. Est-ce un bien ? est-ce un mal ? Je crains qu'il n'y ait moins de sagesse que d'indifférence dans cette facilité avec laquelle on laisse tout dire, sans éprouver les doctrines par une contradiction savante et raisonnée. » Gournerie, 91.

réputation d'écrivain, le haut rang qu'il occupait dans la société, l'avantage surtout d'être laïque (1).

J. de Maistre connaissait l'existence de la *Tradition*, il savait que c'était un excellent livre, il l'avait même cité, mais sans l'avoir lu (2). Quelques faits allégués à l'appui de son système, c'est là tout ce que ce livre lui fournit (3) ; car bien que le *Pape* soit postérieur à la *Tradition*, la conception n'en est pas moins originale, et si les deux ouvrages sont destinés à soutenir les mêmes droits, la méthode des auteurs est toute différente : tandis que les La Mennais se bornent à prouver historiquement que la suprématie du pape a toujours été reconnue par l'Eglise relativement à l'institution des évêques, J. de Maistre veut démontrer que l'infaillibilité pontificale est tellement conforme aux exigences de la logique, qu'il est absurde de la mettre en doute.

Mais si la *Tradition* n'a pas exercé une influence directe sur J. de Maistre, dans quelle mesure a-t-elle contribué à former le courant d'opinion qui explique comment le livre du *Pape* obtint un

(1) « Une autre considération n'a pas eu peu de force pour m'encourager. Le prêtre qui défend la religion fait son devoir, sans doute, et mérite toute notre estime ; mais auprès d'une foule d'hommes légers ou préoccupés, il a l'air de défendre sa propre cause, et, quoique sa bonne foi soit égale à la nôtre, tout observateur a pu s'apercevoir mille fois que le mécréant se méfie moins de l'homme du monde et s'en laisse assez souvent approcher sans la moindre répugnance. » *Du Pape*, discours préliminaire, *Œuvres complètes*, édit. Vitte, II, 20-21.

(2) Il écrit à Lamennais le 1er mai 1820 : « La *Tradition de l'Eglise sur l'institution des Evêques* vous appartient donc, et c'est vous qui me l'apprenez. Sans l'avoir lu, je sais que c'est un excellent livre. Je l'ai cité même, comme vous l'avez peut-être remarqué, mais sur la foi d'un ami qui m'en fit venir un extrait. Maintenant que je connais l'auteur, il faut absolument que je le lise. » *Œuvres complètes*, édit. Vitte, XIV, 225.

(3) V. *Tradition*, t. I, p. LXXXII et *Du Pape*, *Œuvres complètes*, édit. Vitte, II, 7 et 63, passages où sont allégués les témoignages de protestants qui sont favorables à la thèse de l'infaillibilité.

succès durable ? Il est certain que l'ouvrage de Lamennais ne passa point inaperçu et que, s'il n'eut pas de retentissement, il fut apprécié par une partie du clergé français. Plusieurs prélats s'en montrèrent très contents (1). Aussi Lamennais espère-t-il encore, à la fin d'octobre 1814, que « cet ouvrage aura une influence étonnante et qu'il changera l'opinion du clergé (2) ».

Deux articles très élogieux furent consacrés à l'ouvrage des La Mennais dans l'*Ami de la Religion* (3). La *Tradition*, disait l'auteur en finissant, « présente une série de faits et de preuves qui déroulent en quelque sorte toute l'histoire ecclésiatique. Il suppose des connaissances très étendues et des recherches profondes. Il épuise une matière qui n'avait pas encore été envisagée sous toutes ses faces. Il renferme des vues très sages, surtout ce qui tient au gouvernement de l'Eglise. C'est sans contredit une des plus importantes productions qui aient paru dans ces derniers temps. L'auteur a non seulement le mérite d'être un théologien habile et un critique très exercé, il est de plus un très bon esprit, un défenseur zélé de l'Eglise et de ses droits. Il joint à l'habitude des plus hautes méditations l'art de les préseuter d'une manière claire et neuve. Il unit la force de la logique à l'excellence du style et, quoique dans un sujet sec, il sait néanmoins captiver l'attention. Nous regardons son livre comme un présent fait à la religion, comme une digue contre le torrent des fausses opinions, comme un dépôt précieux pour le clergé et comme un guide pour ceux qui veulent approfondir ces questions.

« Dans un troisième et dernier article, nous offrirons plusieurs citations qui donneront une idée de ce grand et bel ouvrage, et

(1) Blaize, I, 188, 190, 195.

(2) *Ibid.*, 191.

(3) Le premier de ces articles parut en deux fois (II, 123-128 et 225-233). Il est signé M. Le second article en une fois un peu après (II, 385-395), en août et septembre 1814. La date des différents numéros n'est pas indiquée, on peut la fixer approximativement par les documents datés qui s'y trouvent.

nous nous permettrons de faire quelques observations sur des défauts qui n'altèrent pas son mérite intrinsèque, et que nous ne remarquerons qu'afin que la critique ne perde pas ses droits, et en rendant hommage au talent rare et distingué de l'auteur (1). »

Or, ce troisième article ne parut pas. L'abbé Jean voulait le composer lui-même : « Dites-moi donc, écrit-il à Querret le 8 octobre 1814, pourquoi vous ne voulez pas que nous fassions la critique de notre propre ouvrage ? Tabaraud lui-même n'a pas osé l'attaquer, quoiqu'il le cite dans une note de sa brochure. Ne faut-il pas que nous lui donnions la petite satisfaction d'un désaveu de quelques erreurs de date qui nous sont échappées. Au reste, ne craignez pas que nous soyons trop humbles (2). » Soit que les arguments de Querret fussent assez forts pour convaincre l'abbé Jean, soit pour toute autre raison, il ne composa pas cet article, et le silence se fit autour de la *Tradition*.

Pendant les Cent-Jours, on avait d'autres préoccupations que celle des études théologiques. Des questions plus pressantes firent oublier celle que l'on traitait dans cet ouvrage. Sous la seconde Restauration, il s'écoula lentement, assez bien toutefois pour que Lamennais, en 1818, (3), pût prévoir le cas d'une nouvelle édition, qui parut effectivement douze ans plus tard, mais sans les améliorations qu'il projetait.

On peut donc admettre que ce livre prépara les voies à celui de J. de Maistre et qu'avant, comme après l'apparition du *Pape*, la *Tradition* exerça sur une partie du clergé français une sérieuse influence. Les gallicans ne s'y trompèrent pas ; ils auraient sans doute attaqué moins âprement le second volume de l'*Essai sur l'indifférence*, s'ils n'avaient cru nécessaire de porter un coup à

(1) *L'Ami de la Religion*, II, 395.

(2) Roussel : *Une correspondance inédite des deux Lamennais, Revue du monde catholique*, 1er juillet 1901.

(3) « T'es-tu occupé des additions à la *Tradition* ? il vaut mieux faire cela plus tôt que plus tard, afin que cela soit prêt en cas d'une seconde édition. » Féli à Jean, le 20 mars 1818, Blaize, I, 349.

l'auteur de la *Tradition* (1). Mais il semble que dans la suite, l'importance de l'œuvre ait été méconnue. Les premiers théologiens qui reprirent après les La Mennais la question de l'institution canonique ont-ils utilisé leur travail sans le dire? Toujours est-il que ce livre est tombé peu à peu dans un oubli profond, d'autant plus inexplicable que Rohrbacher en parle assez longuement dans son *Histoire Universelle de l'Eglise catholique* (2).

On sait d'ailleurs que l'ouvrage est resté en faveur auprès d'ecclésiastiques de grand mérite, tels que Mgr de la Tour d'Auvergne, archevêque de Bourges, et dom Guéranger, abbé de Solesmes (3). Celui-ci même se proposait d'en donner une troisième édition (4). Dans les discussions préparatoires au concile du Vatican, il opposa l'autorité de l'ouvrage, dont il a soin de ne citer que l'auteur resté orthodoxe, aux conclusions de Mgr Maret, évêque de Sura (5). Si la *Tradition* ne fut pas plus souvent alléguée par les infaillibilistes, la raison en est sans doute que la seconde édition permettait de l'attribuer au seul Félicité dont le nom eût été compromettant. De nos jours, les témoignages du P. Laveille (6) et de M. l'abbé Bellamy (7), tous deux favorables à la *Tradition*, rendent d'autant plus surprenant le silence gardé sur ce livre par ceux qui ont étudié d'une manière approfondie la question des origines de l'Episcopat (8). On ne peut croire qu'ils en ignorent l'existence. Est-ce donc

(1) « Cet ouvrage... que je fis imprimer en 1814, m'a depuis suscité beaucoup de contradictions de la part de quelques personnes attachées aux funestes idées gallicanes. » Lamennais au P. Anfossi, 1er déc. 1821. Blaize, I, 408.

(2) Nouv. édit., Paris, Letouzey et Ané, s. d. in-8, t. XII, p. 100-102.

(3) A. Laveille, I, 92 et note.

(4) Id. *ibid.*

(5) Id. *ibid.*

(6) Id. *ibid.*

(7) Bellamy : *Théologie catholique au* XIXe *siècle*, Paris, Beauchesne, 1904, in-8, p. 15.

(8) L'abbé Bouix soutient la même thèse que les Lamennais dans son *Tractatus de Episcopo ubi et de synodo diocesana*, Paris, 1859, in-8, mais

qu'ils le jugent dépourvu de toute valeur historique ? Mais dans ce cas, ils auraient dû mettre leurs lecteurs en garde contre un ouvrage qui pouvait les induire en erreur. Les textes cités là ne sont-ils pas authentiques ? Sont-ils interprétés dans leur sens véritable ? Que valent enfin la documentation et l'exégèse des auteurs ? Telles sont les questions qu'il n'était pas superflu de poser au sujet d'un livre dont l'influence fut grande, et auquel travaillèrent avec conscience, durant six ou sept années, Jean-Marie et Félicité de La Mennais.

A défaut d'une étude critique, faite à ce point de vue par un homme compétent, nous devons nous borner à chercher les raisons générales qui expliquent, dans une certaine mesure, l'indifférence des contemporains à l'égard de ce livre infortuné. D'abord les qualités scientifiques sont d'ordinaire absentes des ouvrages analogues qui appartiennent au début du XIX[e] siècle. On en tient la valeur pour négligeable et l'on ne s'attarde plus guère à examiner des théories qui paraisssent audacieuses et surannées. Il se pourrait

il ne mentionne pas leur ouvrage, non plus que Maret (*Du concile général et de la paix religieuse*, Paris, Plon, 1869, 2 vol. in-8) qui au contraire réfute cette thèse. On trouvera dans MICHIELS : *De origine episcopatus dissertatio*. Lovanii (Louvain), 1900, in-8, une abondante bibliographie de la question ; cf. aussi Dunin BORKOWSCI. S. J. *Die neueren Forschungen über die Anfänge des Episcopats*, *Stimmen aus Maria Laach* Erganzungsheft Freiburg-in-Breisgau, 1901, p. 1-187, et T. CRÉPON : *Nomination et institution canonique des évêques*, Paris, Douniol, 1903, in-12. Döllinger, qui pourtant devait connaître l'ouvrage de Lamennais avec qui il était en relation (cf. *lettres inédites de Lamennais à Montalembert*, p. 23), n'y fait aucune allusion dans son grand ouvrage récemment traduit par A. Giraud-Teulon sous ce titre : *La Papauté, son origine au Moyen-Age et son développement jusqu'en 1870 avec notes et documents de J. Friedrich, professeur à l'Université de Munich*, Paris, Alcan, 1904, in-8. La *Tradition* est enfin mentionnée par J. TURMEL : *Histoire de la Théologie positive, du concile de Trente au concile du Vatican*. Paris, Beauchesne, 1906, in-8, t. I, p. 354 et 355. Il ressort de ce livre que les infaillibilistes doivent à la *Tradition*, deux arguments sérieux dont on n'avait pas encore tiré parti.

aussi que les préoccupations d'artiste que nous avons notées dans la *Tradition* aient nui à ce livre auprès des esprits sérieux, — sans toutefois lui prêter un intérêt suffisant au gré des autres, — et qu'elles aient contribué à le faire ranger définitivement au nombre de ces ouvrages « littéraires » qui, dans la science, ne font pas autorité. La disposition matérielle des volumes n'était pas faite pour atténuer cette impression première. La claire ordonnance des parties ne s'y révèle qu'à la réflexion ; l'absence des divisions par chapitres empèche qu'elle ne saute aux yeux. Dès 1814, l'auteur de *la Persécution de l'Eglise sous Bonaparte*, qui d'ailleurs en est content, y désirerait « plus de précision, une table des matières et une récapitulation à la fin (1) ». Ce livre donc, trop long pour être lu d'un bout à l'autre, était d'un maniement trop incommode pour être consulté avec fruit, autre raison de le considérer comme un mauvais instrument de travail.

Si l'on en considère maintenant l'esprit général, on s'aperçoit qu'il ressemble à un plaidoyer plutôt qu'à une dissertation historique. En discutant une question, actuellement encore aussi controversée au sein même du catholicisme, que celle de l'institution des évêques, l'auteur, à maintes reprises, déclare avec tant d'assurance qu'il a évidemment pour lui le bon droit et la raison, qu'on se demande jusqu'à quel point il a vu la difficulté qui fait l'intérêt du problème. Si le fait d'écrire trois volumes pour la résoudre est une preuve qu'elle ne lui a pas échappé, pourquoi dès lors vouloir nous en imposer à l'aide des procédés oratoires qu'il fallait laisser à la polémique, où ils sont de mise, tandis qu'à en encombrer la science, on risque de mettre en défiance et de s'aliéner les meilleurs juges ?

Enfin, le gouvernement de l'Eglise et celui de la société civile ne sont-ils pas assimilés trop complètement par les auteurs de la *Tradition* ? On devine qu'à leurs yeux une souveraineté partagée n'existant pas, il leur semble impossible que la monarchie du pape

(1) Blaize, I, 195.

ait jamais été tempérée d'aristocratie et en quelque sorte féodale, comme l'affirmaient leurs adversaires, qui ne reconnaissent pas d'autre forme légitime de gouvernement qu'une monarchie tempérée (1). Il semble donc qu'ils aient abordé ce point d'histoire avec l'arrière-pensée d'y trouver la justification de leurs préférences politiques, sans tenir suffisamment compte de la diversité des époques, qui explique par quelles transformations le gouvernement de l'Eglise a dû passer pour s'adapter continuellement à des mentalités différentes.

Quand toutes ces critiques, que nous imaginons seulement ici qu'on a pu faire, seraient fondées en droit par l'examen méthodique de l'ouvrage, sa valeur n'en resterait pas moins très grande ; et peut-être le jugement autorisé qu'a porté Mgr Duchesne sur les papes des premiers siècles s'appliquerait-il encore assez bien aux auteurs de la *Tradition*. « Damase, dit-il, et ses successeurs Zozime, Boniface, Célestin, dont le langage traduit une si imposante confiance dans les prérogatives de leur siège, ne disposaient pas des informations qui nous permettent d'invoquer ici l'antiquité chrétienne... Plus heureux, nous pouvons constater par l'histoire documentée qu'en réalité ils avaient raison, que la grandiloquence de certaines lettres pontificales n'est pas une vaine prétention, mais l'expression quelquefois un peu exagérée, vraie pour le fond, de la plus ancienne tradition ecclésiastique (2). »

(1) V. Mgr Maret, *ouv. cité*.
(2) Mgr Duchesne, *Autonomies ecclésiastiques*, Paris, Fontemoing, 1897, in-12, p. 159.

CHAPITRE IX

LES PREMIÈRES ŒUVRES DE POLÉMIQUE (1814)

Dès le mois d'avril, Féli accourt à Paris pour publier la *Tradition*. — Il exhorte son frère à l'y rejoindre. — Après un court séjour en Bretagne, il passe près de cinq mois à Paris (mi-juillet-fin novembre). — Inquiet des dispositions du clergé, il voudrait fonder un journal ecclésiastique qu'il dirigerait de concert avec l'abbé Jean. — Difficultés de l'entreprise. — Son indécision en présence de plusieurs partis à prendre. — Arrivée de l'abbé Jean qui passe le mois de septembre à Paris. — Indépendance de Féli. — Amertume de ses jugements. — Il prend conscience de son talent. — Son activité littéraire. — Plan d'une monumentale *Histoire ecclésiastique*. — *L'Esprit du christianisme*. — Analyse de la brochure intitulée : de l'*Université impériale*. — Articles parus dans l'*Ami de la Religion et du Roi* (septembre 1814-janvier 1815). — Jugement de Féli sur Picot.

La chute de l'Empire fut salutaire à Lamennais ; le nouveau régime, ouvrant un libre champ à son activité, lui permit de secouer la torpeur maladive qui l'avait envahi dans la solitude. Sa correspondance, presque entièrement interrompue (1) en 1813, reprend le

(1) Quelques lettres écrites « à M. Georges Watson, *prisonnier de guerre* », nous montrent Lamennais en relation avec ce jeune militaire anglais qui, ayant reçu une blessure au bras, fut soigné à l'hôpital de Saint-Malo. On peut conjecturer qu'il se convertit, d'après le passage suivant : « Remportez, écrit Féli, remportez dans votre patrie avec la foi conquise par vos prières au fond d'une prison le souvenir des réso-

3 avril 1814. Ce qui se passe alors en France lui cause une surprise agréable (1). De là, le ton d'optimisme, si rare chez lui, qui règne dans sa lettre. Souffrant de la jambe, il ne peut marcher, mais il en prend gaîment son parti, se disant que, puisque cela a commencé, cela finira. « Dieu soit loué, continue-t-il, de ce que j'ai fait ma logique. Quant à ma rhétorique, j'arriverai jeudi à la page 579, post-titulée *finis* (2). » Si l'ouvrage auquel il fait allusion n'est pas la *Tradition* (3), il vient encore grossir la liste des travaux de Lamennais qui ne nous sont pas parvenus.

A la fin d'avril, Féli était à Paris, en pourparlers avec l'éditeur qui s'était chargé de publier la *Tradition*. Le 30, il exhorte Jean à quitter Mgr Caffarelli pour venir s'installer à Paris où ils dirigeraient en commun quelque journal ecclésiastique :

« Je sens mieux que personne la force des liens qui t'attachent à l'évêque de Saint-Brieuc, et, quoi qu'il pût m'en coûter, je ne te conseillerais jamais une démarche qui pût blesser la délicatesse. Mais ne s'agit-il pas ici de choisir entre deux engagements très réels l'un et l'autre. Quand tu es allé t'établir à Saint-Brieuc, n'espérions-nous pas nous y réunir ? Qui t'a empêché de te lier à ce diocèse si ce n'est la liberté que tu voulais te réserver de le quitter en cas que les événements m'appelassent ailleurs ? Au fond, ne

lutions que vous prîtes en face des autels quand vous jurâtes d'être fidèle au Dieu qui se révélait à vous. » Blaize, I, 135. Il est probable que Féli fut pour quelque chose dans cette conversion ; il loue Watson de la piété qu'il témoigne et l'engage à persévérer dans ses bonnes résolutions ; *ibid.* 130, 133, 135. — Le ton de ces lettres est ferme, mais tout en donnant des conseils, Lamennais ne peut s'empêcher de faire un retour sur lui-même en déplorant sa misère ; *ibid.*, 133.

(1) « Je ne m'attendais guère aux nouvelles que le courrier m'apporte. L'Empereur à Langres et l'ennemi à cinq lieues de Paris ! On se perd dans ces grandes manœuvres. » Blaize, I, 133.

(2) Id., *ibid.*, 134.

(3) Le mot « rhétorique » est amené par le mot « logique ». Il ne faut pas le prendre à la lettre, car il est clair que Lamennais plaisante. On peut donc tenir pour tout à fait probable qu'il s'agit de la *Tradition*.

nous devons-nous pas plus mutuellement, que nous ne nous devons à qui que ce soit? Pourquoi donc sacrifierions-nous cette sorte de devoir réciproque et tout ensemble notre bonheur à des considérations étrangères? Il y a partout du bien à faire, et ici plus que nulle part. C'est ce que Tesseyrre ne cesse de me répéter. Quant aux moyens d'exister, 500 abonnés seulement nous rendraient de 6 à 7000 francs. J'ajoute un motif d'un grand poids. J'ai besoin de quelqu'un qui me dirige, qui me soutienne, qui me relève; de quelqu'un qui me connaisse et à qui je puisse dire absolument tout. A cela peut-être est attaché mon salut. Pèse cette dernière considération (1). »

Ce mot, comme le remarque Sainte-Beuve non sans aigreur, « ce mot donne la clef de Lamennais (2) ». Il est très vrai qu'il sera toujours dirigé, mais ce qu'il importe de remarquer, c'est qu'en ce moment il veut l'être, parce qu'il a conscience de sa faiblesse.

Le premier séjour de Lamennais à Paris fut assez court, il dut partir au début de juin; en effet, une lettre écrite de Saint-Malo le 21 juin nous apprend qu'il était allé déjà à La Chênaie et en outre, qu'il s'était arrêté à Saint-Brieuc (3). Il avait été rappelé en Bretagne pour régler quelques affaires, et comptait repartir bientôt pour Paris « où, lui écrivait son oncle Champy, votre lit est déjà préparé (4) ». Lamennais calcule et trouve qu'il serait avantageux d'accompagner M. des Saudrais invité avec lui. Mais celui-ci se ravise et aussitôt Lamennais en prend son parti de bon cœur (5) et se garde de faire revenir sur sa décision son oncle, « tout prêt à changer de nouveau (6) ».

Avec la même mobilité, nous allons voir Lamennais embrasser

(1) Blaize, I, 136.
(2) Sainte-Beuve, *Nouv. Lundis*, XI, 363.
(3) Blaize, I, 138 et 140.
(4) Id., *ibid.*, 141.
(5) Id., *ibid.*
(6) Id., *ibid.*, 145.

successivement un projet, puis, en présence de difficultés qui lui semblent insurmontables, le rejeter bien loin, pour le reprendre, dès qu'on a calmé ses inquiétudes. Mais ce qui le soutient, c'est qu'il sent qu'il y a quelque chose à faire et que son activité peut être employée utilement. En effet, il est nécessaire de réchauffer le zèle du clergé qui ne proteste pas contre la tolérance, dont le nouveau gouvernement fait preuve. « Je crains, dit-il, en parlant des évêques, qu'ils n'aient bien de la peine à se défaire d'une habitude d'esclavage, qui chez beaucoup d'entre eux s'allie à une profonde indifférence pour ce qui devrait uniquement les occuper (1). » Pour cela il faut avoir un journal, dont on soit le maître, « au lieu d'entrer comme auxiliaire dans une spéculation d'autrui. » Il avait déjà demandé à Jean des réflexions sur le Pontificat de Pie VII (2), dont il tirera bientôt un article (3). « Tu pourrais, écrit-il encore le 6 juillet, m'envoyer de Saint-Brieuc des articles ou des matériaux. Il faudrait demander en Italie les ouvrages qui pourraient fournir des extraits piquants. Plus on serait ferme dans ses principes, plus le journal aurait de vogue. Si j'entreprenais ce travail, je serais bien aise d'avoir ce que tu as des papiers de Tonton, pensées détachées, etc. Tu me ferais même grand plaisir d'extraire du *Bon curé* les morceaux qui pourraient figurer à l'article *Variétés*. Je crois qu'il faudrait aussi avoir un article : *Nouvelles ecclésiastiques*, qui contiendrait les pièces officielles et autres documents qu'on est bien aise de conserver (4). »

Sur ces entrefaites paraît le texte d'un projet de loi « napoléonienne » (5) sur la liberté de la presse : « Cela passe tout ce qu'on

(1) Blaize, I, 143-4.
(2) Id., *ibid.*, 137.
(3) Paru dans l'*Ami de la Religion*, n° 62, t. III, p. 145-151.
(4) Blaize, I, 148.
(5) Ce projet de loi, dont les auteurs étaient Royer-Collard et Guizot, présenté par le ministre de l'Intérieur, M. de Montesquiou, le 5 juillet 1814, soumettait à la censure tout écrit ayant moins de trente feuilles d'impression, exigeait l'autorisation du roi pour la publication des journaux et des écrits périodiques, obligeait les imprimeurs et les libraires

a jamais vu. Bonaparte opprimait la pensée par des mesures de police arbitraire ; mais une sorte de pudeur l'empêcha toujours de transformer en ordre légal le système de tyrannie qu'il avait adopté et qu'on n'aurait pas cru susceptible de perfectionnement (1) ». Après avoir exposé ses griefs : « Heureux, dit-il, celui qui vit de ses revenus, qui n'éprouve d'autre besoin que celui de digérer et de dormir, et savoure toute vérité dans le pâté de Reims, que nul n'oserait censurer en sa présence ! J'ai bien peur que l'heureuse révolution ne se borne à l'échange d'un despotisme fort contre un despotisme faible. Si mes craintes se réalisent, mon parti est pris, et je quitte la France en secouant la poussière de mes pieds... Je regrette bien de ne pouvoir savoir avant de partir ce que tu penses du projet de loi qui me paraît la plus vexatoire, la plus sotte, la plus impolitique et la plus odieuse de toutes les lois (2). »

Nul doute que Jean ne l'ait rassuré ; en effet il écrivait à Querret quelques jours plus tard : « Féli vous a-t-il parlé des alarmes qu'il a eues à l'occasion du projet de loi sur la presse ? Elles me paraissent très exagérées, et l'ordonnance du roi ne me paraît pas du tout napoléonienne (3) ».

A Paris, où il était arrivé vers le milieu de juillet (4), Féli paraît aussi indécis qu'affairé : il écrit lettre sur lettre (5) à l'abbé Jean pour lui demander conseil. Son plus grand souci est d'abord de prendre congé de son cousin Champy qui lui témoigne les meilleurs sentiments, lui cherchant une place de secrétaire interprète dans

à se munir d'un brevet et à prêter serment, et ce brevet pouvait leur être retiré pour contravention aux lois et règlements (Blaize, I, 149, note).

(1) Blaize, I, 149.

(2) Id. *ibid.*, 149-150.

(3) Roussel : *Revue du monde catholique*, 1er juillet 1901.

(4) Il est à Saint-Malo le 8 juillet et le 18 à Paris. V. Blaize, I, 151, et 153.

(5) Sept longues lettres sont écrites à Jean du 18 juillet au 12 août. Blaize, I, 153-169.

quelque ministère, ne voulant entendre parler d'aucune situation qui empêcherait son neveu d'habiter chez lui (1). En vain, Lamennais tente de se soustraire aux exigences de cette indiscrète affection. Parfois n'en pouvant plus, il s'échappe, il va passer trois jours place Saint-Sulpice, chez son libraire Girard, le premier de ceux qui, en lui inspirant une trop grande confiance, dont il put se repentir (2), mais non se corriger, l'entraînèrent dans des spéculations malheureuses, où toute sa fortune devait sombrer. Ces courtes fugues n'avancent nullement ce qu'il appelle : « la grande affaire de mon affranchissement (3). » Il faut donc que l'abbé Jean se hâte de venir à Paris, ne fût-ce que pour lui fournir un prétexte honnête de quitter Champy (4) ; il y a aussi d'autres raisons : les deux frères doivent se concerter sur la *Tradition* (5) et former ensemble des projets d'avenir (6).

L'idée la plus chère à Féli, et à laquelle il revient sans cesse, bien que toujours il se voie obligé d'y renoncer, faute de ressources, serait de fonder un journal qu'il dirigerait avec son frère, sans dépendre de personne (7). Il est indispensable pourtant de ménager Girard qui lui offre de l'occuper dans sa librairie, ainsi que le jeune Bois. Sans vouloir s'engager, il ne rebute pas Girard (8). D'autre part, un certain Niel offre de s'associer avec lui. Féli hésite avant de se lier. Il les ajourne l'un et l'autre, car il caresse l'espoir de fonder un journal, sans autre auxiliaire que l'abbé Jean (9). L'abbé Duclaux, consulté, est favorable à ce projet (10) ; Teysseyrre, le guide de Féli en l'absence de son frère, préférerait le

(1) Blaize, I, 155.
(2) Id. *ibid.*, 136 et 172.
(3) Id. *ibid.*, 162.
(4) Id. *ibid.*
(5) Id. *ibid.*
(6) Id. *ibid.*, 158.
(7) Id. *ibid.*, 163.
(8) Id. *ibid.*, 155.
(9) Id. *ibid.*, 167.
(10) Id. *ibid.*, 164.

voir collaborer avec Picot, le directeur de l'*Ami de la Religion et et du Roi* (1). Mais l'esprit gallican de ce journal déplaît à Lamennais (2).

Les choses en étaient là, quand enfin l'abbé Jean annonce son arrivée. Cette nouvelle est accueillie avec des transports de joie : « A samedi donc, mon petit frère. Je vais bien compter d'ici là les heures et les minutes, et prier le bon Dieu pour qu'il nous éclaire l'un et l'autre. Mon projet me plaît extrêmement. Passer nos jours ensemble, mettre en commun nos travaux, nos études, nos plaisirs, nos peines, toute notre destinée, tu me connais, juge avec quelle vivacité mon cœur se précipite dans ces douces espérances. Il me tarde bien de savoir ce que tu m'en diras, car dans ta lettre tu ne me laisses même rien préjuger. Tu as déjà toute la discrétion d'un juge ; comment donc pourrais-je me défier de ta sagesse ? Non, je te promets de nouveau de faire tout ce que tu voudras. Je ne t'ai rien caché, rien déguisé ; je t'ai ouvert mon âme tout entière : que l'amitié prononce maintenant du haut de son tribunal. Je ne t'en dirai pas davantage aujourd'hui ; précisément parce que j'aurais trop à dire (3) ».

Malgré les vives instances de son frère, l'abbé Jean, estimant que sa présence était moins utile à Paris qu'à Saint-Brieuc, venait de retourner auprès de Mgr Caffarelli (4). Alors, Féli forme le projet d'établir à la Chênaie une imprimerie, et il y voit toutes sortes d'avantages (5). Cette idée, pour n'être qu'une fantaisie passagère, n'en est pas moins caractéristique ; elle indique dans quelle mesure on peut

(1) Blaize, I, 165.

(2) « J'ai été étonné de l'estime que Teysseyrre paraît avoir pour Picot et son journal. » Blaize, I, 156.

(3) Id. *ibid.*, 168 (lettre du 12 août 1814).

(4) Blaize, I, 169, et Laveille, I, 161. Une lettre du 27 septembre adressée par Féli à Querret montre qu'il vient de renoncer à un projet de librairie : il s'agissait d'une collection pour laquelle la nièce de Querret avait commencé une traduction de Spedaliri et qu'il décommande. Roussel, I, 46.

(5) Blaize, I, 173.

dire que ce polémiste fut un homme d'action. Il voudrait prendre part aux événements politiques sans quitter la solitude, et agir sans se déranger. En effet, toutes les démarches dont l'ensemble constitue la vie active lui coûtent infiniment. Lorsqu'il rédigeait des mémoires en faveur de l'Ecole de Saint-Malo (1), des pétitions au ministre de l'Intérieur pour rendre service à des amis dans l'embarras (2), il s'acquittait aisément de sa tâche. L'exposé qu'il faisait alors de la situation était clair et net, le style ferme, le ton d'une parfaite convenance. Mais il perd tous ses moyens quand il lui faut faire antichambre dans quelque ministère pour solliciter un appui. La réserve dont les chefs de bureau ne se départissent pas à l'égard des solliciteurs le déconcerte. Il se trouble, dit quelques paroles maladroites, et se retire tout confus, en se promettant bien de ne plus revenir. Un jour, il est allé voir un de ces fonctionnaires, pour obtenir que son frère Gratien eût une lieutenance dans la marine : « Il m'a fait, dit-il, un accueil assez honnête, mais très froid, ne m'a rien promis et m'a laissé la conviction intime que nous ne devions pas compter sur sa protection. Il paraît qu'il est brouillé avec sa femme. « Madame, lui ai-je dit, se porte bien ? » Voici mot pour mot sa réponse : « Je n'en sais rien ; cela m'est fort égal, j'y prends très peu d'intérêt, je vous assure. » Je n'ai pas laissé, comme tu le penses bien, d'être un peu déconcerté. Au reste, à moins qu'il n'y aille de la vie, je ne retournerai certainement pas voir cet homme-là (3). »

Il refuse, sans hésiter, une place qu'on lui offrait dans la grande Aumônerie : « Teysseyrre, dit-il, pense que j'ai bien fait ; il croit qu'un pareil emploi serait incompatible avec l'indépendance de mon caractère (4) ».

Cette indépendance se marque dans la forme tranchante des jugements qu'il porte sur les choses et les hommes. En politique,

(1) Blaize, I, 46 et 66.
(2) Id., *ibid.*, 126-128.
(3) Id., *ibid*, I, 158-159.
(4) Id., *ibid.*, 183.

il désire le rétablissement pur et simple de l'ancien régime : il accuse la lâcheté du gouvernement qui se laisse intimider par les jacobins et n'ose pas leur opposer les seuls adversaires capables de les vaincre, les jésuites : « Il n'y a, dit-il, que les jésuites qui puissent renouveler la religion en France. Le roi le sait dit-on, mais le roi est faible. Il vaut encore mieux que ce qui l'entoure (1). »

Il déclare qu'il n'y a pas un homme de tête dans le conseil ecclésiastique, « pas un homme solidement instruit. Ils se tourmentent pour faire quelque chose et ne sauraient en venir à bout. Ce sont des chevaux suspendus qui galopent en l'air sans avancer (2) ». Quant aux évêques, qui, malgré la décision du pape, refusent leur démission, il les traite si durement, que Teysseyrre lui reproche sa sévérité (3).

Lorsqu'il a des soupçons, les moindres indices lui servent à les confirmer. Il n'a pas une haute idée du clergé français, mais, parce que la *Tradition* ne s'écoule pas assez vite, il y voit la preuve d'une indifférence profonde pour la religion (4). « Le temps approche, dit-il, où il faudra fonder un nouvel ordre de frères ignorantins pour enseigner aux prêtres, voire aux évêques, leur *credo*. Je ne me mettrai pas de cet ordre-là ; j'aurais affaire à des têtes trop dures (5). »

Il vient de lire une brochure d'un M. Stevens, qui prêche ouvertement le schisme. Voici la conclusion qu'il en tire : « Quiconque voudra faire interdire le genre humain ne manquera pas de témoins qui déposeront de sa démence (6). » Un jour, il raconte la démarche qu'a faite auprès de lui M. de Couessin, qui est fou, il est prêt à lui en signer le certificat ; et il en tire cette conclusion inattendue : « Il y a tant d'extravagance dans cette tête-là que je

(1) Blaize, I, 161.
(2) Id., *ibid.*, I, 159.
(3) Roussel, I, 49 et 51.
(4) Blaize, I, 178.
(5) Id., *ibid.*, I, 181.
(6) Id. *ibid.*, I, 160.

serais étrangement surpris qu'il ne réussît pas (1). » Et ce n'est pas là un de ces mots dont on se sait gré et qu'on replace à l'occasion, car cette dernière phrase ne se retrouve pas dans la lettre écrite le même jour à Querret ; or, il y décrivait la même scène avec un souci littéraire, qui n'apparaît pas dans la lettre adressée à Jean (2).

L'amertume de ces jugements s'explique dans une certaine mesure par les continuelles souffrances qu'il éprouve. Les allusions qu'il fait à ses douleurs physiques sont rares toutefois et brèves, durant l'année 1814 (3). Quant à la douleur morale, il n'a plus le temps de l'analyser. Il semble même avoir oublié ce qui le préoccupait surtout naguère, et avoir remis à plus tard de prendre une décision grave. C'est uniquement sa vocation d'écrivain que les événements viennent de lui révéler. Il sent qu'une carrière on ne peut plus favorable s'ouvre devant lui, sous un gouvernement qu'il méprise, capable d'exciter sa colère, et trop faible pour en réprimer l'éclat. Il se croit moralement obligé d'écrire(4): il a en effet pris conscience de son talent d'écrivain, qui n'avait commencé à « se produire qu'en se niant soi-même, en se plaignant et se déplorant comme incapable et nul (5) ». « J'ai peu de talent, écrit-il le 26 octobre 1814, et pourtant, en regardant dans ma tête, il me semble qu'il y a là quelque chose qui ne demande qu'à sortir (6). »

(1) Blaize, I, 182.

(2) Roussel, *Revue du monde catholique*, 15 juillet 1901.

(3) Blaize, I, 146 et 183.

(4) « Je serais moins embarrassé, écrit-il à propos de Bois, si je croyais pouvoir me livrer à un commerce quelconque ; j'aurais, ce me semble, mille moyens de réussir ; mais il n'en est pas de même de Bois : que fera-t-il tout seul ? D'un autre côté, plus j'y pense, plus il me paraît évident que je manquerais à ce que Dieu demande de moi en abandonnant des travaux qui peuvent être utiles à l'Eglise, pour des occupations dont le seul but serait de gagner de l'argent. » Blaize, I, 188.

(5) Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, XI, 355.

(6) Blaize, I, 185.

Ce qu'il « a dans sa tête » alors, c'est le plan d'une histoire ecclésiastique qui ne devrait pas « avoir plus de 20 à 25 volumes in-8° de 5 à 600 pages, ce qui suppose à peu près vingt années de recherches et d'application assidue ». Il en donne les grandes lignes : « Il y a trois idées principales auxquelles tout doit se rapporter : 1° la protection visible de Dieu sur son Eglise, preuve magnifique de la divinité de la religion ; 2° les développements du gouvernement de l'Eglise, variable dans sa forme, quoique toujours la même au fond ; raison des changements qu'a subis la discipline aux diverses époques ; 3° l'influence du christianisme sur la société.

« Le mérite et l'utilité de l'ouvrage dépendront uniquement de la manière dont seront traités ces points fondamentaux. Le reste et le style même n'est qu'un faible accessoire. D'ailleurs, un bel ordre d'idées élève naturellement et fortifie le talent. *Res verba rapiunt* (1). »

Il indique ensuite la méthode qui assurera l'unité de composition à ce vaste travail : « il faut abréger les points secondaires et supprimer les faits insignifiants. On ne devra pas interrompre la narration par des réflexions qui seront rejetées dans des discours (2) destinés à montrer au lecteur, sous des points de vue généraux, les siècles dont il aura parcouru l'histoire (3). »

En même temps que cet ouvrage d'une telle envergure, Lamennais en conçoit un autre qui n'a pas moins d'importance, et dont il n'a malheureusement pas indiqué le plan : « Je voudrais bien pouvoir, dit-il, donner deux ou trois années sans interruption à l'*Esprit du christianisme* (4). C'est un des plus beaux ouvrages qu'on puisse

(1) Blaize, I, 185-186.

(2) C'est ce qu'avait fait Fleury et ce que tentera Rohrbacher dans sa volumineuse histoire.

(3) Blaize, I, 186.

(4) Lamennais eut peut-être sous les yeux un petit livre « des plus médiocres », signalé par M. Victor Giraud dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France* (avril-juin 1898, p. 285, note 3), intitulé : *L'esprit du christianisme précédé d'un précis de ses preuves et suivi d'un plan de*

faire. Si je parvenais à l'achever tel que je le conçois, je dirais sans regret mon *nunc dimittis*. Cela n'empêchera pas l'*Histoire ecclésiastique* parce que tu pourras toujours rassembler les matériaux et même avec plus de soin, n'étant pas pressé par le temps (1). »

En attendant qu'il ait assez de loisir pour entreprendre de si grands travaux, Lamennais a consenti à traiter avec Picot, mais sans s'astreindre à une besogne fixe.

« Je voulais renoncer aux journaux, écrit-il le 31 octobre, mais Teysseyrre m'a fait tant d'instances pour me lier avec Picot que j'y ai enfin consenti. Je dîne aujourd'hui chez lui pour convenir définitivement de nos faits. Il est entendu déjà que je ne donnerai qu'autant d'articles qu'il me plaira, un, deux, trois si je veux, point du tout, si cela me plaît ainsi, et les articles ne seront point corrigés. Il ne reste que le prix à régler. Je crois que nous nous arrangerons sur le pied de 5 francs la page, sauf à augmenter, si le journal prospérait. Ce travail n'est pas trop de mon goût. Je désirerais vivement commencer l'*Esprit du Christianisme*. Trois ans d'un travail suivi l'avanceraient, je crois, beaucoup (2). » Et le 5 novembre : « Ce serait un bel ouvrage. Ce que j'aimerais mieux encore pourtant, ce serait de me retirer dans un monastère. On les rétablit à Rome, et ces asiles semblent faits pour moi. Je suis las du monde et de la vie. Plus je vais, plus je m'en dégoûte. Je n'aurai de paix que quand je pourrai dire : *Aufugi fugiens et mansi in solitudine* (3). »

conduite, par l'auteur du livre intitulé : *Le comte de Valmont ou les égarements de la raison*, Paris, librairie de la société typographique, 1803, an XI. Dans tous les cas, il est permis de conjecturer que Lamennais en choisissant le mot *esprit* voulait faire entendre que son apologie ne serait plus sentimentale, mais rationnelle. Après Chateaubriand, il croyait qu'il restait à montrer que le christianisme est capable, non seulement d'exciter des émotions esthétiques, mais de satisfaire les besoins de la pensée.

(1) Blaize, I, 194.
(2) Id., *ibid.*, 190.
(3) Id., *ibid.*, 192.

Il put enfin quitter Paris en novembre (1), après s'être entendu avec Niel, sur un journal qu'ils voulaient fonder et dont le premier numéro devait paraître en janvier (2).

Durant son séjour à Paris, Lamennais avait déjà écrit plusieurs articles. Au mois de septembre, avait paru une brochure intitulée : *De l'Université impériale* (3). On y lisait cette phrase qui fit fortune : « Etudier le génie de Bonaparte dans les institutions qu'il forma, c'est sonder les noires profondeurs du crime et chercher la mesure de l'humaine perversité (4). » L'auteur se demande ce que pourrait devenir une nation placée « entre une ignorance absolue et la plus hideuse dépravation » (5) ? Car toutes les institutions privées étaient l'objet d'un « contrôle minutieux » qui occupait une « armée immense de douaniers de l'enseignement (6) ». « Au reste, que l'Université ferme ses écoles aux enfants du pauvre, ce n'est pas ce que je lui reproche ; elle les sauve de sa corruption ; mais empêcher qu'on ne forme pour eux d'autres établissements, voilà l'injustice qui révolte (7). » L'éducation a une importance sociale plus grande que l'instruction. Mais Bonaparte ne cherchait que son propre intérêt et non celui de la société : « Les entraves qu'il mit à l'éducation servaient ses desseins sous un rapport auquel peut-être on n'a point fait encore assez d'attention. Elles tendaient à avilir le caractère national en propageant le culte de l'or. Les richesses devenant l'unique moyen de distinction, on prenait rang, selon ses revenus, dans la hiérarchie sociale : échelle honteuse où la considération était évaluée par sous et deniers ; système

(1) Blaize, I, 197.
(2) Id., *ibid.*, 194.
(3) « Ci-joint encore, écrit-il à Bruté le 29 septembre, un léger souvenir que nous avons cru devoir à notre bonne mère l'Université. » Gournerie, 94. V. Blaize, I, 170.
(4) *O. compl.*, éd. Cailleux, VI, 315.
(5) *Ibid.*, VI, 303.
(6) *Ibid.*, 313.
(7) *Ibid.*, 314.

funeste qui seul eût suffi pour renverser la société (1). »

Qu'était en soi « cette fastueuse éducation ?... D'abord son principal but, ce n'est pas assez dire,son but unique était d'inspirer aux enfants les goûts et l'esprit militaire. Conduits au son du tambour, divisés par compagnies, par escouades, avec des officiers, des sergents, des caporaux, astreints rigoureusement à l'exercice; tout jusqu'à l'habit uniforme et au genre même des punitions ne leur rappelait que des idées de guerre. Chaque lycée offrait l'image d'une caserne : c'était la même discipline et à peu près le même appareil. Le bruit des armes retentissait sans cesse à l'oreille des élèves : on imprégnait pour ainsi dire de sang leurs jeunes âmes. Les ordres les plus stricts prescrivaient de donner pour sujet presque exclusif de thèmes et de versions les batailles de Bonaparte. Lui-même il disait : *tout Français est soldat*, et en conséquence on lui fabriquait des soldats dans ses écoles comme des canons dans ses fonderies (2). »

Le but au contraire d'une bonne éducation est de préparer l'enfant « à bien remplir l'état auquel les circonstances ou son propre choix l'appelleront dans l'avenir (3) ».

Sous le rapport de la religion, l'auteur remarque que le prince, en se réservant la nomination des professeurs de théologie, « dépouille les évêques d'un droit sacré qu'ils tiennent de Dieu même et livre la doctrine et la foi à la discrétion du gouvernement (4) ». En n'admettant que les *préceptes* de la religion catholique,on exclut le dogme, « et l'on proclame l'indifférence des religions ou le déisme *qui n'est*, dit Bossuet, *qu'un athéisme déguisé* (5) ». Les aumôniers ne pouvaient rien. Parfois on faisait assister les élèves à la messe par députation. Les mœurs étaient scandaleuses. Sous le rapport de l'instruction, Lamennais critique la prédominance accordée aux

(1) *O. compl.*, éd. Cailleux, VI, 315.
(2) *Ibid.*, 315-316.
(3) *Ibid.*, 316.
(4) *Ibid.*, 317.
(5) *Ibid.*, 318.

mathématiques. « Le goût de la géométrie est généralement incompatible avec le goût des lettres. C'est une vérité d'expérience dont il serait aisé de trouver la raison dans la nature. Occuper simultanément l'enfance de ces deux genres d'étude, c'est donc l'attirer à la fois vers deux points opposés ; c'est l'obliger de faire un choix ou l'empêcher d'avancer dans aucune des routes qu'on lui ouvre. Si quelques individus privilégiés parviennent à les parcourir ensemble, on ne doit pas juger de la méthode par des exceptions fort rares (1). » Des maîtres désintéressés sont bien supérieurs à des fonctionnaires salariés : « Il n'y a que la religion, que la conscience qui puissent obtenir de l'homme ce dévoûment absolu à des devoirs bien plus pénibles qu'on ne le pense (2). » — « Mais ce qui tue les études dans l'Université, c'est surtout l'indiscipline, fruit de l'irréligion et de l'immoralité. Comment maintenir l'ordre parmi des jeunes gens volages, ardents, emportés, lorsqu'on a brisé le seul frein qui pouvait les contenir ? Comment obtenir d'eux, contre tous leurs goûts, une application laborieuse, patiente, persévérante, lorsqu'on a commencé par mettre leurs passions à l'aise, et que, renonçant au doux empire de la persuasion, on ne s'est réservé que celui de la force, qui irrite les caractères violents et affaiblit les âmes faibles (3) ? »

La conclusion de ce réquisitoire violent, qui ne tendait à rien moins qu'à la suppression de l'Université, montre très clairement pourquoi Lamennais est libéral, malgré son horreur de l'individualisme ; il est en effet d'accord avec les défenseurs de l'Université pour affirmer les avantages d'un plan uniforme de l'éducation (4) ; mais il prouve que cette unité est factice dans l'Université impériale. Il faut donc, selon lui, pour réorganiser l'enseignement, « prendre pour modèle ce qui existait à l'époque de la plus grande splendeur de la France (5) ». Et en attendant qu'on puisse revenir

(1) *O. compl.*, éd. Cailleux, 320-321.
(2) *Ibid.*, 321.
(3) *Ibid.*, VI, 322.
(4) *Ibid.*, 326.
(5) *Ibid.*, 327.

à l'ancien ordre de choses, il n'y a qu'un parti à prendre : « Qu'on supprime toute entrave, qu'on laisse une liberté entière, et l'on verra se former des établissements nombreux, dont l'émulation garantira la bonté (1) ».

Deux articles où il était rendu compte d'un ouvrage intitulé : *Traité sur l'époque de la fin du monde et sur les circonstances qui l'accompagneront*, parus en septembre et octobre dans l'*Ami de la Religion* (2), avec la signature F., sont vraisemblablement de Féli. Quelques réflexions sur la fragilité des systèmes qui appliquent aux événements contemporains les plus obscures allégories, témoignent d'un vigoureux bon sens. Bien qu'un hommage fût rendu à la piété de l'auteur du *Traité*, des lettres de protestation contre ces articles, un peu trop rudes dans la forme, parvinrent à la rédaction du journal (3).

Dans un article paru en novembre et qui a pour titre *Dotation du clergé* (4), Lamennais montre qu'il est juste et sage de la part du gouvernement de restituer au clergé « la portion de ses propriétés qui a été réunie au domaine public. » Il amène très habilement un passage des *Réflexions sur l'état de l'Eglise*, etc., dans lequel sont célébrés les bienfaits prodigués par le clergé sous l'ancien régime (5).

Quelques jours plus tard, paraissait un article intitulé : *Considération sur le Pontificat de Pie VII* (6), pour lequel Féli utilisa des notes qu'il avait demandées à Jean au mois d'avril précédent (7). Il développe cette idée que l'existence de la religion catholique est la meilleure preuve de sa vérité : après avoir triomphé des per-

(1) *O. compl.*, éd. Cailleux, VI, 327.
(2) II, 327-343. III, 33-41. Voir la table chronologique des articles de Lamennais durant cette période.
(3) *Ami de la Religion*, III, 335.
(4) *Ibid.*, 113-121.
(5) *Mélanges*, 94-95 et *supra*, p. 95-96.
(6) *Ami de la Religion*, III, 145-151.
(7) Blaize, I, 137.

sécutions, l'Eglise dut faire front aux hérétiques, unis dans leur haine commune du souverain Pontife. A la mort de Pie VI, les adversaires de la religion, servis par les armes de la France, croyaient triompher, quand par un concours merveilleux de circonstances, les ennemis ordinaires du Saint-Siège protégèrent l'indépendance du conclave, qui plaça sur la chaire apostolique le Pontife le plus digne de l'occuper. La situation de l'Eglise paraissait alors très grave : en France, à côté des incrédules qui se réjouissaient du schisme constitutionnel, il se trouvait des hommes politiques qui voulaient pour le peuple une religion, quelle qu'elle fût, peu leur importait laquelle. Et tandis que les auteurs de la *Tradition*, exaspérés sous Napoléon, désiraient une persécution ouverte et aspiraient au martyre, Lamennais déclare à présent que si « Bonaparte se fût lié avec les constitutionnels, ou qu'il eût embrassé le protestantisme, comme il paraît en avoir eu un moment le dessein, c'en était fait en France de la religion catholique (1) ».

Le 9 novembre, Féli écrivait : « Si j'ai le temps, je ferai sur le *Guide* un petit article qui nous sera utile de deux façons (2) ». Cet article parut à la fin du mois (3). Deux côtés très différents du génie de Lamennais s'y trouvent unis et comme fondus; car le petit livre pieux de Louis de Blois devient une arme entre les mains du polémiste : constatant la pauvreté des écrits ascétiques dans les sectes séparées, notamment chez les protestants, il en trouve la raison dans l'infériorité de leur doctrine purement humaine, en face de la féconde « doctrine du sacrifice qui fait le fonds de la religion catholique ».

En décembre (4), Lamennais rendait compte de l'ouvrage suivant :

(1) *L'Ami de la Religion*, III, 151.

(2) Blaize, I, 137. « Je donnerai, dit-il dans la même lettre, ces jours-ci à Picot, un article sur l'Université, à propos des deux brochures en sa faveur que tu as lues ici. L'article n'est pas merveilleux. Il est sur le ton ironique. Il y a deux ou trois traits assez mordants. » (*Ibidem*) Je n'ai pas retrouvé cet article dans l'*Ami de la Religion*.

(3) *L'Ami de la Religion*, III, 209-214.

(4) *Ibid.*, 257-267.

Réflexions sur quelques parties de notre législation civile, envisagée sous le rapport de la religion et de la morale, le mariage, le divorce, les enfants naturels, l'adoption, la puissance paternelle, etc. par Ambroise Rendu, avocat à la Cour royale de Paris, inspecteur général et conseiller ordinaire de l'Université royale de France. Il reproche à l'auteur de ne pas conclure conformément à ses principes, en n'affirmant pas que la loi doit déclarer le sacrement nécessaire à la validité du mariage civil. Mais, « entraîné par l'esprit de son siècle, il cherche à composer avec les erreurs et les passions, et il ne s'aperçoit pas que leur abandonner un seul point, c'est prendre l'engagement de leur céder sur tous les antres. Ah! repoussons loin de nous ces doctrines énervées, ces systèmes mitoyens, où l'on s'efforce de rapprocher les extrêmes, de concilier les contradictoires, d'allier le bien et le mal, et où l'on ose proposer à la religion, à la morale, à Dieu même des capitulations (1) ».

La publication de l'article intitulé *Du droit de joyeux avènemen* avait été retardée (2) : une note de la rédaction laisse entendre que l'article ne lui semble pas juste de tout point (3). Picot était trop gallican pour accorder à Lamennais que ce prétendu droit était un abus. Il dut lui en coûter de laisser imprimer cette phrase : « Le clergé tenta inutilement de secouer le joug qu'on lui imposait, et la servitude des brevets fut ajoutée à tant d'autres qu'on appelait des libertés (4). »

Dans les *Mélanges* qui parurent en 1819 à la suite des *Réflexions sur l'état de l'Eglise*, Lamennais ne recueillit ni cet article, ni ceux relatifs au *Traité sur la fin du monde*, non plus que les *Considérations sur le Pontificat de Pie VII.*

Désormais, il cesse de collaborer avec Picot, tâche qu'il avait acceptée à contre-cœur, et sur les instances réitérées de Teysseyrre.

(1) *Premiers mélanges*, 271.
(2) *L'ami de la Religion*, III, 337-346, il ne parut qu'en janvier 1815.
(3) *Ibid.*, 337, note.
(4) *Ibid.*, 341.

Dès lors il faisait peu de cas de Picot, comme le prouve la lettre suivante :

« *Dans les temps ou les bêtes parlaient,* me disait ma vieille gouvernante, fille de mérite, fille rare, qui savait sur le bout du doigt tous les contes de mère l'Oie, je ne me lassais point de l'entendre ; elle mettait tant de vérité dans ses récits que je me croyais, malgré que j'en eusse, au temps où elle avait établi la scène. *C'était proprement un charme.* Vous qui savez combien sont vives les impressions de l'enfance, combien elles influent sur nos affections, nos goûts dans le cours tout entier de la vie, jugez avec quel inexprimable plaisir je lis aujourd'hui l'*Ami du Roi.* Que de doux souvenirs il me rappelle ! Que d'aimables illusions il réveille en moi ! Le bon M. Picot, la bonne Thérèse se confondent, s'identifient tellement l'un avec l'autre dans tout mon esprit que souvent je ne sais pas où les distinguer. Et pourquoi chercherais-je après tout à dissiper le prestige ? pourquoi voudrais-je séparer ce que la nature même a uni ? N'est-il pas d'ailleurs trop heureux aujourd'hui que l'amour de la nouveauté tourne la plupart des têtes, qu'au moins, dans ce délire universel, les anciennes traditions aient conservé un fidèle interprète. Sans lui, sans M. Picot, la gent humaine serait trop fière de son partage ; elle finirait par s'approprier l'ennuyeux don de la parole comme un privilège exclusif ; il y aurait prescription contre les amis de ma bonne Thèrèse, et je ne m'en consolerais jamais. Lisez donc, mon cher, l'*Ami du Roi*, relisez sans cesse, afin de pouvoir un jour avec cette autorité que donne l'expérience répéter à vos enfants : Dans le temps, dans l'heureux temps, et le reste, que vous savez et que tout le monde sait (1) ».

L'admiration que M. Picot éprouvait pour les La Mennais, sans les admirer assez au gré de Teysseyre, n'était donc pas réciproque (2).

(1) Lettre du 22 décembre 1814 à Querret. ROUSSEL, *Revue du monde catholique*, 1er août 1901.

(2) Réponse de Teysseyre à une lettre du 19 septembre 1814. ROUSSEL, I, 52.

A mesure que Picot s'affermit dans ses principes gallicans, Féli ne se contenta plus de relever nombre de *bêtises* (1) dans ses écrits, mais il perdit pour lui toute estime (2) ; car, passionnément épris de la vérité, il la trouve si belle qu'il lui semble que c'est l'offenser que de ne pas la voir, et, dans son ardeur à la venger, il ne distingue plus ceux qui l'aiment, sans la connaître, de ceux qui la nient parce qu'ils la craignent.

(1) Roussel, I, 51.
(2) Féli à Bruté le 9 octobre 1831. Gournerie, 170.

CHAPITRE X

LA CRISE DE L'ORDINATION (1815-1817)

Féli à la Chênaie. — Son indépendance à l'égard de Bonald. — Il l'admire toujours mais il discute certaines de ses idées. — Il prévoit la chute de Louis XVIII. — Motifs de son départ pour Londres où il reste sept mois (4 avril-18 novembre 1815). — Ses impressions d'exi et la plainte de l'*Exilé* dans les *Paroles d'un croyant.* — Son état précaire. — Ses relations : lady Jerningham, Henry Moorman, l'abbé Carron. — Pour ne pas quitter celui-ci, il prolonge son séjour en Angleterre. — Sa clairvoyance et son pessimisme touchant la politique. — Incertitude persistante sur sa vocation. — Il *se laisse décider* par l'abbé Carron qui revendique une responsabilité dont l'abbé Jean ne veut pas. — Il loge aux Feuillantines. — Ses faibles ressources matérielles. — Dans quel état d'esprit il se prépare au sous-diaconat reçu à Saint-Sulpice le 24 décembre 1815. — Même alors, il hésite à s'approcher du sacerdoce. — Exhortations pressantes de MM. Carron, Teysseyrre et Jean de La Mennais. — Il quitte brusquement Paris et reçoit le diaconat à Saint-Brieuc. — Il est ordonné prêtre à Vannes le 9 mars 1816. — Il célèbre sa première messe aux Feuillantines. — Avait-il la vocation sacerdotale ? — On n'a pas vu que le sacrifice exigé de lui était au-dessus de ses forces. — La lettre du 25 juin 1816 confirmée par les lettres suivantes (1816-1817). — Lamennais laïque aurait-il rompu avec Rome ? — Raison de son désespoir actuel. — Teysseyrre, inquiet enfin, tâche de le divertir par le travail littéraire. — Articles de Lamennais parus dans le *Mémorial.* — Il écrit le premier volume de l'*Essai sur l'indifférence* entre le printemps 1816 et le printemps 1817. — Rapport de ce livre et de *l'Esprit du christianisme.* — Il l'a composé par devoir et sans attrait. — Il attaque de nouveau les

gallicans dans le *Mémorial*. — Il défend la liberté d'enseignement, mais non par amour de la liberté. — Contraste entre l'allure de ses écrits destinés au public et l'état de son âme révélé par ses lettres et ses *Réflexions sur la vieillesse*. — Sa mobilité d'esprit le sauve.

Après avoir passé une partie de l'hiver auprès de l'abbé Jean, Féli, qui s'ennuyait à Saint-Brieuc, désira retourner à la Chênaie (1). Le 19 février, il écrivait de là à son frère : « Je n'ai de courage à rien ; le siècle est trop sot. Et puis, une nouvelle culbute me paraît tellement inévitable qu'il me paraît plus prudent de faire son paquet que de faire des livres. Je n'ai encore vu, Dieu merci, personne si ce n'est un lièvre, pour qui j'ai conservé beaucoup d'estime ; car il s'en alla dès qu'il m'aperçut, sans chercher à entrer en conversation. C'est peut-être la plus raisonnable bête de tout le pays. La tranquillité dont on jouit ici est l'image la plus ressemblante du bonheur ; on voit qu'elle est de la famille. L'âme s'endort au milieu de ces bois tristes, sombres et silencieux. Elle jouit de son inaction, comme le corps jouit du sommeil. Il y a bien du plaisir à penser qu'on ne pense point. Si, pourtant, je pense à toi et bien souvent et bien tendrement (2). »

L'inaction dont il parle est toute relative, comme on en peut juger par le début de la même lettre : « Le dimanche, dit-il, est pour moi un jour laborieux : à peine ai-je quelques heures pour expédier sept journaux, quatre *Mercure*, et écrire huit lettres (3). » Il

(1) Au mois de février, cf. lettre de Jean de Querret du 16 février 1815. Roussel, I, 57.

(2) Blaize, I, 199. Quelques jours avant de recevoir cette lettre, l'abbé Jean écrivait : « Féli est retourné à la Chênaie. La Chênaie est le seul endroit de la terre où l'on puisse vivre, attendu qu'on n'y voit que des arbres et qu'on n'y entend d'autre bruit que celui des grenouilles qui coassent à la queue de l'étang. Enfin que chacun soit où il veut être, je ne m'y oppose pas. La volonté de Dieu soit faite ! » Roussel, I, 57.

(3) Blaize, I, 197.

donne son opinion sur quelques-unes de ces feuilles. Le *Mercure* lui paraît « l'insipidité même. Il n'y a de lisible que le deuxième article de Bonald sur la vie de Bossuet (1) ». Bonald lui-même est pris à parti : Féli conteste la valeur de certaines de ses idées ; il critique sa théorie fondamentale relative à la Trinité : « Quand Bonald dit : Si Dieu existe, il est volonté, amour et force, je pense qu'il faut entendre une volonté en puissance ou la faculté de vouloir. Et lorsqu'il ajoute : S'il est volonté et force, il agit, le mot volonté exprime ici la faculté de vouloir, réduite en acte. Autrement, comme tu l'observes, il s'ensuivrait que Dieu aurait été créé nécessairement. Au reste, il y a du louche et de l'inexactitude dans cette manière de considérer la Trinité. J'aime bien mieux dire qu'elle est *puissance, intelligence, amour*. Tout se déduit de là très clairement. La volonté appartient également aux trois personnes ; elle n'est donc pas une personne distincte. La force n'est que la puissance, et l'amour n'est pas le verbe (2) ». Lamennais donc médite cette théorie de la Trinité dans la période où il parle souvent de son *Esprit du Christianisme*. Or, dans l'*Esquisse d'une Philosophie*, il posera une théorie de la Trinité à la base de sa métaphysique (3). Ce rapprochement nous autorise à croire que l'*Esprit du Christianisme* qu'il projetait, si l'on ne peut l'identifier, comme nous essaierons de l'établir, à l'*Essai sur l'indifférence*, est devenu l'*Esquisse d'une Philosophie*.

Ce qui est sûr, c'est qu'en écrivant l'*Essai*, il n'a pas cessé de voir en Bonald le plus profond des penseurs contemporains. Il le préfère de beaucoup à Chateaubriand auquel il reconnaît « un grand talent, mais son esprit, dit-il, a peu de racine, et c'est ce qui fait que sa gloire sèchera promptement. [Comme certains arbrisseaux, il ne se nourrit que par les feuilles. J'aime mieux M. de

(1) Blaizé, I, 198.
(2) Id., *ibidem*.
(3) *Esquisse d'une philosophie*, Paris, Pagnerre, 1840, 4 vol. in-8, livre Ier, chap. vii et viii, pp. 52-64.

Bonald qui va chercher sa sève à travers les rocs primitifs jusque dans les entrailles de la terre (1) »

Mais l'admiration de Lamennais ne l'empêche pas de faire des réserves sur la philosophie de Bonald. Quant à ses idées politiques, non content de les critiquer, il n'hésite pas à présenter quelques observations à ce fauteur exagéré de Bossuet (2).

Le *Mémorial*, si ennuyeux, est honnête quoique trop gallican. Mais le *Journal des Débats* est *déshonoré* : « Dussault cache moins son philosophisme que sous Bonaparte. En insérant ses articles, le *Journal des Débats* se déshonorerait si ce n'était chose faite. Hoffmann ne vaut pas mieux que Dussault, ni Nodier mieux qu'Hoffmann, ni X... mieux que Nodier. Chateaubriand est assez bien à sa place au milieu d'eux. Son morceau sur les comédiens est un modèle de cette indifférence qui prend le nom de modération et dont la racine est sous le trône même (3). »

Si l'indifférence religieuse est tellement répandue en France, la grande coupable aux yeux de Lamennais, c'est l'Université, qui, après la chute de Napoléon, existe encore, héritière des doctrines du XVIIIe siècle : « Maudites soient, s'écrie-t-il, la fille et la mère, l'ancienne et la nouvelle Université ! Maudits soient les fabricateurs de cette infernale engeance. Maudits soient ceux qui l'ont fait naître et qui contribueront à l'élever. Maudits, les chefs ! maudits les subalternes, maudite toute cette infâme canaille (4). »

Dans la même lettre datée du 6 mars, il constate que le gouvernement est très menacé : « Tout va de mal en pis. Le mécontente-

(1) Féli à Jean le 27 décembre 1817. BLAIZE, I, 314.

(2) « Il m'a pris fantaisie de me plaindre un peu à M. de Bonald de l'universalité des louanges qu'il prodigue à la vie de Bossuet. Je ne saurais digérer 1682 ; c'est là-dessus que portent mes observations. Il ne répondra pas, mais il entendra. Ses principes le forcent à dire *Amen* intérieurement, et, pour peu qu'il veuille regarder devant lui, il verra ce redoutable spectre de l'infaillibilité, tout vivant, tout-puissant, et étendant ses inévitables bras pour l'embrasser. » BLAIZE, I, 200.

(3) BLAIZE, I, 201.

(4) Id. *ibid.*, 202.

ment gagne. Le Jacobinisme triomphe de la faiblesse du gouvernement et l'avenir est gros de désastres (1). »

Le 1er mars en effet, Napoléon avait débarqué au golfe Juan ; le 13, agissant déjà en souverain, il lançait de Lyon un décret qui ordonnait la dissolution des deux Chambres. Donc, le 17, Féli savait à quoi s'en tenir, et la *culbute* qu'il prévoyait depuis un mois, était presque un fait accompli (2), lorsqu'il écrivait à Querret les lignes suivantes :

« Eh bien, mon cher ami, qu'est-ce donc que tout ceci? Des malheurs, du sang, la ruine entière de la France. L'avenir est gros de désastres, et de quelque côté que je tourne mes regards, je ne vois que des sujets de désolation et de larmes. Au milieu de tout cela, le bon Dieu me fait la grâce d'être profondément tranquille, quoiqu'assurément ma position personnelle ne soit pas une des plus belles. Je tâche d'être en garde contre une certaine exaltation de tête qui empêche d'écouter les conseils de la sagesse, dans un moment où ils sont si nécessaires ; car je crois que la fermeté d'un prêtre doit toujours être calme comme le fond de son âme. Voilà ce que je me dis, voilà ce que je pense ; que ferais-je dans des circonstances faciles à prévoir, et qui arriveront peut-être bientôt ? Mon devoir, du moins je l'espère, parce que je me confie en celui de qui découlent toute force et toute lumière (3). »

La conduite de Lamennais a-t-elle démenti alors la dignité de ces paroles ? et lorsqu'il partit pour l'Angleterre a-t-il obéi à cette exaltation dont il se défiait, ou bien aux conseils de la sagesse ?

(1) Blaize, I, 202.

(2) Louis XVIII quittait Paris le 19 mars.

(3) Roussel, I, 65. Bien que Féli, qui n'était pas encore sous-diacre alors, parle de lui comme s'il était déjà prêtre, les allusions politiques sont trop claires pour permettre de croire que la lettre soit postérieure à 1815. Cela nous indique seulement que si Féli ne s'est pas rapproché du sacerdoce, il s'y croit toujours destiné. Il ne s'est pas encore décidé parce qu'il n'a pas reconnu en lui toutes les qualités nécessaires au prêtre, mais il s'efforce de les acquérir.

Ce n'est pas d'après l'avis de l'abbé Jean (1) qu'il résolut de quitter la France. Il lui avait seulement écrit le 26 mars qu'il ne voyait aucun inconvénient à ce que celui-ci retardât son voyage de quelques jours. Voulait-il éviter de le revoir avant son départ, dans la crainte de s'attendrir, ou sa décision fut-elle prise brusquement, après le 26 ? Ce qui est sûr c'est que le 1er avril, Féli était à Saint-Malo d'où il écrivait à son frère la lettre suivante :

« Je t'annonce, mon cher Jean, une nouvelle qui te surprendra peut-être ; lorsque tu recevras cette lettre, je serai parti pour les colonies. Il m'a semblé que dans les circonstances présentes, l'auteur de la *Tradition* ne pouvait sagement demeurer en France. Comme j'ignore combien de temps durera mon absence, j'ai pris le parti de vendre à Ange (2) tout ce que je possède, afin d'emporter de quoi vivre. J'ai mieux aimé lui vendre qu'à un autre, afin que mon bien ne sortît pas de la famille. Je serai obligé de passer par l'Angleterre, n'y ayant point ici de navire prêt à partir pour nos colonies. Ce n'est pas sans regrets que je me sépare de vous tous ; mais comme je suis le seul qui puisse avoir quelque chose à craindre, j'ai voulu vous épargner des inquiétudes en m'en allant. Puissions-nous un jour nous revoir ! c'est le vœu le plus ardent de mon cœur, qui ne cessera jamais de vous aimer, quel que soit le lieu que j'habite. Adieu, mon cher ami ; aie soin de ta santé et ne t'afflige point trop d'une séparation nécessaire. Dieu le veut ; ce mot répond à tout et console de tout. Adieu encore une fois ; je t'embrasse et t'aime de toute la tendresse de mon cœur (3). »

Il est possible que Lamennais se soit exagéré l'attention dont il était l'objet (4) ; mais Sainte-Beuve, en 1867, s'en égaye un peu

(1) Cf. dans Roussel, I, 78, le passage d'une lettre de Jean d'après lequel celui-ci paraît craindre que le public ne reproche à son frère d'être parti.

(2) Son beau-frère M. Ange Blaize.

(3) Blaize, I, 205-206. Cf. la lettre de Féli à Bruté du 23 avril 1824. Gournerie, p. 94-97.

(4) Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, t. XI, p. 378.

hors de propos, et, de ses considérations, le caractère qui ressort amoindri n'est pas celui de Lamennais.

Celui-ci partit donc le 4 avril pour Guernesey (1), d'où, le lendemain, il adressait à M. Blaize une lettre qu'il signait Patrick Robertson (2) afin de dérouter la police impériale. De là il passa, non pas aux colonies, mais en Angleterre, et nous savons par un billet de Jean (3) qu'il était à Londres, le 23 avril.

Les peines de l'exil furent particulièrement sensibles à une nature au fond si tendre et qui, malgré son grand amour de la solitude, avait besoin d'être comme enveloppée par l'affection discrète des siens. Si le célèbre morceau de l'*Exilé* n'est pas une froide allégorie, c'est parce que tel jour, à Londres, l'écrivain s'est réellement senti perdu dans la foule des étrangers et qu'il a « vécu » le mal étrange dont il parle : « Nous avons, écrivait-il à son beau-frère, un mois de septembre superbe, mais il n'y a pas de beau temps loin de son pays (4). » Et je lis dans les *Paroles d'un Croyant* : « Ces arbres sont beaux ; ces fleurs sont belles ; mais ce ne sont point les fleurs ni les arbres de mon pays ; l'exilé partout est seul (5). »

Aux souffrances morales s'ajoutaient les soucis d'ordre matériel, car, privé de ressources, il se vit obligé de gagner sa vie et trouva difficilement à s'occuper. Un jour, sollicitant un préceptorat, il se présenta chez lady Jerningham, belle-sœur de lord Strafford (6) ; il

(1) « Je pars dans deux heures » écrit-il, le 4 avril à la baronne Champy, FORGUES, I, 11.

(2) BLAIZE, I, 207. Robertson = fils de Robert en anglais.

(3) ROUSSEL, I, 68, c'est donc à tort que Forgues assure qu'il passa plusieurs mois à Guernesey (FORGUES, I, 11).

(4) BLAIZE, I, 220.

(5) P. 86 de l'édition courante de Garnier, in-12.

(6) *Etude et notice biographique sur l'abbé F. de La Mennais*, par M. Edmond ROBINET, Paris, Daubrée, 1835, in-8, p. 16, et FORGUES, I, 11. D'après dom Jausions, Lamennais fut envoyé à lady Jerningham par l'abbé Carron. *Vie de l'abbé Carron*, par un bénédictin de la congrégation de France (dom Jausions), Paris, Douniol, 1866, in-8, p. 551, note.

parut devant elle, l'air minable, roulant son chapeau dans sa main, tout honteux de se voir introduit, vêtu comme il l'était, dans un appartement cossu, en présence de cette grande dame, qui bientôt le congédia, *trouvant qu'il avait l'air trop bête.* Il fallait qu'il se sentît dans une gêne réelle pour faire cette démarche, et le poste qu'il recherchait semble peu compatible avec l'indépendance de son caractère. Il resta d'ailleurs en relation avec lady Jerningham qui revint sur son impression première (1); c'est peut-être chez elle qu'il fit la connaissance d'un jeune anglais élevé dans la religion protestante et qu'il fut près de convertir, Henry Moorman (2). Il l'aima comme il savait aimer. Quand, plus tard, il apprit sa mort : « J'ai espéré un moment dit-il, de n'y pas survivre (3) », et ses lettres adressées alors à Benoît d'Azy, sont déchirantes (4). Celles qui furent écrites à Moorman lui-même n'ont pas été publiées (5), sauf deux qui ont été précédemment analysées (6) et dans lesquelles nous avons vu l'écrivain en possession de l'idée maîtresse qu'il développera bientôt dans l'*Essai sur l'Indifférence* : à savoir que l'autorité est le seul critérium de la certitude. Plusieurs d'entre elles furent interceptées par les parents de Moorman qui veillaient, redoutant pour leur fils l'influence du précepteur catholique (7). Il est remarquable qu'en écrivant à l'abbé Jean, Féli mentionne Henry Moorman furtivement, comme s'il

(1) Forgues, I, 12.
(2) Id. *ibid.*, 15.
(3) Blaize, I, 385.
(4) A. Laveille : *Un Lamennais inconnu*, Paris, Perrin, 1898, in-12. Le ton passionné de ces lettres peut paraître si étrange à ceux qui connaissent mal Lamennais que la publication en a été trouvée indiscrète. Plusieurs passages très intéressants de cette correspondance publiée d'abord dans la *Quinzaine*, n^{os} des 1er et 15 juillet, 1er et 15 août 1896, ont été remplacés par des points dans le volume. Cf. *Bibliog. de la Correspondance.*
(5) V. Blaize, II, 272-286.
(6) V. *supra*, p. 45-47.
(7) Forgues, I, 16.

craignait de lui parler à cœur ouvert d'un sentiment qui eût été de nature à lui porter ombrage (1).

Vers le même temps (2), Lamennais fréquentait un de ses compatriotes « le vertueux abbé Carron, dit Renan, la providence des émigrés français, le distributeur des aumônes qui leur étaient destinées, le canal par lequel ils obtenaient quelque emploi. Sous toutes les formes, sa charité veillait sur ses compatriotes, et son zèle était aussi efficace pour calmer les inquiétudes de l'âme que pour alléger les privations de l'exil (3). » Guy Carron, né en 1760, était vicaire à Saint-Germain, de Rennes, au moment de la Révolution (4). Tout jeune prêtre, il faisait preuve d'une ferveur et d'une charité si grandes, qu'on l'appelait l'abbé Thérèse par allusion à la sainte de ce nom (5). L'abbé Bruté, dont il fut le premier confesseur, parle de sa « suave expression d'affabilité et de piété (6) ». Il se plaisait à associer l'image « de la Vierge bénie et du bon père Carron (7). » Tous ceux qui l'ont connu ont gardé de lui le même souvenir; onction, douceur et bonté sereine, telles sont les vertus qu'il avait à ce degré qu'il les donnait aux autres. Absorbé par les bonnes œuvres, il trouvait encore le temps de composer des ouvrages de piété, il écrivit notamment des *Vies des Justes* auxquelles Lamennais consacra deux articles, dont le premier finissait par ces paroles touchantes : « M. l'abbé Carron a rendu un véritable service à la religion, en publiant les *Vies des Justes*. Elles sont

(1) Parlant de livres qu'il lui a demandés : « Ils sont destinés, dit-il, pour une personne qui m'est bien chère. » Féli à Jean, le 19 octobre 1815. Blaize, I, 229.

(2) « Ecrivez-moi, je vous prie, à l'adresse : M. Carron Kensington Rood, n° 21 », dit-il le 25 avril. Gournerie, p. 97.

(3) *Biographie universelle (Michaud) ancienne et moderne*, t. XXIII, p. 64.

(4) Cf. le livre déjà cité, *Vie de l'abbé Carron*, etc.

(5) Notes de l'abbé Bruté sur sa première communion, *Vie de Mgr Bruté de Rémur, o. c.*, p. 5.

(6) *Ibidem*.

(7) *Ibidem*, p. 6.

toutes éminemment propres à édifier, à instruire, à faire aimer et bénir la religion. Il en est une qui, si jamais elle est écrite, ne produira pas moins sûrement les mêmes effets, et c'est celle de l'auteur (1). » Lamennais rêva longtemps d'écrire lui-même la vie de l'homme qui exerça sur sa propre destinée une influence décisive et qui, peut-être, mourut trop tôt (2) pour la rendre décidément salutaire. A Londres, en 1815, l'abbé Carron fut bien sa « Providence ». Il lui inspira une absolue confiance et une affection profonde qui était réciproque. Féli suivait docilement ses avis. Il l'aimait, « comme un ami et comme un père (3) ». Dès le mois d'août, il aurait pu rentrer en France, mais pour ne pas le quitter, il prolongea son séjour en Angleterre : « Quoiqu'il m'ait dit et répété, écrit-il, qu'il ne voulait pas retarder la joie que j'aurais de te revoir, je crois m'apercevoir que mon départ lui causerait quelque peine ; car son excellent cœur s'est attaché à moi comme on s'attache à ceux qui vous ont de grandes obligations (4). »

Sa patrie cependant manquait à l'exilé. « Je ne saurais penser à la France, dit-il, sans une tristesse profonde, et pourtant je ne fais autre chose du soir au matin. Que Dieu la protège, et notre famille et nos amis (5). » L'avenir lui paraît « gros de nouvelles calamités (6) ». Il ne peut s'empêcher de le prophétiser dans des lignes empreintes d'un patriotisme ardent : « A quels temps, grand Dieu, nous étions réservés. Je ne prévois que calamités, révolutions et guerres interminables. L'infâme conduite des alliés n'est pas propre à ranimer l'espérance de tout homme qui voit un peu au delà du moment actuel. Ils travaillent comme de concert à détrôner le monarque qu'ils nous ont rapporté sur leurs sanglantes baïonnettes. Cet homme désormais ne peut plus être vu de la na-

(1) *Œuvres compl.* VI, éd. Cailleux, 306-307.
(2) A Paris, le 15 mars 1821.
(3) Blaize, I, 210.
(4) Id. *ibidem.*
(5) Id. *ibid.*, 220.
(6) *Ibid.*, 211.

tion que comme l'instrument ou le prétexte de sa honte ou de ses malheurs. L'acte de son rétablissement a été signé avec du sang français, à la lueur de nos villes et de nos hameaux incendiés. Une armée étrangère peut seule le maintenir sur le trône : et si cette armée reste en France, si le pillage régulièrement organisé continue, en un mot, si l'on nous traite comme Bonaparte a traité l'Espagne, nous n'avons plus qu'un exemple à suivre, celui des Espagnols ; car il n'y a point de maux pour un peuple, qui ne soient point préférables à la perte de l'honneur et de l'indépendance. En supposant même que rien de tout cela n'arrive, que les ennemis se retirent, que la tranquillité intérieure se rétablisse et que le pouvoir se raffermisse entre les faibles mains où on l'a replacé, que pouvons-nous raisonnablement attendre d'une administration égarée, incertaine, enivrée de tous les principes qui tourmentent la société depuis vingt-cinq ans ; d'un chef bon, mais aveuglé au point de méconnaître également et les hommes et les choses, et de placer sa personne sous la protection du poignard des assassins, et l'Etat sous la sauvegarde des institutions auxquelles la France a été redevable, pour tout bienfait du règne de la Terreur et de celui de Napoléon ? Certes, il ne faut être ni prophète ni fils de prophète, pour prévoir ce qui doit résulter d'un si inconcevable délire. Et qui ne serait effrayé de ces fureurs démagogiques qui semblent avoir saisi soudain une partie de la nation, hommes, femmes, enfants, frénétiques adorateurs de leur épouvantable et risible souveraineté ? Pour moi de quelque côté que je jette les yeux, je n'aperçois que des sujets de trembler, de gémir et de frémir. Le genre humain tout entier marche à grands pas vers sa destruction : il est dans le travail de l'agonie, et comme un malheureux blessé à mort, il se débat et se roule dans son propre sang (1). »

Les récents événements n'ont donc rien changé aux idées poli-

(1) Blaize, I, 215, cf. la lettre de Féli à Querret, du 19 août 1815. Roussel, I, 71-73.

tiques de Lamennais. Avec la même clairvoyance et son pessimisme outré, il prédit, en les maudissant, le triomphe de l'esprit moderne, individualiste, et l'avènement de la démocratie.

Mais ce prophète, qui met tant d'énergie à flétrir une société qu'il déteste, est demeuré incapable de vouloir par lui-même, de prendre une décision ferme et de s'y tenir. « Si le ciel avait voulu, écrivait-il en 1809, nous épargner beaucoup de peine et parfois les inconvénients graves d'un choix mal réfléchi, il nous aurait imprimé en naissant un signe, une marque, qui, en indiquant notre destination naturelle, eût fixé à cet égard toutes nos incertitudes. L'un, par exemple, serait né avec un beau grand sabre sur la cuisse, un autre avec une plume sur la main, un troisième avec une mitre, un bonnet carré sur le front... combien seraient venus au monde avec un bât sur le dos (1). » Faute d'être né avec un bonnet carré sur le front, voilà sept ou huit ans que Lamennais se tourmente. Toujours incertain de sa vocation et doutant à nouveau de son talent, désirant toujours vivre dans la solitude au milieu des bois, il croit que la résolution qu'il prendrait seul ne saurait être entièrement désintéressée, car le choix qu'il ferait alors serait dicté par son amour-propre. Craignant de suivre son goût plutôt que sa vocation (2), il remet à M. Carron, dans lequel il voit « l'instrument des desseins de Dieu (3) », le soin de vouloir pour lui : « Si je n'écoutais que mon goût, écrit-il le 5 août à Jean, il me conduirait dans nos bois *recto itinere* ; c'est toujours là qu'après ses longues et fatigantes courses mon imagination vient se reposer. Mais que la volonté de Dieu se fasse ! Peu importe

(1) Blaize, I, 56.

(2) Cf. ce passage caractéristique : « A moins que je n'entre chez les Jésuites, je ne crois pas pouvoir me dispenser de me fixer à Paris, aussi longtemps que M. Carron y restera. Il le désire et Dieu le veut, ce me semble. Ce qu'il y a de sûr du moins c'est ce que je n'ai pas à *craindre de céder à mon goût* en prenant ce parti. » (Féli à Jean le 5 octobre 1815. Blaize, I, 225). Ainsi le désir de ne pas faire une chose lui paraît être le signe même qu'il est appelé à la faire.

(3) Blaize, I, 215.

après tout comment se passe le peu qui me reste de vie. Je crains qu'on ne se trompe beaucoup sur l'utilité dont je puis être. Je suis propre à bien peu de chose, si à quelque chose. Mon âme est usée, je le sens tous les jours. Je me cherche et ne me trouve plus. Mais encore une fois qu'importe ? Je ne m'oppose à rien, je consens à tout : qu'on fasse du cadavre ce qu'on voudra (1). »

Le 27 août, après une retraite de six (2) semaines, il assure qu'il est, grâce à son « bon et tendre père, irrévocablement décidé (3) ». Mais au lieu d'éprouver la joie que nous cause un sacrifice librement offert, il souffre de sentir la fragilité d'une résolution qu'il n'a pas prise mais acceptée. « Hélas ! dit-il, en ce moment même, je ne le sens que trop, si ma volonté tout entière n'était pas entre les mains de mon père bien-aimé, si ses conseils ne me soutenaient pas, si je n'étais pas complètement résolu à obéir sans hésiter à ses ordres salutaires, oui, en ce moment même, je retomberais dans mes premières incertitudes et dans l'abîme sans fond d'où sa main charitable m'a retiré (4). » Il écrit encore le 19 octobre : « En me décidant, ou plutôt en me laissant décider pour le parti qu'on m'a conseillé de prendre, je ne suis assurément ni ma volonté, ni mon inclination. Je crois au contraire que rien n'y saurait être plus opposé. Mais je m'attends dans l'avenir à bien d'autres contradictions. Demande à Dieu pour moi la grâce de supporter la vie (5). »

Quant à l'abbé Jean, voici comment il s'exprime en annonçant à Querret que M. Carron va décider Féli sur le parti qu'il doit prendre : « Je prie le bon Dieu de tout mon cœur de les éclairer l'un et

(1) Blaize, I, 213.

(2) On lit dans Gournerie, p. 108 : « Il a commencé une retraite de *dix* semaines ». Je crois que Jean avait écrit « *six* semaines ». En effet, le même jour, 10 août 1815, Jean écrit à Querret. « Il a commencé vers la mi-juillet une retraite. » Roussel, I, 77. Or, c'est le 27 août que Féli annonce sa décision irrévocable.

(3) Blaize, I, 218.

(4) *Ibid.*

(5) *Ibid.*, 228.

l'autre ; mais je suis enchanté de n'être pour rien dans cette décision-là (1). »

Quand il vient d'apprendre cette décision, sa joie semble mêlée de quelque inquiétude, on en peut juger par ce qu'il écrit à Bruté le 11 septembre : après avoir dit que les lettres de son frère le consolent, que ses exemples l'animent, il ajoute : « Teysseyrre revient-il bientôt ? Il me tarde de le savoir de retour : je désire vivement qu'il soit à Paris à l'époque où Féli y arrivera ; le lierre ne s'élève qu'en appuyant sa faible tige sur un arbre vigoureux (2). »

Déjà, depuis longtemps, l'abbé Teysseyrre était persuadé que Féli devait être prêtre. Lui et Bruté semblent l'avoir poussé au sacerdoce bien plus fortement que Jean-Marie. « Je m'indigne presque, écrivait le premier, le 27 juin 1812, de ne pas le savoir prêtre (3). » « Féli, écrivait le second, Féli est-il revenu ? — Est-il, sera-t-il bientôt prêtre ? hésite-t-il encore ? se pourrait-il ? (4) »

Mais ni Teysseyrre, ni Bruté, ni Jean-Marie ne l'entraînèrent directement à une démarche décisive. Seul, l'abbé Carron l'a engagé irrévocablement. Les témoignages des deux La Mennais sont formels. Lui-même enfin, il a revendiqué toute la responsabilité de cette décision : « Reposez-vous sur mon cœur, écrit-il le 28 octobre à Bruté, et bien spécialement sur ma conscience, du sort de ce bien-aimé Féli ; il ne m'échappera point, l'Eglise aura ce qui lui appartient. Telle est ma vive confiance (5). »

Il importait de dégager la responsabilité de l'abbé Jean, auquel Féli devait plus tard reprocher si injustement « l'influence funeste » qu'il aurait, selon lui, exercée sur sa vie entière (6).

(1) Jean à Querret, 10 août 1815. Roussel, I, 78.
(2) Gournerie, 117.
(3) Roussel, I, 87.
(4) Id. *ibid.*, 110.
(5) Gournerie, 124.
(6) Villerabel, 215. Il écrit encore à Marion, le 26 janvier 1837 : « Je n'y regrette (à la Chênaie) qu'une chose, la fosse que je m'y étais choisie. Maintenant je ne sais où reposeront mes os. Peu m'importe pourvu

Si, depuis leur première enfance, Jean exerça sur Féli une influence continue, ce fut surtout grâce à l'ascendant de son autorité morale. Il eut la confiance de son frère sans avoir manœuvré pour l'obtenir, et, en le dirigeant, il fit toujours preuve du tact le plus délicat et d'une extrême discrétion.

Durant plusieurs années, il avait attendu que la vocation de Féli se manifestât clairement, se gardant bien de le presser; mais une fois la décision prise, de concert avec MM. Vielle, Carron et Teysseyrre, il n'épargna rien pour qu'elle fût exécutée dans les meilleures conditions. Son frère ne cesse de le consulter : il lui demande quels auteurs il doit lire, afin d'acquérir les connaissances indispensables sans perdre de temps (1). L'abbé Teysseyrre et l'abbé Carron ne sont pas d'accord sur la nécessité d'un séjour à Saint-Sulpice, que le premier juge presque indispensable, tandis que l'abbé Carron désire garder Féli auprès de lui : Jean est pris pour arbitre (2) : « M. Carron, lui écrit Féli, a une singulière confiance en ton avis. Si donc tu ne décides pas le contraire, je resterai près de lui au lieu d'aller à Saint-Sulpice. Nous le désirons tous deux. Je prendrai le sous-diaconat à Noël, et ferai ma retraite au séminaire. Voilà nos arrangements jusqu'ici. Pour les études, Teysseyrre ne m'a pas conseillé des lectures aussi étendues. Décidez, messieurs (3). »

Ces messieurs décidèrent qu'il resterait près de l'abbé Carron qui, arrivé à Paris dans le courant de novembre (4), s'était installé carrefour (5) ou plus exactement impasse des Feuillantines, non loin du Val-de-Grâce (6) : « Je suis très aise, dit-il, de rester près de mon

que sous la terre qui les recouvrira, ils soient du moins à l'abri de celui qui m'a constamment été si fatal. » VILLERABEL, 110.

(1) BLAIZE, I, 230.

(2) Id., *ibid.*, 230.

(3) Id., *ibid.*, 233.

(4) Id., *ibid.*, 229.

(5) Id., *ibid.*, 227.

(6) Au coin des rues actuelles du Val-de-Grâce et Denfert-Rochereau, à l'endroit occupé jusqu'en 1900 par un couvent de carmélites.

bon père, et certes, il ne faut rien de moins que ses conseils et son autorité, pour triompher de l'extrême répugnance que je me sens à prendre le parti auquel il veut que je me résolve (1). » Sa situation matérielle laissait fort à désirer : « Mes dépenses d'établissement et d'habillement, écrit-il le 11 décembre 1815, ont été énormes relativement à mes moyens. Je paye 600 francs de pension, et me fournis de bois et de vin : les autres en font autant. Ce n'est pas trop, car nous faisons trois repas. J'ai ma chambre à payer en outre : je fais mon lit moi-même et décrotte mes souliers ; c'est une économie de 60 francs au moins par an. Avec tout cela il s'en faut bien que je puisse vivre avec mes revenus qui sont quasi nuls. Cette position est loin d'être gaie (2). » Heureusement, elle ne tarda pas à s'améliorer. On lit en effet dans une lettre du 4 avril 1817 : « Voici... le parti auquel je me suis arrêté et les engagements que j'ai pris avec M. Carron. Je reste avec lui comme auparavant ; il me cède un petit appartement séparé dans la même maison, lequel se compose de deux très petites pièces, d'une plus petite cuisine, où cependant il peut coucher un domestique, et d'un bûcher. Tout cela est propre et joli, c'est tout ce qu'il me faut. Etabli là, j'aurai un domestique sûr que Teysseyrre me procurera et qui me sera utile en outre pour copier ; il mangera chez M. Carron. Je crois ces arrangements convenables et sages. Maintenant il s'agit de calculer mes moyens de dépense. Je commence par mes revenus :

Rente sur l'État	1.000 francs
Rente viagère	100 »
Messes	300 »
La Chênaie	400 »
	1.800 francs

(1) Blaize, I, 236.
(2) Id., *ibid.*, 239.

DÉPENSE PRÉSUMÉE

Loyer	170 francs
Ma pension	600 »
Vin	150 »
Gages du domestique	150 »
Bois et blanchissage	250 »
Menues dépenses	50 »
Pension du domestique et étrennes aux domestiques	430 »
	1.800 francs

« Je dépenserai donc par approximation 1800 francs sans l'entretien, et ainsi il me faut à peu près 600 francs de plus que je n'ai maintenant pour être au pair, c'est-à-dire un revenu d'à peu près 2.400 francs. Je désirerais donc pouvoir toucher ce qui doit me revenir de la liquidation, ou plutôt qu'Ange me le plaçât en fonds consolidés, qui donnent encore 8 0/0 et qui en donnaient plus de 9 il y a quelques mois. Je puis cependant attendre, si ce placement n'est pas possible en ce moment, devant toucher de Rusand 3.600 francs dans le courant de l'année (1). »

Ce qui, à la fin de 1815, contrarie surtout Lamennais, c'est de n'être pas maître de son temps (2) ; car la maison de M. Carron était une espèce de séminaire (3), et si le régime en était moins sévère que celui de Saint-Sulpice, il y avait encore là trop de contrainte au

(1) Blaize, I, 272.

(2) Blaize, I, 239. Rien dans la correspondance de Féli ne confirme le récit de Robinet ; selon ce biographe, il était entré alors à Saint-Sulpice, mais n'ayant pu se plier au régime de la maison, il était sorti au bout de quinze jours pour revenir aux Feuillantines, disant que le plus beau jour de sa vie était celui où il s'était senti libre sur le pavé de la rue du Pot-de fer. *O. cité*, p. 17. Ce qui a donné lieu à cette légende est peut-être la retraite dont Lamennais parle le 24 novembre. Cf. Blaize, I, 233.

(3) Blaize, I, 241.

gré de Lamennais, qui portait le même esprit d'indépendance dans ses études théologiques : « J'ai lu, écrit-il à Jean, les traités dont tu me parles, mais je les relirai. Ce sont, je crois, ceux où il y a le moins à apprendre, du moins si j'en juge par Bailly et M. de la Hogue. Ces gens-là me donneraient l'esprit de contradiction (1). »

Bien qu'il fût dans la gêne, il lui en coûtait de collaborer au *Mémorial* (2), et ce n'est qu'au bout d'un grand mois, à la fin de décembre, que, sur les instances réitérées de Rusand, il consentit à donner quelques articles. Il aurait beaucoup mieux aimé fonder un journal religieux dont il eût été absolument le maître ; il craignait toutefois, s'il se chargeait d'une semblable tâche, de rester « exposé à tous les dangers qui accompagnent l'état d'homme de lettres (3) ».

Cependant, la date de l'ordination approchait. Il la voyait arriver en tremblant. A la veille d'entrer en retraite à Saint-Sulpice il écrivait à sa sœur, le 14 décembre : « Ce n'est sûrement pas mon goût que j'ai écouté en me décidant à reprendre l'état ecclésiastique, mais enfin il faut tâcher de mettre à profit une vie si courte. Ce qu'on donne à Dieu est bien peu de chose, rien du tout, et la récompense est infinie (4). » Même résignation triste durant la retraite, comme le prouvent les lignes suivantes adressées par Teysseyrre à Jean : « Je pense que son sacrifice a été d'autant plus beau et plus méritoire que Notre-Seigneur lui en a caché la gloire et la douceur. Ce bon maître le conduit par des voies dures et nébuleuses ; il lui fait embrasser la croix toute nue et le nourrit du pain sec de la volonté divine. J'ai fait mon possible pour consoler, encourager et rasséréner cette chère âme pour laquelle Jésus-Christ m'a donné une affection toujours croissante (5). » Enfin le 24, len

(1) Blaize, I, 236.
(2) Id., *ibid.*, 231, 233.
(3) Id., *ibid.*, 228.
(4) Id., *ibid.*, 237.
(5) Laveille, I, 98, note. Cf. le billet que M. Carron adressait à Féli le 20 décembre 1815 : « Mon bon ami, je suis bien inquiet de votre santé qui nous est si chère, mais je le suis plus encore de l'état ac-

demain de l'ordination, Féli écrit : « Je revins hier de Saint-Sulpice après avoir reçu le sous-diaconat. Cette démarche m'a prodigieusement coûté. Dieu veuille en tirer sa gloire (1) ! »

Une fois sous-diacre, engagé irrévocablement, il n'avait plus qu'à persévérer. Telle semble bien être son intention : il demande à son frère si l'irrégularité *ex infamia*, à raison de son duel, est reçue en France (2), il le consulte pour savoir s'il ne ferait pas bien d'entrer dans la Compagnie de Jésus, comme Teysseyrre l'y engage (3). « Tu sens, lui dit-il, que j'ai besoin d'une prompte réponse pour cet objet. Au reste, il me semble que je ne veux que ce que Dieu voudra. Tout m'est indifférent au fond pourvu que les desseins de la Providence sur moi s'accomplissent (4). » Et pourtant il hésitait encore, et n'avançait qu'à contre-cœur. Un billet de l'abbé Carron, daté du 19 février 1819, prouve que son directeur n'ignorait pas son agonie morale. Il le met en garde contre l'exaltation avec laquelle il demandait à Dieu de souffrir sans trêve : « Je crois, mon bon ami, lui écrit-il, qu'il n'est pas prudent de demander à Dieu des croix et que nous devons nous borner à solliciter l'amour des souffrances, laissant à Dieu le soin de nous exposer à celles qu'il ne jugera pas au-dessus de notre faiblesse (5). » Il sait, en effet, qu'après de tels élans, l'âme de Féli retombe sur elle-même, toute désemparée, et c'est ce qu'il redoute : « Pourquoi, mon Féli, cette vilaine mélancolie ? Est-ce que le chrétien n'est pas dans un festin continuel. Est-ce que le simple souvenir de Dieu ne nous donne pas de la joie (6) ? »

tuel de votre âme. Je ne saurais trop vous dire, mon cher fils : Paix, confiance, abandon à la volonté divine ; douce assurance des secours du ciel, souvenir précieux des promesses que nous a faites le Père céleste qu'il nous soutiendrait toujours de son bras tout-puissant. » Forgues, I, 15.

(1) Blaize, I, 243.
(2) Id., *ibid.*, 248.
(3) Id., *ibid.*, 251-2.
(4) Id., *ibid.*, 252.
(5) Blaize, *Essai biographique*, Paris, 1858, p. 24.
(6) Id., *ibid.*

Teysseyrre, de son côté, lui prodiguait les encouragements : « J'adore, cher ami, disait-il, les desseins de miséricorde du Seigneur sur votre âme. Je vous félicite de ce qu'il vous prive de tout bonheur de ce monde, en sorte que vous n'éprouviez pas même la douceur de son amour, et que vous ne ressentiez pas même la gloire du sacerdoce. Vous allez à l'ordination comme une victime au sacrifice. Le saint autel est dépouillé pour vous de ses ornements, le calice enivrant a perdu ses délices et vous embrassez et suivez la croix toute nue : *Nudus nudam crucem sequar*. Qu'avez-vous donc fait au Père céleste pour qu'il daigne ainsi vous traiter comme son fils bien-aimé ? Par où avez-vous mérité ce partage qui fut l'objet des plus grandes âmes ? Hélas ! pauvres êtres imparfaits que nous sommes, nous avons célébré notre première messe sur le mont Thabor ; pour vous, il vous sera donné de la célébrer sur le calvaire. Votre âme y sera peut-être comme celle de Jésus dans l'agonie, triste jusqu'à la mort. Délaissé en apparence de Dieu et des hommes, vous serez tenté de vous plaindre amoureusement comme Notre-Seigneur. *Sitio Deus meus, ad quid dereliquisti me ?* Et cependant vous vous laisserez étendre de grand cœur, sur la croix, et vous chanterez au milieu de vos ténèbres et de vos angoisses le cantique de l'amour et du saint abandon avant de vous endormir sur la croix. *In manus tuas commendo spiritum meum.* Puisse alors l'amour-propre rendre le dernier soupir ! Puissiez-vous désormais être mort à tout et enseveli avec Jésus-Christ dans le tombeau !... Vivez donc de confiance et d'abandon, laissez faire le Bien-Aimé, et tout ira pour le mieux sous l'optimisme de l'amour. Disons-lui avec saint Ignace : *Fac de me sicut vis et scis, nam scio quia amator sis*. Marchez comme un enfant dans cette nuit de la foi, dans cette voie royale où ont marché tous les saints : *Eia, frater, pergame simul, Jesus est nobiscum* (1). »

Féli à ce moment se trouvait auprès de son frère. Il s'était décidé brusquement à partir dans les premiers jours de février ; à la fin de

(1) Lettre du 27 février 1816. Blaize, I, 259-260.

ce mois, il était fait diacre à Saint-Brieuc et quinze jours après, le 9 mars, il était ordonné prêtre à Vannes (1) par M. de Bausset-Roquefort (2).

« Il lui en a singulièrement coûté pour prendre sa dernière résolution, écrit Jean à Bruté, le 8 juin suivant. M. Carron d'un côté, moi de l'autre, nous l'avons entraîné ; mais sa pauvre âme est encore ébranlée de ce coup (3). »

Il était de retour à Paris avant Pâques, Jean l'avait accompagné (4). C'est aux Feuillantines qu'il célébra sa première messe. Très pâle, selon le témoignage d'un des assistants, M. Ange Carron, il fut longtemps à la dire, et à un moment son visage parut se couvrir d'une sueur froide (5). Ce jour-là il entendit très distinctement une voix intérieure qui lui disait : « Je t'appelle à porter ma croix, rien que ma croix ; ne l'oublie pas (6). »

De tous les témoignages que j'ai rapprochés, ne ressort-il pas clairement que la vocation de Féli a été forcée, et qu'il fut « victime des meilleures intentions du monde (7)? »

Ainsi du moins en ont jugé ceux qui ont étudié cette question, et

(1) « Votre excellent frère, cher ami, est venu hier m'apprendre la nouvelle inattendue de son départ précipité. » Roussel, I, 92. Lettre de Teysseyrre à Jean. Elle porte la mention « le 5 ». Elle est écrite en février et non en mars, comme le croyait l'abbé Houet, car elle est certainement antérieure au diaconat (*ibidem* 93,) que Féli recevait 15 jours avant le 9 mars, c'est-à-dire le 24 ou le 25 février. On a vu d'ailleurs que M. Carron écrivait à Féli le 19 de ce mois et Teysseyrre le 27.

(2) « Féli a été fait diacre à Saint-Brieuc dans la première semaine de Carême, et il a été ordonné prêtre à Vannes quinze jours après. » Jean à Bruté, le 8 juin 1816 (Gournerie, 125). Cf. Blaize, I, 259, note.

(3) Gournerie, 125.

(4) Id., *ibid.*

(5) Spuller, 86.

(6) L'abbé de Salinis, plus tard archevêque d'Auch, assurait tenir ce propos de Lamennais. *Vie de Mgr de Salinis*, par M. l'abbé de Ladoue, I, 95.

(7) Roussel, I, 96.

là-dessus presque (1) tous sont d'accord, laïques et ecclésiastiques (2), rationalistes et croyants, amis et adversaires de Lamennais. Il est probable, en effet, que MM. Carron et Teysseyrre se sont trompés, malgré toute leur piété et leur grande expérience. Le régime auquel ils soumirent Féli ne convenait sans doute pas à sa faiblesse foncière, que son courage leur parut démentir.

Toujours en garde contre la mobilité de son esprit, ils s'assurent avant de lui donner un conseil que le parti où ils l'engagent est directement opposé à ce qu'il désire. Veut-il, par exemple, entrer chez les jésuites à Rome? M. Carron lui conseille d'ajourner ce projet. Mais dès qu'il s'aperçoit que Féli n'y songe plus, il le lui rappelle et

(1) Le biographe de l'abbé Carron, ne pouvant rejeter sur d'autres la responsabilité de celui-ci, ne s'efforce pas de l'atténuer, mais du fait que Lamennais a rendu plus de services à la religion par ses écrits, qu'il ne lui a nui par sa défection, il conclut bien vite que sa vocation est indiscutable. *Vie de l'abbé Carron* par un bénédictin de la congrégation de France (dom Jausions), Paris, 1866, p. 553.

(2) Les uns affirment d'un ton tranchant et délibéré ce que laissent entendre ceux qui savent quelle réserve s'impose en ces matières. C'est la publication des *Œuvres inédites* de Lamennais par Blaize, en 1866, qui a fait la lumière sur ce point. Pourtant, déjà en 1862, la Gournerie, dans l'introduction aux *Lettres inédites de J.-M. et de F. de La Mennais à Mgr Bruté*, exprime nettement son opinion, (p. XXIII). Renan, dont l'article est antérieur à cette publication, évite de se prononcer. *Biographie Universelle* (2e édition 1842-1865), t. XXIII, pp. 64-65. Voir sur cette question les articles de Scherer (*Le Temps*, 27 novembre 1866), de X. Eyma (*La Liberté*, 29 janvier 1867), de V. Mercier (*Etudes religieuses, historiques et littéraires* par des Pères de la Compagnie de Jésus, t. XII, 1867, p. 812), de Sainte-Beuve (*Le Moniteur*, 14 septembre 1868, reproduits dans les *Nouveaux Lundis*, t. XI, 391), et les ouvrages suivants : *M. Teysseyrre, sa vie, son œuvre, ses lettres*, par M. l'abbé Paguelle de Follenay, Paris, 1882, p. 273 et suiv.; Janet, *Philosophie de Lamennais*, Paris, 1890, p. 6-8 ; Roussel, I, 84, Spuller, 87, Mercier, 44 ; Mgr Ricard, 5e éd. 1895, p. 16 ; A Molien, 31-33; A. Laveille, I, 196 et 225; Ch. Boutard, 78.

lui dit d'en parler à Teysseyrre (1). Celui-ci, considérant que « ce projet est entièrement opposé aux désirs naturels » de Féli « qui ne soupire qu'après l'indépendance de sa chère solitude de la Chênaie, et qui sent son âme se soulever à la vue d'un si grand changement et d'engagements aussi sévères et aussi irrévocables (2), » n'hésite pas à lui demander ce nouveau et suprême sacrifice (3). De telles démarches expliquent en quoi consiste l'erreur des deux saints prêtres qui dirigèrent alors Féli. Ils le contrarièrent systématiquement, et, voyant un traitement de faveur dans l'absence de toute consolation, qui était peut-être le résultat naturel de leur tactique, ils ne calculèrent pas exactement la force de résistance, qu'offrait l'âme qu'ils mettaient à une si rude épreuve. Aussi, ils ne la torturèrent pas seulement ; ils la brisèrent. On put s'apercevoir bientôt qu'au lieu que le nouveau prêtre puisât dans le sacerdoce une force surhumaine, les périls seuls qui l'entouraient grandirent et redoublèrent ses angoisses.

Après s'être longtemps contenu devant son frère, par soumission à son directeur, Féli ne peut plus se taire, et il crie sa douleur dans cette fameuse lettre du 25 juin qui éclaire son âme à un certain degré de profondeur où l'on n'avait pu atteindre auparavant (4) :

« Quoique M. Carron m'ait plusieurs fois recommandé de me taire sur mes sentiments, je crois pouvoir et devoir m'expliquer avec toi, une fois pour toutes. Je suis et ne puis qu'être désormais extraordinairement malheureux. Qu'on raisonne là-dessus, tant qu'on voudra, qu'on s'alambique l'esprit pour me prouver qu'il n'en est

(1) Lettre de Féli à Jean, du 16 janvier 1816. Blaize, I, 251-252.

(2) Roussel, I, 91-94.

(3) Id., *ibidem*. On voit aussi par cette lettre que Jean-Marie avait fait des observations à ce sujet, *ibid.*, 94.

(4) Dans la lettre précédente datée du 31 mai 1816, Féli demandait à Jean s'il devait se joindre à MM. Chaumont et Langlois, prêtres des missions étrangères, ou se réunir à la communauté des missionnaires de France, ainsi que le désirait M. de Janson. Blaize, I, 261.

rien ou qu'il ne tient qu'à moi qu'il en soit autrement, il n'est pas fort difficile de croire qu'on ne réussira pas sans peine à me persuader un fait personnel contre l'évidence de ce que je sens. Toutes les consolations que je puis recevoir se bornent donc au conseil banal de faire de nécessité vertu. Or, sans fatiguer inutilement l'esprit d'autrui, il me semble que chacun peut aisément trouver dans le sien des choses si neuves. Quant aux avis qu'on y pourrait ajouter, l'expérience que j'en ai a tellement rétréci ma confiance, qu'à moins d'être contraint d'en demander, je suis bien résolu à ne jamais procurer à personne l'embarras de m'en donner ; et j'en dis autant des exhortations. Ainsi par exemple, rien au monde qu'un ordre formel ne me décidera jamais à aller demeurer chez M. de Janson ; où que je sois à l'avenir, je serai chez moi, ce chez moi fût-il un grenier. Je n'aspire qu'à l'oubli dans tous les sens, et plût à Dieu que je pusse m'oublier moi-même ! La seule manière de me servir véritablement est de ne s'occuper de moi en aucune façon. Je ne tracasse personne ; qu'on me laisse en repos de mon côté ; ce n'est pas trop exiger, je pense. Il suit de tout cela qu'il n'y a point de correspondance qui ne me soit pas à charge. Ecrire m'ennuie mortellement et de tout ce qu'on peut me marquer, rien ne m'intéresse. Le mieux est donc de part et d'autre de s'en tenir au strict nécessaire en fait de lettres. J'ai trente-quatre ans écoulés ; j'ai vu la vie sous tous ses aspects, et ne saurais dorénavant être la dupe des illusions dont on essaierait de me bercer encore. Je n'entends faire de reproches à qui que ce soit ; il y a des destins inévitables ; mais si j'avais été moins confiant ou moins faible, ma position serait bien différente. Enfin elle est ce qu'elle est, et tout ce qui me reste à faire est de m'arranger de mon mieux, et, s'il se peut, de m'endormir au pied du poteau où l'on a rivé ma chaîne ; heureux si je puis obtenir qu'on ne vienne point, sous mille prétextes fatigants, troubler mon sommeil (1) ».

Quelques jours plus tard, le 9 juillet, tout en regrettant la viva-

(1) Blaize, I, 263.

cité de cette lettre, il n'en désavoue pas le fond. « Le mieux, ce me semble, écrit-il, est d'éviter de part et d'autre de traiter à l'avenir un pareil sujet. Tout ce qui me le rappelle de près ou de loin me cause une émotion que je ne suis pas le maître de modérer (1). »

Malgré ses efforts, il ne peut dans la suite s'empêcher de faire quelques réflexions amères, bien significatives dans leur brièveté même (2).

On peut se demander ce qui serait arrivé en 1832 si Lamennais, sans être prêtre, avait soutenu les mêmes doctrines. Aurait-il alors rompu avec Rome? Il n'est pas douteux qu'il aurait été bien moins exposé aux persécutions d'adversaires acharnés qui surent l'aigrir et le pousser à bout. Un laïque peut dire bien des choses qui, dans sa bouche, n'ont pas la même portée que si elles sont proclamées par un prêtre, dont l'autorité est aisément confondue par le grand nombre avec celle de l'Eglise qu'il représente à leurs yeux. Le crédit dont jouit le prêtre l'oblige à une grande réserve, il doit donc n'avancer, touchant les intérêts du corps ecclésiastique, aucune opinion que le Pape n'ait pas approuvée ; sinon il l'oblige à se prononcer contre lui, à le désarmer même, s'il le faut, par une condamnation, afin que les fidèles sachent à quoi s'en tenir, et ne prennent pas pour la doctrine de

(1) Blaize, I, 266.

(2) Il écrit le 4 janvier 1817. « Je regarde que tous mes malheurs, de conséquence en conséquence, viennent de ce que mes parents, bien contre mon gré, m'ont forcé d'apprendre à lire. » (Blaize, I, 268); le 26 avril : « Après ce que j'ai perdu, à quoi pourrais-je tenir encore ? » (Blaize, I, 274) ; le 13 mai : « J'ai manqué l'occasion de vivre selon mon caractère et mon goût, c'est sans retour. » (Blaize, I, 282) ; en août : « Chacun doit décider pour soi ; je l'ai appris trop tard, mais je ne l'en sais que mieux. » (Blaize, I, 287) ; le 27 décembre enfin : « La vie est trop pesante pour moi. J'ai beau me dire à cet égard ce qu'on souhaite, ce qui peut-être est raisonnable au fond ; le sentiment l'emporte, il m'écrase. Quelle terrible pensée que celle d'avoir réduit un être humain en cet état ! » (Blaize, I, 313).

l'Eglise l'opinion particulière d'un membre du clergé. Les laïques ont naturellement plus d'indépendance à cet égard ; car la voix de l'un d'entre eux n'a pas plus d'autorité que celle d'un autre et personne ne se trouve obligé de les croire sur parole. Ils n'engagent qu'eux-mêmes, puisqu'on sait qu'ils ne parlent qu'en leur propre nom. Aussi, tandis que l'Eglise les laisse soutenir des idées parfois très contestables sans intervenir, elle estime dangereuses les moindres hardiesses d'un prêtre qui, même sans le vouloir, se trouve la faire parler autrement qu'elle ne veut.

Ces distinctions se sentent mieux qu'elles ne se démontrent. Elles valent surtout pratiquement. Mais Lamennais croyait que, logiquement, tous ceux qui défendent une doctrine jugée fausse doivent être condamnés, et il s'indignait de voir que d'autres étaient épargnés, qui pensaient comme lui. « Chateaubriand, s'écriait-il, Lamartine et beaucoup d'autres se sont expliqués aussi nettement que moi. Pourquoi donc m'accuse-t-on, me persécute-t-on seul ? On a peur contre tous, excepté contre moi (1). » Le contraire serait plus exact (2). On a persécuté Lamennais seul, parce que seul il inspirait une crainte sérieuse. S'il n'avait été qu'un écrivain illustre et non le prêtre le plus écouté d'une notable fraction du clergé, peut-être n'aurait-on pas eu si grand'peur *contre* lui et l'aurait-on laissé en repos.

Mais quand il n'aurait pas eu tous ses démêlés avec la Cour de Rome, sa vie moins accidentée n'en aurait pas été beaucoup plus heureuse.

Resté libre en effet, il aurait cherché sa vocation sans la trouver ; il aurait continué à souffrir de voir en lui, comme il le disait déjà auparavant, « un être bien inutile, bien méprisable et bien malheureux (3) ». Car son mal n'était pas de ceux que le temps guérit, et

(1) Lettre du 20 juillet 1834. Forgues, II, 389.

(2) Cf. le mot du P. Olivieri rapporté par Lamennais dans une lettre à Vuarin, du 10 avril 1832 : « Vous n'avez, nous disait-il, contre vous, que *la peur.* » *Revue des Deux-Mondes*, 1er novembre 1905, p. 190-192.

(3) Blaize, I, 125.

dans quelque situation qu'il se fût trouvé, il n'aurait pu dépouiller l'amère tristesse qui était au fond de son âme.

Son désespoir actuel s'explique pourtant : jusque-là il avait pu espérer que le sacerdoce le transformerait, et qu'une fois le sacrifice consommé, il connaîtrait enfin la joie. Cette illusion douce et consolante, il vient de la perdre. Engagé désormais et n'ayant pas trouvé le repos dans son nouvel état, il sent qu'il ne peut plus « être qu'extraordinairement malheureux ». On conçoit donc qu'il ait pris le sacerdoce en horreur, comme le remarque Teysseyrre, qui se montre alors très alarmé, craignant non pour la foi ni la soumission du nouveau prêtre, mais pour sa raison et pour sa vie (1). Il espère pourtant le sauver s'il parvient « à l'occuper et à le distraire sans lui laisser le temps de respirer et de songer à ses propres idées qui le dévorent » (2). En conséquence, il l'engage à écrire. Mais cela même ne fait qu'ajouter à ses soucis (3), il y trouve seulement une nouvelle occasion de se tourmenter. Ce qui montre combien cette distraction est peu efficace, c'est que, durant la crise si douloureuse qu'il traverse, son activité littéraire ne se ralentit pas.

Entre le 20 décembre 1815 et le 14 janvier 1816, paraît au *Mémorial* un article assez long qui a pour titre : *Influence des doctrines philosophiques sur la société* (4). Lamennais reprend ici en

(1) Roussel, I, 100.
(2) Id., *ibid.*, 101.
(3) Blaize, I, 244, 248.
(4) Cet article devait être publié en trois fois (cf. Blaize, I, 244 : « Je me suis mis en quatre pour lui fournir trois articles avant la fin de l'année. »). Or, il fut divisé en 6 morceaux qui parurent les 20 et 29 décembre 1815, les 8, 9, 13 et 14 janvier 1816. Aussi le 24 décembre il ne cachait pas sa grande indignation, croyant qu'on avait à dessein mutilé son article (Blaize, I, 244-245). Ne voulant pas « soutenir une guerre » chaque fois qu'il enverrait un article, il redemande aussitôt ses manuscrits. L'abbé Le Tourneur est obligé de venir le voir et de lui faire des excuses, déclarant que ce premier article « n'a été mutilé que faute de place pour l'insérer en entier » (Blaize, I, 248). Mais Lamennais a encore

la résumant la thèse qu'il avait soutenue dans les *Réflexions*, à savoir que le catholicisme seul peut développer les vertus sociales, en obtenant des hommes le renoncement, tandis que le matérialisme, conséquence fatale de la réforme, conduit à l'anarchie. Les doctrines philosophiques du XVIIIe siècle persistent encore au XIXe, décorées du nom de libérales. Mais, selon l'auteur, il n'y a pas de vrai libéralisme, quand l'Eglise est impuissante, car la tyrannie est le châtiment de l'orgueil, révolté contre l'autorité légitime.

En rendant compte, le 20 janvier 1816, des *Vies des Justes* de l'abbé Carron, Lamennais acquittait une dette de reconnaissance envers son père spirituel (1).

Durant son séjour en Angleterre, il avait constaté avec quelle exactitude scrupuleuse on 'y observe « la loi qui défend de vaquer le dimanche à aucun travail » (2). Il reproche à la France de s'isoler, en la violant de toutes les nations non seulement chrétiennes, mais civilisées ; et il dénonce les sophismes de ceux qui prétendent que prescrire l'observation du dimanche est attenter à la liberté des citoyens. Nulle religion n'en est offensée ; et quant aux pauvres, ils ont besoin de se reposer le dimanche, bien plutôt que de travailler sans relâche.

de l'humeur, il trouve que son second article est bien mal imprimé, une phrase où il manque plusieurs mots n'offre aucun sens. Je me suis reporté au *Mémorial* même, j'ai constaté, en effet, des fautes d'impression, notamment p. 476, 2e alinéa de la 1re colonne : « *l*'ordonner » pour « *s*'ordonner » (*Premiers Mélanges*, 1819, p. 159). Mais elles ne sont pas aussi graves que le ton de l'auteur le donne à penser. Cet article a été réimprimé dans les *Premiers Mélanges*, 1819, p. 147-188 [et au t. VI des *Œuvres complètes*, éd. Cailleux, p. 119-152.

(1) *Sur les vies de justes, par M. l'abbé Carron*, paru dans le *Mémorial*, réimprimé dans les *Premiers Mélanges* (1819) p. 370-375 et au t. VI des *O. compl.*, éd. Cailleux, p. 303-307, sous la date de 1818 qui n'est vraie que pour un autre article sur le même sujet, réimprimé à côté de celui-ci.

(2) *Sur l'observation du dimanche*, *Mémorial*, 23 janv. 1816, réimprimé dans les *Premiers Mélanges* 299-307 et au t. VI des *O. Compl.*, éd. Cailleux, p. 243-250.

Le 29 janvier et le 5 février paraît l'article intitulé *Du clergé* (1), Lamennais rappelle comment les biens du clergé « furent *libéralement* confisqués pour le plus grand intérêt de la religion et du peuple (2) ». Le système inventé par Napoléon est très défectueux, car un clergé soldé par le gouvernement perd toute indépendance. Il faut remarquer ici la modération relative avec laquelle Lamennais parle de Napoléon. Il ne voit plus en lui le génie du mal incarné, mais un être mystérieux et redoutable, qui ne lui paraît pas sans grandeur (3). A mesure que le souvenir de sa domination s'éloigne et recule dans le passé, l'écrivain aperçoit ses qualités, qu'une aveugle haine lui avait fait méconnaître.

Enfin, au mois de juillet, il prend à partie très vivement son adversaire ordinaire, Tabaraud (4). Celui-ci s'efforçait de démontrer que la société doit envisager le mariage comme un acte purement civil sans renoncer à croire qu'il est une *convention divine*.

Au moment où Lamennais se résignait à collaborer au *Mémorial*, l'*Esprit du Christianisme* avait ses préférences (5) ; mais quand, d'après l'avis de Teysserre (6), il travaille d'une façon suivie à son

(1) 29 janvier et 5 février 1816, *Premiers Mélanges*, p. 239-257. *O. compl.* éd. Cailleux, VI, 194-208.

(2) *O. compl.*, éd. Cailleux, VI, p. 202.

(3) «... Son œil inquiet et perçant a découvert au loin les restes mutilés et dispersés du sacerdoce ; il les contemple un instant avec une attention profonde ; ses traits prennent une expression qui n'est celle ni de la pitié, ni du mépris, ni de la bienveillance, ni de la haine, mais comme un inexprimable mélange de ces sentiments opposés. Un sourire effrayant agite ses lèvres ; il fait signe aux victimes augustes de s'approcher, et se dressant sur son trône, leur tend un spectre de fer, et, d'un ton menaçant, jure par son épée qu'il les protégera.» (*O. compl.* éd. Cailleux, t. VI, 203-204).

(4) *Sur un ouvrage intitulé : Principes sur la distinction du contrat et du sacrement de mariage, etc.*, les 17, 19 et 22 juillet 1816, *Premiers Mélanges*, p. 273-298. *O. compl.*, éd. Cailleux, t. VI, p. 221-242.

(5) Blaize, I, 245.

(6) *Ibid.*, 248 et Paguelle de Follenay, *ouv. cité*, 290 et suiv.

grand ouvrage, il le prend en dégoût. Une vraie lutte s'engage alors entre les deux amis. Pour triompher, Teysseyrre eut besoin de toute sa persévérance jointe à une patience illimitée : car il avait la ferme intention de sauver ce désespéré tout en utilisant pour le bien de l'Eglise le génie qu'il avait découvert en lui (1). Mais Féli regrettait les champs et les bois de la Chênaie, où sans cesse il voulait s'enfuir (2), Teysseyrre refusait toujours impitoyablement, craignant que la mélancolie ne le rongeât dans la solitude (3). Il lui déclarait que sa présence à Paris était nécessaire pour achever son livre, et qu'il était obligé en conscience de l'achever. Il ne l'exhortait pas seulement, il agissait, allant jusqu'à surveiller lui-même l'écrivain récalcitrant (4). Il l'emmenait dans sa chambre, l'installait à sa table et restait près de lui. Alors vaincu par ces pressantes instances, touché de cette affectueuse sollicitude, Féli, « simple et docile comme un enfant (5) », se décidait à écrire, soutenu par l'idée qu'il accomplissait un devoir.

Lorsqu'un chapitre était terminé, on en donnait lecture à MM. de Salinis, de Genoude (6), Binet (7) et quelques autres qui présentaient leurs observations, dont l'auteur tenait grand compte. A la fin de l'année, le livre fut mis en vente : « L'impression de l'*Essai* (8)

(1) « Voyez-vous ce petit bonhomme, disait Teysseyrre en montrant Lamennais ; ce sera un des premiers génies du siècle. » P. de Follenay, *ouv. cité*, 284.

(2) Y alla-t-il durant l'été de 1816 ? Nous n'avons aucune lettre de lui entre le 9 juillet et le 20 octobre. Il se trouve alors à Paris, mais nous savons qu'il y était aussi le 16 septembre ; à cette date, Jean écrit : « Féli est toujours auprès de notre excellent M. Carron » (Gournerie, 129). Il paraît donc très probable que depuis qu'il est revenu à Paris, au printemps, il n'a pas fait le voyage de la Chênaie.

(3) Roussel, I, 106.

(4) P. de Follenay, *ouv. cité*, 290.

(5) Roussel, I, 106.

(6) Paguelle de Follenay, *Monsieur Teysseyrre*, p. 290.

(7) Blaize, I, 297, Féli à Jean, le 9 novembre 1817.

(8) Féli mentionne ici ce titre pour la première fois. Le sujet en est

est achevée, écrit Lamennais le 30 novembre ; il y a 36 feuilles 1/4 ou 580 pages, le titre compris. J'en ai fixé le prix à 6 fr. 50. C'est meilleur marché qu'aucun des livres qui paraissent. Je pense qu'on pourra le mettre en vente dans la deuxième semaine de décembre (1). »

Quels rapports existent entre l'*Essai sur l'indifférence* et l'*Esprit du Christianisme* (2) ? N'y a-t-il qu'un seul et même ouvrage sous deux titres différents ? Lorsque Lamennais dit, parlant de l'*Esprit* : « Trois ans d'un travail assidu l'avanceraient, je crois, beaucoup », on pourrait croire qu'il parle de l'*Essai*, qui parut effectivement trois ans plus tard. Nous voyons aussi qu'à la fin de 1815 (3), Teysseyrre engageait vivement Lamennais à travailler à l'*Esprit* et qu'en avril 1817, Lamennais parle d'un ouvrage que Teysseyrre lui a fait entreprendre « il y a un an » et dont il vient de finir le premier volume (4). Ainsi, grâce à l'intervention de Teysseyrre, l'ou-

fort nettement indiqué par Teysseyre ; il écrit à Jean : « Encouragez-le beaucoup à travailler avec moi à un grand ouvrage sur l'indifférence. » La lettre où Teysseyrre s'exprime ainsi est, je crois, du 29 juin 1816 (elle ne porte que le quantième). Il y a, en effet, une allusion précise à la lettre de Féli à Jean, du 25 juin, dans les lignes suivantes : « Je me hâte, cher ami, de calmer vos alarmes sur votre bon frère qui a dû vous écrire une lettre plus propre à déchirer votre cœur qu'à le consoler. » Roussel, I, 101. Jean, de son côté, écrivait à Bruté le 16 septembre 1817 : « Il s'occupe d'un grand ouvrage sur l'indifférence en matière de religion, qui sera de nature à faire une forte impression. » (Gournerie, 129). Un ouvrage avait paru deux siècles auparavant dont le titre rappelle celui du livre de Lamennais, c'est le *Traité des religions contre ceux qui les estiment toutes indifférentes,* par M. Amyrant Saumur, 1631, in-12.

(1) Blaize, I, 301-302.

(2) L'*Esprit* est mentionné dans les lettres des 31 octobre, 5 et 9 novembre 1814, des 19 novembre, 24 et 31 décembre 1815. L'*Essai* est mentionné avant la publication les 4, 17 et 22 avril 1817, le 9 et le 30 novembre 1817. Cf. *supra*, p, 187-188.

(3) Blaize, I, 248.

(4) *Ibid.*, 274 et 277.

vrage, auquel Lamennais songeait depuis dix-huit mois, sans y travailler, aurait été enfin élaboré et mené à bien. Mais ce n'est là qu'une apparence ; car si l'*Esprit* était identique à l'*Essai*, l'auteur, après la publication de l'*Essai*, ne parlerait plus de l'*Esprit* comme d'un projet, encore loin d'être réalisé. Or, c'est le 26 mai 1818 qu'il écrit : « M. de Bonald avance beaucoup un nouvel ouvrage intitulé : *Accord des dogmes du christianisme avec la raison, de ses préceptes avec la morale et de ses conseils avec la politique.* Cela me dispensera peut-être de faire l'*Esprit du christianisme* (1). »

Il faut donc voir dans l'*Esprit du christianisme* un autre ouvrage conçu antérieurement à l'*Essai* mais dont le dessein était beaucoup plus vaste et la portée plus haute : c'était l'apologie même du christianisme dont l'*Essai* devait servir d'introduction. Il se peut d'ailleurs que, sur les conseils de Teysseyrre, l'écrivain ait voulu détruire les objections des indifférents avant d'édifier le grand système qui aurait embrassé toutes les connaissances pour les concilier avec les exigences des dogmes catholiques. Mais dès 1814, Lamennais, en songeant à *l'Esprit du christianisme*, avait en vue probablement l'œuvre maîtresse qui devait être la préoccupation dominante de sa vie et dans laquelle devaient se résumer toutes ses expériences et toutes ses réflexions antérieures. C'est peut-être cette œuvre, accidentellement transformée, qui a paru sous le titre *d'Esquisse d'une philosophie* (2).

Lamennais, tout en s'adressant aux indifférents, ne perdait pas de vue ceux qui attaquaient le catholicisme sur le terrain politique. Il n'a pas encore fini de corriger les épreuves de l'*Essai*, qu'il re-

(1) Blaize, I, 360.

(2) En 1832, on se montrait à Munich un manuscrit de Lamennais, *Essai d'un système de Philosophie catholique*. C'était le cours de philosophie qu'il professa à Juilly, en 1830 et 1831. Pour connaître la genèse de l'*Esquisse*, il fallait confronter les *Cahiers de Juilly*, qui semblent avoir été écrits sous la dictée du maître, avec l'*Esquisse*. C'est ce qu'a fait M. C. Maréchal. Son travail, sous presse au moment où j'écris ces lignes, aura paru sans doute quand on les lira.

prend sa plume pour faire front aux gallicans (1). C'est un méchant livre qui est l'occesion de ce retour offensif, comme lui-même nous l'apprend dans une de ses lettres : « Il y aura des gens bien aises et des gens fâchés, dit-il en parlant d'un arrangement espéré avec la Cour de Rome. Ainsi va le monde, et il en faut toujours revenir à cette vieille vérité : que les hommes sont sots ! Un homme ou plutôt un sot, puisque c'est synonyme, s'est avisé de publier sous ce titre : *De la nouvelle Eglise de France*, un livre qui m'est tombé sous la main. Or, le dit livre, d'un bout à l'autre, est farci d'impertinences, d'ignorances, de bêtises, d'injures, et qui pis est, d'hérésies. Puisque j'avais tant fait que de lire, pas tout entier pourtant, j'ai cru convenable d'en dire ma pensée à l'auteur qui n'est autre qu'un M. de Bévi, ancien Président du Parlement de Dijon. M. le Président me dira peut-être : *la Cour te blâme ;* mais je répondrai comme le fiacre : je m'en f... (2). »

Après une telle déclaration, nous ne sommes pas surpris que l'article débute par ces mots : « Quiconque a lu cet ouvrage d'un bout à l'autre a, l'on peut en croire mon expérience, acheté bien cher le droit d'en parler. Toutefois, je pardonne facilement à l'auteur l'ennui que m'a causé sa triste compilation ; mais je ne lui pardonne pas de même les diatribes contre le chef de l'Eglise et le le clergé français (3) ».

Il est intéressant de voir ici Lamennais défendre le concordat que l'auteur déclarait entaché de nullité ; car il est de ceux qui « mettent les canons au-dessus du pape comme les protestants mettent l'Écriture au-dessus de l'Eglise », afin de ne faire que ce qu'ils veulent (4). Le pape *peut tout*, selon Bossuet, dans le cas de nécessité ou d'utilité évidente. Cette nécessité a été reconnue par la majorité des évêques de France, qui ont donné leur démission sur la demande du pape, et par toutes les autres Eglises qui ont com-

(1) *O. compl.*, éd. Cailleux, t. VI, 177-186.
(2) Féli à Jean le 17 novembre 1817. Blaize, I, 298-299.
(3) *O. compl.*, éd. Cailleux, VI, 277.
(4) *Ibid.*, 179-180.

muniqué avec les évêques concordataires. Il est faux d'autre part que le pape n'ait pas accédé au concordat librement. « Il est triste, dit Lamennais en terminant, d'avoir à réfuter de si grossières erreurs. Je dois en convenir cependant, l'auteur commence son livre par une vérité incontestable : « Je devrais plutôt, dit-il, connaissant mon indignité, garder un perpétuel silence et me contenter « de confesser à Dieu mes péchés. » S'il ne s'était proposé de prouver que cela, l'ouvrage, quoique bien long, serait parfait et la preuve complète (1). »

Cette discussion permet de mesurer combien se sont changées au cours de la Restauration les positions respectives des ultramontains et des gallicans : ceux-ci, qui avaient d'abord vu dans le concordat un abus de pouvoir de la Papauté, comprirent bientôt le parti qu'ils en pouvaient tirer pour limiter ses droits. Lamennais alors pressa la Cour de Rome de dénoncer une convention qui, d'après lui, avait cessé d'être valable, depuis qu'elle n'était plus appliquée selon son esprit par l'un des contractants.

Il est une autre question dont il a senti de très bonne heure toute l'importance, celle de la liberté d'enseignement : dès 1814, il avait flétri l'Université Impériale. Le 22 novembre 1817, parut un petit pamphlet (2) dans lequel l'auteur reprenait en les développant les conclusions du précédent écrit. Voici quelles en sont les idées essentielles : l'auteur ne met pas en doute la nécessité d'une éducation publique ; « il ne s'agit pas de savoir, dit-il, s'il est à propos qu'il y ait une éducation publique, mais s'il est désirable, s'il est juste qu'elle soit exclusive (3) ». Il combat ceux qui accordent à l'Etat le privilège exclusif de l'éducation, ou comme nous dirions aujourd'hui le monopole de l'enseignement. Une telle prétention de la part de l'Etat, quoiqu'elle eût trouvé sous le paganisme moins d'obstacles dans les mœurs et la religion, a été à peu

(1) *O. compl.*, éd. Cailleux, VI, 186.
(2) *Premiers Mélanges* (1819, p. 435-450), *O. compl.*, éd. Cailleux, VI, 356-368.
(3) *Ibid.*, 357..

près inconnue dans l'antiquité; elle date de la Révolution, et Napo-léon seul a pu la faire triompher. Elle est aussi absurde que dan-gereuse. La tendance intellectualiste des partisans du monopole est très finement mise en lumière dans le passage suivant : « Il importe assez peu au bonheur de l'homme, et moins encore au bonheur de la société, que son intelligence se développe au delà de certaines bornes ; et la nature, plus sage que nos désirs, et même que nos institutions, ne permet, quoi qu'on fasse, qu'à très peu d'hommes de dépasser ces étroites limites. Ceux-ci savent bien se procurer, sans que l'Etat s'en mêle, les secours dont ils ont besoin ; et leur nombre est toujours comparativement si faible, que l'Etat ne peut même et ne doit jamais s'occuper d'eux. Cela est si vrai qu'en toute école, les écoles spéciales exceptées, l'enseignement se borne à ce que tout homme, à moins d'être entièrement stupide, est capable d'apprendre, c'est-à-dire à presque rien. Les premiers éléments des connaissances composent toute l'instruction publique, parce que la plupart des hommes n'ont reçu, pour ainsi parler, que les éléments de l'intelligence. Si tous étaient doués d'une égale péné-tration et d'une égale activité d'esprit, la société ne subsisterait pas un siècle, et la science tuerait le genre humain. C'est donc une bien niaise raison à donner en faveur de l'éducation exclusive, que la supériorité de l'enseignement. De plus, on se trompe beaucoup, si l'on croit que cette supériorité dépende du degré d'instruction des maîtres. Le meilleur maître n'est pas celui qui sait davantage mais celui qui sait forcer ses disciples à apprendre d'eux-mêmes ce que la nature leur permet de savoir ; et certes, il est étrange que *dans le siècle des lumières*, dans le siècle où il y a le plus de gens armés contre la société et contre eux-mêmes, de demi-connaissances et de demi-talents, on s'imagine qu'il faille la puissance du gou-vernement pour trouver quelques hommes en état d'enseigner à des enfants les éléments des mathématiques, et de leur apprendre à décliner *musa* (1). »

(1) *O. compl.*, éd. Cailleux, VI, 363-364.

Lamennais revendique ensuite avec force pour les pères de famille le droit de choisir le genre d'éducation qu'ils donneront à à leurs enfants. Si l'Etat usurpe leurs droits, il lui faut remplir les mêmes devoirs : « toutes les familles étant égales à ses yeux, il doit également l'éducation à tous les enfants et à tous une égale éducation ; autrement il est injuste envers ceux qu'il prive de ce bienfait ; il ne fonde pas une institution, il fait une spéculation ; il vend aux riches avec privilège les connaissances, la morale, la religion ; il établit la noblesse monstrueuse de l'or (1) ». Ainsi, l'auteur a prévu que l'enseignement ne pourrait être rendu obligatoire que du jour où il serait gratuit. Mais quelle est donc la fonction de l'Etat en matière d'éducation ? « Le droit du gouvernement se borne à conseiller, à diriger, à offrir à tous sans contrainte les moyens d'instruction, à surveiller les établissements libres, à les supprimer même s'ils sont dangereux pour l'Etat, pour les bonnes mœurs, ou s'ils servent à propager des doctrines funestes à la société. » De ce principe, Lamennais ne tire pas la conséquence que d'autres croiraient pouvoir en déduire : la neutralité de l'Etat en matière d'instruction religieuse. Il vient de dire en effet : « Les croyances et la morale sont du domaine de la religion ; le reste est du domaine individuel (2). » Or, le gouvernement ne peut laisser tomber dans le domaine individuel les croyances et la morale ; il doit au contraire garantir le monopole de l'enseignement moral et religieux à la religion, c'est-à-dire au catholicisme, et combattre les autres doctrines, qui toutes sont funestes à la société. Voilà par où Lamennais, en soutenant une thèse libérale, rejoint et dépasse les ultras. C'est l'article 14 de la Charte qu'il octroie provisoirement à l'individualisme.

Si, en l'absence de tout autre document, il fallait juger de l'état d'esprit de Lamennais par ses opuscules et surtout par l'*Essai*, on serait exposé à commettre sur son compte d'étranges erreurs.

(1) *O. compl.*, éd. Cailleux, VI, 365.
(2) *Ibid.*, 366.

Tandis que son livre respire la force et communique à tous la vie dont il est plein, son âme est la faiblesse même, car toute son énergie s'est comme écoulée dans son œuvre. Certaines pages, toutefois, qui datent de cette époque, trahissent un abattement profond : ce sont des réflexions qui lui furent suggérées par le traité de Cicéron *sur la vieillesse* (1). Il critique amèrement cet ouvrage qui « n'est bon, dit il, qu'à endormir de vieux enfants dans une sotte admiration d'eux-mêmes et dans une plus sotte persuasion du respect et de l'amour qui sont dus aux agréments de la caducité et aux perfections de la décrépitude (2) ». Il faut noter que ce qui l'effraie surtout dans la vieillesse, « c'est la dépendance où elle nous met d'autrui ». Si les hommes paraissent en général durs pour les vieillards, il ne faut pas trop leur en vouloir, puisque « ce sentiment indélibéré » est « une preuve de notre grandeur... L'être immortel ne se reconnaît pas dans un cadavre (3) ». « Voyez, dit-il en terminant, le soleil terne et pâle se coucher au milieu des nuages : c'est l'image de la vie, mais elle n'a point de seconde aurore (4). » Cette conclusion désolante est remarquable, car on en trouve rarement de telles chez Lamennais. D'ordinaire, alors même qu'il est obsédé par les idées les plus sombres et les plus déprimantes, on le voit se redresser tout à coup, et se reprendre à espérer.

Ce qu'il dit de l'*Essai* n'est pas moins significatif : il déclare qu'il n'est pas dupe de ce qu'il fait ; son livre ne sera pas plus utile que tant d'autres, il ne connaît pour sa part « qu'un livre gai, consolant, qu'on voit toujours avec plaisir, c'est un registre mortuaire (5) ». Mais il a beau prétendre que c'est pour lui un sup-

(1) *Œuvres posthumes de F. Lamennais publiées selon le vœu de l'auteur par E.-D. Forgues, mélanges philosophiques et politiques.* Paris, Paulin et Le Chevalier, 1856, in-8°, p. 299-303.

(2) *Œuvres posthumes, etc.*, p. 299.

(3) *Ibid.*, p. 302.

(4) *Ibid.*, p. 303.

(5) Féli à Jean, le 18 mars 1817. Blaize, I, 269.

plice d'écrire (1), on a peine à croire que cet ouvrage, capable de *réveiller un mort* (2), ait été composé avec un tel dégoût (3). Nous avons vu combien il redoutait de se mettre au travail ; mais, une fois son imagination échauffée, il a dû maintes fois éprouver la très haute jouissance attachée à la production intellectuelle, et qu'il est donné au génie de connaître dans toute sa plénitude. Il est vrai que ces rares instants furent rachetés par des heures d'angoisse ; telle était la mobilité de son esprit, que, dans une même journée, les sentiments les plus divers l'agitaient. Ainsi, les dames des Feuillantines ne se doutaient guère que le *jovial* Mennais, si « gai », si « caustique (4) », était alors « suspendu par un cheveu sur l'abîme du désespoir (5) », et que sa raison fut près de sombrer. Le grand écrivain, loin de paraître soucieux, ne dédaignait pas de s'abaisser, avec ses nièces et les autres pensionnaires de l'établissement, à mille enfantillages, que le grave biographe de l'abbé Carron juge d'un genre trop écolier pour oser les rapporter (6). C'est lui encore, qui, incapable de s'astreindre aux obligations mondaines, n'a pas même le courage de rendre visite à

(1) Blaize, I, 282.

(2) Id., *Ibid.*, 318.

(3) « Je n'aime point à écrire et je ne fais que cela. Mon ouvrage sera tout neuf et n'en vaudra pas mieux peut-être. S'il était bon, il tiendrait lieu de toute une bibliothèque. Mais la beauté même du sujet et son étendue est un terrible écueil. Je touche à la fin du premier volume qui aura 500 pages. La partie la plus neuve formera le commencement du deuxième volume. L'ouvrage de Pascal doit se retrouver presque en entier dans le mien, et n'en fera pas la moitié. Il y a bien de l'inconvénient et non moins de difficultés à abréger de la sorte. Enfin, tu en jugeras. Trente fois, j'eusse laissé la chose là, si Teysseyrre ne m'avait pressé de continuer. Du moins ne suis-je pas dupe de ce que je fais. C'est quelque chose ; et après tout, la Providence peut tirer d'un mauvais livre d'utiles effets. » Blaize, I, 278-279.

(4) Roussel, I, 102-103.

(5) Id., *ibid.*, 100.

(6) *Vie de l'abbé Carron*, etc. 560, note.

Chateaubriand (1) ; il ne peut consentir à s'en aller de porte en porte recevoir et distribuer l'ennui qu'il préfère attendre au coin de son feu (2). Mais le farouche solitaire charme ceux qui l'approchent, car son cœur est plein d'une infinie tendresse ; ce misanthrope, enfin, est charitable : il avait, dit-on, à son service en ce temps-là, un petit Juif, qu'il instruisit et baptisa lui-même.

Semblables à ces heureuses contradictions par lesquelles on échappe aux conséquences de certaines doctrines, tous les contrastes, qu'offre la nature de Lamennais, lui ont permis de survivre à une crise dont, logiquement, la folie ou la mort devait être le terme.

(1) Roussel, I, 121-122.
(2) Roussel, I, 121-122.

CONCLUSION

Erreur des contemporains sur le compte de Lamennais. — Ils ont prêté à l'homme les qualités de l'écrivain. — Il n'a que les apparences de la volonté, — et de l'orgueil. — Des circonstances particulières expliquent le changement survenu entre 1816 et 1832. — Tristesse physique. — Il ne la cultive pas. — Rapport de son tempérament et de ses idées. — Optimisme très net en philosophie, — mêlé de pessimisme en histoire. — Le mysticisme de Lamennais ne l'empêche pas de comprendre le rôle social de la religion et d'en faire l'apologie à ce point de vue. — Besoin d'unité : — l'harmonie des volontés a pour condition l'unité de la foi. — Rôle de la Papauté. — Tendance démocratique commune à Lamennais et à Rousseau. — Lamennais individualiste né ne poursuit pas seulement l'individualisme dans la spéculation mais dans la pratique en tâchant de faire de sa vie une logique en acte.

Quels sont les traits essentiels de la physionomie morale de Lamennais? Dans quelle mesure ont-ils pu être modifiés par les circonstances? Quels rapports enfin existent entre son tempérament et ses idées? Telles sont les questions auxquelles nous devons maintenant essayer de répondre.

Il semble qu'après avoir lu ce qui précède, on ne sera pas tenté de voir la faculté maîtresse de Lamennais soit dans la force de sa volonté, soit dans l'immensité de son orgueil. Ce sont là pourtant deux opinions traditionnelles : plusieurs de ses contemporains exaltèrent l'héroïsme dont, suivant eux, il fit preuve, quand il résolut de rompre avec son passé, préférant briser d'anciennes relations, renoncer au rang qu'il tenait dans l'Eglise de France, repousser les offres les plus séduisantes, dédaigner même l'intime satisfaction qu'une attitude humble pouvait offrir à son amour-propre, plutôt

que de payer tout cela au prix d'une lâche complaisance à des idées qu'il estimait fausses autant que funestes. D'autres, condamnant son obstination orgueilleuse, puisèrent à pleines mains dans son œuvre, y trouvèrent de quoi l'accabler, le traitèrent enfin avec la rigueur dont lui-même avait usé à l'égard de ses adversaires. Lamennais, à vrai dire, ne mérite ni tous les éloges, ni tous les reproches qu'on lui a prodigués. La puissance de son génie n'avait d'égale que la faiblesse de son caractère. Mais ses contemporains tombèrent dans une erreur commune, en prêtant à l'homme les qualités de l'écrivain (1). Ils auraient pourtant dû être avertis par la surprise qu'ils éprouvaient quand, après l'avoir lu, ils venaient à faire sa connaissance : ils s'attendaient à trouver un orateur; manières aisées, attitude noble, voix chaude et sonore, et cet air d'assurance particulier aux hommes qui se sentent ou se croient arrivés, tels sont à peu près les qualités, dont les lecteurs enthousiasmés de l'*Essai* se plaisaient à orner la personne même de l'auteur (2). Ils hésitaient à reconnaître sous les traits de ce petit homme malingre, vêtu d'une vieille redingote mal coupée (3), et qui marchait à pas inégaux (4), penchant vers la terre une face anguleuse, jaune et parcheminée, où luisaient des yeux vifs, le triomphant apologiste de la religion (5).

(1) Sainte Foi, *Revue du monde catholique*, 10 janv. 1862, t. II, p. 440.

(2) « En lisant l'*Essai*, disait Mme de Vaux, je m'étais imaginé une espèce de colosse, superbe, puissant et beau. » *Le Contemporain*, 1er mai, 1882, p. 769.

(3) « Qu'on place M. de La Mennais dans une assemblée d'ecclésiastiques, avec sa redingote brune, sa culotte courte et ses bas de soie noire, on le prendra pour le sacristain de l'Eglise. » Lacordaire à Boissard, le 3 Juin 1823. *Lettres nouvelles*, publiées par Madame Victor Ladey, et M. P. de Vyré. Paris et Lyon, 1895, in-12 f. *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*. Paris 1863 (3e édit.) T. II p. 50.

(4) Cf., et le mot de Sainte-Foi : « Sa marche est une course, son rire un craquement. » *Revue du monde catholique*, II, p. 442.

(5) On peut... juger de mon étonnement, lorsqu'au lieu du maître à qui je prêtais un front où la piété tempérait l'orgueil, je me trouvai en face d'un petit bourgeois malingre et mal vêtu, dont la face parcheminée rappelait celle d'un ancien procureur aussi poudreux que ses dossiers...

Sa gaucherie et son air de « sacristain » le firent prendre parfois pour un de ses gens (1). Timide en effet, devant les étrangers, il s'embarrasse et ne sait que dire, « il a l'air bête (2) ». Mais lorsqu'il est sûr qu'on vient le trouver pour s'instruire (3), il consent à causer, ou plutôt à disserter, car si, la plume à la main, il est doué de l'éloquence que l'on sait, quand il ouvre la bouche, il parle comme un livre (4). Pourtant, l'impression défavorable ne tardait

Des traits anguleux et des lèvres plissées semblaient révéler la présence des passions violentes mais sans grandeur, et l'ensemble de la personne me laissa les plus mesquines impressions. » L. de Carné, *Souvenirs de ma jeunesse au temps de la Restauration*. Paris, Didier, 1872, in-8, p. 250.

« Je vis, dit Turquety (c'était en décembre 1832), un vieillard d'une taille au-dessous de la moyenne, figure maigre et ridée, front austère et jauni comme le front d'un trappiste. Mais ce qui me frappa le plus, c'étaient ses yeux qui luisaient comme des escarboucles. » F. Saulnier, *La vie d'un poète. Edouard Turquety*. Paris, Gervais, 1885, in-12, p. 100.

Le cardinal Wiseman écrit de son côté : « Il est difficile d'expliquer le secret de l'influence que Lamennais exerçait sur ceux qui l'abordaient. Certes son aspect n'avait rien d'imposant : Il était chétif, petit, d'attitude commune, sans autorité dans le regard, en un mot sans grâce extérieure. C'était donc dépourvue de tout prestige que sa langue, organe puissant, traduisait une merveilleuse succession de pensées à la fois claires, profondes et fortes. J'ai eu parfois, à différentes époques de sa vie, de longs entretiens avec lui ; et toujours je l'ai trouvé le même, la tête penchée en avant, les mains jointes devant lui. » *Les quatre derniers Papes*, cité par Spuller, p. 63.

(1) *Le Contemporain*, 1er mai 1882, p. 769-770.

(2) Cf. *supra*, p. 203.

(3) « Il a la timidité et l'embarras d'un enfant : il ne pourra ni parler, ni chanter en public ; il ne saura pas même se présenter. Si vous le regardez, vous le gênez ; si vous le louez, vous l'embarrassez et le réduisez au silence. Que faut-il donc faire avec lui ? L'écouter, soulever de temps en temps sa pensée par quelques-unes de ces objections où l'esprit semble s'avouer à demi vaincu et demànder à son interlocuteur le complément d'une pensée qu'il ne peut achever seul. » Sainte-Foi, *Revue du monde catholique*, II, 442.

(4) « Sa conversation produisait l'effet d'un beau livre dont les pages se seraient tournées d'elles-mêmes devant les auditeurs surpris. » A.

pas à s'effacer ; car il avait une de ces « imaginations fortes » qui « exercent aisément une sorte de domination sur les autres hommes (1) » ; il les subjuguait aussi par la puissance de sa dialectique ; enfin, sa vigueur morale paraissait d'autant plus grande que sa complexion était frêle. Sainte-Beuve exprime donc l'opinion des disciples de Lamennais quand il le juge « celui des hommes de notre temps, qui offre le plus magnifique exemple de cette union consubstantielle et sacrée de la volonté et de l'intelligence sous le sceau de la foi (2) ». Au début de son article, il cite le passage suivant extrait d'une lettre que lui-même avait reçue de Lamennais : « Vous êtes à l'âge où l'on se décide ; plus tard, on subit le joug de la destinée qu'on s'est faite ; on gémit dans le tombeau qu'on s'est creusé, sans pouvoir en soulever la pierre. *Ce qui s'use le plus vite en nous, c'est la volonté.* Sachez donc vouloir une fois, vouloir fortement ; fixez votre vie flottante et ne la laissez plus emporter à tous les souffles comme le brin d'herbe séchée (3). » Lamennais, en écrivant ces lignes, regrettait-il encore de ne pas s'être décidé seul, quand il en était temps ? On pourrait le croire, car nous avons surpris déjà l'expression réitérée de ce regret, mais ce qui est certain, c'est qu'il n'a pas su, lui non plus, vouloir fortement, pour une cause, il est vrai, opposée à celle qui paralysait la volonté de Sainte-Beuve. Il péchait, en effet, plutôt par excès que par défaut d'énergie ; il cédait à des impulsions très vives, contre lesquelles son tempérament maladif le laissait peu réagir ; entraîné par ses idées qui l'obsédaient, il avait peine à les contrôler. Sainte-Beuve, à force d'examiner les siennes, restait dans l'indécision ; et tandis qu'il n'agissait pas, Lamennais, au contraire, donnait le spectacle d'une activité, le plus souvent irréfléchie, mais qu'il est naturel de confondre avec la volonté, dont elle a les effets apparents.

NETTEMENT, *Histoire de la Littérature française sous la Restauration*, Paris, II, 210.

(1) BLAIZE, I, 318.

(2) *Portraits contemporains*, I, 201.

(3) *Ibid.*, 128, cf. *Bibl. de la corresp.*,

De l'orgueil aussi Lamennais a les apparences plus que la réalité. L'intrépidité d'affirmation qu'on lui reproche marque moins un vice de son cœur que la limite de ses facultés critiques. Nous n'avons découvert en lui ni ce désir d'être le premier, ni ce mépris de l'opinion publique où se complaît l'orgueil. Son humeur est d'ailleurs irritable et fantasque ; la moindre contradiction le blesse, il est très jaloux de son indépendance. Mais il ne prétend pas justifier ces penchants et les fonder en droit par la considération de sa supériorité ; il les combat sans cesse, il y voit une preuve de sa misère, il se désole de ne point pouvoir immoler décidément son amour-propre, « qui renaît sous le couteau ». S'il y a là des germes d'orgueil, Lamennais évite les occasions propres à les développer : il n'entre qu'à regret dans une voie où son génie pourra se déployer à l'aise, car il entrevoit les dangers auxquels la passion de vaincre expose le polémiste. Agé de trente-deux ans, il avoue qu'il a besoin de quelqu'un qui le dirige, à qui il puisse « dire absolument tout ». Or, brusquement, l'*Essai sur l'Indifférence* va le mettre en vue, et de toutes parts, on viendra le consulter comme un des représentants les plus autorisés de la pensée catholique. La conscience qu'il a de sa faiblesse ne va-t-elle pas s'atténuer, quand ceux qui auparavant le guidaient, marcheront à sa suite et l'applaudiront ? Comment pourra-t-il douter de la valeur de ses doctrines, s'il les voit approuvées par des esprits d'élite ? Pour ne pas être enivré par leurs éloges, moins flatteurs que certaines critiques, et pour résister à un entraînement naturel, c'est un effort surhumain qu'il devra s'imposer. L'a-t-il tenté et ses forces l'ont-elles trahi ? Le peu de volonté qui lui avait été donné s'était-il usé dans la crise qui précéda son ordination, et d'où il était sorti trop meurtri pour affronter semblable lutte ? Toujours est-il qu'au moment de couronner le sacrifice qui lui avait tant coûté en 1816, il ne donna pas une seconde fois l'exemple d'un grand renoncement. C'est dire assez que, sous le rapport de l'humilité, le Lamennais de 1816 ne faisait pas prévoir celui de 1832 et qu'il n'était pas atteint, dès le début, d'un incurable orgueil.

Au contraire, sa tristesse était née avec lui. Il apportait en venant au monde une aptitude à souffrir (1) qu'explique en grande partie son tempérament, mais que favorisèrent l'isolement qu'il chérissait et la mélancolie qu'un ciel voilé répand sur le paysage breton ; car, plus que la mer dont les flots grondent ou s'apaisent tout d'un coup, et mieux que les longues forêts dont la vie silencieuse paraît immobile, ce ciel bas et gris, dont la monotonie est faite du mouvement de ses nuages, représente à une « âme fatiguée d'elle-même » le perpétuel écoulement de toutes choses. Lamennais, de très bonne heure, aspire à quitter ce monde où il ne se sent pas bien, et son imagination lui en suggère de plus beaux, peuplés d'êtres fantastiques et dociles (2). Mais il a réagi toujours contre le penchant qu'il éprouvait à s'absorber en sa tristesse, contre la tentation d'en prolonger indéfiniment par la rêverie le charme étrange.

Il n'a pas comme Chateaubriand les arrière-pensées littéraires qui s'accommodent de cette langueur d'âme, et d'autre part, les exi-

(1) C'est ce qui lui a permis de sentir d'une manière si profonde ce qu'il appelle la grande loi de souffrance : « Si j'étais près de vous, écrivait-il un jour à Mme Cottu, je vous parlerais d'une grande loi à laquelle on fait généralement bien peu d'attention et que j'admire d'autant plus que j'y réfléchis davantage ; c'est la loi de souffrance sans laquelle il n'y a rien de beau, de grand ni même de véritablement doux. Le bonheur n'attache point les hommes les uns [aux] autres ; il faut qu'ils aient souffert ensemble pour s'aimer autant qu'ils sont capables d'aimer. Dans les arts, dans les lettres, dans le monde, toujours et partout, la joie est stérile ; c'est la douleur qui enfante presque tout ce que les hommes admirent, et la vertu qui est la beauté par excellence « se perfectionne dans sa souffrance », dit saint Paul. *Heureux ceux qui pleurent !* Il y a plus de vérité dans cette parole que dans les innombrables traités de philosophie sur le souverain bien. » Lettre du 18 juillet 1820, cf. *Bibliogr. de la Corresp.*

(2) « J'éprouvais comme un vrai bonheur de me savoir inconnu, je me trouvais comme plus à l'aise dans la vie. Seul, au milieu de nos forêts, mon imagination les peuplait d'êtres fantastiques ; elle animait cette agreste et sauvage nature et se créait un monde à son gré. » Lamennais à Benoît d'Azy, LAVEILLE, p. 63.

gences les plus profondes de sa nature y sont nettement contraires ; il a besoin surtout de croire et d'agir. Le problème de notre destinée n'est pas à ses yeux une douloureuse énigme ; car non seulement, comme chrétien, il ne doute pas de l'excellence du christianisme, mais en tant que penseur et sur le terrain proprement philosophique, il ne semble pas avoir mis en question l'hypothèse spiritualiste. L'optimisme métaphysique s'impose à son esprit avec une telle évidence que dans le temps où Schopenhauer se propose de montrer que le mal est au cœur et à la racine de tout (1), Lamennais n'envisage même pas la possibilité de l'hypothèse pessimiste. Dans le second chapitre de l'*Essai*, il prend à partie ceux qui, estimant la religion nécessaire au peuple, la croient fausse. Lorsqu'il les amène à convenir que, d'après leurs principes une erreur est la condition de l'ordre social et la vérité un dissolvant, il pense triompher, comme si ces adversaires allaient reculer devant cette conséquence qu'il trouve, lui, absurde, parce qu'il suppose universellement admis ce postulat que le vrai ne peut être le mal. Son argumentation n'atteindra donc pas les pessimistes, soit qu'avec l'auteur de *Candide* ils voient dans la religion pratiquée par autrui un gage de sécurité pour eux-mêmes, soit qu'une plus grande délicatesse morale les porte à justifier par un sentiment très distingué leur attitude à l'égard d'une religion qu'ils dédaignent en affectant de la respecter : la pitié, diront-ils, les empêche de combattre une croyance, jugée bienfaisante en même temps qu'illusoire.

Sa « mélancolie aride et sombre » n'a donc pas influé sur ses conceptions métaphysiques ; mais elle explique en partie les démarches de sa pensée, car il affirme son idéal d'autant plus résolument que la vue des réalités l'attriste et l'écœure davantage. Or, son imagination qui assombrit ce qui l'entoure pare les objets lointains des plus belles couleurs (2). Au réel ainsi déformé il impose les lois de sa pensée, et croit que la logique gouverne le monde.

(1) *Le monde comme volonté et comme représentation* parut en 1819.

(2) Cf. la lettre à Mme Cottu du 28 décembre 1823, V. *Bibl. de la Corr.*

De là vient qu'il insiste sur ce principe, que, selon lui, on ne saura jamais assez : « Tout sort des doctrines (1) ». La complexité des choses morales le choque à l'égal d'une absurdité, que volontiers il supprime, en rangeant les hommes dans deux catégories nettement tranchées, celle des bons et celle des méchants.

Il met au service de la cause qu'il défend cette psychologie simpliste et toute manichéenne (2). Si, par exemple, le catholicisme est le vrai, en dehors de cette doctrine, il n'y a qu'erreur et mensonge, et si la vérité peut être connue de tous, ceux qui la méconnaissent sont également coupables ; en vain essaye-t-on de distinguer entre eux : protestants, déistes, athées, tous sont des orgueilleux plus ou moins conséquents. De même encore, s'il y eut un temps où le catholicisme a régné souverainement, il est impossible que cette époque n'ait pas été très prospère ; et l'écrivain en conclut que, grâce à « une constitution la plus parfaite qui fut jamais », la France a goûté « quatorze siècles de gloire et de bonheur » (3). Ajoutant même « à l'autorité du raisonnement l'incontestable autorité des faits (4) », il ne craint pas d'avancer

(1) *Essai sur l'Indifférence, O. compl.*, éd. Cailleux, I, 2.

(2) « Le caractère de cet homme éminent, dit Renouvier, était un mélange de grande bonté, de naïveté rare et d'un certain fanatisme intellectuel qui... lui rendaient difficiles les justes appréciations du mérite et des fautes des hommes eu égard à leur nature, aux antécédents et aux situations. Conséquent à sa thèse du bien et du vrai inséparables du tout tel qu'il se développe, il croyait que le mal n'altère pas le caractère général de la création, qui n'en continue pas moins son évolution régulière et n'en est pas moins régulièrement conforme au plan divin ; mais il prononçait en conscience l'excommunication morale contre les individus dont l'action retardatrice, en les séparant, comme aurait dit Rouseau de la Volonté générale, les plaçait hors du grand corps de l'humanité où le Bien lui paraissait résider. De là ses jugements absolus et si durs, les termes de réprobation prodigués dans ses écrits populaires. » RENOUVIER, *Philosophie analytique de l'histoire*, Paris, 1897, t. IV, p. 99. Cf RENAN : *Essais de morale et de critique*. Paris 1860 (2e éd.), p. 144-145.

(3) *Essai sur l'indifférence, O. compl.*, éd. Cailleux, I, 329-330.

(4) *Ibid.*, 174-175.

que, « malgré les désordres partiels et de légères déviations, l'Europe s'avançait vers la perfection où le christianisme appelle les peuples comme les individus, lorsque la Réforme vint subitement arrêter ses progrès et la précipiter dans un abîme où elle s'enfonce tous les jours, et dont nous ne connaissons pas encore le fond (1) ». Ainsi, avec Lamennais, la logique a toujours raison de l'histoire. Tout donc était bien au Moyen Age ; mais actuellement la société, en proie à l'indifférence religieuse, est condamnée à périr ; ou bien le christianisme, qui est impérissable, triomphera, et de nouveau sauvera le monde. Dans des circonstances aussi graves, il semble que le chrétien n'ait plus rien à attendre que d'une intervention providentielle. Doit-il donc se retirer au fond d'un monastère pour implorer la clémence divine en faveur de l'humanité délirante? Lamennais dans ses heures de découragement est tenté de le croire ; mais si le mystique qu'il y avait en lui était près d'accueillir cette solution, l'homme d'action la repoussait toujours. Les missions lointaines l'attirèrent aussi, mais il comprit à la fin que sa voie n'était pas là, car il avait trop de confiance dans l'efficacité de la doctrine catholique pour ne pas espérer que la société serait régénérée du jour où l'on aurait réconcilié tous les esprits dans l'unité de la foi. Démontrer la valeur sociale du christianisme, telle fut la tâche qu'il se proposa de remplir en écrivant l'*Essai*. Non qu'il en ait méconnu les bienfaits dans l'ordre purement moral. Son expérience personnelle le servait trop bien à cet égard ; et il rappelle maintes fois dans son livre que le christianisme, en développant la vie intérieure, a produit les plus grandes vertus. L'accent avec lequel il parle de ces « délicieuses larmes de l'attendrissement (2) » ne nous tromperait pas, quand nous ignorerions la préface du *Guide spirituel* (3); et

(1) *Essai sur l'Indifférence*, *O. compl.*, éd. Cailleux, I, 7.

(2) *Ibid.*, 239.

(3) Et toutes les lettres à Bruté. En 1819, il écrit ces lignes remarquables sur la prière qu'il juge supérieure à l'action : « L'action nous frappe davantage, elle nous paraît plus utile parce que nous nous imaginons faire nous-même ce que Dieu seul fait. « Laveille, *un Lamennais inconnu*, p. 61

lorsque, reprenant les termes mêmes employés par l'abbé Carron dans une lettre citée plus haut, l'auteur déclare que « le cœur du chrétien est une fête continuelle » (1), ou lorsqu'il nous dit ce qu'est un prêtre (2), l'onction de telles pages offre, il est vrai, un étrange contraste avec l'amère tristesse de celui qui les écrivait, nous savons pourtant qu'il y a là tout autre chose qu'une amplification oratoire. Mais il faut noter que, même alors, Lamennais ne perd pas de vue son but, et que ces considérations tendent à montrer combien le christianisme rend les hommes plus sociables et faciles à gouverner. L'apologiste est donc moins frappé de la souplesse avec laquelle la religion catholique sait s'adapter aux divers besoins de chaque individu, qu'il n'admire l'unité de la doctrine qu'elle impose à tous.

De même que l'optimisme de Lamennais s'oppose à sa tristesse, les exigences de sa raison, qui aspire à tout unifier, contrarient l'indépendance de son caractère. Pour lui, l'homme isolé est un être inconcevable ; il n'existe que par la société et pour elle. Or, les membres d'une même société, s'ils veulent vivre en bonne intelligence, doivent penser les mêmes choses, car « là où il n'y a pas d'unité, il y a séparation, opposition, combat, désordre et malheur (3). » Les gouvernements doivent donc imposer à tous les dissidents des marques de déférence à l'égard de la vérité, dont le Souverain Pontife est le dépositaire. Chef suprême de la chrétienté, son autorité est uniquement spirituelle ; certes, il y eut des abus durant le Moyen Age, les papes ont empiété sur le temporel des rois, qui durent se garantir contre ce péril ; mais le péril est retourné aujourd'hui, et c'est le pouvoir spirituel du pape qui se trouve menacé par les gouvernements. Lamennais redoute tout ce qui pourrait l'amoindrir et condamne les tendances particularistes des églises nationales, qui permettent aux souverains d'usurper la puissance spirituelle et de donner une sanction reli-

(1) *O. compl.*, éd. Cailleux, I, 262.
(2) *Ibid.*, 399.
(3) *Ibid.*, 275.

gieuse à leurs moindres caprices. Il faut donc, pour garantir la liberté de tous les sujets, que l'autorité du pape soit forte et respectée ; car, placé au-dessus de tous les intérêts terrestres, il est le juge suprême auquel il faut qu'on ait recours en cas de conflits ; les souverains, en présence de leurs sujets, sont juges et parties et leurs décisions peuvent être injustes, au pape seul il appartient de prononcer en dernier ressort pour établir l'équilibre en faveur de l'opprimé contre l'oppresseur.

Par cette défiance à l'égard du pouvoir civil, Lamennais se rapproche des libéraux, mais il ne se confond pas avec eux, et la manière dont il juge le gouvernement de Louis XVIII en est la preuve ; on ne parlait alors que de tolérance et de libéralisme, mais en vain espère-t-on que les hommes voudront les mêmes choses quand ils auront des opinions religieuses, philosophiques et sociales toutes différentes et que leurs intérêts varieront avec leurs idées. Le gouvernement ne doit pas observer la neutralité religieuse, et ne le peut pas ; s'il se dit tolérant, il n'est qu'un « despotisme faible (1) » ; dans la nécessité où il se trouve, pour gouverner, de sacrifier des intérêts à d'autres intérêts, il devrait sacrifier résolument ceux de l'erreur à ceux de la vérité. Au contraire, il est forcément injuste si, proclamant pour tous une égale liberté, il tolère également les droits de la vérité et les prétentions de l'erreur. D'un tel gouvernement, il faut obtenir une tolérance complète, c'est-à-dire l'abdication ; et, comme l'anarchie ne peut durer, il se produira une crise d'où sortira un nouvel état de choses (2), soit un changement de dynastie, soit une conversion de souverain

(1) Il écrit déjà le 7 juillet 1814 : « J'ai bien peu que l'heureuse révolution se borne à l'échange d'un despotisme fort contre un despotisme faible. » Blaize, I, 150.

(2) Il écrit le 19 décembre 1817 : « Tous les partis ne savent pas trop ce qu'ils veulent, mais personne ne veut de ce qui est. Pour moi, je désire la liberté de la presse, non que je la croie bonne en elle-même, mais parce qu'elle existe de fait pour le mal et pour le mal seul ; et encore parce qu'elle hâtera l'époque d'une crise désormais inévitable. » Blaize, I, 311.

comprenant enfin que, pour remplir sa mission, il ne doit pas se contenter de régner, mais vouloir aussi gouverner. Or, il ne gouvernera bien que s'il s'appuie sur un clergé tout ensemble éclairé et indépendant.

Quand on aura noté que l'indépendance réclamée par Lamennais est celle d'un corps dont il fait partie, et que ce polémiste a un intérêt personnel à revendiquer la liberté de la presse, il n'en restera pas moins vrai que, selon lui, le gouvernement doit être assez fort pour imposer à tous le respect de la vérité qui, considérée au point de vue social, s'appelle la justice. C'est là selon lui l'idée féconde et positive qui doit être le but de nos efforts, tandis que la liberté, telle que l'entendent les libéraux, est un principe d'anarchie. On ne peut, en isolant les individus les uns des autres, obtenir l'harmonie sociale ; or, les libéraux ne se préoccupent que de briser l'unité, d'éparpiller les forces vives de la nation. Pour affaiblir la souveraineté, ils la divisent, pensant ainsi éviter toute contrainte. Peu leur importe d'ailleurs que quelques-uns, mieux armés, triomphent trop aisément dans ces conditions et abusent de leur victoire, car ils préfèrent affronter les risques de la concurrence plutôt que de recourir à l'intervention de l'Etat, dont l'effet certain leur paraît être, en assurant plus de sécurité à tous, de paralyser les plus forts, qui seuls les intéressent. Lamennais tâche au contraire de restreindre les privilèges de quelques-uns au profit de la multitude des faibles. Il se rapproche par là de Rousseau, dont il attaque pourtant les principes individualistes (1). Mais tandis que celui-ci fait résider la souveraineté dans la volonté générale, Lamennais la partage entre le Pape et les princes qui respectent les droits de leurs sujets dans la mesure même où ils reconnaissent la suprématie du pouvoir spirituel. Ainsi, les deux écrivains essaient d'enrayer les progrès de l'inégalité parmi les hommes et d'en

(1) Cf. l'*introduction* du *Contrat social*, nouv. éd. par Georges Beaulavon, Paris, soc. nouv. de librairie, 1903, in-12. La question du libéralisme de Rousseau y est très nettement élucidée.

atténuer les effets (1). Malgré de profondes divergences, ils ont l'un et l'autre un idéal social et démocratique. La valeur pratique de leurs idées est assurément contestable ; car, mettant une vigoureuse logique au service d'une imagination de poète, ils ont construit des systèmes dont l'ensemble est aussi imposant que l'intention de leurs auteurs est généreuse, mais qui, s'adaptant mal aux réalités dont ils ont un égal mépris (2), aboutissent à des résultats positifs, parfois directement contraires au but poursuivi. Rousseau ne se dissimulait pas que la réalisation de ses idées sociales supposait des conditions très rares (3). Mais Lamennais critique les penseurs qui se résignent à bâtir dans l'abstrait des systèmes qu'ils savent inapplicables ; il en veut surtout à ceux pour qui « il y a la doctrine des livres et la doctrine des actions (4) ».

S'il ne dépend pas de nous de rétablir la constitution politique

1 Lamennais est, comme Rousseau, de ceux qui font de l'égalité la condition même de la liberté, loin d'opposer les deux termes. « La liberté, dit-il, c'est la jouissance commune, égale, de tous les droits qui appartiennent à l'homme dans une fraternité générale » (lettre du 30 mars 1833 au général Donnadieu). Cette lettre est bien postérieure à l'époque où je considère les idées de Lamennais, mais je crois que si dans l'intervalle il a changé d'attitude, il ne s'est pas transformé et que ces changements mêmes s'expliquent par le fait qu'il a persisté dans ses convictions politiques. Or, si l'on admet le système de M. Beaulavon, la conception de la liberté fondée sur l'égalité est la seule vraiment libérale. (O. c., p. 54 et 55.) D'où il suivrait que Lamennais aussi serait libéral. Toutefois, il me semble qu'étant donnés les antécédents de Rousseau, on peut admettre qu'il se préoccupe avant tout d'assurer *théoriquement* les droits de l'individu dont le consentement est requis pour rendre valable le pacte social; tandis que Lamennais considère la société comme antérieure et supérieure à l'individu dont elle est la raison d'être. Ainsi Rousseau resterait individualiste même en écrivant le *Contrat social*, et Lamennais, durant sa carrière accidentée, n'aurait jamais cessé de rechercher cette « grande unité », dans laquelle doivent se confondre toutes les volontés particulières.

(2) Beaulavon, p. 31.

(3) Id., p. 47.

(4) Blaize, I, 296.

qui nous paraît la meilleure, nous pouvons du moins, selon lui, accorder nos actes avec nos maximes.

Mais une telle conciliation était singulièrement malaisée pour Lamennais, car cet adversaire constant de l'individualisme est un individualiste né ; ce même homme, qui recourt au principe d'autorité pour imposer à tous l'unité dont sa raison est éprise, aimerait mieux habiter un grenier que de perdre son indépendance ; il ne peut s'astreindre sans les plus grands efforts à observer une discipline. Or, malade et chétif, il a voulu mettre dans sa vie la logique qu'il avait dans l'esprit. Non content de défendre l'autorité spirituelle du pape, tout en conservant à son égard une certaine liberté d'action, il lui a tout donné ; malgré ses répugnances, il a voulu renoncer à ses privilèges de laïque ; cet admirateur de Pascal n'ignorait pas, en effet, qu'une apologie de la religion chrétienne n'a toute sa force, que si elle trouve dans la personne même de l'apologiste une confirmation vivante. Mais en voulant, par sa conduite, illustrer ses démonstrations abstraites, n'a-t-il point placé trop haut son idéal et voulu plus qu'il ne pouvait ? Son histoire douloureuse nous le fait savoir assez clairement déjà, au moment où nous la laissons.

APPENDICE

Bibliographie de la correspondance générale de Lamennais.

LES SOURCES

Nous n'avons encore que la moindre partie des lettres si nombreuses, — il en a écrit jusqu'à dix par jour, — adressées par Lamennais pendant plus de quarante ans à des personnes d'âge, de sexe et de rang très divers appartenant à tous les partis politiques et représentant presque toutes les nations de l'Europe. Parmi ses correspondants, on remarque les écrivains, les penseurs et les hommes d'action qui eurent le plus d'influence sur leur temps, le plus de réputation ou de crédit, ministres, ambassadeurs, prélats, comtes et marquis, puis des tribuns à la voix forte et des prolétaires obscurs. On voit ainsi défiler toute une société dont les diverses classes se mêlent sans se fondre, car ce qui frappe, c'est le contraste perpétuel qu'offre le monde brillant et cultivé où l'on apprend sans y penser l'art de deviner ou de laisser entendre discrètement et comme à demi-voix toutes les nuances de sentiments complexes, délicats ou profonds, avec celui des plébéiens, qui, partout où ils passent, gardent une certaine brusquerie simple et savent mal surmonter leurs impressions premières. Les extrêmes s'y trouvent rapprochés ; les conspirateurs du temps et de louches aventuriers, un Lagrange, un Didier y frôlent les hommes d'ordre et les honnêtes gens. Quand nous avons parcouru cette curieuse correspondance, le souvenir du baron de Vitrolles se trouve associé dans notre

esprit à celui du radical Dessoliaire, ce tailleur qui abusait du nom de Lamennais pour faire de la propagande dans les cafés de province ; et l'on a pas plus tôt évoqué l'image de Mme Yeméniz qu'on voit apparaître celle d'Alexis Gérard, le contremaître laborieux et ombrageux, qu'elle eut un certain mérite à protéger, car il se montrait fort étranger aux raffinements qu'elle aimait et très hostile à tous les principes qui lui étaient chers.

Malheureusement, ce qui fait l'intérêt de ces lettres est quelquefois ce qui les empêche de voir le jour, car, si beaucoup d'entre elles, adressées à des inconnus, sont dispersées dans tous les coins du monde, où elles risquent fort d'être perdues, plus nombreuses, je crois, sont celles qui, écrites à une seule personne et pour elle seule, n'ont pu encore être divulguées. Telles sont les lettres de direction et les lettres politiques. Le changement qui s'est produit dans les opinions de Lamennais eut pour effet d'exciter chez plusieurs de ses amis un ressentiment qui leur survit. Leurs descendants, qui trouvent les idées de l'écrivain trop subversives, croiraient apparemment faire courir à la société un immense péril, s'ils autorisaient la publication de ces correspondances. Quels que soient les scrupules, — et plusieurs sont honorables, — qui empêchent la divulgation de certaines lettres, souhaitons que l'on ait conservé les originaux authentiques plutôt que de simples copies (1) et que l'on n'ait pas toujours poussé la prudence jusqu'à détruire de gaîté de cœur ces documents précieux (2).

Voici les renseignements que j'ai pu recueillir au sujet de ces lettres inédites. La famille Cottu a conservé 319 lettres adressées par Lamennais à la baronne Cottu : soit ; 36 lettres en 1818 à partir d'août ; 46 en 1819 ; 26 en 1820 ; 22 en 1821 ; 15 en 1822 ; 25 en 1823 ; 14 en 1824 ; 9 en 1825 ; 13 en 1826 ; 9 en 1827 ; 5 en 1828 ; 10 en 1829 ; 6 en 1830 ; 9 en 1831 ; 3 en 1832 ; 7 en 1833 ; 9 en

(1) C'est ce qui est arrivé, paraît-il, pour les lettres à Mme Yémniz.

(2) Tel fut le sort des lettres à M. O'Mahony, le rédacteur de l'*Invariable de Fribourg*, qui devint un adversaire irréconciliable de Lamennais.

1834 ; 5 en 1835 ; 3 en 1836 ; 8 en 1837 ; 3 en 1838 ; 7 en 1839 ; 5 en 1840 ; 7 en 1841 ; 8 en 1842 ; 3 en 1843 ; 1 en 1844 ; 3 en 1853 ; 2 en 1854 (1).

Quelques fragments de cette correspondance ont été publiés par M. A. Laveille dans la *Revue du Clergé français*, n° du 15 mai 1896. Ce sont les passages que Mme de Lacan (plus tard baronne Cottu) communique à Benoît d'Azy dans ses lettres : du 26 août (p. 500-502), des 17 et 23 septembre (p. 502 et 503), des 9 et 31 octobre (p. 505 et 507), des 14 et 19 novembre 1818 (p. 507 et 508) (2).

On trouvera plus loin, mentionnées à leur date, une centaine de lettres adressées à Adrien Benoît-Champy. Sa belle-fille, la baronne Benoît-Champy, a eu l'obligeance de me communiquer le manuscrit. Je tiens à lui témoigner ici toute ma reconnaissance.

Je connais en outre l'existence de 22 lettres adressées à Mme Ligeret de Chazey et qui n'ont pas encore vu le jour.

Il faut signaler enfin une dizaine de lettres à diverses personnes communiquées à la *Revue latine*.

Voici la liste des personnes qui ont reçu de Lamennais des lettres dont je n'ai pu retrouver la trace : M. d'Ault-Dumesnil, David-Richard, l'abbé des Garets, J.-P. Gaston, archevêque d'Amasie, administrateur de Lyon, comtesse Lubienska, princesse Lubomirska, M. Mac-Carthy, comte Victor de Noailles, comtesse Ferdinanda de Riccini, comte Rzewuski, Mme de Sainte-Luce (3) Mgr Sibour, M. Steinmetz.

Certaines lettres allaient être publiées par E.-D. Forgues, lors-

(1) La baronne Cottu, belle-fille de la destinataire des lettres en question, a bien voulu me donner ces renseignements. Je l'en remercie, non moins que l'abbé Clair à qui je dois d'utiles indications.

(2) Je citerai à leur date les extraits de cette même correspondance publiés par M. Chantavoine dans le *Journal des Débats*, n° du 10 juin 1884.

(3) Il y a cependant une lettre du 31 mars 1831, adressée à Mme de Sainte-Luce.

qu'intervint l'arrêt du 5 juin 1857, qui limitait les droits de l'éditeur d'une façon plus étroite que ne l'avait fait le jugement prononcé par le tribunal de première instance (1). On peut voir dans la première édition (1858) qu'une soixantaine de ces lettres, déjà imprimées sans doute avant l'issue du procès, durent être supprimées par la suite. Dans la seconde édition, l'éditeur en a mentionné un nombre bien plus considérable. Que sont devenues ces lettres? La démarche que j'ai faite auprès de M. Eugène Forgues pour le savoir est demeurée infructueuse.

Il faut espérer que toutes ces correspondances ne sont pas perdues irrévocablement et qu'un jour viendra où elles seront retrouvées. Il sera temps alors de songer à la publication de la correspondance générale, qui serait aujourd'hui prématurée. En attendant, j'ai essayé de faciliter la lecture des lettres actuellement publiées, les unes, recueillies en volumes, les autres éparses en différents ouvrages, revues, journaux et catalogues qu'il est malaisé de se procurer. Je n'en ai donc dressé la table chronologique. Je n'ai fait que mentionner les premières (2), dont quelques recueils pourtant se font rares, et j'ai donné par des extraits et des analyses un aperçu des secondes (3), pour permettre à ceux qui n'ont à leur disposition que les recueils courants, de se faire de la correspondance une idée d'ensemble, sans être obligés de recourir tous à les textes indiqués ici.

(1) Forgues, II, 508-517.

(2) Exception faite pour le recueil des lettres à Mgr Bruté qui ne se trouve pas à la Bibliothèque Nationale. J'ai cru qu'il n'était pas inutile d'analyser ces lettres dont plusieurs appartiennent à la période que j'étudie particulièrement dans la première partie.

(3) Exception faite pour les lettres à Eugène Boré qui, publiées deux fois (dans la *Revue des Facultés de l'Ouest* et dans la *Revue Britannique*), sont analysées dans le *Lamennais intime* de M. Roussel, qui donne en même temps les lettres in-extenso de Boré. Je dois prévenir aussi que pour les lettres simplement mentionnées par moi avec la référence, *Revue des Autographes*, l'*Amateur d'Autographes* ou *Catalogue inédit de la maison Charavay*, on ne trouvera pas en se reportant à ces sources plus d'extraits que

En ce qui concerne les dates, je les ai transcrites telles que les éditeurs nous les donnent. Quand il m'a paru qu'un changement s'imposait, je l'ai dit, sans fournir toutes les explications qui seraient nécessaires, si j'avais fait une étude critique de la correspondance. En général, les dates des lettres qui figurent dans la *Revue des Autographes*, l'*Amateur d'Autographes* ou le *Catalogue inédit de la maison Charavay* présentent moins de garanties d'exactitude que celles qui ont fait l'objet d'un travail spécial de la part des éditeurs.

J'ai mis entre parenthèses les dates (par année, par mois, quantième ou lieu) que nous savons être restituées par les éditeurs, en les faisant suivre d'un point d'interrogation si la restitution n'était pas certaine. J'ai placé à droite du nom du destinataire la mention du jour de la semaine quaud je l'ai trouvée indiquée. Les quelques lettres qui ne pouvaient être datées à une année près ont été rejetées après les autres et classées par ordre alphabétique. En tête de chaque année, j'ai placé celles dont on ne sait pas en quel mois elles furent écrites, et en tête de chaque mois celles dont on ignore, seulement le quantième, à moins toutefois que l'éditeur, en adoptant un autre ordre, n'ait marqué la date approximative.

je n'en donne. C'est ici le lieu de remercier M. Chavaray qui m'a permis de consulter, la plume à la main, toutes les fiches qui constituent ce que l'on peut appeler un catalogue, non pas manuscrit, mais inédit.

I. — RÉCUEILS DE LA CORRESPONDANCE (1)

Lettres inédites de J.-M. et F. de La Mennais adressées à Mgr Bruté, de Rennes, ancien évêque de Vincennes (Etats-Unis), recueillies par M. Henri de COURCY (de Laroche-Héron) et précédées d'une introduction, par M. Eugène de la GOURNERIE, Nantes, Vincent Forest et Emile Gimaud, 1862, 1 vol. in-12 (2).

Lamennais. Correspondance. — Œuvres posthumes de F. Lamennais publiées selon le vœu de l'auteur, par E.-D. FORGUES. Nouvelle édition (2e), Paris, Didier, 1863 (1862), 2 vol. in-8° (3) B.N. : Inventaire Z 52 835.

Œuvres inédites de F. Lamennais publiées par A. BLAIZE, Paris, tome I : *Correspondance*, tome II : *Correspondance, mélanges religieux et philosophiques*. Paris, Dentu, 1866, 2 vol. in-8° (4) BN. : Z 52831-2.

Confidences de La Mennais. Lettres inédites de 1821 à 1848 publiées avec une introduction et des notes, par Arthur du Bois de la VILLERABEL, Nantes, Emile Grimaud, Paris, Perrin et Cie, 1886, 1 vol. in-12, (5). B.N. : L 27 n. 36 719.

Correspondance inédite entre Lamennais et le baron de Vitrolles, publiée avec une introduction et des notes, par Eugène FORGUES, 1819-1853, Paris, G. Charpentier et Cie, 1886, 1 vol. in-8° (6). B. N. : L 27 n 36 439.

(1) J'indique en note les abréviations par lesquelles je désignerai ces ouvrages.

(2) GOURNERIE.

(3) FORGUES.

(4) BLAIZE.

(5) VILLERABEL.

(6) Eug. FORGUES.

Lamennais, d'après des documents inédits, par Alfred ROUSSEL de l'oratoire de Rennes (1). Rennes, Hyacinthe Caillière, 1892, 2 vol. in-12. B.N. : L 27 n 41 540.

Lamennais intime, d'après une correspondance inédite (2), par Alfred ROUSSEL de l'oratoire, Paris, P. Lethielleux (1897), in-12. B.N. : L 27 n 44 897.

Un Lamennais inconnu. Lettres inédites de Lamennais à Benoît d'Azy, publiés avec une introduction et des notes, par Auguste LAVEILLE, (3) Paris, Perrin et Cie, 1898, in-12. B.N. : L 27 n 459 78.

Lettres inédites de Lamennais à Montalembert avec un avant-propos et des notes, par Eugène FORGUES (4), Paris, Perrin et Cie, 1898, in-8°. B.N. : L 27 n 45 442.

II. — OUVRAGES CONTENANT DES LETTRES DE LAMENNAIS

FÉLETZ : *Mélanges de Philosophie, d'Histoire et de littérature.* Paris, Grimbert, 1828, 6 vol. in-8°, t. III, p. 483.486. B.N. : Invent. 20 383.

(Marquis de la GERVAISAIS). *Deux lettres à l'auteur des « Paroles d'un croyant »* avec le fac-simile d'une lettre de M. de La Mennais, Paris, Goullet, 1834, in-18. B. N. : R 33 646.

F. de LA MENNAIS : *Œuvres Complètes*. Paris, Daubrée et Cailleux, 1836-1837, 12 vol. in-8°, t. VIII, p. 168-171 et t. X, p. 33-39, 41-45, 73-81, 83-97, 99-102, 103-107. B.N. : 8° Z 4964.

A. BOUGEART : *Tout ou rien. De la réforme électorale, par un homme du peuple.* Paris, 2e édit., 1840, in-32, p. 3. B.N. : L 51 b 3056 A.

(L'abbé Hippolyte BARBIER) *Biographie du clergé contemporain par un solitaire.* Paris, A. Appert, 1841, 10 vol. in-18, t. I, p. 145. B.N. L 4 n 8.

J.-M. QUÉRARD : *Notice Bibliographique des ouvrages de M. de La Mennais, de leurs réfutations, de leurs apologies et des biographies de cet écrivain,*

(1) ROUSSEL.
(2) Les lettres d'Eugène Boré à Lamennais sont publiées là in-extenso. celles de Lamennais y sont analysées.
(3) LAVEILLE.
(4) Eug. FORGUES.

Paris. L'éditeur, rue Mazarine, 60 et 62, 1849, in-8°, p. 41 et 43. B.N. 8° Q 896 (Extrait des *Supercheries Littéraires dévoilées*, Paris. P. Daffis (2e édition), 1870, t. II, p. 510-634).

Eugène de MIRECOURT : *Les Contemporains. L'abbé F. de La Mennais*, Paris J.-P. Roret et Cie, 1854, pet. in-18, p. 96. B.N. : L 2 n 117, 5.

Hippolyte CASTILLE : *Portraits historiques au* XIXe *siècle. Lamennais*. Paris. Ferdinand Sartorius, 1857 pet. in-18 hors texte. B.N. : G 20988 21092.

PAUL BOITEAU : *Correspondance de Béranger*. Paris, Perrotin, 1860, 4 vol. in-8°, t. II, p. 171 et t. III, p. 153. B.N. : Z 41 649-52.

(Napoléon PEYRAT) : *Béranger et Lamennais. Correspondance, entretiens et souvenirs*, Paris, Meyrueis, 1861, in-12 p. 126, 135, 206 et 209, B.N. : L 27 n 1579.

(Adèle HUGO) : *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*. Bruxelles, Lacroix Verboeckhoven et Cie, 1863, 2 vol. in-8°, t. II, p. 58 et suiv. B.N. : L n 9960 B.

L'abbé de LADOUE : *Vie de Mgr Salinis, évêque d'Amiens, archevêque d'Auch*. Paris, Tolra, 1864, in-8°, p. 91, 96, 109, 140-142. B.N. : L 27 n 18 447.

SAINTE-BEUVE : *Portraits contemporains*. Paris, Calmann Lévy éd. définitive in-12, t. I, p. 233 et 274. B.N. : Z 59644.

L'abbé de LADOUE : *Mgr Gerbet, sa vie, ses œuvres et l'école menaisienne*. Paris, Tolra, 1870, 3 vol. in-8°, t. I, p. 320, 323-326, 330-332. 340-343, 345, 352, 360, 362-369, 371, 419, 424-425. B.N. : L 27 n 25 373.

A.-F. RIO : *Epilogue à l'Art Chrétien*. Paris, Hachette, 1870, 2 vol. in-8°, t. II, p. 192-201. B.N. : Invent. V 51 292 *bis*.

Othenin d'HAUSSONVILLE : *C.-A. Sainte-Beuve*. Paris, Calmann Lévy, 1875, in-18, p. 117 et 119. B.N. : L 27 n 28 292 *bis*.

Charles PÉRIN : *Le Modernisme dans l'Eglise*, d'après des lettres inédites de Lamennais. Paris, Lecoffre, 1881, in-8°, p. 11, 15, 17, 24, 26-32.

Frédéric SAULNIER : *La vie d'un poète. Edouard Turquety*. 1807-1867. Etude biographique, Paris, Gervais, 1885, in-12, p. 102, 113, 138. B.N. : L 27 n 35 982.

J. de MAISTRE : *Œuvres Complètes*. Lyon, Vitte et Perrussel, 1886, t. XIV, p. 365 et 366. B.N. : 8° Z 2 424.

Mgr RICARD : *L'abbé Combalot, missionnaire apostolique, etc.*, nouvelle édition, Paris, Gaume, 1892 (1891), in-12, p. 58-61, 81-82, 110-111. B.N. : L 27 n 40 370.

Valentine de LAMARTINE : *Lettres à Lamartine*, 1818-1865, Paris, Calmann Lévy, 1892, in-18, p. 88 et 156. B.N. : 8° Z. 13·172.

LAURENTIE : *Souvenirs inédits*, publiés par son petit-fils J. Laurentie,

Paris, Bloud et Barral (1892), in-12, p. 233, 235, 245, 247, 248, 233-236, 245-249, 258-260, 262, 263, 269-2731, 277-281,291-294 ; B.N. : L 27 n 41 144.

J. Barthélemy Saint-Hilaire : *Victor Cousin, sa vie et sa correspondance*, Paris, Hachette et Alcan, 1895, 3 vol. in-8°, t. II, p. 3, 9, 16, 22, 25, 27. B.N. : L 27 n 43 326.

Jullien : *Le romantisme et l'éditeur Renduel*. Paris, Charpentier, 1897, in-12, p. 147. B.N. : Z 14 700.

L. Bertrand : *Bibliothèque Sulpicienne*. Paris, A. Picard, 1900, 3 vol. in-8°, t. II, p. 237 B.N. : 8° Z 15 726.

Victor Giraud : *Chateaubriand*, études littéraires. Paris, Hachette, 1904, in-12, p. 12-13, note. B.N. : 8° Z 16479

Christian Maréchal : *Un correspondant inconnu de Lamennais. Lettres inédites de Lamennais à Mme Clément*, Paris, Colin, 1905, in-8°.

Christian Maréchal : *Lamennais Victor Hugo*. Paris, Savaète (1906), in-8° p. 43-45, 50-52, 76-77, 82, 83, 138.

III. — REVUES ET DIVERS CONTENANT DES LETTRES DE LAMENNAIS

Annales de Bretagne, novembre 1898, p. 107-109, in-8° B.N. : 8° Z 10 907.

Annales de la philospohie chrétienne, mars 1879, t. XVII, p. 172-176, in-8°. B.N. : R 1907. Ga 96.

L'Amateur d'Autographes, année 1867, n° 122, p. 19, année 1870, Pno 1 95, p. 34 juin-juillet 1876, p. 98-106, octobre-nov. 1878 et 15 août 1901, in-8°. B.N. : Q. 4 515 17.

L'Autographe, 15 janvier 1865, n° 28, p. 238 in-f°. B.N. : L 16, c 117.

L'Autographic Mirror, London 4 vol. in-f°, t. III, p. (170) 280.

L'Avenir, 22 mars, 1831. B.N. : L 2 c 1259.

Catalogue Bovet : Lettres autographes composant la collection de M. Alfred Bovet, décrites par Etienne Charavay, etc. Paris, Charavay, 1885, in-4° 292-294 (1).

(1) Cet ouvrage et le suivant sont à la disposition des lecteurs dans la salle des manuscrits, à la Bibliothèque Nationale.

Catalogue Fillon : Inventaire des autographes et des documents historiques composant la collection de M. Benjamin Fillon. Paris. Et. Charavay. Londres, Fréd. Naylor, 1877, in-4°, 7e série, p. 134-136.

Catalogue inédit de la maison Charavay, aîné.

Catalogue of the collection of autograph letters and historical documents formed between 1865 and. 1882, by Alfred Morrison compiled and annotated under the direction of A. W. Thibaudeau, London, 1888, 7 vol. in-f°, t. III, p. 56-57. B.N. Réserve g Q 11.

Le Contemporain, 1er mai 1882, p. 769-804 in-8°.B.N. : Invent. R 10 356.

Le Correspondant, 25 février 1890, p. 614, 25 février 1893, p. 774-777.

Demain Politique, Social, Religieux, 24 novembre 1905, p. 4-5 et 1er décembre 1905, p. 6-7.

L'Eclair, 28 février 1902.

Le Figaro, 8 janvier 1857.

L'Hermine, 20 septembre, 20 octobre, 20 novembre 1905, t. XXII, p. 181-184 ; t. XXIII, p. 6, 10 et 38-40.

L'intermédiaire des chercheurs et curieux, t. XVII, p. 748 ; t. XVIII, p. 43 ; t. XIX, p. 447 ; t. XX, p. 133, in-8°. B. N. : 8° Z 94.

Le Journal des Débats, 13 décembre 1824 et 10 juin 1884, in-f°.

Lettres, Pensées et Souvenirs, tirés d'une collection d'autographes, Paris, Lahure, 1892, in-18, p. 35. B.N. : 8° Z 12 966.

Le Livre, 10 janvier 1884, p. 27, 28, 30, in-4°. B.N. : 4° Q 150.

Le Mois Littéraire et Pittoresque, juillet 1901, p. 13-29, in-8°.

Nouvelle Revue Internationale, 15 février 1899, p. 176-178, in-4°. B. N. 4° Z 345.

Nouvelle Revue Rétrospective, 2e semestre 1898, p. 268-269 ; 2e semestre 1903, p., 73-96 et 309-312, in-12. B.N. : 8° Z 10 260.

Nozze Dejob Citoleux. In Pisa Della Tipografia del cav. F. Mariotti, 1901, p. 6, 12, 14.

Résumé analytique l'« Essai sur l'Indifférence en matière de religion ». précédé d'une notice sur M. de La Mennais, orné de son portrait et du fac-simile de son écriture. Montpellier. A. Virenque, 1828, in-12. B.N. : D 50 350.

Revue Bleue, 29 juillet, 5 et 12 août 1905, p. 130-132, 161-164, et 199-201, in-4°.

Revue Britannique, octobre et novembre 1894, t. V, p. 231-252 et t. VI, p. 35-81, in-8°. B.N. : 8° Z 331.

Revue Contemporaine, 25 août 1885, p. 500-512, in-8°. B.N. : 8° Z 10 164.

Revue de Belgique, juin 1905, in-8°, p. 103-127. B.N. : 8° Z 47.

Revue de Bretagne, mars 1905, in-8, B.N. : 8° Z 13 842.

Revue de Fribourg, janvier et février 1904, p. 6-22 et 103-111, et janvier 1906, p. 26-27, in-8°. B.N. : Z 1569.

Revue de Paris (ancienne), janvier 1831, t. XXII, p. 115-116 in-8°. B.N. : Z 2 259 Ec 2223.

Revue de Paris, 15 mai et 1er juin 1905, p. 225-243 et 515-536, in-8°.

Revue des Autographes, janvier et févr. 1877 ; juin 1878 ; mars 1880 ; mars 1883 ; févr. 1884 ; janv. et nov. 1887 ; mars 1888 ; mars et décembre 1889 ; mai 1890 ; juin 1892 ; janv., févr., juin et déc. 1893 ; déc. 1894 ; mars et oct. 1895 ; févr. 1897 ; janvier, fév., avril, mai et oct. 1898 ; juin 1899 ; juin 1900, in-8° B.N. : 8° Q 928.

Revue des Deux-Mondes, 15 octobre et 1er novembre 1905, t. XXIX, p. 773-799 et t. XXX, p. 168-193, in-8°.

Revue d'Histoire littéraire de la France, avril-juin 1898, p. 283-284 ; avril-juin 1899, p. 271-276 ; avril-juin 1905, p. 295-335, in-8°.

Revue du Clergé Français, 15 mai et 1er juillet 1896, p. 491-511 et 212- et 212-229, in-8° B.N. : Invent. D. 85139.

Revue du Monde catholique, 1er, 15 juillet et 1er août 1901, p. 8-11, 225-227, 347-352, et 15 décembre 1904, p. 761-766, in-8°. B.N. : Invent. Z 23 121-147.

Revue Latine, 25 septembre et 25 octobre 1904, p. 542-549, et 609-614, in-8° et 25 janvier 1906 p. 40-42, in-8°.

Revue Occidentale, 1er semestre 1886, t. XVI, p. 53 et 56, in-8°. B.N. : 8° R 2563.

Rivista Abbruzzese, *Fascicolo* VII, t. II, Ann. XII, Lugio, 1897, Teramo.

La Quinzaine, 15 juillet, 1er et 15 août 1896, p. 141-159, 328-357 et 447-453, in-8°.

Souvenirs et Mémoires, 15 mars 1900, p. 248, in-8°. B.N. : L 27 c. 505.

Le Temps, 10 octobre 1903, in-f°.

La Volonté, 12 et 14 novembre 1898, in-f°.

Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur, 20 décembre 1905, p. 86-89. Berlin, Leipzig, Chemnitz, in-8°.

TABLE CHRONOLOGIQUE

De la Correspondance générale de Lamennais.

—

1806

Janvier

11 *Saint-Malo* Au baron de Sainte-Croix. Analysée, *supra*, p. 63. (H. Omont : *Revue d'histoire littéraire de la France*, avril-juin 1899, p. 271-276).

1808

(Mois ?)

? *La Chênaie* A l'abbé Jean de La Mennais (Blaize, I, 45).

1809

(Mois ?)

?	?	A l'abbé Bruté (1809 ?). Extrait cité *supra*, p. 64. (Gournerie, 39).
?	?	A l'abbé Jean (Roussel, I, 31).
?	?	A Querret (3 billets). (Roussel, I, 42).
?	?	A M. X*** (Blaize, I, 46 [où elle est mal datée]).

Février

11	*Saint-Malo*	A l'abbé Bruté (Blaize, I, 50).
17	(—)	A l'abbé Bruté. Citée en partie, *supra* p. 106-107). (Gournerie, 28).

Mars

17 ? A l'abbé Bruté. Cité *supra*, p. 107-109. (Gournerie, 45).

Avril

3 *Saint-Malo* A l'abbé Bruté... « Réjouissons-nous ensemble dans ces saints jours, dans ces jours de triomphe de notre Roi, où tout parle à l'âme pour l'élever, la consoler, l'animer, la fortifier... Après nous être enivrés de sa croix, enivrons-nous de sa gloire ; suivons-le dans la céleste Jérusalem et jusque dans le sein de son Père, pour l'y louer, l'y bénir, l'y aimer, l'y adorer à jamais, en union avec ces esprits d'amour qui veillent autour de son trône, s'embrasent, se nourrissent, s'abreuvent de ses feux, et font éclater aux pieds de l'Agneau, dans leurs ineffables transports, un éternel hosanna !... Oh ! faites, faites que je me haïsse afin que je vous aime et que je n'aime que vous, ô Dieu qui êtes amour ! Priez pour moi, mon tendre ami, mon frère, priez pour ce pauvre pécheur qui voudrait aimer et qui ne trouve en lui que froideur et sécheresse... » (Gournerie, 50).

Mai

1 (*Saint-Malo*) A l'abbé Bruté. Extrait cité *supra*, p. 110-111. (Gournerie, 56).

? (—) A l'abbé Bruté (Roussel, I, 22).

Juillet

? *La Chênaie* A l'abbé Jean (Blaize, I, 51).

— A l'abbé Jean (juillet ou août). (Blaize, I, 57).

Août

? (*Saint-Malo*) A l'abbé Jean (Blaize, I, 58).

30 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 61).

Septembre

2 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 63).

3-4 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 52).

8-9 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 64).

Octobre

3 (—) A l'abbé Bruté (Blaize, I, 54).

? — A l'abbé Jean (Blaize, I, 56).

? (—) A l'abbé Bruté (Roussel, I, 34).

24 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 68).

1810

Mars

? *La Chênaie* A l'abbé Jean (Blaize, I, 75).

? *La Chênaie* A l'abbé Jean (Blaize, I, 82).
? — A l'abbé Jean (Blaize, I, 83).
? — A l'abbé Jean (Blaizo, I, 84).
? — A l'abbé Jean (Blaize, I, 85).
? — A l'abbé Jean (Blaize, I, 87).
? — A l'abbé Jean (Blaize, I, 88).
? — A l'abbé Jean (Blaize, I, 90).
? — A l'abbé Jean (Blaize, I, 91).

Avril
? — A l'abbé Jean (Blaize, I, 70).

Mai
10 *Saint-Malo* A l'abbé Bruté (Blaize, I, 72).
25 — A l'abbé Bruté. Celui-ci était à Bordeaux sur le point de partir pour l'Amérique... « N'est-ce pas une chose admirable que du milieu même de l'athéisme européen sortent ces hommes apostoliques qui vont étendre l'empire de Dieu dans le Nouveau Monde. La foi s'éteint : à peine çà et là voit-on luire dans une nuit profonde quelques flambeaux mourants, et voilà que de cette nuit même partent des étincelles qui vont allumer à l'autre bout de la terre un nouvel incendie. Pour nous, qui ne verrons pas ce lointain triomphe de la croix, tristes, au milieu des ruines, nous pleurons... Ce qu'on voit, ce qu'on prévoit, tout est sujet de larmes ; l'âme est écrasée sous l'avenir, et à peine trouve-t-elle en elle-même assez de forces pour soutenir le jour présent. Mais à quoi bon obscurcir la vôtre de ces idées sinistres ? De plus douces pensées doivent vous accompagner sur ces mers où notre cœur vous suivra, et où chaque jour il se retrouvera avec le vôtre dans celui si bon et si incomparablement aimable de notre divin Maître. Nous ne nous lassons point de le répéter, *adhuc modicum !* encore un peu de temps et il n'y aura plus de temps... O hommes, retirez-vous, laissez-moi avec mon Dieu ; pourquoi me ravissez-vous mon bien-aimé ? Vous ne voulez point le connaître, vous ne voulez point l'aimer ; laissez-moi l'aimer, s'il est possible, et pour moi et pour vous ; tout ce qui n'est pas lui m'est à dégoût ; je ne trouve qu'en lui le rafraîchissement et le repos ; encore une fois, pourquoi me ravissez-vous mon bien-aimé ?...
... Eh quoi ! vous cherchez le bonheur et vous repoussez l'amour ! Mon Dieu, donnez-moi les cœurs de tous les hommes, afin que je vous aime pour tous les hommes. Ce n'est pas assez, je veux encore vous aimer avec tous les anges ; je veux vous aimer avec vous-même, car vous seul pouvez vous aimer comme vous méritez d'être aimé. Unissons-nous, cher ami, de plus en plus dans cet inénarrable amour ; que toutes

nos pensées soient des pensées d'amour, tous nos sentiments des sentiments d'amour jusqu'au moment où notre pauvre âme elle-même s'exhalera dans un dernier soupir d'amour. » — Féli et Jean essaieront d'adoucir la plaie que le départ de Bruté fait au cœur de sa mère (Gournerie, 72).

Juin

16 *Saint-Malo* A l'abbé Jean (Blaize, I, 78).

? — A l'abbé Jean (Juin ?) (Blaize, I, 79).

Juillet

? *La Chênaie* A l'abbé Jean (Blaize, I, 73).

Octobre

? — A l'abbé Jean (Blaize, I, 91).

Décembre

? — A l'abbé Jean (Blaize, I, 93).

1811

(Mois ?)

— A l'abbé Jean (Blaize, I, 95).

? — A l'abbé Jean (Blaize (I, 96).

? — A l'abbé Jean (Blaize, I, 99).

? — A l'abbé Jean (Blaize, I, 100).

? — A l'abbé Jean (Blaize, I, 101).

? — A l'abbé Jean (Blaize, I, 102).

? — A l'abbé Jean (Blaize, I, 103).

? — A l'abbé Jean (Blaize, I, 106).

? — A l'abbé Jean (Blaize, I, 107).

? — A M. Vielle (Blaize, I, 110).

? — A l'abbé Jean (Blaize, I, 112).

? ? A M. X***, conseiller de l'Université (novembre ou décembre 1811, cf. *supra* p. 106, n. 1) (Blaize, I, 66).

? *La Chênaie* A l'abbé Jean (Blaize, I, 112).

? ? A Querret. Extrait cité *supra*, p. 145-146.
Roussel : *Rev. du monde cat.*, 1er juillet 1901, p. 6).

? ? A Querret. Lamennais le consulte sur une question de mathématiques. En attendant la réponse, « il faudra, dit-il, que je m'endorme dans mon ignorance, c'est bien dur, *sed levius fit patientia quidquid corrigere est nefas*, dit notre ami. »
Roussel : *Revue du monde catholique*, 1er juillet 1901, p. 9).

oût
21 *La Chênaie* A l'abbé Bruté (Blaize, I, 104).
eptembre
10 — A Querret. Extrait cité *supra*, p. 146.
Roussel: *Rev. du monde cat.*, 1er juillet 1901, p. 8).
? — A l'abbé Jean (Blaize, I, 114.

1812

Iois ?)
? — A l'abbé Jean (Blaize, I, 115).
? — A l'abbé Jean (Blaize, I, 116).
? *Saint-Malo* A l'abbé Jean (Blaize, I, 117).
? ? A l'abbé Teysseyrre (Blaize, I, 121).
? *La Chênaie* A l'abbé Jean (Blaize, I, 122).
? — A l'abbé Jean (Blaize, I, 123).
? — A l'abbé Jean (Blaize, I, 123).
? — A l'abbé Jean (Blaize, I, 125).
? ? A M. le baron Bonnaire (Blaize, I, 126).
? ? A M. Montalivet (Blaize, I, 127).
nvier
28 *Saint-Malo* A l'abbé Bruté. L'école ecclésiastique de Saint-Malo st encore épargnée. — La théologie est une science qui se perd tous s jours dans notre patrie, ce qui fait grand plaisir aux hommes sages, ii n'aiment point qu'on perde le temps à subtiliser snr des mots, par cemple, sur le mot *Dieu*, le mot *âme*, le mot *conscience*, etc., etc., ndis qu'il y a tant de cadavres à disséquer et tant de cristallisations : de pétrifications dont on ne connaît pas encore parfaitement la na- ire intime. » Bientôt des mis sionnaires de science remplaceront les ignares missionnaires de religion qui croient bêtement être utiles ix hommes en épurant leurs mœurs et en éclairant leur raison rrompue et débile. » (Gournerie, 77).
ai
31 ? A l'abbé Bruté. Action de grâces à la Providence qui, ır certaines fêtes unit dans un même sentiment des hommes que sé- ırent d'immenses espaces. La brochure que Bruté lui envoie doit ap- endre à ceux des protestants qui n'ont de foi d'aucune espèce qu'on : les craint pas. Bruté est aux prises avec les théologiens protestants. Je croyais qu'il n'existait plus qu'une hérésie, l'athéisme. » — Pé- ırie de prêtres. (Gournerie, 79).

Novembre

12 *La Chênaie* A Querret. Lamennais s'amuse à tracer un programme alimentaire pour les élèves du collège de Saint-Malo. Il commente en plaisantant le précepte de saint Jérôme : *Sic comedant ut semper esuriant*, et cet autre : *Discant jam nunc et vinum non bibere in quo est luxuria.*

(Roussel : *Revue du monde catholique*, 1er juillet 1901, p. 11).

1813

(Mois ?)

? ? A l'abbé Jean (Blaize, I, 29).

Septembre

4 ? A M. Lesbaupin, avocat (Roussel, I, 47).

Novembre

1 ? A M. Georges Watson (Blaize, I, 130).

1814

(Mois ?)

? ? A Querret (Après avril).
(Roussel, I, 44).

Février

26 *Saint-Malo* A M. Georges Watson (Blaize, I, 132).

Avril

3 (—) A l'abbé Jean (Blaize, I, 133).

15 — A M. Georges Watson (Blaize, I, 35).

27 (?) (—) A l'abbé Bruté Signée Jean et Féli. — Analyse de la *Tradition*. — « Nous méditons deux ouvrages de genres assez différents mais qui seraient tous deux utiles. » (Gournerie, 84).

30 *Paris* A l'abbé Jean (Blaize, I, 136).

Juin

21 *Saint-Malo* A l'abbé Jean (Blaize, I, 138).

29 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 141).

30 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 144).

Juillet

6 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 147).

7 (—) A l'abbé Jean (Blaize, I, 149).

8 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 151).

18 *Paris* A l'abbé Jean (Blaize, I, 153).

19 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 154).

23 — A Gratien de La Mennais (Blaize, I, 156).

23 *Paris* A l'abbé Jean (Blaize, I, 157).

24 — A l'abbé Bruté. Lamennais engage son ami à revenir en France où il peut faire autant de bien qu'en Amérique ; il lui annonce que le Pape va rétablir la société de Jésus (Gournerie, 88).

26 *Charonne* A l'abbé Jean (Blaize, I, 162).

30 (*Paris*) A l'abbé Jean (Blaize, I, 164).

Août

6 *Paris* A l'abbé Jean (Blaize, I, 166).

12 (—) A l'abbé Jean (Blaize, I, 168).

Septembre

19 — A l'abbé Bruté. Les abbés Féli et Jean se plaignent qu'on n'attaque pas la *Tradition* ; ils parlent du mauvais esprit que les évêques ont rapporté d'Angleterre (Gournerie, 91).

27 — A Querret (Roussel, I, 46).

28 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 169).

Octobre

12 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 171)

15 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 174).

19 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 177).

22 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 180).

22 — A Querret. Lamennais se plaint que ses deux dernières lettres soient restées sans réponse : « Ah ! que n'avez-vous quelque chose de la loquacité de M. de C. (M. de Couessin). Jamais je ne connus de langue moins oisive ; un mot n'attend pas l'autre ; sa conversation est cette suite infinie, dont vous autres mathématiciens, vous niez l'existence bien à tort vraiment. Quel rapide entraînement de phrases ! Quelle impétueuse succession d'idées qu'on admirerait beaucoup plus encore si on avait le bonheur ou le hasard de les comprendre... Il sollicite deux choses : une place de capitaine de vaisseau en activité, attendu que, sans la Révolution, il aurait servi dans la marine et se serait infailliblement trouvé l'aîné de ses cadets. A défaut de ce commandement, il demande d'être nommé inspecteur des hôpitaux militaires, attendu qu'il n'y a point d'inspecteurs des hôpitaux militaires, et que dans ses voyages il a fait une étude profonde de la diplomatie. Vous voyez bien qu'il ne saurait manquer d'être inspecteur ou capitaine ou même l'un et l'autre, « car, me disait-il, mes titres sont clairs : j'ai cinq enfants, et si je n'ai point servi, ce n'est pas ma faute. D'ailleurs j'ai parlé au Roi et je lui ai dit : Sire, recevez l'assurance de l'amour et

du dévoûment d'un chevalier breton qui a fait le tour du monde et qui est tout prêt à recommencer si votre majesté le trouve convenable. » Or, comment le Roi, qui a bien de la peine à faire le tour de sa chambre, refuserait-il quelque chose à un homme qui a fait le tour du monde et qui ne demanderait pas mieux que de retourner de nouveau quand on voudra. Il est clair que cette disposition mérite au moins l'hôpital. » (Roussel : *Rev. du monde cathol.*, 15 juillet 1901, p. 225).

Octobre

26 *Paris* A l'abbé Jean (Blaize, I, 182).

28 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 185).

31 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 189).

Novembre

5 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 191).

9 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 193).

10 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 195).

19 *Paris* A Querret. Lamennais parle encore de M. de Couessin pour lequel il rédige des suppliques. « La confiance de M. de C. m'honore beaucoup assurément ; mais je ne me sens point fait pour les honneurs, ils m'écrasent. Par bonheur je pars après-demain... » Avant d'aller à la Chênaie, il s'arrêtera à Saint-Brieuc.

(Roussel : *Revue du monde catholique*, 15 juillet 1901, p. 226).

26 (*Paris*) A. Bonald (1814). Il a lu le manuscrit Bonald (*Discours sur la vie de Jésus-Christ*) avec les observations de M. de Bausset (Pour la date de l'année cf. Blaize, I, 161) (*Revue latine*, 25 janvier 1906, p. 40).

Décembre

22 *Saint-Brieuc* A Querret. Après avoir raillé M. Picot (passage cité *supra*, p. 194), Lamennais rapporte une tradition concernant les briochins, gens très maussades selon lui : « On prétend qu'à l'arrivée du premier missionnaire, le saint homme fut d'abord très embarrassé de savoir à quelle espèce d'hommes il avait affaire, impossible de reconnaître aucune forme à travers l'épaisse couche de crasse qui les recouvrait et leur servait de vêtements. » Il les fait donc laver : « Le résultat de ce grand lavage, c'est que les alluvions qui en provinrent formèrent, disent les chroniques, cette portion de terrain qui s'étend aujourd'hui de la ville au Ligué. Cela ne fait jamais qu'une demi-lieue ; toutefois je pense qu'on en peut conclure que l'opération était convenable et fut sagement ordonnée. Il a été question de la renouveler dernièrement ; mais on a craint pour le port ; on attendra que la ville puisse faire les frais de quelques écluses de chasse. »

(Roussel : *Revue du monde catholique*, 1er août 1901, p. 347).

? ? A Querret (1814 ou 1815). Il regrette que la mère de éprouve Querret des souffrances analogues aux siennes. Il fait allusion à un de ses ouvrages. « Vous serez plus à même de juger de l'impression chez M. Hovius, en le comparant au prix de Saint-Brieuc... Je vous remercie de la complaisance que vous avez eue de m'envoyer la *Quotidienne.* L'article est très fort. Avec de la persévérance on ramènera peu à peu l'opinion. J'ai une foi sans bornes dans la puissance de la vérité. » Il ne désire nullement être porté (comme candidat). Si l'on persiste cependant à le désigner, il verra dans cette insistance un signe de la volonté divine.

(Roussel : *Revue du monde catholique*, 1er août 1901, p. 349).

? ? A Querret (1814 ou 1815). Condoléances sur la mort de la mère de Querret. Lettre commencée par Jean et achevée par Féli... « Il en était là, mon cher ami, dit ce dernier, quand une voix appelle : « Jean ! » Il faut quitter, et me voilà à sa place pour un petit moment, car on n'a pas seulement le temps de se reconnaître. Mais soyez sûr que nous trouvons celui de penser à vous et de vous aimer bien tendrement. » Consolations : « N'envions point, mon cher ami, à ceux qui nous ont précédés, le bonheur dont ils jouissent ; n'attristons pas leur joie par une douleur qu'ils désavouent. » Voici la fin de cette lettre de condoléance : « On vient me chercher, je vous embrasse à la hâte ».

(Roussel : *Revue du monde catholique*, 1er août 1901,p.351).

1815

Janvier

16 ? A l'abbé Hay (Roussel, I, 56).

Février

11 *La Chênaie* A la baronne Champy. Il se réjouit qu'on ait enfin rendu justice à Champy. Il la remercie des détails qu'elle lui a donnés sur l'enterrement de Mlle Raucourt. « Il y a, ce me semble, bien de la faiblesse à souffrir de pareils désordres ; mais concevez-vous cette manie d'entrer après la mort dans des églises où l'on eût rougi de paraître vivant ? Puisque les comédiens ont tant de goût pour les cérémonies religieuses, si j'étais ministre de la police, je les forcerais à y assister régulièrement. » Récit de l'émeute qui vient d'éclater à Rennes avec la quasi complicité du préfet (M. Bonnaire). « Du reste, comme il y a partout des compensations, ce mouvement des jacobins réunis nous a valu d'être débarrassés de M. Bonnaire, l'un des plus misérables brigands qu'ait jamais employés Bonaparte. » Témoignage affectueux. Trait d'un juge de Saint-Brieuc (F. Duine : *Revue de Bretagne*, mars 1905).

Février

19 *La Chênaie* A l'abbé Jean (Blaize, I, 197).
25 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 199).
25 (—) A Querret (Roussel, I, 58).
26 — A la baronne Champy (Forgues, I, 143).
27 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 201).

Mars

6 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 202).
11 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 203).
11 — A Querret (Roussel, I, 60).
17 — A Querret (Roussel, I, 65).
26 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 204).

Avril

1 *Saint-Malo* A l'abbé Jean (Blaize, I, 205).
4 — A la baronne Champy (Forgues, *lettre suppr.*, I,143).
5 *Guernesey* A M. Ange Blaize (Blaize, I, 207).
25 *Londres* A l'abbé Bruté. Il explique le motif de son départ, parle de la *Tradition* à laquelle personne n'a essayé de répondre. Dans son isolement il se console en pensant à Bruté. Esprit détestable du clergé français à Londres. « On ne voit de tous côtés que des sujets de désolation... Il y a déjà longtemps que les gens sages s'attendaient à une catastrophe ; j'en ai souvent gémi d'avance avec M. de Bonald. Le pauvre Roi a fait tout ce qu'il était possible de faire pour amener sa chute. » (Gournerie ; 95).

Mai

6 *Londres* A l'abbé Jean (Blaize, I, 208).
24 *Kensington* A H. Moorman (Blaize, II, 272).
26 — A H. Moorman (Blaize, II, 280).

Août

1 *Londres* A l'abbé Jean (Blaize, I, 210).
5 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 213).
10 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 214).
11 — A l'abbé Bruté. Il ne sait s'il pourra rejoindre Bruté à Paris car il ne veut pas quitter l'abbé Carron. « J'espère, aidé de ses conseils, me décider enfin à quelque chose ; il en est grand temps, trente-trois années perdues, et pis que perdues ! Presque arrivé au terme, sans avoir à présenter à Dieu autre chose qu'une suite non interrompue d'offenses. Ah ! priez pour moi, par charité, priez pour moi ! Que ne pouvez-vous me communiquer une portion de votre zèle. Je suis si faible que tout m'arrête, tout m'abat, tout me rejette dans je ne sais

quelle mélancolique indolence qui détend les ressorts de l'âme, et néanmoins la fatigue et l'use plus que l'action même. Voilà ma grande maladie. Vous qui êtes médecin de l'âme et du corps, essayez de me guérir. » (Gournerie, 110).

19 *Londres* A Querret (Roussel, I, 71).
27 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 217).

Septembre
10 — A M. Ange Blaize (Blaize, I, 220).
12 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 221).

Octobre
5 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 224).
9 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 226).
19 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 227).
28 — A l'abbé Bruté. Il regrette de penser qu'il ne le reverra pas dans ce triste monde. « Cependant quelque éloignés que nous soyons en apparence, nous serons toujours près l'un de l'autre, et c'est au même champ que nous travaillerons, l'un ici, l'autre là, attendant le soir qui nous réunira dans la maison du père de famille. » « J'ai senti la justese de vos reproches, et je vous en remercie, mon parti est pris désormais de me laisser conduire par la volonté de mon excellent père. Ce n'est pas que la nature ne regimbe encore de temps en temps : je ne sais quel dégoût des hommes, je ne sais quel irrésistible penchant pour la solitude et la vie des champs m'entraîne avec une force inexprimable vers un genre d'existence qui ne doit pas être le mien. Mais avec l'aide de Dieu, j'espère surmonter cette dangereuse tentation. » — « La vieille Europe se dissout, mais son agonie est longue, terrible, agitée d'affreuses convulsions... il faut un miracle pour nous sauver ; l'obtiendrons-nous ? je l'ignore et consens de tout mon cœur à l'ignorer ; car les ténèbres où nous marchons, en exerçant la foi, en augmentent le mérite... Allons les yeux fermés et d'un pas ferme, sans découragement, sans crainte, sans prévoyance même ; elle est mortelle pour l'homme, comme l'Eglise elle-même, au service de laquelle nous sommes consacrés ; avançons avec tranquillité vers le terme au milieu du bruit et des tempêtes, au milieu des ruines, des troubles, des guerres, des révolutions, en chantant le cantique d'espérance et bénissant avec amour le Dieu qui fait tout servir à sa gloire et à l'accomplissement de ses desseins » (Gournerie, 122).

Novembre
19 *Paris* A l'abbé Jean (Blaize, I, 229).
24 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 232).

Décembre

4 *Paris* A l'abbé Jean (Blaize, I, 234).
11 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 238).
12 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 240).
14 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 237).
24 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 243).
31 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 246).

1816

Janvier

5 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 248).
16 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 251).
20 — A M. Robert de La Mennais (Blaize, I, 253).
24 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 255).

Février

1 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 257).
2 — A Mme X*** (Forgues, *lettre supprimée*, I, 143).

Mai

15 — Au Ministre de la Police. Il demande l'autorisation de retirer une caisse de livres qui lui a été expédiée d'Angleterre et que la douane retient.

(Blaize, *L'Amateur d'Autog.*, juin-juillet 1876, p. 98).

31 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 261).

Juin

25 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 262).

Juin

26 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 265).

Juillet

9 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 266).

Octobre

20 — A Querret (Roussel, I, 122).

1817

Janvier

3 — A la baronne Champy. Il la loue de sa charité. Sur la politique tout commande la discrétion. « Les Chambres pelotent en attendant partie, et la partie vaut bien la peine d'être jouée, car elle est de onze cents millions, tant les choses se font noblement dans ce

bon siècle. On n'avait pas d'idée autrefois d'une telle magnificence. Les nations vivaient bourgeoisement chez elles, et si leurs souverains se croyaient quelquefois, on ne se traitait jamais, du moins de peuple à peuple. C'est un nouvel usage et fort dispendieux mais nous avons de grandes ressources, comme disent les ministres. »

(*L'Amateur d'Autographes*, juin-juillet 1876, p. 98).

4 *Paris* A l'abbé Jean (Blaize, I, 267).

Février

12 — A l'abbé Bruté. Il regrette de n'avoir pu revenir en France à temps pour revoir son ami. Mais il y a, dit-il, d'autres maux nombreux auxquels nous devons nous résigner. Indifférence religieuse, absolue, en France. « Cependant la Constitution promet de *protéger* Dieu. Je défie tout l'enfer d'imaginer un mot plus sacrilège. » Les missions, du moins, sont une consolation : « Du reste, je ne suis pas de ceux qui se flattent de la guérison de la société et du triomphe éclatant de la Religion. L'indifférence tuera le genre humain. » Il n'a aucun livre à envoyer à Bruté. « Vous vous consolerez aisément si vous êtes aussi convaincu que moi de la parfaite inutilité des livres, dont le meilleur n'a jamais fait autant de bien que le plus mauvais fait de mal. Ce n'est pas la science qui manque ; il n'y en a que trop ; elle rend les hommes hautains, méprisants, disputeurs ; *scientia inflat*. Ces réflexions valent au moins toutes les paraphrases que j'aurais pu vous envoyer. Depuis que mon mauvais sort m'a fait auteur, je me suis vingt fois appliqué le mot de ce Romain : *Utinam nescirem litteras !* et je m'en tiens là, dussiez-vous me traiter d'obscurant. » Plein retour d'Ampère à la religion. Puisque Bruté possède le triste privilège d'être instruit, il devrait faire un tableau complet de l'état de leur religion aux Etats-Unis. (Gournerie, 130).

Février

28 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 263).

Mars

18 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 269).

28 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 270).

Avril

4 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 271).

6 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 274).

9 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 275).

14 — A M. Ange Blaize (Blaize, I, 277).

22 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 278).

29 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 279).

18

Mai

13 *Paris* A l'abbé Jean (Blaize, I, 281).

15 — A l'abbé Bruté. « Le porteur de cette lettre lui donnera du prix » (Louis Dubourg, évêque de la Nouvelle-Orléans). « Je ne l'ai vu qu'une fois et encore très peu de temps ; mais c'est assez pour le connaître, si tant est que ce mot convienne à cette vie triste et rapide, où les hommes emportés, comme par une tempête violente, s'entrevoient à peine en passant, se font de loin un dernier signe et s'évanouissent sans retour : *Vapor ad modicum parens.* » — « Nous avons perdu tout espoir d'un arrangement ecclésiastique sous ce règne. » — « Je ne fais rien qu'un mauvais livre fort à contre-cœur. Je ne prends jamais la plume pour y ajouter quelques nouvelles lignes sans éprouver un dégoût et des angoisses inexprimables. Priez pour moi, j'en ai grand besoin » (Gournerie, 133).

Juin

17 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 282).

Juillet

26 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 283).

29 — A M. Ange Blaise (Blaize, I, 284).

31 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 285).

Août

? (—) A l'abbé Jean (Blaize, I, 286).

3 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 288).

6 — A l'abbé Bruté. M. Damphaux va le rejoindre dans ce nouveau monde que les vastes mers devraient protéger contre l'influence désastreuse de l'Europe : « Mais il faut que l'univers entier boive à cette coupe intarissable, et s'abreuve du poison qui tôt ou tard la délivrera de l'odieuse et vile race humaine. » Il parle du nouveau concordat : « Le nombre des évêques est porté, dit-on, de 50 à 92. Quant au choix, on assure qu'il y en a beaucoup de bons, et aucun d'absolument scandaleux. Par malheur, il ne nous manquera pas d'évêques impotents, faibles et même ineptes : c'est une concession qu'on s'est cru obligé de faire à la noblesse et qu'on appelle cela *décrasser l'épiscopat.* » Lamennais indique ce qui a transpiré de la nouvelle liste encore secrète. Les missions se continuent : « C'est une aurore d'espérance pour l'avenir. » Mais l'Université menace les écoles ecclésiastiques. « Heureux les diocèses dont les évêques sauront se défendre ! » (Gournerie, 135).

8 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 290).

18 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 291).

19	*Paris*	A l'abbé Jean (Blaize, I, 292).
29	—	A l'abbé Jean (Blaize, I, 293).
Septembre		
9	—	A l'abbé Jean (Blaize, I, 294).
Novembre		
2	—	A l'abbé Jean (Blaize, I, 295).
9	—	A l'abbé Jean (Blaize, I, 296).
17	—	A l'abbé Jean (Blaize, I, 298).
23	—	A l'abbé Jean (Blaize, I, 299).
30	—	A l'abbé Jean (Blaize I, 301).
Décembre		
1	—	A l'abbé Jean (Blaize I, 304).
5	—	A l'abbé Jean (Blaize I, 304).
9	—	A l'abbé Jean (Blaize I, 307).
17	—	A l'abbé Jean (Blaize I, 308).
19	—	A M. Ange Blaize (Blaize I, 310).
19	—	A l'abbé Jean (Blaize I, 311).
27	—	A l'abbé Jean (Blaize I, 312).
29	—	A l'abbé Jean (Blaize I, 315).

1818

Janvier		
9	—	A l'abbé Jean (Blaize, I, 316).
25	—	A l'abbé Jean (Blaize, I, 319).
25	—	A l'abbé Jean (Blaize, I, 320).
26	—	A l'abbé Jean (Blaize, I, 321).
28	—	A M. Ange Blaize (Blaize, I, 323).
28	—	A l'abbé Jean (Blaize, I, 325).
30	—	A l'abbé Jean (Blaize, I, 326).
Février		
6	—	A l'abbé Jean (Blaize, I, 329).
7	—	A l'abbé Jean (Blaize, I, 320).
9	—	A Biarrote (Roussel, I, 127).
10	—	A l'abbé Jean (Blaize, I, 332).
12	—	A l'abbé Jean (Blaize, I, 334).
13	—	A l'abbé Jean (Blaize, I, 334).
15	—	A l'abbé Jean (Blaize, I, 336).
20	—	A l'abbé Jean (Blaize, I, 338).

22 — A l'abbé Bruté. Il parle de l'*Essai* : « La Providence bénit d'une manière étonnante ce pauvre livre. Quoiqu'aucun journal,

excepté l'*Ami de la Religion*, n'en ait parlé, en deux mois la première édition, c'est-à-dire 1500 exemplaires, ont été enlevés. » Il prépare une 2e édition dans laquelle il « retranche et corrige beaucoup de choses ». « Quant au second volume, qui sera le plus important et où je développerai un nouveau système de défense du christianisme contre tous les incrédules et hérétiques, système extrêmement simple d'où sortiront des preuves si rigoureuses qu'à moins de renoncer à dire *Jésus*, il faudra que l'on dise *Credo* jusqu'au bout ; quant à ce second volume, il avance bien lentement. » En effet, Lamennais est distrait par d'autres travaux, qui sont de courts pamphlets sur les questions actuelles. Faiblesse de l'épiscopat en France (Gournerie, 139).

Mars
1 *Paris* A l'abbé Jean (Blaize, I, 339).
1 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 340).
3 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 342).
4 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 343).
6 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 344).
15 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 345).
20 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 348).
28 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 349).

Avril
7 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 352).
12 — A l'abbé Jean (Blaise, I, 353).
21 — A l'abbé Jean (Blaise, I, 354).

Mai
8 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 355).
19 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 357).
22 (—) A M. Leclere, libraire (1818). Il presse un envoi de livres que Mrs Keating, de Londres, n'ont pas encore reçu (*Inédite*).
26 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 359).
27 (—) A M. Caron jeune chez M. Leclere. Il voudrait savoir si l'on n'a pas commis quelque erreur par rapport à l'*Essai* envoyé à Londres et destiné à M. Edouard Gerningham. Il joint à sa lettre un billet pour M. Thiru (*Inédite*).

Juin
5 *Paris* A l'abbé Jean (Blaize, I, 362).

Juillet
2 *Saint-Brieuc* A Mlle de Lucinière (Forgues, I, 143).
12 — A Mlle de Lucinière (Forgues, I, 144 et 146).
22 *La Chênaie* A l'abbé Bruté. Les deux frères profitent d'un rare

moment où ils sont réunis pour lui écrire. Vanité des choses humaines. « Il y a une douce espérance de jeunesse qui se figure dans un vague avenir, un enchantement éternel ; mais peu à peu, sur l'horizon brillant des chimères, s'élève comme astre sinistre : la réalité, qui, de ce moment, flétrit, sans relâche, l'une après l'autre, toutes les grâces dont l'imagination embellissait cette courte existence et la conduit triste et nue au tombeau. Et, après tout, qu'importe où on se trouve ? En Europe ou en Amérique, partout cette poignée de terre qu'on se hâte de jeter sur les derniers restes de l'homme, recouvre les mêmes douleurs et protège le même repos, et de ses invisibles liens une forte espérance unit encore au fond du sépulcre tous ces morts chrétiens qui sommeillent dans les deux hémisphères en attendant la voix puissante qui les réveillera. Et l'Europe aussi et la société sommeillent, mais agitée de rêves pénibles, elle se tourne et retourne avec effort sur sa couche ensanglantée. » Triste état de l'Eglise de France. On fait encore beaucoup de bien par les missions. La 3e édition de l'*Essai* va paraître : « Il n'y a d'autre changement que la suppression de 16 pages ; la mauvaise santé de Féli retarde le second volume qui n'en est qu'à peu près au quart. » Signée Jean et Féli. (Gournerie, 147).

Août

9	*Paris*	A l'abbé Jean (Blaize, I, 363).
9	—	A M. Ange Blaize (Blaize, I, 364).
14	—	A l'abbé Jean (Blaize, I, 365).
21	—	A l'abbé Jean (Blaize, I, 367).
23	—	A l'abbé Jean (Blaize, I, 368).
25	—	A l'abbé Jean (Blaize, I, 369).

Septembre

22	—	A l'abbé Jean (Blaize, I, 370).

Octobre

8	—	A l'abbé Jean (Blaize, I, 371).
13	—	A l'abbé Jean (Blaize, I, 373).
14	—	A Mlle de Lucinière (Forgues, I, 147).
22	—	A l'abbé Jean (Blaize, I, 373).
25	—	A l'abbé Jean (Blaize, I, 375).
30	—	A l'abbé Jean (Blaize, I, 377).

Novembre

3	—	A l'abbé Jean (Blaize, I, 379).
8	—	A l'abbé Jean (Blaize, I, 380).
14	—	A l'abbé Jean (Blaize, I, 381).
23	—	A l'abbé Jean (Blaize, I, 383).

Novembre

27 *Paris* A l'abbé Jean (Blaize, I, 384).

30 — A l'abbé Bruté. Envoi de la 4e édition de l'*Essai* et de quelques petites brochures : « En moins d'un an, on a enlevé près de 13.000 exemplaires de l'*Essai*. » Lamennais collabore au *Conservateur*. Réquisitoire contre la politique religieuse : « On était presque dans le paradis sous Bonaparte en comparaison ». « On insulte le Roi publiquement, et il le trouve bon. » Le mal révolutionnaire se propage dans le monde entier. « Le genre humain a la fièvre chaude et se tourmente sur son lit de mort. » Opinion de Lamennais relative à l'apologétique : « Le temps n'est plus de faire des livres avec d'autres livres. Toutes les idées ont changé ; presque rien n'est applicable de ce qui a été dit. On ne fera point remonter les controverses ; et l'on n'y gagnerait rien. Le moment est venu de défendre la Religion avec d'autres armes. La plus forte apologie sortira du sein même du mal, et de la dissolution complète de l'intelligence humaine. » (Gournerie, 150).

1819

Janvier

8 (—) A l'abbé Bruté. Quelques lignes enfiévrées annoncent l'imminence d'une persécution religieuse. « Le temps des proscriptions n'est peut-être pas loin ; la haine aura besoin de nouvelles victimes, qui sait si déjà elles ne sont pas désignées ? » (Gournerie, 154).

25 — A Benoît d'Azy. « Sois tranquille sur ma santé, cher ami, il ne me reste de ce que j'éprouvai hier qu'un peu de lassitude et de faiblesse. Mais, toi, mon bon frère, je crains bien que tu n'aies souffert plus longtemps. J'aurais dû prendre davantage sur moi pour t'affliger moins. Je n'en eus pas la force ; il y a des sentiments qui me surmontent toujours. » Désir de l'éternel repos. En attendant, il faut imiter Jésus-Christ (*Quinzaine*, 15 juillet 1896 p. 142).

26 — A Benoît d'Azy (2 lettres). (Laveille 1 et 2). Je crois qu'il faut lire 1819 et non 1818.

27 — A Benoît d'Azy (Laveille, 4).

29 — A Benoît d'Azy (Laveille, 7).

30 — A Benoît d'Azy. Annonce de la mort d'H. Moorman (survenue le 19 novembre 1818). (*Quinzaine*, 15 juillet 1896, p. 147).

Février

1 — A Benoît d'Azy (Laveille, 9).

1 — A Benoît d'Azy. « Il y a deux heures que ma lettre qui partira demain est cachetée ; j'en commence une seconde, car, ne

pouvant te parler, je voudrais t'écrire sans cesse. Je lis et relis les tiennes : c'est mon seul plaisir, plaisir triste comme tous ceux que je peux goûter désormais, mais cependant plaisirs bien doux. Les larmes aussi ont leur joie. Mon frère, je suis las d'être toujours celui qui reste. Je les vois tous partir et me laisser. Est-ce que je ne serais que de ce monde ? Alors pourquoi m'aimeraient-ils ? Pourquoi m'aimes-tu si je ne suis que de ce monde ? Toi, tu es de l'autre aussi. Ton âme est si belle ! Mon frère, aime-moi cependant, aime-moi par pitié ! Le bon Dieu t'en récompensera. Et si jamais tu cessais de m'aimer, ne me le dis pas, cache-moi que tu ne m'aimes plus, ce ne sera pas bien long. Mon frère, que ta lettre est bonne ! Je viens de la relire : c'est la troisième y compris le petit billet de Tours. J'oubliais de te dire de les numéroter, comme je fais celle-ci. S'il y en a qui se perdent, on s'en aperçoit. Fatale curiosité de savoir ce qu'on perd. Ne vaudrait-il pas mieux l'ignorer ? Mais non, hélas ! Je ne sais. Ma tête par moments n'est plus à moi. Je la sens quelquefois qui se trouble. Mon frère, t'ai-je dit combien je t'aimais ? Ce n'est pas que mon amitié soit quelque chose. Cela je le sais bien ; encore, je serais fâché de ne t'avoir pas dit combien je t'aime. Ne va pas t'en aller comme les autres ; attends-moi, je t'en prie, ce n'est pas ma faute si je tarde. Mon frère, que Dieu te bénisse, comme je te bénis ! » (*Quinzaine*, 15 juillet 1896, p. 148).

Février

2 *Paris* A l'abbé Jean (Blaize, I, 385).

3 — A Benoît d'Azy (2 lettres).
(Laveille, 10 et 11 [lire, p.10, le 3 et non le 5 février]).

5 — A Benoît d'Azy (2 lettres) (Laveille, 13 et 15).

7 — A Benoît d'Azy (Laveille, 16).

8 — A Benoît d'Azy (Laveille, 18).

10 — A Benoît d'Azy. Lettre très exaltée et assez mystérieuse : « Le premier fruit que tu recueilles de ma triste amitié est la douleur de voir se refroidir pour toi une personne dont tu chérissais le plus l'affection. Cette pensée navre mon cœur ; elle use le peu de forces qui me restent. Et puis ces mots : « Je n'ose plus te dire aime-moi » ; qu'ai-je fait pour les entendre ? Denis tu ne me connais pas encore, tu n'oses plus me dire de vivre. Il lui dit qu'il a vu « cette pauvre femme » le matin même. Il a tâché d'apaiser son ressentiment pour Benoît (Il s'agit de Mme de Lacan) (*Quinzaine*, 15 juillet 1896, p. 155).

11 — A Benoît d'Azy (Laveille, 20).

(13?) — A Benoît d'Azy (Laveille, 22).

14 — A Benoît d'Azy (Laveille, 23).

Février
15 *Paris* A Benoît d'Azy (Laveille, 26).
16 — A Benoît d'Azy (*Quinzaine*, 15 juillet 1896, p. 158).
17 — A Benoît d'Azy (Laveille, 28).
21 — A Benoît d'Azy (Laveille, 31).
24 — A Benoît d'Azy (2 lettres) (Laveille, 33 et 35).
25 — A Benoît d'Azy (*Quinzaine*, 1er août 1896, p. 331).
(28) — A Benoît d'Azy (Laveille, 37, [l'éditeur écrit le 30]).
Mars.
6 — A Benoît d'Azy (Laveille, 40).
7 — A Benoît d'Azy (Laveille, 41).
9 — A Benoît d'Azy (Laveille, 42).
10 — A Benoît d'Azy (Laveille, 45. Ici figurent 7 lettres XXVI-XXXII incomplètement datées. En voici l'ordre approximatif: Entre le 21 février et le 6 mars, les lettres XXVI, p. 48 ; XXVIII, p. 53 ; XXIX, p. 55. Entre le 10 et le 20 mars les lettres XXVII, p. 51 ; XXXII, p. 59 ; XXX, p. 55. Entre le 20 et le 30 la lettre XXXI, p. 58).
12 — A Benoît d'Azy (Laveille, 60)
13 — A Benoît d'Azy (Laveille, 62).
15 — A Benoît d'Azy (Laveille, 63).
20 — A Benoît d'Azy
(Laveille, 65 et *Quinzaine*, 1er août 1896, p. 339).
25 — A Benoît d'Azy (2 lettres). Il conseille à Benoît de céder aux désirs bien prononcés de ses parents « car il y a aussi de la délicatesse, et beaucoup, à se laisser rendre heureux par ceux qu'on aime».
(*Quinzaine*, 1er août 1896, p. 340 et 141).
29 — A Benoît d'Azy (*Quinzaine*, 1er août 1896, p. 342).
30 — A Benoît d'Azy (Laveille, 67).
Avril
1 — A Benoît d'Azy (*Quinzaine*, 3 août 1896, p. 345).
2 — A Benoît d'Azy (*Quinzaine*, 1er août 1896, p. 346).
4 — A Benoît d'Azy.
(Laveille, 68, et *Quinzaine*, 1er août 1896, p. 347).
5 — A Benoît d'Azy. Très occupé, il est résolu à se désintéresser de la politique : « J'ai souvent pensé que je serais fort heureux en prison, pourvu qu'on me donnât quelques livres, du papier, de l'encre, un peu de feu en hiver, et une petite chambre à moi tout seul. » (*Quinzaine*, 1er août 1896, p. 348).
7 — A Benoît d'Azy.
(Laveille, 70, et *Quinzaine*, 1er août 1896, p. 349).

Avril

10 *Paris* A Benoît d'Azy. Il se plaint que la police ouvre les lettres qu'il écrit à Benoît (*Quinzaine*, 1er août 1896, p. 351).

11 — A Benoît d'Azy.
(Laveille, 71, et *Quinzaine*, 1er août 1896, p. 351).

16 — A Benoît d'Azy.
(Laveille, 72, et *Quinzaine*, 1er août 1895, p. 352).

25 — A Benoît d'Azy. Il s'attriste d'être séparé de Benoît, mais qu'importe ! pourvu qu'ils se retrouvent dans l'éternité ! « Si tu savais, mon frère, combien ce monde me pèse, avec quelle force je me sens attiré vers l'autre ! Hier encore, un de ces souvenirs qui froissent tout le cœur a brisé le mien. On me remit, à mon arrivée, quelques petits objets qui avaient appartenu à mon pauvre Henry (Moorman) ; ces choses-là font bien du mal ; mais c'est un mal qu'on aime... « Tiens, mon frère, voilà de ses cheveux ; garde-les précieusement ; c'est tout ce que j'ai de plus cher en ce monde. »
Quinzaine, 1er août 1896, p. 354).

26 — A Benoît d'Azy. Il est sensible aux mille attentions qu'a pour lui Mme de Lacan. « Je suis fâché que tu n'aies pas écrit à cette pauvre femme. Tu te donnes l'apparence d'un tort. Oublie un moment ce qui s'est passé, et dis ce que tu aurais dû dire, il y a trois mois. » (*Quinzaine*, 1er août 1896, p. 354).

Mai

2 — A Benoît d'Azy (Laveille, 74).

2 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 386).

3 — A Benoît d'Azy. Allusion à un malheur arrivé à Mme de Lacan : « Elle serait heureuse peut-être si elle ne m'avait jamais connue. Il y a en moi comme un fonds de douleur qui déborde sur tout ce qui m'environne. Est-il donc si difficile de passer sans nuire à travers cette vie ? Je ne demanderais que cela ; mais c'est trop encore. Il y a dans nos destinées quelque chose d'inexplicable... »
(*Quinzaine*, 1er août 1896, p. 356).

7 — A Querret (Roussel, I, 133).

9 — A Benoît d'Azy. Il conseille à Benoît de chercher un divertissement dans le travail. Pour lui, il se croit obligé en conscience de continuer l'*Essai*. Quelques mots sur la « pauvre » Mme Lacan et sur H. Moorman : « Mon ami, il y a bien à pleurer en cette vie ; mais le ciel est plus beau à travers les larmes. » (*Quinzaine*, 1er août 1896, p. 356).

9 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 487).

14 — A Benoît d'Azy (Laveille, 76).

Mai

16 *Paris* A Benoit d'Azy (Laveille, 78).

17 — A Benoît d'Azy (Blaize, I, 388).

23 — A Benoît d'Azy (Laveille, 80.)

31 — A Benoît d'Azy (Laveille, 82).

Juin

6 — A M. de Nugent — dimanche — « Je pars dans un moment, Monsieur ; je n'ai que le temps de vous adresser la lettre que vous désiriez pour M. l'abbé de Frayssinous... De grâce, ne différez pas d'accomplir ce que Dieu demande de vous ; je vous en conjure en son nom, et c'est en son nom aussi que je vous promets un bonheur tel que vous n'en avez pas goûté depuis longtemps.» (*Les Contemporains* : *L'abbé de La Mennais*, par E. de Mirecourt. Paris, 1854, p. 96).

10 *La Chênaie* A Benoît d'Azy (*Quinzaine*, 15 août 1896, p. 451).

13 — A Benoît d'Azy. Il propose plusieurs combinaisons qui leur permettent de se réunir (*Quinzaine*, 15 août 1896, p. 451).

13 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 27).

18 — A Benoît d'Azy. Il préfère que Benoît attende l'arrivée de son père, et vienne ensuite à la Chênaie. Avec quelle joie il le reverra ! Quelques conseils à l'adresse de la sœur de Benoît : « Je ne crains qu'une chose pour elle, c'est qu'il y ait dans sa douleur même un peu d'esprit de propriété. Notre douleur c'est nous, et la tristesse même a je ne sais quel charme dont il faudrait se détacher comme du reste à cause de Dieu. » (*Quinzaine*, 15 août 1896, p. 452).

Juillet

2 *Saint-Malo* A M. de Nugent. Sur la curiosité intellectuelle : il ne faut pas chercher à connaître tous les desseins de Dieu. « Occupons-nous d'abord d'aller au ciel. Là tous nos doutes s'éclairciront ; là Dieu se justifiera devant ses élus et devant ceux mêmes que sa justice sera contrainte de condamner; *et vincas cum judicaris* : Vous avez des lumières peu communes ; mais votre esprit ne trouvera jamais ici-bas tout ce qu'il y cherche. Il y a en toutes choses un degré d'obscurité inséparable de notre condition présente. Nous n'apercevons rien pleinement : *Quasi per speculum et ænigmate*, dit l'apôtre. Une foi éclairée dans ses fondements, mais pleine ensuite de simplicité, une pratique humble, et beaucoup d'amour, le repos est là, et là seulement. »

(*L'Amateur d'Autographes*, juin-juillet 1876, p. 99).

4 *La Chênaie* A Mademoiselle de Lucinière (Forgues, I, 148).

7 — A Benoît d'Azy (Laveille, 83).

24 — A Mlle de Trémereuc (Forgues, I, 150).

juillet

26 *La Chênaie* A l'abbé Vuarin. Il regrette de n'avoir pu faire sa connaissance et le félicite d'être lié avec le comte de Senfft. Il voudrait qu'on établisse à Paris un centre de correspondance pour que les catholiques de tous les pays puissent travailler de concert. « Mon article sur la réunion a paru dans le *Conservateur*, mais on y a fait quelques retranchements par des raisons de politique... Je le fais réimprimer en ce moment dans un volume de *Mélanges* que je me propose de publier très prochainement. » La réunion est un grand sujet. « Il en faudrait faire un livre. » Il n'a pas le temps de finir le 2me volume de l'*Essai*.

(V. Giraud : *Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1905, p. 773).

Août

1 — A Benoît d'Azy (Laveille, 84).

25 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 389).

Septembre

24 *Paris* A l'abbé Bruté. Il lui envoie 2 exemplaires de ses *Premiers Mélanges*. Il déplore le triste état de la société au point de vue religieux et parle de l'arrangement conclu provisoirement avec Rome : vingt-deux sièges vacants seront pourvus d'évêques (Gournerie, 154).

Octobre

28 — A l'abbé Vuarin. Il le remercie de lui avoir fait tenir une réfutation protestante de son article sur la réunion. Il a dit que le protestantisme se mourait pour n'avoir plus de doctrine, et on croit le réfuter en montrant qu'il y a autant de protestants que jamais. Un journal protestant très médiocre paraît à Paris. Jugement sur un ouvrage de Haller : la *Restauration de la société politique*. Il désire des renseignements sur l'état du catholicisme à Genève.

(V. Giraud : *Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1905, p. 775).

Novembre

10 ? A Benoît d'Azy (Laveille, 85).

Décembre

17 *La Chênaie* A Benoît d'Azy (Laveille, 86).

17 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 28).

24 — A la baronne Champy (Forgues, *lettre supp.*, I, 152).

1820

Mois ?)

? ? A M. Niel, L'*Essai* est attaqué par la *Minerve* (1820) (*Catal. inédit Charavay*) :

Janvier

4 *La Chênaie* Au baron de Vitrolles (Forgues, *lettre supp.*, I, 152).

5 (—) A M. X*** Il proteste contre les empiètements de l'Université (*Catalogue inédit de la maison Charavay*).

14 — Au baron de Vitrolles (Forgues, *lettre supp.*, I, 152).

15 (—) A l'éditeur du *Conservateur*.
(*Œuvres complètes*, éd. Cailleux, t. VIII, p. 168).

27 — A M[lle] de Lucinière (Forgues, I, 155).

Février

1 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 381).

1 — A M. Cor. Relative à l'acquisition de la terre de Trémigon située près de Combourg, et dont on offre 140.000 francs (*Catal. inédit de la maison Chavaray*).

5 *Saint-Malo* A J. de Maistre. Remercîments sur l'envoi de son dernier ouvrage (*Du Pape*).
(*Œuvres compl. de J. de Maistre*, 1886, t. XIV, p. 365.)

9 *La Chênaie* A Benoît d'Azy (Laveille, 88).

20 — A Benoît d'Azy (Laveille, 90).

26 — A Benoît d'Azy (Laveille, 92).

? ? Au baron de Vitrolles (Forgues, *lettre suppr.*, I,157).

Mars

2 *La Chênaie* A Benoît d'Azy (Laveille, 93).

8 *Saint-Malo* A Benoît d'Azy (Laveille, 95).

9 — Au baron de Vitrolles (Forgues, *lettre supp.* I, 157).

Avril

2 *Paris* A l'abbé Jean (Blaize, I, 392).

23 *Passy* A Benoît d'Azy (Laveille, 95).

24 *Paris* A l'abbé Jean (Blaize, I, 393).

Mai

3 *Passy* A Benoît d'Azy (Laveille, 97).

7 — Au baron de Vitrolles (Forgues, *lettre supp.*, I, 157).

13 — A Benoît d'Azy (Laveille, 98).

18 — A J. de Maistre. Les adversaires de J. de Maistre commencent à se taire. « Le bien que vous avez fait est immense ; il restera. On ne guérit pas certains préjugés dans certaines têtes, mais on empêche qu'il passe dans d'autres têtes, et le temps que rien ne supplée, rend à la vérité tous ses droits. Une des choses que j'admire le plus dans le Saint-Siège, c'est la patience avec laquelle il attend : *Patiens quia æternus.* » Il rendra compte du livre de J. de Maistre (*Du Pape*) quand il aura terminé la préface de son deuxième volume de

l'*Essai*. — « Vous dites, je crois, quelque part : *Le concile déraisonna* ; « cela peut être, mais il ne faudrait pas, ce me semble, le dire si crûment. » Il excuse la rédaction du *Défenseur* qui a inséré deux lettres de J. de Maistre sans y être autorisée, et lui demande s'il voudrait annoter les lettres du cardinal Litta sur les quatre articles.

(*Œuvres complètes de J. de Maistre*, Lyon 1886, t.XIV, p. 366).

25 *Passy* A Benoît d'Azy (Laveille, 100).

Juin

9 *Saint-Brieuc* Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 39).

10 — A Benoît d'Azy (Laveille, 102).

19 — A Benoît d'Azy (Laveille, 103).

23 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 42).

30 — A Mme Cottu. Il ne fait pas de projets mais s'abandonne à la Providence (Chantavoine : *Journal des Débats*, 10 juin 1884).

Juillet

2 — A Benoît d'Azy (Laveille, 106).

4 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 42).

5 — A Querret (Roussel, I, 137).

14 — A Benoît d'Azy (Laveille, 108).

17 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 50).

18 — A Mme Cottu. Sur la « loi de souffrance, » extrait cité *supra* p. 240, n. 1. (Chantavoine, *Journal des Débats*, 10 juin 1884).

22 — A l'abbé Vuarin. L'ouvrage de Haller s'imprime à Paris, ce qui est regrettable pour le jeune homme (Voullaire) auquel Vuarin s'intéresse. Mention des comtes de Salis et de Stolberg.

(V. Giraud : *Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1905, p. 777).

28 — A l'abbé Clauzel de Montals. Pour se défendre, il n'a qu'à répéter ce qu'il a dit à la place de ce que lui font dire ses adversaires. « Bien des gens étaient devenus incrédules en lisant les apologies ordinaires de la religion. » Aussi a-t-il dû changer de méthode. Il persiste à croire qu'il savait ce qu'il disait.

(*Nouvelle Revue Internationale*, 1899, 1er semestre, p. 176).

31 — A Benoît d'Azy (Laveille, 109).

Août

3 — A Mme Cottu. Il faut rester calme dans la souffrance : « Je ne dis pas que nous ne devions pas sentir les peines dont cette triste vie abonde, mais elles ne doivent jamais nous agiter, nous décourager. Selon le dessein de Dieu, plein de sagesse et de miséricorde, ce sont les flots qui doivent porter le malheureux au rivage ; son impatience d'abord et ensuite son abattement en font des vagues

qui l'engloutissent. » (Chantavoine : *Journal des Débats*, 10 juin 1884).

7 *Saint-Brieuc* A Benoît d'Azy (Laveille, 112).

7 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 54).

18 *La Chênaie* A Mme Cottu. Félitz a mal entendu le fond de son ouvrage. Lam. a beaucoup d'adversaires. Il raille le *calme* du gouvernement à l'égard des libéraux qui s'agitent.

(Chantavoine : *Journal des Débats*, 10 juin 1884).

20 — A Benoît d'Azy (Laveille, 115).

24 (—) A Bonald (Forgues, *lettre supp.*, I, 158).

27 (—) Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 58, l'éditeur écrit : Paris).

28 (—) A J. de Maistre. Il parle des ennuis que lui cause la publication du 2e volume de l'*Essai* (mentionnée dans une lettre de J. de Maistre à Lam. du 6 sept. 1820).

(*O. comp. de J. de Maistre*, Lyon 1886, t. XIV, p. 235).

30 — A X*** (1820) tracasseries éprouvées à cause d'une récente publication. « Je sais qu'il a été question de me censurer, et en vérité, il ne manquait que cela. Pauvres gens ! » (*Catalogue inédit charavay*).

Septembre

4 *La Chênaie* A l'abbé Jean (Blaize, I, 394).

10 *Auray* Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 60).

13 — A l'abbé Vuarin. Il ignore de qui est la traduction de l'ouvrage de Haller relatif à la constitution des Cortès. On ne peut imprimer la dissertation sur la Tradition extraite du comte de Stolberg, car l'original existe entre les mains des héritiers de l'abbé Jarry. « Il faudrait que votre jeune homme (Voullaire) traduisît de préférence un ouvrage qui eût, en quelque genre, un mérite remarquable » tel que le *Droit mosaïque* de Michaëlis ou les *Horæ mosaïcæ* de Faber. — Violentes attaques contre le 2e volume de l'*Essai*.

(V. Giraud : *Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1905, p. 778).

22 *La Chênaie* A Benoît d'Azy (Laveille, 117).

24 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 62).

28 — A X***. Relative au 2e volume de l'*Essai*. « Veuillez vous rappeler qu'en combattant, dans mon premier volume, les trois systèmes généraux d'incrédulité, je montre que le principe fondamental de l'hérésie, du déisme et de l'athéisme est la souveraineté de la raison individuelle ; c'est-à-dire que l'hérétique, le déiste et l'athée soutiennent que la raison particulière de chacun doit être la règle de ses croyances, en sorte qu'ils n'admettent comme vrai que ce qui est

démontré à cette même raison, ce qui les conduit au scepticisme universel, qui est l'anéantissement de l'intelligence. » (*Revue des Autographes*, janvier 1893).

Octobre

9 *La Chênaie* A Benoît d'Azy (Laveille, 118).

11 — A Mme Cottu. Le *Constitutionnel* annonce un nouvel ouvrage contre Lam. : l'*Examen critique* de l'*Essai sur l'Indifférence*. Les hommes du XVIIe siècle « seraient bien étonnés de la manière dont on discute aujourd'hui les questions les plus importantes, et, en vérité, j'ose croire qu'ils seraient moins frappés du progrès des lumières que du progrès des passions et de l'affaiblissement des préjugés que de l'affaiblissement des intelligences. »

(Chantavoine, *Journal des Débats*, 10 juin 1884).

12 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 66).

17 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 68).

Novembre

1 — A l'abbé Carron (Forgues, 158).

9 *Saint-Brieuc* A Benoît d'Azy (Laveille, 120).

— 9 Au baron de Vitrolles (Eug Forgues, 73).

10 — A Mme Cottu. Il se moque du suffrage populaire. « Dans ce département, sur six députés, on aura deux royalistes, deux ministériels et deux libéraux. J'espère que c'est de l'impartialité ; mais n'est-il pas curieux que du même pays on envoie deux hommes pour dire oui, deux hommes pour dire non, et deux autres pour dire oui et non, suivant le prix qu'on leur offrira de chacun de ces monosyllabes. » (Chantavoine, *Journal des Débats*, 10 juin 1884).

28 — A Querret (Roussel, I, 153).

29 — Au baron de Vitrolles. (Eug. Forgues, 79).

Décembre

1 — A Querret (Roussel, I, 154).

4 — A Benoît d'Azy (Laveille, 122).

18 — A l'abbé Bruté. « L'Europe tombe en dissolution. » Après avoir développé cette idée, il parle du 2e volume de l'*Essai* : « Il a trouvé de l'opposition dans les préjugés de l'école ; et cette opposition a été d'abord fomentée avec chaleur par les ennemis que j'ai parmi les gallicans ; mais la vérité commence à se faire jour. Les hommes de bonne foi reviennent ; quelques-uns se sont rétractés publiquement. On ne tardera pas à comprendre que la Religion ne peut plus être complètement défendue, parfaitement prouvée que par la méthode que j'ai suivie. Si, en me lisant, il vous arrivait de désirer des éclaircissements,

relisez le XIIe chapitre du premier volume ; vous y trouverez, sous une autre forme, les principes que j'ai développés dans le volume suivant. » Il ne lit plus « que dans le grand livre que la Providence a ouvert sous nos yeux depuis trente ans ». Il souhaite que Bruté fasse en France un séjour qui ne serait pas inutile pour ses missions. — On ne songe plus qu'à s'enrichir « L'Amérique... comme l'Angleterre, est frappée de la plaie du commerce. Il en résulte un esprit de calcul qui étouffe ou affaiblit tous les sentiments généreux ; on ne comprend plus le dévouement, le *sacrifice*, et voilà, je crois, à peu près, où l'on en est aux Etats-Unis. Ils ont fait leur compte, et ils ont trouvé qu'il était plus économique de tirer des prêtres de l'Europe que d'en faire chez eux. Ils veulent de la religion au meilleur marché » (Gournerie, 156).

27 *Saint-Brieuc* A Vitrolles (Eug. Forgues, 83).
28 — A Benoît d'Azy (Laveille, 124).
29 — A Benoît d'Azy (Laveille, 125).

1821

Janvier
2 — A J. de Maistre. « Je suis étonné que Rome ait eu tant de peine à comprendre vos magnifiques idées sur le pouvoir pontifical. » En France, on saisit plus facilement ces idées. Il semble que les Romains « sont un peu en arrière de la société. On dirait, à les lire, que rien n'a changé dans le monde depuis un demi-siècle. Ils défendent la religion comme ils l'auraient défendue il y a quarante ans. Ils semblent toujours parler à des gens qui admettraient certaines bases générales, des principes et des faits qui, malheureusement, sont bien loin aujourd'hui d'être admis. Aussi ce genre de preuves ne fait-il maintenant aucune impression sur les esprits comme je suis tous les jours à même de le remarquer. Je connais même plusieurs personnes qui, de chrétiennes qu'elles étaient, sont devenues incrédules en lisant les apologies de la religion. Ce n'est pas que ces apologies ne soient très solides ; elles étaient excellentes pour le temps où elles ont paru, lorsque tout était stable, et qu'il existait des idées universellement reçues ; mais elles ne répondent pas où elles répondent mal à la raison qui les interroge dans un autre état de la société. Il ne faut pas qu'on s'y trompe à Rome ; leur méthode traditionnelle, où tout se prouve par des faits et des autorités, est sans doute parfait en soi, et l'on ne peut ni l'on ne doit l'abandonner ; mais elle ne suffit pas parce qu'on ne la comprend plus ; et depuis que la raison s'est déclarée souveraine, il faut aller droit à elle, la saisir sur son trône, et la forcer sous peine

de mort à se prosterner devant la maison de Dieu ». Il ne partage pas les espérances de J. de Maistre sur l'avenir. « Le dirai-je ? il me semble que tout se prépare pour la grande et dernière catastrophe ».

(*Œuvres complètes de J. de Maistre*, XIV, 369).

Janvier

18 *La Chênaie* A Benoît d'Azy (Laveille, 127).

Mars

? *Paris* A Mme Cottu. Sur la mort de sa fille : sa douleur fort naturelle, n'est pas assez résignée.

(Chantavoine : *Journal des Débats*, 10 juin 1884).

3 — A l'abbé Rohrbacher (Roussel, I, 156).

4 — A Marion (Villerabel, 77).

20 — A Marion (Villerabel, 79).

Avril

17 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 396).

Mai

13 — A Marion (Villerabel, 80).

Juin

15 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 398).

30 — A l'abbé Bruté. Mort de l'abbé Carron. — Envoi de deux exemplaires de la *Défense de l'Essai :* « Elle produit un grand effet, et tous les jours la doctrine que j'ai exposée fait des progrès rapides. Il reste cependant encore un fond d'opposition dans la vieille école ; mais aucun de ceux qui ont un peu de bon sens n'ose écrire, et presque tous les évêques ont déjà déclaré hautement qu'ils étaient satisfaits de mes explications. « (Gournerie, 161).

Juillet

14 — A l'abbé Vuarin. La mort de l'abbé Carron l'oblige à rester à Paris plus longtemps qu'il n'aurait voulu. Mention de l'abbé Breluque. On va peut-être améliorer le *Défenseur*. Il est heureux que sa Défense ait l'approbation de Vuarin. On n'érigera pas plus de cinq ou six évêchés dans l'année : « Il n'y a plus de société possible, et nous assistons chaque jour à l'agonie du genre humain ; j'en suis chaque jour plus convaincu.

(V. Giraud : *Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1905, p. 779).

Août.

1 — A Laurentie. Il le remercie d'un article sur lui, paru dans *la Quotidienne* (Laurentie : *Souvenirs inédits*, 233).

13 — A l'abbé Vuarin. Sur la conversion de M. de Haller, dispensé par l'Evêque de Fribourg des exercices *publics* de la religion

catholique. Le pamphlet auquel elle a donné lieu est misérable (*Critique de la lettre de M. de Haller à sa famille concernant sa conversion à l'Eglise catholique*, traduit de l'allemand de Krug). Miracles opérés par le prince de Hohenlohe.

(V. Giraud : *Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1905, p. 781).

Septembre

16 *Paris* A Marion (Villerabel, 81).

Octobre

7 — A l'abbé Vuarin. Mention de Haller. Il faut qu'il abrège son ouvrage pour qu'il soit lu en France. Sa préface surtout « révolterait d'un bout à l'autre la délicatesse française qui ne peut pas souffrir qu'on parle de soi sans une grande nécessité ». Le *Défenseur* va cesser. On ne peut lutter contre la censure. O'Mahony n'a pas même pu faire insérer une défense de l'ouvrage de J. de Maistre (l'*Eglise gallicane*) dans *Le Drapeau blanc*.

(V. Giraud, *Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1905, p. 782).

9 — A l'abbé Vuarin. Il lui annonce l'envoi d'une *lettre* adressée sur sa demande à un protestant et qui paraîtra dans un des prochains *Défenseurs* (imprimée dans *Œuvres complètes*, éd. Cailleux, VIII, 76-84). « L'Europe serait catholique dans dix ans si les princes voulaient. » Mention de l'abbé Rey. Haller devrait exposer les motifs de sa conversion. Ce serait très utile, car au lieu de discuter sur la politique, il faut abattre le protestantisme d'où vient tout le mal.

(V. Giraud : *Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1905, p. 783).

Octobre

? *La Chênaie* A M. X*** — Samedi — (octobre) « Je n'ai pas pu vous voir, mon ami, avant de quitter le gîte de l'abbé Caron et Paris. Je suis parti avec une impression douce et charmante au cœur. Car j'ai reçu la visite d'un jeune écrivain qui a déjà le fruit et qui aura la gloire. Mais ce n'est pas ce qui m'a doucement ému. M. Victor Hugo (c'est lui que je viens de connaître) a l'âme la plus pure et la plus calme que j'aie rencontrée dans le cloaque de Paris. Il est confiant et simple. Il m'a rencontré, pour la première fois, dans la maison même où il a vécu près d'une mère aimée. Cette circonstance a facilité nos premières paroles... Il donnera des ailes à la pensée catholique que nos écrivains pieux traînent souvent sur les pavés et même dans les ruisseaux de la rue. » (J. de Bonnefon : *L'Eclair*, 18 février 1902).

21 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 95).

22 (—) A M[lle] de Trémereuc L'éditeur écrit : *Paris*. (Forgues, I, 160).

? *Saint-Ideuc* A l'abbé Jean — Jeudi — (Blaize, I, 399).

Novembre

? *La Chênaie* A M. Grandi : (L'éditeur écrit : août). (Blaize, I,399).

4 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 87).

8 (—) A l'archevêque de Gênes (Blaize, I, 406).

Décembre

1 (—) Au P. Anfossi, Maître du Sacré Palais (Blaize,I,408).

? — A l'abbé Jean — Vendredi—(décembre) (Blaize,I,413).

1822

(Mois ?)

? — A l'abbé Jean (Blaize, I, 414).

? — A l'abbé Jean (Blaize, I, 417).

Janvier

9 — A Mme Cottu. La veille, il a relu des lettres de Moorman ; il a beaucoup pleuré : « Cela m'a fait du mal. Ces souvenirs trop vifs sont mauvais. Il est quelquefois dangereux de trop arrêter ses regards sur l'autre vie à cause du dégoût que celle-ci inspire. »

(Chantavoine, *Journal des Débats*, 10 juin 1884).

9 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 89).

18 — A Benoît d'Azy (Laveille, 128).

28 — A Benoît d'Azy (Laveille, 130).

30 (—) Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 91).

30 — A Benoît d'Azy (Laveille, 131).

Février

6 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 132).

6 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 133).

19 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 134).

25 (—) A Benoît d'Azy (1822) (Laveille, 135).

Mars

1 — A Benoît d'Azy (Laveille, 136).

1 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 92).

1 — A l'abbé de Salinis. Il l'engage à publier l'édition qu'il a préparée d'Abbadie, car Lamennais ne fera probablement pas entrer celui-ci dans sa *Collection des meilleurs apologistes de la religion chrétienne*. A cause de la méfiance de nombreux lecteurs, Lamennais sera obligé de faire deux volumes pour achever l'*Essai*.

(Ladoue, *Mgr Gerbet*, I, 320).

9 (—) A Benoît d'Azy (1822) (Laveille, 138).

15 — A Berryer. Il s'entretient de ses affaires, de leurs

amis. Il a deux ouvrages à achever ; cette lettre atteste une activité débordante et une certaine satisfaction, troublée seulement par les inquiétudes relatives à la situation politique et sociale. « Ce qui se perd, c'est la société, et, pour elle, je doute qu'elle se retrouve. Tous les milliards qu'on vote ne seraient-ils pas, par hasard, destinés aux frais de son enterrement ? Ce sera vraiment une belle cérémonie. M. de Villèle mènera le deuil ; les pairs, les députés le suivront, et nous regarderons tout cela passer. Les procès-verbaux des deux Chambres me semblent être le programme de la fête, si fête il y a. Il n'y manque que des ballets, mais Sosthènes s'en chargera.»

(*L'Amateur d'Autographes*, juin-juillet 1876, p. 99).

16 *La Chênaie* Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 97).
25 — A Benoît d'Azy (Laveille, 138).
26 — A Victor Hugo. « Ce n'est pas une petite affaire, à ce qu'on dit, de prêcher l'Evangile aux rois et aux grands ; il faut des ménagements extrêmes pour ne pas les effrayer du ciel : ils ont peur de Dieu. Oh ! qu'il est bien plus doux de parler de lui aux pauvres que son nom seul console et ravit. J'ai toujours envié le bonheur d'un curé de village, dans les pays où le peuple est encore bon et simple : cette simplicité a un grand charme ; ce n'est pas le défaut de lumières, c'est le calme de l'esprit qui se repose dans la vérité et dans l'innocence » (*L'Amateur d'Autographe*, juin-juillet 1876, p. 99).

Avril
5 — A Benoît d'Azy (Laveille, 140).
5 — A Mlle de Trémereuc (Forgues, I, 160).
10 *Saint-Malo* A Benoît d'Azy (Laveille, 141).
21 *La Chênaie* A Mlle de Trémereuc (Forgues, I, 162).
26 — A Mlle de Lucinière (Forgues, I, 163).
26 — A Mlle de Trémereuc (Forgues, I, 165).

Mai
2 — A Benoît d'Azy (Laveille, 142).
3 — A Benoît d'Azy (Laveille, 143).
10 — A Benoît d'Azy (Laveille, 146).
10 — A Mlle de Trémereuc (Forgues, I, 166).
23 — A Mlle de Lucinière (Forgues, I, 167).
28 — A Mlle de Trémereuc (Forgues, I, 168).
28 — A Benoît d'Azy (1822). (Laveille 147).
28 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 98).

Juin
5 — A Benoît d'Azy (Laveille, 148).

Juin

8 *La Chênaie* A Rohrbacher. Il le félicite sur son catéchisme du sens commun. — Il doit y avoir 3 volumes pour finir l'*Essai*. — Il est approuvé à Rome. — Il désire que M. Doney fasse connaître une nouvelle philosophie sans suivre le plan que Lamennais lui avait jadis indiqué.

(C. Maréchal, *Rev. du Monde cathol.* 15 déc. 1904, p. 762).

9 — A Victor Hugo. Il le remercie de ses *Odes et poésies diverses* : « J'ai le recueil de vos poésies, mon cher Victor, et je vous remercie du plaisir que vous m'avez procuré. Les beaux vers ressemblent à la lumière du midi, qui colore davantage les objets et répand sur eux des teintes plus variées et plus harmonieuses. » Cette lettre fort intéressante se termine ainsi : « Ce qui me peine le plus, c'est d'être séparé de mes amis. Il faut que je me redise de temps en temps que Dieu le veut, et il est vrai que ce mot répond à tout et console de tout. Prie pour moi, mon cher Victor. Je ne vous oublie point à l'autel et votre souvenir est partout un des plus doux de mon cœur. »

(*Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, Paris, 1863, t. II, 58).

12 — A Mlle de Lucinière (Forgues, I, 169).

24 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 149).

Juillet

1 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 150).

7 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 151).

7 — A Mlle de Trémereuc (Forgues, I, 170).

7 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 101).

22 — A Mme Cottu (Chantavoine : *J. des Débats*, 10 juin 1884).

28 — A Benoît d'Azy (Laveille, 152).

Août

6 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 105).

15 *Saint-Malo* Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 107).

Septembre

17 *La Chênaie* A Mme Cottu. Agrément des longues soirées d'hiver à la campagne (Chantavoine: *Journal des Débats*, 10 juin 1884).

23 — A Benoît d'Azy (Laveille, 153).

Octobre

2 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 108).

2 — A M. le Cudennec (Blaize, I, 418).

6 — A Victor Hugo. « Vous allez devenir l'époux d'une personne que vous avez aimée dès l'enfance, et qui est digne de vous comme vous êtes digne d'elle... La joie que vous ressentez est légitime,

elle est dans l'ordre de Dieu si vous la lui rapportez, et je me plais à en trouver dans votre lettre l'expression naïve et touchante. Mais entendez aussi que c'est une joie du temps et fugitive comme lui. Il y a une autre joie dans l'éternité, et c'est celle-là qui doit être l'objet de tous les désirs de votre âme. » Il fait des vœux pour le bonheur du jeune ménage. (*Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie* (1863), II, 61).

15 *La Chênaie* A Mlle de Trémereuc (Forgues, I, 171).
16 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 113).
30 — A M. Le Cudennec (Blaize, I, 419).

Novembre
5 — A Benoît d'Azy (Laveille, 155).
10 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 156).
10 — A Mlle de Lucinière (Forgues, I, 172).
10 — A Mme Cottu « ...Votre âme est au-dessus des âmes communes qui trouvent des abris sur la terre ; vous vous élevez au-dessus d'elle, mais pas assez haut ; vous vous arrêtez dans la région des tempêtes ; montez encore, et vous trouverez avec une douce lumière, une sérénité inaltérable. »
(Chantavoine : *Journal des Débats*, 10 juin 1884).
20 ? A Benoît d'Azy (Laveille, 157).
27 ? A Mlle de Lucinière (Forgues, I, 173).

Décembre
2 *Evreux* A Benoît d'Azy (Laveille, 158).
2 (—) Au baron de Vitrolles (l'éd. écrit : *La Chênaie*). (Eug. Forgues, 119).
8 *La Chênaie* A Laurentie (1822). Il envoie au *Drapeau blanc* un article sur la *Justice sociale*, « excellent ouvrage » de Laurentie. Il le remercie de défendre son système philosophique.
(Laurentie : *Souvenirs inédits*, 235).
9 (*Saint-Malo*) A Benoît d'Azy (Laveille, 159).
10 — A Benoît d'Azy (Laveille, 159).
23 ? A Benoît d'Azy (Laveille, 160).

1823

(Mois ?)
? ? A Benoît d'Azy (deux lettres) (Laveille, 168 et 171).

Janvier
1 *La Chênaie* A l'abbé Jean (Blaize, I, 420).
1 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 124).
2 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 161).

Janvier

10 (*La Chênaie*) A Benoît d'Azy (Laveille, 162).

10 (—) A Mlle de Lucinière (Forgues, I. 175).

16 — A Victor Hugo. Il fait allusion à un chagrin éprouvé par le poète, et l'en console. Il lui parle de ses poésies : « Je n'ai point reçu la deuxième édition de votre recueil, et je l'attends avec quelque impatience; car tout ce qui vient de vous m'est cher, et j'éprouve en vous lisant un double plaisir, celui que donnent de belles pensées et de belles images exprimées en beaux vers, et celui plus doux encore que l'on éprouve en admirant ce qu'on aime. » — Il lui fait part de ses sombres prévisions relativement à la politique.

(*L'Amateur d'Autographes*, 1867, XIX, 122).

24 — A M. Le Cudennec (Blaize, I, 421).

24 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 164).

24 (—) Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 130).

29 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 165).

Février

4 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 167).

4 (—) Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 132).

13 — A Mlle de Lucinière (Forgues, I, 176).

14 — A M. Le Cudennec (Blaize, I, 422).

25 — A M. Le Cudennec (Blaize, I, 423).

Mars

2 — A M. Le Cudennec (Blaize, I, 426).

12 — A Mlle de Trémereuc (Forgues, I, 177).

23 *Paris* A l'abbé Vuarin. Il lui recommande un bienfaiteur de l'abbé Carron, M. Trennaley Baronnet. (V. Giraud : *Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1905, p. 784).

Avril

5 — A. M. Le Cudennec (Blaize, I, 428).

7 A Marion (Villerabel, 82).

13 — A Marion (Villerabel, 82).

16 — A Marion (L'éditeur écrit : 1822). (Villerabel, 83).

Juillet

23 ? A Victor Hugo. Il trouve enfin un instant pour lui dire la part qu'il prend à ses premières joies de père. « Les inquiétudes qui y sont mêlées appartiennent à notre malheureuse condition terrestre qui n'admet rien de pur. *Omnis creatura ingemescit.* Ainsi tout nous rappelle à une autre vie, nos joies et nos douleurs. »

(*L'Amateur d'Autographes*, juin-juillet 1876, p. 99).

Août

15 *Saint-Malo* A Benoît d'Azy (Laveille, 169).

16 (—) A M. Durand (1823). (*Catal. inédit Charavay*).

22 *Paris* A l'abbé Rohrbacher (Roussel, I, 167).

Octobre

8 — A l'abbé Bruté. Il déplore l'état de choses actuel... « 93 était quelque chose d'aimable et de consolant près de l'époque actuelle. On avait les prisons, l'échafaud, cela soutient toujours. Maintenant la foi s'en va, minée à petit bruit, par une persécution douce et savante... » — Il lui envoie les tomes III et IV de l'*Essai*, un volume des *Mélanges* et quelques petites feuilles. — Inquiétude... « Quelquefois il me prend des désirs extrêmes de quitter la France et de m'en aller au loin chercher le repos dans quelques déserts, *felices nemorum!* Mais le travail n'est-il pas partout et la peine aussi. Nous portons en nous notre douleur, elle vit de nous, plus que de tout le reste, *intus alit.* Or donc, le mieux est de porter sa croix où elle nous est donnée, telle qu'elle nous est donnée, aujourd'hui, demain et les jours suivants jusqu'au dernier jour. » (Gournerie, 162).

Novembre

5 *La Chênaie* Au Père F. Anfossi (Blaize, I, 429).

5 — A l'abbé de Sambucy (Blaize, I, 430).

5 — Au baron d'Eckstein. « Si vous trouviez dans les monuments orientaux quelque chose d'un peu frappant sur la dégradation originelle de l'homme et sur l'attente d'un réparateur, j'attacherais beaucoup de prix à qui pourrait tendre à fortifier ces deux points de la doctrine traditionnelle. »

(*Catalogue inédit de la maison Charavay*).

9 — A Benoît d'Azy (Laveille, 172).

12 — Au baron de Vitrolles (Forgues, *lettre supp.*, I,179).

13 — A l'abbé de Sambucy (Blaize, I, 431).

19 — A Mlle de Lucinière (Forgues, I, 178).

19 — A Mme Cottu. Charme mélancolique du paysage d'automne (Chantavoine : *Journal des Débats*, 10 juin 1884).

20 — Au baron de Vitrolles (Forgues, *lettr. suppr.*, I, 179).

30 — A M. Le Cudennec (Blaize, I, 435).

Décembre

1 — A Benoît d'Azy (Laveille, 173).

13 — Au baron de Vitrolles (Forgues, *lettre suppr.*, I, 179).

18 — A Benoît d'Azy (Laveille, 174).

Décembre

18 *La Chênaie* A Mlle de Lucinière (Forgues, I, 179).

21 — Au baron de Vitrolles (Forgues, *lettre suppr.*, I, 180).

28 (—) A Mme Cottu « ... J'ai acquis depuis un an une si dure expérience des hommes que je ne trouve de repos qu'en égarant mon esprit loin d'eux, dans le passé ou dans l'avenir, mais dans un avenir qui n'est pas de la terre, car, dès que je la retrouve, je sens aussitôt quelque chose qui se soulève en moi. »

(Chantavoine : *Journal des Débats*, 10 juin 1884).

1824

(Mois ?)

? ? A V.Hugo. Invitation à dîner (*Catal. inéd. Charavay*).

? *Paris* Au docteur Pierquin. Il répond à cette question : « Un médecin, appelé auprès d'un malade, reconnaît qu'il a été empoisonné ; est-il dans l'obligation morale de déclarer son opinion bien fondée à l'autorité compétente ? » Lamennais se prononce pour l'affirmative, soutenant qu'un simple particulier n'est pas tenu à faire cette déclaration, et que le confesseur doit garder le secret, tandis que le médecin est un homme public qui a envers la société des devoirs résultant de ses fonctions mêmes.

(*L'Amateur d'Autographes*, juin-juillet 1876, p. 99).

Janvier

8 *La Chênaie* A Benoît d'Azy (Laveille, 175).

9 (—) A Mme Cottu. Tristesse de la vie solitaire.

(Chantavoine : *Journal des Débats*, 10 juin 1884).

11 — A M. Le Cudennec (Blaize, I, 436).

12 — Au baron de Vitrolles (Forgues, *lettre suppr.*, I, 180).

16 (—) Au baron d'Eckstein ...» Si vous trouviez quelque preuve nouvelle de l'attente d'un libérateur avant J.-C., ce me serait une chose très précieuse. J'en dis autant de la chute originelle de l'homme. » (*Revue des Autographes*, février 1893).

18 — A Benoît d'Azy (Laveille, 176).

29 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 437).

29 — Au baron de Vitrolles (Forgues, *lettre suppr.*, I, 180).

Février

5 — A Mme Cottu (Chantavoine : *J. Débats*, 10 juin 1884).

19 — A Mlle de Lucinière (Forgues, I, 180.)

20 *Saint-Malo* A Mme Cottu. « J'ai vu depuis un an, et je vois

tous les jours tant de bassesses, tant de trahisons, tant d'indignités de tout genre que mon âme en est comme flétrie. »

(Chantavoine : *Journal des Débats*, 10 juin 1884).

26 *Saint-Malo* Au baron de Vitrolles (Forgues, *lettre suppr.*, I, 181).

Mars

1 *La Chênaie* A M. Le Cudennec (Blaize, I, 439).

3 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 177).

6 — A Benoît d'Azy (Laveille, 179).

8 — A Mme Cottu. « D'où vient que la mort nous plaît tant ? Elle est partout et même dans nos amusements les plus frivoles. On va la voir au théâtre comme à l'église, et l'on trouve que cela est beau. Il y a dans le sépulcre quelque chose qui attire l'homme. Etrange mystère ! » (Chantavoine, *Journal des Débats*, 10 juin 1884).

25 ? A l'abbé Hay (Roussel, I, 70).

(Mois ?)

? (*Paris*) A l'abbé Vuarin. De grands intérêts exigent la présence de Vuarin à Paris.

(V. Giraud : *Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1905, p. 785, note 1).

? *Genève* A Mme Cottu. Le paysage suisse lui plaît peu et surtout le caractère des habitants. « Je ne crois pas qu'on ait souri à Genève depuis Calvin. Les Anglais ont bien aussi dans le visage quelque chose de protestant. Mais cela n'approche pas des Genevois : il y a la différence de la froideur à la haine ».

(Chantavoine, *Journal des Débats*, 10 juin 1884).

? *Genève* A M. X***. Envoi de deux volumes de l'*Essai* avec additions et corrections (*Catalogue inédit de la maison Charavay*).

Avril

5 — A Benoît d'Azy (Laveille, 179).

10 — A Benoît d'Azy (Laveille, 180).

10 — Au baron de Vitrolles (Forgues, *lettre suppr.*, I, 181).

23 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 441).

25 — A Benoît d'Azy (Laveille, 181).

25 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 443).

Mai

9 — A l'abbé Jean (Blaize, I, 444).

14 — Au baron de Vitrolles (Forgues, *lettre suppr.*, I, 181).

15 — A Mlle de Lucinière (Forgues, I, 181).

16 — A l'abbé Jean (Blaize, II, 1).

18 — Au baron de Vitrolles (Forgues, *lettre suppr.*, I, 185).

19 — A l'abbé Jean (Blaize, II, 3).

Mai
22 *Genève* A l'abbé Jean (Blaize, II, 4).
28 — A Benoît d'Azy (Laveille, 183).
30 — A l'abbé Jean (Blaize, II, 6).
Juin
5 *Turin* A l'abbé Jean (Blaize, II, 9).
? — A M. Waille. Trois lettres de Turin relatives à ses ouvrages. Il parle aussi de Gerbet, de Robertson, de Laurentie.
(*Revue des Autographes*, février 1897).
8 *Gênes* A l'abbé Jean (Blaize, II, 10).
12 — A l'abbé Jean (Blaize, II, 11).
12 — Au baron de Vitrolles (Forgues, *lettre suppr.*, I, 183).
18 — A l'abbé Jean (Blaize, II, 13).
28 *Rome* A l'abbé Jean (Blaize, II, 14).
28 — Au baron de Vitrolles (Forgues, *lettre suppr.*, I, 183).
Juillet
9 — A l'abbé Jean (Blaize, II, 16).
13 — A Mlle de Lucinière (Forgues, I, 185).
15 — A Mme Cottu. « Ici, au lieu d'arbres, on n'a que des statues. Quelques chênes-verts taillés comme des murs offrent seuls un peu de verdure. » (Chantavoine : *Journal des Débats*, 10 juin 1884).
15 — A Benoît d'Azy (Laveille, 183).
16 — A l'abbé Jean (Blaize, II, 18).
22 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 185).
24 — A l'abbé Jean (Blaize, II, 20).
24 — Au baron de Vitrolles (Forgues, *lettre suppr.*, I, 186).
28 *Naples* A l'abbé Jean (Blaize, II, 21).
Août
24 *Rome* Au baron de Vitrolles (Forgues, *lettre suppr.*, I, 186).
Septembre
6 (*Paris*) A Victor Hugo. Il l'invite à choisir un jour pour qu'ils puissent dîner ensemble (*Catalogue, Bovet* n° 810).
9 (—) A un journaliste. Lettre relative au compte-rendu de ses deux volumes (III et IV de l'*Essai*) auquel il tient d'autant plus que l'ouvrage ne sera annoncé ni dans les *Débats* ni dans la *Gazette* (*Revue des Autographes*, janvier 1877).
Octobre
1 — Au prince de Croy (Blaize, II, 24).
9 — A l'abbé Vuarin. Chassé de la *grande Aumônerie*, il loge chez Senfft, cherchant un appartement pour passer l'hiver à Paris.

Charles X est aimé même des libéraux. Il « veut le bien comme son prédécesseur, comme tous les Bourbons, mais le pourra-t-il »? Lamennais approuve « la création d'un ministère des affaires ecclésiastiques et l'introduction de quelques évêques vraiment français dans le Conseil d'Etat ». Mention du comte Oppizoni et du curé de Chênes (Victor Giraud : *Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1905, p.785).

17 *Paris* Au baron de Vitrolles (Forgues,*lettre suppr.*, I, 186).

19 — A la baronne Champy (Forgues, *lettr. suppr.*, I, 186).

22 — A l'abbé Vuarin. Il vient d'abonner M.de Mellerio au *Mémorial*. Il sera difficile d'obtenir des notes de Mme de Talaru sur la conversion de La Harpe. L'abbé Jean va repartir pour la Bretagne. Féli le suivra de près. « Tout va de mal en pis. » Ne voulant pas lui en dire plus dans une lettre, il fait pourtant allusion à un homme dont Vuarin a à se plaindre. « On parle de rétablir la Sorbonne. Après cela, que vous manquera-t-il ? »

(V. Giraud : *Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1905,p. 787).

Décembre

(15) (—) Au Rédacteur du *Journal des Débats*. Lettre citée, *supra* p. 100 (*Journal des Débats, 16 décembre* 1824, et Féletz : *Mélanges de Philosophie*, III, 483-486).

15 (—) Au Rédacteur de *la Quotidienne*.
(*Catal. inédit de la maison Charavay*).

18 — A l'abbé Vuarin. Allusion aux obstacles que rencontre le projet de Vuarin concernant la reconstitution de l'évêché de Genève, à ses propres démêlés avec Saint-Victor que Vuarin jugeait mieux que lui-même ne l'a fait. « Nous vivons dans un triste temps, mais l'avenir sera plus triste encore. » Il va partir pour la campagne, emmenant Gerbet (V. Giraud : *Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1905, p. 788).

31 — A l'abbé Vuarin. La société catholique s'est gâtée. « L'abbé Löwenbruck qui la dirige n'y entend absolument rien. On se borne à réimprimer quelques ouvrages très médiocres pour le peuple, tandis qu'il faudrait principalement agir sur les classes lisantes. La Bibliothèque catholique est mieux conçue : elle donne chaque année 24 volumes d'ouvrages divers pour 22 francs. » On va lier à la première œuvre une Bibliothèque chrétienne en 100 volumes qui se vendront chacun 25 centimes. Vuarin écrira à Salinis s'il souscrit à la bibliothèque catholique, à Senfft s'il souscrit à la Société catholique.

(V. Giraud : *Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1905, p. 790).

1825

Janvier

15 *La Chênaie* Au baron de Vitrolles (Forgues, *lettre suppr.*, I, 186).

22 — A Berryer (Forgues, I, 186).

Février

2 — A Benoît d'Azy (Laveille, 186).

4 — Au baron de Vitrolles (Forgues, *lettre suppr.*, I, 187)

4 — A Berryer. « Voyez-vous, mon cher, ce monde est le serpent à sonnettes ; il attire, fascine et tue ».
(*Catalogue inédit de la maison Charavay*).

11 — A M. Robert de La Mennais (Blaize, II, 24).

13 — Au marquis de Coriolis (Forgues, I, 188).

14 — A Mlle de Lucinière (Forgues, I, 187).

18 — A l'abbé Jean (Blaize, II, 26).

Mars

12 — A Berryer (*L'Amat. d'Autogr.*, juin-juillet 1876, p. 99).

13 — Au marquis ds Coriolis (Forgues, I, 191).

13 — A la baronne Champy (Forgues, *lettre suppr.*, I, 191).

21 — Au baron de Vitrolles (Forgues, *lettre suppr.*, I, 190).

26 (—) A Victor Hugo (*Catal. inédit de la maison Charavay*).

26 — A l'abbé Vuarin. Les deux petites brochures qu'il lui envoie lui ont valu beaucoup d'injures. Lesquen, évêque de Beauvais, vient à Rennes ; il sera remplacé par Feutrier qui ne le vaut pas,
(V. Giraud : *Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1905, p. 791).

28 — Au marquis de Coriolis (Forgues, I, 192).

2 — A Mlle de Lucinière (Forgues, I, 193).

Avril.

2 — A. M. Cor. Billet relatif à Saint-Victor auquel L. dit qu'on peut renouveler les billets à trois mois.
(C. Maréchal. *Rev. du Monde catholique*, 15 déc. 1904, p. 763.)

18 — A l'abbé Vuarin. Devant être à Paris au début de mai, il voudrait y rencontrer Vuarin.
(V. Giraud, *Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1905, p. 792).

30 — Au marquis de Coriolis (Forgues, I, 194).

Mai

? *Paris* Au baron de Vitrolles (Forgues, I, 196).

16 — A l'abbé Gerbet (Blaize, II, 28). — dimanche —

20 — A l'abbé Gerbet (Blaize, II, 29).

Juin.

3 *Saint-Prix* A M. Gayet fils.
(V. Giraud : *Revue latine*, 25 septembre 1904.)

3 *Paris* (?) A la baronne Champy (Forgues, *lettre supp.*, I, 196).

9 — A l'abbé Vuarin. L'entrée du roi à Paris n'a provoqué aucun enthousiasme. Triste situation politique. On veut envoyer à Lyon Feutrier. La coterie est aveuglément servie par « l'homme de la rue du Regard » (Frayssinous) lequel « est sous l'influence de Semonville qui dispose à son gré d'une Mme de Frondeville que l'autre voit tous les soirs à onze heures et demie ». Le *Courrier* fait l'éloge de l'évêque de Paris, Mgr de Quélen. C'est « le journal des doctrinaires auxquels Châteaubriand et les *Débats* se sont réunis. Ce parti a pour chefs Roger-Collard, Pasquier, Molé, Barante, Guizot. Ces gens-là reviendront au pouvoir, et ce sera le signal de la Révolution qui s'apprête ».
(V. Giraud : *Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1905, p. 792).

13 — A Benoît d'Azy (Laveille, 187).

13 — A l'abbé Caron. Il le remercie de sa belle dissertation. Consulté sur la question de savoir quelle est la condition des enfants morts sans baptême avant l'âge de raison, il répond qu'il les croit exclus de la « vision béatifique » avant comme après la venue du Christ... « Au fond, la doctrine de l'Eglise me paraît parfaitement conforme à ce que notre faible raison peut apercevoir dans ce profond mystère. L'homme n'est rien que par la société, et il est bon ou méchant, il mérite des récompenses ou des punitions selon qu'il appartient à la société du bien ou à la société du mal. » L'enfant mort sans baptême est dans les limbes, c'est-à-dire aux frontières des deux sociétés, et « dès lors, nous ne pouvons avoir aucune idée de leur mode d'être »
(Roussel : *Revue de Fribourg*, janvier 1904, p. 16).

15 — Au marquis de Roys (*Rev. des Autog.*, juin 1892).

22 *La Chênais* A Berryer (Forgues I, 196).

25 — Au baron de Vitrolles (Forgues *lettre supp.*,I,196).

30 (—) A Victor Cousin. Il regrette de ne pas l'avoir vu avant son départ de Paris, car « tous les hommes qui cherchent la vérité de bonne foi, quelles que soient les différences inévitables d'opinions, sont faits pour s'aimer et pour s'unir ». — Il a cherché les lois nécessaires à l'existence de l'esprit humain, ces lois règlent mais ne suppriment pas la recherche. Il espère démontrer un jour que « la foi catholique qu'on accuse d'étouffer la raison ou de la réduire à un état purement passif, l'excite au contraire et la féconde, en même temps qu'elle guide son activité. J'aime toutes les connaissances, lorsque

l'homme ne les tourne pas contre lui-même ; j'aime tous les efforts de l'esprit, lorsqu'ils ont un but honorable, et qu'ils ne tendent pas à renverser toute espèce d'ordre sur la terre ; car la science qui nuit est une fausse science, et fût-elle véritable, la vertu vaut encore mieux. »

(Barthélemy Saint-Hilaire : *Victor Cousin*, II, 4).

Juillet

3 *La Chênaie* Au marquis de Coriolis (Forgues, I, 197).

17 — Au marquis de Coriolis (Forgues, I, 198).

17 — Au baron de Vitrolles (Forgues, *lettre supp.*, I, 199).

27 — A Berryer (Forgues, I, 200).

Août

10 — Au baron de Vitrolles (Forgues, *lettre supp.*, I, 201).

18 — Au marquis de Coriolis (Forgues, I, 201).

18 — A Mlle de Lucinière (Forgues, I, 203).

22 — A Victor Cousin. Après avoir dit la part qu'il prend aux inquiétudes que la santé de sa mère cause à celui-ci, il continue à discuter avec lui sur l'union de la raison et de la foi. Ils sont d'accord pour rechercher un critérium de certitude ... « Après une heure de conversation, nous nous entendrions mieux qu'au bout d'une année de correspondance ; et certes, outre la satisfaction que j'éprouverais de cette parfaite union de sentiments, je suis persuadé qu'il pourrait en résulter un bien grand bien dans ce malheureux siècle livré à une anarchie si effrayante d'opinions. » (Barthélemy Saint-Hilaire, *Victor Cousin*, II, 9).

? (*La Chênaie*) Au Rédacteur du *Mémorial catholique*.
(*Œuvres complètes*, éd. Cailleux, X, 33).

31 — Au baron de Vitrolles (Forgues, *let. supp.*, I, 204).

Septembre

? (—) Au Rédacteur du *Mémorial catholique*.
(*Œuvres complètes*, éd. Cailleux, X, 41).

10 — Au marquis de Coriolis (Forgues, I, 204).

13 — A l'abbé Vuarin. Allusion à une cérémonie touchante qui a eu lieu dans l'église de Vuarin. Ordination de M. d'Argenteau qu'ils ont connu à Rome, « c'est un homme pieux ». Lamennais est souffrant. « On m'attaque beaucoup en ce moment, et de *bien des côtés*. Des gens que j'ai défendus et que je défendrai encore toutes les fois que l'occasion s'en présentera, ont à mon égard une conduite tortueuse et fausse... » Senfft est nommé ambassadeur d'Autriche à Turin.

(V. Giraud : *Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1905, p. 794).

18 — A Berryer (Forgues, I, 205).

30 — Au baron de Vitrolles (Forgues, *let. suppr.*, I, 206).

Octobre

1 *La Chênaie* A Victor Cousin. Il est très souffrant, mais n'a pas lieu de se plaindre. « Le soir est doux quand il annonce l'éternel lever de la lumière »... Ils sont bien près de s'entendre : « Vous admettez le critérium du consentement général, et vous ajoutez qu'après avoir admis les vérités qu'il nous fait connaître, lorsqu'ensuite on les examine en elles-mêmes et dans l'esprit qui les reçoit, ce consentement n'a plus de valeur que par son rapport à l'autorité première de l'éternelle intelligence ; ce qui est parfaitement vrai... Prenez garde seulement d'aller peut-être trop loin. Il y a certainement deux ordres, l'un de foi, l'autre de conception ; et celui-ci doit suivre le premier qui lui sert de règle. Le premier est infini et renferme toute vérité, parce qu'il a un rapport direct à Dieu. Le second est nécessairement borné parce qu'il a un rapport direct à l'homme, dont l'intelligence ne saurait être actuellement infinie, ni par conséquent embrasser la vérité tout entière. » La raison doit subordonner ses pensées même les plus claires à la certitude infinie de la foi, car s'il y avait contradiction entre ces pensées réputées certaines et la foi certaine aussi, il ne resterait qu'un septicisme désespérant (Barthélemy Saint-Hilaire, *Victor Cousin*, II, 16).

2 — A Laurentie (1825). Il se réjouit de penser que Laurentie travaille à son *Introduction à la Philosophie.* — Il lui recommande son nouveau libraire, M. Lesage (Laurentie : *Souvenirs inédits*, 245).

2 — A l'abbé Vuarin. Il donne à Vuarin des commissions relatives à son courrier. Il ne pourra aller à Paris avant décembre. Il fait adresser à Vuarin le *Cathéchisme du sens commun* de Rohrbacher. « C'est un excellent petit livre ». L'auteur des *Crimes de la presse* est une « espèce de fou nommé Madrolle »

(V. Giraud : *Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1905, p. 795).

12 — Au marquis de Coriolis (Forgues, I, 207).

13 — A Berryer (Forgues, I, 208).

13 — A l'abbé Vuarin. « Votre homme... agit comme il regarde, de côté. C'est une triste espèce de gens que ceux-là. Vous viendrez pourtant à bout de votre affaire..., mais il vous faudra de la patience, et, grâce à Dieu, elle ne vous manque pas. J'en aurais grand besoin aussi, et elle me manque à chaque moment. » Les triomphes de Vuarin sont consolants. Il ne pourra sans doute pas aller à Turin quoique les Senfft le prissent de venir. L'Eglise de France marche vers un schisme et une persécution.

(V. Giraud : *Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1905, p. 796).

25 — A Victor Cousin. L'opposition qu'on a établie dans

les derniers temps entre la raison et la foi me paraît, comme à vous aussi, plus absurde que dangereuse. Si l'on ne fonde la raison sur la foi, on les détruit toutes deux. Dans la raison il distingue « ce qu'elle a de commun qui est en soi infini et divin, en sorte que toute intelligence qui participe à la raison commune, par la pleine adhésion qu'on appelle foi, possède toute vérité ». Mais la raison conçoit plus ou moins ce qu'elle croit déjà, « faculté bornée comme l'être qui en jouit, et dont le développement, très désirable et très conforme à la nature de l'être intelligent, ne peut jamais néaumoins s'étendre à une entière et parfaite conception de toutes les vérités qu'il croit ou qu'il connaît par la foi ».

(Barthélemy Saint-Hilaire : *Victor Cousin*, II, 22).

Novembre

2 *La Chênaie* A l'abbé de Salinis.
(Blaize, II, 30, et Ladoue, Mgr Gerbet, I, 326).

3 — A Berryer (Forgues, I, 210).

12 — A Mlle de Lucinière (Forgues, I, 211).

13 — Au marquis de Coriolis (Forgues, I, 212).

18 — A Berryer (Forgues, I, 215).

25 — Au baron de Vitrolles (Forgues, *lettre supp.*, I, 217).

30 — A l'abbé Vuarin.
(V. Giraud, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 oct. 1905, p. 797).

Décembre

6 (—) A l'abbé Allemand. On doit lutter contre la ligue formée par tous les adversaires du christianisme, depuis les athées jusqu'aux gallicans (*Catalogue inédit de la maison Charavay*).

6 — A Victor Cousin. Il lui demande affectueusement de ses nouvelles (Barthélemy, Saint-Hilaire : *Victor Cousin*, II, 25).

6 — A l'abbé de Salinis. Il le remercie du soin qu'il prend de ses *Mélanges*. — Les *Lettres d'Atticus* peuvent paraître telles quelles. — « Je ne puis rien vous dire sur le matériel du *Mémorial*. » — « J'écris aujourd'hui à Mahony. Que Dieu le préserve de descendre dans la fosse aux renards, car on n'en sort pas comme Daniel sortit de la fosse aux lions. » — Bévue de M. Flottes qui a reproché à Lamennais d'avoir « créé » un passage de Malebranche parce qu'il a mis « dans la bouche de Malebranche le résumé de ce qu'il dit sur la question que je traite dans *La Défense de l'Essai*. » (Ladoue *Mgr Gerbet*, I, 331).

7 — A Berryer (Forgues, I, 217).

14 (—) A Berryer (Forgues, I, 219).

16 — A l'abbé Vuarin. Il regrette que le voyage de Vuarin n'ait pas été très efficace. L'abbé Jean éprouve aussi de grandes diffi-

cultés. L'ouvrage de M. Roux, quoique très faible, pourra faire du bien. Odieux articles de Chateaubriand dans les *Débats* sur les deux arrêts de la Cour royale. Lam. enverra à V. *quelques Réflexions sur le Procès du « Constitutionnel » et du « Courrier »*. « J'y défends le respectable M. Würtz si lâchement insulté par M. l'abbé Fayet. » Il travaille à la 2e partie de *la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil*. (V. Giraud : *Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1905, p. 798).

19 *La Chênaie* A Berryer (Forgues, I, 220).

22 (—) A Berryer (Forgues, I, 221).

— (—) A Victor Hugo. Il le remercie pour un service que nul autre ne lui eût rendu, car il n'a d'accès nulle part : « Il n'y a guère que le bon Dieu qui, j'espère, ne me repousse pas. Et pourtant qu'ai-je fait ? ai-je varié ? Ce que j'ai dit aujourd'hui, ne l'ai-je pas dit toujours. Que les hommes en pensent ce qu'ils voudront, je ne leur sacrifierai ni la vérité ni ma conscience, et s'il y a une voix dans la tombe, on entendra encore sortir de la mienne les mêmes paroles. » Il charge le poète de remercier Nodier de lui avoir accordé une annonce. — Il attend impatiemment les nouvelles œuvres de V. Hugo. — « On a dû vous envoyer de ma part une petite brochure que j'ai cru devoir faire à l'occasion des derniers arrêts de la cour royale. Je travaille en ce moment à l'ouvrage dont vous avez vu la première partie, sur la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil. Quand j'aurai fini, c'est-à-dire dans deux mois environ, j'irai vous voir, ce qui me sera, je vous assure, un grand plaisir. Il faut que nous nous embrassions avant la tempête qui s'approche et qui peut nous séparer pour longtemps. » (*L'Autographe*, 15 janvier 1865, p. 238).

28 — Au Rédacteur de la *Quotidienne*. On devrait mettre au concours le sujet suivant : Comment devrait-on juger le gouvernement qui ferait de la violation de la correspondance privée « un moyen habituel de police ? » (Ladoue, *Mgr Gerbet*, I, 330).

1826

(Mois ?)

? ? A l'évêque de Troyes (Roussel, I, 191).

? ? Au baron de Vitrolles.
(Forgues, *lettres supp.*, I, 246 et 275).

Janvier

? ? A Mme Yeméniz.
(Latreille, *Revue de Paris*, 15 mai 1905, p. 225).

5 — Au baron de Vitrolles (Forgues, *lettre supp.* I, 222).

Janvier
6 *La Chênaie* Au marquis de Coriolis (Forgues, I, 223).
11 — A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 225).
16 — A Berryer (Blaize, I, 227).
22 — A comte de Senfft (Forgues, I, 228).
23 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 189).
30 — A Berryer (Forgues, I, 230).
Février
? — A l'abbé Jean (Blaize, II, 32).
3 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 190).
13 — A l'abbé Vuarin. Il compte partir pour Paris le 8, et peut-être ensuite pour Turin où il s'occuperait d'une préface que lui demande le fils de J. de Maistre.

(V. Giraud, *Revue des Deux-Mondes*, 1er novembre 1905, p. 168).

18 *Paris* Au comte de Senfft (Forgues, I, 232).
26 — Au comte de Senfft (Forgues, I, 233).
Mars
11 — A l'abbé Vuarin. Son état de santé est mauvais : « une lettre à écrire suffit souvent pour déterminer des spasmes douloureux suivis d'évanouissement ». Vive impression produite par *la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil*. Mention du comte de Maistre, de Saint-Victor, de Bellamare, de Mmes de Loménie et de Bellamare.

(V. Giraud : *Revue des Deux-Mondes*, 1er novembre 1905, p. 169).

11 — A l'abbé Jean (Blaize, II, 33).
12 — A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 235).
17 — Au marquis de Coriolis (Forgues, I, 237).
18 (—) Au comte de Senfft (Forgues, I, 239).
18 — Au comte de Senfft (Forgues, I, 241).
26 (—) A Victor Hugo. Il lui parle de Nodier (Il y a peut-être lieu d'identifier cette lettre et celle du 26 mars 1825).

(*Revue des Autographes*, décembre 1889).

Avril
1 — Au comte de Senfft (Forgues, I, 243).
1 (—) A Auguste Comte (1826). Il aurait volontiers assisté au cours de Comte s'il n'était obligé de s'absenter pour composer un petit écrit (*Revue occidentale*, 1er semestre 1886, t. XVI, p. 56).
3 — Au baron d'Eckstein (1826). Celui-ci lui avait reproché de distinguer l'ordre de foi de l'ordre de conception. « Sans doute, on peut concevoir une théorie universelle des connaissances humaines

tant acquises que révélées. Cette théorie n'existe pas jusqu'à présent, mais à supposer qu'elle existe un jour, elle sera encore, fût-elle vraie en elle-même, sujette à contestation et distincte de l'ordre de foi... Jamais je n'ai refusé à l'Eglise le titre de mère des sciences et des arts ; jamais je n'ai voulu renfermer les intelligences dans les limites du catéchisme : j'ai dit absolument le contraire et à vous-même plus d'une fois. Je ne connaissais jusqu'à présent que M. Fiévée qui s'y fût mépris ou qui eût semblé s'y méprendre. » (*Catalogue Morrison*, III, 56).

8 — A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 244).

11 — Au Rédacteur de la *Quotidienne*.
(*O. compl.*, éd.Cailleux, X, 73-81).

Avril

17 *Paris* A l'évêque de Chartres. Il l'engage à lui répondre comme c'est son devoir de gallican.
(*Catal. inédit Charavay*).

24 — A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 246).

Mai

2 — Au baron d'Eckstein. Il lui reproche l'inexactitude du compte-rendu de ses doctrines paru dans le *Catholique*.
(*Catalogue inédit de la maison Charavay*).

4 — A la Baronne Champy (Forgues, *lettre suppr.*, I, 249).

4 — A l'abbé Vuarin. Condamné en première instance, il n'a pas fait appel pour éviter que la Cour royale proclamât l'édit de 1682, loi de l'Etat. Il continuera à défendre les mêmes principes. Les adhésions de plusieurs évêques à la *Déclaration* ne sont pas réelles. Mention de Larneau.
(V. Giraud : *Revue des Deux-Mondes*, 1er nov. 1905, p. 171).

6 (—) A Querret (Roussel, I, 187).

10 *Versailles* Au comte de Senfft (Forgues, I, 249).

21 *Paris* A Laurentie,(1826)(Laurentie : *Souvenirs inédits*,247).

21 — A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 251).

21 — A Benoît d'Azy (Laveille, 191).

27 — A Victor Cousin. Il lui fait part de quelques réflexions que lui a suggérées la Préface des *Fragments philosophiques*. « Serait-il aisé d'expliquer philosophiquement que les conditions de comprendre et de croire aient changé à plusieurs époques, pour le genre humain, si la nature n'avait pas changé elle-même ?.. » Il trouve « dans la suite de la Préface des considérations fort élevées et fort belles. Je n'y désirerais qu'une base plus large et plus solide. La psychologie ne me semble qu'une branche de la philosophie. Il faut sans

doute, en un sens très vrai, que l'homme parte de soi; mais qu'il puisse tout démontrer par ce qu'il trouve individuellement en soi, je ne le crois pas; et c'est, à mon avis, le côté faible du système proposé par l'auteur » (Barthélemy Saint-Hilaire : *Victor Cousin*, II, 27).

Juin

6 *Paris* A X***. Il appuie la demande d'un bureau de tabac que sollicite un M. Labat, de Saint-Malo.
(V. Giraud : *Revue Latine*, 25 septembre 1904).

14 — Au comte de Senfft (Forgues, I, 253).

14 — A l'abbé Vuarin. Il doit répondre aux trois Clausel, à l'abbé Boyer (gallicans). « L'évêque de Chartres se plaint qu'on l'ait *forcé* de publier sa lettre. »
(V. Giraud, *Revue des Deux-Mondes*, 1er nov. 1995, p. 172).

18 *Paris* Au baron de Vitrolles (Forgues, lettre suppr., I, 254).

27 *Versailles* Au comte de Senfft (Forgues, I, 154).

Juillet

? ? Au Rédacteur du *Mémorial catholique*.
(*O. compl.*, éd. Cailleux, X, 93-97).

? ? Au Rédacteur du *Mémorial catholique*.
(*O. Compl.* éd. Cailleux, X, 99-102).

8 *Versailles* Au comte de Senfft (Forgues, I, 256).

15 — Au comte de Senfft (Forgues, I, 258).

17 *Paris* A l'abbé Caron. Il approuve son projet qui contribuera à régénérer la société par le christianisme. « Il faut, si elle doit croire, qu'on lise encore non seulement sur ses monnaies, mais en tête de ses lois : *Christus vincit, regnat, imperat*. Cette divine royauté du Christ est l'unique charte qui puisse la sauver. » (Roussel, *Revue de Fribourg*, janvier 1904, p. 18).

Août

4 *Paris* A Benoît d'Azy (Laveille, 193).

9 *Versailles* Au comte de Senfft (Forgues, I, 260).

22 ? A M. Soulié, rédacteur de la *Quotidienne*. Il parle du procès qui lui a été intenté cette même année (avril) et des doctrines combattues par Clausel de Coussergues.
(*Catalogue inédit Charavay*).

23 *Paris* A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 264).

Septembre

22 *Saint-Sauveur* A M. Waille (Blaize, II, 38).

28 — A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 265).

28 — Au baron de Vitrolles (Forgues, *lettre supp.*, I, 266).

Octobre

20 *Paris* A l'abbé Jean (Blaize, II, 40).

21 — A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 268).

25 — Au comte de Senfft (Forgues, I, 269.)

Novembre

2 — A l'abbé Jean (Blaize, II, 41).

5 — Au comte de Senfft (Forgues, I, 271).

15 — Au comte de Senfft (Forgues, I, 273).

15 — A l'abbé Jean (Blaize, II, 42).

15 — A l'abbé Vuarin. Une vaste conjuration gallicane prépare un schisme.

(V. Giraud : *Revue des Deux-Mondes*, novembre 1905, p. 173).

21 — Au comte de Senfft (1826) (Forgues I, 275).

26 — A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 277).

26 — A l'abbé Vuarin.

(V. Giraud, *Revue de Fribourg*, janvier 1906, p. 26).

Décembre

? — Au baron de Vitrolles (Forgues *lettre suppr.*, I, 281).

4 — Au comte de Senfft (Forgues, I, 279).

8 — Au baron de Vitrolles (Forgues, I, 281).

9 — A M. Raymond. Il ne peut faire l'aveu que celui-ci lui demande. « Je continuerai... de garder le silence sur les attaques, surtout lorsqu'elles me paraîtront ne rien offrir de spécieux ni de nouveau, ou bien encore lorsqu'elles me prêteront des pensées directement contraires à celles que j'exprime formellement. »

(*Revue latine*, 25 octobre 1904).

14 — Au comte de Senfft (Forgues, I, 281).

18 — Au comte de Senfft (Forgues, I, 283).

19 — Au baron de Vitrolles (Forgues, *lettre supp.*, I, 284).

22 — Au comte de Senfft (Forgues, I, 284).

24 — A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 289).

1827

Janvier

1 — A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 290).

2 — A Benoît d'Azy (Laveille, 195).

21 — Au marquis de Coriolis (Forgues, I, 291).

22 — Au comte de Senfft (Forgues, I, 293).

Février

10 *Paris* A M. Ange Blaize (Blaize, II, 43).

14 — A la comtesse de Senfft (Forges, I, 297).

14 — A Benoît d'Azy (Laveille, 196.)

18 — A l'abbé Vuarin. Eloge de leur ancien hôte. Mention de Mgr Machi. Le Pape a refusé la démission de l'évêque de Verdun et de celui de Strasbourg, M. Tharin, « de sorte que voilà M. de Trevern (son successeur) derechef en plein *air* ».

(V. Giraud, *Revue des Deux-Mondes*, 1er novembre 1905,p. 174).

18 — A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 300).

24 — A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 302).

Mars

6 — A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 304).

25 — A l'abbé Vuarin. Il lui recommande chaleureusement M. Devaux associé de MM. Belin-Mendar, propriétaires de la librairie classique que je leur ai vendue. »

(V. Giraud, *Revue de Fribourg* Ier janvier 1906, p. 27).

27 — A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 305).

Avril

5 — A l'abbé Vuarin. Il va partir pour la Bretagne afin de travailler à l'ouvrage qu'il a promis. Un article désiré par Vuarin doit paraître dans le *Mémorial* prochain, l'auteur en est Rohrbacher. Allusions politiques. Les saines doctrines font des progrès dans le clergé. « Le grand obstacle ce sont les Sulpiciens et les Jésuites. » (V. Giraud, *Revue des Deux-Mondes*, 1er novembre 1905, p. 175).

14 — A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 307).

16 — A R. P. Oréoli, mineur conventuel. Il lui recommande un jeune prêtre qui désire être autorisé à dire la messe quoique privé d'un bras. Il part pour la Bretagne (Ladoue, *Mgr Gerbet*, I, 340).

18 (*Rennes*) A l'abbé de Salinis. Nouvelles de son voyage ; avant d'aller à La Chênaie, il finira la semaine à Trémigon.

(Ladoue, *Mgr Gerbet*, I, 341).

28 *La Chênaie* A baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 146).

Mai

2 — A la contesse de Senfft (Forgues, I, 310).

5 — A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 312).

5 — A l'abbé Gerbet (Blaize, II, 43.)

5 — Au comte de Senfft (Forgues, I, 311).

7 — A la baronne Champy (Forgues, *lettre suppr.*, I, 314).

Mai

7 *La Chênaie* A l'abbé de Salinis (1827). Il se plaît dans la solitude préférant à toute autre compagnie celle des livres.

(Ladoue : *Vie de Mgr de Salinis*, 91).

7 — A Benoît d'Azy (Laveille, 197).

14 — A l'abbé de Salinis. Inexactitude du *Mémorial*. Commission pour Waille. Il vient d'éprouver une crise forte. Il ne peut rien lui dire d'intéressant, lui pauvre campagnard qui va répétant : « O le mol et doux chevet que l'ignorance, etc. » Il cite un passage du Tasse « touchant de vérité » (Ladoue, *Mgr Gerbet*, I, 342).

14 — A la baronne Champy (Forgues, *lettre suppr.* I, 314).

16 — A l'abbé Gerbet (Blaize, II, 45).

21 — A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 317).

28 — A Mlle de Lucinière (Forgues, I, 317).

28 — A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 318).

28 — A l'abbé Gerbet (Blaize, II, 47).

28 — A Benoît d'Azy (Laveille, 199).

29 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 151).

Juin

4 — A la contesse Louise de Senfft (Forgues, I, 320).

4 — A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 321).

6 — A l'abbé Rohrbacher (Roussel, I, 197).

6 (—) A l'abbé de Salinis... « Je vous avertis que j'ai besoin d'être traité comme un malade; cela est vrai à la lettre. » Il se réjouit de ce qu'il apprend du N(once). Il compare l'abbé Cl(ausel ?) à « un mauvais pot de terre rempli de boue. » La censure est quelque chose d'incroyable. Il demande le nom de l'auteur d'un article sur *la Christiade* qu'il juge très bon et qui a paru dans le *Mémorial*.

(Ladoue, *Mgr Gerbet*, I, 346).

10 — A Laurentie. La révocation du père de celui-ci (inspecteur général de l'Université) est le prélude de la persécution. Leurs adversaires sont des possédés. Allusion à 3 Brefs de Rome qui doivent encourager les défenseurs du catholicisme.

(Laurentie, *Souvenirs inédits*, 248).

10 — A l'abbé Gerbet (Blaize, II, 48).

11 — A Berryer (Forgues, I, 323).

11 — A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 324).

14 — A la baronne Champy (Forgues, *lettre suppr.*, I, 326).

16 — A l'abbé Jean (Blaize, II, 49).

16 — A l'abbé Gerbet (Blaize, II, 51).

Juin

18 *La Chênaie* A Mlle de Lucinière (Forgues, I, 326).

18 — Au comte de Senfft (Forgues, I, 327).

21 — A l'abbé Gerbet (Blaize, II, 52).

25 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 329).

25 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 156).

28 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 154).

28 — A X***. « Courage et persévérance, c'est pour Dieu que nous travaillons; la récompense est sûre; défendons sa cause jusqu'au bout et qu'il ne soit pas dit qu'il y ait un sacrifice dont elle ne nous ait point paru digne. »

(*L'Amateur d'Autographes*, juin-juillet 1876, p. 100).

28 (—) A l'abbé Boué, prêtre missionnaire. Le prêt à intérêt est-il légitime ? Rome se tait : « Ce long silence du Saint-Siège consulté de toute parts sur ce point de morale prouve suffisamment que la tradition n'est ni aussi claire, ni aussi unanime qu'on vous l'a dit. Le plus sage, ce me semble, est de ne pas devancer le jugement de l'Eglise et de ne pas prétendre faire aux autres une règle de notre opinion quelle qu'elle soit. » Les théologiens de Rome soutiennent encore le pour et le contre... « C'en est assez pour inspirer à ceux qui seraient tentés d'être plus sévères au moins une extrême réserve. Voilà mon avis, Monsieur, mais mon avis n'est rien, et c'est ce que je vous prie de ne pas oublier. » (*Intermédiaire des chercheurs et curieux*, XIX, 447).

Juillet

1 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 331).

2 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 201).

9 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 333).

13 (—) A Berryer (Forgues, I, 335).

13 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 337).

Septembre.

25 (—) A Mme Yeméniz. Sur sa guérison. Il aurait quitté la terre avec joie (Latreille, *Revue de Paris*, 15 mai 1905, p. 226).

25 — A l'abbé Vuarin. Détails sur sa maladie. Il compte passer à La Chênaie trois ans pour composer l'ouvrage qui l'occupera d'abord et ensuite pour achever l'*Essai*.

(V. Giraud : *Revue des Deux-Monde*, 1er novembre 1095, p. 176).

25 — A Mlle de Lucinière (Forgues, I, 339).

25 — A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 343).

25 — Au marquis de Coriolis (Forgues, I, 346).

25 — A Berryer (Forgues, I, 347).

Septembre

25 *La Chênaie* A Renoît d'Azy (Laveille, 202).

30 — A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 348).

Octobre

2 (—) A la comtesse Louise de Senfft (Forgues, I, 349).

8 (—) A Berryer (Forgues, I, 352).

13 (—) Au marquis de Coriolis (Forgues, I, 354).

15 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 356).

15 (—) A M. Le Cudennec (Blaize, II, 53).

19 (—) A M. Le Cudennec (Blaize, II, 55).

22 (—) A Berryer (Forgues, I, 358).

22 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 359).

26 (—) A Mlle de Lucinière (Forgues, I, 361).

26 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 204).

Novembre

1 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 362).

5 (—) A l'abbé de Salinis. Il l'engage à faire sans hésiter ce qui lui paraît convenable relativement au *Mémorial*. Il est de son avis sur une lettre de Lille. « Quant à la brochure, je crains qu'il ne soit plus temps d'y toucher... » « Je ne me serais jamais imaginé que le dédommagement qu'on m'accorderait pour tout ce que j'ai fourni à la *Bibliothèque des Dames chrétiennes*, serait d'allouer à M. de Saint-Victor la propriété de mes ouvrages. C'est ce qui m'a le plus étonné dans toutes mes tristes affaires. » « Je ne prévois pas que je puisse retourner à Paris avant quatre ans. Mon ouvrage *Sur la société* aura trois volumes. Je veux faire, aussitôt après, celui qui manque pour compléter l'*Essai*. Vous voyez que cela demande du temps. » « Si j'achève ce que j'ai en vue et que Dieu me donne encore quelques années après, je les consacrerai à un autre genre d'occupations ; vous entendez ce que je veux dire. » (Ladoue *Mgr Gerbet*, I, 353).

5 — A l'abbé Gerbet (Blaize, II, 58).

11 (—) A Berryer (Forgues, I, 364).

12 — Au marquis de Coriolis (Forgues, I, 368).

15 — Au baron d'Eckstein. Il approuve la réponse de celui-ci au livre de Benjamin Constant intitulé : *De la religion dans ses sources, ses formes et ses développements*. « La maladie présente, si je ne me trompe, est le scepticisme savant qui tuera la science. L'espèce de cosmopolitisme affiché par le *Globe* n'est que la doctrine sceptique appliquée aux choses de la vie ; et, ce qu'il y a de singulier et de tout naturel pourtant, c'est que dans le siècle de l'individualité, cette doctrine

détruit ou tend à détruire tout ce qui différencie et caractérise les peuples, tout ce qu'ils ont de propre et pour ainsi dire d'individuel, pour les fondre dans un même moule comme les machines qui sont les *puissances* du jour. Je vois sous le nom de lumières un grand abrutissement se préparer. Il arrivera bientôt quelque chose de semblable à ce qui se passa lorsque le sauvage naquit. Mais je ne veux pas sonder cet horrible mystère ; il m'effraie trop. » (*Catalogue Fillon*, n° 1205, p. 135).

16 *La Chênaie* A l'abbé Gerbet (Blaize, II, 59).
16 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 370).
16 (—) Au comte de Senfft (Forgues, I, 372).
26 — A l'abbé Vuarin. Allusions obscures. Leur hôte n'est plus ce qu'il était en arrivant. Les articles envoyés par M. Voullaire sont trop longs pour le *Mémorial* et manquent d'unité.
(V. Giraud : *Revue des Deux-Mondes*, 1er nov. 1905, p.77).
26 (—) A l'abbé Gerbet (Blaize, II, 60).
26 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 205).
30 (—) A Berryer (Forgues, I, 375).
30 (—) Au comte de Senfft (Forgues, I, 377).

Décembre

3 — Au marquis de Coriolis (Forgues, I, 382).
5 — A M. Le Cudennec (Blaize, II, 62).
6 — A l'abbé Gerbet (Blaize, II, 63).
7 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 384).
11 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 207).
19 (—) A l'abbé Gerbet (Blaize, II, 65).
19 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 387).
21 (—) A Berryer (Forgues, I, 389).
? *Paris* A l'abbé Jean (Blaize, II, 67). [date inexacte].
28 (*La Chênaie*) A la comtesse de Senfit (Forgues, I, 391).
28 — A Benoît d'Azy (Laveille, 208).

1828

Janvier

3 (—) A la baronne Champy (Forgues, *lettre supp.*, I, 391).
3 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 210).
5 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 395).
7 (—) Au marquis de Coriolis (Forgues, I, 398).
7 (—) A l'abbé Gerbet (Blaize, II, 68).

Janvier

7 (*La Chênaie*) A l'abbé Perrsau. Il le prie de rappeler à certaine personne la promesse faite par elle d'une avance de fonds.

(Ladoue *Mgr Gerbet*, I, 361).

7 — A l'abbé de Salinis. La persécution approche. On veut rétablir le protestantisme (Ladoue, *Vie de Mgr de Salinis*, 97).

9 (—) A Berryer (Forgues, I, 400).

10 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 402).

16 (—) Au comte de Senfft (Forgues, I, 405).

20 — A Laurentie. La Révolution dans l'ordre politique a pour elle la « vraie force, la force morale ». Elle déteste le catholicisme plus que la royauté. « Son premier soin sera d'ôter l'enseignement au clergé. Ensuite elle lui demandera des garanties, des signatures, des serments. Alors la querelle s'engagera avec Rome ; viendront les refus d'institutions; on ordonnera aux métropolitains de la donner, ou aux évêques de s'en passer, et le schisme sera consommé. »

(Laurentie. *Souvenirs inédits*, 258).

21 (—) A Mlle de Lucinière (Forgues, I, 408).

22 (—) Au comte de Senfft (Forgues, I, 410).

22 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 212).

23 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 413).

23 (—) A l'abbé Gerbet (Blaize, II, 70).

28 (—) A Berryer (Forgues, I, 416).

28 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 421).

31 (—) Au marquis de Coriolis (Forgues, I, 424).

Février

5 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 427).

11 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 429).

15 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 433).

18 (—) Au marquis de Coriolis (Forgues, I, 435).

19 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 314).

22 (—) Au comte de Senfft (Forgues, I, 437).

23 (—) A Mlle de Lucinière (Forgues, I, 440).

24 — A M. Guilbert, fils. L'Eglise ne s'est pas encore prononcée sur la question du prêt à intérêt.

(*Catalogue inédit Charavay*).

25 — A l'abbé Vuarin. Il proteste contre la violation du secret de la correspondance. « Le dévôt M. de Vaulquier est le ministre de ces infamies. » Arrangements des Jésuites pour se tenir dans les termes de la loi ; mention de Mgr de Rohan, du P. Roncin, de Frayssi-

nous. Lamennais désire vendre ses livres. En politique, « la peur a gagné... tous les esprits ».

(V. Giraud, *Revue des Deux-Mondes*, 1er nov. 1905, p. 17.8)

Mars

2 *La Chênaie* A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 442).

7 (—) A l'abbé Jean (Blaize, II, 72).

10 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 445).

11 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 447).

13 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 216).

21 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 449).

30 *Paris* A M. Ange Blaize (Blaize, II, 73).

Avril

18 — Au comte de Senfft (Forgues, I, 451).

25 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 452).

Mai

15 *Vitrolles* Au comte de Senfft (Forgues, I, 453).

16 — Au comte de Senfft (Forgues, I, 454).

Juin

8 *Turin* Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 164).

Juillet

3 — A M. Virenque. Celui-ci lui avait demandé l'autorisation d'imprimer un résumé analytique de l'*Essai*. « Il suffit qu'on le juge utile pour que je sois charmé de le voir paraître. On ne peut faire arriver la vérité par trop de voies à ceux qui ont un si grand besoin de l'entendre. » (*Résumé analytique de l'Essai, etc.* [1828], hors texte).

6 *Lyon* Au comte de Senfft (Forgues, I, 454).

8 — A la baronne Champy (Forgues, *l. sup.*, I, 455).

11 ? A Benoît d'Azy (Laveille, 218).

17 *Paris* Au comte de Senfft (Forgues, I, 457).

20 — A l'abbé Vuarin. Touchant les ordonnances du 16 juin, l'épiscopat est divisé. Parmi les faibles, il nomme le duc de Rohan et le cardinal Isoard, il condamne Feutrier. V(oullaire) peut envoyer sa traduction à Waille. Il part le 25 pour la Bretagne. « J'ai été plus content cette fois de notre hôte de Gênes. » Mention de Besson.

(V. Giraud : *Revue des Deux-Mondes*, 1er nov. 1905, p. 180).

23 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 167).

25 — Au comte de Senfft (Forgues, I, 459).

28 *Rennes* A l'abbé de Salinis. Il l'exhorte à ne pas se laisser décourager par les tracasseries qu'il éprouve.

(Ladoue : *Mgr Gerbet*, I, 362).

Août

7 *La Chênaie* Au comte de Senfft (Forgues, I, 460).

11 — A M. Waille (*Inédite*).

14 — Au comte de Senfft (Forgues, I, 461).

18 — A M[lle] de Lucinière (Forgues, I, 462).

21 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 170).

24 — A Benoît d'Azy (Laveille, 219).

27 — A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 463).

28 — A M[lle] de Lucinière (Forgues, I, 464).

28 (—) A l'abbé de Salinis. Il accuse réception des *Prospectus* que celui-ci lui a envoyés, l'article 5 est surtout essentiel. Il lui donne des conseils relatifs à un établissement d'instruction que celui-ci va fonder. Il vient de trouver une maison qui coûtera 16.000 fr., près de Malestroit. Plan à suivre pour l'acquisition d'une maison qui serait conçue dans le mode adopté par Juilly, mais qui en serait indépendante et dont Salinis serait le directeur réel ou apparent, à son gré. « Au lieu d'une simple brochure, c'est un petit ouvrage que je ferai. » (Ladoue : *Mgr Gerbet*, I, 363).

31 — A Grégoire (*Inédites*)

Septembre

1 — A l'abbé Rohrbacher (Roussel, I, 211).

4 — A l'abbé de Salinis. Il lui demande s'il aura « un maître de mathématiques bien en état de former des élèves pour l'école polytechnique », en ce cas on lui enverrait le neveu de Lamennais (Ange Blaize). « C'est un excellent sujet, extrêmement laborieux et de beaucoup d'intelligence. » (Ladoue : *Mgr Gerbet*, I, 364).

6 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 221).

8 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 172).

9 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 466).

15 — Au marquis de Coriolis (Forgues, I, 470).

24 — Au comte de Senfft (Forgues, I, 472).

28 — A Laurentie. Il le remercie des services qu'il rend à la religion. — On vient d'acheter une maison à Malestroit. Il en faudra bientôt une autre à Paris. Mais l'argent manque. Il demande à Laurentie d'agir auprès de la Direction et d'annoncer dans la *Quotidienne :* l'*Imitation avec les réflexions nouvelles*, le *Guide du premier âge*, le *Guide spirituel*, et la *Journée du chrétien*, car la vente dé ces ouvrages sera une petite ressource pour l'Œuvre. Il ne peut guère avancer son ouvrage (*Des progrès de la Révolution, etc.*). « Du reste, les retards importent peu, car ce ne sera pas tout à fait, au moins dans mon intention, un ouvrage de circonstance. » (Laurentie : *Souvenirs inédits*, 269).

Septembre

28 *La Chênaie* A l'abbé de Salinis. Il vient d'acheter une maison, « mais il faut des ressources pécuniaires. J'ai dû compter sur l'*Association* établie à ce dessein. » — « J'entends dire beaucoup de bien de Juilly. Vous aurez beaucoup à faire pour remplir l'attente générale. » (Ladoue, *Mgr Gerbet*, I, 365).

Octobre

2 — A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 473).

2 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 222).

9 — Au marquis de Coriolis (Forgues, I, 475).

10 (—) A l'abbé de Salinis. Il se montre, comme assez souvent, mécontent de la rareté des lettres de celui-ci. L'Association n'a pas été assez généreuse pour l'œuvre de Lamennais, qui, dans tous les cas, veut avoir, l'année prochaine, un établissement à Paris. (Ladoue, *Mgr Gerbet*, I, 366).

14 — A la baronne Champy (Forgues, *l sup.*, I, 473).

15 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 174).

16 (—) A l'abbé de Salinis. Il s'agit d'obtenir des ressources pour réaliser l'article 5 du prospectus. — « J'ai été accablé de visiteurs, et de plus, faible et souffrant. Je le suis encore, ce qui retarde extrêmement mon travail. Il formera un petit volume d'environ 250 pages. » (Ladoue, *Mgr Gerbet*, I, 367).

16 — Au comte de Senfft (Forgues, I, 476).

21 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 225).

24 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 478).

Novembre

7 — Au marquis de Coriolis (Forgues, I, 481).

7 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 482).

7 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 223).

11 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 179).

14 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, I, 485).

26 (—) Au comte de Senfft (Forgues, I, 487).

Décembre

19 *Dinan* Au marquis de Coriolis (Forgues, I, 491).

21 *La Chênaie* Au comte de Senfft (Forgues, I, 492).

21 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 183).

1829

(Mois ?)

? — A Marion (Villerabel, 86).

Janvier

5(*La Chênaie*) A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 1).

8 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 227).

9 — Au baron de Vitrolles (Forgues, II, 3).

11 — A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 5).

14 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 229).

16 — A la baronne de Champy (Forgues, *l. supp.*, II, 7).

30 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 7).

Février

6 — Au comte de Senfft (Forgues, II, 9).

12 — A Laurentie. Il ne compte pas sur l'*Association catholique*, il réitère sa demande relative à une annonce dans la *Quotidienne* (Laurentie : *Souvenirs inédits*, 270).

13 (—) A Mlle de Lucinière (Forgues, II, 11).

16 — Au baron de Vitrolles (Forgues, II, 12).

21 — Au comte de Senfft (Forgues, II, 15).

22 — A dom Guéranger. Il l'engage à écrire une histoire des Papes qui « serait d'une utilité plus grande qu'un simple traité dogmatique ». Il aimerait que Guéranger vînt travailler à La Chênaie où il trouverait des ressources (Roussel : *Demain*, 24 novembre 1905, p. 4).

22 (—) A Laurentie. Il comprend combien la situation de Laurentie à la *Quotidienne* est délicate. Il n'y a rien à attendre de l'*Association catholique*, dont le journal (*Le Correspondant*) ne sera pas ce qu'il devrait être. L'abbé Gerbet fait imprimer « un très bel ouvrage sur l'Eucharistie » (*Considérations sur le dogme générateur de la piété catholique*). (Laurentie : *Souvenirs inédits*, 272).

26 (—) A l'abbé de Salinis. Il lui reproche amèrement sa paresse épistolaire. — « Le journal qu'on établit est une entreprise folle qui tuera l'A. et fera beaucoup de mal à l'Eglise, car aujourd'hui rien au monde n'est pire que les opinions et les oppositions mitoyennes. » Son neveu, renonçant à Polytechnique, restera près de lui. Il est heureux du succès de Juilly (Ladoue, *Mgr Gerbet*, I, 368).

27 — Au Rédacteur de la *Quotidienne*.
(*O. compl.*, éd., Cailleux, X, 103-107).

28 — A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 18).

Mars

1 (*La Chênaie*) Au comte de Senfft (Forgues, II, 19).
12 (—) Au comte de Senfft (Forgues, II, 21).
12 — A l'abbé Vuarin. Il le remercie d'avoir vendu quelques-uns de ses livres. Les adhésions aux ordonnances sont des impostures. Il lui envoie son livre (*Des Progrès de la Révolution, etc.*) dont Chateaubriand est chargé de solliciter à Rome une improbation. Lam. regrette Léon X (mort le 10 février). Gerbet a lu les articles de V(oullaire). (V. Giraud : *Revue des Deux-Mondes*, 1er nov. 1905, p. 181).
15 — A dom Guéranger. Il l'engage à ne pas faire un ouvrage aussi étendu qu'une histoire ecclésiastique « parce qu'une personne laborieuse (Rohrbacher)... s'occupe... de ce dernier travail ». L'ouvrage de Guéranger pourrait n'avoir pas plus de quatre volumes. (Roussel : *Demain*, 24 nov. 1905, p. 4).
16 (—) Au comte de Senfft (Forgues, II, 22).
17 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 24).
17 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 25).
17 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 230).
24 (—) A Mme Yemeniz (Forgues, II, 27).
24 — A l'abbé Caron. Il lui propose de venir à La Chênaie pour éviter les tracas que lui suscitent les Gallicans. (Roussel : *Revue de Fribourg*, janvier 1904, p. 19).
28 (—) A Laurentie. Embarras pécuniaires. Son dernier livre lui a fait beaucoup d'ennemis. Mac-Carthy l'a déclaré « un monstre de folie » devant 26 personnes (Laurentie : *Souvenirs inédits*, 277).
30 (—) A Mlle de Lucinière (Forgues, II, 29).

Avril

1 — A l'abbé Vuarin. Gerbet s'occupe des articles de V(oullaire). Il serait utile de traduire la *Vie de Grégoire VII*. Attitude des gallicans. Mention de M. de Frénilly, de l'abbé Affre, neveu de l'abbé Boyer (V. Giraud : *Revue des Deux-Mondes*, 1er nov. 1905, p. 182).
5 — Au comte de Senfft (Forgues, II, 30).
6 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 33).
6 — Au baron de Vitrolles (Forgues, II, 35).
11 (—) Au comte de Senfft (Forgues, II, 37).
17 (—) Au comte de Senfft (Forgues, II, 39).
17 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 232).
19 — A l'abbé de Salinis (Ladoue : *Mgr Gerbet*, I, 369).
28 (—) Au comte de Senfft (Forgues, II, 41).
28 — A dom Guéranger. Il lui indique un certain nombre

d'ouvrages à consulter pour écrire son ouvrage. « Une des choses qui importent le plus est que vous vous fassiez des idées fortes sur le système social du Moyen Age et sur la société en général » (Roussel : *Demain*, 24 novembre 1905, p. 5).

Mai

3 *La Chênaie* Au baron de Vitrolles (Forgues, II, 43).

3 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 45).

6 — A l'abbé Caron. Après un « triste événement » (la mort d'un neveu), Lamennais « encore souffrant et extrêmement faible » ne veut pas tarder à montrer la joie qu'il éprouve à la pensée de voir l'abbé Caron à La Chênaie. — Le *Mémorial* prépare une réfutation du livre de M. Affre. « Ce ne sera pas bien difficile, car il est impossible d'imaginer rien de plus faible que cet ouvrage qui ne brille pas non plus par la bonne foi ; mais ceci est le caractère inséparable de l'erreur. » (Roussel : *Revue de Fribourg*, janvier 1904, p. 20).

8 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 47).

11 (—) A Mlle de Lucinière (Forgues, II, 49).

12 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 233).

Mai

28 (—) Au comte de Senfft (Forgues, II, 50).

Juin

1 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 234).

4 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 53).

11 (—) Au baron de Vitrolles (Forgues, II, 54).

15 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 56).

Juillet

5 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 58).

5 (—) A Laurentie. Tout s'en va, mais ce qui est le plus effrayant, « c'est l'espèce d'assoupissement dans lequel l'Eglise elle-même est tombée ». — Il faut mettre les évêques en garde contre l'école des hautes études ecclésiastiques qui sera forcément schismatique. — Difficultés que rencontre Lamennais dans son entreprise. Il espère que l'*Association* fera imprimer, comme elle s'y est employée, l'*Histoire de Grégoire VII*, qui sera fort utile, surtout avec l'introduction de Laurentie (Laurentie : *Souvenirs inédits*, 278).

6 (—) Au comte de Senfft (Forgues, II, 59).

15 — A l'abbé Caron. Il est heureux de voir en lui un collaborateur (Roussel : *Revue de Fribourg*, janvier 1904, p. 22).

16 — A Mlle Angélique de Trémereuc (Forgues, II, 61).

17 — Au baron de Vitrolles (Forgues, II, 63).

Juillet

20 (*La Chênaie*) A Benoît d'Azy (Laveille, 236).

25 (—) Au comte de Senfft (Forgues, II, 65).

27 — A l'abbé Vuarin. Ruiné, il ne peut aider l'œuvre de M. Peillex, curé de Cornier, « Esprit de vertige universel », et Rome garde un silence inexplicable.

(V. Giraud, *Revue des Deux-Mondes*, 1er nov. 1905, p. 183).

Août

1 — A M. Adrien Benoît, avocat. Il le félicite à propos de son mariage avec Mlle Champy, sa propre cousine (Inédite).

2 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 66).

9 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 237).

11 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 68).

19 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 70).

19 (—) Au comte de Senfft (Forgues, II, 72).

25 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 73).

Septembre

3 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 76).

5 (—) Au baron de Vitrolles (Forgues, II, 78).

— (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 239).

10 — A l'abbé Gerbet (Blaize, II, 74).

12 — A l'abbé Vuarin. Il ne peut songer à rejoindre Vuarin. Il lui envoie l'extrait d'une lettre de la comtesse Ric[oni] indiquant que le nouveau Pape est favorable à Lamennais (V. Giraud, *Revue des Deux-Mondes*, 1er nov. 1905, p. 184).

12 (—) Au comte de Senfft (Forgues, II, 80).

14 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 81).

28 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 83).

Octobre

8 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 84).

10 — A Marion (Villerabel, 87).

13 (—) Au baron de Vitrolles (Forgues, II, 86).

20 — A Mlle Angélique de Trémereuc (Forgues, II, 87).

20 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 242).

23 — A Marion (Villerabel, 87).

26 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 88).

Novembre

8 (—) A Mlle de Lucinière (Forgues, II, 90).

12 (—) A la comtesse Louise de Senfft (Forgues, II, 91).

19 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 243).

Novembre

22 (*La Chênaie*) Au comte de Senflt (Forgues, II, 92).

23 (—) Au baron de Vitrolles (Forgues, II, 96).

30 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 97).

Décembre

? (—) A X*** (Décembre). Il charge X*** de faire comprendre à M. de L[amartine] que la mort de sa mère est une épreuve envoyée par la Providence. « Dieu a planté de sa main la croix dans son cœur ; j'ai en lui l'espérance qu'elle y prospérera, car ce n'est qu'à son ombre que le bonheur germe et s'élève jusque dans l'éternité. » (*Lettres à Lamartine*, 88).

5 (—) A Mlle de Lucinière (Forgues, II, 99).

10 (—) A l'abbé Vuarin. Les agents les plus actifs de la conspiration gallicane sont les Sulpiciens et les Jésuites approuvés par le Nonce. Les articles seront payés à Voullaire sur le pied de 5 francs la page. Mention de G[erbet] et de Bétemps (V. Giraud : *Revue des Deux-Mondes*, 1er nov. 1905, p. 185).

15 (—) Au comte de Senfft (Forgues, II, 100).

18 — Au baron de Vitrolles (Forgues, II, 102).

20 — A M. Adolphe X***. Il rassure un correspondant qu'il appelle « mon cher Adolphe » qui avait cru remarquer une certaine froideur de Gerbet à son égard. Il le console sur la mort de sa sœur qui prie pour lui dans le ciel. Il lui conseille d'écrire des articles qui l'aideraient à vivre (*La Volonté*, 12 novembre 1898).

24 — A l'abbé Olivreau (*Catalogue inédit de la maison Charavay*).

24 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 104).

24 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 105).

26 — A Joseph d'Ortigue. Il a lu avec intérêt son bel ouvrage. « Il serait à désirer qu'on traitât de la théorie de tous les arts d'après les mêmes principes et dans le même esprit ; c'est ainsi que ce qui ne paraît destiné qu'à l'amusement des hommes deviendrait encore *pour eux une source d'instructions utiles* en les ramenant de toutes parts à l'unité dans laquelle le vrai et le beau se confondent. » (*Revue des Autographes*, juin 1900).

31 — A Dom Guéranger. « Il lui recommande la lecture des auteurs allemands, tant des bons que des mauvais. » « En général, les recherches historiques sont bien plus avancées de l'autre côté du Rhin que chez nous. » (Roussel, *Demain*, 24 nov. 1905, p. 5).

1830

Janvier

6 (*La Chênaie*) Au comte de Senfft (Forgues, II, 106).

13 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 244).

14 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 108).

22 — A X*** (Laveille, 274 note).

22 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 110).

22 (—) Au baron de Vitrolles (Forgues, II, 111).

22 — A. d'Alzon. Il lui indique les lectures qu'il doit faire pour acquérir les « connaissances instrumentales ». Nécessité d'apprendre l'allemand.

(Grandmaison : *Mois littéraire et pittoresque*, juillet 1901, p. 13).

25 (—) Au baron d'Eckstein (1830 ?). Il lui envoie un volume de Davis et lui demande s'il a quelques ouvrages sur *l'odinisme* (C. Maréchal : *Revue du Monde catholique*, 15 décembre 1904, p. 763).

31 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 246).

Février

8 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 113).

8 (—) Au comte de Senfft (Forgues, II, 114).

8 (—) Au baron de Vitrolles (Forgues, II, 116).

10 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 117).

18 — A Boré (*Revue britannique*, octobre 1894, p. 231).

18 — A l'abbé André. Il engage ce jeune homme à bien réfléchir avant de se déterminer à entrer dans une congrégation religieuse, cet état exige en effet « un parfait renoncement à sa volonté propre ». Si, après avoir bien examiné, l'abbé André ainsi que son frère croient que Dieu les appelle à concourir à l'œuvre entreprise par Lamennais, ils n'auront qu'à se rendre à Rennes. Il demande la plus grande discrétion (*Revue latine*, 25 octobre 1904).

19 (—) Au comte de Senfft (Forgues, II, 118).

Mars

1 (—) Au baron de Vitrolles (Forgues, II, 119).

1 (—) Au comte de Senfft (Forgues, II, 121).

2 (—) Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 122).

3 — A l'abbé Vuarin. Il est las de défendre ceux qui ne veulent pas être défendus. Les nonces sont les fauteurs du gallicanisme. Ostini passant à Marseille a déclaré que Léon XII n'était pas favorable à Lamennais non plus que Pie VIII. — Le ton de la lettre est exalté (V. Giraud : *Revue des Deux-Mondes*, 1er nov. 1905, p. 186).

Mars

4 *La Chênaie* A M. Enoch (Laveille, 227, note).

9 (—) A la comtesse Louise de Senfft (Forgues, II, 123).

15 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 196).

18 (—) A M. de Coux. Il l'entretient du *Mémorial* (*Catalogue inédit de la maison Charavay*).

21 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 125).

21 (—) Au comte de Senfft (Forgues, II, 127).

27 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 129).

28 — A X*** (*Revue des Autographes*, janvier 1898).

Avril

2 (—) Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 131).

7 (—) A d'Alzon. Conseils sur ses lectures. On peut tirer grand parti de la sagacité germanique. Il doit réserver l'étude des Pères (Grandmaison : *Mois littéraire et pittoresque*, juillet 1901, p. 14).

12 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 132).

13 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 247).

15 (—) A Dom Guéranger. Mention d'un cahier de M. Carrère que Géray lui a envoyé, tout plein d'« extravagances », comme il arrive « lorsque notre pauvre esprit », se confiant en lui-même, ne connaît plus de règles que ses propres pensées, et dans l'ivresse d'un visible orgueil, parodie Dieu au fond de son cœur, »
(Roussel : *Demain*, 1er décembre 1905, p. 6).

16 — A Mlle Angélique de Trémereuc (Forgues, II, 134).

16 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 135).

19 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 249).

31 — A la baronne Champy (Forgues, *l. suppr.*, II, 135).

Mai

3 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 136).

5 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 197).

5 (—) A M. Adrien Benoît. Mention d'un « pauvre infortuné » pour qui l'on sollicite une grâce (Inédite).

9 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 137).

11 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 251).

11 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 198).

22 (—) A Berryer (Forgues, II, 140).

24 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 141).

24 (—) A Mme Champy Boiserand. Mention de Raynal, de Musigny, éloge de Béranger. « Il était impossible qu'il n'y eût pas

quelque chose du ciel au fond de tant de bonté, de droiture et de talent. » (Inédite).

25 (*La Chênaie*) Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 143).

26 (—) A l'abbé de Salinis. Il demande qu'on secoure généreusement l'évêque de New-York (Ladoue : *Mgr Gerbet*, I, 371).

28 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 145).

30 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 202).

Juin

7 (—) A la comtesse Louise de Senfft (Forgues, II, 145).

16 (—) Au comte de Senfft (Forgues, II, 147).

18 (—) A X*** (*Catal. inédit de la maison Charavay*).

25 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 148).

29 (—) Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 205).

Juillet

3 (—) A l'abbé de Salinis. Il le félicite d'avoir éliminé un des anciens professeurs de Juilly. Il recommande « de fortes études et, pour le régime intérieur, un ordre sévère et doux » (Ladoue, *Vie de Mgr de Salinis*, 109).

7 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 150).

12 — A Berryer (Lacombe: *Correspondant*, 25 févr. 1890, p. 614, citée par Mercier 142).

13 (—) Au comte de Senfft (Forgues, II, 151).

16 — A l'abbé de Hercé (Roussel, I, 262).

23 (—) Au baron de Vitrolles (Forgues, II, 153).

23 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 155).

24 (—) Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 157).

Août

6 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 159).

6 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 161).

8 (—) A l'abbé Caron. Conseils au cas où on présenterait Caron pour ses opinions; il espère que les circonstances ne retarderont pas la publication de son livre (*Réfutation de la théorie gallicane* (Roussel, *Revue de Fribourg*, février 1904).

17 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 253).

17 — A X***. Il faut accepter les faits accomplis sans regarder en arrière. Le clergé surtout ne doit pas faire d'opposition au nouveau gouvernement (*Revue de Paris*, janvier 1831, t. XXII. p. 115).

26 (—) Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 162).

26 (—) Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 207).

27 — A Mlle Angélique de Trémereuc (Forgues, II, 164.

Août
27 (*La Chênaie*) Au baron de Vitrolles (Forgues, II, 165).
30 (—) A Boré (*Revue britannique*, octobre 1894, p. 232).
31 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 167).
Septembre
2 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 254).
5 (—) A la comtesse Louise de Senfft (Forgues, II, 169).
8 (—) A Boré (*Revue britannique*, octobre 1894, p. 233).
13 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 170).
15 *Rennes* A l'abbé Gerbet (Blaize, II, 76).
19 (*Paris*) A Benoît d'Azy (Laveille, 255).
21 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 172).
24 — A l'abbé Caron. Il compte passer 2 ou 3 semaines à Paris pour fonder un journal qui « peut faire un bien immense ». Il lui demande de trouver des actionnaires et lui donne quelques détails relatifs à ce placement avantageux qui est une bonne œuvre (Roussel : *Revue de Fribourg*, février 1904, p. 105).
29 — A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 173).
Octobre
3 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 175).
4 — Au comte de Senfft (Forgues, II, 176).
4 — A Boré (*Revue britannique*, octobre 1894, p. 234).
8 — A Benoît d'Azy (Laveille, 256).
8 — A l'abbé Gerbet. Il compte partir le lendemain pour Juilly. Jugement sévère sur le groupe de Fribourg dirigé par O'Mahony rêvant de fonder on ne sait quelle *Académie* ou *Université*. « Ils se croient quelque chose d'extraordinaire et commencent à juger tout du haut de leur génie et de leur sainteté, c'est-à-dire de leur orgueil qui croît chaque jour d'une manière effrayante. » (*Annales de Philosophie chrétienne*, mars 1879, t. XVII, p. 172).
10 *Dammartin* A M. Waille (*Catalogue inédit de la maison Charavay*).
13 *Juilly* A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 177).
14 — A la baronne de Champy (Forgues, *L. suppr.*, II, 179).
17 ? A Boré (*Revue britannique*, octobre 1894, p. 235).
20 *Paris* Au comte de Senfft (Forgues, II, 179).
31 *Juilly* A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 180).
31 — A d'Alzon.
(Grandmaison : *Mois litt. et pittor.*, juillet 1901, p. 15).
Novembre.
1 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 180).

Novembre

3 A dom Guéranger.

(Roussel : *Demain*, 1er décembre 1905, p. 6).

4 *Paris* A X*** (*Catal. inédit de la maison Charavay*).

5 — A l'abbé Gerbet. Les MM. de Juilly recevront l'école menaisienne à condition qu'on leur fournisse un certain nombre de professeurs.

(*Annales de Philosophie chrétienne*, mars 1879, t. XVII, p. 175).

5 — A l'abbé de Salinis (Ladoue, *Mgr Gerbet*, I, 419).

5 — A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 182).

8 — A Montalembert (Eug. Forgues, 1).

9 — Au chevalier Moy à Munich. Lettre écrite en l'absence de Gerbet au nom de tous les rédacteurs de *l'Avenir*. Lam.remercie Moy de l'intérêt qu'il leur témoigne et accepte sa collaboration (*Revue des Autographes*, décembre 1894).

9 — A l'abbé Gerbet. Il parle de ses affaires par allusions obscures : il s'agit de se dégager d'une association dans laquelle Gerbet et Lamennais ont la responsabilité sans direction effective (*Annales de Philosophie chrétienne*, mars 1879, t. XVII, p. 175).

14 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 182).

16 — A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 183).

21 *Juilly* Au comte de Senfft (Forgues, II, 184).

Décembre

5 — A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 185).

5 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 186).

16 — A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 187).

19 — A Benoît d'Azy (Laveille, 257).

23 — Au comte de Senfft (Forgues, II, 189).

28 — A M. Gaume. Réponse à ce jeune homme qui a consulté Lam. pour savoir s'il doit se faire prêtre (*Catalogue inédit de la maison Charavay*).

30 — A M. Oscar Turge. Lam. revendique comme Turge des droits qu'on se refuse à reconnaître malgré de formelles promesses. (Maréchal : *Revue du Monde catholique*, 15 décembre 1904, p. 274).

31 — A M. X*** (Laveille, 277, note).

1831

Janvier

? ? A l'abbé Combalot. Il l'engage à s'adresser directement au Pape pour le mettre au courant de la persécution gallicane en

lui citant des exemples tels que celui de M. Caron interdit de toutes fonctions, sauf de la célébration de la messe, pour soutenir la doctrine romaine contre un grand vicaire du diocèse d'Amiens.

Janvier

(Roussel : *Revue de Fribourg*, février 1904, p. 107.)

2 *Juilly* A M. Adrien Benoît, billet relatif à ses affaires avec Belin Mandar (*Inédit*).

4 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 191).

12 — A. Marion (Villerabel, 89).

12 — A. V. Hugo. Il ne peut accepter son invitation à dîner ; mais il sera heureux de le voir le lendemian.

(*Catalogue inédit de la maison Charavay*.)

13 — A M. Adrien Benoît, condoléances sur la mort de son enfant (*Inédite*).

14 — A la comtesse Fernanda de Riccini (Forgues, II, 192).

14 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II 193).

14 — A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 195).

18 — A Benoît d'Azy (Laveille, 260).

18 — Au comte de Senfft (Forgues, II, 196).

19 — A l'abbé Caron...« En France on trouve mille personnes qui parlent pour une qui agit, et c'est pourquoi on ne fait jamais rien. Il n'en est pas ainsi en Irlande. L'exemple de ce peuple devrait nous faire rougir de notre mollesse. »

(Roussel, *Revue de Fribourg*, février 1904, p. 110).

Février

5 *Paris* A l'abbé Vuarin. Il est très souffrant. Il lui recommande l'*Agence générale*. La race des gallicans n'a plus de bornes.

(V. Giraud, *Revue des Deux-Mondes*, 1er nov. 1905, p. 188.)

14 *Juilly* A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 197).

27 ? Au cardinal Weld (Forgues, II, 198).

Mars

13 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 208).

14 *Paris* A. Turquety. Il le remercie pour l'envoi d'une poésie intitulée *Vision* où il relève deux expressions défectueuses.

(Saulnier, *Ed. Turquety*, p. 102).

21 ? Au Rédacteur de l'*Avenir*.

(*L'Avenir*, 22 mars 1831.)

30 *Juilly* A l'abbé (de Mazenod) (Forgues, II, 199).

31 — A Marion (Villerabel, 91).

31 *Paris* A Mme de Sainte-Luce à Münster. « Il m'est doux de

penser que vous avez au moins trouvé la paix dans le sein d'une famille (telle) qu'est la vôtre, et où vous êtes comme enveloppée des plus tendres affections de la vie. Puissiez-vous jouir longtemps de ce bonheur ! Pour moi, destiné au combat, je poursuis cette dure carrière, ignorant tout à fait quel sera le résultat de mes efforts, et tranquille cependant parce que je ne veux que ce que voudra la Providence... »

(*Revue des Autographes*, juin 1893.)

Avril

7 *Juilly* A M. de Mazenod (ou à M. d'Albertos, cf. Roussel, I, 266, note 2) (Blaize, II, 76).

15 — A l'abbé Gerbet (Blaize, II, 80).

16 — A l'abbé Auger (Forgues, II, 202).

17 — A M. l'abbé X. (de Mazenod) (Forgues, II, 203).

18 *Paris* Au comte de Senfft (Forgues, II, 204).

18 *Juilly* A Montalembert (Eug. Forgues, 3).

Mai

27 — A Sainte-Beuve. Il exprime la sympathie qu'il éprouve pour celui-ci anxieux et désenchanté comme lui-même l'a été. Il doit prendre une décision ferme. Il lui conseille, non la solitude complète mais l'isolement du « tumulte étourdissant du monde ».

(Eug. Forgues, *Revue contemporaine*, 25 août 1885, p. 500.)

28 — A l'abbé Touche. La politique romaine est arriérée. « Comme nous-mêmes, il y a dix ans, on ne voit dans la Grande Révolution qui changea l'état du monde que les désordres qu'elle entraîna. Ces désordres sont réels ; mais il y a autre chose ; on le reconnaîtra plus tard. » Lam. a confiance dans le bon sens du plus grand nombre des Français. (Ricard, *L'abbé Combalot*, p. 83.)

28 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 208).

Juin

1 — Au comte de Senfft (Forgues, II, 206).

10 — A Benoît d'Azy (Laveille, 261).

18 — A Benoît d'Azy (Laveille, 262).

20 — A M. Il renvoie à M. son manuscrit avec quelques corrections légères. (*Catal. inédit de la maison Charavay.*)

21 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 207).

21 — A Montalembert (Eug. Forgues, 4).

26 — A l'abbé Jean (Blaize, II, 81).

27 *Paris* Au comte de Senfft (Forgues, II, 209).

Juillet

? ? A M. Charvel. Guérisons singulières opérées par le

prince de Hohenlohe. « Il serait à désirer que le médecin s'occupât davantage de cette sorte de faits qui ne cessent pas d'être des faits, parce qu'elle ne sait pas les faire entrer dans ses systèmes. »

(*L'Amateur d'Autographes*, juin, juillet 1876, p. 100.)

Juillet
1 *Paris* Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 211).
17 *Juilly* Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 210).
25 — A Benoît d'Azy (Laveille, 264).

Août
6 — Au comte de Senfft (Forgues, II, 212).
15 *Paris* A Mgr de Pins, archev. d'Amasie, administrateur de Lyon (Forgues, II, 214).
16 — Au comte de Senfft (Forgues, II, 221).
17 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 222).
18 — A M. de Sézanne (Laveille, 259, note).
22 *Juilly* A Benoît d'Azy (Laveille, 266).
27 — A l'abbé Jean (Blaize, II, 83).

Septembre
3 *Paris* A Mgr Lambruschini (Forgues, II, 223).
3 — A l'abbé Vuarin. Il est exaspéré par les procédés de ses adversaires. « Oh ! qu'on ne se flatte pas que je cesse de combattre, tant qu'il me restera un souffle de vie. »
(V. Giraud, *Revue des Deux-Mondes*, 1er novembre 1905, p. 188.)
8 — A l'abbé Gerbet (Blaize, II, 84).
25 — A l'abbé Gerbet (Roussel, II, 10).
26 — A l'abbé Jean (Blaize, II, 86).
29 — A l'abbé de Salinis. Il compte pouvoir accepter les sujets aptes comme pensionnaires au prix de 100 francs par mois. Cette lettre est suivie d'une autre datée simplement de « Vendredi, 2 heures », relative et à la fusion de l'*Avenir* et du *Correspondant*.

(Ladoue, *Mgr Gerbet*, I, 424 et 425.)

Octobre
3 — A Benoît d'Azy (Laveille, 266).
5 — A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 225).
9 — A l'abbé Bruté. L'impression que lui a causée sa lettre « est à peu près la même, dit-il, que si vous me disiez de prendre bien garde de ne pas devenir musulman. Que pourrais-je répondre à cela, sinon que je ne me sens nullement tenté de ce côté-là, et qu'avec la grâce de Dieu, j'espère bien ne pas tomber dans l'apostasie ». Bruté est trompé par les impostures de l'*Ami de la religion*. Picot inspire à Lamennais un profond dégoût... « Je conçois que lorsqu'il

tronque, mutile, altère les textes, déplace les phrases, en change les mots, pour en tirer des conséquences odieuses, je conçois, dis-je, que la patience échappe aux hommes les plus doux et que l'indignation se fasse jour... Je connais votre droiture, votre foi sincère et le véritable amour du bien qui vous anime ; et c'est pourquoi, quoi que vous puissiez me dire, je l'écouterai toujours avec gratitude, et le recevrai comme une nouvelle marque de cette tendre amitié qui nous unit depuis tant d'années et ne s'altérera jamais. (Gournerie, 169).

Octobre

29 (*Paris*) A Montalembert (Eug. Forgues, 6).

Novembre

? — A l'abbé Jean (Blaize, II, 86).
6 — A Benoît d'Azy (Laveille, 267).
6 — A l'abbé Jean (Roussel, II, 10).
7 — A Benoît d'Azy (Laveille, 269).
8 — A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 226).
8 — A l'abbé Jean (Roussel, II, 15).
9 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 229).
16 — Au comte de Senfft (Forgues, II, 230).
18 — A l'abbé Vuarin. Il le remercie de n'avoir pas fait passer la lettre à Mgr Lambruchini qu'il lui avait adressée le 3 septembre. Il doit partir le 21 pour Rome avec Lacordaire. Montalembert les rejoindra à Nice. Les événements seront la meilleure et la plus forte justification de notre conduite : c'est ce qui m'est arrivé toujours. En France, on n'a des yeux que derrière la tête. Quant aux doctrines, j'ai cru et je crois encore n'avoir soutenu que celles du Saint-Siège. Si je me suis trompé, il me le dira et je crierai sur les toits sa sentence. » Mention de Frezerin et de Mme P.

(V. Giraud : *Revue des Deux-Mondes*, 1er nov. 1905, p. 189.)

18 (—) A M. Adrien Benoît. Il désire le voir avant de partir pour Rome (*Billet inédit*).

Décembre

20 *Florence* A l'abbé Gerbet (Blaize, II, 87).

1832

(Mois ?)

? ? A X*** (Laveille, 271, note.)

Janvier

8 *Rome* A l'abbé Gerbet (Blaize, II, 89).

Janvier

12 *Rome* A M[lle] de Lucinière (Forgues, II, 232).

14 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 214).

15 — A M. Adrien Benoît. Il a éprouvé à San Remo un accident fort grave. — Allusion aux troubles de la Romagne. — Mention de M[me] Champy et de Musigny (*Inédite*).

28 — A l'abbé Gerbet (Blaize, II, 91).

Février

1 — A l'abbé Gerbet (Blaize, II, 94).

7 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 233).

10 — A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 235).

25 — A l'abbé Gerbet (Blaize, II, 96).

25 — A Sainte-Beuve. «...Je sais que vous avez parlé de moi dans la *Revue des Deux-Mondes*, mais, c'est tout ce que je sais ; ainsi je ne puis vous rien dire de votre article, si ce n'est que je crains que vous ne m'ayez jugé avec les illusions de votre bonne et tendre amitié. »

(Eug. Forgues : *Revue contemporaine*, 25 août 1885, p. 501.)

Mars

1 — A l'abbé Gerbet (Blaize, II, 100).

13 — A l'abbé Jean (Blaize, II, 100).

13 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 216).

14 — A l'abbé Gerbet (Blaize, II, 102).

14 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 237).

22 — A l'abbé Gerbet (Blaize, II, 103).

Avril

2 — A M. de Potter (Forgues, *lettre supp.*, II, 238).

10 — A d'Alzon. Il ne doute pas que Dieu bénisse la résolution que celui-ci a prise d'entrer au séminaire. — Pour lui, il a confiance en sa cause ; bientôt « commencera la grande action catholique qui sauvera le monde. Quelque court cependant que doive être ce temps d'attente, il sera rempli de beaucoup de souffrances...» On examine les doctrines de l'*Avenir*... « cherchant, comme souverain, son appui dans la protection des cabinets européens, le Pape doit croire prudent de s'abstenir de tout ce qui pourrait les choquer, et le jugement qui pourrait nous justifier aurait cet effet très certainement »... Mais « un si grand avilissement de la puissance spirituelle ne saurait durer. Dieu rompra ses fers. En attendant, prenons patience ; soumettons-nous et prions : la prière obtient tout ».

(Grandmaison : *Mois littéraire et pittoresque*, juillet 1901, p. 16.)

10 — A l'abbé Vuarin. Il tâchera de voir M[me] Kinielow.

Malgré les efforts de tous leurs adversaires, le Pape les a reçus et l'on examine leurs doctrines. Nul doute que le jugement ne leur soit favorable. « Le P. Olivieri, commissaire du Saint-Office, s'est prononcé hautement, ainsi que plusieurs autres, en notre faveur : « Vous n'avez, nous disait-il, contre vous que *la peur*. Mais la peur ici c'est beaucoup, car elle règne ici en souveraine ; ainsi la décision peut se faire attendre longtemps. Le Pape est un homme pieux, conduit par des hommes qui ne le sont guère... *Il n'y a plus de papauté* ; il faut qu'elle renaisse ou l'Eglise et le monde périraient. » Il est chez le P. Ventura « celui-là est vraiment un homme de Dieu ».

Avril

(V. Giraud : *Revue des Deux-Mondes*, 1er nov. 1905, p. 190).

12 *Rome* A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 238).

14 — A Boré (*Revue britannique*, octobre 1894, p. 237).

15 — A Laurentie. On ne peut attendre du pouvoir « quel qu'il soit, ce que doit désirer tout chrétien et tout honnête homme ». « Il est probable et très probable qu'il y aura une restauration. Je sais cela, mais je sais aussi, et je sais *certainement*, qu'elle ne sera, dans son ensemble, qu'une grande dérision de Dieu et des hommes. Je fuirais jusqu'au bout du monde le soupçon d'y avoir eu quelque part, d'avoir pu placer en elle l'ombre seule d'une espérance. » Montalembert « serait encore, s'il était possible, plus éloigné que moi d'entrer dans la voie qui vous semble la meilleure ».

(Laurentie : *Souvenirs inédits*, 291.)

24 — A l'abbé Jean (Roussel, II, 22).

? *Frascati* A M. Elie de Kertanguy (Avril) (Blaize, II, 105).

28 — A Montalembert (Eug. Forgues, 9).

28 — A Boré : (*Revue britannique*, octobre 1894, p. 238).

29 — A l'abbé Gerbet (Blaize, II, 106).

29 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 239).

Mai

1 — A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 241).

9 — A Montalembert (Eug. Forgues, 12).

10 — A l'abbé Gerbet (Blaize, II, 109).

10 — A Montalembert (Eug. Forgues, 14).

15 — A l'abbé Jean (Blaize, II, 112).

15 *Rome* (?) A M. Benoist. Détails sur les troubles de Romagne : les troupes pontificales s'avancent sur Bologne et seront soutenues au besoin par les Autrichiens.

(*L'Amateur d'Autographes*, juin-juillet 1876, p. 100.)

26 *Frascati* Au comte X*** (*Catalogue inéd. de la maison Charavay*).

Juin

2 *Rome* A l'abbé Jean (Blaize, II, 115).

20 — A M. de Coux (*Revue britannique*, octobre 1894, p. 239).

Juillet

1 — A l'abbé Jean (Blaize, II, 116).

1 — A M. de Potter (Forgues, *lettre suppr.*, II, 243).

16 *Florence* A l'abbé Jean (Blaize, II, 121).

20 — A Boré (*Revue britannique*, octobre 1894, p. 239).

31 *Venise* A l'abbé Gerbet (Blaize, II, 122).

31 — A l'abbé Jean (Blaize, II, 123).

31 — A M. Adrien Benoît. Il le prie de lui faire savoir si ses affaires sont arrangées. Dans ce cas il reviendrait directement en France (*Inédite*).

Août

3 — A Boré (*Revue britannique*, octobre 1894, p. 241).

12 *Munich* A Boré (*Revue Britannique*, octobre 1894, p. 242).

18 — A l'abbé Gerbet (Blaize, II, 124).

29 — A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 243).

Septembre

15 *Paris* Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 245).

30 *La Chênaie* A Boré (*Revue britannique*, octobre 1894, p. 243).

? ? A M. de Potter (Septembre ?) A peu de différences près, la Belgique souffre du même mal que la France, le juste milieu y règne... « après avoir beaucoup souffert, il faudra en venir à Bruxelles, comme à Paris à reprendre par ses fondements l'œuvre d'une vraie régénération ». Il craint que la révolution n'éclate avant qu'un parti sain se soit formé capable de reconstruire la société. « C'est au peuple, au vrai peuple qu'il faut s'identifier ; c'est lui qu'on doit voir, c'est lui qu'il faut amener à défendre sa propre cause, à vouloir, à agir. Tout mouvement moins profond sera stérile pour le bien, parce qu'il sera vicié dans son principe... Dans aucun cas, je ne resterai muet, et vous pouvez compter que ma parole sera nette. Le temps est venu de dire tout. »

(Quérard, *Notice bibliographique*, etc., 1849, p. 43.)

Octobre

3 *La Chênaie* A Boré (*Revue britannique*, octobre 1894, p. 244).

7 — A Boré (*Revue britannique*, octobre 1894, p. 244).

7 — A Benoît d'Azy (Laveille, 269).

8 — A M. Adrien Benoît. S'il n'est pas admis au bénéfice de la cession de biens, il ira vivre en Allemagne (*Inédite*).

Octobre

9 *La Chênaie* Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 247).
9 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 218).
9 — A Boré (*Revue britannique*, octobre 1894, p. 245).
12 — A Boré (*Revue britannique*, octobre 1894, p. 246).
14 — A la baronne Champy (Forgues, *l. suppr.*, II, 249).
14 — A Montalembert (Eug. Forgues, 16).
14 — A M. de Coux. Après lui avoir parlé d'affaires, il déplore l'état social et politique... « En dehors du catholicisme, ce qu'il y a de mieux encore ce sont les hommes politiques de l'*Européen* et de la *Revue encyclopédique*. Au moins, ceux-là voient le mal et y cherchent sincèrement un remède. A ce sujet je ne saurais trop vous recommander de ne pas perdre de vue vos conférences. »
(*Revue britannique*, octobre 1894, p. 247.)
15 — A Mlle de Tremereuc (Roussel, II, 155).
19 — A l'abbé Jean (Blaize, II, 125).
20 — A M. de Coux (Forgues, II, 249).
21 — A l'abbé Jean (Blaize, II, 126).
21 — A Boré (*Revue britannique*, octobre 1894, p. 249).
30 — A Boré (*Revue britannique*, octobre 1894, p. 250).

Novembre

1 — A Benoît d'Azy (Laveille, 272).
1 — A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 251).
2 — A Boré (*Revue britannique*, octobre 1894, p. 251).
8 — A Boré (*Revue britannique*, octobre 1894, p. 252).
13 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 252).
14 — A Montalembert (Eug. Forgues, 20).
15 — Au Père Ventura (Forgues, II, 254).
15 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 222).
21 — A Boré (*Revue britannique*, novembre 1894, p. 35).
25 — A Boré (*Revue britannique*, novembre 1894, p. 36).
26 — A Montalembert (Eug. Forgues, 24).
26 — A Boré (*Revue britannique*, novembre 1894, p. 36).
30 (—) Au P. Ventura (Forgues, II, 258).
30 — A Mlle de Lucinière (Forgues, II, 261).
30 — A dom Guéranguer. Il avoue avoir un peu changé d'avis depuis qu'il ne l'a vu. « Les choses vont si vite de nos jours qu'on ne peut que camper dans une opinion quelle qu'elle soit. Ce sont des tentes qu'on plante le soir et qu'on enlève le matin. » L'encyclique est un acte de diplomatie : « S'il me prenait envie en ce moment de

réimprimer le *Symbole des Apôtres*, il se trouverait renfermer dix ou douze hérésies pour le moins. Or, je ne voudrais pas causer cette mortification aux Apôtres. »

(Roussel : *Demain*, 1er décembre 1905, p. 7.)

Décembre

4 (*La Chênaie*) A Turquety. Il l'engage à venir causer avec lui de ses poésies : Turquety a le sentiment et la vie ; mais il n'est pas encore assez maître de la langue. (Saulnier : *Ed. Turquety*, 113.)

6 — A M. Adrien Benoît. Il se plaint de la mauvaise foi de M. de la Bouillerie et de l'improbité de son éditeur, Belin Mandar (*Inédite*).

7 — A Benoît d'Azy (Laveille, 275).

9 (—) A l'abbé Combalot. Il l'engage à informer le Pape de la persécution gallicane et lui recommande l'affaire des religieuses de Bini poursuivies pour avoir ouvert une école. (Ricard : *l'abbé Combalot*, 58.)

10 — A Laurentie. Nous assistons, dit-il, « au commencement d'une totale transformation dont nous ne verrons certainement pas l'accomplissement de nos jours, bien que nous puissions, je crois, juger de son caractère général. » (Laurentie : *Souvenirs inédits*, 293.)

11 — A Montalembert (Eug.Forgues, 26).

12 — A Montalembert (Eug Forgues, 29).

13 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 227).

15 — A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 263).

15 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 265).

21 — A Montalembert (Eug. Forgues, 32).

25 — A Boré : *Revue britannique* : novembre 1894, p. 37).

26 — A Montalembert (Eug. Forgues, 33).

30 — A M. Adrien Benoît. Relative aux arrangements conclus avec Belin Mandar (*Inédite*).

1833

(Mois ?)

? ? A Méthivier (*Catal. inédit de la maison Charavay*).

? *Dinan* A Mlle X***

(*Revue des autographes*, mai 1890).

? ? A l'abbé Combalot. « Instruit par l'expérience, je suis bien résolu à me placer désormais comme écrivain en dehors de l'Eglise et du catholicisme. On m'a assez dit que leurs affaires ne me

regardaient pas pour que j'aie le droit de croire et d'agir en conséquence... Simple fidèle en religion, je marche les yeux fermés dans la voie commune à la suite du pauvre charbonnier. » (Roussel, II, 327.)

Janvier

3 *La Chênaie* A Boré : (*Revue britannique*, novembre 1894, p. 38).
3 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 278).
3 — A M. Gillibert (Laveille, 281).
9 — A Montalembert (Eug. Forgues, 36).
12 — A la baronne Champy (Forgues, *l. suppr.*, II, 267).
14 — A Boré (*Revue britannique*, novembre 1894, p. 40).
15 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 229).
18 — A Montalembert (Eug. Forgues, 40).
21 — A Montalembert (Eug. Forgues, 44).
23 — A Montalembert (Eug. Forgues, 47).
25 — A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 267).
26 — A Montalembert (Eug. Forges, 49).
26 — A Sainte-Beuve. Celui-ci s'est résigné à n'être qu'un critique. « Ce que vous éprouvez est notre histoire à tous ; nous passons notre vie à faire tout autre chose que ce vers quoi nos goûts ou notre cœur nous porterait. » Pour lui, il continue à s'occuper de philosophie, car il croit à un progrès dans les lumières que l'homme peut acquérir. Mais, jusqu'à présent, on a fait de la philosophie comme nos députés font des lois, parlant à tort et à travers, votant quelquefois sans savoir sur quoi, et puis s'en allant dîner, ravis et fiers d'avoir amendé une sottise par une sottise. » Il presse Sainte-Beuve de venir le voir.
(Forgues : *Revue contemporaine*, 25 août 1885, p. 502.)
31 — A Montalembert (Eug. Forgues, 53).

Février

2 — A l'abbé Jean (Blaize, II, 129).
5 — Au comte Rzewuski (Forgues, II, 270).
5 — A Montalembert (Eug. Forgues, 57).
7 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 282).
10 — A Montalembert (Eug. Forgues, 59).
12 — A Montalembert (Eug. Forgues, 62).
12 — A Boré : (*Revue britannique*, novembre 1894, p. 41).
18 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 285).
23 — A Montalembert (Eug. Forgues, 71).
26 — A Montalembert (Eug. Forgues, 74).
27 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 273).
27 — A X*** «... Je me tairai sur la censure, bien que nous

ayons un travail assez curieux terminé sur ce sujet. Il y a dans cette œuvre, dirai-je de zèle ou de passion aveugle, tant de mauvaise foi, d'ignorance et d'absurbité qu'elle est elle-même presque partout sa réfutation la plus forte. ...J'ai cru un moment qu'on pouvait réconcilier le catholicisme avec les peuples qui chaque jour se détachent de lui davantage. Je ne me trompais pas sur le fond des choses ; mais je me trompais en croyant que la hiérarchie pourrait concourrir ou au moins ne pas s'opposer à une pareille action. Or, combattre pour l'Eglise malgré la hiérarchie est quelque chose de catholiquement contradictoire. Il faut donc laisser Dieu agir seul... Je garderai donc le silence comme catholique, à moins d'être poussé à bout, mais en dehors des devoirs du chrétien, il reste ceux de l'homme... Je tâcherai donc d'accomplir ceux-ci qui sont enfermés dans le cercle exclusif de la Politique et de la pure Philosophie. » (L. Bertrand : *Bibliothèque sulpicienne*, II, 237.)

Février

28 *La Chênaie* A M. Adrien Benoît. Il le remercie du soin qu'il apporte à la conclusion de ses « tristes affaires » (*Inédite*).

Mars

1	—	A Montalembert (Eug. Forgues, 77).
1	—	A Boré, (*Revue britannique*, novembre 1894, p. 42).
4	—	A Boré, (*Revue britannique*, novembre 1894, p. 43).
8	—	A M. Adrien Benoît (*Inédite*).
12	*Dinan*	A El doctor don Juan B. Tournaire (Forgues, II, 275).
12	(—)	A Benoît d'Azy (Laveille, 287.)
14	*La Chênaie*	A Boré, (*Revue britannique*, novembre 1894, p. 44).
15	—	A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 277).
15	—	Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 233).
18	—	A Montalembert (Eug. Forgues, 83).
25	—	Au comte de Beaufort (Forgues, II, 279).
25	—	A Montalembert (Eug. Forgues, 88).
26	—	A la comtesse de Senflt (Forgues, II, 281).
26	—	A Montalembert (Eug. Forgues, 90).
29	—	A Montalembert (Eug. Forgues, 95).

29 — A M. Adrien Benoît. Il aime mieux sortir de France que d'accepter une transaction qui imposerait à son beau-frère de nouveaux sacrifices (*Inédite*).

29 — A Boré, (*Revue britannique*, novembre 1894, p. 45).

30 — Au général Donnadieu. La France a honte du plat despotisme qui la gouverne... « Le parti légitimiste, quoique décomposé vit, comme il a toujours vécu, d'illusions plus vives à mesure

qu'elles deviennent plus niaises. Je ne parle pas des intrigants, mais de ceux que trompent les intrigants. Toutefois les nécessités de l'attaque poussent tous les jours avec plus de force ces hommes d'absolutisme dans les voies de la liberté... Ils travaillent activement à rendre impossible ce qu'ils veulent établir, car légitimité, dans le sens où ils l'entendent, et liberté sont deux choses qui s'excluent radicalement. Ils s'associent pour conquérir *l'émancipation politique*. Voilà qui est très bien, mais on m'avouera que c'est une drôle de marche pour parvenir à une monarchie de droit imprescriptible. Affranchissez-vous, disent-ils au peuple, afin d'avoir ensuite le plaisir de vous donner un maître... Je vous dis que ces gens-là travaillent de toute leur puissance à amener la République, tant la République est inévitable. Ceux qui la proclament à haute voix font beaucoup moins pour elle. J'estime leur énergie, je partage une partie de leurs opinions, mais ils en retardent le triomphe par les préjugés étroits, les idées fausses et les passions haineuses qu'ils y mêlent. Ils manquent d'amour et l'amour est le père de la liberté, car la liberté, c'est la jouissance commune,égale,de tous les droits qui appartiennent à l'homme dans une fraternité générale. Celui qui a dit : Aimez vos frères comme vous vous aimez vous-mêmes, a été le libérateur du genre humain. » (*Anat. d'autogr.*, juin-juill. 1876, p. 100.)

30 *La Chênaie* A l'abbé Jean (Blaize, II, 135).

31 — A M. Adrien Benoît. Il espère que M. de la Bouillerie s'entendra avec lui pour obtenir de Belin règlement de comptes tels que Lamennais puisse s'acquitter envers lui sans recourir à personne (*Inédite*).

Avril

7 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 290).

12 — A Montalembert (Eug. Forgues, 100).

13 — A Montalembert (Eug. Forgues, 104).

14 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II. 284).

15 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 292).

16 — A Montalembert (2 lettres.) (Eug. Forgues, 105 et 108).

20 — A Boré (*Revue britannique*, novembre 1894, p. 46).

22 — A Montalembert (Eug. Forgues, 110).

23 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 295).

Mai

? — A Montalembert (Eug. Forgues, 121).

1 — A Montalembert (Eug. Forgues, 114).

1 — A M. Adrien Benoît. Il voudrait sans blesser Le Cudennec qu'une « personne active et habile » suive l'instance contre Be-

lin. — Il plaint Benoît de la double perte qu'il a faite. — « Je suis avec tristesse et dégoût dans les journaux la marche des affaires politiques.» Il en veut surtout aux républicains qui s'enfoncent dans les théories de la force brutale et d'une tyrannie violente. » « Ma république à moi, car je veux aussi la république, est la liberté de tous garantie par la force de tous » (*Inédite*).

2 (*La Chênaie*) A Mlle de Lucinière (Forgues, II, 286).

2 — A Montalembert (Eug. Forgues, 123).

4 — A Montalembert (Eug. Forgues, 126).

4 — A M. Davide Raffanini. Lettre écrite en italien. Il engage celui-ci qui paraît être un très jeune homme à se livrer sans mollesse à l'étude du latin, du grec, du français et de la géographie.

(*Nozze Dejob Citoleux*, p. 12).

5 — A Montalembert (Eug. Forgues, 128). — dimanche —

6 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 288).

6 — A Boré (*Revue britannique*, novembre 1894, p. 48).

8 — A l'abbé Vuarin. Il lui recommande un jeune homme nommé Charles Andley. Une congrégation de cardinaux a décidé unanimement, le 28 février dernier, qu'il n'y avait pas lieu de s'occuper de la censure envoyée à Rome par une cinquantaine d'évêques français. La disgrâce du P. Ventura est l'œuvre de la diplomatie et de « la jalousie jésuitique. » Lam. est résolu à s'enfermer exclusivement dans la philosophie, la science et la politique, où il sera indépendant. « La Providence a envoyé Grégoire XVI pour clore une longue période de crimes et d'ignominie, pour montrer au monde jusqu'où peut descendre la partie humaine de l'institution divine : qu'il achève son œuvre et l'achève vite, *Quod facis fac citius*. Pendant que ce mystère effrayant s'accomplit au fond de la vallée, dans les ténèbres, je monterai, de mes désirs au moins, sur la montagne pour y chercher à l'horizon la première lueur du jour qui va poindre.» Lam. désire recevoir son calice. Mention du cardinal Pacca et de Marie Potocka.

(V. Giraud : *Revue des Deux-Mondes*, 1er nov. 1905, p. 192.)

8 — A Benoît d'Azy (Laveille, 297).

8 — A Montalembert (Eug. Forgues, 129).

9 — A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 291).

15 — A M. Giuseppe Micali. Il a envoyé à Montalembert son article sur le bel ouvrage de Micali (*Istoria degli antichi popoli d'Italia*, 1832. V. *Revue des Deux-Mondes*, 15 août 1833). Il parle affectueusement des Senfft. Gravité de la situation politique : « Voilà l'Angleterre qui marche à grands pas vers une révolution devenue pour elle

inévitable, et nous, en France, nous avons actuellement en perspective une effroyable tyrannie sous le nom de république. Entre elle et nous, je ne vois qu'un gouvernement méprisé, haï et très digne de l'être. » Lam s'occupe « presque uniquement d'un grand travail sur la philosophie commencé depuis plusieurs années et interrompu ensuite par l'effet des événements qui m'avaient replongé dans la vie active. » L'affection de Micali fait du bien à Lam.

(*Nozze Dejob Citoleux*, 13.)

Mai

15 (*La Chênaie*) A X***... Tableau pessimiste de la société française « tous aspirent à la tyrannie, et le disent hautement et en sont fiers. »

(Sainte-Beuve : *Portraits contemporains*, I, 233).

16 — A Montalembert (Eug. Forgues, 132).

16 — A Boré (*Revue britannique*, novembre 1894, p. 48).

19 — A Montalembert (Eug. Forgues, 134).

25 — A Montalembert (Eug. Forgues, 137).

26 — A l'abbé Combalot. Il a quitté à jamais son ancien champ de bataille. « Mais en dehors du catholicisme, en dehors de la foi, il y a la raison, en dehors de l'Eglise, il y a l'humanité ; je me renferme dans cette sphère. »

(Ricard : *L'abbé Combalot*, 110.)

26 — A M. de Musigny (Forgues, *Lettre suppr.*, II, 293).

30 — A Montalembert (Eug. Forgues, 138).

30 — A Boré (*Revue britannique*, novembre 1894, p. 49).

Juin

2 — A Boré (*Revue britannique*, novembre 1894, p. 50).

3 — A Montalembert (Eug. Forgues, 140).

4 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 298.)

9 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 293).

11 — A Montalembert (2 lettres) (Eug. Forgues, 141 et 144).

11 — A Boré (*Revue britannique*, novembre 1894, p. 51)

18 — A Montalembert (Eug. Forgues, 145).

22 — A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 296).

Juillet

15 — A l'abbé Rohrbacher (Roussel, II, 57).

20 — A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 298).

20 — A Sainte Beuve. Il n'y a plus « rien pour quoi l'on sente qu'il soit doux de vivre et beau de mourir. Aussi voyez ce que c'est aujoud'hui que la parole humaine : un vent sec et froid qui siffle entre des pierres ; pas un son qui parte du cœur et qui aille au cœur ». Il lui parle de V. Hugo désirant « que son immense talent s'inspirât

quelquefois de pensées et de sentiments d'un autre ordre que celui où il se renferme d'ordinaire ».

(Forgues, *Revue contemporaine*, 25 août 1885, p. 504).

Juillet

21 *La Chênaie* A Mlle de Lucinière (Forgues, II, 301).

22 (—) A X. (Laveille, 328, note).

22 — A Montalembert (Eug. Forgues, 147). — lundi. —

28 — A Montalembert (Eug. Forgues, 150).

29 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 303).

31 — A Montalembert. Continué les 11 et 12 août, elle contient une lettre de Lam. au rédacteur de *la Jeune France*. (Eug. Forgues, 152).

Août

1 — A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 305).

2 — A l'abbé Jean (Blaize, II, 136).

3 — A Turquety. Il a lu avec intérêt *Amour et Foi*, recueil de poésies de Turquety. — Montalembert n'a pour lui aucune froideur.

(Saulnier, *Ed. Turquety*, 138).

4 — A l'abbé Jean (Blaize, II, 137).

4 — A Sa Sainteté le Pape (Forgues, II, 308).

4 (—) A Mgr*** (de Quélen) (Forgues, II, 310).

5 — A l'abbé Jean (Blaize, II, 138).

5 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 300).

8 — A Benoît d'Azy (Laveille, 301).

8 — A Ch. Laurent (*Catal. inédit de la maison Charavay*).

10 — A d'Alzon. Si d'Alzon ne rentre pas au séminaire, il devra aller à Paris où il pourra mener une vie ecclésiastique. « J'ignore absolument ce qui a pu donner occasion au dernier Bref du Pape adressé à Mgr l'archevêque de Toulouse : car comment pourrais-je deviner *ce qu'on répand dans le public*... Bien que le silence m'eût paru le meilleur parti à prendre, les circonstances m'ont décidé à écrire au Pape pour réitérer la protestation de mon obéissance filiale, et de ma parfaite soumission à toutes les décisions émanées ou à émaner du Siège apostolique sur la doctrine de la foi et des mœurs. Je n'espère pas cependant que tout ce que je puis dire arrête les persécutions de mes ennemis qui ont leur source dans des passions politiques inplacables. Mais ce n'est pas dans l'absence des tribulations qu'il faut chercher la paix, mais dans la patience à porter sa croix. »

(Grandmaison, *Le mois littéraire et pittoresque*, juillet 1901, p. 16.)

14 — A Boré : *Revue britannique*, novembre 1894, p. 52).

Août

? (*La Chênaie*) A Mgr*** (Forgues, II, 310).

18 — A Montalembert. Continuée les 24, 26 et 28 (Eug. Forgues, 161).

20 — A Mlle de Trémereuc (Roussel, II, 156).

28 — A Boré (*Revue britannique*, novembre 1894, p. 53).

29 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 315).

30 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 235).

31 — A Montalembert (Eug. Forgues, 167).

? ? A Rio. Il espère qu'au retour de son long voyage Rio reviendra faire un séjour à La Chênaie. Il a eu beaucoup à souffrir: « Les têtes ont été saisies tout à coup d'une espèce de frénésie de bêtise. Le bref et le livre de Mickievicz en ont été la cause principale. » En outre, les carlistes, qui comptent sur Nicolas pour le triomphe de leur parti considérèrent comme un sacrilège toute irrévérence à son égard. « Il faut les voir, dressés sur leurs pieds de derrière, allonger les oreilles pour recueillir, sans en perdre une seule, les stupidités dont on les flatte, et, le cou tendu, baver pêle-mêle leurs malédictions et leurs espérances. » Il demande à Rio de lui parler de l'état des esprits dans l'Allemagne protestante. Il est curieux de savoir jusqu'à quel point on y sent le besoin du principe traditionnel. « Lorsque ce principe de liberté, de mouvement et de progrès, longtemps presque étouffé chez les catholiques, s'y développe rapidement, et même, dans quelques peuples, trop exclusivement, on aimerait à voir les nations protestantes graviter à leur tour vers l'unité qui leur manque, et se rapprocher, pour ainsi dire du foyer central vers lequel convergent et où s'harmonisent tous les besoins, toutes les tendances et toutes les lois de l'humanité. Schelling, dont le génie est si perçant et l'âme si droite, pourra beaucoup pour hâter ce moment qu'appellent de leurs vœux les esprits élevés, et qui commencera l'ère de la grande pacification. » Malgré les nombreux obstacles, il faut travailler avec courage, « réaliser l'avenir magnifique que la Providence prépare au monde ». « Quant à moi, je le répète, je me sens tellement faible et abattu que je n'ai pas la force de lier deux idées et d'assembler quatre paroles. Il ne me reste, en vérité, de vivant que mon cœur. » L'amitié de Rio et celle de Montalembert sont pour sa « pauvre âme malade » un appui et une consolation.

(A. F. Rio, *Epilogue à l'art chrétien*, II, 192.)

Septembre

6 — Au comte de Senfft (Forgues, II, 318).

8 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 319).

Septembre

10 *La Chénaie* A Montalembert (Eug. Forgues, 172).

14 — A Boré (*Revue britannique*, novembre 1894, p. 54).

21 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 238).

21 — A Montalembert (Eug. Forgues, 177).

25 — A Montalembert (Eug. Forgues, 181).

27 — A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 321).

28 — A Montalembert (Eug. Forgues, 189).

28 — A l'abbé Bruté. Il se plaint que « sur ce point imperceptible qui nous est donné pour demeure on puisse être tellement séparé que les relations intellectuelles deviennent comme impossibles ». Cependant, grâce à l'industrie qui raccourcit les distances, la terre arrivera peut-être à n'être qu'une grande ville « immense foyer d'une activité inconnue dont les connaissances sont plus inconnues encore ». Il espère revoir Bruté en France : « Notre première entrevue sera drôle... Je prendrai mes lunettes pour essayer de vous reconnaître ; vous en rirez parce que vous avez encore de bons yeux. Cela fait, nous causerons, et nous ne serons point d'accord, car c'est ainsi que les hommes sont faits. Que voulez-vous ? Nous ne changerons point, ni vous, ni moi, la race d'Adam ; prenons-la donc telle qu'elle est, mon cher ami, c'est le plus court et le plus sage. Je lui passe tout, hors les vices du cœur. Malheureusement on ne trouve que cela ; ils foisonnent ; ils pullulent ; c'est ce qui rend la vie si dure : mais Dieu y a remédié en la faisant courte. » (Gournerie. 172.)

Octobre

? — A Rio. Il ne lui conseille pas de s'adresser à l'évêque de Vannes pour obtenir que des jeunes gens de son diocèse s'établissent à Munich pour faire leur éducation artistique. ...« en ce moment on ne doit songer à quoi que ce soit pour la Bretagne. L'unique service qu'on pût s'occuper de lui rendre présentement, serait de trouver et d'y envoyer un médecin habile dans le traitement des maladies mentales. » — « Je vous parlais de Schelling dans ma première lettre. Assurez-le bien de ma sincère admiration pour son beau génie et de ma constante amitié pour sa personne. Il est l'homme du monde avec lequel ma pensée sympathise le plus. Je crois que si nous avions le temps et la facilité de pénétrer plus avant l'un dans l'autre, nous nous trouverions mutuellement d'accord sur le fond essentiel des choses ; et cela c'est beaucoup, c'est tout. Les différences qui pourraient rester sur les points secondaires ne seraient qu'un avantage de plus, car elles deviendraient, par la discussion, un moyen réciproque d'investigation, d'éclair-

cissement et de développement. » Il répond poste pour poste à une lettre du 29 septembre. (A. F. Rio, *Epilogue à l'art chrétien*, II, 195).

2 *La Chênaie* A Montalembert (Eug. Forgues, 192).

6 — A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 324).

8 (—) A d'Alzon. Celui-ci veut aller à Rome : « L'enseignement théologique y est ce qu'il est en France, ce qu'il est partout; et quant aux autres ordres de connaissances, nullité parfaite, absolue, voilà ce que vous y rencontrerez. » Il lui envoie deux lettres de recommandation, l'une pour le P. Olivier « qui passe justement pour le premier théologien de Rome », l'autre pour un jeune Anglais « plein de chaleur et d'âme ». — Etat déplorable du clergé français.

(Grandmaison : *Le mois littéraire et pittoresque*, juillet 1901, p. 18.)

9 — A Montalembert (Eug. Forgues, 196).

10 — A Collombet (*Inédite*).

10 — A M. de Coux. Il regrette la perte de leurs espoirs surtout pour son ami qui doit achever « le beau développement d'idées nouvelles » dont il a donné le programme. Lamennais se méfierait de ses opinions, si de Coux ne les partageait pas. On ne peut compter sur le clergé pour agir, il faut donc agir par la science et la politique. — Leur œuvre ne sera pas perdue. Allusion aux événements contemporains. Il parle durement et du parti « des révolutionnaires fanatiques d'impiété » et des légitimistes et surtout du juste milieu.

(Charles Périn : *Le modernisme dans l'Eglise*, etc.,13.)

15 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 327).

19 — A Montalembert (Eug. Forgues, 200).

Novembre

? ? A Rio (fin octobre ou début de novembre). Il le met en garde contre « les solennelles extravagances » du mysticisme de Baader. « Je crois d'ailleurs, cette vie dangereuse : elle excite trop la curiosité mauvaise des mystères du bien et du mal. Il faut savoir se contenter de la science de cette vie et laisser à l'autre celle qui lui appartient et que Dieu lui a réservée. » Il l'engage à achever son livre le plus vite possible. La politique seule peut offrir un champ d'action. Il ne faut plus s'appuyer sur la « Rome temporelle ». « La philosophie, la science, l'art, voilà maintenant nos moyens d'action, nos armes pour défendre la sainte et magnifique cause de la justice et de l'humanité. La Providence ne veut pas cette fois que ce soit l'Eglise qui sauve les peuples ; elle veut au contraire que ce soient les peuples qui sauvent l'Eglise, l'Eglise impérissable dont la vie, même terrestre, n'est pas attachée à une forme unique... Restons fermes et inébranlables dans la

grande unité ; mais croyons bien aussi que nos efforts doivent se porter ailleurs en ce moment, si nous ne voulons pas qu'ils demeurent stériles. Surtout que le passé soit passé pour nous ; gardons-nous bien d'y voir le modèle de ce qui doit être ; jugeons-le et ne l'adorons pas. Telles sont, mon cher ami, mes convictions bien arrêtées. Je vous les livre pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire comme les vues d'un esprit très faible, mais sincère. » (A. F. Rio, *Epilogue à l'art chrétien*, 1872, II, 199.)

5 *Paris* A Montalembert (Eug. Forgues, 208).
8 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 241).
9 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 330).
11 — A Montalembert (Eug. Forgues, 210).
11 (—) A M. Bolot (*Catal. inédit de la maison Charavay*).
19 — A Montalembert (Eug. Forgues, 215).
23 — A Benoît d'Azy (Laveille, 303).
23 — A Marion (Villerabel, 92).
25 — A Montalembert (Eug. Forgues, 219).
29 — A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 331).
29 — A Montalembert (Eug. Forgues, 224).

Décembre

4 — A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 333).
6 (—) A Laurentie (*Souvenirs inédits*, 299).
6 — Au Pape (Forgues, II, 335 et 337).
6 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 341).
10 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 306).
11 — Au cardinal Pacca (Forgues, II, 343).
11 (—) A Mgr l'évêque de Rennes (Forgues, II, 343).
11 — A l'abbé (X***). Il le prie de bien vouloir faire passer une lettre qu'il adresse au cardinal à Pacca. (*Cat. inéd. Charavay*).
13 — A Montalembert (Eug. Forgues, 226).
14 (—) A l'abbé de Salinis. « Ainsi que je m'y attendais..., le Pape m'ayant fait écrire qu'il désirait de moi une adhésion pure et simple à l'encyclique, j'y ai consenti par des motifs qu'il est inutile d'expliquer ici, et l'acte est parti pour Rome.

(Ladoue : *Vie de Mgr de Salinis*, 141.)

15 — A Mme X*** (*Catal. inédit de la maison Charavay*).
24 — A Marion (Villerabel, 94).
27 — Au comte de Senfft (Forgues, II, 344).
30 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 345).
31 — A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 346).

1834

(Mois ?)

? *Paris* A l'abbé de Salinis (peut-être postérieure à avril). Il ne peut croire que S. ait parlé de lui d'une manière à tout le moins surprenante en déclarant qu'il couvait une grande hérésie. Avant de le juger, il attend de sa part « une réponse nette, précise et catégorique. »

(Ladoue : *Vie de Mgr de Salinis*, 140.)

? ? A Sainte-Beuve. Buloz lui demande quelque chose : il a pensé qu'un article sur les Dialoghetti, inconnus en France, aurait de l'intérêt comme l'expression presque avouée du système de l'absolutisme européen. «...Seriez-vous assez bon pour lui dire que ma position m'oblige à réclamer de son journal une rétribution. N'ayant pour vivre que ce que je puis gagner en travaillant ? Vous savez qu'on aime peu à dire ces choses-là soi-même. » L'article parut à la *Revue des Deux-Mondes*, le 1er août 1834.

(*Amat. d'autogr*, juin-juill. 1876.)

Janvier

1 — A Montalembert (Eug. Forgues, 229).

4 — A Marion (Villerabel, 96).

12 — A Marion (Villerabel, 98).

13 — A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 349).

15 — A Montalembert (Eug. Forgues, 236).

23 — A Montalembert (Eug. Forgues, 239).

25 — A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 351).

30 — A la baronne de Vaux. Il prend part à la perte cruelle que lui a causée la mort de sa mère et lui annonce l'envoi d'un recueil d'articles auxquels il a joint une préface. Tocqueville lui annonce l'envoi de son livre *La Démocratie en Amérique*. Lam. y répondra dès qu'il l'aura reçu. (*Le contemporain*, 1er mai 1882, p. 771).

31 — A Marion (Villerabel, 99).

Février

2 — A Montalembert (Eug. Forgues, 242).

3 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 352).

5 — A Marion (Villerabel, 101).

19 — A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 354).

19 — A Montalembert (Eug. Forgues, 246).

22 — A Marion (Villerabel, 102).

Mars

5 — A d'Alzon. Il le remercie de ses témoignages affectueux. Sa position lui donne « paix, loisir et liberté ». Il descendrait

néanmoins de nouveau dans l'arène s'il y avait lieu, mais Dieu seul peut agir actuellement, « il faut laisser à Dieu le soin d'accomplir son œuvre » ; « cette œuvre immense nécessite beaucoup de choses que nous ignorons, des changements difficiles à calculer, de profondes modifications dans ce qui existe et *ne saurait continuer d'exister sous les mêmes formes.* » — Une bonne maison d'éducation serait utile à Naples, mais il ne veut point s'en occuper, s'étant « isolé complètement, dit-il, d'après la résolution que j'ai prise de m'occuper à l'avenir exclusivement de science, de philosophie et de politique ».

(Grandmaison, *Mois littéraire et pittoresque*, juillet 1901, p. 19.)

Mars

7 *La Chênaie* (?) A la baronne de Vaux (Forgues, *lettre supp.*, II, 356).

15 *Paris* Au P. Ventura. Ne s'occupant plus que des intérêts généraux de l'humanité dans l'ordre purement politique, il s'estime très heureux. « Que de reconnaissance je dois à ceux qui, en croyant me frapper, n'ont frappé que mes biens, à ceux dont la haine aveugle et stupide m'a fait comprendre que je m'épuisais dans une action stérile, que ce que je défendais ne pourrait être sauvé et m'a pour ainsi dire introduit dans la vie nouvelle que Dieu prépare au monde et qui fermente en quelque sorte dans les veines de l'humanité ! »

(*Catalogue Fillon*, n° 206, et *Amateur d'Autographes*, année 1870.)

19 — A Montalembert (Eug. Forgues, 250).

23 — A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 356).

23 — A Montalembert (Eug. Forgues, 255).

27 — A X*** (Laveille, 309, note).

29 — A Benoît d'Azy (Laveille, 307).

29 — Au marquis de Coriolis (Forgues II, 358).

29 — A Mgr de Quelen (Forgues, II, 359 note).

29 — A d'Alzon. Invité à se rendre à Rome, Lamennais a fait savoir qu'il ne retournerait jamais dans « ce pays-là ». — Indifférence profonde de la société à l'égard du catholicisme. Toutefois on reconnaît en lui « le principe moteur de la transformation sociale qui s'opère ». Mais il devra lui-même se transformer. Les catholiques à leur insu se détachent de l'autorité : « La première chose que l'Eglise aurait à faire pour revivre serait de persuader aux hommes qu'elle a vie et pensée et mouvement. Nous n'en sommes pas là. » Il compte partir le 9 avril pour la Bretagne.

(Grandmaison, *Mois littéraire et pittoresque*, juillet 1901, p. 19.)

Avril

2 — A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 360).

Avril

4 *Paris* A Montalembert (Eug. Forgues, 257).

6 — A Benoît d'Azy (Laveille, 310).

18 *La Chênaie* A Montalembert (Eug. Forgues, 259).

22 — A M. de Potter (Forgues, *lettre suppr.*, II, 361).

22 (—) A Joseph d'Ortigues. Il le remercie de lui témoigner de l'affection : « On se rapproche par l'esprit, mais on n'est saint que par le cœur ; et l'union, c'est la vie. »

(*Revue des Autographes*, juin 1900.)

25 — (?) Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 241).

25 *Dinan* A la baronne de Vaux. Allusion à l'émeute de la rue Transnonain : « Nous parcourons toutes les phases de cette ignoble tyrannie. Combien de temps lui faudra-t-il pour s'user elle-même ? Fort peu d'années, je pense. Au reste, Dieu seul a le secret de l'avenir, et, dans la profondeur de ses conseils, il a déjà fixé le moment où sa justice demandera compte de tant de bassesses, de lâchetés et de crimes aux oppresseurs de l'humanité. »

(*Le Contemporain*, 1er mai 1882, p. 772.)

26 *La Chênaie* A M. de Coux. Lamennais ne s'étonne pas que de Coux lui donne le conseil de suspendre la publication des *Paroles*. « Personne ne pourrait prendre sur soi la responsabilité d'un conseil différent. » Néanmoins il veut continuer à défendre la liberté en même temps que l'ordre. Optimisme : il ne faut pas juger de l'avenir par le passé. Il espère voir de Coux, la privation de ses amis est ce qui l'empêche de jouir du repos qu'il goûte à la campagne.

(Charles Périn : *Le modernisme dans l'Eglise*, etc., 17).

27 — A M. Ange Blaize (Blaize, II, 140).

27 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 362).

27 — A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 366).

Mai

4 — A Sainte-Beuve. Camparaison du temps actuel et de celui de Virgile. — « J'ai reçu hier la *Revue des Deux-Mondes* ; vous m'y traitez beaucoup trop bien. J'adhère vos critiques que vous auriez pu et dû peut-être plus multiplier. J'avoue, quant aux images et au vocabulaire, que ma faute a été en partie volontaire. J'ai cherché, pour parler aux peuples, les expressions les plus communes et le langage le plus simple. Il me semblait que je devais tâcher, sous ce rapport au moins, de me rapprocher de l'Evangile. Du reste, en essayant de faire autrement, aurais-je pu faire mieux ? J'en doute, mon style manque trop de couleur, de souplesse, de richesse et de fécondité ; cela est vrai, je le

sens et je sens également la vérité de ce que vous dites sur les chapitres des sept hommes couronnés. Ces deux chapitres perdront de leur effet à cause de l'apparente exagération, et aussi parce que le blâme devait être plus équitablement réparti. Si malgré ces fautes que je reconnais, ce petit livre peut remuer dans les âmes quelques sentiments généreux, tous mes désirs seront accomplis ; je n'ai voulu que cela. » — Il attend avec impatience le nouvel ouvrage de Sainte-Beuve.

(Forgues, *Revue contemporaine*, 25 août 1885, p. 505.)

Mai

8 *La Chênaie* Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 245).

8 — A d'Alzon. Il distingue la vie intellectuelle et la vie sociale qui ont leurs lois propres. « J'avais espéré que l'harmonie entre la foi et la science, entre l'ordre et la liberté pourrait s'établir par les efforts pacifiques des intelligences et des cœurs droits, *à présent je ne l'espère plus.* » On est entré dans la voie des révolutions. Voulant rester simple spectateur des événements, il a pourtant publié un petit écrit (*Paroles d'un croyant*) afin que l'on ne puisse croire qu'il ait « connivé à un degré quelconque, soit aux actes, soit aux doctrines de la tyrannie et de l'anarchie qui se disputent la société présente ». On l'attaquera, mais il a confiance d'avoir accompli un devoir. — A Rome, « ce sont les hommes et leurs viles passions qui se remuent comme les vers dans un tombeau en attendant que Dieu souffle sur les os qui sont là gisants. Quant aux autres, ils poursuivent leur œuvre avec cette espèce de hâte fébrile qu'on remarque en tout ce qui va finir. — La mauvaise santé de M... attriste Lamennais. Il est plein de confiance dans un avenir lointain, se « consolant de ce qui est dans la contemplation de ce qui sera ». (Grandmaison, *Mois littéraire et pittoresque*, juillet 1901, p. 21.)

12 — A Montalembert (Eug. Forgues, 263).

12 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 314).

15 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 250).

16 — A Montalembert (Eug. Forgues, 267).

19 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 368).

21 — A M. de Coux. Quelques mots affectueux. Il croit son ouvrage (1) inattaquable et très chrétien, mais la politique le fera

(1) Les *Paroles d'un croyant* furent publiées en mai 1834. La date de cette lettre qu'on lit dans Périn, 21 mars 1833, est fausse : d'abord Lam. parle des *Paroles* comme d'un ouvrage déjà publié et ensuite il remercie de Coux de sa lettre du 11, tandis qu'il écrivait à Montalembert, le 26 mars 1833, que le même de Coux ne lui donnait pas signe de vie depuis un mois. Cf. Eug. For-

mal voir à Rome. « Mon intention est de rester soumis dans l'Eglise et libre en dehors de l'Eglise. » En attendant la transformation nécessaire, « on doit demeurer uni à l'institution existante ». — Il ne partage pas les inquiétudes de son ami concernant la politique. Il conçoit sans y croire un triomphe quelconque du despotisme... « c'est parce que je crois à la victoire de Dieu et par conséquent à la durée de la Société européenne que la Providence guide dans ses voies, c'est parce que je crois à une régénération plus ou moins prochaine que je me sens prêt à tout souffrir, à tout sacrifier pour y concourir. Voilà l'explication de mon livre, explication que bien peu de gens sans doute comprendront ; mais qu'importe ! »

(Charles Périn : *Le modernisme dans l'Eglise*, 11.)

Mai

23 *La Chênaie* A la baronne de Vaux. L'article de d'Eckstein (paru dans le *Catholique*) à propos des *Paroles* fera grand tort à Lamennais auprès de certaines personnes. « Ce qui résulte évidemment de ce qu'il dit, sans qu'il l'exprime d'une manière formelle, c'est que mon livre a une tendance anti sociale et qu'il doit être repoussé par toute conscience éclairée ; en d'autres termes, que l'auteur est un fou ou un scélérat, et comme je ne suis pas assurément un scélérat aux yeux de M. d'Eckstein, reste dans toute sa pureté la première qualification... Une attaque directe et précise m'aurait fait beaucoup moins de mal. Cela ne m'empêche pas de rendre justice aux intentions, je le répète, personnellement très bienveillantes de l'auteur à mon égard, ainsi qu'aux nobles et généreux sentiments qui respirent dans une partie de son article. Je sens cela, et je le sens avec reconnaissance. Si je me plains du reste, c'est uniquement à cause de mon estime sincère et de mon affection pour lui ; car d'ailleurs, on sait que, de quelque façon que l'on me traite, je n'ai pas trop coutume de me plaindre. ».

(*Le Contemporain*, 1er mai 1882, p. 773.)

24 — A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 371).

24 (—) A Mlle de Trémereuc (*Catal. inédit Charavay*).

24 — A la baronne Champy (Forgues, *lettre supp.*, II, 373)

25 — Au baron de Vitrolles (Forgues, 251).

26 — A Sainte-Beuve. Il se réjouit de la prochaine visite de celui-ci. Avantages du séjour à la campagne. — Malgré de vives oppositions son dernier écrit (les *Paroles*) ne sera pas sans fruit, il l'es-

gues, 39. En préférant 1834 à 1833 et mai à mars, je crois me rapprocher de la vraie leçon.

père. « Je dois m'attendre à quelques actes de Rome, trop timide pour résister aux exigences de la diplomatie. Cependant, j'incline à croire que placée entre deux peurs, celle que lui inspirent les Puissances, et celle qu'elle ressentira aussi de choquer trop violemment l'opinion publique qui s'est en général prononcée en ma faveur, elle usera de prudence et de réserve et se bornera à quelques plaintes vagues dont l'effet sera peu à craindre pour moi ». — Il est heureux du bon procédé de Chateaubriand à son égard, ainsi que des lignes bienveillantes que son affection a dictées à Ballanche dans la *France catholique.* — Il se réjouit de l'effet produit à Paris par les dernières horreurs qui viennent de s'y commettre ainsi qu'à Lyon.

(Forgues : *Revue contemporaine*, 25 août 1885, p. 207.)

Mai

28 (*La Chênaie*) A Benoît d'Azy (Laveille, 318).

28 — A l'abbé Jean (Blaize, II, 143).

28 — A d'Alzon. Le projet d'établir un séminaire français à Rome lui paraît d'une exécution bien difficile. Il distingue en France trois ordres de personnes : la partie du peuple qui presque partout avec assez de tiédeur accomplit les pratiques religieuses dont elle a l'habitude, le gouvernement qui pour s'assurer la fidélité de cette classe au moyen du clergé le protège matériellement ; enfin la partie active qui se recrute dans la jeunesse intelligente et qui croit le christianisme *mort ou mourant* ou du moins *épuisé sous sa forme actuelle.*

(Grandmaison : *Mois littéraire et pittoresque*, juillet 1901, p. 22.)

31 (—) A Mlle de Lucinière (Forgues, II, 373).

Juin

1 — A la baronne de Vaux. D'Eckstein a un génie historique et critique : « en attendant une parfaite lumière qu'on attendra toujours, il oublie la nécessité d'agir. Il faut donc pousser les hommes à l'action par les pensées qu'ils comprennent et par les sentiments qui les remuent. Il voudrait d abord qu'on les éclairât ; c'est bien, mais jusqu'à quel degré ? » En outre, pour éclairer le peuple, il faut conquérir d'abord la liberté. « L'odieux abus de confiance que s'est permis l'évêque de Rennes ne m'a nullement surpris de sa part. Il y a dans le parti dont il s'est fait le stupide et brutal agent, quelque chose de bas, d'ignoble, de bête et de méchant qui sent plus le bagne que l'église. Ces gens-là m'inspirent tant de répugnance que je ne puis ni lire ce qu'ils écrivent, ni arrêter un moment ma pensée devant eux. Qu'ils mentent, qu'ils injurient, qu'ils intriguent ; je les laisse et les laisserai

faire sans y songer seulement. Tout cela n'est qu'un sale ruisseau que la première ondée balaiera. »

(*Le Contemporain*, 1er mai 1882, p. 776.)

Juin

1 *La Chênaie* A M. de la Gervaisais (Forgues, *lettre suppr.*, II, 376).

1 — A M. de Potter (Forgues, *lettre suppr.*, II, 376).

1 — A Montalembert (Eug. Forgues, 273).

2 — A Béranger. Il voit se retourner contre lui beaucoup d'anciens amis ; mais il lui est doux de se sacrifier pour la défense de l'humanité : « Rien de beau, rien de grand ne se fait sur la terre que par le sacrifice. » Exemple du Christ : « Quelle vie que celle qui commence dans une crèche à Bethléem et finit sur une croix à Jérusalem ! Et puis tout aussitôt, on voit naître cette lutte qui se prolonge de siècle en siècle, de l'intelligence contre la matière, du droit contre la force, des peuples contre leurs oppresseurs. Qui ne serait fier, mon ami, de prendre part à ce brillant combat? et qui songerait à ses blessures dans la joie du triomphe certain que l'on pressent au fond du cœur? » — Il prépare un livre dans lequel il s'adresse à la seule raison et qui pourra contribuer aux progrès de la science sociale. « Quoi qu'en disent quelques-uns, nous marchons manifestement vers une magnifique unité. Espérons donc et prenons courage. Ces espérances d'ailleurs fussent-elles vaines, n'est-ce rien que de travailler pour ses frères, que de s'efforcer d'adoucir leurs maux. Et quand on le désire sincèrement, on y réussit toujours un peu. »

(*Correspondance de Béranger*, II, 171.)

3 — A l'abbé Combalot. La cause des peuples et celle du christianisme sont unies. — En publiant les *Paroles*, Lam. n'a manqué à aucune promesse puisqu'il s'était réservé sa liberté d'action dans l'ordre politique. Il a cessé de remplir ses fonctions ecclésiastiques pour ne pas être à la merci de l'évêque qui le forcerait à s'éloigner en l'interdisant. C'est par suite de difficultés pécuniaires qu'il a rappelé à Combalot qu'il avait des effets entre les mains.

(*Nouvelle Revue internationale*, 1899, 1er semestre, p. 177).

8 — A Montalembert (Eug. Forgues, 278).

8 — A M. de Musigny (Forgues, *lettre suppr.*, II, 379).

8 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 377).

8 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 321).

8 (—) A Mlle de (Lucinière) (Roussel, II, 203).

11 — A Montalembert (Eug. Forgues, 283).

Juin

11 *La Chênaie* A Querret (Roussel, II, 202).

13 — A M. de Marandon de Montyel.
(Forgues, *lettre suppr.*, II, 379).

15 — A M. de Potter (Forgues, *lettre suppr.*, II, 379).

15 — A l'abbé André. Il le remercie de sa sympathie. Les contradictions ne l'étonnent pas. Car il a conscience d'avoir dit la vérité. (*Revue latine*, 25 octobre 1904).

19 — A (Mlle de Trémereuc) (Roussel, II, 104).

20 — A Mme de Salinis. « Je me suis hasardé à une démarche que j'ai crue un devoir, et qui d'ailleurs était devenue absolument indispensable pour fixer ma position... Il paraît que j'ai trouvé assez de sympathie pour qu'on juge prudent de me laisser en repos. » — Les ressources lui ont manqué pour aller en Orient. « Mon cœur est souvent triste, mais mon âme est toujours contente. Les hommes froissent l'un et Dieu console l'autre. »
(Ladoue : *Vie de Mgr de Salinis*, 141.)

23 — A Mlle de Lucinière (Roussel, II, 205).

23 — Au baron d'Eckstein. Egalité des hommes. — Allusions aux *considérations sur le système philosophique de M. de La Mennais*, par Lacordaire. (*Catalogue Bovet*, n° 811.)

23 — A la baronne de Vaux. Il l'exhorte à la patience : « Laissez vos forces si épuisées par la souffrance se renourrir peu à peu avant de les mettre à l'épreuve. » — « L'extrême mobilité d'esprit de M. Lacordaire, l'impuissance où il est de saisir nettement et fortement aucune idée et surtout d'en lier plusieurs entre elles dans une sphère de raison un peu élevée me paraissent être une excuse réelle de ses inconséquences. Je le plains beaucoup; c'est le seul sentiment que ses procédés m'inspirent. Notre ami (d'Eckstein) montre admirablement dans le bel article dont vous me parlez la folie et le danger de renier, au nom du christianisme, l'intelligence humaine, de la réduire à je ne sais quel rôle purement passif qui serait la mort de la science et ferait de l'homme une sorte de pantin, dont le prêtre tiendrait les fils et qu'il remuerait à son gré. »
(*Le Contemporain*, 1er mai 1882, p. 777).

25 — A Montalembert (Eug. Forgues, 287).

28 (—) A Mme X*** (Laveille, 313, note).

28 (—) A d'Alzon. Il espère que les affaires qui le concernent, finiront sans bruit. — Considérations politiques : « les rois sont seuls coupables du mal qui se fait par les rois ». Les peuples « n'agis-

sent pas; ils souffrent et aspirent au terme de leurs souffrances. Quand tous les droits sont violés, il y aurait de la barbarie à rechercher rigoureusement si ceux qu'on dépouille de ces droits, qu'on vole, qu'on emprisonne, qu'on tue arbitrairement, sont tous biens purs, bien édifiants. Qu'est-ce que cela fait à la question, et en quoi leurs fautes devant Dieu diminueraient-elles le crime des autres ? »

(Grandmaison : *Mois littéraire et pittoresque*, juillet 1901, p. 23.)

Juin

28 *La Chênaie* A M. de Coux. Il lui adresse ses vœux à l'occasion de son mariage. — Il ne croit pas à l'esclavage prochain de la classe ouvrière. Après une crise qui ne durera pas plus d'un demi-siècle, le monde trouvera « son nouvel équilibre ». Toute sa frayeur est qu'on ne parvienne à prolonger cette crise. Sa santé n'est pas mauvaise : « ce qui me fatigue le plus c'est l'énorme quantité de lettres qu'il me faut écrire ».

(Charles Périn, *Le modernisme dans l'Eglise*, etc., 19.)

30 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 379).

30 — Au Baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 255).

Juillet

4 (—) A Mme Caignet. Il la remercie de traduire en anglais les *Paroles d'un croyant*. « Je devrai cet honneur que vous me faites à la sympathie qu'inspire à toutes les âmes élevées la cause des faibles, des pauvres, des opprimés, la cause du peuple enfin que j'ai défendue et qui sera la mienne jusqu'à mon dernier soupir. »

(*Catalogue inédit de la maison Charavay*.)

5 — A Montalembert (Eug. Forgues, 291).

5 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 381).

5 (—) A Boré (*Revue britannique*, novembre 1894, p. 55.)

6 — A Montalembert (Eug. Forgues, 295).

9 — A Montalembert (Eug. Forgues, 297).

9 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 322).

9 (—) A Mlle de Trémereuc (Roussel, II, 207).

9 (—) A M. Adrien Benoît. Il croit qu'on ne le tracassera pas à Rome sur les *Paroles d'un croyant*, *Catal. inéd. Charavav.*

11 (—) A M. de Coux. Il regrette de voir s'éloigner de Coux, nommé professeur à l'Université de Louvain. Celle-ci aura sans doute des tendances rétrogrades. — Lamennais a le même idéal que de Coux ; mais il croit qu'il ne faut pas compter sur l'Eglise pour le réaliser et ne pas se préoccuper de ce que deviendra la hiérarchie. Il a la certitude que Rome se taira sur les *Paroles*. Ce livre a un grand succès. L'auteur

en tire bon augure. Citation d'un long passage d'une lettre d'un M. C. qui lui écrit d'Italie. Il vient d'envoyer à la *Revue des Deux-Mondes* un article intitulé : *De l'absolutisme et de la liberté.*

(Charles Périn, *Le modernisme dans l'Eglise*, etc., 21.)

Juillet

12 *La Chênaie* A Montalembert. Continuée les 14 et 15. (Eug. Forgues, 301).

13 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 384).

18 (—) A d'Alzon (Laveille 325, note).

20 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 386).

22 — A Mlle de Trémereuc (Roussel, II, 208).

22 (—) A d'Alzon. Il le remercie des détails qu'il lui donne, et que l'on ne peut malheureusement pas faire connaître. — La persécution commence, « comme vous le verrez par la lettre de l'archevêque de Paris aux curés de son diocèse... J'aurais voulu que l'archevêque se fût mieux souvenu de ce qui s'est passé entre nous, mais il est des circonstances où l'on ne doit pas exiger des hommes qu'ils aient trop de mémoire. » Il a envoyé à la *Revue des Deux-Mondes* son article (*de l'absolutisme* etc.) « que je n'ai pas cru, dit-il, devoir retirer parce qu'il renferme une justification indirecte mais frappante, je crois, de ce qu'on a le plus attaqué dans mon livre, ainsi qu'un développement de mes idées sur la crise sociale dont nous sommes loin encore d'apercevoir le terme. » — Il se sent isolé : « Parlez de ma reconnaissance à ceux qui me veulent quelque bien. » « Quelquefois ce qui se passe me semble un rêve, c'en est un en effet, mais qui pour moi n'aura pas de réveil sur la terre. » — Il a lu avec intérêt un petit écrit intitulé : *Medicina simplex.* — Ces mots soulignés terminent la lettre : « *Je n'ai point écrit au P. ni avant ni après la publication de mon livre.* »

(Grandmaison, *Mois littéraire et pittoresque*, juillet 1901, p. 24.)

22 (—) A la baronne de Vaux. « Je ferai tout au monde pour garder un strict silence qu'on fera tout au monde pour me forcer de rompre. » « On sera interrogé dans le tribunal de la Pénitence sur les *Paroles d'un croyant*. Point d'absolution pour ceux qui ne croiront pas ce livre détestable, impie, scandaleux, comme ils croient aux symboles des Apôtres ; le tout parce que l'Autriche craint d'être troublée dans la possession de l'Italie, et la Russie dans celle de la Pologne. Pauvre conscience des catholiques, à quelles épreuves on la soumet pourtant ! et comme on s'y prend bien pour ramener à la religion ceux qui ont le malheur de ne pas croire ! Ceci entre nous, je vous prie, car de ma douleur même on me ferait un nouveau crime. » « On croirait

être arrivé aux jours qui seront abrégés à cause des élus. Prions, et de toute notre âme, pour qu'ils soient abrégés en effet. Il y aurait, s'ils devaient durer, trop d'âmes qui succomberaient. »

(*Le Contemporain*, 1er mai 1882, p. 778.)

Juillet

24 (*La Chênaie*) A Mgr l'Evêque de Rennes (Forgues, II, 389).

26 — A Béranger (Forgues, II, 390).

26 — A Montalembert (Eug. Forgues, 307).

27 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 324).

27 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 392).

27 — A Montalembert (Eug. Forgues, 310).

28 — A Grégoire et Collombet (*Inédite*).

30 — A Sainte-Beuve. Il vient de lire *Volupté*. D'autres lui parleront des mérites littéraires de cet ouvrage : « Ils loueront surtout, je crois, la vérité et la délicatesse d'observation, l'analyse quelquefois un peu trop déliée des sentiments les plus intimes et les plus secrets du cœur, de leurs nuances les plus fugitives, l'art infini avec lequel vous poursuivez dans toutes ses fuites et découvrez dans toutes ses retraites pour le forcer de se regarder lui-même et de se voir tel qu'il est, ce sujet merveilleusement vain, divers et ondoyant que Montaigne avait entrepris de feindre. Ils admireront aussi ce style si souple et si riche, cette connaissance si profonde du tour de la phrase, de l'harmonie et, pour ainsi parler, des mystères de notre belle langue qui devient vôtre, tant elle vous semble propre. Pour moi, je ne veux vous entretenir que de l'effet moral. Il est tel à mon avis que le plus rigide censeur ne trouverait pas un reproche à vous faire. » Sainte-Beuve met en garde la jeunesse contre la grande tentation de volupté, « et puis l'on sent, surtout dans le second volume, comme une bonne odeur de christianisme qui rafraîchit l'âme et la ranime. Le pauvre voyageur épuisé, qui serait peut-être mort sur le chemin, reprend des forces, en apprenant que là, tout près, il est un toit où le plus pur amour lui prépare une tendre hospitalité, où fatigué de la route il trouvera du repos et un doux sommeil. De telles pages sont une œuvre de charité, une œuvre de chrétien. Il y a quelques endroits, un surtout, que j'ai pris comme une leçon, comme un avertissement de frère que vous me donniez personnellement, et je vous en remercie. Nous avons tous si grand besoin d'être avertis ! Nous glissons si aisément et si vite et si loin sur la pente de notre caractère ! Il est sûr qu'il y a dans le mien une certaine impétuosité opiniâtre et blâmable que je ne me suis pas assez appliqué à réprimer, que mes idées me préoccupent trop, que je les pousse en avant

avec trop d'ardeur. Je ferai, mon ami, tous mes efforts pour que vos bons et sages conseils dont je vous remercie encore une fois, ne soient pas entièrement perdus. » — Il n'approuve pas une sorte de fatalisme que professe le personnage principal.

(Forgues : *Revue contemporaine*, 25 août 1885, p. 508.)

Août

1 (*La Chênaie*) A l'abbé Jean. Il lui envoie les planches du Tableau de Paris de Saint-Victor et Silvio Pellico pour qu'on relie ces volumes.

(Duine : *Revue de Bretagne*, mars 1905.)

2 (—) A Mlle de Lucinière (Forgues, II, 394).

3 — A Montalembert (Eug. Forgues, 313).

5 — A Montalembert (Eug. Forgues, 317).

5 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 327).

6 — A M. de Coux. Citations de deux lettres qu'il a reçues de Rome. La dernière encyclique n'a produit nul effet. Il ne croit pas que la Papauté se relève. Une sorte de force obscure pousse les hommes sans qu'ils en aient conscience. « Ainsi va le monde, soumis sans que la liberté de l'homme en soit altérée, à des lois qui ne lui permettent pas plus qu'aux planètes de s'éloigner de l'orbite que lui assigne immuablement l'ordre universel. »

(Charles Périn, *Le modernisme dans l'Eglise*, etc., 26.)

7 — A Montalembert (Eug. Forgues, 321).

8 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 260).

9 — Au marquis de Gervaisais... « Sauf le jugement trop favorable que vous portez de moi, je ne trouve rien que de très vrai dans l'écrit que vous m'avez envoyé et dont il serait bien désirable que les hommes de notre temps se pénétrassent. Je réclame seulement contre un ou deux endroits où vous paraissez croire que je me suis laissé entraîner à des sentiments de vengeance. Je puis affirmer, en toute vérité, que de pareils sentiments ne sont jamais entrés dans mon cœur. A de grands crimes et à de grands désordres, j'ai annoncé de grandes punitions ; et je ne suis pas en cela plus coupable que Noé, qu'on n'accuse probablement pas d'avoir souhaité et provoqué le déluge. » (De la Gervaisais, *Deux lettres à l'auteur des « Paroles d'un croyant »*, Paris, 1834 [hors terte]).

10 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 396).

10 — A d'Alzon. La Papauté a perdu son autorité morale : « Dans le clergé et ce qui se rattache au clergé, les uns se taisent et gardent leurs opinions, les autres se servent de la parole pontificale pour leurs fins particulières, sans y croire le moins du monde. Nulle

part, il n'y a de foi en elle ; nulle part, l'ombre de sympathie. » Dans le reste de la société, indifférence absolue à l'égard de Rome. Il parle de son article (*de l'absolutisme et de la liberté*). L'archevêque de Paris a retiré à M. Freyre la direction du petit séminaire de Saint-Nicolas. — *L'univers religieux* est beaucoup lu dans le clergé.

(Grandmaison : *Mois littéraire et pittoresque*, juillet 1901, p. 26.)

Août

(10) (*La Chênaie*) A l'abbé Jean (Blaize, II, 145) — dimanche — (août)

11 — A M. de Coux. Il affirme toujours la profonde confiance qu'il a dans l'avenir. — « Tout le midi et l'ouest de l'Europe seront républicanisés avant vingt ans. » — « Le dernier jugement de la Cour de cassation dans l'affaire du *National* est une des plus fortes atteintes qu'on ait depuis longtemps portée (*sic*) aux droits de la presse' et un indice nouveau des projets du gouvernement qui tend à établir le pouvoir militaire sur les débris de toutes les libertés. » La Chambre le seconderait si « dans sa rage de servitude » elle ne faisait pas qu'« avancer l'heure de la catastrophe. » Jugement sur Thiers : « Cet homme est un des types de son temps, une pyramide de boue élevée à la gloire du Pharaon du juste-milieu. » — Il espère voir de Coux aux vacances prochaines. (Charles Périn, *Le modernisme dans l'Eglise*, 29.)

11 — A Grégoire et Collombet (*Inédite*).

20 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 398).

21 — A Lizt (*Revue des Autographes*, octobre 1895).

25 — A Montalembert (Eug. Forgues, 325).

26 — A M. de Potter (Forgues, *lettr. suppr.*, II, 400).

28 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 400).

30 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 332).

30 — A la baronne de Vaux. Les théologiens de Rome regardent l'Encyclique *Mirari vos* « comme l'expression de la pensée personnelle du Pape, et voilà tout ». Au cas où elle ne trouverait pas un confesseur qui ne la « tracasse point par des exigences ou des questions indiscrètes », il lui indique M. Lafayolle qui « unit à un bon esprit de la douceur et un caractère ferme ».

(*Le Contemporain*, 1er mai 1882, p. 780.)

31 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 263).

Septembre

1 — A l'abbé Jean (Blaize, II, 144).

3 (—) A d'Alzon...« Deux choses surtout me frappent en ce moment ; un mouvement religieux presque universel et une répugnance qui ne l'est guère moins pour le catholicisme. » Relativement

au dogme, il règne chez les catholiques une grande confusion : « Je défie aujourd'hui qui que ce soit de parler des choses de religion en un sens quelconque sans être aussitôt accusé et de bonne foi par quelqu'un d'attaquer la doctrine catholique. Que faire donc ? Garder le silence sur ces matières, et c'est le parti que j'ai pris. Mais si vous parlez de politique, de science, de philosophie, pour peu qu'on ait une opinion différente de la vôtre, on vous dit encore que le Pape le défend, que vous violez ses ordres, que vous êtes en révolte contre lui, de sorte que toute pensée, tout acte de l'esprit est actuellement interdit aux catholiques, sous peine d'être déclarés convaincus de ne l'être pas. Comment donc s'étonner que les hommes, incapables de supporter un joug que leur nature repousse, s'enfoncent dans d'autres voies et cherchent pour ainsi dire de s'unir à Dieu sans cesser d'être hommes. » Le catholicisme impose aux peuples de se soumettre à la tyrannie qui les opprime. La foi d'un fidèle éclairé n'en est pas ébranlée. « Mais en est-il ainsi des masses ? De plus, ce que le catholique que je suppose se dira à soi-même pour demeurer ferme dans ses principes religieux, il ne lui sera certes pas permis de le dire à d'autres, et il ne pourrait même pas le dire sans une espèce de contradiction, puisqu'il paraîtrait se mettre par là en opposition avec l'autorité à laquelle il doit subordonner toutes ses pensées et tous ses actes en tant que catholique. » — « Il y a quelque chose de vrai dans votre comparaison des barbares. Elle ne me paraît cependant pas juste en tout, car, à le prendre tel qu'on le présente, le droit social qu'on s'efforce d'établir est certainement plus juste et plus pur que celui auquel on veut le substituer. »

(Grandmaison : *Mois littéraire et pittoresque*, juillet, 1901, p. 27.)

Septembre

6 *La Chênaie* Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 265).

6 — A X*** S'étant déjà engagé avec un éditeur pour la publication de ses œuvres complètes, il ne peut traiter avec un autre. (V. Giraud : *Revue latine*, 25 septembre 1904.)

9 — A M. Lerminier. Il le remercie du bel article dans lequel Lerminier l'a défendu contre ceux « qui ne voient l'ordre que dans l'oppression de paix que dans l'abrutissement, d'espérance que dans le despotisme et tressaillent de joie en prophétisant à leurs frères affaissés une servitude éternelle. Heureusement leur voix, semblable au sourd bruissement des tombeaux, est sans retentissement et sans puissance dans les régions de la vie, dans le monde qui pressent l'avenir magnifique que Dieu prépare au genre humain. Je crois comme vous, monsieur, que « la grande mission du siècle est d'unir la religion et la phi-

losophie, « la science et la foi », et de rétablir ainsi l'équilibre entre deux éléments primitifs et également indestructibles qui constituent l'homme. » Mais Lerminier l'a peiné en disant de lui des choses inexactes. « Je n'ai point rompu avec l'Eglise, je n'ai point imité Luther et je ne l'imiterai point, persuadé que je suis que les schismes ne font que du mal et que ce n'est pas en se séparant, en ébranlant jusque dans sa base le principe même de foi qu'on peut rétablir l'unité de foi. Hors du catholicisme, expression la plus complète des traditions du genre humain, dans ce qui n'est pas la science, je ne vois rien qui ressemble à a une religion. Je reste donc catholique pour rester religieux, pour conserver, en ce qui dépend de moi, cet élément impérissable de la nature humaine, mais en même temps je ne m'associe point au système politique des chefs du catholicisme, je le combats au contraire de tout mon pouvoir, parce que j'ai aussi des devoirs rigoureux envers l'humanité et que je ne reconnais point la cause de Dieu dans celle de l'ignorance. »

(*Intermédiaire des chercheurs et curieux*, XVII, 748).

Septembre

10 *La Chênaie* A Montalembert (Eug. Forgues, 328).

22 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 403).

Octobre

2 — A Montalembert (Eug. Forgues, 332).

2 — A la baronne de Vaux. « Il y a très longtemps que je pressais Renduel de publier une édition populaire (*des Paroles d'un croyant*). Ainsi celle qui paraît n'a pas été faite contre mon gré. Pourquoi le pauvre peuple ne serait-il pas convié aussi au banquet d'espérance qui adoucit le présent par une vue anticipée de l'avenir?... Le vrai peuple ignorant, déguenillé, vivant chaque jour du travail de chaque jour, est encore la portion la plus saine de la société... Ses vices, on les lui donne, ses vertus n'appartiennent qu'à lui. » Rien ne détournera Lamennais : « Il y a un but devant moi ; j'y marcherai sans hésiter sans dévier, tant que j'aurai de force. »

(*Le Contemporain* ; 1er mai 1882, p. 781.)

6 — A M. de Coux. Il espère que de Coux en Belgique pourra achever son « bel ouvrage.» — « Je suis, comme vous, fort aise que l'Université libre établisse avec la vôtre une rivalité d'enseignement. Elles ne peuvent qu'y gagner toutes deux. » — « N'étaient les amis dont je suis séparé, je ne sache pas ce que je pourrais désirer au delà de ce que j'y trouve. Depuis cinquante-deux ans, je n'ai pas le souvenir d'avoir été si tranquille, si content et si heureux. J'ai presque honte de

vous l'avouer en voyant combien cet état est le vôtre. » Il affirme encore une fois son invincible optimisme.

(Charles Périn : *Le modernisme dans l'Eglise*, etc., 31.)

Octobre

6 *La Chênaie* A Mlle de Lucinière (Forgues, II, 405).

6 — A Ballanche. « Je suis catholique et je veux l'être sans que cela m'oblige à adopter (la ligne) suivie par les hommes de la hiérarchie ni en général leurs opinions en ce qui ne touche pas la foi. »

(D'Haussonville : *C.-A. Sainte-Beuve*, 1875, p. 117).

8 — A l'abbé Jean (2 lettres) (Roussel, II, 233 et 234).

8 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 406).

14 — A Montalembert (Eug. Forgues, 335).

14 — A la baronne de Vaux. Il la rassure au sujet du choléra dont on exagère les ravages. — Le musicien Liszt a passé trois semaines auprès de lui. — Il vient de faire un petit séjour chez sa sœur.

(*Le Contemporain*, 1er mai 1882, p. 782).

17 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 269).

Novembre

2 — A Mgr Mathias évêque de Saint Brieuc. (Forgues, II, 409).

5 — A Mlle de Lucinière (Forgues, II, 411).

6 — A M. de Potter (Forgues, *lettre supp.*, II, 412).

6 A la baronne de Vaux. On décachette ses lettres. — « A force d'intrigues et de méchancetés, mes ennemis sont parvenus à faire de moi l'homme le plus heureux de France... Je dois d'immenses grâces à la Providence qui m'a éclairé sur ce que j'avais à faire dans des circonstances si délicates, où j'ai dû me résoudre seul et contre l'opinion de tous ceux qu'on appelle les amis. Je me trompe beaucoup, ou ils verront qu'ils se trompaient et que le parti que j'ai pris était le seul à prendre...»

(*Le Contemporain*, 1er mai 1882, p. 783.)

7 (—) A Benoît d'Azy (Laveille, 324).

17 — A la baronne de Vaux. Il expose ses vues relatives à une œuvre sociale d'éducation populaire. — « Vous ne doutez pas de la joie que j'aurais à vous recevoir à La Chênaie. Je ne sais pourtant pas encore si je ne serai point, pour vous surtout, forcé de me priver de ce plaisir, à cause de certaines particularités relatives au pays et à la position que j'ai été obligé d'y prendre, afin de m'affranchir des persécutions qui auraient pu m'y atteindre et me chasser du seul asile que j'aie sur la terre. » — Un jeune homme qu'il a auprès de lui de-

puis sept ans et le neveu de celui-ci ne trouvent pas un prêtre qui veuille les confesser.

(*Le Contemporain*, 1er mai 1882, p. 784).

Novembre

22 *La Chênaie* A Montalembert (Eug. Forgues, 338).
23 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 272).
27 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 412).
30 — A Querret (Roussel, II, 241).

Décembre

? (—) A Querret (court billet) (Roussel, II, 242).
4 — A Montalembert (Eug. Forgues, 340).
10 — A M. de Potter (Forgues, II, *lettre suppr.*, II, 417).
10 (—) A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 414).
15 — A Benoît d'Azy (Laveille, 337).
16 — A Boré (*Revue britannique*, novembre 1894, p. 56).
23 — A l'abbé Dagatte. Il se dit souffrant.
(*Catal. inédit de la maison Charavay.*)
24 — A M. d'Asfeld à Rennes. Bien que ses lettres soient ouvertes à la poste, il ne croit pas qu'on ait supprimé celle qu'il lui a adressée le 22 pour lui exprimer le plaisir qu'il aurait à le voir à La Chênaie. (*L'Amateur d'Autographes*, juin-juillet 1876, p. 101.)
27 — A Montalembert (Eug. Forgues, 342).
29 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 274).
31 — A Boré (*Revue britannique*, novembre 1894, p. 57).

1835

(Mois ?)

? ? A M. de la Villéon.
(Roussel, *L'Hermine*, 20 septembre 1905, p. 181).
? ? A M. Astier (*Catal. inédit Charavay*).
? ? A M. Huard (*Catal. inédit Charavay*).
? ? A M. d'Asfeld. « Je vous prie de faire savoir à vos amis de Bazas que je ne suis point éligible et que, le fussé-je, je n'accepterais pas en ce moment la députation. »
(*L'Amateur d'Autographes*, juin-juillet 1876, p. 101.)

Janvier

3 — A la baronne de Vaux. Il a été incapable de travailler durant trois semaines. Amélioration marquée, dans l'opinion publique. Le nouvel effort des gouvernements en faveur de l'absolutisme provoque « une réaction dont les suites sont incalculables. D'ici

à peu d'années, on verra d'étranges événements. Ce ne sera pas cette fois la France seule, mais l'Europe entière qui s'ébranlera jusqu'en ses fondements. »

(*Le Contemporain*, 1er mai 1882, p. 786).

Janvier

21 *La Chênaie* A M. de Potter (Forgues, *lettre supp.*, II, 417).

21 (—) A M. Adrien Benoît. Il refuse de collaborer à la *France départementale*. Ses rapports avec Journet et Béranger.

(*Catalogue inédit de la maison Charavay*).

23 — A Mlle de Lucinière (Forgues, II, 417).

23 — A Boré (*Revue britannique*, novembre 1894, p. 59).

25 — A M. Renduel. Il n'est pas libre de traiter avec lui pour l'édition complète de ses œuvres car son beau-frère auquel il a cédé la propriété de ses ouvrages s'est entendu avec Daubrée. Il voudrait coopérer non à une *Revue* mais à un journal quotidien par lequel on pourrait « exercer une action puissante ».

(Jullien : *Le romantisme et l'éditeur Renduel*, p. 147).

28 — A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 418).

28 — A Boré (*Revue britannique*, novembre 1894, p. 60).

31 (—) A Boré (*Revue britannique*, novembre 1894, p. 62).

Février

5 — A Montalembert (Eug. Forgues, 345).

12 — A Benoît d'Azy (Laveille, 338).

19 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 421).

22 — A Montalembert (Eug. Forgues, 349).

24 — A Sainte-Beuve. S'il n'avait de fortes raisons de rester à la campagne, il courrait à Paris voir ses amis. Il espère que son histoire de Port-Royal avance. « Vous vengez des hommes de grande vertu et de grand talent des injustices de M. de Maistre, qui les a sacrifiés aux jésuites si au-dessous d'eux à tous égards. Ceux-ci n'ont, que je sache, qu'un seul écrivain, et encore de second ordre, à citer : Bourdaloue. Le caractère de leurs auteurs, je dis des plus loués, c'est le vide et le bel esprit de collège. Sans parler de Pascal, qu'est-ce que ces gens-là auprès d'Arnaud, de Nicole et de tant d'autres moins connus et que vous ferez connaître ? » — Il a été souffrant durant six semaines. — Vœux pour le succès de Ballanche, candidat à l'Académie.

(Forgues : *Revue contemporaine*, 25 août 1885, p. 511).

28 — A Benoît d'Azy (Laveille, 340).

28 — A Montalembert (Eug. Forgues, 352).

28 — A Boré (*Revue britannique*, novembre 1894, p. 63).

Février

28 *La Chênaie* Au baron d'Eckstein. ...« J'ai l'intime persuasion qu'il se prépare une révolution intellectuelle, qui coïncidera avec la révolution sociale que tout le monde attend et qui déterminera le caractère de l'organisation future. » Comme il craint le schisme il garde une grande réserve en matière religieuse. « Dans la politique au contraire, je pousse en avant, parce que la société me semble acculée avec beaucoup d'art par le despotisme dans une espèce de cul-de-sac d'où elle ne sortira qu'à l'aide d'un puissant effort. » — « Je ne suis pas assez fou pour me permettre quoi que ce soit de parfait sur la terre. Cependant, l'imperfection de notre nature subsistant toujours ainsi que les conséquences qu'elle entraîne, je crois à un progrès continuel qui se manifeste par l'avancement dans la liberté. » Tous les progrès accomplis durant une certaine période par une société se résument dans un grand homme. — Comparaison de Grégoire VII et d'Innocent III. Le premier a « quelque chose d'expansif » et de « profondément senti ». « Il y avait de l'homme dans cet homme. » Au contraire, « Innocent III ne vous paraît-il pas trop légiste ? » Témoignages d'amitié : « La mienne vous est acquise à jamais. » — On a critiqué l'amertume de certaines lignes qu'il vient d'écrire : « C'est que je craignais qu'une certaine classe de lecteurs ne se trompât sur le fond des choses et de ma pensée, si elle n'était en quelque sorte avertie par quelques expressions auxquelles elle ne pût se méprendre. »

(*Catalogue Morrison*, III, 57.)

Mars

7 — A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 423).

7 — A M. de Potter (Forgues, *lettre supp.*, II, 425).

7 — A la baronne de Vaux. Parlant de sa santé ébranlée: « Je résiste, dit-il, mais comme le roseau, en pliant. Au moment où je vous écris, il pleut, il vente, il tonne, nous payons les beaux jours du mois dernier. N'est-ce pas là une image bien naturelle de notre autre vie: de cette vie de l'âme si troublée aussi, si pleine d'agitations, de bourrasques et de misères ? Du fond de ma solitude, j'examine le cours des idées, et il me semble qu'elles font chaque jour un progrès remarquable. Les esprits s'élèvent, les pensées s'épurent, parce qu'au-dessus de la masse égoïste et corrompue qui gouverne ou trafique, s'opère un merveilleux développement d'amour. Ne croyez-vous pas que l'humanité le sort du faible, du pauvre, de ceux que la société condamnait à un abaissement et à des souffrances éternelles, préoccupe aujourd'hui tous les esprits, et que chacun, selon ses lumières, n'est occupé que de cher-

cher un remède à des maux qui jadis ne trouvaient pas même de pitié?» — Il croit le progrès possible. « Si c'est là une illusion, comme quelques-uns le prétendent, je demande à Dieu de me la conserver, et je la placerai encore près de mon cœur en descendant dans la tombe. »

(*Le Comtemporain*, 1er mai 1885, p. 787.)

Mars

9 *La Chénaie* A Montalembert (Eug. Forgues, 354).

14 — A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 425).

15 — A Montalembert (Eug. Forgues. 356).

16 — A la baronne de Vaux. De vives douleurs à l'épigastre l'empêchent de travailler. — Jugement sur Berryer : Les idées « sont trop pour lui un jeu de cartes qui se prête passivement à tous les genres de combinaison. Il n'y a point de vérité pour l'avocat, et il est, par nature et par habitude, avocat au suprême degré ». — Il serait heureux de la recevoir, mais elle ne trouverait sous son toit breton que bien peu de confort. Il condamne la nombreuse et sotte race des constitutionnels : « Je vois plus d'ambition encore que d'erreur, plus de cupidité que de bêtise dans l'affaire de tous ces gens-là. Ce que j'aime particulièrement dans les républicains, c'est que ceux-là ont de fortes convictions et un admirable dévouement; ils savent mourir, et plus encore, ils savent souffrir, et souffrir longtemps sans se rebuter jamais. Ne fût-ce qu'à cause de cela, l'avenir est à eux. Puissent-ils le faire digne de leur sacrifice ! alors il sera beau...»

(*Le Contemporain*, 1er mai 1882, p. 788.)

21 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 276).

21 — A Boré (*Revue britannique*, novembre 1894, p. 65).

30 — A l'abbé Thiébault. Il le remercie de sa sympathie et déclare que sa conscience est en repos.

(L. Maréchal : *Revue du Monde catholique*, 15 déc. 1904, p. 764.)

Avril

5 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 427).

8 — A Mlle Angélique de Trémereuc (Forgues, II, 430).

8 — A Montalembert (Eug. Forgues, 361).

10 — A M. de Potter (Forgues, *lettre suppr.*, II, 431).

10 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 280).

11 — Au comité de défense des accusés d'avril. (Forgues, II, 432).

24 ? A la baronne Champy (Forgues, *lettre suppr.*, II, 431).

27 ? A la baronne Champy (Forgues, *lettre suppr.*, II, 431).

Mai

4 *Paris* A Marion (Villerabel, 104).

13 — A M. Francesco Ferragni. Lamennais le remercie de la sympathie qu'il lui témoigne. Le temps approche où les hommes s'aimeront comme les premiers chrétiens. Il a lu avec plaisir la belle traduction que Ferragni a faite de son hymne à la Pologne.

(*Nozze Dejob Citoleux*, p. 14.)

18 — A Marion (Villerabel, 105).

21 — A Marion (Villerabel, 106).

24 — A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 432).

25 (—) Au baron d'Eckstein. Il ne partage pas le pessimisme de celui-ci... « L'humanité a avancé, car elle a ses lois qui dominent toutes les erreurs et toutes les passions, et Dieu lui-même la guide vers le but qu'il lui a marqué et qu'elle atteindra, malgré les forces perturbatrices qui tendent incessamment à l'en détourner. Je ne m'effraye donc point des obstacles quels qu'ils soient. Je ne cherche même pas à sonder trop curieusement les obscures profondeurs en face desquelles nous sommes placés, mais j'y entre avec une pleine foi, parce qu'aujourd'hui, toute autre route étant fermée à la race humaine, la Providence a caché là des mystères de vie. Il ne nous est pas ordonné de comprendre, mais il nous est commandé d'agir... »

(V. Giraud : *Revue Latine*, 25 septembre 1904.)

Juin

19 *La Chênaie* A Montalembert (Eug. Forgues, 366).

30 — A la baronne de Vaux. Il se plaint de la mauvaise saison. « Aussi, ne me suis-je pas désenrhumé depuis mon retour. J'ai la tête continuellement prise et cela me contrarie à cause du travail que je voudrais avancer et qui est en retard. Au reste, je ne pourrais rien publier avant la fin du procès ; et Dieu sait quand il finira. » Acceptons la vie « telle qu'elle est, et attendons en paix un meilleur monde, sans croire à la fin prochaine de celui-ci ; à peine commence-t-il ».

(*Le Contemporain*, mai 1882, p. 790.)

Juillet

16 — A. Boré (*Revue britannique*, novembre 1894, p. 69).

16 — A M. Hund. Il le remercie de l'envoi de ses vers. — « Notre mission à tous est de ramener le monde à cette source sacrée de tout ce qui est beau et de tout ce qui est bien. »

(*L'Amateur d'Autographes*, juin-juillet 1876, p. 101.)

28 — A M. Flatters. Il parle de la traduction du *Paradis*

Perdu, ouvrage pour lequel il a été prié de faire une introduction.
(*L'Amateur d'Autographes*, juin-juillet 1876, p. 101.)

Juillet
29 *La Chênaie* A Montalembert (Eug. Forgues, 368).
Août
1 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 434).
1 — A M. de Potter (Forgues, *lettre suppr.*, II, 437).
3 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 282).
3 — A la baronne Champy (Forgues, *lettre suppr.*, II, 437).
10 — A Benoît d'Azy (Laveille, 342).
10 — A Adrien Benoît, avocat à Paris. Attentat de Fieschi contre Louis-Philippe : « L'assassinat est, grâce à Dieu, si peu dans nos mœurs qu'en accuser un parti quelconque est une immense (?) folie ou une perversité atroce. » (*Catalogue Bovet*, n° 812.)
22 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 437).
22 — A Montalembert (Eug. Forgues, 371).
23 — A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 439).
Septembre
14 — A la baronne de Vaux... « Le travail (1), dont je me suis occupé en arrivant, ne saurait paraître maintenant. En attendant qu'il puisse être publié, j'ai cru pouvoir me rendre éditeur d'un petit ouvrage du XVI[e] siècle, dont vous ne tarderez pas, je pense, à voir l'annonce dans les journaux. »
(*Le Contemporain*, 1[er] mai 1882, p. 791.)
26 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 285.)
27 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 440).
Octobre
6 — A Montalembert (Eug. Forgues, 374).
8 — A la baronne de Vaux (Forgues, *l. supp.*, II, 441).
13 — A la baronne de Vaux. Billet accréditant auprès de celle-ci M. Ralan qui lui porte la liste des « pauvres amnistiés » de l'émeute de la rue Transnonain.
(*Le Contemporain*, 1[er] mai 1882, p. 791.)
18 — A M. de Potter (Forgues, *lettre suppr.*, II, 443).
18 (—) A Daniel O'Connell (Forgues, II, 442).
18 — A la baronne de Vaux. Il lui recommande son neveu Blaize. Il se plaint des indiscrétions de la poste dues à « l'infâme régime sous lequel nous vivons ». « La France qui le souffre donne un spectacle

(1) Probablement les *Affaires de Rome*.

de lâcheté bien dégoûtante. On en doit rendre grâces surtout à la nouvelle aristocratie, à cette aristocratie, sotte, grossière, avide, toute gonflée d'un orgueil bouffon ; qui a tous les vices de l'ancienne, quelques-uns de plus même, et pas une de ses qualités... »

(*Le Contemporain*, 1er mai 1882, p. 792.)

Octobre

19 *La Chênaie* A M. de Potter (Forgues, *lettre suppr.*, II, 443).

26 — A Benoît d'Azy (Laveille, 344).

26 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 443).

Novembre

2 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 290).

8 — A la baronne de Vaux. Allusion aux procès où celle-ci est engagée. « Mon neveu vous remettra le petit ouvrage de la Boëtie que j'ai fait réimprimer. Il est réellemeut curieux. Vous ne trouverez pas que j'ai usé de trop de ménagements dans la préface... »

(*Le Contemporain*, 1er mai 1882, p. 793.)

12 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 446).

12 — A Montalembert (Eug. Forgues, 376).

13 — A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 448).

13 — A M. de Potter (Forgues, *lettre suppr.*, II, 449).

Décembre

5 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 450).

6 — A Ballanche. Il convient avec lui que l'Eglise doit suffire à tout ; mais « on a eu longtemps une manière de concevoir les choses qu'il est bien difficile de changer surtout lorsqu'on craindrait, et avec raison peut-être, d'ébranler les bases mêmes de l'institution dont l'autorité régulatrice des croyances n'admet pas l'interprétation progressive. Sous ce rapport, je ne vois pas comment pourrait s'opérer cette fusion de la foi définie et de la science que vous appelez de vos vœux. Même différence quant au droit social que l'humanité enfante aujourd'hui si péniblement. On est allé si loin en sens contraire ; on s'est engagé si imprudemment et si solennellement que revenir sur ses pas offrirait un danger presque égal à celui de persévérer dans la voie où l'on marche. L'avenir, au reste, et un avenir qui ne saurait être très éloigné, résoudra cette question pour moi fort obscure ».

(D'Haussonville : *C.-A. Sainte-Beuve*, 1875, p. 119.)

10 — A Boré (*Revue britannique*, novembre 1894, p. 170).

12 — A la baronne de Vaux... « Notre climat que, je ne sais pourquoi, nous vantons tant, n'est assurément pas celui que je choisirais si j'avais à renaître. Aussi, de toutes manières, je suis assez

dégoûté de l'Europe, espèce de marais, peuplé de grenouilles, qui, après avoir bien coassé, contentes d'elles-mêmes, se laissent avaler une à une par le premier héron venu, et plus il en avale, plus elles le respectent et l'admirent. Jeune et riche, je m'en irais en Orient chercher un ciel plus doux et des hommes moins sots et moins vils. » « On m'écrit de Rome des choses bien curieuses, je dirais bien affligeantes si le mal ne pouvait sortir d'ailleurs que de l'excès du mal... Les jésuites paraissent seuls à l'aise dans cette boue. »

(*Le Contemporain*, 1er mai 1882, p. 794.)

Décembre

17 *La Chênaie* A Montalembert (Eug. Forgues, 377).

17 — A M. Ch. Lagrange, détenu à Clairvaux. Il le plaint de sa captivité et se réjouit de l'effet qu'elle produira. Il craint que sa lettre ne lui parvienne pas. Il désire avoir de ses nouvelles et ainsi que de sa sœur « pour qui je conserve une bien profonde et tendre admiration ». (*La Volonté*, 14 novembre 1898.)

20 — A. Boré (*Revue britannique*, novembre 1894, p. 71).

22 — Au baron de Vitrolles (Forgues, *lettre suppr.*, II, 451).

23 — A M. de Potter (Forgues, *lettre suppr.*, II, 451).

26 — A la comtesse de Senfft (Forgues, II, 451).

29 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 453).

1836

(Mois ?)

? *La Chênaie* A M. Ange Blaize, fils (Blaize, II, 148).

Janvier

4 — A Mme Dudevant.
(Forgues, *lettre suppr.*, II, 454.)

6 — A. Boré (*Revue britannique*, novembre 1894, p. 72).

8 — A M. Adrien Benoît. Il le félicite sur la naissance d'un enfant (*Inédite*).

16 — A M. de Potter (Forgues, *lettre suppr.*, II, 454).

20 — A la baronne de Vaux. Il condamne cette « race abâtardie, sans courage, sans foi, sans charité, que la hache honorerait trop et qui ne mérite d'être gouvernée que par le bâton. » Son entrevue avec Bruté qui, « depuis vingt ans..., n'avait cessé de blâmer tout ce que j'avais fait et écrit presque sans exception ; et je savais d'ailleurs qu'à une absence absolue de raison, il joignait un caractère ardent jusqu'au fanatisme. Je le reçois de mon mieux pendant la demi-journée qu'il passe chez moi. Une heure à peu près avant son départ, nous

eûmes une conversation particulière que j'avais évitée jusque-là. Il me parla de mes affaires ; je lui dis que je ne voulais pas m'expliquer là-dessus. Seulement, à propos des encycliques, j'ajoutai qu'à tort ou à raison, mais, selon ma conviction sincère, qu'il ne dépendait pas de moi de changer, je ne concevais pas l'autorité de Rome et de l'Eglise de la même manière que lui. Là-dessus et sans autre transition, il me déclare que j'étais et devais être sceptique comme Hume. Je lui dis qu'il pouvait bien penser que je raisonnais mal, mais que, quant au fait de ma foi même, il était impossible qu'il me persuadât que je ne croyais pas ce que je croyais. Il insista, affirmant toujours qu'à la vérité je croyais croire, mais que je ne croyais pas réellement. Il ne fut ni de près ni de loin question entre nous de la divinité de J.-C. De retour à Rennes, il m'écrivit qu'il se croyait obligé en conscience de me contredire partout, autant qu'il le pourrait. Il n'y a pas manqué... Au reste, je dois rendre justice à ses qualités personnelles, à sa vertu, à sa bonne foi qui ne sont pas douteuses à mes yeux. »

(*Le Contemporain*, 1er mai 1882, p. 795.)

Janvier

22 *La Chênaie* Marquis de Coriolis (Forgues, II, 455).

22 — Au baron de Vitrolles (Forgues, *l. suppr.*, II, 456).

Février

4 — A Mgr Bruté (Forgues, II, 456, Laveille, 350).

4 — A M. de Potter (Blaize, II, 146).

4 — A Montalembert (Eug. Forgues, 381).

6 — A Mlle Angélique de Trémereuc (Forgues, II, 459).

6 — A M. de Potter (Forgues, *lettre suppr.*, II, 461).

8 — A la baronne de Vaux. Misères du temps. « Comme rien n'annonce un changement prochain dans l'opinion publique, la France peut, je crois, se faire apporter son bonnet de nuit au milieu de cette fange. » — Il n'est pas légitimiste : « Selon moi, le pouvoir est une fonction et non pas une propriété ; je ne conçois donc pas qu'il soit transmissible par héritage. » — Mention du *Jocelyn* de Lamartine qu'il n'a pas encore lu. Il parle de d'Eckstein en termes affectueux.

(*Le Contemporain*, 1er mai 1882, p. 797.)

9 — A Boré (*Revue britannique*, novembre 1894, p. 75).

10 — A Grégoire et Collombet (*Inédite*).

14 — A Montalembert (Eug. Forgues, 385).

15 — A Benoît d'Azy (Laveille, 347.)

26 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 461).

26 — A l'abbé Vuarin. Le ton est affectueux, mais Lam.

évite de s'expliquer sur son attitude religieuse. Allusion au deuil du comte de Senfft.

(V. Giraud, *Revue des Deux-Mondes*, nov. 1905 p. 195.)

Février

26 *La Chênaie* A la baronne de Vaux. Son fanatisme excuse Bruté. « Vos réflexions sur l'affaire Fieschi sont d'une justesse effrayante. Le goût, l'attrait, la bienveillance, l'admiration qui rapprochent MM. les Pairs de ce dégoûtant scélérat et les prosternent jusqu'à ses pieds, la puissance de mort qu'ils attachent à son témoignage, ces têtes qu'ils concèdent à ses appétits sanguinaires, la faveur délicate et privilégiée dont ils entourent ses incestueuses amours, ce double envoi, au moment suprême, d'une maîtresse et d'un confesseur, ces deux leviers qui doivent jusqu'au bout presser cette âme ténébreuse pour en exprimer ou la dernière vérité ou le dernier mensonge, tout cela révolterait l'enfer même et n'a point révolté le monde poli qui, afin de varier ses plaisirs, liait avec gaîté les émotions du bal aux émotions de l'échafaud. »

(*Le Contemporain*, 1er mai 1882, p. 798.)

Mars

10 (—) A Mgr Bruté (Forgues, II, 463).

23 — A la baronne de Vaux. Il espère sa visite au printemps ; il va faire éditer ses œuvres chez Daubrée, jeune homme « plein d'âme ». Il vient de recevoir *Jocelyn* avec une lettre très aimable de l'auteur : « Je le voudrais, en quelque sorte, plus poète dans son office de député, c'est-à-dire plus confiant dans l'humanité et dans l'avenir. »

(*Le Contemporain*, 1er mai 1882, p. 800.)

24 — A Lamartine. Il a reçu *Jocelyn* : « Continuez votre œuvre ; elle est trop belle pour être délaissée ; mais qu'en planant au-dessus de la terre, dans les hautes régions, votre génie ne perde pas de vue les choses d'ici-bas, les choses présentes, cette multitude immense d'hommes altérés du vrai et du bien, qu'un puissant instinct pousse vers un but inconnu pour eux et dont la poitrine haletante aspire avec effort le souffle de l'avenir ! Soyez aussi leur poète à eux. La gloire la plus belle est celle qu'ils dispensent, et quand il n'en serait pas ainsi, une seule bénédiction sortie de leur pauvre cœur souffrant serait encore plus douce que toute gloire possible. »

(*Lettres à Lamartine*, 156.)

25 — A la baronne Champy (Forgues, *l. suppr.* II, 464).

Avril

5 — A Benoît d'Azy (Laveille, 351).

5 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 465).

Avril

6 *La Chênaie* A Boré (*Revue britannique*, novembre 1894, p. 76).

6 — A la baronne de Vaux. Il sera heureux de la recevoir à la Chênaie en mai : « J'aurai reçu à cette époque les articles que vous deviez remettre à mon neveu... Je crains que vous ne vous y soyez montrée trop sévère envers l'homme et le poète (Lamartine).

(*Le Contemporain*, 1er mai 1882, p. 801.)

17 — A Montalembert (Eug. Forgues, 387).

24 — A Boré (*Revue britannique*, novembre 1894, p. 77).

25 — A Benoît d'Azy (Laveille, 353).

25 — A M. de Potter (Forgues, *lettre suppr.*, II, 466).

25 (—) A l'abbé Dagatte. Il faut être confiant dans la Providence, ce qui donne la paix. « Seulement il ne faut pas que cette paix dégénère en une nonchalante quiétude, car nous sommes placés sur la terre pour l'action et non pour le repos. »

(*L'Amateur d'Autographes*, juin, juillet, 1876, p. 101.)

? — A Marion (Villerabel, 110).

Mai

1 — A la baronne de Vaux... « Je ne lis jamais la *Gazette*; mais on m'a envoyé le numéro dont vous me parlez. Le livre publié à Toulouse me paraît être une censure que je connaissais depuis trois ans et que j'avais l'intention de faire imprimer sans réflexions aucunes comme un des plus curieux monuments de la mauvaise foi et de l'imbécillité humaine. La préface qu'a jointe l'archevêque de Toulouse et dont la *Gazette* cite des extraits me semble, à en juger par ces citations un tissu d'odieuses insinuations et d'infâmes outrages... Non certes, je ne répondrai point ; je ne lirai même pas ; je ne veux pas plus souiller mes yeux que ma plume. »

(*Le Contemporain*, 1er mai 1882, p. 801.)

5 — A Montalembert (Eug. Fourgues, 389).

18 — A Mme Yemeniz. Il ne s'étonnait pas du long silence qu'elle a gardé, sachant qu'aux heures mauvaises, les amitiés s'usent vite. Mention affectueuse de Liszt et de Maurice Rubichon, oncle de Mme Yemeniz.

(Latreillle : *Revue de Paris*, 15 mai 1905, p. 227.)

30 *Paris* A Montalembert (Eug. Forgues, 391).

Juin

? (—) A M. Adrien Benoît, mardi matin (*Billet inédit*).

8 — A Marion (Villerabel, 111).

23 — A la baronne Champy (Forgues, *lettre suppr.*, II, 466).

Juillet

4 *Paris* A Marion (Villerabel, 112),

13 — A Léonard Gallois (*Catal. inédit, Charvay*).

14 — A Montalembert (Eug. Forgues, 392).

16 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 467).

21 — A Marion (Villerabel, 114).

(23) (—) A M. Adrien Benoît. Vendredi. Il le prie de l'excuser auprès de Mme Récamier s'il n'a pu aller lui rendre ses devoirs et de la remercier de nouveau de ses bontés. (*Inédite.*)

Août

2 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 469).

3 — A M. Ange Blaize (Blaize, II, 149).

4 — A M. Ange Blaize (Blaize, II, 150).

6 — A M. Ange Blaize (Blaize, II, 151).

8 — A Marion (Villerabel, 115).

10 — A M. Ange Blaize (Blaize, II, 151).

16 — A M. Bouillier. Il regrette de ne pouvoir collaborer à la belle édition que celui-ci dirige de la traduction du *Paradis Perdu* de Chateaubriand, et que doit illustrer Featters : « J'ajouterai qu'après les admirables pages de M. de Chateaubriand sur l'auteur du *Paradis Perdu*, il me serait impossible de traiter un sujet épuisé par lui. »

(*Revue des Autographes*, mars 1883.)

18 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 471).

19 — A Marion (Villerabel, 116).

25 (—) A M. Eveillard (*Catal. inédit, Charavay*).

27 — Au baron de Vitrolles (Forgues, *l. suppr.*, II, 472).

28 — A M. Bratkowiski. Il n'a pas encore reçu le livre annoncé par celui-ci. Engagé pour tous ses ouvrages présents et à venir. il regrette de ne pouvoir accéder à sa demande.

(Duine : *Revue de Bretagne*, mars 1905.)

Septembre

1 — A M. Léonard Chodzko. Il conservera le bel ouvrage envoyé par celui-ci. Il croit fermement que la Pologne, « brisant le joug de son oppresseur reparaîtra libre au milieu du monde ». (*Inédite.*)

4 — A la baronne de Vaux. Il ne croit pas à un changement prochain dans la situation politique, malgré un sourd murmure qui gronde dans le peuple.

(*Le Contemporain*, 1er mai 1882, p. 802.)

9 — A Boré (*Revue britannique*, novembre 1894, p. 79).

Septembre
11 *Paris* A Marion (Villerabel, 118).
Octobre
1 — A Benoît d'Azy (Laveille, 355).
5 — A Boré (*Revue britannique*, novembre 1894, p. 80).
8 — A Marion (Villerabel, 120).
11 — A Boré (*Revue britannique*, novembre 1894, p. 81).
Novembre
18 — A Marion (Villerabel, 122).
24 — Au baron de Vitrolles (Forgues, *l. suppr.*, II, 472).
27 — Au baron de Vitrolles (Forgues, *l. suppr.*, II, 472).
28 — A Marion (Villerabel, 123).
Décembre
? (—) Au baron d'Eckstein. Il lui reproche d'avoir dénaturé ses paroles dans un récent article : « Je réponds volontiers de mes opinions, mais non de celles qu'on me prête. C'est aussi se faire trop beau jeu, lorsqu'on veut critiquer, que de faire tout ensemble et le texte et le commentaire. » (*L'Amateur d'Autographes*, juin-juillet 1876, p. 102.)
21 — A Mme Yemeniz. Presque tout le monde a condamné le procédé de l'abbé Combalot. (Il s'agit de la *Première lettre de M. l'abbé Combalot* en réponse aux *Affaires de Rome*.)
(Latreille *Revue de Paris*, 15 mai 1905, p. 228).

1837

(Mois ?)
? ? A Mme Clément. Critique de Sainte-Beuve : « En général, il recherche plus la singularité que la justesse. »
(Sainte-Beuve : *Portraits contemporains*, I, 274.)
Janvier
1 — A Mme Clément (1837).
(Maréchal : *Rev. d'Hist. litt.*, *avril-juin*, 1905, p. 296).
4 — A Marion. Rue de Rivoli, 38 bis. — (Villerabel, 125).
6 — A Marion (Villerabel, 107. Il écrit 1836).
17 — A Marion (Villerabel, 108. Il écrit 1836).
21 — A Mme Clément — samedi — (1837).
(Maréchal : *Rev. d'Hist. litt.*, avril-juin 1905. p. 295).
26 — A Marion (Villerabel, 109. Il écrit 1836).
Février
5 — A Marion (Villerabel, 126).

Février

7 *Paris* Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 472).

13 (—) A Mme Clément. Demande d'un secours pour une famille pauvre (1837).

(Maréchal : *Revue d'hist. litt.*, avril-juin 1905, p. 296).

19 (—) A Mme Clément — dimanche — (1837). Mention affectueuse de Mauguin et Mignet.

(Maréchal : *Rev. d'hist. litt.*, avril-juin 1905, p. 296).

27 (—) A M. Ch Duveyrier. Détails sur le journal *Le Monde*. (*Revue des Autographes*, février 1884.)

Mars

4 (—) A Mme Clément (1837).

(Maréchal : *Rev. d'hist. litt.*, avril-juin, 1905, p. 297).

6 (—) A Mme Clément. Demande d'un secours en faveur d'indigents.

(Maréchal : *Quinzaine*, 16 avril 1905, p. 467.)

8 — A Marion (Villerabel, 128).

11 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 472).

14 — A Marion (Villerabel, 129).

15 — A Marion (Villerabel, 130).

15 — A M. X***. Il le félicite mais refuse sa dédicace.

(*Catalogue inédit de la maison Charavay.*)

23 — A M. Guérin

(*Catalogue inédit de la maison Charavay.*)

25 — A Marion (Villerabel, 132).

27 (—) Au baron d'Eckstein (1837). Lettre de rupture : celui-ci n'a pas le droit de donner comme admises par Lamennais des conséquences qu'il désavoue. — « Vous et moi, Monsieur, nous n'appartenons pas au même monde, nous n'avons ni la même manière de sentir, ni le même langage. Je m'en aperçois un peu tard. C'est ma faute, et ce n'est pas celle des nombreuses personnes dont j'aurais dû, il y a longtemps, écouter les sages avis. »

(*L'Amateur d'Autographes*, 15 août 1901.)

Avril

8 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 473).

20 — A Marion (Villerabel, 134).

Mai

? — A Mme Adrien Benoît, samedi (*Billet inédit*).

? (—) A M. Adrien Benoît, jeudi. Il a fait espérer à Mme Sancey que Benoît défendrait son fils (*Inédite*).

Mai

2 (*Paris*) A Marion (Villerabel, 135).

10 — A Marion (Villerabel, 136).

15 (—) A Mme Clément. Quoique dégoûté des « sales intrigues » du journalisme il ne veut pas quitter cette voie où il croit qu'on peut faire du bien.

(C. Maréchal : *Rev. d'Hist. littér.*, avril-juin 1905, p. 297.)

22 — A M. X*** (Forgues, II, 473).

24 (—) A Mme Clément. Il est décidé à quitter *le Monde*.

(Maréchal : *Rev. d'Hist. littér.*, avril-juin, 1905, p. 298.)

24 — A Mlle Angélique de Trémereuc (Blaize, II, 152).

25 — A Mme George Sang (Forgues, *lettre suppr.*, II, 477).

26 — A l'abbé Dagatte. Le journal *Le Monde* réussissait dès ses débuts. « Toutefois des motifs particuliers nous ont, moi et mes amis, déterminés à quitter ce journal. »

(*L'Amateur d'Autographes*, juin-juillet 1876, p. 102).

28 — A Marion (Villerabel, 137).

(30) (—) A M. Adrien Benoît (*Billet inédit*).

31 — A Mme Clément. Il lui envoie douze exemplaires des *Paroles d'un croyant*, et souhaite que ce livre inspire à ceux qui le liront « un amour toujours plus grand de Dieu et des hommes », et les rende « toujours plus semblables à Celui qui mourut, il y a dix-huit siècles, sur la croix pour répandre cette doctrine d'amour...»

([Peyrat] : *Béranger et Lamennais*, 1862, p. 126.)

Juin

? (—) A M. Adrien Benoît. Il désire savoir s'il sera forcé de comparaître en personne « pour entendre peut-être en public les odieux propos d'un misérable » (*Inédite*).

9 — A l'abbé Vuarin. Il regrette que leurs opinions religieuses diffèrent ; aussi sincères l'un que l'autre il est peu probable qu'ils arrivent à se convaincre. Il prie V. de demander à M. de Senfft, si cela ne le contrarie pas, les lettres qu'il a écrites à sa femme et à lui.

(V. Giraud, *Revue des Deux-Mondes*, 1er novembre 1905, p. 204.)

17 — A George Sand (Forgues, *lettre supp.*, II, 244).

27 *Trémigon* A Mme Clément.

(Maréchal : *Rev. d'Hist. littér.*, avril-juin 1905,p. 299).

Juillet

8 *Sans-Souci* A la baronne Champy (Forgues, *l. suppr.*, II, 477).

13 — A M. Adrien Benoît. Il le remercie de ses réflexions concernant l'affaire qu'il négocie et qui pourrait, il l'avoue, le mettre

dans une situation fausse. Il s'agit probablement de la rédaction du journal *Le Monde* (*Inédite*).

Août

7 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 292).

9 — A M. Billiard. Il le remercie de son livre (*Essai sur l'organisation démocratique de la France*), qui détermine enfin nettement le programme républicain. « Ce que l'Europe attend, ce n'est ni un pouvoir plus juste, ni un pouvoir plus éclairé ; à cet égard, tous les pouvoirs présents valent tous les pouvoirs futurs ; ce que l'Europe, dis-je, attend, c'est l'abolition du pouvoir conçu sous sa notion antique, c'est l'organisation de la liberté...»

([Peyrat], *Béranger et Lamennais*, p. 135.)

10 *Sans-Souci* Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 293).

14 — A Marion (Villerabel, 138).

14 (—) A M. Adrien Benoît. (1837) (*Billet inédit*).

21 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 296).

30 *Au Faîte* Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 477).

Septembre

1 — A Mme Clément. Il pense avec plaisir à l'hôtel de la rue Marbœuf qu'il doit habiter en compagnie des Clément. Il a dîné la veille chez M. de Musigny.

(Maréchal : *Rev. d'Hist. littér.*, avril-juin 1905, p. 299.)

3 — A Mme Clément. Il doit visiter entre autres lieux Autun et Dijon. (Maréchal : *Rev. d'Hist. littér.*, avril-juin 1905, p. 300.)

4 — A Mme Clément...« Je vous écrivis hier quelques mots à la hâte en partant pour Musigny, où je passai toute l'après-midi à me promener et à jouer au billard. Vous voyez que je deviens joueur, mais ce ne sera pas pour longtemps. Je me distrais, je me repose pour prendre des forces et me remettre ensuite avec plus d'ardeur à mon travail ». (*L'Amateur d'Autographes*, juin-juillet 1876, p. 104.)

5 — A Marion (Villerabel, 140).

6 — A Mme Clément. Le temps est trop mauvais pour qu'elle aille au Havre. Il va tout organiser à Paris dès son retour pour que l'autel soit en état vers la mi-octobre.

(Maréchal : *Rev. d'Hist. littér.*, avril-juin 1905, p. 301.)

7 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 297).

8 — A Mme Clément. Il doit prendre soin de sa santé. Mention de M. Clément, de Peyrat, de Didier.

(Maréchal : *Rev. d'Hist. litt.*, avril-juin 1905, p. 302.

Septembre

12 *Au Faîte* A Mme Clément.
(Maréchal : *Rev. d'Hist. litt.*, avril-juin 1905, p. 303).

14 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 478).

(14) (—) A Mme Clément.
(Maréchal : *Rev. d'Hist. litt.*, avril-juin 1905, p. 303).

16 — A Mme Clément. Il est très inquiet de sa santé.
(Maréchal : *Rev. d'Hist. litt.*, avril-juin 1905, p. 304.)

17 — A Mme Clément.
(Maréchal : *Rev. d'Hist. litt.*, avril-juin 1905, p. 305).

19 (—) A Mme Clément. Il a passé la journée du 18 au lit à cause d'une inflammation des intestins.
(Maréchal : *Rev. d'Hist. litt.*, avril-juin 1907, p. 305.)

20 (—) A Mme Clément, mercredi.
(Maréchal : *Rev. d'Hist. litt.*, avril-juin 1905, p. 306).

22 (—) A Mme Clément, vendredi.
(Maréchal : *Rev. d'Hist. litt.*, avril-juin 1905, p. 306).

23 (—) A Mme Clément, samedi.
(Maréchal : *Rev. d'Hist. litt.*, avril-juin 1905, p. 306).

24 (—) A Mme Clément, dimanche.
(Maréchal : *Rev. d'Hist. litt.*, avril-juin 1905, p. 307).

25 (*Musigny*) A Mme Clément.
(Maréchal : *Rev. d'Hist. litt.*, avril-juin 1905, p. 308).

26 *Au Faîte* A Mme Clément.
(Maréchal : *Rev. d'Hist. litt.*, avril-jui 1905, p. 308).

Octobre

3 *Paris* A M. Ange Blaize (Blaize, II, 153).

15 — A la baronne Champy (Forgues, *l. suppr.*, II, 479).

15 — A la baronne de Vaux...« Vous craignez l'invasion du protestantisme. Je ne la crains pas ; toutes les sectes ont fait leur temps et jamais on n'en vit aucune ressusciter. Il est certain cependant que le catholicisme s'affaiblit, et que, devenu pour un grand nombre une pure forme stérile, il décline visiblement. Voilà ce qu'on ne saurait méconnaître quand on ne veut pas se faire illusion. » — Faillite de l'éditeur Daubrée : « J'y perdrai le peu qui me restait. » On vous a donné une idée bien fausse de M. Clément. Il n'est point de meilleur ni de plus honnête homme. »
(*Le Contemporain*, 1er mai 1882, p. 804.)

20 — A Marion (Villerabel, 142).

Novembre

7 *Paris* A la baronne Champy (Forgues, *l. suppr.*, II, 479).
8 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 480).
16 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 481).
22 — A M. de Musigny (Forgues, *lettre supp.*, II, 483).
24 — A Marion (Villerabel, 144).

Décembre

3 — A la baronne Champy (Forgues, *lettre suppr.*, II, 483).
12 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 298), mardi.
14 — A Marion (Villerabel, 146).
23 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 299).
25 — A M. de Musigny (Forgues, *lettre suppr.*, II, 483).
28 — Au baron de Vitrolles (Forgues, *lettre suppr.*, II, 483).
29 — Au baron de Vitrolles (Forgues, *lettre suppr.*, II, 483).
30 (—) A Mme Clément. Complètement ruiné, il ne peut plus songer à habiter l'appartement de la rue Marbœuf. Sa décision est irrévocable. « Il y a des sentiments dont chacun est pour soi l'unique juge, et ceux qu'à cet égard je trouve en moi et que je ne saurais vaincre, rendent ma résolution absolument inébranlable. »

(Maréchal : *Rev. d'Hist. littér.*, avril-juin 1905, p. 308.)

1838

(Mois ?)

? ? A la duchesse d'Abrantès.
(*Revue des Autographes*, novembre 1887).

Janvier

7 — A Marion (Villerabel, 147).
19 (—) A Mme Clément (1838).
(Maréchal : *Rev. d'Hist. litt.*, avril-juin 1905, p. 309) (1).
24 (—) A M. Adrien Benoît. Invité par Mme Clément il regrette de ne pouvoir dîner chez Benoît (*Inédite*).
28 — A Marion (Villerabel, 149).

Février

2 (—) A Mme Clément. Alexis (Gérard) pourrait être utile à M. Marc ; il a les qualités d'un bon contremaître.

(Maréchal : *Rev. d'Hist. littér.*, avril-juin 1905, p. 309.)

3 — A George Sand (Forgues, *lettre suppr.*, II, 483).

(1) *A la même*, billet non daté, p. 309 entre cette lettre et celle du 2 février.

Février

6 (*Paris*) A M. Clément.

(Maréchal : *Rev. d'Hist. littér.*, avril-juin 1905, p. 310).

Mars

5 (—) A David d'Angers. Il le félicite de sa nouvelle œuvre (Bas-relief du Panthéon ?)

(*Catalogue inédit de la maison Charavay.*)

6 — A Marion (Villerabel, 151).

7 — A Ch. Lagrange...« J'ai aussi éprouvé plusieurs traverses depuis que nous ne nous sommes vus ; mais le vieux matelot si souvent mouillé et roulé par la vague est endurci aux accidents de mer. Ce à quoi il ne le sera jamais, ce sont les maux nombreux, c'est la misère profonde où le pauvre peuple est en proie, et qu'il a sous les yeux à toutes les heures du jour. Oh ! que cela fait souffrir ! Oh ! que volontiers on donnerait jusqu'à la dernière goutte de son sang pour adoucir le sort de cette multitude délaissée par les uns, opprimée par les autres et que de froids blasphémateurs condamnent sans pitié, dans leurs infernales théories, à un désespoir éternel ! »

(*Rev. des Autographes*, juin 1899 et *Catal. inédit de M. E. Charavay.*)

16 — A M. Pascal (Forgues, *lettre suppr.*, II, 483).

17 — A M. Chardel. La science s'égare en plusieurs de ses théories. Lamennais n'admet pas le principe d'explication universelle. Ses méditations l'ont amené à concevoir autrement les lois générales des êtres, sans qu'il se croie pour cela certain de posséder la vérité. « Nous n'avons que nos convictions. La raison humaine, dans son progrès, adopte ce qu'elles peuvent contenir de vrai, et laisse là le reste. » (*Catalogue inédit de la maison Charavay.*)

24 — Au baron de Vitrolles (Forgues, II, 453, note).

24 — A M. Pascal (Forgues, *lettre suppr.*, II, 483).

Avril

3 — A Marion (Villerabel, 152).

14 — A Mme Clément.

(Maréchal : *Rev. d'hist. litt.*, avril-juin 1905, p. 210.

25 — A M. Cabet (Blaize, II, 154).

25 — A Mme Clément.

(Maréchal : *Rev. d'Hist. littér.*, avril-juin 1905, p. 210).

30 — A Mme Clément.

(Maréchal : *Rev. d'hist. litt.*, avril-juin 1905, p. 211).

30 — A Marion (Villerabel, 155).

Mai

17 *Paris* A Mme Clément. Allusion à un désastre subi par Béranger. (Maréchal : *Rev. d'Hist. littér.*, avril-juin 1905, p. 311.)

26 — A la baronne Champy (Forgues, *lettre suppr.*, II, 484).

Juin

10 — A Marion (Villerabel, 157).

18 — Au baron de Vitrolles (Forgues, *l. suppr.*, II, 484).

28 — A Marion (Villerabel, 159).

Juillet

1 — Au baron de Vitrolles (Forgues, *lettre suppr.*, II, 484).

13 (—) A X***. Il parle de l'historien Léonard Gallois. (*Revue des Autographes*, avril 1898.)

18 — A M. Alexis Gérard. Il lui envoie un dictionnaire et lui conseille de s'en servir pour étudier le français. — Il ne gardera pas son domestique, car c'est d'un copiste qu'il a besoin.

(Ed. Champion et L. Thomas : *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, 20 décembre 1905, p. 86).

20 — A Marion (Villerabel, 162).

31 — A M. Saint-Remy. Il le remercie de sa sympathie. (*L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, XVIII, 43.)

Août

3 — A Mme Clément...« Les journaux vous auront appris que la police a trouvé bon de faire chez moi une perquisition. J'en suis encore à me demander sur quels motifs, et je n'en trouve pas d'autres qu'une infâme curiosité ; car qu'elle m'ait cru un conspirateur, un homme à émeutes, détenteur de munitions de guerre et prêt à faire le coup de fusil dans la rue, je ne saurais la supposer stupide à ce point. » (*L'Amateur d'Autographes*, juin-juillet 1876, p. 102.)

3 — A M. Alexis Gérard. La mère de celui-ci (elle est au service de Lam.) et Lam. se plaignent de n'avoir pas de ses nouvelles. Il l'engage à se montrer reconnaissant envers Mme Champy et à bien étudier.

(Ed. Champion et L. Thomas : *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, 20 décembre 1905, p. 87.)

5 — A Béranger. Il se plaint de la perquisition faite chez lui par la police. Il regrette la Grenadière pour Béranger. « Je ne saurais m'habituer à ne plus vous voir dans votre beau jardin, au milieu de vos fleurs, la serpette à la main, comme le vieillard du poète. Votre repos me reposait dans ma bruyante mansarde. » « Le procédé de Chateaubriand ne me surprend point ; c'est un noble cœur. »

(*Correspondance de Béranger*, III, 17.)

Août
10 *Paris* A Marion (Villerabel, 163).
23-28 — A Mme Adrien Benoît. Nouvelles de la santé de Mme Champy tombée gravement malade et qui s'est remise (*Inédites*).
Septembre
1 — A M. Pascal (Forgues, *lettre suppr.*, II, 484).
10 — A Marion (Villerabel, 165).
23 — A Marion (Villerabel, 166).
26 — A David d'Angers. Il lui propose des vers qu'il pourrait inscrire sur le monument qu'il vient d'achever.
(*Catalogue inédit de la maison Charavay.*)
Octobre
22 — A Marion (Villerabel, 168).
29 — A M. Alexis Gérard. Mme Champy est très mécontente de lui. Il doit renoncer à voir Chauveau « fort mauvais sujet », et changer de conduite.
(Ed. Champion et L. Thomas : *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, 20 décembre 1905, p. 87).
Novembre
6 (—) A. M. Adrien Benoît, lundi (1838) (*Billet inédit*).
10 — A Marion (Villerabel, 170).
11 — A M. Alexis Gérard. Bien qu'il ne forme plus de désirs, il ne peut s'empêcher de souhaiter la vue de Gérard, dont Mme Champy est enfin contente. Lam. lui conseille de se soigner.
(Ed. Champion et L. Thomas : *ibidem*, p. 88).
15 (—) A M. Adrien Benoît, mercredi (1838) (*Billet inédit*).
18 — A M. Joseph d'Ortigue. Il s'oppose à ce que Dantan fasse sa charge, car il ne veut pas figurer sur toutes les cheminées, ni être reconnu dans la rue, il choie son obscurité comme le seul bien qui lui reste (*Inédite*).
27 — A Marion (Villerabel, 173).
27 — A M. Alexis Gérard... « Ne crois pas que personne ait cherché à te nuire près de Mme Champy. » Qu'il se soigne et qu'il étudie bien sa grammaire, surtout ses verbes.
(Ed. Champion et L. Thomas : *ibidem*, p. 89).
Décembre
1 — A Marion (Villerabel, 176).
2 — A Mme Clément. Il regrette de n'avoir pas vu Mauguin qui va plaider contre Gisquet.
(Maréchal : *Rev. d'Hist. littér.*, avril-juin 1905, p. 312.)

Décembre

22 *Paris* A Mme Clément. Il lui demande de donner 50 francs pendant 2 ans pour permettre à un jeune homme d'apprendre un état.

(Maréchal : *Rev. d'Hist. littér.*, avril-juin 1905, p. 312.)

22 — A M. Saint-Remy. Il le remercie pour l'envoi d'une belle médaille. « Puisse-t-elle marquer une ère nouvelle pour cette portion de la grande famille humaine si indignement traitée par ceux-là mêmes, qui, plus avancés que nous sur la route que nous devons tous parcourir, auraient dû lui tendre une main fraternelle ! »

(*L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, XVIII, 43.)

28 — Au Directeur de la Société des gens de lettres. Il envoie sa démission de membre de cette société.

(*Revue des Autographes*, mars 1889.)

31 — A Marion (Villerabel, 178).

31 — A Mme Clément. Détails sur son prochain déménagement ; lettre suivie d'un billet sans date où il fait allusion au départ de son jeune domestique. (*Rev. d'Hist. littér.*, avril-juin 1905, p. 313-314.)

1839

(Mois ?)

? — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 301).

? ? A Mlle de Lucinière. Consolations sur sa maladie. On s'effraye outre mesure de « ce grand phénomène qui s'appelle la mort ». (*Catalogue inédit de la maison Charavay.*)

Janvier

6 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 300).

18 — A Marion (Villerabel, 180).

26 — A M. Alexis Gérard. Il occupe rue Fontaine-saint-Georges n° 21 un appartement d'où la vue est belle, mais qui est sonore et froid. Empêché de partir pour la Bourgogne au moment qu'il avait fixé, il ignore s'il pourra faire ce voyage dans l'année.

(Ed. Champion et L. Thomas : *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, 20 décembre 1905, p. 89).

27 — A Marion (Villerabel, 182).

Février

13 — A Mme Clément. Il la remercie d'une terrine qu'elle lui a envoyée, souvenir « sans lequel, dans ma solitude, les jours gras eussent ressemblé aux autres jours, c'est-à-dire à des jours bien maigres ». — Les esprits sont préoccupés de la situation politique. « On croit universellement que le pouvoir aura moins de voix dans la nou-

velle Chambre que dans celle qu'il vient de dissoudre. Beaucoup de gens en place donnent leur démission pour ne pas être les agents des infamies que leur commande M. de Montalivet. Cela n'est pas très-agréable pour les fonctionnaires qui restent. » (*Revue latine*, 25 oct. 1904.)

Mars

6 *Paris* A Marion (Villerabel, 185).

8 — A l'abbé Dagatte. (*Catal. inédit Charavay.*)

12 — A Mme Clément. Formation du ministère Soult. « Si M. Barrat entre au ministère, la gauche dynastique ayant son représentant au pouvoir, l'extrême gauche devient la seule opposition qui reste... » (*Catal. inédit de la maison Charavay.*)

13 (—) A M. Adrien Benoît (1839). Béranger se plaint de la paresse épistolaire de Benoît (*Inédite*).

27 (—) A Mme Clément...« L'affaire de Belgique est une iniquité semblable à celle de la Pologne. Les noms des Tueux, des Nathomb, des Wilmar seront rangés parmi les noms les plus infâmes de l'histoire. Quant à Léopold, il fait son métier de prince. Que dire de plus ? Son beau-père lui joue en ce moment un jeu qui serait bien hardi, s'il n'était pas fou. Cet homme ressemble aux somnambules qui marchent sur le bord des toits. Il pourra bien se réveiller sur le pavé. » (*Catal. inédit de la maison Charavay.*)

Avril

1 — A Marion (Villerabel, 187).

10 (—) A X***. On attend toujours un ministère, mais Louis-Philippe ne veut pas céder à la Chambre. « Le château a voulu organiser une petite émeute qui serait venue très à point pour ses intérêts ; il a échoué. Le peuple a eu le bonheur de ne pas se laisser prendre à cet abominable piège. Et ce sont ces provocateurs de désordres, ces ordonnateurs de massacres qui accusent leurs adversaires de vouloir l'anarchie et de la préparer ! Je ne sache pas de race plus perverse, plus odieuse, plus infâme, que cette canaille de cour, que ces mameluks du juste milieu et de la pensée immuable. Bugeaud est un des types. » « Je dînai hier avec lord Brougham ; il a quelque chose de Dupin ; mais il vaut mieux pour le caractère, et lui est certainement très supérieur pour le talent...» (*L'Amat. d'Autog.*, juin-juillet 1876, p. 102.)

19 — A Marion (Villerabel, 189).

28 — A la baronne Champy (Forgues, *lettres suppr.*, II, 484).

Mai

6 — A X***. Il remercie d'une pièce de vers qui lui a été envoyée : « Vous encouragez mes efforts, vous me montrez le but, et

Mai

me pressez de l'atteindre, d'en approcher du moins ; mais je suis si faible ! Travaillons tous de concert à préparer ce que nous désirons tant. L'avenir que l'humanité pressent et appelle viendra sans doute ; vivons dans cette foi, et qu'elle nous console des misères et des hontes du présent. » (H. Castille : *Lamennais*, 1857, hors texte.)

7 (*Paris*) A Mme Clément. Conflit entre Méhémet-Ali et Mahmoudis. — Jugement de Lamennais sur le nouveau ministère.

(*Catal. inédit de la maison Charavay.*)

13 — A la baronne Champy (Forgues, *lettre suppr.*, II, 484).

18 — A la baronne Champy (Forgues, *lettre suppr.*, II, 484).

18 — A M. Pascal (Forgues, *lettre suppr.*, II, 484).

18 — A Marion (Villerabel, 192).

18 — A Mme Clément. Critique amère du gouvernement. — « M. Mignet a lu dernièrement à son académie une sorte de notice sur Talleyrand. Le blâme y est, à ce qu'il paraît, imprimé très timidement ; c'est du juste-milieu historique, de la recherche d'esprit et de l'indifférence morale, on ne rencontre guère aujourd'hui de :

« Ces haines vigoureuses
Qu'inspirent les méchants aux âmes vertueuses. »

(*L'Amateur d'Autogr.*, juin-juillet 1876, p. 102.)

25 — A Mme Clément (*Rev. d'Hist. litt.*, av.-juin 1905, p. 314).

31 — A Marion (Villerabel, 195).

31 — A M. Moreau-Christophe. Il le remercie d'avoir adouci le sort de « mes pauvres prisonniers », dit-il. Il lira avec intérêt son travail sur la Réforme des prisons. (*Le Temps*, 10 octobre 1903.)

Juin

18 (—) A M. Adrien Benoît, mardi (1839) il s'engage à grossir une collecte en faveur de familles malheureuses (*Inédite*).

25 (—) A M. Adrien Benoît, mardi (1839). Béranger, malade à Tours, ne peut venir voir Dupont de l'Eure (*Inédite*).

28 — A la baronne Champy (Forgues, *lettre suppr.*, II, 484).

Juillet

5 — A Boré (Blaize, II, 156).

6 — A Marion (Villerabel, 198).

11 — A Mme Clément. Il s'étonne de l'impérialisme. « Leur empereur est un sot. Peut-être est-ce même pour eux une raison de penser qu'il ne manquera pas de sujets... »

(*Catal. inédit de la maison Charavay.*)

24 — A George Sand (Forgues, *lettre suppr.*, II, 484).

Juillet.

29 *Paris* Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 302).

Août

8 — A Mme Clément...« Je n'irai pas à la place Royale. Mon nom a fait peur au propriétaire, il ne veut pas me louer. Je vis hier un autre appartement beaucoup mieux situé et dont je m'accommoderai malgré les inconvénients qu'il présente. On en demande 1.100 francs, j'en propose 1.050 francs. Ce sont des mansardes, mais dans une maison qui a vue sur le boulevard des Italiens. Elle forme l'angle de ce boulevard et de la rue de la Michodière. J'aurais une chambre et un cabinet, une autre chambre pour mon neveu et une autre petite pièce où on peut mettre un lit ; une grande salle à manger, point de salon, et le tout carrelé. La cuisine est un trou ainsi que la chambre de la cuisinière. » (*L'Amat. d'Autogr.* juin-juillet 1876, p. 104.)

21 — A Marion (Villerabel, 200).

22 — A George Sand (Forgues, *lettre suppr.*, II, 484).

Septembre

5 — A Marion (Villerabel, 202).

16 — A Béranger. La santé de celui-ci est affaiblie par le climat de la région qu'il habite. « Quittez donc vite cette maudite contrée et venez retrouver ici santé, joie, bien-être ; venez rapporter à ceux qui vous aiment un peu de ce bonheur que vous leur avez enlevé en partant. Eh ! mon Dieu, vous vivrez ici tout aussi retiré, tout aussi libre, et plus qu'à Tours, si vous le voulez. Puis n'est-ce de rien que les bonnes causeries, les épanchements du coin du feu, que de sentir autour de soi des affections sincères et des cœurs dévoués. Allons, cher, dites-moi que vous viendrez ; accordez cela non pas au plus vieux, mais au plus vrai et au plus tendre de vos amis. Que je serais heureux si vous disiez oui...» L'Encyclopédie moderne est bien incohérente. « Je n'augure rien de bon de cette tendance. Aucune objection n'embarrasse; aucune difficulté n'arrête ; la propriété on la transformera ; la famille on la transformera. Toutes ces transformations me paraissent aboutir prochainement à une seule, à une transformation de logis, à un déménagement des Batignolles à Charenton. Si, au surplus, vous avez envie de savoir ce que c'est que l'homme, lisez la fin de l'article *Sommeil* ; mais ne demandez pas d'explications, je vous prie. Je prosterne mon *moi* et mon *non-moi* au pied du révélateur. Voilà tout. »

(*L'Amateur d'Autographes*, juin-juillet 1876, p. 102.)

20 — A Marion (Villerabel, 204).

Octobre

6 *Paris* A la baronne Champy (Forgues, *lettre suppr.*, II, 484).

9 — A Mme Clément. Il parle de l'arrivée de G. Sand à Paris, de la *Vie de Jésus* (de Strauss) et de Béranger. (*Catal. inédit de la maison Charavay.*)

10 — A Marion (Villerabel, 207).

17 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 304).

22 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 306).

Novembre

21 — A Marion (Villerabel, 208).

27 (—) A M. Adrien Benoît. Il désire lui parler pour savoir ce que Mme Champy reproche à Alexis Gérard (*Inédite*).

Décembre

3 — A Marion (Villerabel, 210).

7 — A Mme Clément. Il souhaite le retour de Béranger. (*Catal. inédit de la maison Charavay.*)

10 — A Marion (Villerabel, 212).

13 (—) Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 483).

19 (—) A Mme Clément...« Louis-Napoléon déclare enfin nettement sa prétention qui est d'être empereur, ni plus ni moins que son oncle... Le commerce s'entremet pour négocier cette affaire qui est pour lui une affaire d'argent...» (*Catal. inédit de la maison Charavay.*)

22 -- A M. B. Hauréau. Il a lu avec intérêt le fragment de la *Métaphysique des Pères et des Scolastiques*, ouvrage que celui-ci prépare. Il traite là des questions essentielles. « De chaque solution différente qu'on en peut donner découlent... un système religieux et un système social différent. » Il lira le plus tôt possible le *Mémoire* de M. Sevin. (Eug. Forgues, *Le Livre*, 10 janvier 1884, p. 27.)

22 — A Marion (Villerabel, 213).

1840

Janvier

27 — A M. Harel. Il le remercie de son ouvrage. (*Catal. inédit de la maison Charavay.*)

Février

2 (—) A Mme Clément. Il critique le jugement prononcé par la Cour des Pairs. « Ces mêmes hommes, que tout tribunal, jugeant selon les lois et les règles ordinaires, eût acquittés, ont été condamnés à des peines énormes. ...M. Decazes a eu la main dans cette affaire ; il a reçu en paiement une place de juge à la Cour royale pour son neveu.

— Plaisante demande de dotation pour le duc de Nemours « qui n'a comme patrimoine que 80 millions de revenus. »

(*Catal. inédit de la maison Charavay.*)

Février

15 *Paris* A Marion (Villerabel, 214).

15 — A Mme Clément. La réforme électorale ne peut réussir qu'avec beaucoup de persévérance et grâce au dévouement d'hommes zélés : « La France serait bien à plaindre, il y aurait bien à rougir pour elle si ces hommes ne se trouvaient pas...»

(*Catal. inédit de la maison Charavay.*)

27 — A Mme Clément. « La Cour a été et est encore furieuse du rejet de la dotation Nemours. En apprenant le vote de la Chambre, la reine s'évanouit, le roi pleura, c'était une touchante désolation de famille. Il est vrai que cette famille voit très tranquillement mourir de faim des milliers d'hommes, de femmes, d'enfants privés de travail depuis plusieurs mois, et qui au train des choses ne paraissent pas devoir en retrouver de sitôt. Que voulez-vous? Lorsqu'on n'a qu'une trentaine de millions à dépenser par an et qu'il faut là-dessus doter fils et filles, qu'on en est menacé au moins, il est bien naturel de songer d'abord à sa propre misère. D'ailleurs, n'a-t-il pas fallu payer 400.000 francs à une danseuse de l'Opéra entretenue par M. de Nemours pour la décider à quitter Paris pendant les noces du prince? Ainsi, pertes de tous côtés. Ce serait à se pendre si une corde ne coûtait rien. »

(*Catalogue Fillon*, n° 1208.)

Mars

3 — A Marion (Villerabel, 217).

13 — A Mme Clément. La théorie de Lamennais sur la souveraineté du peuple diffère de celle de J.-J. Rousseau qui n'a fait que reprendre ce qu'avaient soutenu Jurieu, ainsi que des théologiens des XIVe et XVe siècles. « Au fond, le gouvernement est usé. Combien de temps vivra-t-il encore? Qu'est-ce qui lui succédera? La France est menacée dans son repos, et la coalition des quatre grandes puissances contre elle doit amener une guerre ou une révolution... Louis-Philippe est furieux d'avoir été joué par lord Palmerston; on en rirait, car il n'a certes que ce qu'il mérite; mais les intérêts du pays, son honneur, son existence même sont gravement compromis, et ceci est bien autrement sérieux. » — Translation des cendres des victimes de 1830 sous la colonne de juillet. (*Catal. inédit de la maison Charavay.*)

Avril

4 (—) A Mme Clément (1840) (*R. d'H. litt.* av.-juin 1905 p. 316.)

Avril

6 *Paris* A Mme Clément (*Rev. d'Hist. lit.* av.-juin 1905, p. 316).

8 — A Mme Clément. Il est très affaibli, après 12 jours de diète. Il eut une syncope l'avant-veille.
(Maréchal : *Rev. d'Hist. littér.*, avril-juin 1905, p. 316.)

16 — A M. Arago (Forgues, *lettre suppr.*, II, 484).

17 — A Mme Clément. Il est décidé à renvoyer son domestique. Il logerait volontiers tout près d'elle. Il peut déménager en octobre si l'on trouve une maison ayant deux appartements à louer.
(Maréchal : *Rev. d'Hist. littér.*, avril juin 1905, p. 317.)

17 — A Marion (Villerabel, 220).

20 — A Mme Clément. Son fils Charles manifeste le désir de faire sa première communion. En attendant que se soit produite une nouvelle doctrine en accord avec les exigences de l'esprit moderne et puisant sa racine dans le christianisme, « le catholicisme étant, comme je le crois, la communion chrétienne, qui, sans aucune comparaison, a le mieux conservé l'esprit essentiel de l'institution de Jésus-Christ, je ne vois aucune raison de se priver de la satisfaction intérieure et de l'appui que l'on peut trouver dans l'accomplissement des rites religieux établis. » Mais le tout est de rencontrer « un prêtre sensé, éclairé, bon et simple de cœur, qui écoute plus l'instinct naturel de sa conscience d'homme et de chrétien, qu'il ne défère aux règles d'une théologie absolue ». — Il lui en coûte de se promener dans Paris où « il y a trop de gens, trop de bruit, trop de mouvement, trop de poussière. J'aimerais bien mieux un petit sentier à travers les bois ou les champs, une pelouse naturelle le long d'une haie d'aubépine odorante et d'églantiers fleuris... » (Maréchal : *Ibid.*, avril-juin 1905, p. 318.)

24 — A M. de Potter (Forgues, *lettre suppr.*, II, 484).

25 — A Mme Clément. A un concert donné par Listz, il a vu la princesse Beljoioso. « Elle ressemble à un spectre. A ce sujet on me racontait qu'un homme du peuple la regardant passer, disait: «Il faut que cette femme soit bien paresseuse puisqu'elle ne s'est pas fait encore enterrer. » Il y avait d'autres grandes dames russes, anglaises, et de toutes nations. Ces gens-là sont partout parce qu'ils s'ennuient partout. » (Maréchal : *Ibid.*, avril-juin 1905, p. 319.)

26 — A Marion (Villerabel, 221).

Mai

3 (—) A Mme Adrien Benoît, dimanche (1840) (*Inédite*).

5 — A M. A Bougeart. Il le remercie de son écrit relatif à la réforme électorale, question très importante : « Jusqu'à ce qu'elle

ait reçu une solution aussi pleine que possible dans le sens radical ou démocratique, aucune sorte d'améliorations, aucun genre de bien, quelque vif et universel qu'en soit le désir, ne pourra être effectué. » Il faut espérer. (Bougeart : *Tout ou rien, la réforme électorale*, p. 5.)

Mai

5 *Paris* A Mme Clément. « On commence à revenir des illusions que l'on s'était faites (non pas tout le monde pourtant), lors de la rentrée de M. Thiers au ministère. Je doute que son règne soit long. Il aura beaucoup de peine à le prolonger au delà de la semaine prochaine, si même il atteint ce terme. Les imbéciles et les corrompus ouvrent de grands yeux et cherchent à l'horizon les uns les lois, les autres les places qu'on leur avait promises ; ils crient tristement : sœur Anne, que vois-tu venir ? et comme sœur Anne ne voit rien venir, cela commence à leur paraître singulier et assez suspect. L'amnistie n'est qu'une déception, excepté pour les Vendéens. Elle ne s'étend qu'au très petit nombre d'accusés contumaces que les pairs ne veulent pas juger. On laisse dans les prisons où ils subissent tous ces genres de tortures ceux qui ont été condamnés postérieurement au procès d'avril. Telle est, lorsqu'elle se dilate le plus, lorsqu'elle se déploie dans sa pleine magnificence, la clémence royale. « On ne parle plus d'abjuration, mais de maladie. Le mariage s'est fait sans que le public y prît garde... » (*L'Amateur d'Autographes*, juin-juillet 1876, p. 103.)

7 — A Marion (Villerabel, 224).

15 (—) A M. Adrien Benoît, vendredi (1840). Il renonce au « projet d'acheter une petite maison près de Paris. » (*Inédite*).

17 — A Marion (Villerabel, 226).

29 — A Mme Clément. «...Je suis d'ailleurs assez tranquille dans mon petit domestique. J'ai près de moi une femme sûre, attentive, économe. Combien d'autres se trouveraient très heureux dans ma position ! Ce qu'elle a de plus pénible habituellement, c'est le dîner et les heures qui suivent. Le tête-à-tête avec soi-même est lourd quelquefois. Mais le dîner dure dix minutes, et j'abrège la soirée en me couchant de bonne heure...» (*L'Amat. d'Autog.* juin-juillet, 1876, p. 105.)

Juin

28 — A Mme Clément. «...Jamais je n'ai trop chaud, ni dehors non plus ; mais peu m'importe le dehors, ne me promenant quasi point. Où aller en ce triste pays ? Partout, selon la saison, de la boue ou de la poussière. De plus, on ne peut maintenant faire un pas sans être infecté par la fumée de tabac. On voit jusqu'à des enfants de

onze et douze ans la pipe à la bouche. C'est une chose dégoûtante... »
(*L'Amateur d'Autographes*, juin-juillet 1876, p. 105.)

Juillet

21 *Paris* Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 307).

Août

7 (—) Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 484).

8 — A Mme Yeméniz. Il la met en garde contre quelqu'un qui se recommande de lui et qu'il ne connaît pas. — Il n'a pas lu l'ouvrage de Rubichon. — Il voit peu Berryer qui en lui transmettant la lettre de Mme Yeméniz, lui « écrit quelques mots de bonne vieille amitié. » (Latreille, *Revue de Paris*, 15 mai 1905, p. 230.)

10 — A Marion (Villerabel, 227).

11 — A Mme Clément. Critique amère du gouvernement. « Vous avez vu la belle équipée que vient de faire Louis Bonaparte. Je lui en sais gré pour mon compte. Quelque insignifiant qu'il fût en réalité, il tenait en émoi les souvenirs de l'empire ; il divisait enfin ce qui devrait s'unir. » Le journal du *Commerce* « avait été vendu par M.M. à Louis Bonaparte pour la petite somme de 480.000 francs. Le même journal vient d'être revendu à l'ancien rédacteur en chef, M. Lesseps... » (*L'Amateur d'Autographes*, octobre-novembre, 1878.)

16 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 310).

24 — A Mme Yeméniz. Il a lu avec intérêt les deux volumes de Rubichon (sur l'état de l'agriculture en Irlande et en Angleterre) « Ce que je souhaiterais de lui peut-être, c'est qu'il ne vous montrât pas toujours l'unique moyen de salut dans un retour impossible vers le passé. » Mention de Grégoire et Collombet
(Latreille, *Revue de Paris*, 15 mai 1905, p. 232.)

26 — Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 485).

26 — A Mme Clément. Il critique Louis-Philippe et parle du procès de Louis Bonaparte. (*Catal. inédit de la maison Charavay.*)

29 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 312).

Septembre

7 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 314).

12 — A M. Adrien Benoît. Détails sur l'arrestation de son neveu Ange Blaize. Il demande à Benoît s'il se chargerait de sa défense le cas échéant (*Inédite*).

19 — A M. Adrien Benoît. Réflexions sur l'arrestation d'Ange Blaize. « On a voulu lier cette affaire aux mouvements des ouvriers. » « Ce n'est pas seulement la tyrannie, c'est le délire de la tyrannie. » (*Inédite*).

Septembre

20 *Paris* Au marquis de Coriolis (Forgues, II, 486).

20 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 316).

23 — A Joseph d'Ortigue. Il parle de son prochain ouvrage, l'*Esquisse d'une philosophie*, et d'Ange Blaize, arrêté pour être affilié à une association réformiste. « L'on cherche le moyen de désorganiser ce moyen (?) national et c'est pour cela qu'on s'est avisé de jeter en prison quelques jeunes gens des plus actifs... » (*Rev. des Autog.*, juin 1900).

Octobre

18 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 319).

26 — A Mme Clément. Sévère jugement sur Thiers.
(*Catalogue inédit de la maison Charavay.*)

29 — A Marion (Villerabel, 229).

29 — A M. Adrien Benoît. Il comptait bien sur lui pour le défendre dans le procès qu'on lui suscite et dont il ne craint pas les suites (*Inédite*).

Novembre

21 — A Marion (Villerabel, 231).

25 (—) Au marquis de Coriolis, mercredi (Forgues, II, 487).

Décembre

¿ (—) A M. Adrien Benoît, lundi (nov. ou déc. 1840) Mention de Mauguin et de Pagnerre. Lam. se réjouit que M. de Saint-Paul ne soit pas du jury (*Inédite*).

? (—) A M. Adrien Benoît, vendredi (nov. ou déc. 1840). Il se plaint de l'indécision de Mauguin (*Inédite*).

2 — A M. Arago (Forgues, *lettre suppr.*, II, 489).

8 — Aux ouvriers italiens à Londres (Forgues, II, 489).

8 — A M. de Potter (Forgues, *lettre suppr.*, II, 490).

17 — A M. Ruelle. Il ne peut accepter son appui dans le procès qui lui est intenté. Il se résigne à être condamné. « Ce n'est pas d'aujourd'hui que je le sais, ni d'aujourd'hui que je l'ai senti qu'il n'était rien sur la terre de plus doux et de plus désirable que de souffrire pour Dieu et pour l'humanité. »
(*Catal. inédit de la maison Charavay.*)

27 (—) Au Rédacteur du *Commerce* (Forgues, II, 494).

27 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 321).

30 — A Marion (Villerabel, 233).

1841

Janvier

? *Sainte-Pélagie* A X*** Nouveaux engagements pour l'*Imitation.* (*Catal. inédit de la maison Charavay.*)

5 — Au Préfet de Police. Il lui envoie la liste des personnes qu'il désire recevoir : Ange Blaize, Pagnerre, Ch. Didier, Adrien Benoît, Chateaubriand. (*Catal. inédit de la maison Charavay.*)

5 — A Mme Clément. ...« Me voici depuis hier dans cette maison où ont séjourné avant moi Béranger et tant d'autres. On m'a logé au 6e étage, ce qui me convient fort. Ma chambre a 15 pieds carrés et 6 de hauteur. Elle est éclairée par des impostes de 9 à 10 pouces, de sorte que le soleil n'y entre guère, si même il y entre du tout, et pour jouir de la vue qui est étendue, il faut absolument monter sur une chaise. A tout prendre cependant, je ne me trouve pas mal, pouvant faire quelques pas et n'ayant pas de bruit, ce qui me permet de dormir. Mes douze mois passeront ici comme ailleurs, et tout est pour le mieux. Il fallait bien qu'après avoir tant répété aux autres qu'ils devaient être prêts à souffrir pour la cause de l'humanité, je souffrisse moi-même quelque peu. Combien d'autres dans cette maison même sont cent fois plus à plaindre que moi ! » (*L'Amat. d'Autog.*, juin-juillet 1876, p. 103.)

11 — Au baron de Vitrolles (Forgues, 321).

14 — A M. Pascal (Forgues, *lettre suppr.*, II, 494).

16 — A Marion (Villerabel, 233).

17 — A Mme Clément. Détails sur son genre de vie. Il est content du jugement porté sur lui par Béranger. Il engage Mme Cl. à poursuivre ses démarches politiques.

(Maréchal, *Rev. d'Hist. littér.*, avril-juin 1905, p. 320.)

19 — Au comte de Coriolis (Forgues, I, 189, note).

25 — Au baron de Vitrolle (Eug. Forgues, 323).

Février

2 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 325).

4 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 326).

7 — A Mme Yeméniz. Il était heureux que le 3e volume de l'*Esquisse* ait pu la distraire. Elle a bien fait de ne pas lire les deux premiers qui l'auraient peut-être troublée. Description de sa prison.

(Latreille : *Revue de Paris*, 15 mai 1905, p. 235.)

8 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 328).

17 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 329).

25 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 330).

Mars

3 *Sainte-Pélagie* A Marion (Villerabel, 236).

7 — A M. Ange Blaize (Blaize, II, 160).

14 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 332).

15 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 333).

15 — A M. E.-D. Forgues. Il le remercie de l'envoi du 3e volume de l'*Histoire générale des voyages*, par Desborough Cooley traduit de l'anglais par E.-D. Forgues et A. Joanne, Paris 1841. (Eug. Forgues, *Le livre*, 10 janvier 1884, p. 27.)

18 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 334).

18 — A Marion (Villerabel, 237).

22 — A M. Z. (Blaize, II, 161).

26 — A Mlle de Lucinière (Blaize, II, 163).

Avril

3 — A M. E.-D. Forgues. Il lui renvoie l'*Absolu* de Balzac. Détails amusants spirituellement présentés sur une vieille tante ruinée par son mari, Balthazar Claës, qui se livrait à des spéculations chimiques malheureuses. (Eug. Forgues, *Le Livre*, 10 janvier 1884, p. 28.)

4 — A M. Garnier-Pagès, député (Blaize, II, 164).

4 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 336).

5 — A M. Fusellier, ouvrier bijoutier (Blaize, II, 165).

6 — Au comité réformiste à Perpignan (Blaize, II, 166).

25 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 337).

27 — A Mme Yeméniz. Il a échoué dans ses démarches en faveur d'un jeune homme qu'elle protège. Le succès de Berryer (défense de *la France*, 24 avril 1841) devrait influer sur la politique, « s'il y avait encore de la vie politique et morale en France. » Mme Y. se trompe sur les motifs qui ont fait prendre à l'esprit de Lam. une direction « en partie nouvelle ». (Latreille : *Rev. de Paris*, 15 mai 1905, p. 235.)

Mai

1 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 339).

7 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 341).

7 — A Marion (Villerabel, 239).

14 — A Mme Yeméniz. Elle s'arrête à un point où elle trouve la paix ; mais l'humanité doit avancer toujours. Les mauvais procédés n'ont pas étonné Lam. Il remercie Grégoire de sa bonne lettre. Allusion à L.-Philippe. (Latreille : *Rev. de Paris*, 15 mai 1905, p. 236.

15 (—) Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 343).

20 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 345).

22 — A Mlle de Lucinière (Blaize, II, 167).

Mai

24 (*Sainte-Pélagie*) Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 346).

25 — A Mme Clément. ...« Certainement les femmes ont une délicatesse de perception et de sentiment bien supérieure à tous les lents procédés de la logique. Elles ont des qualités autres que celles des hommes, et ce dont je les blâme c'est d'en vouloir changer. » — « Ce qui rend plus dure la vie de prison, c'est de sentir près de soi tant de souffrances. » — Il aime les visites de Béranger qui a tant de sens et d'esprit. ([Peyrat] *Béranger et Lamennais*, 1862, p. 206.)

30 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 348).

Juin

1 — A Mme Yeméniz. Sa colère fait plaisir à Lamennais car elle lui montre que Mme Yeméniz n'est pas pour lui une indifférente. « Ma nature est de croire, mais de croire par raison et non par imagination. Aussi à aucune autre époque de ma vie, je ne crus avec une fermeté si tranquille et si grande. » Sa sincérité : « Il faudrait que je fusse étrangement sot ; nommez quelqu'un à qui la profession de ses croyances a coûté plus cher. » — Ironique allusion à Louis-Philippe.

(Latreille : *Revue de Paris*, 15 mai 1905, p. 237.)

3 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 349).

14 (—) Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 351).

23 (—) Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 353).

Juillet

3 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 357).

5 — A Marion (Villerabel, 241).

11 — Aux membres du comité central de Réforme. Il offre sa démission au cas où l'on ne protesterait pas en voyant les infamies du gouvernement. (*Catal. inédit de la maison Charavay.*)

12 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 359).

31 — A Mme Clément. Allusion à un désastre pécuniaire qui peut atteindre les Clément. Détails sur son prochain appartement situé rue Tronchet, n° 13.

(Maréchal : *Rev. d'Hist littér.*, avril-juin 1905, p. 321.)

Août

2 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 362).

2 — A Marion (Villerabel, 241).

3 — Au comité réformiste de Saint-Etienne (Blaize II 168).

15 — A M. Eugène Vanel (Blaize, II, 169).

18 — A M. Joseph Mazzini (Blaize, II, 170).

19 — A M. Laudoux (*Catal. inédit Charavay*).

Août

22 *Sainte-Pélagie* Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 365).

25 — A M. Aillaud. La reconstitution à Marseille du journal : *Le Peuple souverain*, donnera un organe de plus à l'opinion publique du Midi. En voyant ce qu'on fait de la France, les vrais enfants doivent partout s'unir pour la relever de l'abaissement où on l'a fait descendre, pour sauver son honneur, son existence même menacée, pour venir au secours des libertés publiques dont il ne restera bientôt plus de traces, si rien n'arrête les envahissements d'un pouvoir qui se joue audacieusement de toutes nos garanties, des lois et de la charte même... » (*Revue des Autographes*, mai 1898.)

25 — A Mme Yeméniz. Discussion philosophique courtoise. Ton affectueux. (Latreille : *Revue de Paris*, 15 mai 1905, p. 237.)

Septembre

6 — A M. Barillot, chez M. Jamet. Il estime plus que de vains applaudissements les témoignages de confiance que lui donne ce « cher enfant ». Lam. a essayé de garantir le peuple « des folles erreurs par lesquelles on cherche en ce moment à l'égarer ». — Il y a dans l'épître de Barillot un talent naturel. L'habitude d'écrire manque.

(C. Maréchal. *Revue du Monde catholique*, 15 décembre 1904, p. 765.)

6 — A Mme Yeméniz. « J'ai vu B***, et je lui ai raconté comment vous m'accabliez d'injures qui me charmaient. Allusion à l'article de Carné paru dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er septembre. Pour éviter les sots et les malhonnêtes personnages, Lam. vient d'arrêter un appartement où l'on n'arrive qu'en montant 118 marches.

(Latreille : *Revue de Paris*, 15 mai 1905, p. 237.)

11 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 367).

27 — A M. de Rouillac. Il lui renvoie 3 numéros de la *Revue scientifique*. (Duine : *Revue de Bretagne*, mars 1905.)

28 — A Marion (Villerabel, 246).

Octobre

8 — A Marion (Villerabel 248).

18 — A Mme Clément. Nouvelles consolations sur la mort de sa sœur — Projets de la Cour : « On arrête à tort et à travers pour faire nombre. C'est le vieux scélérat de Pasquier qui dirige tout cela. On veut un procès monstre pour l'ouverture de la session, afin d'effrayer les imbéciles. » Louis-Philippe voudrait obtenir pour le duc de Nemours la vice-Royauté de l'Algérie. « Il veut en outre qu'on lui donne, à lui Louis-Philippe, *trente mille francs pour payer ses dettes...* Il faudra voir

s'il se trouvera des députés assez infâmes pour conniver à un pareil vol. On compte au château sur M. Thiers pour les y amener. »

(Maréchal : *Rev. d'Hist. littér.*, avril-juin 1905, p. 322.)

Octobre

19 *Sainte-Pélagie* Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 370).

24 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 371).

Novembre

4 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 373).

7 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 374).

8 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 375).

15 — A M. Ch. Woinez. Il le remercie de sa sympathie. L'estime des « vrais patriotes » est une ample compensation de ce qu'il souffre (*Inédite*).

18 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 377).

24 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 379).

25 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 380).

25 — A Marion. Continuée le 26 (Villerabel, 250).

27 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 381).

30 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 383).

Décembre

15 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 385).

21 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 387).

1842

(Mois ?)

? ? Au général Donnadieu. Deux lettres. Dans l'une d'entre elles, il est question des massacres de Galicie.

(*Catalogue inédit de la maison Charavay.*)

Janvier

4 *Paris* A Marion, *rue Tronchet, n° 13.* (Villerabel, 253).

20 — A Mme Yeméniz. Il doit aller en Bretagne. Il est forcé de déménager à la suite d'une « grossière insolence du propriétaire ». Il n'a pas encore vu Jourdain (Charles Sainte-Foi).

(Latreille : *Revue de Paris*, 15 mai 1905, p. 238.)

20 — A d'Alzon. Il n'est pas aussi seul que celui-ci le craint et sa paix intérieure n'est pas troublée. Il ne faut tirer aucune conclusion de ses relations avec l'abbé Martin de Noirlieu. « M. Martin a bien voulu m'exprimer le désir de me venir voir à Sainte-Pélagie, et j'ai assurément trop de plaisir de me retrouver avec ce bon et ancien ami pour n'avoir pas consenti à le recevoir avec beaucoup de joie dans

mon cabanon. La diversité des points de vue ne change rien ou du moins ne devrait, selon moi, rien changer à tout ce qui est simplement du cœur. » — Il est trop âgé pour profiter de l'hospitalité que d'Alzon lui offre à Nîmes. « Croyez cependant qu'au-dessous de ces cheveux qui blanchissent, il y a un cœur qui vous est et vous sera toujours très affectueusement dévoué. » (Grandmaison : *Mois litt.et pitt.*juil.1901, p.28.)

Janvier

21 *Paris* A Marion (Villerabel, 254).

Février

3 *Trémigon* A Marion, jeudi (Villerabel, 255).

11 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 390).

Mars

7 *Paris* A Marion (Villerabel, 256).

Avril

7 — A Marion (Villerabel, 258).

18 — A Mme Yeméniz. Il ne sait où joindre un jeune médecin qu'elle lui recommande. Il la remercie de la bourse qu'elle lui a envoyée. — Ravages de l'angine couenneuse. Les morts sont bien vite oubliés. — Sa cuisinière doit accoucher à la fin du mois... « Il faut bien que quelqu'un se charge de faire des enfants, ou le monde finirait. Serait-ce après tout un grand mal ? La France aussi, dit-on, va bientôt accoucher, elle est grosse de 460 et quelques députés que le ministre s'occupe de faire venir à terme. »

(Latreille, *Revue de Paris*, 15 mai 1905, p. 241.)

Mai

4 — A Mme Clément. Une grosse chaleur règne à Paris. Nombreux décès. Assez souffrant, il regrette de ne pouvoir travailler. « Vous avez tout à fait raison en me conseillant de sortir davantage. Mais où aller ? Je n'aime pas les promenades de Paris, et la paresse me retient chez moi. » — Il parle d'une femme qu'il n'aime guère. — « Tout se remue pour les élections nouvelles ; chacun se préoccupe de soi et personne du pays. » Lugubres pressentiments.

([Peyrat] *Béranger et Lamennais*, 1862, p. 209.)

6 — A Marion (Villerabel, 259).

24 — A Marion (Villerabel, 261).

28 — A Marion (Villerabel, 262).

30 (—) A X***. Il va souvent visiter Béranger à Passy dans sa mansarde obscure dont la tristesse n'entame pas sa bonne humeur. Nouvelles politiques ; il parle d'orgies dégoûtantes qui viennent d'avoir lieu aux courses de Chantilly. (*Revue des Autographes*, juin 1878.)

Mai

(30 ?) (*Paris*) A X***. Il est question de Béranger, Dupont (de l'Eure), de l'enterrement d'Aguado, des courses de Chantilly où il y eut des « orgies dégoûtantes ». (Cette lettre, bien qu'elle soit portée comme non datée, est peut-être identique à la précédente.)

(*Catal. inédit de la maison Charavay.*)

Juin

6 — A Marion (Villerabel, 263).

Juillet

1 — A Marion (Villerabel, 264).

13 — A Marion (Villerabel, 266).

14 — A Marion (Villerabel, 268).

21 — A Marion (Villerabel, 268).

Août

2 (—) A M. Adrien Benoit, mardi (1842) (*Inédite*).

5 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 391).

17 — A Marion (Villerabel, 270).

18 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 393).

18 — A Marion (Villerabel, 271).

Septembre

5 — A M[lle] Julia Michel. Il lui transmet une lettre de Béranger. « Elle vous était sans doute bien plus destinée qu'à moi, et celui qui l'a écrite sera heureux de savoir qu'elle est, entre vos mains, un témoignage de son estime pour votre talent et des espérances qu'il en a conçues. » (*Revue des Autographes*, décembre 1893.)

8 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 395).

17 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 397).

22 — A Marion (Villerabel, 273).

Octobre

2 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 399).

28 — A M[me] Clément... « La politique dort; elle ne se réveillera qu'à la rentrée des Chambres, où se posera de nouveau l'éternelle question de savoir qui tuera la France, de M. Guizot, de M. Thiers ou de M. Molé. » — Comparaison de Louis-Philippe et du roi d'Angleterre Charles II. « La seule différence est que Charles II se faisait payer par Louis XIV, et que Louis-Philippe, s'estimant à son juste prix, s'est donné pour rien. » (*Catal. inédit de la maison Charavay.*)

31 — A M. Adrien Benoit. Il espère que le funeste accident qui lui est arrivé n'a pas eu de suites graves. (*Inédite.*)

Novembre

15 *Paris* A Marion (Villerabel, 275).

Décembre

10 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 402).

13 — A Mme Clément. M. Cl. doit décider sur la carrière de son fils qui veut être marin. Peyrat est forcé de garder un ennuyeux préceptorat parce qu'il est mal avec son consistoire et s'est éloigné de Béranger. Jugement sur Mauguin.

(Maréchal : *Rev. d'Hist. littér.*, avril-juin 1905, p. 323.)

31 — A Mme Clément... Que vont faire les Chambres? « Ce qu'elles font depuis douze ans ; on s'y battra pour des portefeuilles ; on y ourdira des intrigues grandes et petites ; et le pays sacrifié, pillé, vendu, trahi continuera de s'enfoncer dans la boue et la ruine. »

(*Catalogue inédit de la maison Charavay.*)

? — A Marion (fin décembre). (Villerabel 277).

1843

Janvier

8 — A Mme Clément.

(Maréchal : *Rev. d'Hist. litt.*, avril-juin 1905, p. 324).

15 — A Mme Clément... « Je consomne si peu de vin que je n'ai pas souvent besoin de recourir au marchand. Une pièce me dure deux ans et plus. Quant à mon régime, il n'en est guère, je crois, de plus simple : des moules, de la morue, rarement de la viande qui me répugne et qui me paraît presque toujours dure. Tout est si cher à Paris qu'il faut être sobre par nécessité »...

(*L'Amateur d'Autographes*, juin-juillet, 1876, p. 105.)

Février

4 — A M. Laty, à Autun. Souscription en faveur des familles des détenus politiques. (*Revue des Autographes*, octobre 1898.)

12 — A Marion (Villerabel, 279).

Mars

6 — A Marion (Villerabel, 281).

11 — A George Sand (Forgues, *lettre suppr.*, II, 494).

15 — A George Sand (Forgues, *lettre suppr.* II, 494. On lit 1845, mais à en juger par la place de la lettre, 1845 doit être une faute d'impression).

17 — A X*** (1843). Il parle de son ouvrage intitulé: *Amschaspands et Darvands.* (*Catal. inédit de la maison Charavay.*)

Mars

18 *Paris* A Marion (Villerabel, 282).

29 — Au Rédacteur du *Siècle*. Il ne collabore pas à la *Revue indépendante*. (*Catal. inédit de la maison Charavay*.)

Mai

6 — A Marion (Villerabel, 284).

6 — A X***. Recommandation en faveur d'une nombreuse famille dont le père a comme artiste des titres à la bienveillance de l'administration. « J'ai vu de près cette misère qui se cachait : il serait difficile d'en imaginer de plus profonde : meubles, linge, tout engagé ici et là ; et rien pour vivre avec la meilleure envie de travailler, sans aucune fausse honte, sans répugner à aucun emploi si infime qu'il soit. »

(*L'Amateur d'Autographes*, juin-juillet 1876.)

9 — A Mme Cleuvecq. Il déclare ne pas s'occuper de magnétisme. (*Catal. inédit de la maison Charavay*.)

20 — A Marion (Villerabel, 285).

Juin

2 — A Marion (Villerabel, 286).

2 — A Mme X***. Au moment de partir pour la campagne, il lui renvoie deux volumes. Le problème de l'éducation des femmes mérite d'être soumis à l'Académie des sciences morales.

(*Lettres, pensées et souvenirs tirés d'une collection d'Autographes*, p. 35.)

18 *Villeneuve* Au baron de Vitrolles (Forgues, *let. suppr.*, II, 494).

18 *Arnay* A M. Ange Blaize (Blaize, II, 175).

29 *Villeneuve* Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 404).

Juillet

12 *Paris* A Marion (Villerabel, 288).

12 — A Mme Clément. Elle doit supporter sans défaillance la séparation passagère d'avec son fils qui va au Brésil. Mention affectueuse de Mauguin dont les affaires semblent compromises.

(Maréchal : *Rev. d'Hist. littér.*, avril-juin 1905, p. 324).

30 — A Mme Clément. La santé de Béranger est meilleure.

(Maréchal : *Rev. d'hist. littér.*, avril-juin 1905, p. 325).

Août

? — Au vicomte d'Izarn-Freissinet (Forgues, *l. s.*, II, 494).

11 — A Mme Clément. Allusion à des revers de fortune éprouvés par les Cl. Mention de la princesse Beljoroso, de Béranger, de Peyrat. (Maréchal : *Revue d'Hist. littér.*, avril-juin 1905, p. 326.)

24 — A Marion (Villerabel, 288).

Septembre
2 *Paris* Au baron de Vitrolles (Forgues, *l. suppr.*, II, 495).
13 — A Marion (Villerabel, 290).
Novembre
3 — A Marion (Villerabel, 290).
4 — Au prince Metscherski (Blaize, II, 176).
16 — A Marion (Villerabel, 292).
24 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 406).

1844

Janvier
? (—) A X***. Il vient de faire un voyage en Bretagne. (*Revue des Autographes*, mars 1888.)
Février
11 — A M. Adrien Benoît. Lettre d'affaires (*Inédite*).
Mars
5 — A Marion (On lit « 1844 » dans *le Correspondant* t. CXXXIII, p. 1190, Villerabel, 293).
12 — A M[me] Clément. Il croit que les Cl. pourront vivre aisément en Espagne. Il met M. Cl. en garde contre M [auguin] perdu de dettes et qui s'est vendu au pouvoir.
(Maréchal : *Revue d'hist. littér.*, avril-juin 1905, p. 326.)
25 — A M[me] Claire Brune. Quoique trop occupé d'ordinaire pour lire les œuvres de pure imagination, il a parcouru le roman de celle-ci : « Le curé charitable et simple, que vous peignez sous le nom de Remy, m'a rappelé des souvenirs touchants, car j'ai connu en assez grand nombre des prêtres qui lui ressemblaient. » Desgenettes au contraire est un scélérat trop accompli pour être vrai. Il est naturel qu'une femme tombée entre ses mains finisse par la folie. « Vous avez voulu effrayer ce volage essaim d'illusions qui entoure la jeunesse, et vous y aurez, je crois, réussi, car, près de cette terrible calamnité dont votre héroïne est victime, ce n'est rien que la mort qui termine tant de romans. » (*Nouvelle Revue rétrospective*, 2[e] semestre 1898, p. 269.)
Avril
17 — A M[me] Clément. M. Cl. pourrait consulter la famille Guestier pour trouver une terre à gérer. S'il s'installe à Alger, Lam. tâchera de le recommander au maréchal Bugeaud. Thiers historien : « L'ouvrage de Thiers vous ennuie donc? C'est aussi l'effet qu'il produit sur moi et sur presque tout le monde. Outre cela et outre encore de très nombreuses inexactitudes, le sens des faits y est partout vo-

lontairement dénaturé. Renégat de la Révolution, cet homme, pour rentrer aux affaires, s'attache à flatter l'étranger, et son livre n'est qu'un lourd factum en faveur de l'absolutisme. Jamais l'ambition vulgaire et lâche ne descendit plus bas. »

(Maréchal : *Rev. d'Hist. littér.*, avril-juin 1905, p. 327.)

Mai

16 *Paris* A M. Adrien Benoît, jeudi (1844). Il désire trouver non loin de Paris une propriété environnée de bois, où il habiterait, tout en ayant un pied-à-terre à Paris (*Inédite*).

18 — A Chateaubriand (1844). Il le félicite de sa *Vie de Rancé*. « Il y a des chants d'automne, comme des chants de printemps, et ceux-là ne sont ni les moins touchants, ni les moins mélodieux. »

(Victor Giraud : *Chateaubriand, études littéraires*, p. 12-13, note.)

21 — A Marion (Villerabel, 294).

Juin

? (—) Au général Pepe (Blaize, II, 180).

22 (—) A M. [Pitre Chevalier]. Il le remercie d'un travail sur la Bretagne (*Bretagne ancienne et moderne*, Paris 1844), pays trop peu connu. « Il a pour moi, Breton, un charme particulier, ce charme qui s'attache aux premiers souvenirs et à tout ce qui rappelle une patrie distinguée par l'amour qu'elle inspire à tous ses enfants. »

(*Catal. inédit de la maison Charavay.*)

27 — A M. Adrien Benoît, jeudi. Il met à sa disposition une somme de 65.000 fr. s'il veut racheter la propriété de Villeneuve (*Inédite*).

Juillet

11 — A Marion (Villerabel, 295).

Août

2 — A M[lle] de Trémereuc (Blaize, II, 183).

Septembre

2 — A M. Pilhan de la Forest (*Catal. inéd. Charavay.*)

6 — A Marion (Villerabel, 296).

29 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 409).

? ? Au baron de Vitrolles (Forgues, *l. s.* II, 495).

Octobre

5 — A M. Adrien Benoît. Il désire trouver un bon domestique, homme ou femme (*Inédite*).

9 — A Marion (Villerabel, 297).

20 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 411).

22 — A M. Damas-Hinard. Il le félicite de sa traduction

du *Romancero espagnol* : « Croyez bien que je ne passerai pas une seule ligne de cette belle poésie, expression naïve de huit siècles d'héroïsme. » (*Revue des Autographes*, février 1897.)

Novembre

? (*Paris*) A M. A. Benoît, vend. (oct. ou nov. 1844. *Billet inéd.*).

3 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 413).

7 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 184).

7 — A Marion (Villerabel, 299).

20 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 415).

28 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 185).

Décembre

31 — A Marion (Villerabel, 300).

1845

Janvier

4 — A M. Dessoliaire. Vœux de nouvel an. Mention de G. Sand et de Stéphanie Geoffroy Saint-Hilaire.
(*Nouv. Rev. rétrospective*, 2e semestre 1903, p. 73.)

14 — A Marion (Villerabel, 302).

18 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 186).

Février

? — A Mme Clément. Il est question de la politique contemporaine. (*Catal. inédit de la maison Charavay.*)

Mars

5 (—) A Pagnerre. Il voudrait qu'on se hâtât de terminer une édition illustrée de l'*Imitation*.
(*Catal. inédit de la maison Charavay.*)

9 — A Marion (Villerabel, 303).

14 — A M. Dessoliaire (*Nouv. Rev. rétr.* 2e sem. 1903, p. 74).

Mai

30 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 187).

Juin

16 — A Marion (Villerabel, 304).

Juillet

18 (—) A. M. Adrien Benoît, vendredi (1845). Il désire acheter la maison de M. Etex à Verberie (*Inédite*).

24 — A M. Aycard (*Catal. inédit. Charavay.*)

Août

1 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 187).

16 — A Marion (Villerabel, 305).

Août
28 *Paris* A M. Dessoliaire (Blaize, II, 188).
Septembre
2 — Au baron de Vitrolles (Forgues, *l. supp.*, II, 495).
21 — A M. Dessoliaire (*Nouv. Rev. rétr.* 2e sem., 1903, p. 76).
Octobre
9 — A Mlle de Trémereuc (Blaize, II, 189).
13 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 191).
15 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 417).
22 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 419).
27 — A Marion (Villerabel, 308).
Novembre
4 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 421).
19 — A Marion (Villerabel, 309).
21 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 423).
26 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 192).

1846

Janvier
13 — A M. Dessoliaire. Les *Evangiles* qu'on a mis 4 mois à imprimer paraîtront dans 1 ou 2 jours.
(*Nouv. Rev. rétrosp.*, 2e sem. 1903, p. 77.)
Février
11 — A Marion (Villerabel, 310).
21 — A M. Elie, capitaine d'artillerie (Blaize, II, 193).
Mars
4 — A M. Camus (Blaize, II, 194).
9 — A M. Elie (Blaize, II, 195).
Avril
6 — A M. Dessoliaire (*Nouv. Rev. rétr.* 2e sem. 1903, p. 78).
27 — A Marion (Villerabel, 314).
29 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 196).
Mai
11 — A Marion (Villerabel, 314).
25 — A X***. Recouvrant un peu ses forces, il annonce aux intéressés divers legs de M. de Rouillac.
(Duine : *Revue de Bretagne*, mars 1905.)
31 — A M. Dessoliaire. Epuisé après 3 semaines passées au chevet d'un vieillard mourant, il va faire un voyage.
(*Nouv. Rev. rétrospective*, 2e semestre 1903, p. 79.)

Juin

3 *Paris* A Mme Clément. Il va partir pour la Bretagne ; en juillet il s'installera dans le quartier Beaujon.

(Maréchal : *Rev. d'Hist. littér.*, avril-juin 1905, p. 328.)

5 — A Leopardi. « J'ai lu... avec un plaisir dont je vous remercie votre belle et très exacte traduction de mes réflexions et notes sur les Evangiles. » Si les instructions qu'il cherche à en faire ressortir produisent quelque bien en Italie, il le devra au concours de Leopardi.

(*Rivista Abruzzese fasc.* VII, ann. XII.)

8 *Trémigon* A M. Marion (Villerabel, 315, il écrit août).

17 — A M. Adrien Benoît (*Inédite*).

29 — A M. Dessoliaire. Remerciements pour les vœux adressés par D. et Camus à Lam. à l'occasion de son anniversaire. Sa nouvelle adresse est : Avenue Biron, n° 1, Champs-Elysées.

(*Nouv. Rev. rétrosp.*, 2e sem. 1903, p. 80.)

30 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 425).

Juilllet

5 *Paris* A M. Dessoliaire (*Nouv. Rev. rétr.* 2e sem. 1903, p. 81.)

8 — A M. Adrien Benoît. Il prévient Ferron pour qu'il tienne à la disposition de Benoît 40.000 fr. pour faire un placement (*Inédite*).

15 — A M. Adrien Benoît (*Inédite*).

30 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 197).

Août

10 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 426).

12 — A M. Adrien Benoît. Il le prie de remettre de sa part à Didier 4.823 fr. (*Inédite*).

20 — A M. Ange Blaize (Blaize, II, 198).

24 — A M. Ange Blaize fils (Blaize, II, 198).

28 — A M. Ange Blaize (Blaize, II, 199).

31 — A M. Alexis Gérard, maréchal des logis au 10e régiment d'artillerie. Il espère obtenir pour lui un congé renouvelable de six mois en six mois jusqu'à l'époque de sa libération. Sinon il lui enverra 700 francs. Il souhaite que dans un an ils puissent vivre ensemble loin de Paris.

(Ed. Champion et L. Thomas, *Revue de Belgique*, juin 1905, p. 103.)

Septembre

6 — A M. Alexis Gérard (*Rev. de Belgique*, juin 1905, p. 104).

Septembre

7 *Paris* A M. Alexis Gérard. Dès qu'il aura obtenu son congé, qu'il parte et vienne trouver Lam. avenue Biron, n° 1.

(Ed. Champion et L. Thomas. *Revue de Belgique*, juin 1905, p. 105.)

9 — A M. Ange Blaize, fils (Blaize, II, 200).

15 — A M. Alexis Gérard. Lam. l'a recommandé à M. Elie capitaine à son régiment, et l'attend avec impatience.

(Ed. Champion et L. Thomas, *Revue de Belgique*, juin 1905, p. 106.)

18 — A M. Alexis Gérard : « Je suis dans la désolation : ma pauvre nièce vient de perdre coup sur coup un de ses enfants, puis son mari, et un autre de ses enfants est dans un état presque désespéré. » Le congé demandé par Gérard ne lui est pas accordé encore. Le général Roguet a dû écrire à son colonel.

(Ed. Champion et L. Thomas, *Revue de Belgique*, juin 1905, p. 107.)

19-21 — A M. Alexis Gérard. La personne (Mme Baudrand) qui s'occupe de l'affaire de Gérard assure que le congé est certain. « Ce n'est pas pour moi seulement que notre réunion m'inspire un désir si vif. J'ignore combien de temps encore j'ai à vivre, et je ne voudrais pas m'en aller sans avoir fait tout ce qui sera en mon pouvoir de faire pour assurer ton avenir : c'est ma préoccupation de tous les instants. Tranquille sur ce point, je descendrais sans regret dans la tombe qui ne peut être désormais loin de moi. »

(Ed. Champion et L. Thomas, *Revue de Belgique*, juin 1905, p. 109.)

22 — A M. Alexis Gérard. Puisqu'on ne peut obtenir le congé, Lam. envoie à Gérard 700 fr. pour payer son remplaçant.

(Ed. Champion, L. Thomas, *Revue de Belgique*, juin 1905, p. 111.)

23 — A M. Alexis Gérard. Une lettre adressée à Mme Baudrand, femme du général Baudrand, gouverneur du comte de Paris, annonce que le congé est obtenu.

(Ed. Champion, L. Thomas, *Revue de Belgique*, juin 1905, p. 112.)

24 — A M. Marion (Villerabel, 316).

28 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 201).

29 — A Mme Clément (1846).

(Maréchal : *Rev. d'Hist. litt.*, avril-juin, 1905, p. 329).

29 — A M. Alexis Gérard. Malgré le mérite de Gérard qui le faisait retenir par ses chefs, son congé est définitivement accordé.

(Ed. Champion, L. Thomas, *Revue de Belgique*, juin 1905, p. 112.)

Octobre

3 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 203).

7 — *A* Mme Clément. « A ses douleurs si grandes ma

nièce oppose un courage résigné.» Il a reçu la visite de Mme de Mazeraville accompagnée du général Schwamm qui parlera de M. Clément au général Cubières. M. (Mauguin) se présente à la députation. « Cet homme est né vendu, tout le monde le sent, et c'est pourquoi personne ne croit à ses paroles. » Le mariage Montpensier est la question du jour, on ne s'occupe guère que de cela. L.-Ph. y gagnera trente millions que la France paiera au décuple en concession à l'Angleterre, sans parler de la haine du peuple espagnol. »

(Maréchal, *Rev. d'Hist.littér.* avril, juin 1905, p. 329.)

Octobre

12 *Paris* A M. A. Gérard (*Revuede Belgique,* juin 1905, p. 114)

Novembre

15 — A M. Elie (Blaize, II, 204).

28 — A M. Dessoliaire. Il est très souffrant.
(*Nouv. Rev. rétrosp.*, 2e sem. 1903, p. 81).

Décembre

16 — A Marion (Villerabel, 318).

19 — A Victor Hugo (*Catal. inédit de la maison Charavay.*)

19 — A X*** (*Catal. inédit de la maison Charavay*).

19 — A M. de la Villéon. Condoléances sur la mort de Mme de la Villéon.
(F. Klein : *Le Correspondant*, 25 février 1893, p. 774. Roussel, l'*Hermine*, 20 septembre 1905, p. 182.)

1847

Janvier

2 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 204).

15 (—) A Mme Clément (1847).
(Maréchal : *Rev. d'Hist l.* avril-juin 1905, p. 330).

30 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 205).

Février

3 (—) A M. Adrien Benott, mercredi (1847). Il s'engage à compléter une somme de 100 francs, promise « pour une œuvre utile. » (*Inédite*).

8 — A M. Dessoliaire. Il remercie de son cadeau et de celui d'Emmanuel Esmoingt. (*Nouv. Rev. rétrosp.*, 1903, 2e sem., p. 82.)

11 — A M. Alexis Gérard. Un chef de division au ministère de la Guerre auquel Béranger a parlé du rappel de Gérard est en mesure de faire accorder un congé renouvelable jusqu'à la libération.
(Ed. Champion, L. Thomas, *Revue de Belgique*, juin 1905, p. 116.)

Février

19 *Paris* A M. A. Gérard (*Revue de Belgique*, juin 1905, p. 117).

21 — A M. Alexis Gérard. D'après une réponse de Gérard à Mme Baudrand, celle-ci a jugé qu'il s'ennuyait depuis trois mois qu'il était avec Lam. Dans ce cas, toutes les démarches que l'on fait seraient inutiles. (Champion, Thomas, *Revue de Belgique*, juin 1995, p. 117.)

25 — A M. Alexis Gérard. Mention du Dr Gaubert, médecin attaché au ministère de l'Intérieur. (*Rev. de Belgique*, juin 1905, p. 119.)

26 — A M. Alexis Gérard. On l'accuse d'être parti sans s'être auparavant présenté à l'état-major de la place. Lam lui envoie une lettre du général Aupick à Mme Baudrand.

(Ed. Champion, L. Thomas, *Revue de Belgique*, juin 1695, p. 120.)

Mars

2 — A M. Alexis Gérard. Cherté de la vie en France. « Un œuf se vend 4 francs, et tout le reste en proportion. » Mention d'Ary Scheffer. (Champion, Thomas, *Revue de Belgique*, juin 1905, p. 121.)

10 — A Marion (Villerabel, 319).

11 — A l'abbé Dagatte. « Vous avez vos convictions que je respecte comme toutes les convictions sincères, et de mon côté j'ai les miennes qui ont le même droit à être respectées. Que la charité de certains gens y cherche des motifs qui se résolvent dans une indigne hypocrisie, peu importe, et apparemment ils me jugent d'après eux-mêmes ; à cela un honnête homme ne répond que par le mépris. »

(*L'Amateur d'Autographes*, juin-juillet 1876.)

20 — A M. de la Villéon. Malgré la perte irréparable que la V. vient de faire, la pensée de quitter bientôt la vie doit le consoler. Lam. regrette la campagne et « nos bons paysans. Ce ne sont pas des ingrats ceux-là ». (Roussel : l'*Hermine*, 20 septembre 1905, p. 183.)

21 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 206).

22 — A M. A. Gérard (*Revue de Belgique*, juin 1905, p. 122).

23 — A M. Marion (Villerabel, 321).

Avril

3 — A M. Alexis Gérard. Béranger ne se souvient pas de M. Guillet. La misère est profonde à Paris et surtout en province. « Que de soucis, que de peines, que de travail, pour passer tellement quellement quelques misérables années sur cette triste terre ! Ton ami Bussard y fera son chemin ; il ne pense qu'à lui, c'est le moyen d'arriver. Que Dieu soit en aide à ce brave garçon qui s'est fait de sa peau une frontière et d'où il ne sort pas. Vraie nature d'huissier ! » Charles Clé-

ment, placé à la gare du chemin de fer du Nord, gagne 1200 francs en travaillant de 7 heures du matin à 10 heures du soir.

(Ed. Champion, L. Thomas, *Revue de Belgique*, juin 1905, p. 123.)

Mai

2 *Paris* Au Rédacteur en chef du *National* (Forgues, II, 495),

13 (—) A Mme Clément, jeudi (1847).

(Maréchal : *Rev. d'Hist. littér.* avril-juin 1905, p. 330).

20 — A M. Alexis Gérard. Il lui conseille d'écrire à Ary Scheffer qui lui porte intérêt (*Revue de Belgique*, juin 1905, p. 124).

Juin

7 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 208).

31 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 209).

Juillet

2 — A M. Alexis Gérard.

(Ed. Champion, L. Thomas, *Revue de Belgique*, juin 1905, p. 125.)

18 — A M. Dessoliaire. Il lui envoie deux exemplaires des *Amschapsands*, des *Evangiles*, des *Paroles*, du *Livre du Peuple*. Dess., père de famille, doit être prudent.

(*Nouv. revue rétrospective*, 2e semestre 1903, p. 83.)

Août

3 — A M. Alexis Gérard. ...« La misère est grande en cette ville; le petit commerce est ruiné : tous les jours des boutiques et des ateliers se ferment, le travail manque, et, au milieu de cela, le spectacle que donne l'administration, devenue un brigandage public, irrite le mécontentement chaque jour plus général. Les choses ne sauraient aller de cette manière et Dieu sait ce qui arrivera. »

(Ed. Champion, L. Thomas, *Revue de Belgique*, juin 1905, p. 126.)

18 — A M. Dessoliaire. Il lui explique très simplement ce qu'on entend par l'espèce et par la forme, dans le langage philosophique

(*Nouvelle Revue rétrospective*, 2e semestre 1903, p. 84.)

Septembre

1 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 427).

10 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 429).

14 — A M. A. Gérard (*Rev. de Belgique*, juin 1905, p. 127.)

Octobre

8 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 432).

19 — A M. X***. Il conseille à un jeune homme d'aller voir Ary Scheffer et Béranger (V. Giraud : *Rev. latine*, 25 septembre 1904).

25 — A M. Dessoliaire. « Voilà... un petit mot pour notre bon Hiverneaud. Je partage bien vivement sa douleur. La religion seule

peut le consoler. Que serait cette vie si pleine de misères dans les espérances éternelles!... Ne communiquez pas trop facilement mes lettres, car ce qu'on dit à un, on ne le dit pas à tous. Je trouve aussi que le café n'est pas le lieu le plus propre pour y parler de matières si graves et ce n'est pas là que j'aimerais à entendre prononcer mon nom. »

(*Nouv. Revue rétrospective*, 2e semestre 1903, p. 85.)

Octobre

28 *Paris* Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 435).

Novembre

8 — A M. Elie (Blaize, II, 210).

8 — Au P. Ventura (Forgues, II, 500).

11 — A M. Dessoliaire. Il le charge de remercier M. Robin pour un envoi de fruits. (*Nouv. Revue rétrospect.*, 2e sem., 1903, p. 87.)

18 — Aux commissaires du banquet réformiste de Dijon (Blaize, II, 210).

Décembre

16 — A M. Dessoliaire. Il ne le détourne pas du projet d'écrire ses pensées.

(*Nouv. Rev. rétrosp.*, 2e sem. 1903, p. 87.)

21 — A M. Charles Gauthier-Duparc à Saint-Malo....« Parmi les souvenirs si chers que j'ai conservés de notre patrie commune il n'en est pas de plus doux que ceux qui se rattachent à mes amis de jeunesse.»

(*Revue des Autographes*, mars 1895.)

26 (—) A l'abbé Jean. Il espère que Jean se rétablira. Il irait le voir si sa santé lui permettait le voyage. « *Sans rappeler le passé qu'il faut désormais laisser entièrement dans l'oubli*, je suis heureux de t'embrasser, en t'assurant de nouveau de ma vieille, sincère et bien tendre amitié. »

(Ropartz : *Vie de M. J.-M. Robert de La Mennais*. Paris, Lecoffre, p. 466.)

29 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 211).

1848

(Mois ?)

? (—) A Ledru-Rollin (1848 ?). Il lui recommande Frapolli qui a des nouvelles importantes à lui donner touchant les affaires de Rome.

(*Revue des Autographes*, mars 1883.)

Janvier

3 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 213).

3 — A M. de Villéon. Condoléances sur la mort de sa

femme. Il lui conseille de « chercher un soulagement dans le soin des pauvres et des malheureux » qui l'entourent. Ses amitiés qui datent de 50 ans lui sont douces. (Klein, *Le Correspondant*, 25 février 1893, p. 775.)

Janvier

10 (*Paris*) A M. Alexis Gérard. Il y a tout lieu d'espérer que Gérard réussira à l'usine de Terre-Noire, Mme Yeméniz s'occupe de lui. — « Il y a guerre ouverte entre Joseph et Mme Ph. », domestiques de Lamenais. Il n'a heureusement pas acheté une voiture hors de service avec laquelle il aurait pu se casser le cou à sa première sortie. Mention de Malespine.

(Ed. Champion et L. Thomas, *Revue Bleue*, 29 juillet 1905, p. 130.)

17 — A M. Adrien Benoît, lundi (1848). Il le prie de se charger de la suite de ses affaires avec Didier (*Inédite*).

31 *Paris* A M. Dessoliaire. Il se plaint d'une surdité qui le gêne. Eloge de Mme Stéphanie Geoffroy Saint-Hilaire.

(*Nouvelle Revue rétrospective*, 2e semestre 1903, p. 88.)

Février.

1 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 437).

1 — A l'abbé Jean. Il est heureux d'apprendre que Jean se rétablit. Songeant à se fixer à la Chênaie, il hésite : il y goûterait plus de repos qu'à Paris, mais « personne avec qui échanger une seule pensée, cela m'effraie. Ici, au moins, j'ai des amis et de nombreuses distractions d'esprit... Il est vrai que par ailleurs, incapable d'aller et de venir, complètement *seul dans mon intérieur*, ma vie est des plus tristes. Que faire à cela ? Nul n'y peut rien ; c'est la suite naturelle de la vieillesse. » (Ropartz : *Vie de M. J.-M. de La Mennais*, p. 468).

7 — A M. Alexis Gérard. Il lui conseille de témoigner sa reconnaissance à Mme Yeméniz. « Hier au soir, après avoir été obligé de parler toute l'après-midi, je me suis trouvé mal ; il s'en est suivi une nuit détestable, de sorte que, ce matin, je n'en puis plus. » (*Inédite*) (1).

Mars

? — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 438).

13 — A Mary Lafon. Candidature de Lamennais dans le Tarn-et-Garonne : « Ce n'est pas à moi de me juger, et, par conséquent, il ne m'appartient pas de solliciter des suffrages que d'autres peuvent

(1) Celles des lettres à Gérard qui n'ont pas encore été publiées ne sont pas insignifiantes, comme on en jugera par les fragments que j'ai pu citer grâce à l'obligeance de MM. Edouard Champion et Louis Thomas auxquels j'adresse mes sincères remerciments.

aisément mériter mieux que moi, mais si la confiance de mes concitoyens m'appelait à remplir les hautes fonctions de représentant de la France en cette occasion solennelle, je n'écouterais que mon zèle et ma reconnaissance, et je croirais de mon devoir d'accepter. »

(*L'Amateur d'Autographes*, juin-juillet 1876.)

Mars

16 *Paris* Au citoyen Recurt. Il lui recommande M. Prat qui pour lé Béarn afin de s'occuper des élections. (*Catal. inéd. Charavay.*)

17 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 213).

18 (—) (A un comité électoral). Il recommande Elie aux électeurs de Granville (*Cat. inéd. Charavay*).

19 — Au citoyen Recurt (1848). Il parle des élections et proteste contre les articles de la *Sentinelle de l'armée*, écrits en vue d'indisposer l'armée contre le gouvernement provisoire. Il dénonce le Rédacteur de ce journal qui pose sa candidature aux élections de Paris, comme étant le chef le plus actif de la conspiration carliste.

(*Revue des Autographes*, mars 1880.)

23 — A Marion (Villerabel, 323).

Avril

4 — A M. Dessoliaire. Il écrit à Cousin pour recommander sa candidature. (*Nouv. Revue rétrosp.*, 2e semestre 1903, p. 89.)

18 — A Alexis Gérard. Il est très occupé et n'a pu aller une seule fois depuis deux mois avenue Biron. Il est ruiné complètement : « Il me restait 11.000 francs que M. Benoist m'avait fait mettre chez un banquier qui a fait faillite. » S'il est nommé comme il le croit à l'Assemblée Nationale, il ne pourra quitter Paris. Louis Blanc a désorganisé le travail.

(Ed. Champion et L. Thomas : *Revue Bleue*, 29 juillet 1905, p. 130.)

27 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 439).

28 — A M. Adrien Benoît. Il lui recommande Robinet qu'il connaît depuis 20 ans. Il craint de ne pas recouvrer la somme qu'il a prêtée à Didier (*Inédite*).

Mai

6 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 214).

9 — A M. X***. (*Rev. des Autographes*, février 1898.)

12 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 441).

18 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 215).

Juin

9 — A M. Dessoliaire (Blaize II, 216).

Juin

14 (*Paris*) A Mme Clément (1848 ?) Il compte s'établir au Palais National au moment où Béranger s'installera près de l'Etoile (1).
(Maréchal : *Rev. d'Hist. littér.*, avril-juin 1905, p. 331.)

20 — A X***. Il déclare ne pas faire partie de la commission de la Constitution. (*Catalogue inédit de la maison Charavay.*)

28 — A M. Ange Blaize (Blaize, II, 216).

28 — A l'abbé Jean (Blaize, II, 217).

Juillet

1 (—) A M. Adrien Benoît, samedi (1848). Comme les événements l'obligeront peut-être à quitter la France il se préoccupe de ses affaires. Il croit que le nouveau ministère durera peu et que le pouvoir passera aux mains de Thiers et de ses complices (*Inédite*).

2 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 218).

Août

4 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 219).

30 — A M. Dessoliaire. Il le prie d'acheminer une lettre qu'il écrit à Finet de la Châtre.
(*Nouv. Revue rétrospect.*, 2e semestre 1903, p. 89.)

31 — A Mme Clément...« Rien ne m'étonne de la part de celle dont vous me parlez ; c'est une âme sèche et dure, une véritable âme de princesse. »
(Maréchal : *Rev. d'Hist. littér.*, avril-juin 1905, p. 332.)

Septembre

11 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 442).

11 — A X***. Cette lettre a trait à un journal qui devait concerner la physique et la chimie et toucher à certains points religieux. (*L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, XX, 133.)

21 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 444).

Octobre

10 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 446).

13 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 220).

27 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 221).

Novembre

5 — A M. Ange Blaize (Blaize, II, 222).

(1) Cette lettre est suivie d'un billet (*ibid.*) daté de « l'Assemblée Nationale, dimanche 18 », où Lam. se plaint des punaises qui infectent le Pal. Nat. En 1848, le 18 juin tombe bien un dimanche. Mais ce billet ne peut avoir été écrit quatre jours après l'autre.

Novembre
5 — A M. Ange Blaize (Blaize, II, 223).
9 (—) A M. Camus (Blaize, II, 225).
14 — Aux membres de la commission du Banquet électoral de Lyon. (*Catal. inédit Charavay.*)
16 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 225).
30 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 226).
Décembre
17 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 227).
27 (—) A M. Adrien Benoît, mercredi (1848) (*Inédite*).

1849

Janvier
4 — A Mme Dessoliaire (Blaize, II, 229).
12 — A Mme Clément. La solidarité républicaine conduite par des incapables est en désarroi. « Nous nous en allons à grands pas vers une restauration. Voilà ce que nous auront valu les imbéciles qui depuis huit mois ont eu le pouvoir en main. La royauté ne durera pas longtemps, et, dans la tempête qu'elle soulèvera bientôt, les hommes qui triomphent aujourd'hui, emportés corps et biens, disparaîtront, et cette fois pour toujours. » (*L'Amateur d'Autographes*, juin-juillet 1876.)
23 — A M. Ange Blaize (Blaize, II, 230).
26 — A M. Dessoliaire. Il écrit à Arago pour lui recommander le « pauvre Camus ». (*Nouv. Rev. rétr.*, 2e sem. 1903, p. 90.)
31 — A M. Ange Blaize (Blaize, II, 231).
Février
1 — A Alexis Gérard. Il vient d'être malade durant trois semaines. « Le gouvernement a tenté samedi un coup d'Etat que le bon sens et le calme de la population ont fait avorter, mais qui se renoue déjà. » Les légitimistes « crient dans les rues : Vive Henri V ! sous les yeux de la police qui ne dit rien. Quoi qu'il arrive, la République triomphera définitivement. Le grand mal est l'ignorance du peuple des provinces, des campagnes surtout ».
(Ed. Champion, L. Thomas : *Revue Bleue*, 29 juillet 1905, p. 131.)
3 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 448).
4 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 449).
14 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 232).
24 — A M. Alexis Gérard. « Il y a sept à huit mois que je ne vois plus mon neveu ni par conséquent M. Malespine. J'ai cru avoir à me plaindre du premier. Il a été d'ailleurs nommé directeur du Mont-

de-Piété et ses relations avec moi n'auraient pu que lui nuire. Aussi je suis seul autant qu'on puisse l'être. » « Les conspirateurs sont maîtres du gouvernement. Nous marchons vers des crises violentes et probablement vers une guerre à la fois civile et sociale » (*Inédite*).

Mars

8 *Paris* A M. Dessoliaire (Blaize, II, 233).

15 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 234).

30 — A M. Alexis Gérard. Les atteintes du choléra sont mortelles mais moins nombreuses que lors de la première invasion. Il doit déménager en juillet, il craint de manquer d'air et de lumière. — On veut exciter le peuple mais il « résiste aux plus odieuses provocations avec un bon sens et une constance admirables ». Chaque jour on attaque une nouvelle liberté. « L'armée est soumise à un infâme système d'espionnage, de compression et d'oppression que je ne comprendrais pas qu'elle supportât longtemps. On veut faire du soldat une véritable brute, une machine à tuer, et rien de plus. Avec 500.000 hommes de cette espèce, les royalistes, les impérialistes, les gens *honnêtes et modérés*, maîtres de la France, en feraient à leur profit ce qu'on fait d'un pays de conquête. » Mais la Providence interviendra.

(Ed. Champion, L. Thomas, *Revue Bleue*, 29 juillet 1905, p. 131.

Avril

4 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 235).

4 — A M. Forgues (Forgues, *lettre suppr.*, II, 495).

13 — A Mme Clément...« A présent je vais mieux, bien que je me ressente encore de l'ébranlement que m'a causé la mort de ma sœur, mère de mon neveu que vous connaissez. »

(Maréchal, *Rev. d'Hist. littér.*, avril-juin 1905 p. 332.)

15 — A M. Adrien Benoît. Conditions qui terminent l'affaire Didier à qui Lamennais a prêté 67.000 francs (*Inédite*).

16 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 235).

30 — A George Sand (Forgues, *lettre suppr.*, II, 495).

Mai

3 — A M. Ch. Caillaux. Il le félicite de son poème le *Pilori*. Il a confiance dans l'avenir de la République, qui triomphera de a haine des hommes infâmes qui voudraient la détruire.

(C. Maréchal : *Rev. du monde caholique*, 15 déc. 1904, p. 766.)

14 — A M. Emile Aucante (Forgues, *lettre suppr.*, II, 495).

23 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 236).

31 — A M. Dessoliaire. Il annonce l'envoi de 120 exemplaires de volumes où sont réunis les *Paroles d'un croyant*, *Une voix de*

prison, le *Livre du peuple*. On est menacé d'un coup d'Etat, d'où sortirait infailliblement une insurrection générale. Ainsi guerre civile au dedans et au dehors, guerre encore contre une coalition dont tout annonce que notre gouvernement est complice ! »

(*Nouvelle Revue rétrospective*, 2e semestre 1903, p. 90.)

Juin

11 *Paris* A M. Dessoliaire. Le choléra sévit à Paris. Une vaste coalition se prépare contre la France. Incroyable audace des royalistes.

(*Nouvelle Revue rétrospective*, 2e semestre 1903, p. 91.)

20 — A M. Alexis Gérard (*Inédite*).

Juillet

2 — A M. Alexis Gérard. Il sera installé dans sa nouvelle demeure, 3 rue de Milan, entre le 10 et le 12. Il a rompu avec Mme Yeméniz. « Passionnée jusqu'au fanatisme pour des idées qui sont les siennes, ses lettres depuis longtemps étaient remplies de choses blessantes. J'ai pris patience tant que j'ai pu, et, n'y gagnant rien, j'ai fini par rompre » (*Inédite*).

24 — A M. Alexis Gérard. Description de son nouvel appartement, 3, rue de Milan. Inondation à Saint-Etienne, ce n'est pas la première fois que cette petite rivière « exerce d'affreux ravages, son nom même l'indique : *furens*, en latin, vient de *furieux*. Ainsi vous avez à la fois deux furieux, y compris le général de Grammont ». Il espère trouver pour Gérard une place meilleure que celle qu'il occupe. Trois partis se disputent la France, légitimistes, orléanistes, bonapartistes... « Il n'y a désormais en Europe de vie possible pour les peuples que dans la République. Jusque-là... leur existence ne sera qu'une suite de crises et qu'un enchaînement de calamités. »

(Ed. Champion, L. Thomas *Revue Bleue*, 29 juillet 1905, p. 131.)

28 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 237).

Août

6 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 450).

20 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 238).

21 — A M. Alexis Gérard. Il éprouve « une sorte de défaillance et quelquefois d'angoisse qui a son siège dans les nerfs près de l'estomac et en trouble les fonctions. » — « Le travail manquant, la misère s'accroît en une proportion effrayante. La politique du gouvernement aggrave encore le mal. L'avenir est bien sombre. »

(Ed. Champion, L. Thomas, *Revue Bleue*, 29 juillet 1905, p. 132.)

22 — A M. Ange Blaize (Blaize, I, 239).

Septembre

11 *Paris* A M. Elie (Blaize, II, 240).

20 — A M. Dessoliaire. Mention de Barbet.
(*Nouv. Revue rétrospective*, 2e semestre 1903, p. 93.)

25 — A M. Alexis Gérard. A partir du 1er octobre il dirigera la *Réforme*. « Je vivais en très grande partie du produit de l'*Imitation*. Le traité que j'avais avec Pagnerre expire le 15 octobre. Il est arrangé de manière à me priver du produit de la vente pendant deux ans. C'est un vol infâme mais qu'il faut subir. La loi est pour le voleur. » Gérard fait bien de rester en relation avec Mme Yeméniz. « Le cœur est bon en elle ; pour la tête, c'est toute autre chose, les jésuites dominent là, et les vieux préjugés carlistes. »
(Ed. Champion, L. Thomas, *Revue Bleue*, 5 août 1905, p. 161.)

26 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 452).

Octobre

1 (—) A M. Arago. (*Catal. inédit Charavay*.)

6 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 453).

7 — A M. Alexis Gérard. Il espère toujours lui trouver une position stable à Paris.
(Ed. Champion, L. Thomas, *Revue Bleue*, 5 août 1905, p. 161.)

17 — A M. Elie (Blaize, II, 241).

27 — A M. Alexis Gérard. « Il paraît que M. Ducoin, dans un voyage qu'il a fait à Terre Noire, a appris la défense qu'on t'avait faite de continuer de recevoir la *Réforme* et qu'il en a été très mécontent, ainsi que du système d'inquisition exercé dans cet établissement. Il l'attribue à l'influence de je ne sais quel individu sur le neveu de M. Génissieu » (*inédite*).

Novembre

1 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 455).

Décembre

3 — A Mme Clément. On a saisi la *Réforme*.
(Maréchal : *Rev. d'Hist. littér.*, avril-juin 1905, p. 332.)

7 — A M. Adrien Benoît, vendredi (1849). Il lui demande de rédiger l'acte par lequel il doit signifier au gérant Lioutre qu'il abandonne la *Réforme* (*Inédite*).

8 — A M. Dessoliaire. Mention de Barbet.
(*Nouv. Rev. rétrosp.*, 2e sem. 1903, p. 94.)

16 — A M. Adrien Benoît, dimanche (1849). Il le prie de faire signifier à M. Léoutre l'acte qu'il a bien voulu rédiger (*Inédite*).

1850

(Mois ?)
? (*Paris*) A Thalès Bernard (*Rev. des Autogr.*, février 1877).
Janvier
2 — A. M. Dessoliaire. Mention d'Aucante.
(*Nouv. Rev. rétrosp.*, 2e sem. 1903, p. 94.
4 — A M. Alexis Gérard. Il rappelle à Mme Yeméniz la promesse d'avancement qu'elle lui a faite pour Gérard. Il a quitté la *Réforme*, il n'explique pas pourquoi. La réaction est « plus aveugle encore que ne l'étaient les gouvernements brisés par la colère du peuple ». Quand celui-ci sera éclairé, de meilleurs temps seront proches. — L'hiver est dur. « Les pauvres sont bien à plaindre quand le froid se joint à la faim. La pensée de tant de souffrances assombrit la vie ».
(Ed. Champion, L. Thomas, *Revue Bleue*, 5 août 1905, p. 162.)
5 — A M. de la Villéon. Il évoque leurs souvenirs de jeunesse et conseille à Villéon de chercher des distractions sur le remède « contre les idées sombres qui nous envahissent, à mesure que nous vieillissons et auxquelles il ne serait ni sage ni chrétien de s'abandonner. » (Roussel, l'*Hermine*, 20 octobre 1905, p. 10.)
Février
25 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 242).
Mars
19 — A M. Alexis Gérard. Il se plaint qu'on intercepte ses lettres. Il parlera de Gérard à Mme Yeméniz qu'il voit de temps en temps (*Inédite*).
Avril
5 — A M. Alexis Gérard. Il voit quelquefois Mme Yeméniz qui s'intéresse à Gérard. La *Réforme* est en faillite et aura peine à renaître. « On veut supprimer toute la presse républicaine. » « Tous les pouvoirs conspirent contre la Constitution. « Les affaires reprendraient si l'on avait de la sécurité. Mais c'est précisément ce que ne veulent pas MM. les honnêtes et les modérés. Dans leurs espérances insensées et leurs passions aveugles, ils provoquent de nouvelles catastrophes... et ils ne savent pas qu'au bout ils trouveront la justice divine inévitable et inexorable. »
(Ed. Champion, L. Thomas, *Revue Bleue*, 5 août 1905, p. 162.)
10 — A. M. Dessoliaire (*N. R. rétr.*, 2e sem. 1905, p. 95).
30 — A M. Alexis Gérard. Le parti de Lamennais vient de

l'emporter dans les élections de Paris. « Tout le monde souffre de l'ambition d'un seul. » Mais la France saura conserver la République.

(Ed. Champion, L. Thomas, *Revue Bleue*, 5 août 1905, p. 162.)

Mai

11 *Paris* A M. Alexis Gérard. Les réclamations de celui-ci ont été jugées *fort justes*, et l'on y fera droit, d'après ce que rapporte Mme Yeméniz. — « La réaction ne connaît plus de bornes ; elle attaque la base même de la Constitution, le principe sur lequel repose tout notre droit social, la souveraineté une et indivisible du peuple dont le suffrage universel est l'expression et l'application. »

(Ed. Champion, L. Thomas, *Revue Bleue*, 5 août 1905, p. 163.)

11 — A X. Il regrette d'être éloigné de X. « Il faudrait être plus rapprochés, et je mets, quant à moi, l'inventeur de l'écriture bien au-dessus de celui de la parole. » La politique suit son cours. « Je suis triste de ce que je vois et de ce que je prévois, triste au delà de toute expression... Vos roses et vos lilas rappellent ces fleurs d'Orient qui parfument la mort aux contrées où naissent la peste et le choléra. La patience du peuple surpasse tout ce qu'on peut imaginer de plus admirable, mais ses éternels ennemis ont résolu de la lasser ; cela se peut toujours, car il est des bornes au delà desquelles elle deviendrait lâcheté, honte et crime même. » (*L'amat. d'Autog.*, juin-juillet, 1876.)

11 (—) A M. Adrien Benoît, samedi (1850). Mention d'Arago (*Inédite*).

16 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 243).

17 (—) A M. Loeffer Constant (*Catal. inéd. Charavay*).

18 — A M. Elie (Blaize, II, 244).

19 — A M. Alexis Gérard Les modérés sont la cause de tout le mal. (Champion, Thomas, *Revue Bleue*, 5 août 1905, p. 163.)

Juin

5 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 245).

20 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 246).

30 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 247).

Juillet

4 — A M. Elie (Blaize, II, 248),

13 (—) A X***. Il envoie les *Paroles*, *Une voix de prison*, et le *Livre du peuple*. (*Catalogue inédit de la maison Charavay*.)

19 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 249).

30 — A M. Dessoliaire. Il lui recommande la prudence, qui lui permettra d'échapper aux persécutions des réactionnaires. Des

coups d'Etat sont à craindre mais dans le cas même où le complot réussirait, le succès serait trop court.

(*Nouv. Rev. rétrosp.*, 2e semestre 1903, p. 95.)

Août

2 (*Paris*) A M. Alexis Gérard. Il raille Mme Yeméniz à propos de son voyage sur les bords du Rhin. (*Catalogue inédit Charavay.*)

10 *Paris* Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 457).

24 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 250).

25 — A M. Alexis Gérard. Il espère toujours assurer l'avenir de Gérard mais cela dépend de l'état des choses politiques. On peut espérer que l'on arrivera jusqu'à 1852 sans fortes commotions. « Je ne puis guère profiter de mes vacances, étant retenu chez moi par une douleur de genou et par un travail presque de pure manœuvre que j'ai entrepris pour gagner un peu d'argent dont j'ai grand besoin... j'en suis à reculer devant la dépense d'une paire de souliers. » Bienfaits de la santé. « Je ne crois pas, depuis cinquante ans, avoir passé, en tout, la valeur d'une année sans souffrir. » (*Revue Bleue*, 5 août 1905, p. 163.)

29 *Paris* Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 458).

Septembre

7 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 460).

9 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 462).

14 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 251).

18 — A M. Alexis Gérard (*Inédite*).

25 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 463).

Octobre

8 — A M. Alexis Gérard. Il lui envoie un billet de 120 francs « : Quoique encore chargé de quelques dettes qui me pèsent, je n'ai pu résister à l'envie de te soulager de la tienne, au moment, surtout, où ta famille va s'augmenter. » Mme Yeméniz a cessé de lui écrire, elle ne lui a donc pas envoyé sa brochure. « On est perpétuellement dans la crainte que le président ne fasse des siennes, et que la *persévérance* ne l'emporte sur l'*abnégation*. » (*Revue Bleue*, 5 août 1905, p. 164.)

9 — A la Princesse X*** (1). Il lui annonce sa visite, car il désire qu'elle lui dicte ses beaux vers ; il aimerait aussi la voir peindre et jouer la comédie. (Soulas : *Figaro*, 8 janvier 1857.)

(1) J'appelle l'attention des critiques sur ces cinq lettres parues dans le *Figaro*, adressées, dit Soulas, « à une grande dame à peine âgée de vingt ans, riche, belle et issue d'une des plus puissantes maisons régnantes de l'Europe ». Si elles sont par hasard authentiques, elles nous font voir Lamennais bien affadi par l'âge.

Octobre
17 *Paris* Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 465).
28 — A M. Alexis Gérard : « Souviens-toi que dans toutes les affaires, petites ou grandes, la plus exacte ponctualité est indispensable, et particulièrement lorsqu'il s'agit d'effets à toucher ou à payer. » Son appartement glacial lui rend le travail presque impossible. « J'en vais être détourné encore par les séances de l'Assemblée qui rouvriront le 11 du mois prochain. » « Mme Yeméniz a comme rompu avec moi. Elle a tout à fait cessé de m'écrire. Ce n'est assurément pas là mon plus grand souci. J'aime qui m'aime, et qui me quitte ne me laisse aucun regret » (*Inédite*).
29 — A Boré (*Revue britannique*, novembre 1894, p. 81).
Novembre
2 — A M. Dessoliaire. Il s'informe d'un pantalon. Il exprime son invincible confiance dans le triomphe de la bonne cause.
(*Nouv. Rev. rétrosp.* 1903, 2e semestre, p. 309.)
7 — A Mme Stéphanie G. Saint-Hilaire (Blaize, II, 252).
7 — A M. Dessoliaire. Il tient à payer le pantalon que D· lui envoie. Il va être très occupé à cause de l'ouverture prochaine des Chambres. (*Nouv. Rev. rétrosp.*, 1903, 2e semestre, p. 310.)
Décembre
8 — A M. Philippe Faure (Forgues, *lettre suppr.*, II, 495).
8 — A George Sand (Forgues, *lettre suppr.*, II, 495).
22 — A M. Alexis Gérard. Aucune amélioration politique ne peut être espérée avant 1852 qui sera un moment décisif (1).
(Ed. Champion, L. Thomas, *Revue Bleue*, 12 août 1905, p. 199.)

1851

Janvier
2 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 252).
2 — A M. Elie (Blaize, II, 253).
7 — A M. Alexis Gérard. Allusion à un malentendu passé dont Lam. a « trop souffert pour en rappeler volontiers les souvenirs ». « Il se forme un nouveau parti avec Cavaignac. Pour moi, je déclare hautement que je préférerais à cet homme le bourreau de Paris. Le peuple doit tenir ferme au suffrage universel. »
(Ed. Champion, L. Thomas, *Revue Bleue*, 12 août 1905, p. 199.)

(1) Je relève cette phrase caractéristique : « La vie humaine n'a qu'un printemps et encore ne sais-je ce qu'il est, je ne l'ai connu que par ouï dire. » *Cf. supra*, p. 40.

Janvier

7 (*Paris*) A M. Adrien Benoît, mardi (1851). Ferron lui envoie le solde de son compte. Il est en désaccord avec lui mais comme il n'y comprend « absolument rien », il demande à Benoît de le vérifier (*Inédite*).

7 — A la Princesse X***. Il la met en garde contre l'encens que lui prodigue le monde, et veut jouer auprès d'elle le rôle de sa mère qui est au loin.

(Soulas : *Figaro*, 8 janvier 1857.)

27 — A M. Philippe Faure (Forgues, *lettre suppr.*, II, 495).

Mars

10 — A M. Elie (Blaize, II, 254).

10 — A M. Alexis Gérard. Il lui enverra l'*Esquisse* par Mme Y. Il le félicite de vouloir s'instruire. Il déménagera à la fin de l'été (*Inédite*).

13 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 255).

Avril

1 (—) A M. Adrien Benoît, mardi (1851). Prévoyant des événements graves, il désire qu'une décision judiciaire lui permette de retirer la dernière ressource que lui laisse un homme qu'il se serait reproché « de soupçonner d'être ce qu'il n'était que trop ». (Didier, probablement) *(Inédite)*.

3 — A M. de la Villéon. Il lui souhaite une vieillesse tranquille et libre de soucis. Il le remercie de lui offrir un asile. L'état de sa sœur l'inquiète. — Lui-même se sent vieillir.

(Roussel, l'*Hermine*, 20 novembre 1905, p. 38.)

13 — A M. Alexis Gérard. Il se ressent encore de l'ébranlement que lui a causé la mort de sa sœur. « Il y a quelque chose de plus douloureux qu'on ne peut le dire à voir, quand on vieillit, les vides qui se font autour de soi. » Dans son nouvel emploi, Gérard sera exempt de soucis. « Au delà sans doute l'inconnu ; mais au delà de l'inconnu même est la Providence. J'ai trop voulu prévoir dans ma vie. Il est sage de ne pas étendre ses prévoyances si loin. Nous avons peu de prise sur le cours des choses ; folie donc d'entreprendre de le dominer ou de le diriger. Imitons la fourmi qui se laisse aller au ruisseau sur son frêle brin d'herbe. » Allusion à ses tracas domestiques. « J'ai... des raisons très fortes de me débarrasser de Mme P., il y faudra beaucoup de ménagements, car, ainsi que m'en avait prévenu le pauvre M. de R. que j'aurais dû croire davantage, c'est une femme dangereuse. » (Ed. Champion, L. Thomas : *Revue Bleue*, 12 août 1905, p. 199.)

Avril

18 *Paris* A M. Ange Blaize (Blaize II, 256).

27 — A M. Dessoliaire. Un accès de goutte l'a affaibli. — Egoïsme du versatile Emile de Girardin. Mention d'une édition illustrée de 3 petits volumes comprenant les *Paroles*, le *Livre du peuple*, *Une voix de prison* et *l'Esclavage moderne*. On a dû porter la vente de chaque livraison de 15 à 20 centimes. Il y aura 5 ou 6 livraisons des *Evangiles* au même prix. (*Nouvelle Revue rétrospective*, 2e semestre 1903, p. 310.)

28 — A M. Adrien Benoit lundi (avril 1851). Son affaire avec Mme Didier s'embrouille de nouveau (*Inédite*).

30 — A M. Adrien Benoît. Inquiet des projets de l'Elysée, il lui demande de toucher ses indemnités du mois d'avril (*Inédite*).

Mai

8 — A M. Adrien Benoît (1851). Il craint les atermoiements qui permettraient d'ajourner le jugement relatif à l'affaire Didier à la rentrée (*Inédite*).

15 — A M. Adrien Benoît, jeudi (mai 1851). Il se réjouit de voir que le procès qu'il intente à Mme Didier va enfin aboutir (*Inédite*).

25 — A M. Paul Faber (Forgues, *lettre suppr.*, II, 495).

25 — A M. Lefèvre. Depuis la vente de sa bibliothèque, il a renoncé aux livres, et ne tient pas à rentrer en possession de ceux qui lui ont appartenu. (Eug. Forgues : *Le Livre*, 10 janvier 1884, p. 30.)

Juin

12 — A Joseph d'Ortigue. (*Rev. des Autogr.*, juin 1900.)

13 (—) A M. Adrien Benoit, vendredi (1851). Allusion à une faillite où ils ont tous deux des capitaux engagés. (*Inédite*).

20 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 257).

24 — A M. Adrien Benoit (1851). Il s'indigne contre Mme Didier. « Sa haine pour son mari ne lui crée pas, que je sache, le droit de me ruiner » (*Inédite*).

30 — Au Rédacteur du journal *La République*. Il dément une allégation parue dans ce journal, touchant une entrevue qu'il aurait eue avec le P. Ventura : « Je me devais, Monsieur, et au P. Ventura, de rectifier les faits sur lesquels on vous a trompé. Quant à l'injure, elle ne m'atteint pas. » (*L'Amateur d'Autographes*, juin-juillet 1876.)

Août

2 — A M. Alexis Gérard (*Inédite*).

7 — A M. Elie (Blaize II, 258).

23 — A M. Dessoliaire (Blaize, II 259).

Août

30 *Paris* A M. Hughelmann. Il l'encourage à supporter les persécutions : « Aucun bien ne s'opère en ce monde qu'au prix de la souffrance, et heureux ceux qui souffrent pour la cause du peuple, pour la cause de l'humanité ! » (*Catalogue inédit de la maison Charavay.*)

Septembre

4 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues. 467).

16 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 469).

19 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues 471).

Novembre

5 — A X*** (*Revue des Autographes*, janvier 1887).

9 — A M. de la Villéon. Il l'exhorte à réagir contre la tristesse qui l'envahit, dans un langage d'une grande élévation morale. (Klein : *Correspondant*, 25 février 1893, p. 776 et Roussel : L'*Hermine*, 20 novembre 1905, p. 40.)

10 (—) A Mme Clément (1851). ...« La question est toujours entre les républicains et les monarchistes, entre ceux qui veulent la liberté au profit de tous et ceux qui, par la violence et la destruction du droit, s'efforcent d'établir, pour leur propre intérêt, un despotisme semblable à celui dont la Russie, Naples et l'Autriche épouvantent l'Europe. » (Maréchal, *Revue d'Histoire littéraire*, avril-juin 1905, p. 333.)

11 — A M. Alexis Gérard. Il critique l'exploitation de l'homme par l'homme dont Gérard est victime. — Embarras domestiques. Il est peiné de la maladie de Mme Y. malgré la rupture de leurs relations, car « pour moi si ce n'est pour elle, je respecte le passé dans le présent ». « On nous menace toujours d'un coup de main de M. Bonaparte. La peur en est au camp des légitimistes et des orléanistes. Nous autres républicains, tout en jugeant pénible une tentative criminelle autant qu'insensée, nous n'en craignons pas le résultat. La France n'est plus ce qu'elle était au 18 brumaire, et le neveu eût-il la gloire et le génie de l'oncle, les temps sont passés à jamais où l'on pouvait fonder un empire sur des baïonnettes. » (*Revue Bleue*, 12 août 1905, p. 200.)

Décembre

8 — A M. Alexis Gérard. « Tout le monde attend l'avenir avec anxiété. Paris est morne et silencieux. Voilà tout ce qu'en ce moment on peut dire. Les faits, les détails seront connus plus tard. Le temps révèle tout. »

(Ed. Champion, L. Thomas, *Revue Bleue*, 12 août 1905, p. 200.)

18 — A M. Elie (Blaize, II, 259).

Décembre
? (*Paris*) A Mme Clément (fin décembre ?).
(Maréchal : *Rev. d'Hist. litt.*, avril-juin 1905, p. 334.)

1852

(Mois ?)
? ? A M. H. Blaize (Laveille, p. xxxviii, note.)
Janvier
2 — A M. Dessoliaire. Vœux pour la nouvelle année qui s'annonce mauvaise. La santé de Lam. se soutient encore.
(*Nouv. Revue rétrospective*, 2e semestre 1903, p. 311.)
9 — A M. Ange Blaize (Blaize, II, 260).
13 — A M. Alexis Gérard. Il est toujours souffrant : « Il me faudrait... prendre l'air et je ne sais pas sortir de chez moi. Je me reproche ce manque de volonté, ce qui ne m'en guérit pas. » (*Inédite*).
16 — M. Dessoliaire (Blaize II, p. 261).
Février
13 — A M. Alexis Gérard. « Je serai obligé de passer encore cet été à la campagne, quelque besoin que j'aie de changer d'air et de remuer ma vieille machine. Outre cela, après m'être à grands frais casé dans mon logement actuel, il faudra que je le quitte, ayant au-dessus de ma chambre à coucher des gens qui tournent, liment, martèlent, bousculent chaises et meubles jusqu'à plus d'une heure toutes les nuits... Sans cette triste circonstance, je me trouverais très bien là où je suis. » (*Inédite*)
20 — A M. Alexis Gérard (*Inédite*).
Mars
15 — A M. Alexis Gérard. La poste, obligeant le concierge à refuser ou accepter les lettres adressées à Lam. sans les lui montrer, a l'ordre de « rebuter » celles qui ne sont pas affranchies, c'est pourquoi Gérard a dû recevoir des timbres. « Partout la campagne promet une belle récolte. Pourquoi faut-il que l'abondance même soit une cause de ruine pour nombre de gens et que les dons de la nature prennent l'apparence d'une calamité ? Telle est cependant la conséquence du bel arrangement des choses dans notre société. » (*Inédite*).
Avril
2 — A M. Elie (Blaize, II, 261).
Mai
18 — A M. Alexis Gérard. Son beau-frère Blaize qu'il vient de perdre formait pour lui le dernier lien de famille « car des cinq en-

fants qu'il a laissés, je n'ai de rapports qu'avec une nièce, qui m'écrit tous les ans, une fois, au commencement de l'année. N'ayant réciproquement rien à nous dire, les autres et moi, nous ne nous écrivons point, quoique bien ensemble, excepté l'aîné que tu connais, avec lequel je suis très froidement sans être toutefois positivement brouillés... Quant à Mme Y., ma rupture avec elle est complète ». Vanité, passion politique et jésuitisme, mobilité, tels sont les traits principaux de son caractère. « Je ne suis jamais sans quelque misère et quelque souffrance. Cela ne fait pas un grand changement dans ma vie. Il y a cinquante ans que je ne sais ce que c'est que le sentiment du bien-être. »

(Ed. Champion, L. Thomas : *Revue Bleue*, 12 août 1905, p. 200.)

Mai

28 *Paris* A M. Alexis Gérard. Il lui a trouvé une place de 2.000 fr. à Paris (*Revue Bleue*, 12 août 1905, p. 201.)

31 (—) A M. Adrien Benoît, lundi (1852). La vente au rabais de ses livres, trois jours seulement avant l'échéance de son traité avec Pagnerre, a été faite au détriment de Lam. qui est pourtant condamné. Il n'a d'ailleurs qu'à se louer cette fois encore de Benoît. Il ne veut plus mettre son repos « à la discrétion de la race malfaisante de tous ces Pagnerres qui pullulent au fond des égoûts de la société présente ». (*Inédite*).

Juin

1 — A M. Alexis Gérard. Il est odieux que les propriétaires de l'usine réclament de l'argent aux ouvriers qui se retirent. Gérard ne doit rien leur payer (*Inédite*).

2 — A M. Alexis Gérard. Ayant relu sa lettre, il comprend qu'il ne s'agit que de rester quelque temps pour attendre l'arrivée d'un remplaçant, ce qui est légitime (*Inédite*).

7 — A M. Alexis Gérard. Il lui conseille de bien réfléchir avant de prendre la situation que Lam. lui propose à Paris (*Inédite*).

19 — A M. Alexis Gérard. Il habite maintenant rue Masséna, 18, Que Gérard reste 3 mois s'il le faut plutôt que d'accepter une faveur de ses patrons (*Inédite*).

Juillet

8 — A M. Alexis Gérard (*Inédite*).

28 — A M. Alexis Gérard. Il se réjouit de le voir bientôt installé près de lui. Conseils d'ordre pratique. Il ne faut pas sacrifier le présent à l'avenir. « La prévoyance est nécessaire, mais il ne faut pas que, dépassant les justes bornes, elle trouble le présent et nous empêche de jouir de ce qu'il peut nous offrir de doux. N'ensevelissons pas le bien

que nous donne la bonne Providence dans des inquiétudes peut-être vaines, et ne refusons pas de cueillir les quelques fleurs qu'elle fait éclore sur le bord du chemin où nous marchons, par le sot motif qu'il faudra plus tard traverser un pays âpre et stérile. »

(Ed. Champion, L. Thomas : *Revue Bleue,* 12 août 1905, p. 201.)

Août

1 *Paris* A M. Dessoliaire. Longueurs de son déménagement. Les efforts des Bonapartistes sont grands. Il espère que le peuple saura conserver ses droits. (*Nouv. Revue rétrospective,* 2e semestre 1903, p. 312.)

4 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 262).

9 — A M. de la Villéon. Il est heureux d'avoir revu son ami. Les grosses chaleurs l'ont éprouvé. Il l'engage à passer l'hiver parmi les siens car l'isolement de la campagne est pénible dans cette saison où la nuit est hâtive. (Roussel l'*Hermine,* 20 nov. 1905, p. 42.)

23 — A Mme Clément, lundi (1852). « Le livre de Proudhon fait en effet du mal (*La Révolution sociale démontrée par le coup d'Etat,* Paris 1852). Jamais cet homme fit-il autre chose? »
(Maréchal : *Rev. d'hist. litt.,* juin-juillet, 1905, p. 334).

Septembre

18 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 473).

24 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 475).

24 — A Mme Clément. M. Baudes attaché au chemin de fer de l'ouest, et conservant son poste, c'est une garantie d'avancement pour le fils Clément. « Soignez votre santé pendant ces derniers beaux jours. Santé et paix, c'est à peu près tout ce qu'on appelle bonheur, et c'est pourquoi je vous souhaite ardemment l'un et l'autre. »

(Maréchal : *Rev. d'Hist. littér.,* avril-juin 1905, p. 335).

Octobre

7 Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 477).

1853

Janvier

2 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 263).

27 (—) A M. X***. Il le félicite de sa notice sur Bailly.
(*Catalogue inédit de la maison Charavay.*)

Mars

13 — A Mlle de Trémereuc (Roussel, II, 356).

Avril

5 — A M. Adrien Benoît, mardi. Il lui demande si un de

ses parents, Gaspard, n'est pas mort, et il le remercie ensuite de le rassurer à ce sujet (2 *billets inédits*).

Avril

7 *Paris* A M. de la Villéon. Il rassure la Villéon inquiété à son sujet par une de ces fausses nouvelles que les journaux se plaisent à imaginer et le remercie de l'intérêt qu'il lui a témoigné à cette occasion. (Roussel : l'*Hermine*, 20 nov, 1905, p. 43.)

26 — A M. Alexandre Thomas, aumônier. Lettre écrite à la suite d'une discussion religieuse. Lam., en citant Bossuet, déclare la persécution une suite logique du dogme. La doctrine s'est d'ailleurs fort altérée, et sur des points importants, on ne trouverait pas deux catholiques d'opinion exactement semblable (*Inédite*).

28 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 263).

Juillet

31 — A M. Maignan à Laval. Il le remercie de son ouvrage et approuve l'exemple que vient de donner Laval d'une exposition départementale. « Je regrette seulement que notre nation paraisse s'absorber dans ce progrès matériel, et qu'elle devienne chaque jour, en apparence du moins, plus indifférente à tout le reste. Il est triste que les yeux s'habituent à ne regarder qu'en bas. S'ils ne se relevaient point, si la pensée restait enfermée dans le cercle étroit des besoins physiques, si le cœur ne devait plus battre pour quelque chose de plus noble, de plus digne d'un être qui ne vit pas seulement de pain, nous serions entrés sans retour dans la voie qui mène à la tombe. »

(*Revue latine*, 25 octobre 1904.)

Septembre

8 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 479).

14 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 484).

29 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 264).

Octobre

2 — A M. Elie (Blaize, II, 265).

Décembre

12 — A M. Elie (Blaize, II, 266).

23 — A M. Dessoliaire (Blaize, II, 267).

29 — Au baron de Vitrolles (Eug. Forgues, 485).

LETTRES NON DATÉES

A la comtesse Baudrand. Lundi 13 octobre (1845 ou 1851 ?) Il l'invite à venir voir un morceau d'art attribué à Benvenuto Cellini (*Catal. inéd. Charavay*).

A M. Adrien Benoît. 27 lettres ou billets inédits : I. Entre 1837 et 1841 d'après l'adresse et la signature. 1° : « Lundi 6 novembre » [1837]. Il réclame le premier volume des *Lettres d'un voyageur* de Sand. — 2° : « Mercredi 15 novembre » [1837], court billet. — 3° : « Dimanche, 6 heures ». Mention de Mlle Judith qui habite rue de la Rochefoucauld, près de chez lui. Donc le billet est antérieur à septembre 1839. (Cf. Villerabel, p. 180). — 4° : Il confie à B. un « petit paquet ». Je vous dirai ce que c'est la première fois que nous nous verrons ». Une lettre inédite de Béranger à Benoît du 3 avril 1839 me fait croire qu'il s'agit de l'histoire du *Procès d'avril* (publiée dans les *Œuvres Posthumes* en 1856), dont nous savons que Benoît était dépositaire (cf. le billet ci-dessous, n° 17). — 5° : « Samedi matin » et 6° : « Dimanche ». Dans ces deux billets à Mme Benoît, il s'agit d'une prochaine représentation d'un drame de G. Sand qui a promis une place. Richard et Calametta doivent lui rappeler cette promesse. Date possible : 1839. (Cf. la lettre de Lam. à Vitrolles, du 17 octobre 1839, Eug. Forgues, p. 304). — 7° : « Mercredi matin ». Court billet.

II. Entre 1842 et juin 1846, d'après l'adresse et la signature : 8° : « Jeudi ». Il parle d'un tric-trac chinois. — 9° : « Lundi ». Mention de Scheffer et du docteur Bl. — 10° : Court billet. — 11° : « Dimanche ». Il espère le retrouver à Passy chez Béranger. — 12° « Jeudi ». Il l'invite à dîner avec Romand. — 13° : « Mercredi ». Il le consulte sur un placement. Mention de M. Matelin. — 14° : « Mercredi matin ». Billet d'affaires écrit chez M. de R...

III. Entre juin 1846 et 1853 d'après l'adresse, la signature ou le texte. — 15° : « Vendredi matin ». Une toux violente l'empêche d'aller dîner chez Benoît. — 16° : « 6 décembre [1849 ou 1850]. « Il paraît que les intentions de Mme D. [Didier] sont que je sois remboursé intégralement ». — 17° : « Mercredi matin » [1851 ?] : « Je m'occupe de divers traités avec des libraires. Si je termine avec eux, j'aurai besoin de

l'histoire du procès d'avril dont vous avez bien voulu être dépositaire ». — 18° : « Mardi 29 » [avril ou juillet 1851 ?]. Mention de Michel, de M. Thomas, créancier de Lam., de l'affaire Didier.

IV. Entre 1837 et 1853, d'après la signature. — 19° : « Mercredi 22 mai » [1839 ou 1850 ?]. Court billet. — 20° : « Mardi 7 janvier » [1840, 1845 ou 1851 ?]. Il le consulte sur le cas de la famille de son copiste, Louis, victime « d'un fripon de notaire ». — 21° : « Lundi 4 août » [1845 ou 1851 ?]. Il est prêt à parler sérieusement à Gaspard, sans doute un jeune parent de Benoît. — 22° : « Mardi ». Il lui transmet un mot de Vitrolles. — 23° : « Lundi ». Reçu de 600 francs. — 24° : « Vendredi soir ». Court billet. — 25° : Il lui recommande M. Sobianski. — 26° : « Dimanche ». Il lui transmet une lettre de M. Cangrain (ou Caugrain). — 27° : « Dimanche au soir ». Court billet à Mme Benoît.

A Béranger. 1° Billet sans date aucune (*Catal. inéd. Charavay*). — 2° Billet daté du 1er septembre (*Ibid.*). — 3° Billet signé L. Il lui fait présent des *Fumeurs*, œuvre d'art qui a paru lui plaire (*Rev. des Autogr.*, nov. 1876, p. 12).

A Mme Berryer. « 26 mai » (*Catal. inéd. Charavay*).

A M. Bougeart. « Toute connaissance est bonne et utile quand on la rapporte à un but élevé. Le premier de tous et même le seul qui donne à la vie un prix réel est de servir les hommes en vue de Dieu. Or, pour servir les hommes, il faut, avant tout, les aimer, se détacher de soi-même, s'animer d'un esprit de dévoûment et de sacrifice sans lequel les plus rares qualités de l'esprit ne sont rien. Les lumières véritables viennent du cœur plus qu'on ne croit. Ce n'est pas que la science soit à dédaigner, tant s'en faut ; mais elle demeure stérile, si l'amour ne la féconde pas. Voyez ce que l'Evangile a produit pour l'amour de l'humanité : Il a changé la face du monde, et sa puissance régénératrice, loin d'être épuisée, travaille encore les peuples et les pousse vers un avenir meilleur, qui se réalisera, quoi qu'on fasse pour perpétuer le désordre et les maux du passé. Pénétrez bien votre âme de la parole de J.-C. : Aimez Dieu plus que toutes choses et le prochain comme vous-même, et de la sorte, vous concourrez, autant que le peut chacun de nous, à l'œuvre que la Providence accomplit sur la terre. » La signature « F. de Lamennais » prouve que la lettre est antérieure à 1837 (*Tout ou rien. De la réforme électorale pour un homme du peuple*. A. Bougeart avec une nouvelle lettre de M. de Lamennais, 1 vol. in-32 ; 2e édition. Paris, A. Le Gallois, 1840, p. 31).

Au marquis de Chateaugiron. « Paris, 2 juin » (*Catal. in. Charavay*).

A Mme Clément ; 28 billets publiés par M. Christian Maréchal dans l'extrait de la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, d'avril-juin 1905 sous ce titre : *Un correspondant inconnu de Lamennais. Lettres inédites de Lamennais à Mme Clément*, Paris, Colin, 1905, in-8°, p. 48-53. Je les relève d'après l'ordre de publication : 1er billet : « 8 juin ». Regrets de ne pouvoir pas la voir avant demain. — 2e : Ni daté, ni signé. — 3e : « Jeudi matin ». Allusion au *Monde*, donc : 1837, mention de Pistor. — 4e : « 16 octobre » (p. 48).

5e : Postérieur à mai 1837. — 6e : Mention affectueuse de Mauguin et Mignet (Cf. la lettre du 19 février 1837). — 7e : « Lundi », 1837 avant juin. — 8e : « Mardi ». — 9e : « 6 décembre » (p. 49).

10e : « Samedi matin », postérieur à mai 1837. — 11e : « Dimanche matin ». — 12e : Aucune date. — 13e : « Dimanche ». Mention de MM. Marc et Gaymard. — 14e : « Vendredi ». — 15e : « 25 septembre ». Les séances de la Chambre rouvriront lundi. Donc, entre 1848 et 1852 (p. 50).

16e : « Jeudi matin ». Mention de Baudes. Lam. a confiance en elle pour le choix d'un petit domestique. — 17e : « Samedi ». Alexis [Gérard] lui porte six billets. Lam. espère que les Cl. en prendront deux et que Mignet placera les autres. — 18e : « 13 octobre ». — 19e : Aucune date (p. 51).

20e : Aucune date. — 21e : « Samedi 11 heures ». — 22e : Mention de Vitrolles et de M. Clément. — 23e : « Mardi 10 décembre » (1844 ou 1850 ?) Il ne peut sortir pendant deux jours parce qu'il a donné au tailleur sa seule redingote d'hiver. Mention de Scheffer et de B[éranger]. — 24e « Jeudi matin ». Postérieur à mai 1837 (p. 52).

25e : « 2 octobre ». Postérieur à mai 1837. — 26e : Aucune date. Postérieur à mai 1837. — 27e : mercredi 24 août (1842 ou 1853 ?) Il la remercie de belles pêches qu'elle lui envoie. Il désire que l'affaire de M. Clément réussisse. — 28e : « 2 janvier ». Il espère que Charles Clément aura l'emploi qu'on lui a promis dans le chemin de fer de Chartres. Il ne peut se défendre du froid dans sa « glacière » (p. 53).

A Carnot. Il est question des *Chants d'un prisonnier* (*Catal. in Charavay*).

A M. Coural. Mercredi 21 août (*Ibid.*).

A David d'Angers. Dix lettres entre 1838 et 1853 (*Ibid.*).

A M. Desrivières. N'ayant jamais fait de vers, il ne peut juger ceux de D. et il l'engage à consulter Lamartine ou Hugo (*Ibid.*).

A Charles Didier. « 6 h. 1/2 » signée L. F. Dissolution du Ministère Guizot. Ce dernier se retire avec Persil, Duchâtel et Bernard [peut-être avril 1837] (*Ibid.*).

A M. Himard : Samedi 16 avril. Démarche faite auprès de Lam. par les jeunes gens des écoles (*Catal. inéd. Charavay*).

A. M. Leclère. Vendredi (*Ibid*).

A M. Mallefille « 31 mars » (*Ibid*).

A M. Marie « 30 mars ». Il recommande au célèbre avocat un jeune homme qu'on accuse à cause d'un accident arrivé au débarcadère de La Chapelle (*Ibid*).

A. Mme Marliani « 13 juin ». Il ne peut accepter son invitation, car il part le surlendemain pour la Bretagne. La lettre pourrait être de 1846, si on lisait le 3 juin et non le 13 (*Inédite*).

A Henri Martin (*Revue des Autographes*, mai 1891).

A Pagnerre. Il lui annonce l'arrivée de Charles Lagrange pour (?) rupture de ban (*Catal. inéd. Charavay*).

A M. Picot (*Ibid.*).

A Mme de Potter (*Ibid.*).

A Jules Simon. N'étant ni éligible, ni électeur, il a le regret de ne pouvoir se porter candidat à Loudéac. [Entre 1830 et 1835] (*Inédite*).

Au baron de Vitrolles, « 14 mars ». Il le charge de remercier Mme Duchange. « Je n'aurais jamais cru que je pusse refuser de passer une soirée avec elle et vous. » (V. Giraud : *Revue latine*, 25 septembre 1904).

A M. Waille. Trois lettres (*Catal. inéd. Charavay*).

Au général *** « 21 juillet » (*Ibid.*).

A Mme *** « dimanche 1er février » (1846 ou 1852 ?). Mention d'Arago et du général Pepe (*Inédite*).

A la princesse de ***. Trois billets postérieurs à 1850, et sans doute apocryphes : 1er : Lam. désire lui être utile. — 2e : « Vous souvenir de moi au milieu des fêtes que vous acceptez et de celles que vous donnez ! cela me causerait de l'orgueil, si ma gratitude n'absorbait mon appréciation de ce doux témoignage » (!) — 3e : « Ma chère dame. J'aurais pu, il y a quelques mois, me faire porter aux eaux d'Aix-en-Sairre... Mais d'abord il n'aurait pas fallu pour moi que les eaux fussent sulfureuses. Ensuite, chère enfant, j'ai *peur* de vous y voir... Ne doit-on pas, lorsque l'on est malade, avoir peur d'un trop radieux soleil ? craindre les fleurs aux parfums trop pénétrants ?... Le repos, le régime et le sommeil, voilà notre triste trilogie, à nous autres, pauvres invalides. Plaignez-moi, et à cause de cela, faute de mieux, chère enfant... aimez-moi. F. Lamennais. » Les points de suspension se trouvent dans le texte. C'est un procédé, notons-le, auquel Lamennais n'a pas coutume de recourir. D'après Soulas, cette dernière lettre « pleine de poésie » aurait été écrite par notre auteur quelques mois avant se mort (*Lettres*

*de F. Lamennais à Mme la princesse de X**** par (*sic*) Bonaventure Soulas. *Le Figaro*, jeudi 8 janvier 1857).

A Victor *** [Hugo ?] « L'auteur du manuscrit dont vous avez un cahier me le redemande, mon cher Victor. Veuillez, je vous prie, le remettre au porteur de ce billet, afin que je le renvoie avec les autres cahiers au propriétaire. Tout à vous bien affectueusement. F. de La Mennais. » (*Autographic Mirror*, London, t. III, p. 280).

A *** Billet relatif à une édition illustrée de l'*Essai sur l'indifférence* (?) et des *Paroles d'un croyant* (*Catal. inéd. Charavay*).

A *** Lam. autorise la publication des *Paroles* et fixe un rendez-vous à Mlle Grouvelle (*Ibidem*).

A*** « Lundi 2 août » (après 1836). Mention de Béranger en qui Lamennais a une grande confiance (C. Maréchal : *Quinzaine*, 16 avril 1905, p. 465).

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES PAMPHLETS

OU ARTICLES DE LAMENNAIS (1814-1817)

I. *De l'Université impériale*, pamphlet paru en septembre 1814 (Cf. Blaize, I, 170 et Gournerie, 94), recueilli dans les *Premiers Mélanges*, p. 376-401 (éd. de 1819), (t. VI, p. 308-328 de l'édition Cailleux des *Œuvres complètes*, 1836-1837).

II. *Traité sur l'époque de la fin du monde et sur les circonstances qui l'accompagneront*, par un solitaire, article signé F., paru dans l'*Ami de la Religion et du Roi*, vers le mois d'octobre 1814, au t. II, p. 337-343 et au t. III, p. 33-41.

III. *Dotation du Clergé*, article signé F. L. M., paru vers le mois de novembre 1814 dans l'*Ami de la Religion*, au t. III, p. 113-111, recueilli dans les *Premiers Mélanges*, p. 230-238 (éd. de 1819), (t. VI, p. 187-193, édit. Cailleux).

IV. *Considérations sur le Pontificat de Pie VII*, article signé F. L. M., paru en novembre 1814 dans l'*Ami de la religion*, t. III, p. 145-151.

V. Le *Guide Spirituel ou le Miroir des âmes religieuses*, par le vénérable Louis de Blois, abbé de Liesse en Hainaut, traduction nouvelle, article signé F. L. M. paru en novembre 1814 dans l'*Ami de la Religion*, t. III, p. 209-214. — La première partie est reproduite dans les *Premiers Mélanges* p. 514-519 (éd. de 1819), sous ce titre : *Des ouvrages ascétiques.*

VI. *Réflexions sur quelques parties de notre législation civile...* par Ambroise Rendu, article signé F. L. M., paru en décembre 1814 dans l'*Ami de la Religion*, t. III, p. 257-267, recueilli dans les *Premiers Mélanges* p. 258-272 (éd. de 1819), (t. VI, p. 209-220, éd. Cailleux).

VII. *Du droit de joyeux avènement*, article signé F. L. M. paru en janvier 1815 dans l'*Ami de la Religion*, t. III, p. 337-346.

VIII. *Influence des doctrines philosophiques sur la société*, article signé F., paru dans le *Mémorial Religieux, Politique et Littéraire*, en 6 fois, les 20 et 29 décembre 1815, et les 8, 9, 13 et 14 janvier 1816, recueilli dans les *Premiers Mélanges*, p. 147-188 (éd. de 1819), (t. VI, p. 119-152, éd. Cailleux).

IX. *Sur les Vies des Justes*, par M. l'abbé Carron, article signé F. paru dans le *Mémorial*, le 20 janvier 1816 recueilli dans les *Premiers Mélanges*, p. 370-375 (éd. de 1819), (t. VI p. 303-307, éd. Cailleux).

X. *Sur l'observation du dimanche*, article signé F., paru dans le *Mémorial* le 23 janvier 1816, recueilli dans les *Premiers Mélanges*, p. 299-307 (éd. de 1819), (t. VI, p. 243-250, éd. Cailleux).

XI. *Du Clergé*, article signé F., paru dans le *Mémorial*, les 29 janvier et 5 février 1816, recueilli dans les *Premiers Mélanges*, p. 239-257 (éd. de 1819), (t. VI, p. 194-208, éd. Cailleux).

XII. *Sur un ouvrage intitulé : Principes sur la distinction du contrat et du sacrement de Mariage, etc.*, article signé F., paru dans le *Mémorial*, les 17, 19 et 22 juillet 1816, recueilli dans les *Premiers Mélanges*, p, 273-298 (éd. de 1819), (t. VI, p. 221-242, éd. Cailleux).

XIII. *Sur un ouvrage intitulé : De la Nouvelle Église de France*, article ou pamphlet écrit en novembre 1817 (cf. Blaize, I, 299), recueilli dans les *Premiers Mélanges* p. 218-229 (éd. de 1819), (t. VI, p. 177-186, éd. Cailleux).

XIV. *Du Droit du Gouvernement sur l'éducation*, pamphlet paru le 22 novembre 1817 (cf. Blaize, I,300), recueilli dans les *Premiers Mélanges* p. 435-450 (éd. de 1819), (t. VI, p. 356-368, éd. Cailleux).

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES NOMS PROPRES DE PERSONNES CONTENUS

DANS LA BIOGRAPHIE

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES NOMS PROPRES DES PERSONNES CONTENUS

DANS LA TABLE DE LA CORRESPONDANCE

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE III

LA CONVERSION DE LAMENNAIS (1804)

CHAPITRE IV

LES DEUX LA MENNAIS (1805-1807)

CHAPITRE V

LES « RÉFLEXIONS SUR L'ÉTAT DE L'ÉGLISE EN FRANCE PENDANT LE XVIII[e] SIÈCLE ET SUR SA SITUATION ACTUELLE » (1808)

CHAPITRE VI

LAMENNAIS MYSTIQUE (1809)

CHAPITRE VII

LE SOLITAIRE DE LA CHÊNAIE (1810-1813)

CHAPITRE VIII

LA « TRADITION DE L'ÉGLISE SUR L'INSTITUTION DES ÉVÊQUES » (août 1814)

CHAPITRE IX

LES PREMIÈRES OEUVRES DE POLÉMIQUE (1814)

CHAPITRE X

LA CRISE DE L'ORDINATION (1815-1817)

CONCLUSION

APPENDICE

FIN DE LA TABLE

ERRATA ET ADDENDA

Lire : page 5, ligne 22 de la note, « *dénonce* ».
— — 7, note 4, ligne 12, « assise ».
— — 25, note 2, « les *disciples* de Lamennais ».
— — 27, note 1, ligne 2, « ce qu'il avait *dit* ».
— — 31, lignes 22-23, « impri*merait* ».
— — 59, lignes 12-13, « de*s* La Mennais ».
— — 80, note 3, ligne 5, « do*yens* ruraux ».
— — 87, ligne 3, « semble ».
— — 100, ligne 10, « dans votre journal un article ».
— — 101, ligne 7, « le devoir *de* retrancher ».
— — 110, note 1, ligne 8, « paru ».
— — 122, lignes 3-4, « géologie ».
— — 146, note 2, « vulgaire ».
— — 151, ligne 14, « schismatique*s* ».
— — 165, lignes 26-27, « et qui d'ailleurs sommes ».
— — 168, ligne 9, « *l*e silence ».
— — 173, note, ligne 5, « Borkows*ki* ».
— — 193, ligne 11, « autres ».
— — 194, ligne 15, « pa*r* où ».
— — 198, ligne 4, « à parti*e* ».
— — 214, ligne 14, « 181*6* ».
— — 236, note 4, ligne 1, « Cf. le *Journal* de M. de Guérin, Paris, Didier, in-12, p. 172 ».
— — 245, ligne 7, « rétablir » ; ligne 27, « d*u* souverain » ; note 1, ligne 1, « peu*r* ».
— — 250, note 1, « Yem*é*niz ».
— — 252, ligne 22, « à tous ».
— — 258, ligne 15, « *Lamennais* et *Victor Hugo* » ; ligne 19, « *Annales de Philosophie...* ».
— — 268, ligne 22, « manuscrit *de* Bonald ».
— — 272, ligne 21, le mot « Blaize » est à supprimer.
— — 277, ligne 4, lire : « comme *un* astre ».
— — 280, ligne 29, « *quinzaine*, 1er août... » : ligne 39, « M*me de* Lacan »,
— — 283, ligne 14, « 25 août 1820 ».

Lire : page 284, ligne 35, « qu'ils fassent ».
— — 286, ligne 4, « Féletz ».
— — 288, ligne 36, parfaite ».
— — 289, ligne 1, « raison ».
— — 290, ligne 29, « bruit »; ligne 38, « *85* ».
— — 293, ligne 16, « Priez ».
— — 302, ligne 13, « Royer-Collar »; ligne 30, « Chênaie ».
— — 304, ligne 37, « prient ».
— — 311, ligne 33, « *Au* baron ».
— — 314, ligne 2, « A *B*enoît ».
— — 316, ligne 2, « A Perreau ».
— — 324, lignes 36-37, transporter le signe « devant « taut des bons ».
— — 330, ligne 27, lire « la rage des gallicans ».
— — 332, ligne 1, « *la* médecine »; ligne 11, « Amasie ».
— — 339, à gauche en haut, « 183*3* ».
— — 340, ligne 7, « concourir ».
— — 345, ligne 15, « considèrent ».
— — 347, ligne 29, « voie ».
— — 348, ligne 28, « cardinal Pacca ».
— — 349, à gauche en haut, « 183*4* ».
— — 351, ligne 6, « Ortigue »; ligne 7, « on n'est *uni* ».
— — 358, lignes 33-34, « au symbole des apôtres ».
— — 364, ligne 1, « combien *peu* cet état ».
— — 365, ligne 31, La lettre à d'Asfeld est ainsi datée : « Paris, 23 avril 1835 ».
— — 367, ligne 10, « promettre ».
— — 368, ligne 29, « *C.* Maréchal ».
— — 378, ligne 3, « 13 février 1837. Au baron d'Eckstein (*inédite*) ».
— — 379, ligne 12, « Sand ».
— — 380, ligne 34, « *h*ôtel ».
— — 382, à gauche en haut, « 1837 ».
— — 383, lignes 33, 36 et 38, « *310* » et « *311* ».
— — 396, ligne 29, « Vitrolles ».
— — 399, ligne dernière, « trente mill*ions* ».
— — 404, ligne 37, « Beljoioso ».
— — 411, ligne 7, concessions ».
— — 413, ligne 17, « *Amschaspands* ».
— — 416, lignes 7-8, « qui *part* pour ».
— — 421, ligne 34, « au gérant Léoutre ».
— — 424, ligne 13, « de pur manœuvre ».

M. l'abbé F. Duine a communiqué à la *Quinzaine* les lettres suivantes :

25 septembre 1829, à l'abbé Fontaine, professeur à l'école ecclésiastique de Saint-Méen ;

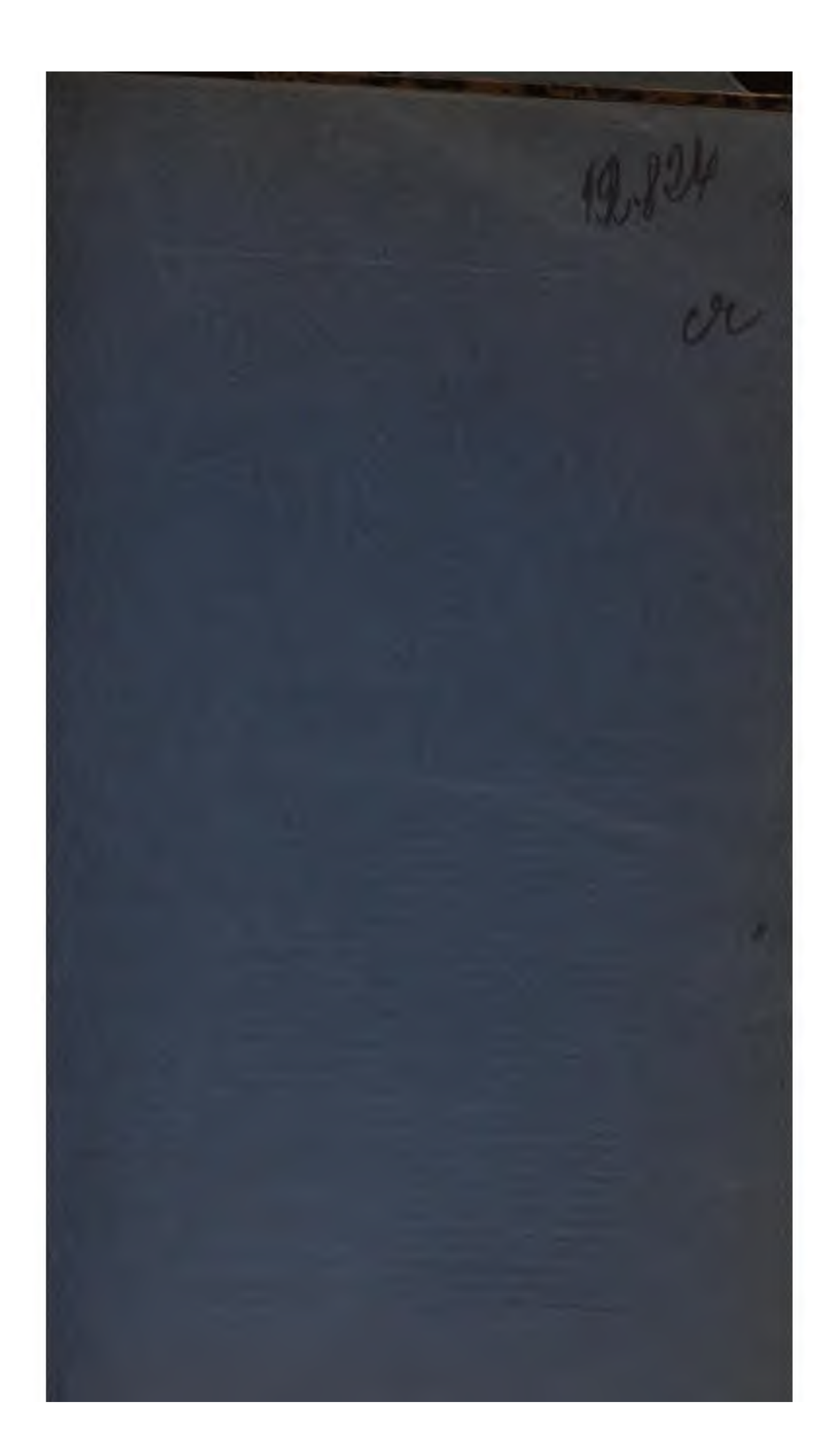
22 mars 1837, à M. de Potter ;

5 septembre 1842, à l'abbé de Noirlieu ;

5 mai 1843, à Mme de Cleuvecq ;

25 mars 1853, à l'abbé de Noirlieu.

Imprimerie Bussière. — Saint-Amand (Cher).



BLOUD et Cie, Editeurs, 4, rue Madame PARIS (VIe)

Nouvelle collection.

ÉTUDES
DE PHILOSOPHIE ET DE CRITIQUE RELIGIEUSE

VIENT DE PARAÎTRE

ESSAI D'UN SYSTÈME
DE PHILOSOPHIE CATHOLIQUE
1830-1832

Par F. de La MENNAIS

Ouvrage inédit recueilli et publié d'après les manuscrits, avec une Introduction, des Notes et un Appendice, par Christian Maréchal, *agrégé de l'Université.*

1 vol. grand in-16 de xxxviii-432 pages. — Prix : **3** fr. **50** ; *franco* : **4** fr.

En ce qui concerne l'état exact de la pensée philosophique et doctrinale de La Mennais catholique dans cette période féconde qui sépare le dernier volume de l'Essai sur l'Indifférence du célèbre voyage à Rome des pèlerins de Dieu et de la liberté, on était réduit jusqu'ici à des conjectures. Grâce à la publication de M. Maréchal, résultat de patientes recherches et de la comparaison minutieuse de plusieurs manuscrits inédits, on pourra désormais mesurer en connaissance de cause la distance qui sépare les idées philosophiques du La Mennais de 1830 de celles du La Mennais de 1840, auteur de l'« Esquisse d'une philosophie ». Ajoutons que cette publication s'adresse à d'autres lecteurs que les érudits, les historiens et les philosophes ; elle contient des éléments vivants, actuels, utilisables, que M. Maréchal a signalés dans son introduction. À notre époque où la pensée chrétienne, animée d'une vitalité nouvelle est toute la force et tout l'espoir d'une société en péril, chacun voudra savoir comment un penseur tel que La Mennais avait conçu une « philosophie catholique » ; beaucoup, et non des moindres, y reconnaîtront, avec surprise peut-être, leur propre pensée ; beaucoup y puiseront aussi, nous l'espérons, des inspirations fécondes.

SÉRIE IN-8

[illegible] (Adrien). — **La Dissociation psychologique.** *Étude sur les phénomènes inconscients dans les états normaux et pathologiques.* 1 vol. Prix : 2 fr. 50 ; *franco* . . . . 2 fr. 85

Bernies (V. J.), docteur agrégé de philosophie, docteur en théologie. — **Spiritualité et immortalité de l'âme humaine.** 1 vol. Prix : 3 fr. ; *franco* . . . . 3 fr. 50

Canet (abbé G.), docteur en philosophie et ès lettres de l'Université de Louvain, ancien professeur de théologie dogmatique au grand séminaire de Lyon. — **La Pacification intellectuelle par la liberté.** 1 vol. 6 fr. ; *franco* . . . . 6 fr. 45

Courbet (Pierre). — **Introduction scientifique à la foi chrétienne.** Nouvelle édition, revue et considérablement augmentée. 1 vol. Prix : 4 fr. ; *franco* . . . . 4 fr. 50

Godard (André). — **Le Positivisme chrétien.** 3e édit. 1 vol. Prix : 5 fr. ; *franco* . . . . 5 fr. 50

Leclère (Albert), docteur ès lettres, agrégé à la Faculté des lettres de l'Université de Berne. — **Le Mysticisme catholique et l'âme de Dante.** *Étude historique et critique de psychologie religieuse.* 1 vol. Prix : 2 fr. 50 ; *franco* . . . . 2 fr. 75

Maréchaux (R. P. D. Bernard-Marie), bénédictin de la Congrégation Olivétaine. — **Le Merveilleux divin et le Merveilleux démoniaque.** 1 vol. 2e édition. Prix : 3 fr. ; *franco* . . . . 3 fr. 50

N. B. — *Cette collection paraît en deux séries à prix modérés : une série grand in-16 et une série in-8.*

SAINT-AMAND, CHER. — IMPRIMERIE BUSSIÈRE.





This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.
A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.
Please return promptly.
JUL 14 '52 H
NOV 14 '61 H
DUE '74 H
CANCELLED


C 1270.87
Lamennais avant l'"Essai sur l'indi
Widener Library 002980165
3 2044 081 766 214